D 332,224

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

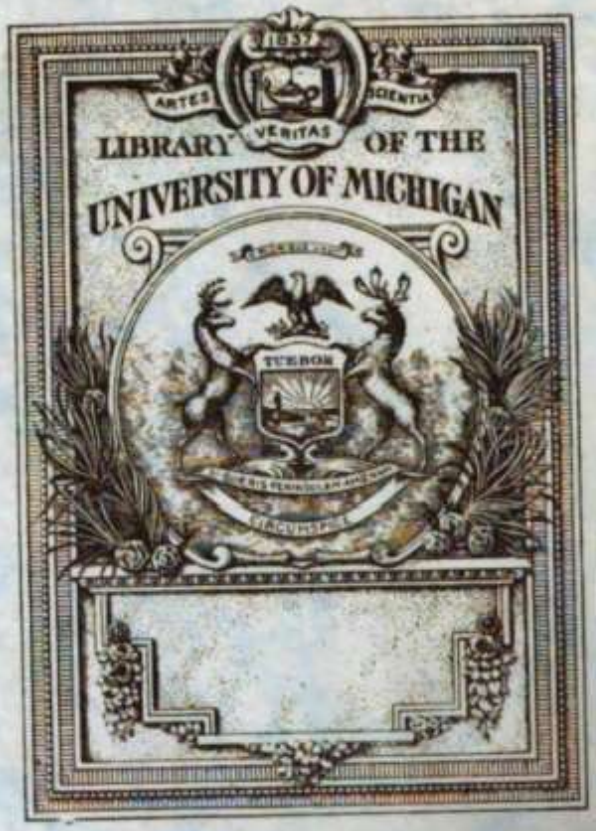

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DD
347
.W12

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

HISTOIRE DE PRUSSE

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Grand Électeur Frédéric Guillaume de Brandebourg. Sa politique extérieure (1640-1688). Tome Ier (1640-1660). Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure et une carte ..... 8 fr.

Tome II (1660-1688). Un volume in-8° avec plusieurs reproductions de tableaux et de plans ..... 10 fr.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 15854.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE GRAND ÉLECTEUR FRÉDÉRIC GUILLAUME, VERS 1675.

D'après Mathias Merian le jeune.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ALBERT WADDINGTON
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LA

HISTOIRE DE PRUSSE

TOME PREMIER

LES ORIGINES A LA MORT DU GRAND ELECTEUR

Avec un portrait, deux cartes et un plan de Berlin

PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1911
Tous droits réservés

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE GRAND ÉLECTEUR FRÉDÉRIC GUILLAUME, VERS 1675.

D'après Mathias Merian le jeune.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ALBERT WADDINGTON
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LYON

HISTOIRE DE PRUSSE

TOME PREMIER

DES ORIGINES A LA MORT DU GRAND ELECTEUR

Avec un portrait, deux cartes
et un plan de Berlin

PARIS
PLON-NOURRIT ET CIE, IMPRIMEURS-EDITEURS
19, rue de Vaugirard

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ALBERT WADDINGTON
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LYON

HISTOIRE DE PRUSSE

TOME PREMIER

DES ORIGINES A LA MORT DU GRAND ÉLECTEUR (1688)

Avec un portrait, deux cartes
et un plan de Berlin

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-EDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1911
Tous droits réservés

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PRÉFACE

Il n'existe pas d'histoire de Prusse en français. C'est cette lacune que j'ai formé le projet de combler. Le premier volume de cette histoire sera suivi, je l'espère, sans trop d'intervalle, des quatre autres qui doivent le compléter, menant l'état prussien de ses débuts obscurs jusqu'à la restauration de l'empire allemand en 1871.

Tout en donnant à mon étude un fond aussi solide que j'ai pu, je n'ai pas entendu faire preuve d'érudition : je me suis borné à une liste bibliographique sommaire en tête de chaque chapitre, et j'ai supprimé de parti pris les notes qui peuvent rebuter le lecteur, en fatiguant son attention. Le récit d'ailleurs ne prend son ampleur normale qu'à partir de 1640, c'est-à-dire au moment où l'état brandebourgeois-prussien commence à jouer en Europe un rôle important. J'ai utilisé à partir de là des documents inédits et indiqué pour eux seulement mes références. Mon ouvrage récent sur la politique extérieure du Grand Électeur me dispensant de justifier les emprunts faits à la Correspondance des ambassadeurs français et aux relations des envoyés électoraux dans les cours étrangères, je n'ai eu à signaler que mes trouvailles aux Archives de Berlin, concernant l'histoire intérieure.

J'ai pris pour modèle ce qui vient d'être si heureusement accompli par M. Lavisse et ses collaborateurs, et j'ai l'ambi-

321958

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion, toutes proportions gardées, de faire pour la Prusse ce qu'ils ont fait pour la France. J'ai cherché à résumer ce qu'on sait, dans l'état actuel de la science, d'une évolution historique qui doit nous intéresser plus que toute autre. Puisse cette synthèse ne pas paraître trop téméraire! Puisse-t-elle servir de point de départ à des travaux de détail plus approfondis, surtout à une appréciation plus exacte et plus juste en France de l'œuvre accomplie au prix de tant d'efforts et aussi, hélas! de tant de sang, entre le Niémen et les Vosges!

Qu'il me soit permis de remercier tout particulièrement au seuil de ce livre ceux qui ont facilité mes recherches en Allemagne, M. Reinhold Koser, l'éminent directeur des Archives d'État de Berlin, MM. Bailleu, sous-directeur, Paczkowski et Lœwe, archivistes, sans oublier les professeurs Philippson et Hirsch; à tous je dois quelque conseil ou quelque renseignement; à tous je reste reconnaissant d'une collaboration, qui pour avoir été indirecte, n'en a pas été moins précieuse.

Lyon, 31 mars 1911.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

INTRODUCTION

VUE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DE PRUSSE (1)

L'histoire de Prusse a des caractères spéciaux qui tiennent à la nature du pays et des hommes. Non qu'on puisse mettre l'état prussien absolument à part, ni déclarer qu'il a dû, seul entre tous, créer ses bases territoriales et humaines. Que dire alors de la Hollande et de son sol constamment disputé aux flots de la mer ! Mais plus qu'ailleurs peut-être la terre conquise a été ingrate, le ciel inclément, la nature inhospitalière; plus qu'ailleurs le travail de l'homme a été pénible et l'effort méritoire, parce qu'il était moins productif; plus qu'ailleurs il a fallu, pour y fonder un éta-

(1) Sources : Je ne cite que les deux collections générales les plus importantes : *Monumenta Germaniæ historica*, imposante publication, commencée en 1826 à Hanovre et Berlin, par Pertz, continuée par Waitz, puis par Wattenbach, et qui se poursuit toujours; aux in-folio du début ont succédé des in-4°, et à la division primitive en *Scriptores*, *Leges* et *Diplomata*, s'est substituée une division beaucoup plus complexe. C'est la mine la plus riche de documents pour l'histoire d'Allemagne au Moyen Age (de 500 à 1500) et le recueil le plus scientifiquement compris : il rend presque inutiles ceux qui l'ont précédé. *Publikationen aus den kgl. preussischen Staatsarchiven*, in-8°, Leipzig, 1878 ss. ; plus de 80 volumes, dont la plupart concernent l'histoire moderne.

Bibliographie générale : Kletke, *Quellenkunde der Geschichte des preussischen Staates*, 2 vol. in-8°, Berlin, 1858-1861 ; Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 7e édition, publiée par E. Brandenburg, in-8°, Leipzig, 1906, avec un supplément en 1907 ; V. Loewe, *Bücherkunde der deutschen Geschichte*, in-8°, 3e édition, Altenburg, 1910.

Biographie générale : *Allgemeine deutsche Biographie*, in-8°, Leipzig, 1875 ss.

Histoires générales : Je laisse de côté les histoires d'Allemagne, malgré tout ce qui peut servir pour les pays brandebourgeois ou prussiens soit dans Himly, *Formation territoriale des États de l'Europe centrale*, 2 vol. in-8°, 1876, soit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Grand Électeur Frédéric Guillaume de Brandebourg. Sa politique extérieure (1640-1688). Tome Ier (1640-1660). Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure et une carte ..... 8 fr.

Tome II (1660-1688). Un volume in-8° avec plusieurs reproductions de tableaux et de plans ..... 10 fr.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 15854.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE GRAND ÉLECTEUR FRÉDÉRIC GUILLAUME, VERS 1675.

D'après Mathias Merian le jeune.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ALBERT WADDING

TOIRE DE PE

PARIS
CORBET
1911

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE GRAND ÉLECTEUR FRÉDÉRIC GUILLAUME, VERS 1675.

D'après Mathias Merian le jeune.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ALBERT WADDINGTON
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LYON

HISTOIRE DE PRUSSE

TOME PREMIER

DES ORIGINES A LA MORT DU GRAND ÉLECTEUR (1688)

Avec un portrait, deux cartes
et un plan de Berlin

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-EDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1911
Tous droits réservés

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PRÉFACE

Il n'existe pas d'histoire de Prusse en français. C'est cette lacune que j'ai formé le projet de combler. Le premier volume de cette histoire sera suivi, je l'espère, sans trop d'intervalle, des quatre autres qui doivent le compléter, menant l'état prussien de ses débuts obscurs jusqu'à la restauration de l'empire allemand en 1871.

Tout en donnant à mon étude un fond aussi solide que j'ai pu, je n'ai pas entendu faire preuve d'érudition : je me suis borné à une liste bibliographique sommaire en tête de chaque chapitre, et j'ai supprimé de parti pris les notes qui peuvent rebuter le lecteur, en fatiguant son attention. Le récit d'ailleurs ne prend son ampleur normale qu'à partir de 1640, c'est-à-dire au moment où l'état brandebourgeois-prussien commence à jouer en Europe un rôle important. J'ai utilisé à partir de là des documents inédits et indiqué pour eux seulement mes références. Mon ouvrage récent sur la politique extérieure du Grand Électeur me dispensant de justifier les emprunts faits à la Correspondance des ambassadeurs français et aux relations des envoyés électoraux dans les cours étrangères, je n'ai eu à signaler que mes trouvailles aux Archives de Berlin, concernant l'histoire intérieure.

J'ai pris pour modèle ce qui vient d'être si heureusement accompli par M. Lavisse et ses collaborateurs, et j'ai l'ambi-

321958

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion, toutes proportions gardées, de faire pour la Prusse ce qu'ils ont fait pour la France. J'ai cherché à résumer ce qu'on sait, dans l'état actuel de la science, d'une évolution historique qui doit nous intéresser plus que toute autre. Puisse cette synthèse ne pas paraître trop téméraire! Puisse-t-elle servir de point de départ à des travaux de détail plus approfondis, surtout à une appréciation plus exacte et plus juste en France de l'œuvre accomplie au prix de tant d'efforts et aussi, hélas! de tant de sang, entre le Niémen et les Vosges!

Qu'il me soit permis de remercier tout particulièrement au seuil de ce livre ceux qui ont facilité mes recherches en Allemagne, M. Reinhold Koser, l'éminent directeur des Archives d'État de Berlin, MM. Bailleu, sous-directeur, Paczkowski et Lœwe, archivistes, sans oublier les professeurs Philippson et Hirsch; à tous je dois quelque conseil ou quelque renseignement; à tous je reste reconnaissant d'une collaboration, qui pour avoir été indirecte, n'en a pas été moins précieuse.

Lyon, 31 mars 1911.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

INTRODUCTION

VUE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DE PRUSSE (1)

L'histoire de Prusse a des caractères spéciaux qui tiennent à la nature du pays et des hommes. Non qu'on puisse mettre l'état prussien absolument à part, ni déclarer qu'il a dû, seul entre tous, créer ses bases territoriales et humaines. Que dire alors de la Hollande et de son sol constamment disputé aux flots de la mer ! Mais plus qu'ailleurs peut-être la terre conquise a été ingrate, le ciel inclément, la nature inhospitalière; plus qu'ailleurs le travail de l'homme a été pénible et l'effort méritoire, parce qu'il était moins productif; plus qu'ailleurs il a fallu, pour y fonder un éta-

(1) Sources : Je ne cite que les deux collections générales les plus importantes : *Monumenta Germaniæ historica*, imposante publication, commencée en 1826 à Hanovre et Berlin, par Pertz, continuée par Waitz, puis par Wattenbach, et qui se poursuit toujours; aux in-folio du début ont succédé des in-4°, et à la division primitive en *Scriptores*, *Leges* et *Diplomata*, s'est substituée une division beaucoup plus complexe. C'est la mine la plus riche de documents pour l'histoire d'Allemagne au Moyen Age (de 500 à 1500) et le recueil le plus scientifiquement compris : il rend presque inutiles ceux qui l'ont précédé. *Publikationen aus den kgl. preussischen Staatsarchiven*, in-8°, Leipzig, 1878 ss. ; plus de 80 volumes, dont la plupart concernent l'histoire moderne.

Bibliographie générale : Kletke, *Quellenkunde der Geschichte des preussischen Staates*, 2 vol. in-8°, Berlin, 1858-1861 ; Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 7e édition, publiée par E. Brandenburg, in-8°, Leipzig, 1906, avec un supplément en 1907 ; V. Loewe, *Bücherkunde der deutschen Geschichte*, in-8°, 3e édition, Altenburg, 1910.

Biographie générale : *Allgemeine deutsche Biographie*, in-8°, Leipzig, 1875 ss.

Histoires générales : Je laisse de côté les histoires d'Allemagne, malgré tout ce qui peut servir pour les pays brandebourgeois ou prussiens soit dans Himly, *Formation territoriale des États de l'Europe centrale*, 2 vol. in-8°, 1876, soit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blissement durable, de la persévérance et de l'abnégation.

Dans le dernier chapitre de son *Essai su les mœurs et l'esprit des nations*, Voltaire a cherché à déterminer, en même temps que les règles de la critique historique, les causes dominantes des fluctuations de l'histoire. « Trois choses », dit-il, « influent sur l'esprit des hommes : le cli- « mat, le gouvernement et la religion ; c'est la seule manière « d'expliquer l'énigme du monde. » Si l'on entend, par climat, l'ensemble des conditions géographiques où se trouve un peuple, et par gouvernement la politique générale des souverains, on aura admirablement défini les trois influences qui ont agi sur les habitants du pays prussien, formé leur caractère et dominé leurs destinées.

L'idée de rechercher les causes physiques de l'histoire est très ancienne. Au temps de Voltaire, c'était déjà un lieu commun, et l'on en a même parfois abusé. En se gardant des conclusions trop hasardées, il est certain que la nature physique d'un pays a sur son avenir une influence directe, presque fatale, et qu'il y a nécessairement une action du sol sur les habitants comme des habitants sur le sol. On se

dans la collection Oncken (1879 ss.), la *Bibliothek deutscher Geschichte* de Zwiedineck-Südenhorst (1876 ss.), ou la *Deutsche Geschichte* de Lamprecht (1891 ss.). Parmi les histoires générales de l'état prussien, je signalerai seulement, après Pauli (8 vol., Halle, 1760-1769), encore utile malgré son ancienneté, celles de Stenzel (5 vol., Hambourg, 1830-1850), d'Eberty (7 vol., Breslau, 1867-1873), de Ranke (*Zwölf Bücher preussischer Geschichte*, dans les *Œuvres complètes*, XXV-XXIX), dont le récit brillant reste un des meilleurs, de Droysen (*Gesch. der preuss. Politik*, 14 vol., Berlin, 1855-1886), de von Cosel (2 vol., 1869-1876), de Berner (1 vol., 1890) avec beaucoup d'illustrations, enfin de Prutz (4 vol., 1899-1902), particulièrement remarquable par son ton impartial. Pour l'étude du développement territorial, le petit volume de W. Fix (1860), et la carte de Brecher (1868).

Plusieurs revues savantes, publiées depuis une soixantaine d'années, constituent un répertoire indispensable à consulter : d'abord l'*Historische Zeitschrift* (depuis 1859), les *Forschungen zur deutschen Geschichte (1862-1886)*, et la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, transformée en 1898 en *Historische Vierteljahrschrift*; puis, plus spécialement, les *Markische Forschungen* (1841 ss.), qui ont fait place en 1888 aux *Forschungen zur brandenb. und preuss. Geschichte*, fondées par R. Koser.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

figurerait malaisément le rapide accroissement de la Prusse sans sa situation au milieu des plaines de l'Europe centrale.

La région allemande n'a de véritables limites qu'au midi, le long des Alpes, du plateau bohémien et des Sudètes, et au septentrion, le long de la Baltique et de la mer du Nord. A l'est, elle se soude sans frontière naturelle aux vastes plaines de la Pologne et de la Russie, dont sa partie orientale semble une prolongation; à l'ouest, ses coteaux accidentés se confondent avec ceux de la région wallonne ou française. Sans doute, elle présente dans son ensemble une certaine unité, par ses terrasses qui s'étagent des montagnes à la mer, par ses fleuves parallèles, par son climat, la différence d'altitude compensant presque entre le sud et le nord la différence de latitude. Pourtant, il y a deux Allemagnes, celle du sud et de l'ouest, plutôt montagneuse, celle du nord et de l'est, plate et souvent sablonneuse : d'un côté, les mamelons pittoresques, les vignobles, les prairies et les champs fertiles de la Souabe et de la Franconie, voire de la Thuringe et de la haute Saxe; de l'autre, les déserts de sable, les landes ou les tourbières de la basse Allemagne. Dans cette seconde Allemagne se trouvent les pays d'origine de l'état prussien, le Brandebourg et la Prusse proprement dite. Ce sont des territoires deshérités où ne pouvait se fixer qu'une race énergique : « La richesse de la Prusse », disait un jour le savant Virchow, « consiste dans le travail de l'homme sur une terre ingrate »; ce sont aussi des territoires sans frontières, difficiles à conserver, mais en revanche très élastiques, si leurs souverains avaient la force de s'emparer des contrées voisines et de s'y maintenir; il fallait s'agrandir ou périr. « La constitution de la monarchie », écrivait Talleyrand en 1814, « lui fait de l'ambition une sorte de nécessité. » Placée au cœur d'une région qui manquait de centre naturel, de pôle attractif, où le particula-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

risme semblait la règle de la vie publique, elle devait en agencer peu à peu les pièces, la dominer par la force, lui imposer une unité et une capitale artificielles.

Ce que la nature avait préparé, la politique l'a accompli. Pour créer en Brandebourg et en Prusse un état prospère, il a fallu une somme de volonté inouïe, un effort soutenu durant des siècles ; ce qu'elle est devenue, la Prusse le doit avant tout à ses souverains, c'est-à-dire, après les Ascaniens en Brandebourg et l'Ordre Teutonique en Prusse, à une suite de princes rudes, médiocrement sympathiques, mais conscients des besoins de leur peuple, administrateurs laborieux parmi lesquels on rencontre à peine un ou deux oisifs, un ou deux prodigues, les Hohenzollern. Ils ne se sont pas enrichis et fortifiés comme leurs rivaux, les Habsbourg, par de beaux mariages. C'est par un travail incessant, par la ruse ou la violence, par une conduite que les scrupules ne gênaient guère, qu'ils se sont peu à peu élevés à la suprématie; persuadés comme leur théoricien le plus hardi, le Grand Frédéric, qu'on n'a jamais tort quand on réussit et que le monde est une partie de jeu où l'on doit savoir tricher à point; dignes d'ailleurs de leur succès par leur dévouement à la chose publique et leur infatigable application aux affaires; revendiquant un pouvoir absolu et sans contrôle, mais le justifiant par les services rendus, et corrigeant la formule du despotisme *a priori* : « L'État c'est moi », par celle du despotisme raisonné : « Le roi est le premier serviteur de l'État. »

Le gouvernement des Hohenzollern a fait sortir la Prusse de la foule des petits États allemands; il a préparé ses habitants à un rôle éminent, les formant par l'école, par la bureaucratie, par l'armée, c'est-à-dire par une triple discipline, intellectuelle, administrative, militaire. L'instruction à tous ses degrés a été de bonne heure l'objet des préoccupations

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du pouvoir : instruction primaire, obligatoire dès le dix-huitième siècle, destinée à donner des leçons de patriotisme et de loyalisme, à frapper l'imagination et le cœur de l'enfant du peuple par de pieuses légendes ; instruction secondaire et supérieure, chargée d'exposer à la bourgeoisie et à la noblesse la mission historique de la Prusse et de sa dynastie. On a très justement remarqué qu'au lendemain d'une conquête les électeurs de Brandebourg et les rois de Prusse créaient une université là où les rois de France auraient créé un parlement : après les désastres de 1806, Frédéric Guillaume III, fondant l'université de Berlin, ne se flattait-il pas de regagner en force morale ce qu'il avait perdu en force matérielle ! « L'Université de Berlin, casernée en face du palais du roi, c'est », disait le professeur Dubois-Reymond en 1870, « la garde du corps intellectuelle de la Maison de Hohenzollern. » La bureaucratie, instituée au temps des premiers margraves, réorganisée au dix-septième siècle par le Grand Électeur, perfectionnée au dix-huitième par le Roi Sergent, a minutieusement ordonné les mouvements de la machine administrative pour en faire un merveilleux instrument de règne. L'armée enfin a été le principal ressort de l'État : dans un pays dont Mirabeau disait que la guerre était « l'industrie nationale », l'armée devait tenir une place à part ; elle a accaparé les forces vives de la nation, donnant à l'électorat de Brandebourg, puis au royaume prussien, une proportion incroyable de soldats par rapport au chiffre de la population, faisant du devoir militaire le premier de tous, et s'affirmant comme l'institution essentielle.

A côté du gouvernement, la religion a exercé une influence considérable. Elle a été le meilleur appui du pouvoir, les Hohenzollern ayant su l'associer à leur fortune et faire proclamer du haut de la chaire ecclésiastique comme du haut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la chaire universitaire, leur mission providentielle. On a reproché aux électeurs de Brandebourg d'avoir changé de religion au gré de leurs intérêts, d'avoir adhéré au luthéranisme au seizième siècle pour séculariser les biens du clergé, au calvinisme en 1613 pour obtenir l'alliance hollandaise. L'accusation n'est que spécieuse et ne saurait être admise sans réserve; mais ce qui est certain, c'est que le protestantisme, en supprimant le recours à Rome, a fait du souverain un chef spirituel en même temps que temporel et a notablement accru son autorité. L'esprit de libre examen qui a donné naissance à la Réforme, et qui devrait être l'âme du protestantisme, n'a en général repris ses droits que dans le domaine de la morale et de la pure spéculation ; presque jamais il n'a cherché à saper les fondements du pouvoir. Luther, après avoir rejeté la domination de Rome, avait été le premier à s'incliner devant celle des princes; son exemple a été depuis fidèlement suivi, et par ses dogmes sévères, comme par la simplicité de ses cérémonies, le protestantisme a préparé les Prussiens à l'obéissance. Aussi électeurs et rois ont-ils mis les devoirs religieux au niveau des devoirs militaires, et se sont considérés comme élus par le ciel pour gouverner et faire prospérer leur royaume. N'a-t-on pas vu l'empereur actuel, grand pontife aussi bien que généralissime ou critique d'art, prêcher lui-même à bord de son yacht durant une croisière sur les côtes de Norvège, et publier ses sermons à Berlin en 1891 comme « la voix du Seigneur sur les eaux » ! *(Die Stimme des Herrn auf den Wässern)*. Étrange erreur d'une des intelligences les plus hautes et les plus cultivées qui soient !

Si les Hohenzollern se sont servis de la religion pour rehausser leur prestige de souverains, ils l'ont pratiquée du moins de la manière la plus propre à accroître la grandeur de l'État. Ils ont été tolérants à une époque où personne ne l'était; ils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ont recueilli, abrité, appelé les persécutés de toutes les confessions, acquérant ainsi, surtout au dix-septième et au dix-huitième siècle, des milliers de nouveaux sujets. Personnellement d'ailleurs ils sont restés attachés au christianisme réformé et se sont parés du titre de champions du protestantisme pour lutter contre la catholique Autriche : la religion les a aidés à miner peu à peu les Habsbourg en Allemagne, et finalement à les en chasser ; elle a été un de leurs plus puissants moyens de propagande.

Sous l'action des conditions géographiques, du gouvernement et de la religion, le caractère des Prussiens est devenu bien vite ce qu'il est encore aujourd'hui : âpre et rude, mais tenace dans ses desseins et solide dans ses attachements. En Prusse il y a peu de place pour la fantaisie ; il n'y a eu que peu de poètes et d'artistes ; c'est par dérision qu'on a quelquefois parlé de « l'Athènes de la Sprée ». Comment concilier la discipline et le dilettantisme, les exigences d'une vie austère et la liberté nécessaire à l'épanouissement des arts et des lettres ! La raison a étouffé l'imagination, la philosophie a moins cherché ce qui pouvait émanciper l'esprit que ce qui pouvait maîtriser les passions et diriger les énergies ; Kant au dix-huitième siècle, Hegel au dix-neuvième, ont été les dignes théoriciens du devoir prussien. A Kœnigsberg ou à Berlin devaient naître des doctrines qui ont fait de la subordination à l'*impératif catégorique* ou à l'État la règle de l'existence. La morale de Kant a permis le relèvement après les humiliations de 1806 ; celle de Hegel a permis l'hégémonie prussienne en Allemagne. On a dit qu'en Prusse comme dans les pays antiques l'État était moins fait pour les individus que les individus pour l'État. Hegel a cherché à l'établir dans sa philosophie du droit et sa philosophie de l'esprit, en comparant l'État dans l'ordre moral à la nature dans l'ordre physique. « L'État », a-t-il écrit, « est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le rationnel en soi et pour soi. Cette unité substantielle est sa fin à soi-même, absolue et immuable *(ist absoluter unbewegter Selbstzweck)*... ; elle a le droit suprême vis-à-vis de l'individu dont le premier devoir est d'être membre de l'État », et ailleurs : « L'État constitue la façon d'être véritable de la réalité. » L'idée de l'État en soi, dégagée des défauts des états qui sont dans le monde, c'est-à-dire dans le domaine de l'arbitraire, de la contingence et de l'erreur, doit être vénérée comme un « Dieu réel » sur la terre.

Pour Hegel, naturellement, l'état prussien est un prototype, un modèle quasi divin, avec lequel il reconnaît à sa doctrine « une affinité élective ». La constitution monarchique est à ses yeux « la constitution de la raison développée ». Le respect de l'État mène ainsi au loyalisme le plus fervent. Cette philosophie politique a passé dans le cœur et le sang de ses compatriotes ; le dévouement à l'État omnipotent et au souverain qui le représente a toujours été considéré comme une loi imprescriptible. De nos jours encore, malgré l'infiltration des idées socialistes dans le monde ouvrier, malgré l'émancipation progressive de la bourgeoisie, le respect de la hiérarchie reste un des traits caractéristiques du peuple dans son ensemble. Toutes les classes, quelles que soient leurs tendances, subissent le prestige du monarque ; il est peu de Prussiens qui ne se sentent des *sujets* avant de se sentir des *citoyens*.

On a allégué, pour expliquer ce génie particulier, que les Prussiens n'étaient pas de vrais Allemands et qu'il coulait dans leurs veines un large afflux de sang slave. Sans doute, l'Allemagne orientale et centrale a été autrefois habitée par des peuples slaves (les Wendes), auxquels se sont superposés ensuite des colons germaniques. Mais s'il y a un peu de sang slave dans la race, rien ne rappelle chez elle l'esprit chevaleresque, l'imagination souple et brillante des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Slaves. Les Prussiens sont bien des Allemands, mais des Allemands qui ont été à dure école, sur une terre inféconde et sous la férule de maîtres exigeants. Un Allemand échappé à ce régime, il y a quelque quatre-vingts ans, Henri Heine, s'intitulait ironiquement « un Prussien libéré ».

L'histoire de Prusse enregistre siècle après siècle les résultats obtenus au prix d'efforts et de sacrifices perpétuels, par la collaboration des sujets et du maître. On peut y distinguer quatre périodes, inégales en étendue et en importance, mais ayant chacune son aspect propre. D'abord ce que Droysen a appelé l'*époque territoriale,* depuis les origines jusqu'à la réunion des territoires principaux qui ont constitué l'état prussien (1618). Puis l'époque, pleine de périls, mais aussi de développements continus, qui s'écoule sous des souverains absolus jusqu'à la mort du Grand Frédéric, ce qu'on a nommé l'*ère du despotisme éclairé.* En troisième lieu, une période d'engourdissement, de décadence et presque de ruine, dans les dernières années de laquelle, après la dissolution du Saint-Empire, se produit un relèvement, sous la double poussée des idées libérales et d'un patriotisme enthousiaste; c'est l'*époque révolutionnaire* (1786-1815). Enfin, depuis lors, jusqu'au dernier quart du dix-neuvième siècle, une époque de progrès économique, de gloire militaire et de grandeur politique qui aboutit à la fondation au profit de la Prusse de l'unité allemande dans le nouvel empire (1815-1871) ; ce sont les temps contemporains (1).

Tout en admirant l'œuvre accomplie en Prusse, et en proclamant que les Hohenzollern ont bien mérité de leur patrie, l'historien doit faire justice de deux légendes qu'on a tenacement essayé d'accréditer. D'une part, la légende d'une

(1) Les dernières années du dix-neuvième siècle sont trop près de nous pour être impartialement et scientifiquement exposées; il faut attendre qu'un recul suffisant permette d'en apprécier les péripéties.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Prusse, dévouée dès le dix-septième et le dix-huitième siècle aux intérêts supérieurs de l'Allemagne, et animée d'un esprit de patriotisme germanique qui manquait à la plupart des Allemands; les faits prouvent que les souverains prussiens d'alors eurent une politique purement égoïste, qu'ils ne mirent en avant le bien de l'Allemagne que pour l'exploiter, quand il se confondait avec celui du Brandebourg ou de la Prusse, qu'ils servirent sans le savoir et sans le vouloir la cause dont on a cherché plus tard à leur attribuer le patronage. D'autre part, la légende d'une Prusse, remplissant dans le monde une *mission* divine, exerçant à coups de canon je ne sais quel ministère sacré ; comment reconnaître là une œuvre providentielle! Comment admettre, avec certains apologistes de la guerre, que les grands conquérants sont les bienfaiteurs de l'humanité et que les crises belliqueuses ont par excellence une action moralisatrice! Ce n'est pas en faisant des ruines qu'on civilise, et l'humanité qui pense continuera à placer bien au-dessus de la force brutale et des victoires militaires, la force des idées et le triomphe pacifique de tout ce qui ennoblit et embellit l'existence.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

HISTOIRE DE PRUSSE

LIVRE PREMIER

LE BRANDEBOURG
DES ORIGINES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

L'État prussien a une double origine et son histoire ressemble au cours d'un grand fleuve, formé par la réunion de deux importants affluents. De même que ceux-ci, d'abord faibles ruisseaux tombant en cascatelles de la montagne, enflent insensiblement leurs eaux de l'apport de mille sources secrètes, accroissent leur murmure en franchissant les obstacles du chemin qui descend vers les vallées profondes, et de torrents devenus rivières s'unissent pour couler à pleins bords dans la plaine, de même les territoires qui ont essentiellement constitué l'État prussien, le Brandebourg et la Prusse, ont eu, avant de fondre leurs destinées en 1618, leur histoire particulière, humbles débuts, rapide croissance, vicissitudes d'une existence souvent difficile. Cette histoire particulière explique l'histoire générale : dans le Brandebourg des Ascaniens et dans la Prusse des Teutoniques se trouvent déjà les germes sociaux et politiques de l'organisme entier ; dans tous les deux, les Hohenzollern se sont établis, successivement électeurs de Brandebourg ou ducs de Prusse, avant d'être l'un et l'autre. Il importe, pour bien comprendre la nature de l'État que j'appellerais volontiers, à ses débuts au dix-septième siècle, l'État brandebourgeois-prussien, de connaître au moins succinctement l'existence antérieure des deux pays qui l'ont formé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE I

LA MARCHE DE BRANDEBOURG AVANT LES HOHENZOLLERN (1)

Le Brandebourg est situé au centre de la basse Allemagne, à égale distance des monts de Bohême au sud et de la mer au nord ; à cheval sur la moyenne Elbe et le moyen Oder qu'il dépasse à l'ouest et à l'est, il est plus spécialement compris dans le bassin intermédiaire de deux rivières secondaires, la Havel, tributaire de l'Elbe, et la Sprée, affluent de la Havel. C'est essentiellement une contrée plate, d'un sol médiocre, marécageux ou sablonneux, couverte de landes de bruyères ou de forêts de pins, et parsemée de lacs. L'immense plaine, semblable à l'océan qui l'a autrefois recouverte, ondule çà et là sous des vagues de sable, mamelons boisés qui prennent du côté de Freienwalde l'aspect chaotique d'une Suisse en miniature *(die märkische Schweiz)*, ou bien dunes arides que balayent toute l'année dans le comté de

(1) Sources : Outre les *Monumenta Germaniae historica*, déjà indiqués, A. F. Riedel, *Codex diplomaticus brandenburgensis*, continué par le *Verein für die Gesch. der Mark Brandenburg*, grande collection de documents, chartes, chroniques et autres sources pour l'histoire du Brandebourg, 35 volumes in-4°, en quatre parties, un volume de supplément et plusieurs tables, Berlin, 1838-1869.

Ouvrages a consulter : Aux histoires générales on doit ajouter Beckmann, *Historische Beschreibung der Chur und Mark Brandenburg*, 2 volumes in-fol., 1751-1753, et S. Buchholtz, *Versuch einer Geschichte der Chur-Mark Brandenburg*, 6 parties in-4°, 1765-1775. Parmi les ouvrages plus spéciaux, E. Lavisse, *La Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne*, in-8°, Paris, 1875. Spangenberg, *Hof und Zentralverwaltung der Mark Brandenburg im Mittelalter*, in-8°, Leipzig, 1908. Quantité d'articles de revues, surtout dans les *Forschungen zur brdg. u. preuss. Gesch.* (ceux de Meier, *Die Entstehung und Grundrissbildung der Alt und Neustadt Brandenburg a. H.*, XX, 1907 ; de Krabbo, *Albrecht der Bar*, XXI, 1908 ; de Brinkmann, *Die Entstehung des Märkischen Landbuchs Kaiser Karls IV*, XXII, 1908.)

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ruppin des vents tour à tour glacés et brûlants. Les hauteurs du Fläming, surgissant jusqu'à 225 mètres sur la frontière méridionale, sont une exception, et les éminences qui bordent le cours sinueux de la Havel, près de Potsdam et de Brandebourg (Babelsberg, Pfingstberg, Ruinenberg, Marienberg), apparaissent, pour avoir de 60 à 80 mètres d'altitude, comme d'admirables belvédères. Presque partout on se trouve entre sable et marais, et sur la Sprée, en amont de Berlin, s'est conservé un pays étrange, le *Spreewald,* vaste forêt, semblable à certaines forêts vierges du Nouveau Monde, où la rivière se ramifie en mille bras paresseux, et dont les rares habitants vivent la plupart du temps sur leurs barques. Le long des cours d'eau qui coulent imperceptiblement sans qu'on puisse discerner dans quel sens, s'étalent comme des oasis, des prairies verdoyantes ou des champs de maigre rapport ; mais le sable n'est jamais loin ; il émerge de distance en distance, et dès qu'on s'éloigne des berges, il reprend le dessus entre les pins régulièrement alignés, ne laissant plus pousser que des herbes courtes et rudes, presque une flore marine. Les bois sont rarement composés d'arbres d'essences variées. C'est déjà la monotonie des forêts russes, où le pin et le bouleau entremêlent non sans grâce, mais aussi non sans mélancolie, les teintes uniformes de leurs feuillages vert foncé ou vert clair, et de leurs troncs rouges ou blancs. Le paysage serait désolé, n'était l'abondance de l'eau qui y met sans cesse sa clarté et sa poésie : grands fleuves, comme l'Elbe et l'Oder, qui traversent majestueusement les Marches dans l'épanouissement de leur cours moyen ; rivières stagnantes, comme la Havel et la Sprée, qui rayent la plaine d'une ligne argentée ; lacs de toute grandeur et de toute forme, enchâssés entre de pittoresques coteaux ; étangs ou flaques d'eau sur lesquels s'ébat un peuple d'oiseaux, et qui projettent des points lumineux au sein des sombres forêts. Grâce au reflet intermittent de ces eaux qui scintillent sous les rayons du soleil, la triste sablière *(Sandbüchse)* s'égaie, et d'elle émane une impression de charme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

austère, qui berce l'âme sans l'amollir, et la dispose aux résolutions viriles.

En dépit des fouilles de tout genre par lesquelles on a cherché à éclairer les époques les plus reculées, et dont on a groupé récemment de curieux échantillons au musée de la Marche *(Märkisches Museum)* à Berlin, on ne discerne qu'assez mal la vie des premiers habitants du Brandebourg. Après les sauvages tribus des âges de la pierre et du bronze, après les Celtes et les Germains, notamment les antiques Semnons, membres du peuple suève, qui y passèrent dans un flux et reflux continuel, le Brandebourg se trouva, à l'aube des temps historiques pour cette partie de l'Europe, c'est-à-dire vers le sixième siècle de notre ère, habité par des Slaves (les Wendes). Tandis que les Germains franchissaient le Rhin et se ruaient sur les pays occidentaux, désemparés par la disparition de l'empire romain, les Wendes avaient pris leur place dans l'Europe centrale. Du sixième au huitième siècle, ils la submergèrent de leurs nombreuses tribus, Obotrites au nord, sur les rives de la Baltique, Wilzes ou Luitizes au centre (1), avec les Redariens et les Hévelliens, Sorbes ou Sorabes au sud. A l'époque de Charlemagne, ces peuples s'échelonnaient de la Bohême à la mer, entre l'Elbe et l'Oder, tenant tête à l'ouest au nouvel empire d'Occident, et s'appuyant à l'est sur la masse des Slaves orientaux, Polonais, Poméraniens, Prussiens.

C'étaient des hommes doux et accueillants, prêts à pratiquer vis-à-vis de l'étranger les devoirs de l'hospitalité la plus large. « *Cæterum moribus et hospitalitate nulla gens honestior aut benignior potuit inveniri* », a dit Helmold, curé de Bosau (2), près Eutin, dans sa *Chronica Slavorum*, écrite au milieu du treizième siècle. Leur paganisme, malgré certains sacrifices sanglants, était loin d'être farouche, comme on l'a trop souvent répété, et les chrétiens pouvaient même habiter la grande ville de Vinneta ou Wolin, à l'embouchure de l'Oder, à condition de ne pas célébrer de cérémonies reli-

(1) Ils s'appelaient eux-mêmes *Welatabi*.
(2) Ou Bosow.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gieuses. Leurs principales divinités, Radegast, le dieu hospitalier, et Swantowit, le dieu de la sainte lumière, avaient des temples fameux, le premier à Rethra chez les Redariens, où sa statue en or reposait sur un lit de pourpre, le second à Arkona dans l'île de Rügen, dont les habitants passaient pour être en commerce familier avec les esprits. Dans la région entre Elbe et Oder, qui était alors ou un marécage couvert de longs roseaux, ou une forêt vierge impénétrable, ou une lande sauvage, les Wendes menaient une vie paisible et paresseuse ; race ondoyante et nomade *(vagum semper et mobile)*, ils n'avaient pas le goût de l'effort : là où le sol était fertile, ils se bornaient à des labours superficiels, qui leur procuraient de pauvres récoltes ; en général, la pêche, la chasse, l'élevage des porcs dans les forêts épaisses, étaient leurs meilleurs moyens d'existence. Leur industrie toutefois, quelque primitive qu'elle fût, leur fournissait des objets d'échange, vases d'argile plus ou moins artistement décorés, ornements et bijoux en métal, monnaies d'argent ; ils se livraient donc au commerce, dont le brigandage venait à l'occasion doubler les profits.

Après une époque de tranquillité profonde, au temps où les Saxons païens dominaient sur la rive gauche de l'Elbe, les Wendes se virent soudain menacés par l'ambition des rois francs, champions du christianisme. Charlemagne, vainqueur des Saxons, entreprit de soumettre aussi leurs voisins slaves, et, s'il dut y renoncer finalement, établit en face d'eux un certain nombre de *marches*, principautés militaires, destinées à les tenir en bride : marche de Saxe au nord, marches de Bardewyk, de Celle et de Magdebourg au centre, marche de Thuringe au sud. La dissolution de l'empire carolingien et les querelles des descendants de Charlemagne donnèrent aux Wendes un nouveau répit. Même les succès d'Henri Ier de Saxe, qui en 927 s'empara un moment de Branibor ou Brennaburg (1), capitale des Hévelliens, furent éphémères, et

(1) Le nom, qui sera celui du Brandebourg, apparaît pour la première fois dans les *Res gestae saxonicae*, de Widukind, vers 967.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Otton le Grand, fondateur du Saint-Empire Romain de nation germanique, ne put que jeter les bases de l'évangélisation au delà de l'Elbe : les évêchés de Havelberg et de Brandebourg (946 et 948) disparurent avant la fin du siècle, et seul l'archevêché de Magdebourg (créé en 968) subsista, point de départ de la propagande chrétienne au centre, comme l'archevêché de Hambourg l'était au nord. Les marches de l'est furent en même temps réduites à trois principales, celles de Misnie, de Lusace et du Nord. La Marche du nord *(Nordmark)* allait devenir bientôt la Marche de Brandebourg.

Elle eut des moments difficiles durant un siècle et demi, soumise au flux et au reflux des invasions slaves, tandis que les rois de Germanie allaient épuiser leurs forces en Italie, vers cette Rome insatiable de victimes *(Roma vorax hominum)* dont parle le moine Pierre Damien. Un grand royaume chrétien, fondé par un prince des Obotrites, Gottschalk, s'effondra en 1066, dans une bataille perdue près de Lenzen, et la situation ne changea qu'avec l'établissement dans la marche du nord d'une famille, originaire de Souabe, mais depuis longtemps propriétaire de domaines dans le Harz, la famille des *Ascaniens* ou *Anhaltins* (1). Le premier de ces noms sonne étrangement et a provoqué plus d'une étymologie bizarre : la plus grotesque est celle qui le ferait venir d'Ascagne, fils d'Énée; la plus vraisemblable vise la petite ville d'Aschersleben *(Ascaria*, d'où par corruption *Ascania)*, qui avec Ballenstedt et Anhalt appartenait à la famille, sur les pentes orientales du Harz.

En 1134, en récompense de services rendus en Allemagne et en Italie, Albert de Ballenstedt fut appelé par l'empereur Lothaire à remplacer dans la Marche du nord Conrad de Plœtzkau qui venait de périr en Italie. La date est à retenir. Avec le premier des Ascaniens, s'ouvre une nouvelle ère : la formation territoriale du Brandebourg commence.

(1) L'ouvrage de M. Lavisse sur *la Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne* (Paris, 1875) est toujours ce qu'il y a de plus complet sur cette époque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le margrave Albert, fils d'Otton le riche, comte de Ballenstedt, et descendant par sa mère Eilika du duc de Saxe Hermann Billung, avait une ambition en rapport avec ses nobles origines. De bonne heure il avait combattu les Wendes, s'intéressant aux missions de l'évêque Otton de Bamberg, poussées en 1127-1128 jusqu'en Poméranie ; de bonne heure il avait prétendu, non seulement à la Marche du nord, mais encore au duché de Saxe. Il fut déçu dans ses espérances quand cette dernière principauté échut aux Welfs. Du moins, réduit à la Marche du nord, il se consacra à sa fortune et sut compenser, par l'extension qu'il lui donna, la pauvreté de son lot. Surnommé l'Ours à cause de son courage, et le Beau par certains panégyristes, Albert a été un des trois personnages principaux de l'Allemagne du douzième siècle ; il n'a eu ni la glorieuse renommée du Hohenstaufen Frédéric Barberousse, ni la carrière brillante du Welf Henri le Lion, auquel l'associe une chanson populaire de la Basse-Saxe :

Das waren drei Herren
Die konnten die Welt verkehren ;

mais seul il a fait œuvre durable.

La Marche du nord, à son avènement, ne dépassait pas l'Elbe. C'était un très petit pays, infertile et peu peuplé, défendu contre les incursions des Slaves par une série de forteresses, Salzwedel à l'ouest, Tangermünde, Arnebourg et Werben à l'est. Albert résolut d'agrandir son domaine, et, s'il fut souvent incommode à ses voisins allemands, se montra surtout redoutable à ses voisins slaves. Dès 1136, il prenait pied dans le pays des Hévelliens. C'est alors probablement qu'il s'allia à un de leurs chefs, Pribislaw de Brandebourg, converti au christianisme ainsi que sa femme Petrussa. Pribislaw n'avait pas d'enfant : il commença par donner au fils d'Albert, son filleul, le pays de Zauche, au sud de ses possessions, puis il désigna Albert lui-même comme son héritier. En attendant l'ouverture de cette succession, le margrave guerroya contre les Slaves païens : les immenses forêts de la Priegnitz, au nord de la Havel, où Otton de Bamberg avait voyagé cinq

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jours sous une voûte de feuillage, furent presque entièrement conquises, et une croisade, prêchée par saint Bernard de Clairvaux en 1147, porta momentanément les armes germaniques jusqu'aux rives de l'Oder. Trois ans après mourait Pribislaw, ou plutôt Henri, du nom chrétien qu'on trouve sur certaines de ses monnaies. Albert, favorisé par la reine Petrussa, s'empara aisément de Brandebourg et du pays environnant ; acquisition de premier ordre, qu'un retour offensif des Wendes compromit en 1157, mais qu'il recouvra définitivement dès la même année. Désormais la Marche du nord, accrue de plus du double, prit le nom de *Marche de Brandebourg*.

Tout en surveillant d'un œil attentif les événements de l'Empire, auquel le rattachait plus étroitement sa dignité récente d'archi-chambellan, et en luttant à diverses reprises contre le duc de Saxe et de Bavière, Henri le Lion, son rival détesté, Albert l'Ours travailla à mettre en valeur ses territoires. Ceux-ci ne s'étendaient pas encore bien loin du côté de l'est : Spandau était le dernier poste à la frontière des pays slaves, et on a calculé que la Zauche, le Havelland et la Priegnitz réunis formaient à peine le quart de la province actuelle de Brandebourg. Les Wendes, durement traités par les envahisseurs, avaient presque disparu : baptisés de force, surtout exploités et accablés d'impôts par les Saxons que le chroniqueur Helmold déclarait « plus enclins à augmenter les tributs qu'à conquérir des âmes au Seigneur », ils s'étaient retirés pour ne pas subir le poids d'un tel esclavage *(servitutis hujus modi onus)*. Un édit du comté de Schwerin en 1170 n'ordonnait-il pas de pendre au premier arbre tout Slave rencontré dans un endroit écarté *(per avia)* et qui ne pourrait y justifier sa présence ! Albert l'Ours, qui n'était certainement pas plus tolérant, se trouva maître d'un pays presque désert. Pour le peupler, pour y défricher les forêts et y dessécher les marécages, il recourut à un moyen qui devait plus tard être souvent employé par les Hohenzollern : il appela des colons étrangers, surtout des Allemands des bords du Rhin, et aussi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des Hollandais, voire des Zélandais et des Flamands, de ces hommes qui, dit le chroniqueur, « habitent près de l'Océan et supportaient la violence de la mer » *(patiebantur vim maris)*. Ces colons firent merveille (1). Le sol fut peu à peu conquis à l'agriculture et une souche solide de paysans créée. Les villes en même temps, où seuls quelques pêcheurs wendes étaient demeurés, reçurent un flot de nombreux habitants qui en firent des centres d'industrie et de commerce; dès le temps d'Albert l'Ours, Salzwedel, Tangermünde, Werben, Osterbourg et Brandebourg furent dotées de privilèges municipaux. Brandebourg devint une petite capitale où, du haut d'une colline, l'ancien temple du dieu à trois têtes, Triglaff, transformé en une église dédiée à la Vierge (la *Marienkirche)*, dominait le pays de sa masse imposante. Enfin le clergé, bien organisé sous la direction de l'archevêque de Magdebourg dont relevaient les évêchés restaurés de Brandebourg et de Havelberg, construisit de tous côtés églises et couvents, et prit possession des âmes, pendant qu'un contingent serré de nobles allemands, établis dans des châteaux forts *(Burgen)*, donnaient au pays la force militaire indispensable. Partout la brique remplaça le bois dont s'étaient presque exclusivement servis les Wendes; partout le génie allemand se substitua au génie slave. C'était comme l'éclosion sur un sol vierge d'une civilisation, très primitive encore, mais pleine de sève.

Lorsque Albert l'Ours mourut, le 18 novembre 1170, l'œuvre était, sinon achevée, du moins largement ébauchée. Elle se continua sous ses descendants. Otton Ier (1170-1184) appela des moines de Cîteaux qui bâtirent le cloître de Lehnin dans une solitude au sud de la Havel; il n'en reste aujourd'hui que de médiocres débris, à l'ombre d'arbres séculaires, une église fortement restaurée et deux maisons en brique, dont l'une sert de musée, après avoir abrité souvent, sous ses

(1) *Et venerunt adducti de finibus Oceani populi fortes et innumerabiles, et obtinuerunt terminos Sclavorum, et aedificaverunt civitates et ecclesias, et increverunt divitiis super omnem estimationem.* (HELMOLD, I, 35, dans les *Mon. Germ. hist., Scriptores*, XXI, 82.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plafonds en ogive, les margraves et électeurs de Brandebourg en visite (1) ; mais le souvenir de l'antique abbaye, des travaux de défrichement de ses moines au milieu des lacs et des bois de pins de la Zauche, où ils possédèrent longtemps de vastes domaines, plane toujours sur ce coin paisible, que trouble seul à longs intervalles le bruit d'un petit chemin de fer à voie étroite. Sous Otton II (1184-1205) et Albert II (1205-1220), le progrès s'accentua ; depuis la ruine des Welfs, à la fin du douzième siècle, les margraves de Brandebourg étaient les plus puissants princes de la région, et la suzeraineté que leur imposa un moment l'archevêque de Magdebourg, ne nuisit pas trop à leur prestige.

Les fils d'Albert II, Jean Ier et Otton III, régnèrent en commun de 1220 à 1266 (2). Ce fut pour la Marche une époque d'expansion et de grandeur inouïes. De tous les côtés elle s'agrandit, aux dépens des Wendes païens, des Slaves chrétiens qui déjà enveloppaient ceux-ci à l'est et au nord, et même de certains princes allemands. Les deux margraves procédèrent tantôt par des achats, tantôt par des mariages, tantôt par des guerres. Ils commencèrent par acquérir d'un chef wende les pays de Teltow au sud de la Sprée et de Barnim au nord, ce dernier allant jusqu'à l'Oder ; c'étaient deux débris d'une principauté qui s'était appelée *Sprewa* et avait eu pour capitale Kœpenick. Puis, après avoir rejeté la suzeraineté humiliante de l'archevêque de Magdebourg, Jean et Otton pénétrèrent en Poméranie les armes à la main, et profitant de la retraite des Danois, vaincus à Bornhöved (1227), imposèrent des obligations de vassalité aux ducs de Demmin et de Wolgast ; ces nobles vassaux durent céder tour à tour Stargard en 1236, et le vaste territoire de l'Ucker (Uckermark) en 1250. Vers la même époque, moitié par la force, moitié à prix

(1) Cette maison, dite aujourd'hui *Konigshaus*, n'a pas été oubliée par les empereurs de notre temps, et Frédéric III s'y est particulièrement intéressé. La fondation de Lehnin remonte à 1180, d'après la *Chronica marchionum brandenburgensium*, publiée par Sello, en 1888, dans les *Forschungen zur brdg. u. preuss. Gesch.*

(2) Jean Ier mourut en 1266, Otton III en 1267.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'argent, les margraves acquirent du duc silésien de Liegnitz les pays de Lebus et Sternberg des deux côtés de l'Oder (1253). C'était prendre pied en territoire polonais : l'évêché de Lebus, qui continua à relever de l'archevêché de Gnesen, devint un évêché allemand, et bientôt les possessions sur la Wartha s'arrondirent des pays de Cüstrin, Landsberg et Soldin (vers 1260). Au sud, Otton III avait reçu des domaines en haute Lusace, en gage de la dot de sa femme Béatrix, fille de Wenceslas de Bohême ; la dot n'ayant pas été payée, et Otton ayant rendu certains services à la Bohême, le roi Ottokar II lui céda en 1255 tout le margraviat de haute Lusace.

A la suite de ces belles acquisitions territoriales, la Marche de Brandebourg couvrait une étendue considérable. Des villes nouvelles, destinées à un brillant avenir, comme Berlin-Cœlln et Francfort-sur-l'Oder, avaient été fondées; l'agriculture et l'industrie florissaient, et telle était l'influence des Ascaniens qu'Otton III put un moment briguer la couronne impériale, en 1256.

A la mort des deux frères, le Brandebourg fut partagé entre leurs enfants, suivant un pacte de 1258 : deux lots de même valeur avaient été faits, et chaque ligne devait conserver le sien, indivisible, la dignité d'archi-chambellan et le droit électoral, qui s'y était joint peu à peu, devant toujours appartenir à l'aîné de la Maison. Les descendants de Jean régnèrent à Stendal, ceux d'Otton à Salzwedel. Il y eut dès lors une marche *johannienne* et une marche *ottonienne*, mais cette division ne compromit pas l'œuvre commune, grâce à l'accord tacite qui s'établit entre agnats. C'est durant la seconde partie du treizième siècle que furent ajoutées à la Marche d'importantes parties de la Lusace et de la Misnie, sur la haute Elbe et ses affluents, et que les ducs de Pomérellie ou de Danzig devinrent feudataires du Brandebourg. C'est alors aussi (vers 1270) que fut fondé près d'Eberswalde le grand cloître cistercien de Chorin, digne émule de celui de Lehnin, dont les ruines monumentales étonnent encore aujourd'hui le voyageur, lorqu'il voit leur masse de brique rouge surgir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soudain de l'épaisseur de la forêt. Otton IV (1266-1303), surnommé *à la flèche (mit dem Pfeil)* à cause d'une blessure reçue à la guerre, est un des plus connus des margraves de cette époque : ami des poètes et auteur lui-même de petits vers d'amour, il a été l'objet de plus d'une légende naïve. Les inconvénients du régime étaient surtout d'ordre intérieur : le grand nombre des margraves portait atteinte à leur pouvoir et les rendait singulièrement besogneux. Suivant un récit, assez fabuleux, il est vrai, on vit vers 1280 dix-neuf margraves s'assembler près de Rathenow, pour déplorer la misère des temps et discuter les moyens de subvenir à leur pauvreté.

La famille des Ascaniens jeta pourtant son plus vif éclat sous le règne de Waldemar le Grand, qui en 1317 se trouva seul margrave, par la mort de tous ses frères ou cousins. Waldemar était de taille herculéenne, et d'esprit hardi, un vrai paladin du Moyen Age. Il avait dû en 1309 céder à l'Ordre Teutonique ses droits sur la Pomérellie, à l'embouchure de la Vistule ; mais il soutint, sans en être ébranlé, une lutte terrible contre une coalition où étaient entrés, à côté de princes voisins jaloux de sa puissance, les trois rois de Pologne, de Suède et de Danemark. Il réussit ensuite à acquérir en 1319 les pays silésiens de Crossen, Züllichau et Schwiebus. Malheureusement une mort prématurée l'enleva à vingt-huit ans, et sa dépouille reposait à peine au cloître de Chorin, quand son pupille, Henri de Landsberg, le dernier de la race, s'éteignit en 1320.

La disparition de l'illustre Maison qui régnait depuis près de deux cents ans, fut un coup terrible pour le Brandebourg. Du moins les Ascaniens avaient non seulement réalisé de vastes conquêtes, mais donné à leur état une organisation extraordinairement forte : une bonne partie de leur œuvre leur survécut.

Comme il y a un milieu géographique, il y a également un milieu historique où naissent et croissent les états. Les Ascaniens avaient été étrangement favorisés par la constitution de l'empire qui les enveloppait. Le Saint-Empire Romain

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de nation germanique avait, en effet, pour fondement une conception antique du monde, empruntée à la fois aux Romains et à Charlemagne; c'était non un état, mais une façon d'être de l'univers, et l'empereur apparaissait moins comme un roi national, le roi de Germanie, que comme le chef temporel de la chrétienté, associé au pape pour exercer une sorte de ministère sacré et international. Tel le montre le *Sachsenspiegel* ou *Miroir de Saxe*, un des plus vieux recueils de droit germanique, rédigé au début du treizième siècle par le chevalier Ecko de Repkow, un vassal du Brandebourg. Une copie manuscrite du *Sachsenspiegel*, qui se trouve à la bibliothèque de Berlin, renferme une miniature représentant, sous une forme naïve, l'origine du Saint-Empire : des hauteurs de l'empyrée, Dieu, dont on aperçoit la tête pourvue d'une barbe à double pointe, remet au pape et à l'empereur les deux glaives du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Ce que l'empereur gagnait en majesté semi-divine, il le perdait en pouvoir réel, et les maisons princières, tout en ne refusant pas de lui rendre hommage et d'accepter les grands offices de sa cour, ne se faisaient pas faute de lui désobéir et vendaient cher leurs services. Frédéric Barberousse ayant demandé un jour à un juriste s'il était vrai qu'il fût le maître du monde *(dominus mundi)* : « Oui », lui répondit-on, « sauf en ce qui concerne la propriété » *(sine proprietate)*. L'empereur touchait à peine au réel. Tandis qu'il s'occupait des intérêts du monde ou disputait au pape une primauté idéale, les princes allemands accroissaient sans bruit l'étendue de leurs domaines directs et le nombre de leurs sujets ; les plus considérables se mirent bientôt hors de pair, s'arrogeant peu à peu le droit exclusif d'élire l'empereur, et devenant de véritables souverains, à peu près indépendants du chef qu'ils voulaient bien se donner. Dans ce collège électoral, vaguement constitué dès le douzième siècle, les margraves de Brandebourg étaient entrés de bonne heure : le *Sachsenspiegel* les y fait figurer vers 1230, et au milieu du treizième siècle ils comptaient parmi les sept grands personnages qui avaient accaparé le droit élec-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toral. Privilège précieux pour le présent, et plein de promesses pour l'avenir.

D'autre part, au milieu du monde féodal germanique où tant de princes, à commencer par le roi allemand, disposaient de plus de titres que de ressources, les Ascaniens s'étaient créé une situation particulière en exploitant la charge de margrave *(Markgraf,* comte de la Marche), c'est-à-dire de chef d'un pays frontière, aux dimensions élastiques. Le margrave ou marquis n'était pas un comte ordinaire; il ressemblait plutôt à un duc, dont le titre lui fut parfois donné. Très éloigné du centre, il était par conséquent peu surveillé : il pouvait aspirer à plus d'autorité sur ses vassaux qu'aucun autre prince. Chargé de guerroyer contre des tribus païennes, il pouvait se placer pour ainsi dire en dehors de l'Empire par ses conquêtes. Les Ascaniens avaient su profiter de ces chances de fortune.

Bien qu'il fût avant tout un chef militaire, le margrave disposait d'une autorité judiciaire exceptionnelle. Si dans la Vieille Marche *(Altmark)*, à l'ouest de l'Elbe, il jugeait au nom du roi *(unter Königsbann)*, dans les territoires conquis sur les Wendes, à droite du fleuve, il jugeait en son propre nom. Pour employer l'expression du *Sachsenspiegel*, il jugeait, non pas en vertu de l'hommage prêté à l'Empire *(bei des Reiches Huld)*, mais en vertu de l'hommage prêté à lui-même *(dingt bei sein selbst Hulden)* (1). Malgré la suzeraineté théorique de l'empereur, il était en fait justicier suprême dans le pays transalbin, et déléguait ensuite à d'autres ses pouvoirs juridiques.

Au-dessous de lui, pour administrer et rendre la justice, il avait peu à peu établi des intermédiaires, aussi étroitement subordonnés que possible. Sans doute on vit se maintenir quelque temps dans la Vieille Marche des *burgraves* ou comtes de châteaux *(Burg Graf)*, officiers militaires et judiciaires assez indépendants, comme il y en avait dans le reste de l'Alle-

(1) Il n'y a pas de raison péremptoire pour rabaisser l'autorité judiciaire du margrave, si avec divers savants allemands on traduit *Hulde*, non par *Huldigung* (hommage), mais par *Huld* (grâce, bon plaisir). Cf. Spangenberg, 501.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

magne ; mais à l'est de l'Elbe, il n'en exista jamais qu'un, le burgrave de Brandebourg, et cette vieille institution féodale disparut complètement dès le début du treizième siècle. Toute la Marche fut alors gouvernée par des *avoués (Vögte)*, délégués directs du margrave. Le pays était divisé, en dehors des territoires ecclésiastiques, en districts (une trentaine vers 1250), où les avoués veillaient à la sûreté publique, géraient les domaines et percevaient les impôts. Comme le margrave réservait au tribunal de sa cour le jugement de ses *ministériels* et vassaux, qu'il recevait ou même provoquait les plaintes des paysans et bourgeois, qu'il ne nommait jamais ni à titre héréditaire, ni à titre viager ses avoués, ceux-ci furent et demeurèrent de véritables fonctionnaires, qui ne purent jamais se flatter de démembrer le pouvoir central à leur profit.

Avec ses avoués dociles, le margrave dirigeait presque en souverain une population, à laquelle il était pour ainsi dire antérieur, et qui consistait en nobles vassaux, ecclésiastiques, bourgeois et paysans, appelés et installés par lui dans leurs bénéfices, fiefs, villes ou villages. La conquête du pays slave avait été opérée par les Ascaniens, non avec de nobles compagnons, presque leurs pairs, mais avec une armée de vassaux ou de mercenaires, qui n'avaient pas de droits à opposer aux leurs. L'ancienne population slave avait d'ailleurs disparu, et parmi les milliers de colons allemands qui avaient pris sa place, s'il y avait des hommes de condition militaire *(milites)*, la majorité étaient des agriculteurs ou des artisans.

Dans un état créé de toutes pièces, il n'y avait pas de place pour des Ordres *(Stände)* puissamment organisés. Une fois les burgraves évincés, il ne resta plus en fait de nobles que des *ministériels*, pourvus de fiefs de cour *(Hoflehen)*, avec les charges d'écuyer, de maréchal, de chambellan ou d'échanson, et des *chevaliers (milites)*, pourvus de fiefs virils *(Mannlehen)*, avec obligation de service militaire. Cette noblesse, au sein de laquelle ministériels et chevaliers fusionnèrent, fut avant tout une noblesse de service, incapable de faire pièce au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

margrave ; à peine s'il subsista dans la Vieille Marche quelques seigneurs, relevant immédiatement de l'empereur. La plupart des fiefs étaient de faible étendue, et du reste exempts d'impôts seulement jusqu'à concurrence de six manses *(mansus, Hufe)* pour un chevalier et de quatre pour un écuyer (1). Le clergé, tant séculier que régulier, chargé de procéder à la conquête religieuse qui allait de pair avec la conquête militaire, avait été richement doté ; mais aucun de ses membres n'était parvenu à l'immédiateté d'Empire. Tous étaient subordonnés à l'autorité margraviale. Les évêques de Brandebourg durent même, après un long conflit, au douzième et au treizième siècle, abandonner aux Ascaniens la jouissance des dîmes ecclésiastiques. Bourgeois et paysans ne pouvaient prétendre à plus d'indépendance. Les villes, bourgs et villages n'avaient-ils pas été créés par les margraves, à l'aide d'entrepreneurs, qui, une fois leur mission remplie, étaient devenus des maires ou baillis *(Schulzen)*, présidents de tribunal et percepteurs d'impôts ! Sans doute certaines villes avaient obtenu de larges franchises, d'autant plus larges qu'elles avaient pour se développer plus de difficultés à vaincre ; mais ces cités, pourvues de chartes municipales, et administrées par leur bailli héréditaire et leurs conseillers, demeuraient soumises au margrave ; à plus forte raison les villages, qu'habitaient des paysans à fiefs *(Lehnbauern)* ou de simples maisonniers *(Cossati, Kotseter)* (2).

Grâce à la subordination de toutes les classes sociales, les Ascaniens exerçaient dans la Marche un pouvoir d'une simplicité patriarcale. Ils avaient déjà un conseil embryonnaire où figurait en première ligne le scribe ou notaire *(Scriptor, Notar)*, le futur protonotaire ou chancelier. Ils avaient en même temps perfectionné leur système financier et militaire, de manière à se procurer des ressources relativement considérables (3). Ils disposaient d'une foule de droits régaliens,

(1) Le ou la manse *(Hufe)* était une étendue de terre très variable (entre neuf et quatre-vingt-dix hectares), changeant de village en village suivant le droit en vigueur (droit de Lübeck, de Magdebourg, etc.).

(2) De *Koth*, baraque, cabane.

(3) Voir pour les détails SPANGENBERG.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

droit de frapper monnaie, droit de coupe dans les forêts, droit d'exploiter les mines et salines, droit de lever des impôts de tout genre, impôts directs comme l'impôt foncier par arpent dans les campagnes et par immeuble dans les villes, ou impôts indirects comme les traites et péages ; en cas de nécessité, ils avaient recours à l'aide ou contribution volontaire *(petitio, Bede)*, ressource extraordinaire qui ne tarda pas à devenir ordinaire (1). D'autre part, les habitants de la Marche devaient tous plus ou moins, à l'origine, le service militaire. Si les paysans non propriétaires en avaient été exemptés, les autres y étaient astreints dans les forteresses ou à l'armée, ainsi qu'à certaines corvées *(Spanndienst)*. Les bourgeois entretenaient leurs murailles et servaient à l'armée. Les chevaliers et écuyers devaient à toute réquisition se présenter avec quelques hommes d'armes. A cette milice féodale, d'ailleurs, s'étaient jointes de bonne heure (dès le treizième siècle) des troupes soldées.

Les institutions primitives de la Marche s'altérèrent au cours des siècles. Toujours besogneux, les margraves battirent monnaie avec leurs droits et prérogatives. Depuis le temps d'Albert l'Ours, de nombreuses donations ou aliénations furent faites en faveur des évêques, chapitres et monastères, et ensuite en faveur de nobles vassaux, de villes, ou même de simples bourgeois. Aux aliénations de terres et de droits pécuniaires qui ne frappaient que la bourse, succédèrent des aliénations de droits de juridiction qui portèrent atteinte à l'autorité politique. Entre les margraves et leurs sujets se glissèrent des seigneurs : les villages furent soustraits à la juridiction margraviale, tandis que les villes s'émancipaient à prix d'argent. Enfin, obligés de recourir fréquemment aux aides ou contributions volontaires, les derniers Ascaniens virent leurs vassaux et sujets regimber : ils furent contraints de signer avec eux des contrats onéreux *(Bedeverträge)*, comme ceux de 1280 et de 1282, et d'admettre que pour

(1) D'après une chronique de Colmar, du treizième siècle, le revenu total des Ascaniens était évalué à 50 000 marcs par an.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toute aide il faudrait désormais le consentement de quelques chevaliers et bourgeois. Ce fut le début des États provinciaux, qui à leur contrôle financier allaient bien vite ajouter un contrôle politique.

A cette diminution de la puissance margraviale correspondait l'influence plus grande de certains éléments sociaux. Les villes de la Marche, notamment, étaient devenues nombreuses et prospères : il s'en était fondé plus de cent au milieu du treizième siècle; plusieurs, comme Stendal, Salzwedel, Brandebourg ou Francfort-sur-l'Oder, s'étaient affiliées à la grande corporation marchande de la Hanse; toutes avaient obtenu des franchises, dont d'énormes statues de Roland, figures naïves et disgracieuses, étaient le symbole ordinaire : tel le Roland colossal, en pierre, un des plus anciens de l'Allemagne, qu'on voit encore aujourd'hui devant l'hôtel de ville de la Neustadt, à Brandebourg, et qui, dans une pose archaïque, élève à plus de cinq mètres de hauteur le glaive de justice. Brandebourg brillait au premier rang de ces villes (1). « C'est d'elle », disait en 1315 un margrave, « que nous avons reçu le titre de notre principauté et que tout notre domaine a tiré son origine, comme les ruisseaux découlent de la source. » Cependant deux anciennes bourgades de pêcheurs qui formaient sur la Sprée une cité double, Berlin et Cœlln, commençaient à rivaliser avec Brandebourg, mieux placées qu'elle pour servir d'entrepôt commercial entre les pays bohémiens et la mer, ainsi que de centre politique à la principauté. Après avoir reçu la constitution de Magdebourg, Berlin avait passé la sienne à son tour à Francfort-sur-l'Oder. On ne songeait pas encore à discuter l'étymologie du nom, qui vient peut-être des mots celtiques, *ber* (petit) et *lyn* (lac); on ne cherchait pas non plus à le faire dériver du mot *Bär* (ours) pour rattacher l'origine de la ville au premier mar-

(1) Elle se composait déjà, comme aujourd'hui, de trois parties : l'île de la cathédrale *(Dom Insel)* où avait été peut-être la *Burg* primitive ; l'*Altstadt* avec le village de Pardwin sur la rive droite de la Havel ; la *Neustadt*, fondée vers la fin du douzième siècle sur la rive gauche. Cf. l'article de Meier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grave, Albert l'Ours. Ce n'est que tardivement qu'on a placé un ours dans les armes de Berlin ; ses sceaux les plus anciens portaient seulement l'aigle de Brandebourg.

Lorsque la dynastie des Ascaniens s'éteignit, en 1320, les forces et les richesses qu'ils avaient créées se trouvèrent en péril. Les princes voisins, que Waldemar le Grand avait tenus en échec, fondirent tous sur son héritage, et ce fut une véritable curée, jusqu'au jour où l'empereur Louis de Bavière trancha la question d'une façon imprévue, en investissant de la Marche et de la dignité électorale son fils aîné, Louis, âgé de huit ans (juin 1324). Sous le gouvernement des Wittelsbach (Louis le Vieux, et, après 1351, ses deux frères consanguins, Louis le Romain et Otton V le Fainéant), le Brandebourg fut à la fois démembré et profondément troublé au dedans. Les acquisitions faites en Silésie et en Misnie furent perdues; les ducs de Poméranie secouèrent, en 1338, la suzeraineté brandebourgeoise et enlevèrent une partie de l'Uckermark et de la Priegnitz; les deux Lusaces furent successivement cédées à la Maison de Luxembourg, en 1350 et 1368. D'autre part, le pays foulé, écrasé d'impôts, se souleva, et aux États de Berlin, en 1345, chevaliers et villes se liguèrent pour imposer au gouvernement le contrôle de leurs délégués. L'apparition d'un faux Waldemar mit le comble au désordre, d'autant plus que l'empereur, Charles IV de Luxembourg, soutint pendant deux ans l'imposteur (1348-1350). Enfin, en 1363, un contrat assura au fils aîné de Charles IV la succession de Brandebourg, et dix ans plus tard, comme Otton V semblait vouloir violer ses engagements, l'empereur se fit céder la Marche par le traité de Fürstenwalde (1373). A la domination des Wittelsbach se substituait celle des Luxembourg.

Charles IV avait déjà fait ses preuves en Bohême et dans l'Empire. Il avait notamment, par la Bulle d'Or de 1356, consolidé les prérogatives des électeurs et assuré l'avenir de leurs électorats, en imposant l'ordre de succession par primogéniture. Le Brandebourg devait en profiter. Charles s'y montra

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aussi bon administrateur que dans ses possessions patrimoniales, et son règne eut d'abord d'excellents résultats. Il prit des mesures pour faciliter la navigation de l'Elbe et de l'Oder, encouragea l'agriculture, et favorisa le commerce par le rétablissement de bons rapports avec la Hanse. S'il ne put restaurer l'ancienne puissance margraviale, il rendit du moins aux campagnes et aux villes l'ordre et la prospérité. Le terrier *(Landbuch)* de 1375 est un document précieux qui atteste la sollicitude éclairée de son gouvernement pour l'électorat, de même que les débris de ses immenses constructions en brique, à Tangermünde, rappellent sa prédilection pour la vieille cité de l'Elbe.

Malheureusement, Charles mourut en 1378, laissant les territoires brandebourgeois partagés entre ses fils cadets, Sigismond et Jean, qui les traitèrent fort mal. Sigismond, bien qu'il eût reçu la grosse part, ne songeait qu'aux couronnes de Pologne et de Hongrie; il échoua à Varsovie, ce qui préserva peut-être le Brandebourg de l'absorption dans le royaume polonais, mais il réussit à Bude (1387). Deux ans après, il engageait la Marche proprement dite pour 500 000 florins d'or à ses cousins Josse et Procope de Moravie; plus tard, quand il eut hérité de son frère Jean la Nouvelle Marche à droite de l'Oder, il l'engagea à l'Ordre Teutonique (1402). L'impuissance de l'empereur Wenceslas, déposé en 1400, et les troubles de l'Empire, les querelles des membres de la Maison de Luxembourg, les exactions de Josse de Moravie, « le grand trompeur », le brigandage des nobles brandebourgeois, dont les plus tristement fameux sont les deux frères Hans et Thierry de Quitzow, enfin les luttes entre villes et nobles, ruinèrent l'électorat de Brandebourg et le mirent à deux doigts de sa perte. La mort de Josse de Moravie, en 1411, fut le salut. Sigismond, resté seul maître de l'Empire, promit de mettre fin à l'anarchie dans la Marche, et en chargea un de ses plus dévoués partisans, Frédéric de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg.

Le Brandebourg avait alors perdu la haute situation que les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ascaniens lui avaient assurée dans l'Empire. Non seulement son expansion territoriale avait été arrêtée de tous côtés, mais il s'était vu dépouillé de quelques possessions importantes (comme la Nouvelle Marche). Il était réduit à quatre provinces principales, l'Altmark à gauche de l'Elbe, la Mittelmark entre l'Elbe et l'Oder, la Priegnitz au nord-ouest, et l'Uckermark, quelque peu diminuée, au nord-est. Au dedans, les vieilles institutions s'étaient déformées, et l'autorité

margraviale avait subi de rudes assauts. Cependant l'avenir n'était pas absolument compromis. Il y avait encore sur l'Elbe, et entre ce fleuve et l'Oder, une masse compacte de territoires, le noyau solide d'une belle principauté. D'autre part, le pouvoir du margrave demeurait supérieur à celui de la plupart des princes allemands : les *États (Staaten)* n'étaient que des conseils locaux, représentant non pas l'ensemble de la Marche, mais chacun de ses districts, États de Lebus, de Barnim, de Teltow, de la Zauche, ou du Havelland ; ils ne pouvaient l'emporter sur le margrave qui déjà personnifiait « l'État » brandebourgeois. Les grandes seigneuries étaient rares et l'abondance des petites les rendait peu redoutables. Aucune ville,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même associée à la Hanse, n'était parvenue à la fortune et à l'indépendance de Hambourg ou de Lübeck ; aucune n'était devenue ville impériale. Partout d'ailleurs, dans les villes comme dans les villages, le margrave avait conservé sa suzeraineté princière *(Fürstliche Obrigkeit)*, et ses avoués, chargés de surveiller les baillis bourgeois ou seigneuriaux et les tribunaux ecclésiastiques, travaillaient à ce que ce ne fût pas un vain mot.

Les Hohenzollern, véritables successeurs des Ascaniens, allaient utiliser ce qui restait de leur œuvre pour la reprendre et la poursuivre, aussi bien au dedans qu'au dehors.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II

LES ORIGINES DES HOHENZOLLERN
LEUR AVÈNEMENT EN BRANDEBOURG (1061-1417) (1)

Les Hohenzollern, comme les Hohenstaufen et les Habsbourg, sont d'origine souabe. Le berceau de leur famille paraît avoir été le pays entre haut Neckar et haut Danube, auquel le Jura souabe ou Rauhe Alp prête le relief monotone de ses calcaires : pays plutôt pauvre, mais agreste, où les petits affluents des deux rivières maîtresses serpentent entre les hauteurs boisées, dans des vallées étroites, véritables couloirs au fond desquels sont tapis de rares villages; les croupes de la montagne se suivent parallèles comme dans le Jura français ou suisse, en général couvertes de sapins, au milieu desquels émergent de distance en distance d'énormes blocs de rochers en forme de tours ou d'aiguilles. A mesure qu'on va vers le nord, les sites deviennent plus sauvages, les parois plus abruptes, au-dessus du plateau wurtembergeois. Là, au faîte d'un mamelon isolé qui lui fait un socle gigantesque, se dresse le château de Zollern, dont la première construction est d'une date inconnue. Une gravure sur cuivre de Mathias Merian, du

(1) Sources : Outre les *Monumenta Germaniae historica* et le *Codex* de Riedel, les *Monumenta Zollerana*, publiés par Stillfried et Märker (sept volumes et tables, Berlin, 1852-1866), avec un volume de supplément, par Grossmann et Scheins (1890).

Ouvrages : Outre les histoires générales, la *Genealogie des Gesammthauses Hohenzollern* de Grossmann, Berner, Schuster et Zingeler (in-4°, 1905), et de nombreux articles, parus soit dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.* (comme celui de Berner, *Die Abstammung und die älteste Genealogie der Hohenzollern*, VI, 1893), soit dans un recueil qui est un superbe monument, élevé à la gloire de la Maison de Brandebourg, le *Hohenzollern Jahrbuch*, publié à Berlin, par P. Seidel, depuis 1897.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

milieu du dix-septième siècle, montre des bâtiments spacieux aux élégantes tourelles, enserrés dans une enceinte fortifiée ; c'est sans doute l'ancien manoir, tel qu'il existait au quinzième siècle; les débris en sont malheureusement peu reconnaissables aujourd'hui, au milieu des immenses travaux de restauration entrepris de 1851 à 1859 par la piété plutôt fâcheuse du roi Frédéric Guillaume IV.

Quand on s'élève sur les pentes escarpées, que des sapins ombrageaient plus ou moins jadis et qui sont plantées à présent d'arbres d'essences variées, forêt verdoyante et touffue que traverse une belle route en lacets, on a l'impression de gravir une montagne transformée en un superbe parc. En haut, on arrive tout à coup à une porte monumentale dont l'ogive est surmontée par un haut relief figurant l'électeur Frédéric Ier, en grand appareil guerrier, tout bardé de fer sur un cheval au galop, à peu près tel que le représente un de ses anciens sceaux : outre son nom et ses titres, on a gravé à côté les dates de son règne en Brandebourg (1415-1440), et des vers allemands qui racontent les destinées de la Burg, élevée par Zollern, Nuremberg et Brandebourg, et reconstruite par la puissante Prusse. Plus haut plane un aigle héraldique avec la légende : « Vom Fels zum Meer » (du rocher à la mer), qui symbolise les étonnantes étapes de la Maison. Par une montée tortueuse, tantôt à ciel ouvert, tantôt sous de longues et sombres voûtes de pierre, on se rend de la porte de l'aigle au château proprement dit. Malgré les efforts faits pour respecter le style du quatorzième ou du quinzième siècle, malgré la profusion des créneaux et des tourelles à la cime pointue, on n'a pas réussi à reconstituer la vision du passé : tout a un faux air de vieux neuf, et même l'antique chapelle, qui renferme des reliefs naïfs du onzième siècle, a été en partie gâtée par des arrangements modernes. De même, les salles magnifiques de l'intérieur, faites surtout pour la parade, salle généalogique, salles des comtes ou des empereurs, n'ont qu'un intérêt très relatif, quoique des peintures y retracent une foule de légendes à la gloire des Hohenzollern et les traits

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus ou moins fidèles de quelques anciens électeurs. Du moins, la vue qu'on a par les fenêtres à meneaux, ou du chemin de ronde circulaire, est admirable, bornée au sud et à l'est par les contreforts de la Rauhe Alp, mais étendue vers le nord et l'ouest jusqu'aux lointains horizons des monts de Franconie, de la Forêt Noire et des Vosges. On se rend compte de la supériorité que donna aux comtes de Zollern leur établissement dans cette situation éminente, dominant la riche vallée du Neckar, nid d'aigle presque inaccessible, observatoire commode, point de départ excellent pour cette course à la mer et à la fortune que leur préparait le destin !

Dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Brandebourg*, Frédéric II a rappelé, non sans ironie, les fabuleuses origines de sa race, inventées par des historiens de cour, et destinées, en associant les Hohenzollern aux Habsbourg, à les faire descendre soit des Colonna romains, soit du Saxon Witikind. Lui-même, s'appuyant sans doute sur les recherches d'un savant du seizième siècle, Jean Herold Basilius, prétend reconstituer la liste de ses aïeux jusqu'à Tassilon, premier comte de Hohenzollern vers l'an 800. La généalogie ainsi établie n'inspire pas plus de confiance que les précédentes ; elle encouragea des publicistes à remonter de Tassilon jusqu'à Adam, avec autant d'aisance qu'Albert l'Achille au quinzième siècle était remonté jusqu'aux Troyens (1). Ce qui est certain, c'est que le nom de Zollern *(Zolre* ou *Zolorin)* apparaît pour la première fois dans un document authentique, au milieu du onzième siècle : la continuation des Annales d'Hermann d'Ufenau *(Herimannus Augiensis)* mentionne à l'année 1061 la mort violente de Burchard et Wezil de Zolorin (2). A partir de ce moment, mais encore à de longs intervalles, l'histoire cite des comtes de Zollern, des Burchard, des Conrad et des Frédéric. Un manuscrit du quinzième siècle, où Erasme Sayn de Freisingen a sans doute recopié une généalogie établie vers l'an 1200 (3),

(1) Voir sur la question l'article de Berner.
(2) *Mon. Germ. Hist., Scriptores,* VII, 272 et XIII, 732.
(3) *Ibid.*, XXIV, 78.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

permet d'affirmer la parenté des comtes de Zollern et des burgraves de Nuremberg, ancêtres mieux connus des électeurs de Brandebourg et rois de Prusse. Ce n'est pas, en effet, dans leur pays d'origine, c'est, comme on l'a dit, par une série de transplantations successives dans l'Allemagne centrale et septentrionale que les Hohenzollern ont acquis puissance et gloire.

Tandis que la branche principale demeurait en Souabe, un cadet alla fonder une autre ligne en Franconie, où ses descendants devinrent dès la fin du douzième siècle burgraves de Nuremberg. Le burgraviat était un office impérial. Le burgrave *(Burggraf)*, délégué de l'empereur, administrait les biens royaux, commandait en chef et exerçait le droit de haute justice dans le district qui lui était confié ; son autorité dépendait naturellement de celle du souverain, et aussi de l'étendue des domaines dans la région. Or la Franconie se trouvait être, au temps des empereurs saliens et des Hohenstaufen, la terre du roi par excellence, et le foyer de l'esprit gibelin ; le burgrave de Nuremberg, considéré alors comme le plus haut fonctionnaire impérial du pays, fut investi de grands pouvoirs militaires et judiciaires, à côté des autres représentants de l'empereur, l'échanson *(Schenk)*, le maître des forêts *(Forestarius)*, le bailli *(Vogt)*. Le premier diplôme connu qui énumère les droits du burgrave, celui de 1273, prouve à la fois l'importance de ces droits et leur origine judiciaire : le tribunal burgravial *(judicium provinciale de Nuremberch)* jugeait sans appel, à la place de l'empereur, avec une compétence qui s'étendait à la Saxe, à la Souabe, à la Franconie, et jusqu'au Rhin. Ces pouvoirs de justice n'allaient pas sans recettes importantes (produit des amendes, redevances des artisans et fermiers, taxes douanières à Nuremberg et dans d'autres villes, etc.) ; cependant le burgrave n'en retirait aucun droit de propriété et le château même de Nuremberg (la *Burg* dont il recevait son titre) n'était pas commandé par lui. Non seulement la ville de Nuremberg, devenue ville impériale, le tenait en échec, ainsi que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les princes et évêques du voisinage, notamment les évêques de Würzbourg et de Bamberg, mais il n'avait, en tant que burgrave, aucun pouvoir territorial. L'empereur avait pris ses précautions pour que son fonctionnaire demeurât dépendant.

Les Hohenzollern échappèrent aux dangers de cette subordination. Simples burgraves, ils risquaient de voir leur autorité s'affaiblir avec celle de l'empereur. Dès le treizième siècle ils surent profiter de leur situation pour s'enrichir et se fortifier par des acquisitions de biens-fonds, pour passer de la catégorie des fonctionnaires dans celle des seigneurs terriens *(Landesherren)*.

La contrée qui entoure Nuremberg est assez riante. Si le pays est peu accidenté dans les environs immédiats de la ville, qui a retrouvé sa prospérité du Moyen Age, la dépassant même de beaucoup et brisant pour s'agrandir la ceinture de ses pittoresques remparts, il le devient davantage à quelque distance, à l'ouest, du côté des collines de la Franken Höhe, et surtout au nord-est, où le Jura franconien accentue ses ondulations entre le Danube et le Mein jusqu'au nœud du Fichtelgebirge et aux sources des affluents de l'Elbe. Il y a là en somme deux régions distinctes, l'une relativement plate, dans la vallée de ce tributaire du Mein, aux noms multiples comme un oued algérien, qui s'appelle la Rezat à Ansbach, la Rednitz à Fürth, la Regnitz à Erlangen, et qui draine par ses affluents de gauche, comme l'Aisch, un plateau monotone; l'autre, plutôt montagneuse, soit sur les bords de la Pegnitz qui se fraye péniblement une route sinueuse à travers les hauteurs boisées, s'attardant à mille détours dans les frais couloirs de la « Suisse franconienne », avant d'aller baigner de ses eaux sombres les maisons à pignons et à tourelles de Nuremberg, et de rejoindre la Rednitz; soit dans les hautes vallées des deux Meins, rouge et blanc, près de Baireuth ou de Kulmbach, et dans celles de la Saale et de l'Egra qui descendent vers l'Elbe sur le versant opposé du Fichtelgebirge. Cette partie montagneuse offre une variété d'aspects, de formes et de couleurs, qui lui donne un charme vraiment pénétrant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est dans ces deux régions, qui appartinrent plus tard au cercle de Franconie et sont actuellement bavaroises, que les burgraves de Nuremberg accrurent peu à peu leurs possessions. Le comté d'Abenberg sur la Rezat, au sud-ouest de Nuremberg, fut acquis dès la première moitié du treizième siècle et forma le noyau de la future principauté d'Onolzbach ou Ansbach ; au nord-est, les biens de la Maison de Meran, dont la succession s'ouvrit à la mort du dernier duc, en 1248, échurent pour la plupart aux héritiers Hohenzollern au treizième et au quatorzième siècle : répartis surtout dans le montueux Frankenwald, autour de Baireuth et de Kulmbach, ils servirent de base territoriale à la future principauté de Baireuth. Durant deux siècles, patiemment et sans bruit, les burgraves continuèrent à s'arrondir, utilisant les ressources relativement considérables que leur assurait l'exploitation des mines du Fichtelgebirge, multipliant les achats de terres, de châteaux, de villages et de villes, à tous les seigneurs d'alentour, Hohenlohe, Nassau, Œttingen. Grâce à leur politique, à la fois habile et prudente, ils devinrent les plus grands propriétaires du pays, et la situation de leurs domaines au centre de l'Empire, à proximité des puissantes villes impériales de Ratisbonne, Nuremberg et Francfort, leur permit de jouer de bonne heure un rôle important. D'ailleurs leur attachement au principe d'ordre et de hiérarchie les portait à défendre l'autorité de l'empereur, quel qu'il fût, et les services ainsi rendus ne devaient pas tarder à être amplement récompensés.

Dès 1273, le burgrave Frédéric III de Nuremberg, dont les vieilles chroniques vantent le sens et l'esprit, contribua à mettre fin au grand interrègne et à l'anarchie qui épuisaient l'Allemagne depuis l'extinction des Hohenstaufen. Bien qu'il ne fût pas électeur, il paraît être intervenu avec force dans les délibérations qui aboutirent au choix de Rodolphe de Habsbourg ; il en porta la première nouvelle au comte, alors occupé au siège de Bâle, et qui eut, dit-on, quelque peine à se persuader qu'on ne se moquait pas de lui. Le nouvel

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

empereur ne fut pas ingrat : peu de temps après son avènement il accorda l'inféodation héréditaire du burgraviat de Nuremberg, bienfait que le burgrave reconnut cinq ans après en défendant victorieusement la cause des Habsbourg contre Ottokar de Bohême à la bataille du Marchfeld (1278). Frédéric III était loin, du reste, de se croire lié à une dynastie : n'ayant pu faire élire Albert d'Autriche après son père (1291), il n'hésita pas à se tourner vers le soleil levant, et à marier sa fille au fils d'Adolphe de Nassau. Lui mort (août 1297), ses successeurs tinrent la même conduite : Frédéric IV fit triompher à Mühldorf en 1322 la cause de Louis de Bavière contre celle de Frédéric d'Autriche, et ses fils se rallièrent à Charles de Luxembourg au lendemain de la mort du Bavarois (octobre 1347). Terres et honneurs furent le prix de ce dévouement au pouvoir, de ce loyalisme constant dans son inconstance, et l'on vit le burgrave Frédéric V, après avoir obtenu officiellement la dignité de prince d'Empire en 1363, allier sa famille par des mariages aux deux illustres Maisons de Luxembourg et de Habsbourg. Il profitait en même temps de la défaite des villes confédérées pour humilier Nuremberg (1388).

Quand Frédéric V mourut (21 janvier 1398), les burgraves de Nuremberg étaient les principaux princes de Franconie. Au prestige de leur titre ils avaient ajouté la force que donnent de gros revenus et de nombreux sujets, et leurs possessions à la fin du quatorzième siècle avaient déjà une étendue de près de 6 000 kilomètres carrés. Ces possessions, auxquelles s'appliquait d'une manière générale le nom de burgraviat de Nuremberg, se divisaient en deux principautés.

D'un côté, au sud-ouest, la principauté d'Onolzbach ou Ansbach enveloppait dans ses frontières capricieuses un territoire troué d'enclaves princières et urbaines, entre les trois bassins du Danube, du Neckar et du Mein ; c'était le pays d'en bas, au-dessous des monts *(Untergebirgisch)*. La capitale était Ansbach, petite ville paisible, arrosée par la minuscule Rezat et ceinte de prairies qui pénètrent entre les maisons,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout près du cœur de la cité, où les clochers et absides de Saint-Gumpert et de Saint-Jean, et deux marchés bordés de vieilles maisons, forment encore aujourd'hui un coin moyen-âgeux. Mais la résidence d'élection, la *Cadolzburg,* s'élevait à 14 kilomètres environ à l'ouest de Fürth, en avant d'une chaîne de collines boisées, et dominait le vaste plateau nurembergeois. Mi-ferme, mi-forteresse, le château a été assez fidèlement conservé, au moins pour la silhouette extérieure, avec des remparts massifs qu'allègent mal quelques tours carrées surmontées de pignons pointus ; la cour intérieure est ornée d'une petite loggia, suspendue au-dessus d'une porte : une immense cheminée qui à elle seule constitue un édifice, et où l'on pouvait faire rôtir un bœuf entier, est adossée à un des corps de logis ; c'est avec une antique chapelle tout ce qui rappelle au dedans l'ancien temps. Autant qu'on en peut juger actuellement, le séjour devait être peu plaisant, malgré la vue étendue et les forêts proches.

D'autre part, la principauté de Baireuth ou de Kulmbach s'étendait au nord, confinant aux territoires de l'évêché de Bamberg et de la ville de Nuremberg qui la séparaient en deux tronçons : celui des vallées de l'Aisch et de la Regnitz, autour de Neustadt et d'Erlangen, et celui du pays montagneux aux sources du Mein, de la Saale et de l'Égra, autour de Baireuth, de Kulmbach et de Hof. C'était dans son ensemble le pays d'en haut, au-dessus des monts *(Obergebirgisch).* La capitale fut successivement à Kulmbach, puis à Baireuth, deux villes insignifiantes, la première sur le Mein blanc, la seconde dans la très large vallée du très petit Mein rouge ; mais là, comme dans la principauté d'en bas, la résidence favorite fut un château isolé, la *Plassenburg.* C'est un amas de lourdes constructions, qui profile d'énormes remparts sur une hauteur, au-dessus de Kulmbach ; on y monte maintenant par une belle route, plantée de tilleuls séculaires, et un passage couvert donne accès par une voûte sombre dans une vaste cour entourée de bâtisses. La partie la plus ancienne, pittoresque avec ses fenêtres carrées, ses tours et son toit à cor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

niches étagées, aboutit à un vaste rond-point vers le nord-ouest, d'où le coup d'œil embrasse la vallée du Mein blanc, ainsi qu'une gorge étroite à gauche. Une vieille porte, en face du rond-point, est curieuse par les sculptures qui la surmontent, représentant des deux côtés d'un aigle archaïque des guerriers armés de sabres et des dauphins. Le tout forme un quadrilatère sans grâce, mais solide, dans le genre de la *Cadolzburg*, une retraite sûre contre les attaques d'une époque, mal armée pour l'offensive.

La division naturelle de ces possessions fut accentuée par le partage que Frédéric V fit avant de mourir entre ses fils, Jean et Frédéric, donnant le meilleur lot (Baireuth) à l'aîné, et le moins riche (Ansbach) au cadet. Le pouvoir des burgraves s'en trouva affaibli, et il est probable qu'ils auraient toujours végété dans la cohue des petits princes, si les circonstances singulièrement troublées, au milieu desquelles se débattait l'Allemagne, n'avaient offert à Frédéric d'Ansbach l'occasion de se mettre définitivement hors de pair.

Ce jeune homme, âgé de ving-sept ans en 1398, était doué d'un naturel à la fois énergique, habile et prudent. Employé de bonne heure au service des princes étrangers, il avait fait ses preuves à la cour de son beau-frère, Albert d'Autriche, puis dans l'entourage du roi de Hongrie, Sigismond, qu'il avait accompagné à la croisade contre les Turcs et avait aidé à sortir sain et sauf de la sanglante mêlée de Nicopolis (1396). Il avait fait de son mieux en 1397 pour traquer et détruire le brigandage, à la tête d'une ligue pour la paix publique. Devenu burgrave, de pair avec son frère Jean, il abandonna le parti de l'incapable Wenceslas et, après avoir contribué à sa déposition en août 1400, favorisa l'élection du comte palatin Ruprecht, son beau-frère. Il espérait un relèvement de l'autorité impériale, dont celle du burgrave eût bénéficié, et le rétablissement de l'ordre; Ruprecht trompa son attente, se fit battre à Brescia en 1401 par le duc de Milan, et n'osa même pas se compromettre vis-à-vis de la ville libre de Rottenbourg qui avait repoussé une sentence arbitrale du bur-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grave. Frédéric, lancé par son mariage avec Élisabeth de Bavière, « la belle Else », dans les querelles interminables de la Maison de Wittelsbach, et fortement endetté, dut chercher ailleurs le moyen de sortir d'embarras. Il se contenta d'une demi-victoire sur Rottenbourg en 1407-1408, et, supprimant sa cour par économie, se retira d'abord auprès de son frère Jean de Baireuth; de là, probablement à l'instigation du chevalier Ehrenfried de Seckendorf, il passa au service du roi de Hongrie, Sigismond, qu'il aida à soumettre des magnats rebelles (1409).

Ce fut le début de sa fortune. Non seulement il restaura ses finances, recevant de Sigismond en récompense de son efficace appui une assignation de 20 000 florins d'or sur des terres ou villes de Hongrie, et en retirant bien davantage, mais encore il devint un des conseillers préférés du roi. Celui-ci, à la mort de Ruprecht (18 mai 1410), lui donna la mission délicate de briguer pour lui la couronne impériale. Frédéric justifia cette confiance. Tandis que l'archevêque de Mayence uni à celui de Cologne songeait à Josse de Moravie, et que ce dernier se déclarait avec Rodolphe de Saxe en faveur de l'ancien empereur Wenceslas, roi de Bohême, l'habile burgrave se munit d'une procuration de Sigismond, en tant qu'électeur de Brandebourg, et se rendit à Francfort-sur-le-Mein; là, il s'entendit avec le comte palatin et l'archevêque de Trèves, et le 20 septembre 1410, le chœur de l'église Saint-Barthélemy étant fermé par ordre du Mayençais, se plaça avec eux derrière le maitre-autel pour élire Sigismond. Le tour était joué. Il est vrai que dix jours plus tard (1er octobre) les autres électeurs, y compris Wenceslas de Bohême, se prononcèrent pour Josse de Moravie. Qui sait ce qui serait advenu si Josse avait vécu? Mais il mourut à point, en janvier 1411. Frédéric de Hohenzollern en profita pour réconcilier Sigismond avec son frère Wenceslas. Le reste des électeurs fut gagné, et après une seconde élection, à laquelle prirent seuls part ceux qui l'avaient repoussé l'année précédente, Sigismond fut reconnu chef incontesté de l'Empire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'intervention du burgrave de Nuremberg dans cet imbroglio compliqué le désignait plus que jamais à la faveur de son maître (1). Aussi l'empereur saisit-il la première occasion de payer sa dette de reconnaissance. Quand les États de Brandebourg le prièrent instamment de rendre l'ordre à leur pays, il désigna Frédéric pour cet office, en lui conférant à titre héréditaire le commandement suprême dans les Marches (11 juillet 1411); il se réservait toutefois, ainsi qu'à ses descendants, le titre et les droits d'électeur, avec la faculté de reprendre le Brandebourg, moyennant un versement de 100 000 florins d'or (un million environ). On a souvent discuté ces conditions, les uns y voyant un engagement pur et simple *(Verpfändung)* de territoire, comme on en faisait sans cesse à cette époque où les capitaux étaient rares, les autres attribuant à Sigismond des arrière-pensées plus ou moins favorables à son dévoué partisan. Il semble bien qu'il y a eu là avant tout un contrat financier, avec des garanties singulièrement fortes pour le bénéficiaire. La somme nécessaire pour l'annulation fut d'ailleurs bientôt élevée de moitié, lors des fiançailles de Jean, fils aîné du burgrave, avec Barbara, fille de Rodolphe de Saxe. Étant donné l'état nécessiteux de la Maison de Luxembourg, il y avait des chances pour que le remboursement ne pût jamais être effectué. Il serait néanmoins téméraire de conclure que Sigismond y eût dès lors renoncé.

Quels que fussent les calculs de part et d'autre, les événements devaient se charger de tout décider à brève échéance.

La situation du Brandebourg était déplorable. Le domaine électoral y avait été très réduit, le margrave Josse ayant engagé aux nobles ou aliéné quantité de terres, châteaux et villes; les guerres privées sévissaient dans toute l'étendue des Marches, et des nobles pillards, comme les deux frères Thierry et Hans de Quitzow, allaient porter même au dehors leurs courses de brigandage, ce qui attirait au pays de dures

(1) *Erat in flagranti Cæsaris gratia*, disait un contemporain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

représailles. Quand Frédéric y envoya pour le représenter provisoirement le chevalier Wend von Ileburg, en 1411, les habitants l'accueillirent mal, et la noblesse brandebourgeoise fit des gorges chaudes au sujet du « jouet de Nuremberg », comme elle appelait ironiquement le burgrave. Les choses ne changèrent que lors de la venue de Frédéric en personne, avec une escorte imposante, au mois de juin 1412; quelques villes, notamment Berlin-Cœlln et Spandau, lui prêtèrent bon gré mal gré le serment d'hommage, et les États de la Mittelmark, assemblés à Brandebourg le 10 juillet, suivirent en majorité cet exemple, ne lui jurant pourtant obéissance, s'il faut en croire une vieille chronique, que pour son argent *(homagium super pecunia sua, Huldung zu seinem Gelde)*, c'est-à-dire pour aussi longtemps qu'on lui devrait les 100 000 florins d'or du contrat Une partie des nobles, du reste, dirigés par Gaspard Gans de Putlitz, refusèrent de reconnaître son autorité.

Frédéric déploya une fois de plus ses talents de politique, temporisant habilement et supportant les pires avanies (1), sans mot dire, jusqu'à ce que les rebelles fussent isolés, et qu'il pût prendre sa revanche. Lorsqu'il eut gagné l'alliance de l'archevêque de Magdebourg et de plusieurs autres princes (Bernard de Brunswick, Albert d'Anhalt, les ducs de Mecklembourg, de Wolgast et de Glogau), il jugea le moment venu de parler haut. Les nobles intimidés se soumirent, jusqu'à Gaspard de Putlitz et Hans de Quitzow, qui en janvier 1413 aidèrent à détruire le château de Trebbin, nid de brigands où s'abritaient les seigneurs de Maltitz. Plusieurs petites places furent restituées moyennant le paiement des sommes antérieurement empruntées ou promises; un accord de mai 1413 reconnut même Frédéric comme le représentant légitime de l'électeur. Cette sagesse était de trop fraîche date pour être durable. Bientôt le territoire de Magdebourg souffrit de nouveau des incursions de Putlitz et des Quitzow; il

(1) C'est alors qu'un des Quitzow s'écria qu'ils ne céderaient pas, dût-il pleuvoir des burgraves toute une année dans la Marche.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fallait prendre des mesures plus énergiques contre ces incorrigibles. Putlitz ayant été fait prisonnier et un grand nombre de nobles ayant déposé les armes, Frédéric s'unit à l'archevêque Gunther de Magdebourg et à Rodolphe de Saxe pour en finir avec les Quitzow. La campagne, commencée en plein hiver, fut vigoureusement menée, et grâce à la puissante artillerie du burgrave les quatre principales forteresses de l'ennemi succombèrent en février 1414 : Friesack et Golzow, défendues par Thierry de Quitzow et son allié Rochow, furent d'abord rapidement enlevées; puis Plaue, malgré ses remparts en brique, de quatorze pieds d'épaisseur; enfin Beuthen. Un des Quitzow fut fait prisonnier, l'autre s'enfuit, Rochow fit amende honorable la corde au cou, et l'ordre fut rétabli. C'était, comme l'a dit Ranke, un signe des temps que cette prise si prompte des châteaux forts; les moyens d'attaque étaient près de l'emporter sur les moyens de défense, facilitant le triomphe des princes sur leurs vassaux les plus turbulents, et les légendes populaires ont conservé le souvenir des pièces d'artillerie du burgrave Frédéric, notamment de la « paresseuse Grete » *(die faule Grete)*, un de ses plus gros canons, prêté par le landgrave de Thuringe. L'ère moderne, l'ère de l'absolutisme princier s'annonçait.

Il y avait encore bien à faire toutefois avant d'en arriver là. Frédéric posa le premier jalon en promulguant le 20 mars 1414, aux États de Tangermünde, une paix publique *(Landfriede)*. C'était un ensemble d'articles de sûreté générale, imposés à tous et acceptés par tous : les violateurs de l'ordre devaient être poursuivis, toute entente contre la paix était assimilée à un crime, toute personne lésée obtenait de droit une réparation. Pour élever ce règlement à la hauteur d'une loi, Frédéric procéda dans les formes contre les perturbateurs: un noble, Werner de Holzendorf, s'étant associé à une nouvelle entreprise de Thierry de Quitzow, fut traduit devant le tribunal de justice et condamné à la confiscation des biens. Un poète du temps, Nicolas Upslacht, chantant les louanges de Frédéric, a écrit qu'il apparaissait aux habitants de la Mar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

che comme suscité par la Providence pour restaurer la paix, et que c'était son but unique *(Na Frede standt all syn beger)*. On n'a pas fait de lui plus bel éloge (1).

Tandis qu'il accomplissait son œuvre locale, l'empereur Sigismond, vaquant à sa tâche universelle, s'efforçait de rendre à la chrétienté son chef spirituel, et de terminer le grand schisme. Frédéric l'y aida en une certaine mesure. Laissant le Brandebourg sous la direction de sa femme Élisabeth et de Jean de Waldow, le futur évêque de Brandebourg, il se rendit à Nuremberg pour y recevoir et y stimuler Sigismond, que l'accueil défiant des princes allemands refroidissait, et qui songeait, dit-on, à se retirer en Hongrie. Le chroniqueur Windeck attribue au burgrave le mérite d'avoir empêché cette retraite. Après le couronnement d'Aix-la-Chapelle (8 novembre 1414), Sigismond vint présider à Noël le concile assemblé à Constance ; Frédéric ne tarda pas à l'y rejoindre et à lui rendre encore des services. C'est ainsi qu'il s'entremit auprès du duc Frédéric d'Autriche pour le forcer à s'incliner devant les décisions du concile, et à abandonner le pape Jean XXIII, qu'une vaine tentative de fuite avait discrédité. Sigismond récompensa cette féconde activité par un acte du 30 avril 1415, qui consolida l'autorité de Frédéric dans la Marche, en élevant à 400 000 florins le chiffre de la somme exigible pour se dessaisir de son gage, et surtout en lui conférant la double dignité d'électeur et d'archi-chambellan du Saint-Empire. Le burgrave de Nuremberg, devenu margrave et électeur, s'engagea en revanche à restituer le Brandebourg et la prérogative électorale s'il venait, avec l'appui de Sigismond, à être élu roi des Romains (3 mai 1415), perspective glorieuse sans doute, mais fort douteuse. Il y avait peu de chances pour que la Marche revînt jamais aux Luxembourg : deux autres cas prévus, le remboursement des 400 000 florins, et l'extinction de la famille du burgrave, étaient alors presque aussi improbables que la précédente éventualité.

(1) C'est la même pensée qu'exprime la chronique de Magdebourg, en ajoutant que le pays n'avait pas goûté autant de tranquillité depuis l'empereur Charles IV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Frédéric se hâta de s'entendre avec les membres du collège électoral et travailla à apaiser Wenceslas de Bohême, dont la mauvaise humeur était assez justifiée. Dans un voyage à Prague (en juillet 1416), il réconcilia le roi de Bohême avec son frère Sigismond, obtenant pour lui-même sinon l'alliance, au moins la neutralité de Wenceslas. Entre temps, il était rentré en Brandebourg, en avait expulsé définitivement Thierry de Quitzow qui alla mourir en exil, et avait reçu en tant qu'électeur l'hommage de ses sujets. La cérémonie avait eu lieu à Berlin, le 21 octobre 1415 : nobles, prélats et villes, passant par-dessus l'irrégularité de la procédure qui consistait à prêter serment au nouvel électeur avant d'avoir été officiellement dégagés de leurs obligations envers Sigismond, n'avaient pas attendu que celui-ci fût revenu de son voyage en Espagne, et avaient unanimement reconnu Frédéric pour leur seigneur légitime et héréditaire. Les premiers mois de 1416 furent employés à liquider le passé. Les ducs de Stettin, contre lesquels avait été édictée la mise au ban de l'Empire, consentirent à restituer une partie de l'Uckermark; les seigneurs de Werle, vassaux du Brandebourg, furent protégés contre les ducs de Mecklembourg et de Poméranie ; les nobles de la Marche, même les plus rebelles, se soumirent à l'autorité électorale et furent reçus en grâce. On vit Rochow rentrer dans son château de Golzow, et Gaspard Gans de Putlitz recouvrer, avec la liberté, sa seigneurie. Tant de clémence acheva de rallier à Frédéric les sympathies.

Un dernier acte consomma l'installation des Hohenzollern en Brandebourg. Rappelé à Constance dans l'automne de 1416, Frédéric y reçut de l'empereur, le 18 avril suivant, l'investiture solennelle de son électorat. Sur une des principales places de la ville, une estrade avait été dressée, où siégeait le chef temporel de la chrétienté, entouré d'électeurs, de cardinaux, de princes laïques et ecclésiastiques. Frédéric en monta les degrés et s'agenouilla devant l'empereur qui, après le serment d'usage, lui remit la bannière de Brandebourg et de Nuremberg, le sceptre d'archi-chambellan, et le globe impérial

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Reichsapfel). Pompeuse mise en scène qui cachait, sous des dehors magnifiques, l'irrémédiable faiblesse du prétendu maître du monde! Du moins le nouvel électeur, revêtu par l'investiture d'un caractère presque sacré, pouvait désormais se considérer comme établi pour toujours dans la Marche, et appelé à y fonder une puissante dynastie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III

LE BRANDEBOURG SOUS LES PREMIERS HOHENZOLLERN (1)

(1417-1499)

Durant le quinzième siècle, de 1417 à 1499, quatre électeurs de la Maison de Hohenzollern ont tour à tour gouverné le Brandebourg : Frédéric Ier, ses fils Frédéric II et Albert, et son petit-fils Jean. Ces princes ont été d'une façon générale de bons administrateurs, conscients de leurs devoirs en même temps que de leurs droits, et habiles à se faire obéir de leurs sujets. Ils ont agrandi et fortifié l'électorat ; ils ne l'ont toutefois pas fait profiter, autant qu'on pourrait le croire, de leurs

(1) Sources : Les sources déjà indiquées pour le chapitre I. De plus, C.-O. Mylius, *Corpus constitutionum marchicarum*, 6 vol. in-fol., Berlin et Halle, 1737 ss. ; *Quellen und Forschungen aus den Italienischen Archiven und Bibliotheken*, in-8°, Rome, 1898, ss., au t. I, des documents publiés par Arnold sur les premiers électeurs Hohenzollern ; Eberhard Windeck, *Denkwürdigkeiten zur Geschichte des Zeitalters Kaiser Sigmunds* (-1442), édit. Altmann, Berlin, 1893 ; Æneas-Sylvius Piccolomini, *Opera omnia*, in-4°, Bâle, 1551. Voir le texte de la *Constitutio Achillea*, dans Schulze, *Die Hausgesetze der regierenden Fürstenhäuser*, Iéna, 1862-1863 (III, 678-688), et dans Jastrow, *Kleines Urkundenbuch zur neueren Verfassungsgeschichte*, Berlin, 1889. La source capitale pour le règne d'Albert l'Achille est la *Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht Achilles*, publiée par F. Priebatsch, 3 vol. in-8°, dans les *Publikationen aus den kgl. preuss. Staatsarchiven* (LIX, LXVII et LXXI, 1894-1898), avec d'importantes introductions.

Ouvrages : Parmi les études de détail, voir dans les *Forschungen zur brdg. u. preuss. Gesch.*, F. Holtze, *Die markischen Kanzler bis 1650*, II, 1889 ; Holtze junior, *Die ältesten markischen Kanzler und ihre Familien*, VII, 1894 ; P. van Niessen, *Stadtisches und territoriales Wirthschaftsleben im markischen Oderbruch bis zum Ende des XIVes Jahrhunderts*, XVI, 1903 ; B. Hennig, *Kurfürst Friedrich II und das Wunderblut zu Wilsnack*, XIX, 1906 ; M. Gilow, *Die Dalminer Fehde von 1444*, XXI, 1908 ; V. Bayer, *Die Jugendzeit des Markgrafen Albrecht Achilles von Brandenburg (1414-1440)*, XI, 1898 ; F. Wagner, *Kurfürst Johann von Brandenburg kein Cicero*, XIV, 1901 ; Priebatsch, *Geistiges Leben in der Mark Brandenburg am Ende des Mittelalters*, XII, 1899.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

capacités. Des trois premiers, deux au moins se sont sans cesse occupés des affaires de l'Empire, voire de celles de l'Europe, ce qui leur a fait parfois perdre de vue celles de la Marche ; tous trois sont, de plus, restés franconiens, sans devenir pleinement brandebourgeois, ne regardant trop souvent leurs possessions de la basse Allemagne que comme un appoint, destiné à leur procurer des ressources en hommes et en argent, et préférant aux plaines monotones de l'Elbe et de l'Oder les riantes vallées du Mein et de ses affluents. Même Frédéric II, réduit pendant trente ans à résider à Berlin, s'y jugeait en exil et demanda à revenir mourir en Franconie. Jean, le dernier des quatre, s'est attaché et consacré entièrement au Brandebourg, mais c'était le moins bien doué, et d'autre part il a vécu trop peu de temps pour réaliser ses plans de réformes.

Chacun de ces électeurs a eu sa physionomie propre et son rôle distinct. Frédéric Ier a été un prince instruit, pieux, au caractère à la fois affable et énergique ; mais, mêlé par goût et par la force des choses à tous les grands événements du temps, trop ambitieux de pouvoir et de renommée pour se borner à faire valoir son titre électoral, il a plus recherché la gloire que la grandeur réelle de ses états. Frédéric II, avide, économe, autoritaire, a lutté contre les éléments indisciplinés au dedans et accompli au dehors d'importantes acquisitions ; c'est par ces traits essentiels un des précurseurs des rois de Prusse. Son frère Albert, batailleur et dépensier par tempérament, n'a paru en Brandebourg que pour sauver le pays d'un péril pressant ou pour le soumettre aux entreprises d'une fiscalité impitoyable ; il a du moins fondé la fortune de l'électorat en le dotant d'une règle de succession bienfaisante. Enfin Jean a assuré la paix à ses sujets et préparé de loin l'éclosion de la Renaissance, particulièrement tardive dans la région. Tous les quatre ont, en une mesure variable selon leurs talents, rendu des services, et contribué à faciliter le passage des institutions quelque peu flottantes du Moyen Age à l'organisation plus rigide de l'État moderne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Frédéric Ier (1417-1440)

Il y a dans la carrière du premier électeur Hohenzollern des côtés très différents et pourtant difficiles à séparer, à cause de l'action et de la réaction inévitables de ses aspirations, les unes sur les autres. C'est que plusieurs personnages se rencontrent en une seule personne. Tout d'abord le prince allemand : dévoué dès sa jeunesse au service des Maisons de Luxembourg et de Habsbourg, Frédéric s'est attaché particulièrement à l'empereur Sigismond ; il a travaillé à résoudre toutes les questions religieuses et politiques de l'époque, soit dans les conciles de l'Église, soit dans les diètes de l'Empire ; il a pris une part active à la guerre contre les Hussites comme aux négociations qui y mirent fin ; il a même songé un moment à la couronne impériale. Ensuite le burgrave de Nuremberg : maître d'Ansbach, et, après la mort de son frère Jean en 1420, de Kulmbach, il a dû évoluer dans la foule des petits états qui s'agitaient autour de lui, en Franconie et en Souabe, et défendre contre les villes, princes et prélats son autorité burgraviale. Enfin le margrave de Brandebourg, désireux d'achever l'œuvre de restauration entreprise depuis 1411, et de fonder un puissant état en face des Slaves dans le nord de l'Allemagne. Il n'est pas toujours possible de distinguer ces trois aspects d'un même homme, et il serait fâcheux de trop insister sur la multiplicité des formes d'une activité, qui a très certainement son unité. Le prince allemand, le burgrave franconien et le margrave de Brandebourg ont eu presque continuellement un objectif identique, et ce serait se tromper lourdement que d'attribuer à Frédéric Ier, avec l'historien Droysen, des idées d'apôtre, de le représenter par exemple comme un champion des intérêts germaniques, prêt à sacrifier son bien particulier pour le bien général de l'Empire : s'il a voulu la réforme des institutions, c'est qu'il devait y gagner

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout le premier ; s'il a soutenu l'empereur, ce n'est que dans la mesure où il y trouvait son avantage, et il n'a pas hésité à lui faire pièce, allant jusqu'à s'allier à ses pires ennemis, dès qu'il a cru l'opposition plus profitable que le loyalisme. Dans ses combinaisons à longue portée, comme dans ses calculs les plus mesquins, dynastiques, politiques ou financiers, il s'est toujours inspiré avant tout, et c'est en cela qu'il est un digne représentant de sa race, de son intérêt direct le mieux entendu.

Après avoir contribué à la fin du grand schisme, en protégeant le conclave qui élut le pape Martin V à Constance (novembre 1417), il continua quelque temps à être le bras droit de Sigismond. Celui-ci, empereur errant, souvent appelé dans son royaume hongrois lorsque les nécessités de sa magistrature internationale ne le conduisaient pas en Italie, en France et jusqu'en Angleterre, assez impuissant d'ailleurs quand il se trouvait en Allemagne, lui donna un témoignage éclatant de confiance en le choisissant le 2 octobre 1418 pour son lieutenant et vicaire, chargé de veiller en son absence, avec plein pouvoir, à la sécurité et à l'honneur du Saint-Empire ; mission d'autant plus glorieuse qu'elle était exceptionnelle, le vicariat impérial ayant toujours été réservé, en vertu d'une tradition plusieurs fois séculaire, au comte palatin et à l'électeur de Saxe. En acceptant le vicariat, Frédéric donna-t-il, comme on l'a dit, une preuve d'abnégation ? ou fit-il un mauvais calcul ? Toujours est-il que ses nouvelles fonctions le mirent dans une fausse position, notamment vis-à-vis de la Pologne et de l'Ordre Teutonique dont le conflit, mal terminé par la paix de Thorn de 1411, menaçait de se rouvrir. Entre son devoir de délégué impérial et ses intérêts brandebourgeois, le margrave se décida pour ces derniers, appuya les Teutoniques et vit se former contre lui en 1419 une redoutable coalition de tous les princes voisins (archevêque de Magdebourg, ducs de Mecklembourg et de Poméranie, rois de Pologne et de Scandinavie). Sigismond lui-même penchait pour les coalisés quand la mort de Wenceslas de Bohême

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(août 1419) et l'explosion des guerres hussites vinrent changer la face des choses. Désireux de succéder à Prague à son frère Wenceslas et craignant une alliance des Polonais avec les Bohémiens qui lui reprochaient le bûcher de Jean Huss, l'empereur se retourna vers l'Ordre Teutonique et ses alliés, tandis que Frédéric Ier s'aidait lui-même en repoussant victorieusement l'invasion de son électorat (mars 1420).

Une brusque volte-face, où s'affirme mieux qu'ailleurs le caractère égoïste de sa politique, jeta alors Frédéric du côté de la Pologne. Malgré les objurgations de Sigismond, il fiança son second fils Frédéric à Hedwig, fille unique du roi Wladislas Jagellon, et conclut avec celui-ci un traité d'alliance offensive et défensive (avril 1421); combinaison mal conçue, coup de tête fait pour sortir d'embarras, qui ne rapprocha pas les Hohenzollern du trône polonais et n'aboutit qu'à les brouiller avec l'empereur ! En dépit des secours, tardifs il est vrai et infructueux, qu'il fournit contre les Hussites en 1421 et 1422, l'électeur ne tarda pas à ressentir les effets de la rancune impériale. Il avait marié son fils aîné Jean en 1416 à Barbe de Saxe, fille du duc Rodolphe et unique héritière de son oncle, l'électeur Albert; ce dernier étant mort dans l'automne de 1422, Frédéric se flattait d'ajouter les pays saxons aux possessions de sa famille. Il fut cruellement déçu quand Sigismond disposa de l'héritage en faveur du margrave de Misnie, Frédéric le Belliqueux, de la Maison de Wettin (6 janvier 1423). C'était l'effondrement de ses espérances d'accroissement territorial dans la basse Allemagne, la condamnation de son grand dessein en vue de constituer sur l'Elbe et l'Oder, en accouplant Brandebourg et Saxe, un état de premier ordre.

La mauvaise volonté de Sigismond lui préparait d'autres épreuves. En Franconie, elle encourageait les intrigues du duc Louis de Bavière-Ingolstadt, son ennemi déclaré; dans le nord, elle groupait de nouveau l'hostilité des ducs de Poméranie et de Mecklembourg, et du roi scandinave. Frédéric avait besoin de renfort. Désorienté par l'abandon de son ancien sys-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tème politique, qui avait aussi été celui de ses ancêtres, il chercha son point d'appui, non plus dans le chef de l'Empire, mais dans les princes, ses confrères; il fut un des promoteurs d'un acte fameux, connu sous le nom d'union des électeurs *(Kurfürsteneinung)*, par lequel, le 17 janvier 1424, les six électeurs (en dehors du roi de Bohême) se garantissaient mutuellement leurs territoires et privilèges, et promettaient de se concerter pour le gouvernement de l'Empire. C'était, comme l'a dit Droysen, un événement de portée plus haute que les anciennes alliances électorales de 1338 ou de 1399; ce n'était plus un contrat pour une fin momentanée; c'était un pacte perpétuel, destiné à organiser en directoire l'oligarchie électorale, à côté et peut-être au-dessus du monarque. Gardons-nous toutefois d'exagérer l'importance d'une union qui se montra par la suite aussi impuissante que l'empereur à réformer les institutions allemandes.

Elle ne réussit même pas à tirer Frédéric d'embarras. Les ducs de Poméranie, toujours prêts à prendre les armes contre l'électeur, dont ils repoussaient la suzeraineté, s'unirent aux ducs de Mecklembourg pour envahir soudain l'Uckermark; soutenus par des vassaux rebelles, comme les seigneurs de Werle, ils enlevèrent Prenzlau et firent des progrès menaçants. Frédéric accourut avec une troupe de Franconiens, mais il ne put s'emparer de Vierraden et dut lever le siège précipitamment, abandonnant ses canons et ses tentes. Tout se tournait contre lui (1425). Sigismond faisait mine de donner raison à son adversaire Louis de Bavière, et citait les deux parties devant le tribunal aulique; le roi de Pologne venait d'avoir un fils de sa quatrième femme, ce qui ne laissait à son futur gendre aucune chance de lui succéder. C'était une vraie débâcle. Pour conjurer une ruine totale, Frédéric prit courageusement son parti : il se rendit à Vienne (février 1426), fit amende honorable et se réconcilia avec l'empereur. L'intervention de divers princes lui épargna toute perte de territoire, et il obtint de rentrer pleinement dans les bonnes grâces du souverain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce ne fut pas, bien entendu, sans sacrifices. Il fallut surtout renoncer pour le Brandebourg aux longs espoirs et aux vastes pensées. Dès lors, ce pays cessa d'intéresser l'ambitieux margrave. Son esprit, fertile en projets et hanté de rêves grandioses, le portait vers la haute politique plutôt que vers les besognes ingrates ; il voulait jouer un rôle de protagoniste sur une vaste scène, non se réduire à la tâche obscure d'administrateur d'un pays pauvre, où tout était à créer. Dès 1425 il avait confié à son jeune fils Jean la défense de la Marche ; en janvier 1426, avant le voyage de Vienne, il lui en remit solennellement le gouvernement, en présence des États, convoqués à Rathenow. Retiré dans ses possessions de Franconie, quand il ne siégeait pas à quelque diète ou ne commandait pas une armée, il se consacra jusqu'à sa mort aux affaires de l'Empire. On le vit soutenir dans les assemblées de Nuremberg, de Francfort, de Ratisbonne ou de Vienne, la cause des réformes ; peut-être ne fut-il pas étranger aux plans, qui comme celui de Nicolas de Cusa en 1433 mirent à l'ordre du jour le renforcement du pouvoir impérial et la suppression de l'anarchie. Vains efforts, à une époque où le droit du poing *(Faustrecht)* était la règle, et où, suivant le mot du chroniqueur Windeck, seigneurs et princes entendaient ne se gêner ni pour brûler ni pour piller, sans respect du bien d'autrui ! On vit d'autre part le margrave, à la tête des troupes de l'Empire, conduire en Bohême plusieurs croisades. Mal lui en prit. L'élan donné aux phalanges hussites par Jean Ziska ne s'arrêta pas après lui, et les Allemands ne cessèrent de se débander, malgré la supériorité écrasante du nombre, au seul bruit des chariots de ces paysans ou artisans, armés de fléaux, que l'enthousiasme religieux rendait invincibles. Frédéric eut du moins la sagesse de reconnaître un des premiers qu'il fallait traiter avec eux. Déjà au début il l'avait conseillé ; après de honteuses défaites, suivies d'incursions désastreuses en Franconie et jusqu'en Brandebourg, il revint à la charge, concluant une trêve avec les Hussites en 1430, et insistant, au lendemain de la retentissante déroute de Tauss en 1431, sur la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nécessité de faire la paix. C'est en partie grâce à lui que des députés bohémiens furent reçus à Bâle par le concile et qu'on se mit d'accord en 1433 sur les fameux *compactats* qui terminèrent enfin la guerre.

L'importance de cette carrière d'homme d'État, de capitaine et de diplomate avait donné à l'électeur de Brandebourg assez de crédit et de prestige pour qu'on pût le regarder comme le successeur possible de Sigismond. Ce dernier étant mort (décembre 1437), beaucoup de gens songèrent à Frédéric pour la couronne impériale; c'est ce que dit Windeck, en parlant de sa venue « avec ses trois beaux-fils » en mars 1438 à la diète électorale de Francfort. Lui-même y pensa sans doute, mais dans le secret de son cœur, et sans se compromettre par une démarche imprudente : sa candidature ne fut ni discutée, ni même posée officiellement, et la majorité ayant été très vite assurée à Albert d'Autriche, gendre de Sigismond, il s'empressa de lui donner son suffrage. La mort prématurée du nouvel empereur (en octobre 1439) ne remit pas l'électeur sur les rangs ; il n'avait aucune chance d'être nommé et se borna à opposer au Habsbourg Frédéric, cousin du défunt, prince indolent et pusillanime, le landgrave Louis de Hesse, dont l'énergie et la capacité étaient connues de tous. Les autres électeurs désirant un empereur faible et débonnaire, Frédéric de Habsbourg fut élu (2 février 1440). Le margrave s'affligea, dit-on, de ce choix qui vouait plus que jamais l'Allemagne au désordre, mais ses successeurs devaient en profiter. Il mourut quelques mois après, le 21 septembre 1440, dans sa paisible retraite de Cadolzburg, non sans avoir vu son nom mis en avant pour la couronne de Bohême au courant de l'année.

Tandis qu'il se mêlait aux principaux événements de l'époque, la Marche de Brandebourg fut longtemps abandonnée à la direction hésitante de son fils Jean. Elle ne pouvait dans ces conditions exercer une influence attractive sur les territoires limitrophes. Une double paix avec les ducs de Poméranie et de Mecklembourg fut conclue en 1427 à Neustadt-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Eberswalde et à Templin, mais la question litigieuse de leur vassalité dut être remise à un arbitrage impérial, c'est-à-dire lointain, et lorsqu'en 1436 la ligne mecklembourgeoise de Werle s'éteignit à Güstrow, celle de Schwerin s'empara de ses possessions, sans tenir compte des prétentions du Brandebourg. A peine si la Priegnitz et l'Uckermark lui furent entièrement restituées. D'autre part, un acte de 1429 parut livrer sans espoir de retour la Nouvelle Marche à l'Ordre Teutonique, auquel elle avait été précédemment engagée par Sigismond.

Au dedans, les résultats d'abord obtenus par l'action énergique de Frédéric Ier furent peu à peu compromis. L'électeur avait une haute idée de ses droits princiers, et se considérait comme chargé d'une mission divine : dans un diplôme de 1420, il se déclare responsable devant Dieu comme devant son vrai seigneur, dont il est « l'indigne fonctionnaire » dans ses principautés *(des slechter Amtman an den Fürstenthumen)*. L'expression est jolie dans sa naïveté, mais révèle une âme fière qui, pour avouer certaines obligations, n'en est que plus décidée à réclamer une autorité absolue. Avec ses principes qu'il n'eût pas manqué d'appliquer, Frédéric aurait achevé l'œuvre entreprise de 1411 à 1415, soumis définitivement les nobles et gagné l'appui reconnaissant des villes. Les complications de tout genre auxquelles il eut à faire face jusqu'en 1426 l'en empêchèrent, et ensuite il laissa la tâche au margrave Jean, dont le surnom d'Alchimiste indique assez les goûts paisibles et les préoccupations peu pratiques. Sous ce prince trop conciliant, la noblesse revint à ses anciens agissements, aux guerres privées et au brigandage. Les villes, lésées dans leurs intérêts commerciaux, et accablées de demandes d'hommes et d'argent, se détachèrent d'un gouvernement qui les exploitait sans compensations. Jean se sentit si mal vu à Berlin qu'il émigra à Spandau ; un conflit avec Francfort-sur-l'Oder amena une ligue de villes contre lui en 1431, et l'union de Berlin avec Cœlln l'année suivante sous un seul et même conseil municipal accrut l'indépendance de cette agglomération urbaine. Les basses classes, remuées par le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

courant démocratique qui triomphait avec les Hussites en Bohême, se livrèrent à une agitation dangereuse, que l'évêque de Lebus eut grand'peine à calmer. Enfin deux invasions des Hussites, en 1429 et 1432, mirent le plat pays à feu et à sang. La misère et le désordre étaient grands quand Frédéric se décida à rappeler son fils Jean.

L'insuffisance de son aîné ne lui avait pas échappé. Dans un acte du 7 juin 1437, où il réglait d'avance le partage de ses possessions après sa mort, il ne lui laissa que la principauté de Baireuth avec ses ressources minières. Le troisième fils, Albert, devait recevoir Ansbach, tandis que les Marches étaient attribuées au second fils, Frédéric, le plus capable d'y accomplir les réformes nécessaires; bien que ce fût à charge de céder l'Altmark au bout de quinze ans au dernier fils, qui s'appelait également Frédéric, clause dangereuse pour l'avenir, ces dispositions se trouvèrent favorables au Brandebourg. Dès qu'il remplaça son frère dans le pays, en 1438, le futur Frédéric II fit preuve à la fois de fermeté et de prudence : les princes voisins furent tenus en bride, l'ordre intérieur rétabli, et le nom du margrave devint, suivant le chroniqueur Mathias Döring, l'effroi des bandits et des fauteurs de troubles.

Telle était son autorité en 1440 que la mort du père passa presque inaperçue dans la Marche. Frédéric Ier ne s'y était jamais acclimaté, et dans ses dernières années les affaires de l'Empire l'avaient presque entièrement absorbé. Cet électeur, qu'un de ses portraits représente vêtu d'une ample robe, le visage encadré de longs cheveux et d'une grande barbe, ne se distingue guère en somme des autres princes allemands de son temps. Un tableau d'autel, dû au vieux maître Landauer, qui a été transporté de l'église de Cadolzburg au musée de Monbijou à Berlin, le montre priant à genoux, les mains jointes, en face de sa femme; on dirait un moine et une religieuse. C'est qu'il apparaît en tout point comme un électeur du Moyen Age, plutôt que comme le créateur d'un état moderne. Le fait qu'il a préféré ses domaines franconiens, sans appré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cier le Brandebourg à sa juste valeur, le prouve surabondamment. Fondateur d'une dynastie dans la Marche, il n'a pourtant fait qu'y ébaucher l'œuvre des Hohenzollern.

L'ÉLECTEUR FRÉDÉRIC II (1440-1470)

Il était réservé à son fils cadet, Frédéric II, qui régna en Brandebourg de 1440 à 1470, d'y poursuivre cette œuvre avec plus de persévérance et de succès.

Né en 1413 et fiancé à huit ans à Hedwig de Pologne, le jeune prince avait été d'abord destiné à succéder aux Jagellons et élevé pour cela à la cour de Cracovie. La naissance de trois fils coup sur coup, donnés au roi Wladislas par sa quatrième femme, avait bientôt détruit les espérances de succession ; mal vu en Pologne, Frédéric y avait passé de tristes années, jusqu'à la mort de sa fiancée (en décembre 1431). Pendant cette enfance en exil, il contracta une humeur mélancolique, peut-être aussi une religiosité maladive qui devait se manifester par des fondations pieuses et des pèlerinages (celui de Terre Sainte en 1453). Il fit d'autre part des expériences qui le mûrirent de bonne heure. Il avait à peine vingt-cinq ans que les contemporains vantaient son jugement, son honnêteté, son attachement au devoir et à la justice (1). Quand il fut électeur, il appliqua au gouvernement ces rares qualités : le Brandebourg avait besoin de paix extérieure, d'ordre et de discipline au dedans ; il chercha à lui procurer tout cela, sans négliger les occasions d'accroître le territoire, et sa ténacité inflexible lui valut le surnom significatif de *dent de fer*.

Sur un point surtout il se distingua de son père : c'est que, tout en s'intéressant aux affaires de l'Empire et de l'Église, il s'y mêla seulement de loin en loin, ne leur faisant dans sa vie qu'une place modeste, presque épisodique. Sans doute il

(1) Æneas Sylvius Piccolomini, le futur pape Pie II, le loue particulièrement, et le prieur des Augustins, Busch, l'appelle *valde prudens et industrius*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prit part à quelques grandes cérémonies, comme le couronnement de l'empereur à Aix-la-Chapelle en 1442 ; il parut à diverses diètes, et renouvela en 1446 l'union des électeurs, revendiquant pour eux le droit de résoudre les questions d'intérêt général ; il joua même un rôle important en 1460-1461, en refusant de se prêter à la déposition de Frédéric III de Habsbourg, auquel on reprochait assez justement de déserter son poste et d'abandonner l'Allemagne pour ses états autrichiens où il s'enferma vingt-sept ans durant, de 1444 à 1471. Cette activité extérieure ne fut qu'exceptionnelle, et presque constamment Frédéric laissa à son frère Albert, margrave d'Ansbach, le soin de représenter la Maison dans ses relations avec l'empereur et l'Empire ; s'il soutint Albert dans sa lutte contre les villes, ce fut uniquement dans les limites de son électorat. Lorsqu'il négocia avec le pape, ce fut pour se faire octroyer en Brandebourg des avantages considérables. Il repoussa résolument toutes les aventures, et se méfia du charme décevant des couronnes qu'on lui offrit, en Pologne après la mort de Wladislas (1444), ou en Bohême contre Georges Podiebrad (1468). En tout et partout, il fit passer en première ligne les intérêts de la Marche. Un mot de lui caractérise cette orientation de sa politique : comme des plénipotentiaires de l'Ordre Teutonique lui citaient un jour en modèle la condescendance de son père dans toutes ses contestations avec l'Ordre, il leur répliqua : « Mon père avait beaucoup de pays, et moi je n'en ai qu'un. »

Pacifique par goût et par système, il réussit pourtant à réaliser de belles acquisitions territoriales, et presque de tous côtés ses empiétements furent couronnés de succès. Du côté du Mecklembourg, au nord, après deux ans d'hostilités, il conclut le traité avantageux de Wittstock (12 avril 1442), qui lui donna quelques petits districts de la frontière (notamment Lychen) et lui assura la succession éventuelle de toute la Maison de Mecklembourg, en compensation de quoi il renonça provisoirement à l'héritage de la ligne de Werle. A l'est, il ne se crut pas d'abord assez fort pour disputer à l'Ordre Teuto-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nique la Nouvelle Marche, ancienne possession du Brandebourg ; mais lorsqu'en 1453 le Grand Maître, Louis d'Erlichshausen, eut à combattre une ligue des villes de Prusse, soutenues par la Pologne, Frédéric II profita de ses embarras pour négocier le rachat du territoire qu'il n'avait cessé de regretter. La convention finale de Mewe (septembre 1455) lui restitua la Nouvelle Marche contre le paiement de 40 000 florins ; le droit de reprise, moyennant 100 000 florins, que se réservaient les chevaliers, fut rendu inutile dans la suite par la décadence et la ruine de l'Ordre.

Au sud, dans la basse Lusace, l'électeur sut manœuvrer aussi adroitement. Le pays avait été récemment engagé par l'empereur Sigismond à un certain Jean de Polenz, avec le titre de bailli ou avoué *(Landvogt)*. Après l'avènement au trône de Bohême de Ladislas le Posthume, fils d'Albert d'Autriche, Jean de Polenz craignit d'être chassé de son avouerie et rechercha l'alliance du Brandebourg ; Frédéric II accueillit ses ouvertures, puis, comme il avait des réserves pécuniaires, acheta successivement les seigneuries de Cottbus et de Peitz à leurs seigneurs en 1445, et tous les droits des seigneurs de Polenz en Lusace, en 1448. Les États du pays lui prêtèrent le serment d'hommage, et Georges Podiebrad, tuteur du jeune Ladislas, reconnut ses titres de propriété, que l'électeur de Saxe lui disputa en vain. L'avènement de Podiebrad en Bohême (1458) modifia fâcheusement la situation : une brouille fut provoquée par l'ambition du nouveau roi, qui visait la couronne impériale, et la guerre tourna plutôt mal ; du moins, par la paix de Guben (5 juin 1462), l'électeur garda, comme fiefs bohémiens, Cottbus, Peitz et Teupitz avec Wusterhausen ; c'était prendre pied dans la haute vallée de la Sprée.

Quelques années auparavant (en novembre 1449), Frédéric II avait réussi à régler certains différends avec l'archevêché de Magdebourg, à soustraire complètement ses territoires à toute suzeraineté de ce côté, et à se faire céder, contre de méchantes bourgades comme Jerichow, le comté de Wernigerode dans le Harz. D'autre part, son plus jeune frère, Fré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

déric le Gros, auquel il avait fallu céder le gouvernement de l'Altmark et de la Priegnitz, mourut en 1463, de sorte que toutes les Marches se trouvèrent réunies sous un maître unique.

Le seul échec grave de l'électeur au dehors lui fut infligé en Poméranie. La ligne des ducs de Stettin s'étant éteinte en 1464, il réclama leur héritage en vertu d'anciens pactes de famille et s'en fit investir par l'empereur; il vit alors les ducs de Wolgast protester contre cette décision, et se saisir de toutes les possessions de la ligne de Stettin. Trop faible pour lutter, il fut heureux de conclure à Soldin un traité (janvier 1466) qui lui assurait la suzeraineté et l'expectative de toute la Poméranie. Par malheur, ces clauses ne furent pas observées; elles furent même annulées par un diplôme impérial. Frédéric ne crut pas devoir subir cet affront sans résister, mais la guerre qui s'engagea en Poméranie en 1468 ne lui fut pas favorable. Découragé par ce résultat, et malade, très affligé d'ailleurs de la mort de son fils unique, Jean, il aspirait à la retraite : un accord de 1470 avec son frère Albert lui permit de réaliser ce rêve, en échangeant l'électorat contre la Plassenburg, près de Kulmbach, et une pension de 6 000 florins. Il vécut paisiblement en Franconie jusqu'à sa mort qui survint l'année suivante (10 février 1471).

L'électeur Frédéric II n'a pas seulement augmenté considérablement l'étendue du Brandebourg, il a aussi repris et mené à bien contre les éléments indisciplinés qui subsistaient dans la Marche, la lutte entreprise contre la noblesse. Depuis la répression des années 1412 à 1415 les hobereaux étaient domptés (1), mais il restait encore beaucoup à faire pour acquérir aux Hohenzollern l'ancienne autorité des Ascaniens. Les villes notamment jouissaient d'une quasi-indépendance. Fortes des privilèges qui avaient facilité leur fondation et favorisé leurs progrès, dominant et régentant le plat pays du voisinage, où elles ne souffraient l'établissement d'aucune

(1) Le brigandage avait cessé, et en 1465 Frédéric II écrivait au duc Henri de Mecklembourg qu'on pouvait circuler en toute sécurité dans la Marche.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

industrie et dont elles exploitaient les cultivateurs (1), elles s'étaient enrichies par une sorte de tyrannie économique à laquelle devait se plier le commerce étranger ; beaucoup possédaient un droit d'étape *(Stapelrecht)*, qui obligeait les marchands à s'arrêter chez elles au passage, à y déballer leurs denrées et à y payer certaines taxes de transit. La richesse et l'activité avaient engendré un vif désir d'autonomie. La plupart des villes affichaient la prétention de se gouverner seules : quand elles prêtaient le serment d'hommage, c'était seulement par l'intermédiaire de leur conseil ; les principales, affiliées à la puissante association de la Hanse, qui comptait des centaines de membres, équipait des flottes et soutenait des guerres, entendaient traiter de pair avec l'électeur, et lui refuser au besoin l'entrée dans leurs murs.

Parmi les villes de la Marche, nulle ne pouvait au milieu du quinzième siècle rivaliser avec la double cité de Berlin-Cœlln, propriétaire de vingt villages aux alentours et enrichie par le tissage de la laine. Berlin, sur la rive droite de la Sprée, et Cœlln dans une île de la rivière, ne formaient depuis 1432 qu'une commune dirigée par un seul et même conseil. D'abord élu par les habitants (à raison d'un tiers pour Cœlln et de deux tiers pour Berlin), ce conseil avait pris peu à peu l'habitude de se recruter par cooptation au sein des familles patriciennes ; émanant ainsi d'une oligarchie, il était devenu d'autant plus puissant qu'il avait accaparé le droit de haute et basse justice. Frédéric Ier avait eu la faiblesse de confirmer ce droit. Il n'avait jamais séjourné dans Berlin que comme un hôte suspect, le conseil déterminant le nombre des gens de sa suite et faisant fermer chaque soir sur lui les portes de la ville. Le margrave Jean, son fils, pour échapper à une tutelle humiliante, s'était réfugié à Spandau.

Cet état de choses parut intolérable à Frédéric II. Peut-être aurait-il dû le supporter longtemps si un conflit n'avait éclaté entre les habitants et le conseil patricien. L'électeur,

(1) Voir l'article de Van Niessen sur la vie économique, urbaine et paysanne, dans les territoires voisins de l'Oder, au quatorzième siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

appelé comme arbitre, saisit l'occasion : il se fit remettre les clefs de la ville, cassa le conseil, en établit un pour chaque partie de la double cité, soumis à l'élection des bourgeois et des métiers, et à l'approbation électorale, reprit enfin le droit de haute et basse justice (1442). Tout traité avec d'autres villes ou avec des puissances étrangères fut interdit sans son autorisation, et, à la place de la médiocre maison, située dans le vieux Berlin (aujourd'hui dans la Klosterstrasse), qui servait de logement à ses prédécesseurs, l'électeur se fit céder un terrain à Cœlln, suffisant pour y élever un château. La première pierre fut posée le 31 juillet 1443 ; la construction ne fut pourtant commencée vraiment qu'en 1447, et il fallut, avant de l'achever, réprimer une tentative de révolte des habitants *(Berliner Unwille)* en 1448 (1). A partir de ce moment, Berlin-Cœlln devint la résidence préférée de Frédéric et de ses successeurs, la véritable capitale de l'électorat. Son heureuse situation, au centre de la plaine de l'Allemagne du Nord, à mi-chemin entre les monts de Bohême et la mer, n'a sans doute pas été étrangère à la fortune du Brandebourg.

Le sort de Berlin fut partagé par les autres villes du pays. Bon gré, mal gré, elles durent renoncer à leur autonomie, tout au moins soumettre leur administration, leur police et leurs finances au contrôle électoral. Tandis qu'en Franconie son frère Albert poursuivait contre Nuremberg une lutte plus retentissante que fructueuse, Frédéric II avait accompli sans bruit dans son territoire une révolution politique de premier ordre.

Après la noblesse et les villes, le clergé ne pouvait espérer se soustraire au courant réformateur. L'électeur était très pieux, très persuadé de l'intervention de la Providence dans le monde et de la nécessité de mériter la grâce divine. Dès 1440, il avait fondé l'ordre du Cygne *(Schwanenorden)* qui avait pour but à la fois de développer la moralité parmi ses sujets, et de

(1) La construction fut terminée en 1451.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

créer autour de lui une cohorte de nobles fidèles (1). Il avait commencé en même temps, à l'aide de quelques ecclésiastiques, Étienne de Brandebourg et Frédéric Sesselmann, le futur évêque de Lebus, une campagne contre l'ignorance et l'immoralité du clergé. Ses préoccupations religieuses étaient loin cependant de le mettre à la dévotion de l'Église : il prétendait au contraire établir la supériorité du pouvoir laïque sur le pouvoir spirituel, repousser toute ingérence de ses évêques ou des prélats étrangers, et tirer le meilleur parti possible de la subordination de son clergé.

Il travailla de bonne heure à restreindre l'étendue des juridictions ecclésiastiques. Il ne fut pas étranger au recès des États de 1445, défendant absolument aux tribunaux diocésains de la Marche l'usage de *l'interdit* qui, lancé contre un village, une paroisse ou une ville, y jetait une affreuse perturbation (2). On le vit d'autre part se porter garant contre l'archevêque de Magdebourg du caractère miraculeux de trois hosties que le curé de Wilsnack disait avoir retrouvées saignantes après un incendie ; il voulait du même coup empêcher les ingérences dans le diocèse de Havelberg d'un métropolitain étranger, et conserver les gros revenus que lui procurait la visite de nombreux pèlerins à Wilsnack (3). Il fit un coup de maître en reconnaissant en 1447 le pape Nicolas V qui était prêt, au lendemain de son élection, à acheter chèrement la réconciliation des princes allemands, brouillés avec Rome depuis 1439. En récompense de son attitude, il obtint de très importantes concessions : une bulle du 1er juillet 1447 enjoignit aux tribunaux ecclésiastiques de ne plus rivaliser dans la Marche avec la justice électorale ; une autre, du 10 septembre suivant, autorisa l'électeur à désigner le candidat de son choix en cas d'élection épiscopale dans un des trois diocèses de la Marche (Havelberg, Brandebourg et

(1) Une confrérie analogue fut fondée en 1452, pour la bourgeoisie, l'ordre du cygne étant réservé aux nobles.

(2) Voir l'article de Gilow à propos d'une querelle survenue à Dalmin en 1444, entre un chevalier et la ville de Perleberg.

(3) Voir l'article de Hennig.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lebus). Ce concordat avantageux devait fortifier étrangement en Brandebourg le pouvoir électoral. Le pape Pie II ayant ratifié plus tard ces dispositions, Frédéric interdit à tout laïque de porter des affaires temporelles devant une officialité. Il institua ensuite à Tangermünde un tribunal margravial, supérieur à toutes les justices laïques du pays (1460). C'était élargir le débat et renforcer d'une manière générale son autorité judiciaire.

Dans tous les domaines l'électeur rompait avec les procédés surannés et les vieilles coutumes. A l'esprit d'indépendance, d'autonomie, voire de liberté, il cherchait à substituer uniformément l'esprit d'obéissance. Entouré de nobles vassaux qu'il attirait à sa cour et formait à son service, vainqueur de l'opposition des villes, maître de choisir ses évêques et de diriger son clergé, il se faisait obéir de toutes les classes de la population. Il avait à diverses reprises imposé d'onéreuses contributions aux États provinciaux, demandé notamment en 1467 aux États de l'Altmark une taxe sur la bière, première apparition de l'impôt de consommation, la fameuse *accise*, qui devait être plus tard un des grands instruments de la puissance électorale (1). Il avait en outre jeté les bases d'une réorganisation administrative, en faisant de la charge de chancelier, jusque-là très irrégulièrement occupée, le principal rouage du gouvernement : un gentilhomme de Lusace, Heintze de Kracht, jusqu'en 1444, puis le Franconien Frédéric Sesselmann, pourvu aussi de l'évêché de Lebus en 1455, et dont une pierre tombale à Fürstenwalde montre la rigide silhouette en grand costume épiscopal, l'aidèrent tour à tour dans sa lourde tâche (2). Le chancelier unissait encore un office de cour à ses fonctions politiques : on sait par une lettre de Sesselmann en 1473, qu'outre la haute direction des affaires, le soin de la justice et de la correspondance, il avait

(1) Cet essai d'accise ne parait pas avoir réussi, et les États s'y refusèrent finalement en 1468. On appela longtemps l'accise *Ungelt*, parce qu'on la considérait comme mal fondée, non *valable*, en droit.

(2) Voir à ce sujet les articles des deux Holtze sur les anciens chanceliers de la Marche, et une lettre de Sesselmann (*ibid.*, IX. 1897), publiée par Friedlænder.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à surveiller la cuisine et la cave de l'électeur. Néanmoins, c'était avant tout un administrateur et un fonctionnaire. A tous les points de vue, l'époque de Frédéric II apparaît comme une époque de transition pour le Brandebourg entre les institutions du Moyen Age et celles de l'état moderne. Si au dehors le second électeur Hohenzollern a résisté victorieusement à la poussée du monde slave qui le cernait au nord, à l'est et au sud, et semblait retrouver une nouvelle force d'expansion sous les Jagellons en Pologne et sous le Tchèque Podiebrad en Bohême, il a été au dedans le digne contemporain du roi de France Louis XI, un des premiers représentants des temps modernes en Allemagne, le principal restaurateur de l'état brandebourgeois, si ébranlé par l'anarchie du quatorzième siècle (1).

L'ÉLECTEUR ALBERT ET SON FILS JEAN (1470-1499)

Son frère Albert, quoique très différent de caractère, devait le continuer. Né en 1414 et élevé d'abord dans la Marche, Albert avait ensuite grandi en Franconie, ou en Hongrie, à la cour de la reine Barbe, femme de Sigismond, qui le traitait comme un fils (2). Très ardent, très adroit à tous les exercices du corps, et très brave, il se montra de bonne heure plus porté à manier la lance que la plume, plus amateur de tournois et de parades que de lettres ou de sciences : il n'avait pas vingt ans qu'il combattait à Nuremberg dans un tournoi auquel prenaient part trois cent cinquante chevaliers et y remportait un prix. Après un pèlerinage en Terre Sainte (1435), il avait été initié aux affaires et s'était acquitté avec honneur d'un comman-

(1) Les contemporains se faisaient déjà une haute idée de la Marche mais en connaissaient mal la géographie : Æneas Sylvius Piccolomini, dans son *De Europa*, compare la Sprée au Tibre et la fait couler directement dans la Baltique.

(2) *Wir waren der Römischen Kaiserin Knab*, a-t-il écrit lui-même le 15 octobre 1485.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dement en Silésie pour l'empereur en 1438-1439. Pourvu de la principauté d'Ansbach à la mort de son père, il avait eu quelque peine à se suffire avec ses six mille florins de revenu, jusqu'à ce qu'il pût y ajouter ceux de la principauté de Kulmbach (1457) (1). Son désir était de jouer un grand rôle dans l'Empire : comme Frédéric Ier, il s'était fait un devoir de servir fidèlement l'empereur, qui le récompensa en étendant considérablement son autorité burgraviale (1456); il s'était proposé d'autre part de briser toute résistance, notamment de la part des villes : ses luttes contre Nuremberg furent perpétuelles, et plus d'une fois il y exposa follement sa vie. Il a rappelé plus tard avec orgueil qu'il avait tenu tête en 1462 à dix-sept princes et un roi (Podiebrad de Bohême). Peut-être doit-il à ce courage aventureux le surnom d'*Achille*, décerné déjà par des contemporains; mais, comme l'a dit Ranke, cet Achille ne fut que trop fidèle à son Agamemnon, l'empereur Frédéric III.

Albert joignait du reste à une bouillante audace un esprit d'habileté et même de ruse; dès le quinzième siècle, on le traitait de renard *(vulpes Germaniae)* et son second surnom d'*Ulysse* paraît au moins aussi justifié que le premier. Nature vive, gaie, prime-sautière, il avait fait des écoles et était devenu un politique. Ce serait une grave erreur que de se le représenter comme un paladin et un prodigue : ses goûts belliqueux, ces *imperatoriae virtutes* que lui attribue Æneas Sylvius, n'excluaient pas une certaine prudence; tout en aimant les fêtes brillantes, il savait le prix de l'argent; entouré de serviteurs dévoués et capables (les Eyb, les Volker, les Stein), il entendait être le maître chez lui. Il ne se vantait pas lorsqu'il écrivait à l'empereur, en 1485, qu'il n'était pas le prince le plus fou de l'Empire. S'il importe de réagir contre les panégyristes qui l'ont exalté sans mesure, admirant sa haute taille (2), son clair regard et le charme de sa parole, lui

(1) Cédée alors par son frère Jean, qui ne mourut pourtant qu'en 1464.

(2) Au point de vue physique, il nous est difficile de nous en faire une idée exacte : un tableau d'autel à Saint-Gumpert d'Ansbach et une sculpture du tombeau de son fils Jean ne reproduisent que très médiocrement ses traits.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prêtant tous les talents et faisant de lui un héros, presque un demi-dieu, « maître dans le conseil, maître dans la lice, maître sur le champ de bataille », il n'est pas moins nécessaire de se garder de l'excès contraire et de rejeter les témoignages partiaux de ses ennemis, les chroniqueurs bourgeois, qui l'ont trop maltraité (1).

Quant il parvint en 1470, à cinquante-six ans, à l'électorat, l'âge n'avait pas diminué son ardeur; mais trop habitué à son beau pays de Franconie, il devait forcément se sentir dépaysé et mal à l'aise dans les tristes plaines qu'arrose la Sprée. Sans méconnaître la valeur de l'électorat, il ne put se résoudre à y fixer sa résidence, et comme les affaires de l'Empire continuaient à le préoccuper surtout, il confia le gouvernement des Marches à son fils aîné, Jean, et au vieux chancelier Sesselmann, afin d'habiter de préférence sur les rives du Mein ou de la Rezat. Malgré cette résolution, son règne eut d'heureux résultats pour le Brandebourg au dehors et au dedans. Il eut beau n'y passer que trois ans sur seize, de 1470 à 1486 (2); il eut beau se mêler à toutes les complications militaires ou diplomatiques du temps, soutenant l'empereur dans ses démêlés à l'ouest contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, à l'est contre Mathias Corvin, roi de Hongrie, et prenant une part importante à l'élection de Maximilien d'Autriche, fils de Frédéric III, comme roi des Romains (1486); ni l'éloignement, ni le souci constant des questions d'ordre général ne lui firent perdre de vue les intérêts de son électorat.

Il commença par faire valoir en Poméranie les droits que l'empereur venait de lui confirmer en 1470 : par le traité de Prenzlau (juin 1472), il imposa aux ducs de Stettin et de Wolgast la cession de Vierraden et de Garz, ainsi que la reconnaissance de sa suzeraineté. En même temps, il mariait

(1) Dans les temps modernes, Ranke, Droysen et même Priebatsch ont versé dans le panégyrique; Prutz, au contraire, me parait trop sévère.

(2) De novembre 1471 à mars 1473, quelques mois en 1476, et de juin 1478 à octobre 1479.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sa fille Barbe au vieux duc Henri de Glogau, dont les possessions en Silésie devaient, à défaut de postérité directe, revenir aux Hohenzollern. La combinaison était bonne, mais à la mort du duc de Glogau en 1476, son cousin, Jean de Sagan, réclama l'héritage. Albert dut défendre les armes à la main la cause de sa fille, et il fallut six ans d'une guerre ruineuse, que compliqua la rivalité des rois de Bohême et de Hongrie, Wladislas Jagellon (1) et Mathias Corvin, avant que le différend fût aplani; du moins le traité de Camenz (septembre 1482) et une convention de 1485 abandonnèrent au Brandebourg les pays et villes de Crossen, Züllichau, Sommerfeld et Bobersberg, sous réserve d'un droit de rachat qui ne fut jamais utilisé; le reste du duché de Glogau resta à Jean de Sagan. Dans l'intervalle, les ducs de Poméranie avaient tenté à deux reprises d'annuler les clauses de 1472; en 1478 notamment, profitant de l'hostilité de Mathias Corvin à l'égard de l'électeur, et soutenus par la Hanse, voire par l'Ordre Teutonique, ils avaient mis les Marches en péril. Albert était alors accouru avec une poignée de Franconiens, avait levé en Brandebourg près de vingt mille hommes, et repoussé victorieusement les envahisseurs. Par le second traité de Prenzlau (1479), presque identique au premier, Bogislas X resté seul duc en Poméranie s'était reconnu vassal du Brandebourg, en lui cédant outre Löcknitz, Vierraden et Schwedt, le district de Bernstein près de la Nouvelle Marche.

Ainsi Albert accroissait sensiblement son électorat dans la région de l'Oder : les districts poméraniens arrondissaient la frontière du nord-est; le pays de Crossen, à cheval sur le fleuve, au sud-est, constituait un joli lot; il ressemblait du côté de la Silésie à un poste avancé, dont l'occupation était comme une première mainmise sur la province.

Dès qu'il avait visité la Marche en 1471-1472, Albert avait été surpris de sa grandeur et de ses ressources. « Un grand

(1) Ce Wladislas ou Ladislas, fils aîné du roi de Pologne, Casimir IV, avait succédé à Prague à Georges Podiebrad († 1471).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

beau pays, beaucoup de grandes villes et pas moins de cent petites », voilà comme il la décrivait dans une lettre à l'archevêque de Mayence (avril 1472) ; et, après s'être félicité de la splendide réception qu'on lui faisait partout, il vantait à ses conseillers, laissés à Ansbach, le nombre des habitants, leur bon esprit et la force des villes, concluant que, si tout marchait à souhait, il ne pouvait manquer de devenir « un riche margrave ». Cet optimisme ne se démentit pas, malgré les difficultés de tout genre auxquelles il se heurta ; à peine si l'opposition fréquente des villes lui fit faire des réserves sur la docilité des sujets *(als fromme getreue Leute)*, et il persista jusqu'à sa mort dans son opinion favorable du pays, le comparant à un petit royaume et ayant foi dans son avenir. Deux lettres à son fils Jean, qui en avait la direction, témoignent particulièrement de cet état d'esprit. Dans la première, du 10 octobre 1481, il lui conseille de préférer la Marche aux possessions franconiennes ; c'est, dit-il, la meilleure part ; c'est une vraie principauté, tandis qu'à Ansbach ou à Baireuth, on est comme sur une frontière, en contact avec une foule de seigneurs et de villes, de domaines ecclésiastiques ou laïques. N'est-ce pas, s'écrie-t-il, un bonheur suffisant de posséder Berlin, Spandau, Kœpenick et Potsdam, d'y vieillir au milieu des plaisirs de la chasse, et de pouvoir faire de temps à autre un tour de danse avec les belles femmes de la capitale ! La seconde lettre (du 22 juin 1485) insiste de nouveau sur les mérites du Brandebourg, qui forme un des plus puissants électorats de l'Allemagne *(ein grossmächtigst Kurfürstenthumb)*. Albert exhorte d'ailleurs son fils à ne pas attendre que les pigeons lui tombent tout rôtis dans la bouche, et à faire preuve d'activité et d'économie ; de la sorte il deviendra le prince le plus considérable, le plus aimé et le plus craint de l'Empire.

La haute idée qu'Albert se faisait de la valeur du Brandebourg ne fut certainement pas étrangère à une disposition célèbre prise pour assurer l'existence indépendante et l'intégrité de l'électorat. Je veux parler de la *Constitutio Achillea* du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

24 février 1473, ordonnance qui semble au premier abord n'avoir que l'importance restreinte d'un règlement successoral, et qui a eu en réalité une grande portée politique. En vertu de cet acte, les possessions de l'électeur seront partagées entre trois fils, l'aîné recevant la Marche et ses dépendances, le second Ansbach, et le troisième Kulmbach-Baireuth; tous trois auront les mêmes titres, sauf le titre électoral réservé à l'aîné, et recevront l'hommage en commun de tous les territoires ; la succession aura lieu dans chaque ligne suivant le droit de primogéniture. Jusqu'ici rien de spécial, mais voici qui donne à l'acte sa vraie signification : si un seul fils survit, il réunira l'héritage entier; s'il y en a plusieurs, l'aîné aura l'électorat et ses dépendances qui formeront le premier lot, les autres se partageront les biens franconiens, à condition qu'il n'y ait jamais en même temps plus de trois princes régnants de la Maison. Comme les principautés franconiennes peuvent être divisées en deux lots, il s'ensuit que l'électorat restera toujours indivisible. Dans ces décisions perce clairement, à côté du désir de maintenir l'union entre les princes de la Maison, l'intention de faire au Brandebourg une situation privilégiée. L'intégrité de ce territoire et de ses annexes fut désormais posée en principe, et si la règle fut parfois violée, ce ne fut que pour peu de temps et sans grave inconvénient. La *Constitutio Achillea* a exercé la plus heureuse influence sur les destinées de la Marche. C'est presque un acte constitutionnel dans un état qui a été avant tout la création et la chose d'une famille.

L'électeur Albert, qui a tant fait pour la fortune future du Brandebourg, s'est montré aux habitants sous les traits d'un maître exigeant et dur, plus dur peut-être que son frère soi-disant *dent de fer*. Ses besoins d'argent étaient grands, et ses revenus ordinaires ne pouvaient suffire à payer les frais de ses entreprises belliqueuses, ni à entretenir le luxe de sa cour d'Ansbach, qu'on a comparée, avec quelque exagération il est vrai, à celle du duc de Bourgogne. Qu'était-ce que les 6 000 florins fournis par la principauté d'Ansbach, ou

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même que les 10 000 florins versés par le Brandebourg (1) ! Pour payer les dettes laissées par son frère (124 000 florins), il proposa aux États de la Marche en 1472 une taxe sur la bière. Celle-ci était déjà la boisson favorite des habitants et on en fabriquait une quantité considérable à Bernau et dans plusieurs autres villes. Aussi les trois Ordres, prélats, seigneurs et bourgeois, rejetèrent-ils le projet, en priant l'électeur de se contenter d'un don volontaire de 80 000 florins. Albert empocha la somme, puis, s'appuyant sur un privilège impérial de 1456, prétendit imposer de sa seule autorité un droit sur toutes les denrées vendues en tonneau, aussi bien sur les harengs ou le goudron que sur la bière ; ce fut la taxe du tonnage *(Tonnenzoll)*. Les villes ayant refusé de la laisser percevoir, les États furent pris pour arbitres et prononcèrent contre les villes (mars 1473) ; mais le margrave Jean, en l'absence de son père, eut beaucoup de peine à faire respecter cette sentence, et devant la résistance de Salzwedel, imitée par d'autres cités, dut consentir à des concessions.

La lutte continua jusqu'à la fin du règne. Quelques villes, comme Cüstrin, regimbaient même contre l'aide ordinaire *(Landbede)* votée par les États, et Albert eut fort à faire, dans ses courtes apparitions en Brandebourg, pour se procurer les ressources dont il avait besoin. On disait couramment dans le pays qu'il ne savait venir que pour lever de l'argent ou des soldats, et on murmurait contre les meurt-de-faim de Franconie. Il eut beau admettre la collaboration d'une commission financière des États *(Ausschuss)*, puis celle d'une commission militaire *(Ständischer Kriegsrath)*; son système d'exploitation fiscale resta impopulaire. Du moins, il avait amassé une réserve de 400 000 florins en espèces et en provisions, et avait encouragé son fils Jean à protéger le commerce, en améliorant les routes comme en réprimant le brigandage. Il avait accru le Brandebourg, et le laissa assez peuplé pour fournir autant de

(1) Ce chiffre de 10 000 florins, étant donné par Albert lui-même dans une lettre de 1485, doit faire rejeter les évaluations trop optimistes qui parlent de 40 à 50 000 florins.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soldats que la Bavière ; il lui avait assuré par la *Constitutio Achillea* la faculté de devenir un grand état. Il avait suivi les préceptes qu'il recommandait à son fils, montrant par son exemple à quel degré de puissance pouvait s'élever un margrave, « s'il voulait se servir de son intelligence, sans plaindre sa peine ni son labeur ».

Albert s'était marié deux fois, avec Marguerite de Bade († 1457) et Anne de Saxe ; il avait eu dix-neuf enfants de ses deux femmes. Pourtant, quand il mourut à Francfort-sur-le-Mein le 11 mars 1486, ses possessions ne formèrent que trois parts : conformément à l'ordonnance de 1473, le Brandebourg revint à son fils du premier lit, Jean, Ansbach et Baireuth à deux fils du second lit, Frédéric et Sigismond. Le margrave Jean, élevé à Berlin depuis l'âge de douze ans, loin de son père qui lui préférait les enfants de sa seconde femme, avait été nommé gouverneur des Marches en 1476 et s'était fortement enraciné dans sa patrie d'adoption. Tandis qu'Albert, comme ses deux prédécesseurs, avait été Franconien avant d'être Brandebourgeois, Jean fut le premier d'une nouvelle série de princes, dont l'horizon ne dépassa guère les limites de l'électorat et qui s'y recueillirent pour ainsi dire. Suivant le mot de M. Prutz, les Hohenzollern, jusque-là étrangers au Brandebourg (1), allaient dorénavant lui appartenir.

Jean était dans sa trente et unième année lorsqu'il parvint à la dignité électorale. C'était un homme de haute taille, d'une vigueur peu commune, et qui méritait bien plus le surnom de *gros* ou de *fort (magnus)* qu'on lui a souvent décerné d'ailleurs, que celui de *Cicéron*, dont une légende ridicule l'a affublé, sans que son instruction très médiocre ni sa prétendue éloquence le justifient. Sa statue, sculptée par Pierre et Jean Vischer pour le tombeau où il repose, dans l'église cathédrale de Berlin, rend bien dans sa géniale naïveté la physionomie de ce prince, plutôt lourd de corps et d'intelligence : elle n'a qu'un défaut, c'est de le représenter bardé de fer,

(1) Le mot s'applique même à Frédéric II qui, après trente ans en Brandebourg, voulut retourner mourir en Franconie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

alors qu'il s'est surtout distingué par son humeur pacifique. Peut-être, il est vrai, faut-il regarder comme un glaive de justice la lourde épée sur laquelle s'appuie sa main gauche, ce qui serait le digne symbole d'une activité particulièrement redoutable aux rebelles et aux brigands.

Durant son règne de treize ans (1486-1499), Jean se tint soigneusement à l'écart des complications extérieures. Sans doute il resta en relations d'amitié avec les Habsbourg et prit part en 1493 à l'élection impériale de Maximilien, mais il chercha en général à éviter toute guerre et à vivre en paix avec ses voisins. Après la mort de Mathias Corvin (1490), il s'abstint de soutenir les armes à la main contre son successeur, le roi de Bohême Wladislas, les prétentions de sa femme, Marguerite de Saxe, et de sa sœur Barbe, sur divers pays silésiens; il autorisa même Wladislas à rompre ses fiançailles avec Barbe, moyennant quoi le roi renonça à racheter Crossen et permit l'acquisition de la seigneurie de Zossen au sud de la Marche. Trois ans après, l'électeur régla de même sans coup férir la question poméranienne, toujours brûlante : par le traité de Pyritz, il abandonna son droit de suzeraineté que Bogislas X recommençait à contester, et obtint en revanche l'expectative du duché, en cas d'extinction de la Maison de Wolgast (mars 1493). C'était un recul. Du moins, la paix était assurée et l'avenir réservé.

Si la politique extérieure fut prudente, sinon glorieuse, l'administration intérieure donna d'assez bons résultats. Déjà, comme administrateur de la Marche, Jean s'était révélé homme de gouvernement : il avait défendu contre les villes le système fiscal de son père, avait interdit les guerres privées et poursuivi ou fait poursuivre les nobles pillards. Il s'inspira des mêmes principes lorsqu'il fut électeur, et le reproche qu'on lui a fait d'avoir tout laissé aller à la dérive ne semble pas fondé. Il releva au contraire l'autorité électorale. Les États provinciaux lui ayant accordé en 1488 une taxe sur la bière pendant sept ans, il la fit lever rigoureusement, punissant de la perte de certaines franchises les villes qui s'y opposaient, notamment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tangermünde, Stendal et Francfort-sur-l'Oder. Il s'immisça fréquemment dans les affaires intérieures des cités, soutenant contre les métiers l'oligarchie des patriciens, qui se montraient plus souples, et favorisant l'émancipation économique des paysans, qui purent désormais vendre leur blé sur les marchés urbains, sans subir le prix fixé par les conseils municipaux. Beaucoup de hobereaux, revenant aux errements abolis par Frédéric II, prétendaient ne laisser passer les marchandises sur leurs terres qu'avec un sauf-conduit, vidaient leurs querelles les armes à la main, et donnaient asile aux bandits étrangers. Jean s'efforça, sans grand succès, il est vrai, d'entraver ces pratiques, en concluant avec les états d'alentour une série de conventions, véritables pactes d'assurance mutuelle contre le brigandage. De toute façon il chercha à se rendre indépendant de ses sujets. Il ne laissa par exemple aux États provinciaux qu'un droit de contrôle sur la perception des impôts qui fut opérée par ses propres agents. En même temps il encouragea les Brandebourgeois à entrer dans la carrière administrative, et s'il eut pour chancelier un Franconien, Sigismond Zerer, qui avait, il est vrai, été nommé par son père en 1483, il confia la plupart des hautes charges à des gentilshommes de la Marche, Liborius de Schlieben, Busso d'Alvensleben, Thierry de Bülow, etc.

Ce fut en partie pour se procurer sur place un personnel instruit de fonctionnaires, qu'il songea à fonder dans ses états une haute école, comme Maximilien à la diète de Worms venait d'y inviter chacun des électeurs. Il étudia le projet avec son médecin Simon Pistorius, un savant venu de Leipzig, fit à Rome les démarches nécessaires pour obtenir du pape une charte de fondation, et commença à Francfort-sur-l'Oder la construction des bâtiments scolaires. La mort, qui le surprit à Arnebourg, le 4 janvier 1499, arrêta l'exécution de ses plans.

Le règne de l'électeur Jean a été trop déprécié d'ordinaire. Pour avoir manqué d'éclat, il ne laisse pas d'avoir été utile. Si l'on a pu écrire dès 1499 que le Brandebourg n'avait pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

depuis quatre-vingts ans fait aussi peu de bruit dans l'Empire, il faut avouer qu'un rôle brillant comme celui de Frédéric Ier ou d'Albert, n'était pas le plus désirable. Mieux valait moins de bruit et plus de besogne. En signant la paix avec la Poméranie, Jean a sans doute mieux servi son électorat que s'il l'eût lancé dans de nouvelles guerres. Au dedans il a réellement accru le pouvoir princier, et c'était alors l'essentiel. Quant à faire de lui un prince de la Renaissance, épris de belles lettres et de sciences, on n'y saurait songer. Ni lui ni son entourage n'étaient sensibles à une culture raffinée, et le Brandebourg demeurait encore, quoi qu'on en ait pu dire, un des pays les plus arriérés de l'Allemagne. Les noms du publiciste Mathias Döring, du juriste Gœbe et du poète lauréat Æsticampius, ne rappellent que des talents médiocres. Les Brandebourgeois qui fréquentaient au quinzième siècle les universités allemandes ou étrangères étaient des exceptions, et ni les *Reiter*, rudes compagnons qu'un archevêque de Magdebourg appelait « *rebelles, pertinaces, indociles, parvæ intelligentiæ* », ni les ecclésiastiques qui comprenaient à peine leur bréviaire, ni les bourgeois des villes, ne se dégageaient de cette « rusticité innée » *(innata rusticitas)* que l'abbé Trithème attribue à tous les habitants de la Marche. Sans en rendre l'électeur Jean responsable, on ne doit pas non plus lui prêter des aspirations ou des goûts dont il était incapable. On a remarqué à bon droit que l'université de Francfort était destinée à défendre les principes étroits de l'orthodoxie plutôt qu'à s'inspirer des audaces de l'esprit moderne.

Au moment où le Moyen Age finit et où va s'ouvrir une nouvelle ère, avec le siècle par excellence de la Renaissance et de la Réforme, il est bon de jeter un coup d'œil en arrière et de mesurer le chemin parcouru au quinzième siècle par les électeurs Hohenzollern. Depuis Frédéric Ier, dont l'avènement a mis fin en Brandebourg à un régime déplorable, les résultats n'ont pourtant répondu qu'en partie aux espérances du début. Ce n'est pas que la capacité ou le dévouement aient manqué ni à lui ni à ses descendants, mais le dualisme de leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

politique était inévitable, tant qu'au Brandebourg étaient unies les principautés franconiennes, et ce dualisme a eu de regrettables conséquences. Les rares talents de Frédéric Ier et d'Albert ont été dépensés surtout au service de l'Empire ; trop souvent sous leurs règnes, les ressources de l'électorat ont été employées à des entreprises qui ne pouvaient rien lui rapporter. Ne soyons pas injustes cependant, et reconnaissons que même ces deux princes, si étroitement mêlés aux affaires générales, ont en une certaine mesure travaillé pour le Brandebourg, auquel Frédéric II et Jean se sont presque exclusivement consacrés. Grâce aux efforts irréguliers ou continus de ces quatre électeurs, le Brandebourg est devenu un des grands états de l'Empire : il a recouvré les territoires les plus importants qu'il possédait au temps des Ascaniens, et dans la dépression centrale de la basse Allemagne, dans le bassin moyen de l'Elbe et de l'Oder, il forme un ensemble solide et compact, capable de se maintenir entre l'électorat de Saxe au sud, le Mecklembourg et la Poméranie au nord, et de repousser à l'ouest les empiétements des ducs de Brunswick ou des archevêques de Magdebourg, comme de résister à l'est à la poussée des Slaves. De récentes acquisitions en basse Lusace et en Silésie ont même montré que sa force d'expansion n'était pas épuisée. Il a néanmoins atteint ses limites à peu près définitives pour un siècle. A l'intérieur, c'est une principauté relativement soumise à son chef, qui y étend patiemment chaque jour son autorité.

Le phénomène est du reste général. Au milieu d'une Allemagne qui se désagrège, au moment où le Saint-Empire commence à paraître un anachronisme, le pouvoir princier doit forcément grandir. Sous l'incapable Frédéric III de Habsbourg, la dignité impériale a perdu son prestige, laissant l'Allemagne exposée sans défense aux attaques des puissances voisines, et déchirée au dedans par les guerres privées et le « droit du poing » *(Faustrecht)* ; l'empereur Maximilien a tenté des réformes qui n'ont abouti qu'à prouver son impuissance. Sans doute les villes libres ont encore une certaine splendeur ; on

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les regarde comme « le nerf de l'Allemagne » ; mais elles sont bien faibles en face des princes. L'absolutisme de ceux-ci se développe sans cesse, servi par les circonstances, favorisé en outre par l'invasion et la pratique nouvelle du droit romain qui l'emporte sur les vieilles coutumes locales. Ce pouvoir du *Landesfürst*, du prince national, est un élément tout moderne, qui a pour lui l'avenir ; c'est par lui que les Hohenzollern ont fondé l'état brandebourgeois ; c'est par lui qu'ils seront, avec leurs collègues, grands princes ou électeurs de l'Empire, les héritiers de la puissance impériale. Le seizième et le dix-septième siècle verront croître ce pouvoir, grâce auquel les anciens vassaux de l'empereur seront transformés en de vrais souverains, presque omnipotents sur leur territoire, et, plus que les autres, les Hohenzollern en Brandebourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IV

LE BRANDEBOURG AU SEIZIÈME SIÈCLE (1499-1598) (1)

Le seizième siècle a été marqué en Allemagne, comme dans toute l'Europe, par une double révolution, intellectuelle et religieuse. D'une part, sous l'influence d'une série d'événements, survenus durant la seconde moitié du quinzième siècle, prise de Constantinople par les Turcs, grandes découvertes maritimes, invention et diffusion de l'imprimerie, s'est accomplie une profonde révolution dans le domaine intellectuel ; la *Renaissance*, pour l'appeler par son nom, a été à la fois un retour aux sources de l'érudition et de l'art antiques, un réveil de nobles aspirations vers plus de vérité, plus de beauté et de justice, une révolte de l'esprit moderne contre les idées traditionnelles du Moyen Age et le principe d'autorité; elle a suscité un essor admirable des

(1) Sources : Voir les sources du chapitre précédent, surtout Mylius. En outre, le *Corpus reformatorum*, in-4°, Halle et Brunswick, 1834 ss. ; *Luther's Werke*, édition critique publiée à Weimar depuis 1883 ; Steinmüller, *Das Bekenntnis Joachims II*, dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XVII (1904) ; Dumont, *Corpus diplomaticum*, 8 vol. in-fol., Amsterdam et La Haye, 1726-1731 ; Küntzel et Hass, *Die politischen Testamente der Hohenzollern* (I, Leipzig et Berlin, 1911, où se trouve éditée avec soin l'ordonnance de cour (*Hofordnung*) de Joachim II); Kaufmann et Bauch, *Akten und Urkunden der Universitat Frankfürt A. O.*, Breslau, 1897 ss. ; Friedlænder, *Aeltere Universitatsmatrikel* (I, *Universitat Frankfurt A. O.*), dans les *Publ. des Arch. de Prusse*, XXXII (1887); P. Kalkoff, *Die Beziehungen der Hohenzollern zur Kurie unter dem Einfluss der lutherischen Frage*, dans les *Quellen und Forsch. aus Ital. Archiven*, IX (1906). Quelques renseignements dispersés dans les *Mémoires* de B. Sastrowe (traduction Fick), 2 vol. in-8°, Genève, 1886, et dans les *Relations* des ambassadeurs vénitiens (voir le *Recueil* d'Albéri, Venise, 1839 ss., ou celui de Fiedler, *Fontes rerum austriacarum*, XXX, 1870).

Ouvrages : Aux ouvrages généraux, il faut ajouter surtout ceux de Ranke, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*, 1839-1847 (I-VI des *Œuvres complètes*), de Janssen, *Histoire du peuple allemand depuis la fin du Moyen Age*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lettres, des sciences et des arts, et déchaîné une force nouvelle, celle de l'opinion. D'autre part, liée étroitement, quoi qu'on ait pu dire, à la Renaissance, et plus spécialement à l'Humanisme, une révolution religieuse, la *Réforme*, s'est produite, qui a renversé l'antique et naïve conception du monde chrétien, brisé l'unité catholique, et, en face d'une église intolérante, soi-disant seule dépositaire de la vraie foi, affirmé les droits de la conscience individuelle. Peu de pays ont ressenti, autant que l'Allemagne, les effets heureux ou funestes de ce double mouvement; bien peu en ont mieux recueilli les fruits, bien peu aussi en ont été plus ébranlés. Nulle part l'humanisme, représenté par un Érasme ou un Reuchlin, n'a été plus fécond; nulle part l'art, incarné dans un Dürer, ne s'est élevé plus haut; nulle part non plus la Réforme, prêchée par un Luther, n'a suscité plus de jacqueries, ni accumulé plus de ruines.

Le Brandebourg ne pouvait échapper à l'effervescence générale, mais il n'en a reçu que des impulsions très atténuées : il offrait un terrain mal favorable au développement intellectuel et n'a subi que faiblement l'attrait de la Renaissance; vis-à-vis de la Réforme, les margraves se sont tenus plus ou moins sur la réserve, profitant de leur situation un peu à l'écart pour préserver leurs états des convulsions les plus doulou-

(traduction française, in-8°, Paris, 1887 ss.), de von Bezold et G. Droysen, dans la collection Oncken (1890 et 1888), d'Egelhaaf et de Ritter, dans la *Bibliothek deutscher Geschichte* (1889 ss.), de G. Wolf, *Der Augsburger Religionsfriede*, in-8°, Stuttgart, 1890. Parmi les livres plus spéciaux, Steinmüller, *Die Einführung der Reformation in die Kurmark Brandenburg*, in-8°, Halle, 1903; F. Grossmann, *Ueber die gutsherrlichen bäuerlichen Rechtsverhältnisse in der Mark Brandenburg vom XVI bis XVIII Jahrhundert*, dans les *Staats und Socialwissenschaftliche Forschungen*, publiées par Schmoller, in-8°, Leipzig, IX (1890), et une série d'études de détail, entre autres dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, les articles de Sannes, *Die brandenburgische und mainzische Kurstimme bei der Kaiserwahl Karls V* (XIV, 1901); von Bardeleben, *Ueber das Kriegswesen in der Mark Brandenburg zur Zeit von Kurfürst Joachim I* (XVIII, 1905); Gerauer, *Die Einführung der Reformation in Alt und Neustadt Brandenburg* (XIII, 1900); F. Holtze, *Zur Geschichte der märkischen Reformation* (II, 1889); Hass, *Bemerkungen über die Hofordnung Joachims II* (XIX, 1906), et du même, *Ueber die Verwaltung des Amts und Kammerwesens unter Joachim II und Johann Georg* (XIX, 1906); P. Kanoe, *Kurbrandenburg und Polen, 1548-1563* (XI, 1898).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reuses ; ce n'est que peu à peu et à contre-cœur qu'ils ont pris parti dans les luttes religieuses. Trois électeurs ont régné pendant le seizième siècle, et tous trois, malgré des points de vue différents, ont eu la même attitude prudente. Sous Joachim Ier (1499-1535), le Brandebourg s'est laissé aller, sans entrainement, au courant de la Renaissance ; il est demeuré en dehors de celui de la Réforme. Sous Joachim II (1535-1571), il est entré timidement dans le mouvement luthérien, sans rompre pour cela avec la Maison d'Autriche ; il a cherché une voie moyenne entre catholiques et protestants. Sous Jean Georges enfin (1571-1598), tout en adoptant le luthéranisme orthodoxe, il a évité de se brouiller complètement avec le chef du Saint-Empire. Ce souci persistant de ne pas se compromettre, de ne pas aborder de front les grands problèmes, a été alors le trait caractéristique de la politique brandebourgeoise. Les accroissements territoriaux ont été rares et à peine dignes de mention. Malgré tout, l'importance de l'électorat s'est accrue au dehors, et des relations assez actives se sont établies, non seulement avec les puissances du nord et de l'est, ses voisines, mais aussi avec celles de l'occident, avec la France notamment. Au dedans, deux sortes de faits, parallèles et contraires, ont tendu, les uns à fortifier, les autres à restreindre la puissance électorale : d'un côté, les progrès de l'administration judiciaire ont porté un nouveau coup à la turbulence des nobles, tandis que la Réforme évangélique soumettait le clergé au margrave, devenu chef spirituel en même temps que temporel ; d'un autre côté, une lamentable pénurie financière et des besoins d'argent de plus en plus considérables ont rendu nécessaire l'intervention des États provinciaux et amené une extension dangereuse de leurs privilèges. Ce sont là les grandes lignes de l'histoire du Brandebourg au seizième siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

JOACHIM Ier (1499-1535)

Joachim Ier n'avait pas quinze ans lorsque son père mourut (9 janvier 1499). D'après la Bulle d'Or de 1356, il aurait dû attendre ses dix-huit ans pour gouverner; jusque-là le plus proche agnat, dans l'espèce son oncle Frédéric, margrave d'Ansbach et de Baireuth, lui aurait servi de tuteur et de régent. Joachim prit néanmoins le pouvoir, et dès l'année 1500 il figura comme électeur à la diète d'Augsbourg. C'était d'ailleurs un prince instruit et mûri par l'étude. L'abbé de Sponheim, Jean Trithème, qui le vit à Mayence en 1503 et eut avec lui des entretiens approfondis, parfois très avant dans la nuit, a loué sa sagesse et son intelligence. Joachim n'avait aucun penchant pour la guerre ni pour le luxe; il était étranger aux goûts romanesques de son temps, le temps de l'empereur Maximilien, le dernier des chevaliers; c'était une nature positive et pratique, sévère et économe. Plus attaché à la lettre qu'à l'esprit, on le vit, a dit Sabinus, appliquer au gouvernement de l'état les formules philosophiques de l'école. Il était pénétré de ses droits absolus. Il comparait la société au corps humain, la noblesse étant la tête, la bourgeoisie le cœur, et les paysans les pieds; il mettait d'ailleurs le cœur en première ligne. Quant au prince, déclarait-il, « il est là pour veiller au repos et au bien de tous, car il est le serviteur de Dieu, secourable aux bons et redoutable à ceux qui font le mal ». Si, suivant le mot de son descendant, le Grand Frédéric, son surnom de *Nestor* ne s'explique pas mieux que pour Louis XIII celui de *Juste*, il l'a pourtant mérité par certaines qualités d'administrateur et d'organisateur, comme celui de *Magicien* par son étrange passion pour l'astrologie et ses mystères. Il était loin, du reste, d'être sans défauts : très dur pour sa femme et ses enfants, il se montra mari peu fidèle, entretenant plusieurs maîtresses, par exemple la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

femme d'un bourgeois de Cœlln, Wolf Hornung, qu'il eut soin de tenir éloigné du pays pour n'être pas gêné dans ce double adultère. Le peintre Cranach l'a représenté en costume sombre, le corps et les membres massifs, la tête ombragée d'un grand chapeau noir qui fait ressortir ses traits épais. C'est une figure surtout matérielle et sensuelle (1).

Au point de vue extérieur, le règne de Joachim Ier est divisé en deux périodes distinctes par l'apparition de la Réforme de Luther et par l'élection impériale de 1519. Avant cette date, l'électeur jouit paisiblement d'un prestige considérable et d'une indépendance quasi souveraine ; après, il contemple à regret les progrès des doctrines luthériennes que ses parents embrassent et qu'il repousse, et il se trouve fort embarrassé entre l'empereur, allié naturel contre l'hérésie, mais redouté comme suzerain, et les princes protestants dont il n'ose trop souhaiter la ruine.

Tout contribua dans les premières années du seizième siècle à faire de Joachim Ier un des plus puissants électeurs de l'Empire. Son frère Albert devint successivement, en 1513 archevêque de Magdebourg et évêque d'Halberstadt, ce qui liait au Brandebourg des pays voisins, voués à une future annexion, puis en 1514, archevêque-électeur de Mayence, ce qui donnait deux électorats à la Maison. Son oncle Frédéric, maître depuis 1495 des deux principautés franconiennes, était beau-frère de Wladislas de Hongrie et de Sigismond de Pologne, et très influent auprès de l'empereur Maximilien ; ce margrave eut de nombreux enfants qui essaimèrent en diverses régions : l'un d'eux, Albert, fut élu en 1511 Grand Maître de l'Ordre Teutonique. L'électeur félicita son cousin et lui fit un accueil magnifique en novembre 1512, lorsqu'il traversa le Brandebourg pour se rendre en Prusse. Les Hohenzollern prenaient pied sur les rives de la Vistule. D'autre part, Joachim lui-même épousa en 1502 Elisabeth de Danemark, nièce de

(1) Le portrait est aujourd'hui à Baireuth dans la bibliothèque de la chancellerie. Un autre portrait analogue, fait par Cranach en 1529, a été acquis par l'empereur Guillaume II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'électeur de Saxe. Il parut ensuite vouloir marcher en tout de concert avec Frédéric le Sage et les partisans d'une réforme constitutionnelle. En 1502, il prit part au contrat d'association de Gelnhausen en Hesse, par lequel les électeurs décidèrent de se réunir désormais quatre fois par an pour délibérer sur les affaires de l'Empire, et de s'unir dans les diètes contre les empiétements de l'empereur. Joachim était de l'école de l'archevêque de Mayence, Berthold de Henneberg, qui se flattait de réaliser un vaste programme de réformes en tenant l'empereur en bride et en organisant un gouvernement oligarchique; il ne voulait pas comprendre que c'était condamner les réformes que seul eût pu réaliser un pouvoir impérial plus fort. Aussi les diètes de 1505, 1507, 1510 et 1512 furent-elles aussi impuissantes que les précédentes à donner à l'Allemagne ce dont elle avait besoin, la paix intérieure, une justice, une armée et des finances. Joachim Ier mettait ses intérêts bien avant ceux de l'Empire, et ne cherchait, comme ses confrères, qu'à accroître son autorité particulière. Il obtint du roi Jean de Danemark l'expectative de ses droits en Schleswig-Holstein (1508), expectative que Maximilien étendit en 1517, mais qui resta lettre morte; il profita sans vergogne des démêlés de son cousin, le Grand Maître de l'Ordre Teutonique, avec la Pologne, pour se faire céder définitivement la Nouvelle Marche. Sa situation était alors assez belle pour qu'il parût devoir jouer, dans l'élection impériale prochaine, un rôle prépondérant.

Les intéressés s'en préoccupèrent de bonne heure. D'un côté, le vieil empereur Maximilien voulait avant de mourir assurer sa succession à son petit-fils, Charles, déjà roi de Castille et d'Aragon, et souverain des Pays-Bas. De l'autre, François Ier, roi de France, reprenant les visées de quelques-uns de ses ancêtres et encouragé par ses succès militaires en Italie, songeait à enlever aux Habsbourg la couronne impériale, et à se faire élire lui-même. A peu près sûr de l'archevêque-électeur de Trèves, François Ier résolut de gagner d'autres suffrages, particulièrement ceux de l'électeur de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Brandebourg et de son frère Albert de Mayence. Une lutte acharnée s'engagea entre les deux partis, à coups de pamphlets, et surtout à grand renfort de ducats.

Joachim Ier, fier d'être recherché par le roi de France et très sensible à ses arguments sonnants, se montra d'abord disposé à s'entendre avec lui : dès la fin de juin 1517, un traité provisoire fut signé à Abbeville entre deux conseillers électoraux et le chancelier Duprat ; Joachim jurait de soutenir éventuellement la candidature du roi, moyennant le mariage du prince électoral avec la princesse Renée, fille de Louis XII, pourvue d'une dot de 150 000 écus. L'archevêque de Mayence envoyait en même temps Ulrich de Hutten conclure en France un traité analogue. Mais ces premiers engagements furent vite oubliés, et, l'année suivante, à la diète d'Augsbourg, les deux frères passèrent dans le camp adverse. Joachim notamment, que l'empereur avait déjà ébranlé par plusieurs ambassades, promit sa voix à Charles d'Espagne, à condition que son fils épouserait l'infante Catherine, avec une dot de 400 000 florins (août 1518). Le quart de la somme fut immédiatement versé par les Fugger. « Le margrave coûte cher », écrivait Maximilien, « mais sa rapacité est avantageuse à mon petit-fils ; grâce à elle, il arrive à ses fins. »

L'empereur avait tort de chanter victoire. Avec Joachim, qu'un diplomate autrichien appelait « le père de toute avarice », on n'était jamais sûr de rien ; sa mauvaise foi égalait sa cupidité, et François Ier pensa non sans raison qu'il pourrait le regagner. Il lui expédia plusieurs agents, le Mecklembourgeois Joachim Moltzan, les Français La Poussinière et Baudouin de Champagne, seigneur de Bazoges, chargés de lui faire des offres considérables. « Je veux qu'on soûle de toutes choses le marquis Joachim », écrivait le roi, auquel une nouvelle convention du 8 avril 1519 donna gain de cause. Maximilien était mort depuis le 12 janvier, et on ne pouvait prévoir si les écus de France l'emporteraient sur les doublons d'Espagne. Deux plénipotentiaires français se rendaient à Coblentz avec huit cents archers escortant des tonneaux d'or,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tandis que la tante du jeune Charles d'Espagne, Marguerite, accréditée à Augsbourg auprès des banquiers Fugger, distribuait les lettres de change à pleines mains. C'était une sorte de marché où les voix se vendaient au plus offrant, et, quoi qu'on en ait dit, l'attitude d'Albert de Mayence, qui en février 1519 avait donné de pleins pouvoirs à son frère, était extrêmement louche (1). L'imbroglio finit pourtant comme il devait finir. L'attitude de l'électeur de Saxe, très nettement favorable à Charles d'Espagne, et la force de l'opinion, qui se prononça avec violence contre l'élection d'un *welche*, rendirent inutiles les menées et les dépenses de François Ier. Les Allemands savaient d'ailleurs le roi de France maître absolu dans son royaume et se défiaient de lui. Bref, le 28 juin 1519, Charles-Quint fut élu. Joachim ne s'était engagé à voter pour François Ier que si deux de ses coélecteurs lui avaient d'abord donné leur voix (2); il ne chercha pas bien sérieusement à briguer pour lui-même la couronne, et imita les préopinants, de sorte que l'élection eut lieu à l'unanimité.

Au moment où la Maison d'Autriche parvenait avec Charles-Quint à un pouvoir gigantesque, la Réforme de Luther se propageait en Allemagne. Après avoir déployé une rare éloquence dans sa campagne contre le trafic des *indulgences* pontificales en 1517, le moine défroqué d'Erfurt s'en était pris au pape lui-même. «Je dirai les choses hardiment», s'écriait-il en 1518; «l'Église a besoin d'une *réformation*. Mais celle-ci ne peut être l'œuvre ni d'un seul homme comme le pape, ni de beaucoup d'hommes comme les cardinaux; ce doit être celle du monde entier, ou plutôt de Dieu seul.» Léon X allait l'excommunier lorsqu'il lança deux fameux pamphlets intitulés «Appel à la noblesse chrétienne de nation germanique sur l'amélioration du christianisme», et «La captivité babylonienne de l'Église», où il développait sa doctrine

(1) Cf. l'article de Sanges, dont les conclusions, trop favorables à Albert de Mayence, sont contredites par les témoignages du temps; cf. même revue, XII, 551-552, une lettre de Joachim Ier du 20 février 1519.

(2) L'électeur de Brandebourg ne votait que le sixième.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

essentielle, celle de la justification par la foi. Il répondit à la condamnation du Saint-Siège en jetant solennellement dans un bûcher la bulle pontificale devant les professeurs et étudiants de Wittenberg (10 décembre 1520). Le sort en était jeté. La guerre était déclarée au pape et à l'Église romaine, et une nouvelle religion était opposée à l'ancienne. « Toute l'Allemagne est bouleversée », écrivait le légat Jérôme Aléandre; « les neuf dixièmes crient : Vive Luther! et, tout en ne suivant pas Luther, le reste fait chorus pour crier : Mort à Rome! »

Aléandre exagérait peut-être, mais la crise était grave et le mouvement profond. L'électeur de Saxe et plusieurs autres princes soutenaient sous main le réformateur, et l'opinion se déclarait en sa faveur. Qu'allait faire l'électeur de Brandebourg? Son éducation, son caractère, ses principes de conduite, tout le portait à défendre la tradition, tout le rendait contraire à un changement religieux qui pouvait entraîner une révolution politique et sociale. Son parti fut bientôt pris. Tandis que ses cousins d'Ansbach et de Prusse se ralliaient peu à peu au luthéranisme, il resta inébranlablement attaché aux vieilles croyances, au système de l'unité chrétienne, dirigée par le pape et l'empereur ; il résista même à l'appât des sécularisations ecclésiastiques. Déjà en 1517-1518, il avait accueilli à bras ouverts le dominicain Tetzel qui vendait les indulgences du pape et combattait les thèses de Luther : Tetzel avait défendu l'autorité et l'infaillibilité pontificales dans cent dix-neuf propositions devant l'université de Francfort-sur-l'Oder, et celle-ci l'avait fait docteur pour la circonstance. Après 1520, Joachim Ier ne cessa de manifester son hostilité à la Réforme. Sans doute, passant à Wittenberg en janvier 1521, il voulut voir Luther et causer avec lui, mais à la diète de Worms, il condamna sévèrement son attitude. On ne sait s'il conseilla, comme on l'a dit, de le faire arrêter malgré son sauf-conduit, et de lui faire subir le sort de Jean Huss à Constance. Toujours est-il qu'il approuva l'édit de proscription du 8 mai 1521. Ensuite il soutint de son mieux le catholicisme. En juillet 1525, effrayé des excès de la guerre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des paysans, il conclut à Dessau avec son frère Albert de Mayence, le duc Georges de Saxe, et deux ducs de Brunswick, une ligue pour l'extirpation de l'hérésie. En 1527-1528, il alla jusqu'à menacer sa femme Élisabeth, qui communiait sous les deux espèces et osait témoigner sa sympathie pour la Réforme : la princesse, craignant un emprisonnement, voire un procès criminel, s'enfuit chez son cousin, l'électeur Jean de Saxe (mars 1528). En 1530, Joachim Ier collabora aux décisions de la diète d'Augsbourg qui, sans se laisser arrêter par la célèbre protestation de Spire (de 1529), ordonna aux réformés de rentrer avant six mois dans le giron de l'Église. En même temps, bien que la politique impérieuse de l'Autriche le mécontentât parfois, il demeurait fidèle à la cause de Charles-Quint : après avoir aidé son frère, l'archiduc Ferdinand, à consolider sa royauté nouvelle de Bohême et de Hongrie en 1526-1527, il fut un des plus ardents à l'élire roi des Romains en janvier 1531.

Ce dévouement à l'empereur et à l'Église n'allait pas sans réserves. Joachim était prudent et resta ennemi de la violence; dans la plupart des diètes, il conseilla de combattre l'hérésie par des moyens légaux, par des poursuites devant la Chambre d'Empire plutôt que par les armes. Les menaces que dans un moment de colère il proféra à la diète d'Augsbourg contre les protestants ne se réalisèrent pas, et il ne paraît pas avoir poussé à attaquer les confédérés de Schmalkalde. Il s'opposa mollement en 1532 à la conclusion de la paix de Nuremberg qui décidait la continuation du *statu quo* religieux « jusqu'à la réunion d'un concile libre, universel et chrétien ». S'il entra en novembre 1533 dans la ligue catholique de Hall, dont Georges de Saxe était l'âme, il s'en tint à la défensive; peut-être même vit-il sans trop de déplaisir, en 1534, la rentrée du duc Ulrich en Wurtemberg et la défaite de Ferdinand d'Autriche, qui eût voulu conserver ce beau territoire. Jusqu'au bout, en somme, Joachim Ier fut partagé entre son désir de faire triompher le catholicisme et sa crainte de trop fortifier l'Autriche. Tous ses parents s'étaient convertis à la Réforme :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il ne pouvait les soutenir, car il restait catholique, ni les combattre, car l'avenir de sa Maison reposait sur son accord avec eux. S'il eût vécu davantage, la situation serait devenue inextricable, et il n'eût pu sans doute concilier le repos de sa conscience et les exigences de sa politique. La mort qui l'enleva le 11 juillet 1535 fut une chance pour le Brandebourg ; ses successeurs ne devaient pas avoir les mêmes scrupules que lui.

Au point de vue territorial, la seconde partie du règne avait eu d'assez heureux résultats : l'acquisition d'un petit fief, le comté de Ruppin, entre la Priegnitz et l'Uckermark, avait arrondi l'électorat au nord (1524) ; la paix de Grimnitz (dans l'Uckermark), en août 1529, avait tranché une fois de plus le conflit permanent avec les ducs de Poméranie, et assuré de nouveau à la Maison de Brandebourg l'héritage éventuel du duché.

Au dedans, Joachim Ier avait eu une politique autoritaire et réformatrice. Aidé par quelques collaborateurs distingués, le Souabe Eitelwolf von Stein, homme d'État et humaniste, le jurisconsulte Thierry de Dieskau, originaire de Misnie, l'évêque de Lebus Thierry de Bülow, il avait à la fois réprimé l'indiscipline des nobles, surveillé le clergé, réorganisé la police des villes, et, après avoir fondé l'université de Francfort, régularisé dans ses états l'emploi du droit romain, favorable à l'établissement du pouvoir absolu.

Sous son père, les rapines de la noblesse avaient recommencé à désoler la Marche (1). Joachim Ier se préoccupa, dès son avènement, de remédier au désordre: d'après l'abbé Jean Trithème, il fit en deux ans décapiter ou pendre plus de quarante gentilshommes pour brigandage. L'intercession de certains princes voisins ou parents, comme le margrave Frédéric de Franconie, n'arrêta pas la justice électorale; Joachim déclarait qu'en punissant des bandits il ne versait pas de sang noble. Il brava même les menaces de ses vassaux exaspérés qui affi-

(1) « Seigneur Dieu! préserve-nous des Köckeritz et des Lüderitz, des Kracht et des Itzenplitz! » était la prière ordinaire des paysans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chèrent un jour à la porte de sa chambre cet avertissement redoutable : « Joachim, si nous te prenons, nous te pendrons ! » Un seigneur d'Otterstädt ayant tenté de l'enlever près de Kœpenick, fut arrêté et écartelé. Les exécutions se multiplièrent dans les années suivantes. En 1525, par exemple, soixante-quinze brigands furent pendus. Malheureusement la « tyrannie » de l'électeur, tout en intimidant la noblesse, ne put abolir entièrement ses habitudes d'anarchie (1) ; il ne voulait d'ailleurs diminuer en rien ses privilèges ni ses droits féodaux dans le plat pays.

Tandis qu'il défendait contre les seigneurs et chevaliers la paix publique, Joachim Ier faisait la guerre au clergé pour son ignorance et son immoralité. Il y avait alors en Brandebourg plus de soixante couvents et neuf églises collégiales ; moines, chanoines et curés furent astreints à une règle de vie plus stricte. En outre, l'électeur mit la main sur certains chapitres qu'il sécularisa presque, notamment ceux de Havelberg et de Brandebourg dont le pape Léon X lui accorda le patronage.

Joachim a été regardé, par opposition à ses prédécesseurs, comme un ami des villes. Il ne faudrait pas croire néanmoins qu'il fût disposé à sacrifier son autorité et à favoriser l'autonomie municipale ; bien au contraire. L'ordonnance générale de police des villes (18 juillet 1515) plaça l'administration urbaine sous la surveillance minutieuse du gouvernement central, en exclut les métiers, et imposa aux patriciens, seuls admis dans les conseils, des obligations sévères : ils furent obligés par exemple à une gestion financière irréprochable, et tenus d'assurer la défense militaire ainsi que la sécurité commerciale. L'ordonnance, qui ne fut appliquée que partiellement, porta peu de fruits. Un des meilleurs résultats fut peut-être de provoquer une réorganisation des milices urbaines, de ces piquiers et hallebardiers qui devaient le service en cas de

(1) En 1528, le chevalier Minkwitz osa attaquer avec une bande et saccager Fürstenwalde, la résidence de l'évêque de Lebus. Il est vrai qu'il y eut là une explosion des passions religieuses.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

péril extérieur, et formaient avec la cavalerie des nobles le noyau solide de l'armée électorale (1).

Plus importante fut la réforme introduite dans l'enseignement supérieur. Malgré la sollicitude de son père pour l'instruction publique, Joachim avait trouvé le Brandebourg très arriéré sous ce rapport. Il disait lui-même qu'un homme remarquable par son savoir était aussi rare dans son électorat qu'un corbeau blanc, et Jean Trithème déclare que les habitants de Berlin aimaient mieux boire, manger et paresser que s'instruire. C'est en partie pour s'approprier « le joyau des sciences », suivant l'expression du décret de fondation, que fut créée en 1506 l'université de Francfort-sur-l'Oder, là où Jean le Cicéron en avait jeté les bases. Quoiqu'en ait dit Ulrich de Hutten dans un poème de 1507 où il exalte en termes également hyperboliques les richesses de la Marche et l'éclat de l'école de Francfort (2), la nouvelle université réussit médiocrement à stimuler les lettres et les sciences; étrangère au libre courant de l'humanisme, elle resta plutôt attachée à l'enseignement scolastique en même temps qu'à un catholicisme étroit ; elle fut une des forteresses de l'ancienne foi et se vit bientôt désertée par la majorité des étudiants au profit de Wittenberg, l'université luthérienne, dont la floraison fut merveilleuse à partir de 1520.

Du moins Joachim, qui applaudissait d'ailleurs à l'orthodoxie des professeurs et du recteur Conrad Wimpina, un fougueux adversaire de Luther, tira parti de sa fondation à un autre point de vue. Il s'était proposé de développer surtout à Francfort l'étude de la législation canonique et impériale ; ce but fut pleinement atteint. Le droit romain fut spécialement enseigné, et nombre de juristes formés, qui devaient peu à peu substituer ce droit, comme loi ordinaire de l'Empire, aux vieilles coutumes locales. Pour juger d'après

(1) Cf. l'article de Baedelebes.

(2) *Hic Joachim princeps, sceptri successor aviti,*
Tale sua nenon in regione foret,
Gymnasio solidas erexit ad astra columnas
. . . . . .

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le droit romain, un nouveau tribunal *(Kammergericht)*, composé de douze membres, fut institué en 1516, à l'imitation de la Chambre d'Empire ; il devait siéger quatre fois l'an à Tangermünde, présidé par l'électeur ou son représentant, et les procès des pauvres gens devaient y être jugés sans frais. Ce tribunal, dont Joachim aurait voulu sans doute faire une cour suprême, ne put alors acquérir ce caractère, à cause de l'opposition des Ordres, particulièrement du clergé. Malgré tout il rendit des services, élabora en 1527 une constitution joachimienne *(Joachimica)* qui règle encore aujourd'hui certains cas successoraux, et contribua à unifier les Marches en y fortifiant le pouvoir central.

La création de l'université de Francfort et du tribunal de Tangermünde, destinés l'une à enseigner, l'autre à appliquer le droit romain, forme la partie la plus féconde de l'œuvre de Joachim Ier. Encore ne faut-il pas en exagérer la valeur, car la jeune université ne tarda pas à végéter, et le tribunal ne put étendre sa compétence autant qu'il l'aurait fallu. Les autres réformes échouèrent plus ou moins. Poussé par ses besoins d'argent, l'électeur dut demander aux États provinciaux le vote de nouveaux impôts, sur la bière *(Bierziese)* et aussi, à partir de 1521, sur les terres *(Hufenschoss)* (1); en revanche, il dut faire d'importantes concessions, laisser notamment les grands propriétaires nobles et ecclésiastiques opprimer et asservir presque entièrement leurs paysans. Pour se procurer des ressources, il avait protégé les Juifs, auxquels il faisait payer force permis de résidence et lettres de garantie *(Schutzbriefe)*; mais en 1510 la superstition populaire les ayant accusés de certains sacrilèges, il n'osa les défendre : un grand nombre furent torturés, près de quarante brûlés, et le reste chassé du pays. L'électeur lui-même n'était-il pas

(1) Une *Hufe*, c'était en théorie l'étendue de terre qu'une charrue peut cultiver ; en fait, cette étendue variait avec les pays, parfois même de village à village, selon qu'on y suivait le droit de Lübeck ou de Magdebourg, ou d'Oletzko, etc. Une *Hufe* pouvait varier de 30 à 300 journaux, c'est-à-dire de 9 à 90 hectares. Au dix-neuvième siècle, on la fixa à 45 hectares, mais cette mesure a été supprimée en 1871.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'ailleurs ridiculement crédule! On le vit terrifié par des prédictions astrologiques qui annonçaient la fin du monde pour l'année 1524, et ensuite la destruction de Berlin pour 1525.

Son plus grand tort fut de ne pas comprendre le mouvement religieux qui bouleversait l'Allemagne et entraînait ses sujets autour de lui. A mesure que les pays saxons et poméraniens se convertissaient à la Réforme et que les doctrines de Luther et de Calvin pénétraient jusqu'en Prusse et dans les pays scandinaves, le Brandebourg ressemblait davantage à un îlot catholique au milieu du déluge protestant. Il ne pouvait s'entourer de digues impénétrables, et en dépit du zèle orthodoxe de Joachim, bien que les États provinciaux eussent proclamé en 1527 qu'ils demeureraient fidèles à l'Église, l'hérésie s'infiltrait dans toutes les classes, gagnant des adeptes de proche en proche, surtout dans la bourgeoisie. En 1521, le conseil et les gildes de Berlin s'abstenaient de suivre la procession de la Fête-Dieu; dès 1529, la messe était célébrée en allemand dans l'église Sainte-Catherine à Brandebourg, avec l'autorisation du nouvel évêque, Mathias de Jagow, et la *Neustadt* réclamait des pasteurs luthériens. Les nobles suivaient cet exemple et en 1524 un Schulenbourg établissait un pasteur luthérien dans ses terres, à Altenhausen. Joachim eut le mérite de fermer les yeux. Il ne sévit que rarement, par exemple en 1530 à Stendal, où la foule avait pillé des couvents et forcé l'entrée de l'hôtel de ville; encore les meneurs obtinrent-ils leur grâce au dernier moment. L'électeur crut assurer l'avenir en partageant ses états, contrairement à la *Dispositio Achillea*, entre ses deux fils, auxquels il fit jurer de garder la foi catholique (1). Mais que pouvaient des serments contre le courant qui emportait irrésistiblement les consciences! Quand Joachim expira, le 11 juillet 1535, la cause de la Réforme était bien près de triompher en Brandebourg.

(1) Il se flattait de les retenir l'un par l'autre dans le respect de la parole donnée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ÉLECTEUR JOACHIM II ET JEAN DE CÜSTRIN (1535-1571)

Le testament de Joachim Ier faisait deux parts du Brandebourg, donnant les pays de l'ouest et du centre (Altmark, Mittelmark, Priegnitz et Uckermark) au fils aîné Joachim II, seul électeur, et les pays de l'est (Neumark, avec Sternberg, Crossen et les biens de Lusace) au cadet Jean. C'était diviser ce qui légalement était indivisible ; c'était en outre compromettre l'avenir. Heureusement le caractère des deux frères qui gardèrent l'entente intime, recommandée par leur père, et les circonstances qui devaient faire mourir Jean sans héritier mâle, empêchèrent toute conséquence fâcheuse.

Joachim II avait trente ans lorsqu'il parvint à l'électorat. D'aspect robuste, il portait une tête forte sur un corps puissant (1), mais sa nature était molle, sensuelle et indécise ; incapable de prendre une résolution et de s'y attacher énergiquement, il agissait selon l'intérêt ou les impressions du moment. C'était un volage qui, après deux mariages, ne put se passer de maîtresses et scandalisa son peuple par sa dernière passion pour Anne Sydow, « la belle fondeuse » ; un prodigue, amateur de cérémonies et de luxe ; un impulsif, prêt à se laisser mystifier par de bas aventuriers ou de louches financiers (comme le juif Lippold), prêt aussi à se laisser dominer, ce qui valait mieux et ce qui tourna au bien de son état, par des conseillers suffisamment habiles pour s'imposer, Eustache de Schlieben, Jean Weinleben, surtout à la fin Lambert Distelmeyer. D'aucune manière il ne méritait le surnom d'*Hector* qui lui a été décerné ; il n'avait rien moins que l'âme guerrière, et on l'a travesti aux yeux de la postérité en le représentant bardé de fer.

(1) Parmi les portraits qu'on a conservés de lui, le plus remarquable, dû à Lucas Cranach et actuellement au Schloss de Berlin, le représente en costume rouge strié d'or, les épaules recouvertes d'une fourrure, le cou paré d'un collier à chaînettes d'or, la tête coiffée d'un haut bonnet fourré.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Certains auteurs ont opposé à Joachim son frère Jean, comme un prince économe, organisateur, étranger aux calculs équivoques et aux combinaisons à double effet ; sans doute Jean s'occupa plus des détails de l'administration et amassa un trésor, sans doute il témoigna plus tôt et plus ouvertement ses sympathies pour la Réforme, mais sa conduite fut presque aussi versatile que celle de Joachim, et on le vit passer aussi soudainement d'un camp dans l'autre. A ne considérer que les grandes lignes, en somme, les deux frères ont suivi la même politique.

Lors de leur avènement, la situation était difficile. D'un côté, ils étaient retenus dans les voies paternelles par leur adhésion à la ligue de Hall, par leur serment de rester catholiques, par leur respectueux attachement à la Maison d'Autriche; de l'autre, ils étaient sollicités de se joindre aux évangéliques par leur mère et leurs cousins, par l'opinion de la majorité de leurs sujets, par des convictions personnelles plus ou moins prononcées, par l'appât des sécularisations. Ils commencèrent par ne prendre aucune décision. Joachim II notamment donna des gages aux deux partis, épousant en secondes noces la catholique Hedwig de Pologne (1), et assurant les chefs protestants de ses bons sentiments. Dès le début, il adoptait la ligne de conduite de toute sa vie, celle que Droysen a appelée « la voie moyenne » *(die mittlere Richtung)*, ce qu'on pourrait nommer la politique du juste milieu. Durant trente-cinq ans il devait louvoyer de la sorte, faire étalage de loyalisme, quitte à se dérober au moment critique, réformer son église sans entrer dans la ligue de Schmalkalde ni rompre avec le Saint-Siège, chercher enfin sans cesse les termes impossibles d'une conciliation politique et religieuse entre tous les Allemands.

Trois grandes questions dominent ce double règne, la question religieuse, celle des négociations en vue d'acquisitions territoriales immédiates ou à venir, celle des rapports

(1) Il était veuf de Marguerite de Saxe, fille du duc Georges, un des princes les plus ardents pour la cause catholique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'électeur et des Etats provinciaux. La première est d'ordre intérieur et extérieur à la fois, la seconde ne touche que la politique étrangère, la troisième que l'administration intérieure, mais toutes trois ont été continuellement à l'ordre du jour, et leur solution a eu sur les destinées du Brandebourg une longue répercussion.

Comme on l'a vu plus haut, la Réforme avait gagné du terrain en Brandebourg sous le règne précédent. Le margrave Jean se laissa le premier aller au courant : il nomma un luthérien prédicateur de la cour dans sa capitale, Cüstrin, autorisa autour de lui le culte nouveau, et dès 1537, dénonçant la ligue de Hall, se fit admettre dans la confédération protestante de Schmalkalde ; les églises de la Neumark furent réorganisées par le pasteur Jacques Stratner, et l'évêque de Lebus fut dépouillé du revenu des dîmes. Joachim II imita cet exemple, mais prudemment et non sans retours en arrière. Chez lui, l'intérêt politique était tout, les convictions fort peu de chose ; ne le vit-on pas plus tard, alors qu'il avait adhéré à la Réforme, obliger deux de ses fils à rentrer dans le giron de l'Église pour obtenir la crosse épiscopale ! On a dit avec raison que, s'il n'avait dépendu que de lui, rien ne se serait fait. Il fallut que le peuple se prononçât, et le prince, pour une fois, suivit ses sujets.

Sur l'avis de son principal conseiller, Eustache de Schlieben, il se borna d'abord à laisser faire, fermant les yeux sur la propagande de l'évêque de Brandebourg, Mathias de Jagow, qui de bonne heure avait favorisé la Réforme. Si Mathias traitait encore les luthériens en 1534 de « secte funeste », c'était dans une lettre au pape, et Luther, qui le connaissait bien, s'était écrié après une entrevue à Dessau : « Dieu nous donne beaucoup de semblables évêques ! » L'électeur était décidé à ne pas se compromettre. Il permettait le culte évangélique dans certains districts et l'interdisait dans d'autres ; il nommait Georges Sabinus, gendre de Mélanchthon, professeur à Francfort-sur-l'Oder, et gardait pour chancelier le catholique Kettwich ; il appelait en 1538

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans son conseil un ami du réformateur, Jean Weinleben, et maintenait la messe orthodoxe au « Dôme » de Berlin. Dans l'Empire, il se posait en médiateur : il fut un des promoteurs de la trêve du 19 avril 1539 entre catholiques et protestants, et proposa de remettre à une commission de théologiens et de laïques le soin de réaliser l'union religieuse.

Cependant les idées évangéliques faisaient du chemin. Berlin, Francfort, Stendal et Brandebourg avaient des pasteurs protestants, et Mélanchthon, reçu à la cour en avril 1538, diagnostiquait que « le peuple avait merveilleusement soif de la pure doctrine ». Joachim II, sollicité par les municipalités de Berlin et de Cœlln, enhardi par la mort du père de sa première femme, Georges de Saxe, qui le retenait dans l'ancienne foi, se décida à faire un pas important : le 1er novembre 1539, il reçut de la main de Mathias de Jagow la communion sous les deux espèces. Encore faut-il noter que cette manifestation hérétique eut lieu, non pas au « Dôme » de Berlin, mais à l'église de Spandau. L'électeur entendait ne pas rompre avec Rome, et l'ordonnance ecclésiastique *(Kirchenordnung)* qu'il fit élaborer, puis publier en 1540, conserva soigneusement, à côté des préceptes de Luther, les formes principales du culte romain, l'élévation de l'hostie, les chants latins, les génuflexions devant le crucifix, les processions, l'extrême-onction ; la hiérarchie épiscopale était maintenue ainsi que beaucoup de fêtes catholiques. C'était ce que le document de 1540 appelait « les bonnes coutumes du passé ». Tout le monde devait obéir à l'ordonnance : « Si quelqu'un était d'humeur assez obstinée pour refuser de se conformer à ce règlement très chrétien, nous lui permettrions, dans notre indulgence, d'aller résider dans un autre pays où il pourra vivre à sa guise ». C'était déjà le droit à l'exil accordé à ceux qui n'étaient pas de la religion du prince, selon l'adage célèbre qui triompha bientôt : *Cujus regio, ejus religio*. Joachim II se proposait, tout en restant catholique, de créer en Brandebourg une église d'État, comme Henri VIII en avait créé une en Angleterre, une église dont il serait le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pontife naturel, *summus episcopus*. Il en fit un jour la confidence à des ecclésiastiques : « Je ne veux pas davantage être lié à l'église de Wittenberg qu'à l'église de Rome, car je ne dis pas : *Credo sanctam romanam* ou *wittenbergensem*, mais *catholicam ecclesiam*, et mon église de Berlin et de Cœlln est aussi bien une véritable église chrétienne que celle de Wittenberg. »

Luther n'approuvait pas ce langage, mais il fut assez politique pour envisager comme secondaires les questions de cérémonies et pour déclarer que l'électeur pouvait, s'il le jugeait bon, sauter au son des harpes et des cloches ; David n'avait-il pas dansé devant l'arche du Seigneur ! Luther comprenait que l'église brandebourgeoise était destinée à se fondre tôt ou tard dans son église, et sa patience devait être récompensée. Dès 1540, la publication de l'ordonnance ecclésiastique amena des changements notables : Kettwich se démit de la charge de chancelier, et, après le court passage de Breitenbach aux affaires, Weinleben en prit les fonctions avec le titre de vice-chancelier. En même temps, une inspection ou « visitation » générale des églises était commencée en Brandebourg, le culte transformé, les couvents et bénéfices ecclésiastiques supprimés. La protestation des évêques de Lebus et d'Havelberg ne fit que provoquer une réforme plus radicale. En 1543, une ordonnance consistoriale substitua définitivement l'autorité du prince à celle des évêques : chef spirituel suprême, l'électeur devait diriger son église avec l'aide du consistoire de Cœlln, de Stratner d Ansbach, surintendant général des Marches, et de Georges Buchholzer, prévôt *(Probst)* (1) de Berlin. Il eut sa part des abbayes sécularisées, accaparant par exemple celle de Lehnin, et, quant aux évêchés, s'il y laissa jusqu'à leur mort les anciens évêques, parfois même un ou deux successeurs comme à Lebus, il réussit ensuite à y faire élire ses fils.

Quoiqu'il s'en défendit, Joachim II avait, de 1539 à 1543,

(1) Le *Probst* est un pasteur placé au-dessus de ses collègues.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

établi le luthéranisme dans ses états. Le plus étonnant c'est qu'il accomplit cette révolution pacifiquement, et sinon avec l'approbation, du moins avec la complicité résignée des deux chefs de la catholicité, le pape et l'empereur. Cela tient à sa politique de demi-mesures et à un tact diplomatique plus habile qu'estimable. Dans les colloques de Haguenau, de Worms et de Ratisbonne (1540-1541), ses délégués figurèrent parmi les « obéissants », et non parmi les « protestants » ; en récompense de cette attitude, le pape s'abstint de condamner, et l'empereur autorisa le règlement ecclésiastique de la Marche jusqu'au prochain concile. Il est vrai que par le traité du 24 juillet 1541, Joachim promettait de ne conclure avec personne aucune alliance, religieuse ou autre, et de rester en toute circonstance du parti de Leurs Majestés, Charles-Quint et son frère Ferdinand.

Ainsi lié aux Habsbourg, l'électeur prit part en 1542 à une campagne plutôt désastreuse contre les Turcs. Dans les affaires d'Allemagne, il se tenait de son mieux sur la réserve, observant seulement à l'égard de l'empereur une sorte de neutralité bienveillante. Pourtant, lorsque Charles-Quint eut déclaré la guerre aux confédérés de Schmalkalde, il finit par imiter son frère Jean et fournit au commencement de 1547 un petit contingent à l'armée impériale. La question de Magdebourg l'entraînait : il avait besoin de l'appui du chef de l'Empire et de Maurice de Saxe pour réaliser là ses plans ambitieux, et établir la domination de son fils Frédéric qui fut à cette époque élu coadjuteur de l'archevêché. On vit alors en Brandebourg des événements surprenants : le chapelain de l'électeur, Agricola, dit Eisleben, qui, suivant un contemporain, convoitait l'évêché de Cammin, célébra un *Te Deum* à Berlin pour la victoire de Mühlberg qui écrasait le protestantisme, et Joachim alla féliciter le vainqueur à Wittenberg. Obséquiosité fâcheuse de la part de l'auteur du règlement ecclésiastique de 1540, de la part du correspondant de Luther(1),

(1) Le réformateur, qui venait de mourir en février 1546, avait encore adressé à Joachim, le 9 mars 1545, une lettre cordiale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

réduit à applaudir à la défaite de son coreligionnaire, l'électeur Jean Frédéric de Saxe, et à tolérer l'emprisonnement du landgrave Philippe de Hesse qu'il avait encouragé à faire sa soumission. Un témoin oculaire, Barthélemy Sastrow, a raconté comment le landgrave entra à Halle, le 18 juin 1547, entre les électeurs de Saxe et de Brandebourg, et comment Charles-Quint, irrité de son sourire railleur, s'écria : « Va, je t'apprendrai à rire ! » Joachim intercéda en vain, puis se tut ; il n'était pas « en bonne odeur » à la cour.

Il fit à l'empereur un sacrifice encore plus grand. L'ayant suivi à Augsbourg, à la fameuse « diète en armes », il permit à son chapelain Agricola de collaborer à une transaction religieuse, l'*Interim* de 1548, mélange de doctrines luthériennes et de dogmes catholiques, qui mécontenta tout le monde, et fut traité par les catholiques de désastre *(interitum)*, par les protestants de « bouillie empoisonnée ». Sauf le rétablissement de la messe qu'il était convenu avec Maurice de Saxe de rejeter, Joachim imposa l'*Interim* à ses sujets. Il en résulta en Brandebourg une sorte de réaction catholique. Ne disait-on pas que von der Strassen, député par l'électeur au Concile de Trente, n'attendait qu'une formule satisfaisante pour accepter la Cène catholique ! A Berlin, la procession de la Fête-Dieu recommença en 1549, et dans le diocèse d'Havelberg, où un fils de Joachim, le coadjuteur de Magdebourg, avait été élu évêque l'année précédente, l'orthodoxie catholique trouva des champions déterminés, le doyen Konradi et le prévôt Jean de Walwitz.

Peut-être la cause de la Réforme aurait-elle été sérieusement menacée si un coup de théâtre ne s'était alors produit. Les allures despotiques de Charles-Quint et ses projets ambitieux, par exemple pour assurer sa succession en Allemagne à son fils Philippe, inquiétaient également catholiques et protestants. Le margrave Jean de Cüstrin se rendit à Kœnigsberg en Prusse, à l'occasion d'un mariage de famille, et là, avec le duc Albert et un prince mecklembourgeois, conclut un traité défensif (février 1550). Ce fut le noyau d'une grande alliance, à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

laquelle se rallia, par une secrète évolution, le nouvel électeur de Saxe, Maurice, et qui ne craignit pas de s'appuyer sur le roi de France, Henri II (1551). Joachim hésitait. Un saxon, récemment entré à son service, Lambert Distelmeyer, le poussa à évoluer lui aussi. Distelmeyer avait été à bonne école, à la chancellerie de Dresde; c'était un juriste distingué, un de ces hommes de la Renaissance qui se vouaient à la politique comme à un art passionnant; tête froide, d'ailleurs, dont une gravure du temps nous a transmis l'expression fine et réfléchie sur les traits sévères d'un large visage. Il allait devenir membre du conseil de Brandebourg dans l'automne de 1551, en attendant de prendre, comme chancelier, à partir de 1558, la direction suprême des affaires (1). A son instigation, Joachim II se rapprocha sans bruit de la coalition anti-autrichienne. Il y gagna l'élection de son fils Frédéric, postulé archevêque par le chapitre de Magdebourg (19 mars 1551), et accepté en novembre par la ville. Lorsque Charles-Quint, menacé par la révolte inattendue de Maurice de Saxe, se fut enfui précipitamment d'Innsbruck, Distelmeyer fut envoyé à Passau, et contribua à établir les articles provisoires du 2 août 1552.

Joachim, tout en ménageant l'Autriche, profitait de sa détresse. Son fils Frédéric étant mort en 1552, il le fit remplacer à Magdebourg par un autre fils, Sigismond, et à Havelberg par son petit-fils, Joachim Frédéric (né en 1545), fils du Kurprinz Jean Georges; le même enfant fut élu évêque de Lebus en 1555 et devait, onze ans plus tard, succéder à son oncle Sigismond sur le siège de Magdebourg. L'électeur mettait ainsi la main peu à peu sur les évêchés de la région.

La proscription et la défaite en 1553 de son cousin, le remuant Albert de Kulmbach, ne lui nuisirent pas trop; il répara l'échec de ce parent compromettant en s'unissant aux Maisons de Hesse et de Saxe par un pacte de confraternité (mars 1555). C'est dans ces conditions qu'il députa à la diète

(1) Distelmeyer était d'humble origine, fils d'un tailleur de Leipzig.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Augsbourg dont le recès du 25 septembre 1555, rédigé non seulement sans l'empereur, mais malgré lui, institua avec une paix perpétuelle de religion un ensemble de règlements d'une portée considérable pour l'avenir de l'Allemagne. La paix d'Augsbourg consacrait la victoire des protestants et, en même temps, celle des princes en général : elle proclamait en effet le principe déjà adopté en Brandebourg que tout prince était maître d'imposer sa religion à ses sujets et de créer une religion officielle, en ne laissant aux dissidents que le droit de s'expatrier ; aucun principe n'a fait davantage pour la « supériorité territoriale » ou souveraineté des princes. D'autre part, l'exclusion des calvinistes, car la paix ne s'appliquait qu'aux adhérents de la Confession d'Augsbourg, et la *réserve ecclésiastique*, c'est-à-dire la défense de séculariser désormais des territoires ou biens ecclésiastiques, préparaient de prochains conflits. L'ère des guerres de religion était loin d'être close.

Depuis 1550 l'électeur de Brandebourg semblait définitivement passé dans le camp protestant. Quand l'abdication de Charles-Quint en 1558 laissa le trône vacant, son frère Ferdinand dut s'engager, pour devenir empereur, à observer les clauses de la paix d'Augsbourg, et ce fut seulement lorsqu'il l'eut juré, que Joachim II, archi-chambellan du Saint-Empire, lui posa sur la tête la couronne impériale. Si jusqu'au bout il rêva le rétablissement de l'unité de croyance (il le prouva en 1561-1562 en accueillant le nonce Commendone et en se faisant représenter aux dernières sessions du Concile de Trente), il manifesta sa résolution de maintenir son œuvre religieuse, en célébrant avec pompe la fête de la Réforme à diverses reprises, notamment en 1563 et 1569. Attaché d'ailleurs au luthéranisme le plus étroit, il n'admettait pas qu'on discutât les doctrines déclarées par lui orthodoxes. Malheur à qui s'en écartait, comme Abdias Praetorius, professeur à Francfort-sur-l'Oder, ou comme Georges Buchholzer, prévôt de Berlin ! Le premier dut fuir à Wittenberg en 1563 ; le second s'entendit injurier et envoyer au diable, dans une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

séance solennelle où l'électeur lut son testament et sa profession de foi, le 19 avril 1563 (1).

Cette intransigeance empêchait Joachim de s'intéresser à ses coreligionnaires d'Allemagne, des Pays-Bas, ou de France. A peine s'il daigna s'associer en 1570 à la grande ambassade envoyée en France pour prier Charles IX de respecter la paix de Saint-Germain. Il ne se souciait guère davantage du bien de l'Empire et cherchait avant tout à garder ses bonnes relations avec les Habsbourg; cette attitude fut facilitée par la douceur forcée de Ferdinand Ier, et, après 1564, par la modération naturelle de Maximilien II. L'électeur sut, ainsi que son frère Jean de Cüstrin, tirer son épingle du jeu, lors des troubles de Gotha qui en 1566-1567 mirent aux prises l'électeur Auguste de Saxe et ses cousins de la branche ernestine. Son loyalisme, du reste, était réel; il éclata encore en 1569, dans une réunion de princes évangéliques à Erfurt, où il repoussa avec indignation toute confédération qui pourrait avoir l'air d'être dirigée contre le chef de l'Empire.

Si timoré qu'il se soit montré dans la question religieuse, Joachim II n'a cessé de former pour sa Maison des plans d'accroissement grandioses. Peut-être même faut-il chercher dans ces visées ambitieuses la véritable raison d'être et l'excuse de son inlassable condescendance pour l'Autriche. N'avait-il pas presque toujours besoin de l'appui impérial pour les réaliser! Il est vrai que cet appui était peu sûr et qu'il fut souvent refusé ou se trouva inefficace. Comme l'électeur, d'autre part, n'avait ni les ressources ni les forces indispensables pour s'agrandir, le présent ne lui permit aucune réalisation; il fut réduit à préparer de futures acquisitions, à ménager l'avenir.

Même dans ce domaine des espérances les déceptions ne lui manquèrent pas. On a vu comment, sous Joachim Ier, avait été obtenue l'expectative du Schleswig-Holstein; Joachim II

(1) Cf. Steinmüller, *Das Bekenntniss Joachims II*. Le malheureux Buchholzer, affolé par cette scène, en tomba malade, dit-on. Janssen s'est trompé en écrivant qu'il en était mort.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

réussit à se la faire confirmer par l'empereur en 1547 ; malheureusement le roi de Danemark reçut en 1548 l'investiture des duchés, et la question, après avoir reparu sur l'eau en 1566-1567, se trouva définitivement écartée. Il en fut à peu près de même pour deux autres expectatives, en Silésie et dans le pays de Brunswick. Le duc Frédéric de Liegnitz, un ivrogne qui ne dessoûlait jamais, avait conclu en 1537 un traité d'union héréditaire avec Joachim II ; un double mariage, célébré en 1545 (notamment entre le Kurprinz Jean Georges et Sophie de Liegnitz), sembla consolider la convention, mais l'année suivante le roi des Romains, Ferdinand, la dénonça et la fit annuler par le tribunal de Breslau. L'empereur Maximilien II ne se montra pas mieux disposé : après avoir promis au Brandebourg en 1564 la principauté de Grubenhagen, sur le versant occidental du Harz, il la donna en 1570 au duc Jules de Brunswick. Cette mauvaise foi fut très sensible à l'électeur.

De deux côtés, du moins, Joachim II réussit. D'abord la situation de son petit-fils, Joachim Frédéric, élu administrateur de Magdebourg en 1566, ne fut pas ébranlée par son mariage en 1570 avec Catherine, fille de Jean de Cüstrin ; la principauté de Magdebourg, entièrement sécularisée, apparut comme une dépendance du Brandebourg. Ensuite Joachim eut la joie de voir triompher ses efforts en vue d'assurer à sa Maison la succession éventuelle de son cousin, le duc de Prusse. Depuis 1525, Albert de Brandebourg, ancien Grand Maître de l'Ordre Teutonique, était vassal de la Pologne pour les possessions de l'Ordre sécularisées et érigées en duché ; ses frères, les margraves de Franconie, avaient été investis du duché en même temps que lui ; Joachim Ier, resté catholique et brouillé avec le nouveau duc, n'avait rien fait pour obtenir le même avantage. Joachim II résolut de réparer la faute de son père, et, à partir de 1548 surtout, il en fit un des principaux objectifs de sa politique. La négociation fut longue et laborieuse, d'autant plus qu'elle se doubla d'une autre, finalement inutile, pour faire reconnaître Sigismond, fils de l'électeur et d'Hedwig de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pologne, comme héritier du roi son oncle. Grâce à l'activité et à l'adresse de plusieurs agents envoyés à la diète et à la cour polonaises, surtout Georges Sabinus et Liborius de Bredow qui y allèrent à deux reprises (le premier en 1556 et 1558-1559, le second cette dernière fois et en 1563), l'électeur finit par obtenir la promesse de la co-investiture, puis un diplôme du roi qui la lui conférait (5 mars 1563) ; il est vrai que la ligne de Brandebourg ne venait pour le droit de succession qu'après la ligne de Franconie. Tous les obstacles d'ailleurs n'étaient pas aplanis. Les Prussiens ayant prêté à Joachim II un serment d'hommage éventuel, la diète polonaise l'annula, et ce n'est que le 19 juillet 1569, lorsque Albert Frédéric, successeur du duc Albert, reçut à Lublin l'investiture solennelle, que les députés de Joachim II furent admis, ainsi que ceux du margrave franconien Georges Frédéric, à porter avec le duc l'étendard de Prusse. L'événement fut fêté à Berlin par de superbes cérémonies.

Voilà certes un important succès, et l'étroite union des trois branches de la Maison de Brandebourg promettait. Toutefois, comme on l'a souvent montré, la politique extérieure de Joachim II n'avait abouti à aucun résultat immédiat ; elle se bornait à escompter l'avenir, et celui-ci pouvait amener autant de désillusions que le présent ! La grande cause des échecs du moment et de l'insécurité future, c'était la situation intérieure : pénurie financière et impuissance administrative, tels sont les deux termes propres à définir le gouvernement électoral d'alors (1), et l'on s'explique aisément que, placé dans la dépendance de ses vassaux et sujets au dedans, le prince ait été paralysé au dehors.

Joachim II aimait le faste et les fêtes. Sa cour était splendide et son train de maison somptueux. Costumes et livrées magnifiques, tournois et festins, grandes chasses, construc-

(1) Sont à peine dignes d'être mentionnés à côté un acte de 1540, confirmant et complétant la réforme judiciaire de 1516 (avec le *Kammergericht*, tribunal de justice administrative), et les trois règlements auliques *(Hofordnungen)* de 1537, 1543 et 1545-1546.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions et fortifications coûteuses, surtout à Berlin et à Spandau, il ne se refusait rien; encore en 1562, il n'avait pas moins de 452 chevaux dans sa suite pour assister à l'élection du roi des Romains, Maximilien, à Francfort. Aussi ses revenus, évalués à 80 000 florins, ne pouvaient-ils suffire. Dès les débuts de son règne, il se débattit dans les embarras d'argent : en 1540, il devait un million de florins, et Sastrow le vit à la diète d'Augsbourg emprunter à tout le monde. Cette indigence le conduisit aux pires expédients, aliénations du domaine, engagements de revenus, hypothèques foncières, et comme le déficit était toujours béant, il fallut recourir aux États provinciaux. Ceux-ci firent preuve d'une étonnante condescendance : par quatre fois, en 1540, 1543, 1550 et 1564, ils consentirent à payer les dettes de l'électeur. Ce ne fut pas néanmoins sans manifester un vif mécontentement de son imprudente prodigalité, ni sans réclamer en échange de leur argent une série de privilèges et de garanties. En 1540, ils imposèrent leur contrôle pour la perception et l'emploi des contributions consenties : les fonds seraient versés dans deux caisses spéciales, administrées par des députés des villes et des délégués des prélats et nobles. L'électeur dut s'engager en outre, ce qui était inouï, à ne décider ni entreprendre sans l'avis des États aucune chose intéressant la prospérité du pays. Administration intérieure et même politique étrangère étaient soumises à leur bon plaisir. Chaque versement provoqua de nouvelles exigences. Les « revers » électoraux des 1er juillet et 14 octobre 1550 dégagèrent en partie les villes des obligations auxquelles Joachim Ier les avait astreintes, et accrurent les droits seigneuriaux des nobles sur leurs paysans. En même temps toute l'administration financière fut placée sous la direction d'une délégation des États *(Ausschuss)*, et le système *(Das ständische Creditwerk)* (1) définitivement organisé : les revenus, même celui de la taxe sur la bière *(Bierziese)*, furent désormais gérés par des agents des États, qui tinrent vraiment les

(1) Mot à mot : système de crédit ou financier des Ordres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cordons de la bourse. Au gouvernement du prince se substituait celui des trois Ordres, à un pouvoir jusque-là quasi monarchique un pouvoir oligarchique (1). C'était une sorte de révolution. Le Brandebourg en a subi durant un siècle les néfastes conséquences.

Le règne de Joachim II s'acheva dans le désordre et la gêne. A bout de ressources, il avait rappelé les Juifs, à l'un desquels (un nommé Lippold) il avait confié depuis 1556 la direction de ses monnaies. La faveur de Lippold, qu'on accusait de malversations, ne servit qu'à discréditer l'électeur, sans combler le déficit. Quand il mourut subitement à Kœpenick, le 3 janvier 1571, Joachim II laissait une dette de 2 millions et demi de thalers, somme énorme pour l'époque. La mort du margrave Jean de Cüstrin, quelques jours après son frère, fut du moins une chance inespérée : elle permit à l'électeur Jean Georges de restaurer l'ancienne unité territoriale. D'ailleurs, malgré sa déplorable administration au dedans, malgré les médiocres résultats de sa politique extérieure, Joachim II avait bien mérité du Brandebourg en lui permettant d'adopter la Réforme sans bruit et sans violences. L'introduction du luthéranisme a eu sur ses destinées la plus heureuse influence : non seulement elle a mis à la dévotion de ses chefs la force et les richesses du clergé ; non seulement elle a accru leur prestige en les investissant d'une autorité spirituelle, mais dans l'Allemagne aux trois quarts réformée au dire des observateurs les plus clairvoyants (les ambassadeurs vénitiens, le légat Commendone, le jésuite Canisius) (2), elle leur a préparé un grand rôle politique, celui de champions du protestantisme en face des Habsbourg catholiques.

(1) Le Brandebourg devenait, pour employer un mot intraduisible, *ein standischer Territorialstaat*.

(2) Entre 1554 et 1564. Le témoignage le plus précis est celui de Badoero en 1556 : il évalue à 7 dixièmes de la population les luthériens, à 2 dixièmes les protestants des autres sectes, à 1 dixième seulement les catholiques.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ÉLECTEUR JEAN GEORGES (1571-1598)

Le successeur de Joachim II, son fils aîné Jean Georges, était un homme de quarante-six ans, de haute taille et de santé robuste. Il avait la force physique, l'aspect matériel, les traits épais de son père ; il en avait aussi, à part une moralité très supérieure, les facultés intellectuelles moyennes. Instruit à l'université de Francfort-sur-l'Oder, dont il avait été quelque temps recteur, il en avait adopté les principes étroits et le luthéranisme intransigeant ; l'ennemi de Prætorius, le fougueux Musculus, devait être plus tard son homme. Veuf en 1546 de Sophie de Liegnitz, qui venait de lui donner un fils, Joachim Frédéric, il s'était consacré à l'administration des évêchés d'Havelberg et de Lebus, échus à son fils en 1552 et 1555, puis aussi à celle de l'évêché de Brandebourg qui lui avait été remis en 1560. Il avait mené dans ses domaines une vie paisible, loin de la cour, se comportant en gentilhomme propriétaire qui administre ses biens avec parcimonie, et élevant sérieusement les nombreux enfants de sa seconde femme, Sabine d'Ansbach. Le seul plaisir de ce rude et honnête campagnard, qui avait besoin de faire jouer ses muscles, était la chasse dans les belles forêts de la Priegnitz et de l'Altmark.

Quand il parvint au trône, lui qui déplorait les débauches et les prodigalités paternelles, il commença par supprimer tout ce qui l'avait offusqué. Les concubines de Joachim II furent enfermées ou chassées ; ses créatures furent poursuivies, notamment le malheureux juif Lippold, que les passions populaires déchaînées accusaient d'avoir empoisonné son maître, et qui, condamné sans preuves et affreusement torturé, finit par expier sur la roue en 1573 son insolente fortune. Les vieux conseillers furent renvoyés, même l'intègre Matthias, qui avait rempli avec dévouement les difficiles fonctions de receveur des revenus électoraux *(Rentmeister)*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Du personnel ancien, Jean Georges ne garda que Lambert Distelmeyer, l'habile homme d'État qui avait tiré son père de tant de pas embarrassants. Un caractère souple, une stricte orthodoxie luthérienne, et des sympathies partagées pour l'alliance saxonne devaient assurer à Distelmeyer la faveur électorale jusqu'à sa mort en 1588 (1) ; il y eut seulement pour émule un conseiller nouveau, Jean Kœppen, auparavant professeur à l'université de Francfort.

Les changements opérés à l'avènement ne doivent pas du reste faire illusion. Jean Georges n'avait ni l'intelligence ni l'énergie nécessaires pour inaugurer un régime vraiment différent du régime paternel. Son règne fut signalé par la même abdication devant les Ordres au dedans, par la même impuissance devant l'empereur au dehors, par la même étroitesse de vues au point de vue politique et religieux.

La grande nouveauté fut l'introduction dans l'administration d'un esprit d'ordre et d'épargne, qui favorisa le rétablissement des finances et la prospérité économique. Il fallait d'abord liquider le passé. On recourut pour cela une fois de plus aux États provinciaux. Deux assemblées furent convoquées à Berlin et à Cüstrin en 1572, et chargées de procurer les fonds indispensables : les députés se montrèrent dociles, même ceux de la Neumark, dont le margrave Jean avait ménagé la bourse et qui devaient trouver dur de payer les dettes de Joachim II. A Berlin, les bourgeois seuls réclamèrent un dégrèvement ; contrairement aux habitudes passées, on ne leur imposa que le tiers des dépenses ; les prélats, seigneurs et chevaliers se chargèrent des deux autres tiers. Ils n'y perdirent pas. « Pour tant de fidélité et d'amour », l'électeur confirma en bloc tous leurs privilèges ; ils obtinrent en outre le droit de faire transporter et vendre partout leurs blés et la laine de leurs troupeaux sans acquitter de péages ; enfin leur pouvoir seigneurial fut augmenté, aux dépens de leurs paysans et subordonnés *(Unterthanen)* qu'ils purent taxer pour

(1) Son fils Christian lui succéda alors.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le paiement de la contribution, et, au besoin, expulser. A Cüstrin, les choses se passèrent de même : moyennant un impôt foncier *(Hufenschoss)* et un impôt sur la bière *(Bierziese)* votés pour dix et quinze ans, la noblesse reçut des pâturages et bois jusque-là communaux, avec droit d'astreindre à son gré les paysans à des corvées, à l'occasion de la moisson ou de constructions. Les États de 1572 furent funestes à la liberté des agriculteurs ; ils les livrèrent corps et âme aux propriétaires fonciers, en étendant les droits féodaux et en renforçant le patronage ecclésiastique. Les seigneurs devinrent les gardiens de la pure doctrine luthérienne qu'une déclaration de 1572 proclama seule tolérable dans l'électorat, et dont le surintendant Musculus devait surveiller l'observation avec un fanatisme farouche. Ces États furent d'autre part funestes au pouvoir électoral qu'ils placèrent presque sous leur contrôle, en faisant nommer une délégation, autorisée à reviser et modifier les ordonnances des cinquante dernières années.

Le dévouement intéressé des Ordres et l'économie du prince, qui réorganisa l'administration des domaines et mit à sa tête une chambre spéciale *(Amtskammer)*, ne purent suppléer à l'insuffisance des revenus publics. Quand Jean Georges mourut, le déficit n'était pas comblé, ni la dette éteinte. Du moins, le gouvernement probe et pacifique, on dirait volontiers « bourgeois », d'un prince qui traitait ses états comme son bien et les administrait en père de famille, permit le relèvement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et enrichit les campagnes aussi bien que les villes. Cette fin du seizième siècle, si agitée et ruineuse dans d'autres pays par le fléau des guerres religieuses, fut étonnamment calme et matériellement féconde en Brandebourg. A l'essor économique correspondit un certain essor intellectuel. Désireux de lutter contre la propagande des Jésuites, agents de la contre-réformation catholique, Jean Georges protégea l'instruction publique à tous les degrés. Le cloître gris *(das graue Kloster)* à Berlin fut fondé et devint une école excellente

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour ses hommes d'État et ses fonctionnaires. L'université de Francfort fut dotée de bourses et de franchises, les nobles invités à étudier pour occuper les hautes charges administratives, et l'activité du médecin Léonard Thurneyssen, fondateur d'une imprimerie, encouragée.

Tels furent les principaux actes qui signalèrent l'administration intérieure. En dépit de certains bienfaits, la prépondérance des nobles, employés partout de préférence aux roturiers, et le formalisme religieux ont donné à cette administration un cachet fâcheux de réaction et d'intolérance.

Les relations extérieures furent marquées du même esprit. D'une manière générale, Jean Georges se montra peut-être plus soucieux que son père de défendre les intérêts protestants, mais il regarda comme lui la fidélité à la Maison d'Autriche comme la base nécessaire de sa politique. Ce fut dans l'Empire sa règle de conduite. Quand il fut question en 1575 d'élire roi des Romains Rodolphe, fils aîné de Maximilien II, il insista avec les autres électeurs, ses coreligionnaires, pour que Rodolphe s'engageât dans sa capitulation électorale à observer la déclaration donnée autrefois par Ferdinand Ier (le 24 septembre 1555) en faveur des sujets protestants des princes ecclésiastiques ; l'élève des Jésuites ayant repoussé cet engagement, pourtant bien innocent, Jean Georges se contenta de la promesse que l'affaire serait résolue à la prochaine diète, et Rodolphe fut élu (novembre 1575). Tant de loyalisme fut mal récompensé. Sous le règne de Rodolphe II, à partir d'octobre 1576, l'électeur fit de vains efforts dans les trois diètes de 1582, 1594 et 1597, pour faire reconnaître à son fils, l'administrateur de Magdebourg, le droit de siéger au collège des princes. C'était depuis la Réforme une question très controversée : les protestants prétendaient que les administrateurs élus, ou, comme on disait, *postulés* par les chapitres, devaient avoir les mêmes droits que les archevêques, évêques ou abbés auxquels ils avaient succédé ; les catholiques, au contraire, voyaient dans cette prétention une violation de la réserve ecclésiastique, et refusaient de recon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

naître, comme représentant un diocèse ou un bénéfice, un hérétique non investi de la confirmation pontificale. Malgré les réclamations de tout le « corps » évangélique, Joachim Frédéric, administrateur de Magdebourg, ne put siéger dans aucune des diètes susdites. A la diète de Ratisbonne, en 1594, l'empereur voulut bien reconnaître son droit, à condition qu'il n'en userait pas. Ce n'était qu'une concession de forme.

Dans deux autres circonstances, Jean Georges témoigna autant d'indifférence, quoiqu'il s'agît encore de ses enfants. En 1588, l'empereur supprima la « visitation » de la Chambre d'Empire, parce qu'il ne voulait pas voir la commission de contrôle présidée par l'administrateur de Magdebourg, dont c'était le tour. L'électeur de Brandebourg laissa faire. Même apathie quatre ans plus tard, en 1592, lors de la double élection épiscopale de Strasbourg : le chapitre était divisé entre réformés et catholiques ; un petit-fils de Jean Georges (son homonyme) fut élu par quatorze chanoines protestants à Strasbourg, contre Charles de Guise, cardinal de Lorraine, choisi à Saverne par la minorité catholique. L'électeur se tint prudemment sur la réserve, sans peser sur les décisions de la commission arbitrale nommée en 1595 par l'empereur, et dont les opérations traînèrent en longueur.

Ce qui nuisait le plus alors aux protestants en Allemagne, c'étaient leurs divisions. Tandis que les catholiques, ralliés autour du Saint-Siège, conduits au combat par les Jésuites, et fortifiés par les décrets du Concile de Trente, regagnaient du terrain grâce à une vigoureuse campagne de contre-réformation, luthériens, calvinistes et adhérents de cent sectes différentes qu'avait engendrées l'esprit de libre examen, se déchiraient et se détestaient cordialement. On avait en vain cherché à se mettre d'accord. Un théologien wurtembergeois, Jacques Andræa, en fit de nouveau la tentative, en rédigeant successivement avec quelques autres théologiens (1)

(1) Entre autres Chytraeus, Musculus, Martin Chemnitz.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des formules de concorde, à Torgau, en 1576, et au couvent de Bergen, près Magdebourg, en 1577. La *formula concordiæ* ne fut qu'un ferment de discorde de plus. Comme elle était rédigée dans l'esprit de Luther qui, disait Andræa, est « l'esprit du Christ », les électeurs de Brandebourg et de Saxe s'empressèrent de l'adopter; mais beaucoup d'autres princes, surtout le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, la repoussèrent comme une œuvre diabolique. Jean Georges, aussi intolérant qu'Auguste de Saxe à l'égard des calvinistes, ne travailla pas et ne pouvait travailler efficacement à l'union de tous les « évangéliques ».

Lorsqu'en 1583 l'archevêque de Cologne, Gebhard Truchsess, converti à la Réforme, fut expulsé de son électorat par des troupes bavaroises et espagnoles, Jean Georges refusa d'intervenir. C'est que l'empereur s'était déclaré contre Truchsess; c'est aussi que le prélat apostat penchait vers la doctrine de Calvin et était soutenu par les princes calvinistes. L'électeur témoigna toutefois plus de sympathie que son père aux protestants étrangers, qui luttaient contre l'Espagne aux Pays-Bas, ou contre la Ligue en France. Sans doute il laissa racoler reîtres et lansquenets dans ses états pour le roi très chrétien comme pour les huguenots, mais il manifesta sa préférence pour ces derniers, et reçut plusieurs envoyés d'Henri de Navarre, avec lequel il échangea ses impressions au sujet de la fameuse formule de concorde. En 1586, il prit part à une démarche en faveur de ses coreligionnaires français auprès d'Henri III, et, froissé de la fin de non-recevoir du roi, permit à nombre de ses sujets d'aller combattre en France l'année suivante, sous le burgrave Fabian de Dohna. Après l'avènement d'Henri IV, il resserra les liens déjà noués avec ce prince, et accueillit favorablement ses ambassadeurs, le vicomte de Turenne en 1591, Jacques Bongars en 1594, Ancel en 1596.

Les préoccupations religieuses n'avaient jamais détourné Jean Georges du soin des intérêts directs de sa Maison. En 1571, il conclut avec les ducs de Poméranie un nouveau

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

traité, complétant celui de Grimnitz, et établissant réciproquement le droit de succession éventuelle des électeurs de Brandebourg en Poméranie et des ducs poméraniens dans la Nouvelle Marche et le pays de Sternberg. En 1574, il se fit donner par l'empereur, outre l'expectative de tous les pays de Brunswick, l'investiture des seigneuries de Beeskow et Storkow en Lusace. En 1587, il renouvela à Naumbourg sur la Saale le pacte de confraternité avec les Maisons de Saxe et de Hesse. Durant tout son règne, enfin, il n'avait cessé de surveiller les événements de Pologne, afin de garantir la précieuse expectative acquise par Joachim II en Prusse. Malgré son désir de se faire bien venir des Habsbourg, il avait entretenu les meilleures relations avec les rois, élus contre des candidats autrichiens, avec le Français Henri de Valois en 1573-1574, avec le voiévode de Transsylvanie, Étienne Bathory, de 1575 à 1586, avec le Suédois Sigismond III Wasa, à partir de 1587. Grâce à une attitude prévenante, parfois même obséquieuse, Jean Georges obtint de Bathory, en février 1578, la reconnaissance de son cousin, Georges Frédéric d'Ansbach, comme gouverneur du duché de Prusse auprès de l'imbécile Albert Frédéric; à cette occasion, il fit renouveler sa co-investiture du duché, que Sigismond III confirma encore en 1589. Acte important, au moment où l'électeur faisait épouser à Jean Sigismond, son petit-fils, Anne de Prusse, future héritière du duché paternel, et, par sa mère, Marie Éléonore, des duchés rhénans de Clèves et de Juliers.

L'accroissement des possessions de la Maison était malheureusement, pour l'électeur, moins affaire politique qu'affaire de famille. En agrandissant le Brandebourg ou en préparant des acquisitions à venir, il avait surtout en vue de doter sa nombreuse progéniture. Aux enfants des deux premiers lits, s'en étaient ajoutés onze depuis 1577, nés de sa troisième femme, Élisabeth d'Anhalt. Il fallait pourvoir tout ce monde. Deux ans avant sa mort, en 1596, l'électeur fit son testament, et décida, malgré l'opposition de son fils unique du premier lit,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Joachim Frédéric, que son fils aîné du troisième lit, Christian, aurait après lui la Neumark et Crossen. Joachim Frédéric protesta énergiquement contre cette violation de la *Dispositio Achillea ;* même au lit de mort de son père, il refusa d'approuver le testament que l'empereur n'avait pas confirmé sans réserves. L'incident attrista les derniers moments de Jean Georges.

Quand l'électeur expira, le 8 janvier 1598, l'avenir restait incertain. Comme ses deux prédécesseurs, Jean Georges s'était tenu volontairement à l'écart des grandes luttes du temps, laissant les premiers rôles à d'autres princes protestants plus ardents, l'électeur de Saxe, l'électeur palatin, ou le landgrave de Hesse. Du moins cette réserve avait permis d'éviter bien des écueils; le Brandebourg avait pu se recueillir et accroître ses ressources ; il avait lentement, mais sûrement et paisiblement, adhéré à la Réforme. Ce dernier événement suffit à faire du seizième siècle, quelque terne et médiocre qu'y paraisse leur rôle, une époque d'importance capitale pour les électeurs Hohenzollern. En adoptant le luthéranisme, ils se sont engagés dans une voie nouvelle, où leurs descendants trouveront gloire et profit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE V

L'ACHÈVEMENT DE LA FORMATION TERRITORIALE (1)

(1598-1619)

Les vingt années qui suivent la mort de l'électeur Jean Georges sont pour le Brandebourg des années fécondes. Entre le recueillement du seizième siècle, poussé parfois jusqu'à la torpeur, et la tourmente de la guerre de Trente Ans, elles forment une période de transition. Quelques grands événements s'y accomplissent, qui ont eu des conséquences capitales : au dedans, la création d'un organe de gouvernement, propre à défendre contre les États provinciaux les tendances centralisatrices de l'État, et le passage des électeurs du luthéranisme au calvinisme, qui accentue leur rupture avec Rome et les force, en face de sujets en majorité luthériens, à une tolérance exceptionnelle pour leur siècle ; au dehors, une série de négociations, voire d'opérations, qui amènent l'annexion successive de certains territoires de la succession de Clèves-Juliers entre Ems et Rhin à l'ouest, et du duché de Prusse à l'est, entre Vistule et Niémen. Les limites extrêmes de la Prusse future sont ainsi fixées aux deux bouts de l'Allemagne, et, tandis que l'organisation intérieure se perfectionne,

(1) Sources : Voir la bibliographie du chapitre précédent. — Ritter, Stieve et Chroust, *Briefe und Akten zur Geschichte des XXXjahrigen Krieges...*, 11 vol. in-8° parus (1598-1613), Munich, 1870-1909 ; Moerner, *Kurbrandenburgs Staatsvertrage von 1601 bis 1700*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1867.

Ouvrages : Outre les livres déjà indiqués, M. Ritter, *Geschichte der deutschen Union (1598-1612)*, 2 vol. in-8°, Schaffouse, 1867-1873 ; Isaacsohn, *Geschichte des preuss. Beamtenthums*, 3 vol. in-8°, Berlin, 1874-1884 ; Klaproth et Cosmar, *Der königl. preuss. u. kurfürstl. brandenb. wirkliche geheime Staatsrath*, in-8°, 1805 ; L. Anquez, *Henri IV et l'Allemagne*, d'après les mémoires et la correspondance de Bongars, in-8°, Paris, 1887.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

selon les principes modernes, la formation territoriale s'achève par l'union des deux pays qui serviront de base au nouvel état *brandebourgeois-prussien*.

L'ÉLECTEUR JOACHIM FRÉDÉRIC (1598-1608)

Joachim Frédéric, fils unique de Jean Georges et de sa première femme, Sophie de Liegnitz, était né en 1546. De constitution débile dans son enfance, il avait fini par prendre le dessus. Initié de bonne heure à la politique, il s'était préparé aux responsabilités du pouvoir électoral, en administrant sagement l'archevêché de Magdebourg. Quand il succéda à son père, à l'âge de cinquante-deux ans, c'était un homme de taille petite, d'aspect fin et délicat, mais dont la frêle enveloppe cachait infiniment plus d'énergie que la robuste carrure de son père. Les contemporains se sont trompés en le dépeignant de caractère effacé et de facultés ordinaires. Sa douceur n'excluait ni la fermeté ni la persévérance : il l'avait montré déjà du vivant de l'électeur Jean Georges en repoussant un démembrement de l'électorat; il devait le prouver encore durant son règne, en maintenant sa conception de l'État, considéré moins comme le patrimoine d'une famille que comme la chose de tous, primant les intérêts particuliers.

Il commença par annuler le testament paternel et par se déclarer seul maître des Marches en vertu de la *Constitutio Achillea* de 1473. L'électrice douairière, sa belle-mère, et ses frères consanguins eurent beau protester : la diète provinciale *(Landtag)* refusa de soutenir les dispositions de Jean Georges, et l'empereur déclara qu'il les avait confirmées sans en prendre connaissance et sous réserve du droit des tiers. Peut-être pourtant Joachim Frédéric aurait-il eu de ce chef de sérieux embarras si les circonstances ne lui avaient permis un arrangement qui satisfit presque tout le monde. Son cousin Georges Frédé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ric, margrave d'Ansbach et de Baireuth, et de plus administrateur du duché de Prusse pour le duc incapable, n'avait pas d'héritiers. L'électeur s'entendit avec lui par le pacte de Géra, élaboré en 1598 et confirmé à Magdebourg le 28 avril 1599, pour qu'à sa mort les principautés franconiennes fussent dévolues à deux fils du troisième lit de Jean Georges, les margraves Christian et Joachim Ernest ; ceux-ci en revanche renonçaient à toute prétention sur l'électorat de Brandebourg et le duché de Prusse. Joachim Frédéric compensait d'ailleurs sa concession, en obtenant l'expectative du duché silésien de Jægerndorf pour son second fils, Jean Georges, et en donnant l'archevêché de Magdebourg à son plus jeune fils, Christian Guillaume (1). Tout n'était pas encore fini. Tandis que les fils d'Élisabeth d'Anhalt, à demi satisfaits, réservaient leur consentement, leur mère alla plus loin : en 1602, elle profita d'une maladie de Joachim Frédéric et de l'absence du Kurprinz, parti en Prusse, pour tenter de faire remettre par surprise à son fils Christian la Nouvelle Marche. Le coup ayant manqué, Élisabeth quitta son douaire de Crossen, et se retira à Amberg. L'année suivante, tous les obstacles furent aplanis par l'accord d'Ansbach (21 juillet 1603), quelques mois après la mort de Georges Frédéric : Christian à Baireuth et Joachim Ernest à Ansbach fondèrent deux nouvelles lignes qui devaient durer près de deux cents ans, et le péril fut écarté qu'avait fait courir à l'électorat l'aveuglement paternel de Jean Georges.

Le court règne de Joachim Frédéric est médiocrement intéressant au point de vue extérieur. L'électeur en effet n'a guère manifesté que des velléités d'indépendance à l'égard de l'Autriche, concentrant ses efforts sur la préparation d'accroissements à venir.

Il était moins timoré que ses prédécesseurs, moins absolu aussi dans ses convictions luthériennes, et mieux disposé pour les calvinistes, mais la médiocrité de ses moyens le contrai-

(1) Il avait promis lors de son élection comme administrateur, de quitter ce poste quand il deviendrait électeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gnait à la prudence. Son père n'avait-il pas laissé 600 000 thalers de dettes! et, quant aux forces militaires du Brandebourg, il se trouva que toutes ensemble elles ne montaient pas à 1 000 cavaliers et à 4 000 fantassins! On ne peut trop s'étonner, dans ces conditions, qu'il se soit tenu à l'écart des luttes de son temps. Son désir de soutenir le parti protestant dans l'Empire s'affirma, il est vrai, dans les diètes de 1603 et de 1608, où il s'associa à ses coreligionnaires pour réclamer la réforme de la justice d'Empire; en mai 1608 même, il rappela ses représentants de Ratisbonne en même temps que les autres princes protestants. Toutefois il se défiait des avancés qui, avec Christian d'Anhalt, cherchaient alors à former une confédération anti-catholique. Il n'entra pas le 14 mai 1608 dans l'Union évangélique d'Ahausen (1), malgré la présence dans cette union de ses frères consanguins, les margraves franconiens. On le vit jusqu'au bout, comme l'électeur de Saxe, désireux de ménager l'empereur.

Il en fut mal récompensé. Il eut par exemple l'Autriche contre lui, quand il soutint son fils Jean Georges dans sa lutte pour l'évêché de Strasbourg; il dut finalement le laisser évincer par Charles de Lorraine, et ne réussit qu'à lui faire accorder, à la convention de Haguenau, une somme de 130 000 florins, avec une pension viagère de 9 000 (22 novembre 1604). Il crut le dédommager en lui cédant, en 1607, le duché de Jægerndorf en Silésie, hérité du margrave Georges Frédéric. Malheureusement l'empereur Rodolphe II, roi de Bohême, refusa d'approuver la combinaison, réclamant le duché silésien comme fief tombé en déshérence. Jean Georges, maître de Jægerndorf, y resta dans une situation précaire, et Joachim Frédéric ne put se flatter d'avoir vraiment établi sa famille en Silésie (2).

L'échec subi à Strasbourg et l'insécurité du succès obtenu à Jægerndorf furent compensés par des assurances acquises

(1) Dans la principauté d'Ansbach.

(2) Jean Georges devait en être chassé par les Habsbourg en 1621, et mourir en exil en 1624.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en Westphalie et en Prusse. Indécise dans les affaires générales de l'Empire, peu heureuse dans la revendication des droits de son fils cadet, la politique de l'électeur fut plus énergique et même plus fructueuse dans la défense des intérêts essentiels de sa Maison.

Le duc de Clèves-Juliers, Jean Guillaume le Bon ou le Simple, qui régnait depuis 1592, n'avait pas d'enfants, bien qu'il se fût marié deux fois. Or ses possessions, patiemment agrandies par ses ancêtres, couvraient sur les deux rives du Rhin et en Westphalie jusqu'au Weser une superficie considérable. C'étaient le duché de Juliers à gauche du Rhin, celui de Clèves à cheval sur le fleuve, celui de Berg à droite, enveloppant à eux trois l'électorat de Cologne ; puis les comtés de Mark sur la Ruhr et la Lippe, et de Ravensberg sur l'Ems supérieur; enfin la petite seigneurie de Ravenstein, enclave des Provinces-Unies, sur la rive gauche de la Meuse. Ces pays, agrestes et plutôt agréables, pays de terrasses, avec plus de prairies du côté de Juliers et de Clèves, plus de coteaux et de vallons dans le duché de Berg et le comté de Mark, plus de mamelons rocheux et de forêts dans le comté de Ravensberg, étaient bien peuplés et relativement riches, favorables à la fois à l'élevage et à la culture, sans parler de salines et de mines de fer ou de houille, encore mal utilisées. D'autre part, catholiques et protestants appréciaient à l'envi la haute valeur stratégique de leur situation : entre les mains d'un catholique, ne seraient-ils pas le trait d'union des Pays-Bas espagnols et des principautés ecclésiastiques de l'Allemagne occidentale ! Entre les mains d'un protestant, appuyé sur les Provinces-Unies, ne couperaient-ils pas les communications de l'Espagne avec l'Autriche ! Aussi l'héritage de Jean Guillaume était-il d'avance, suivant un mot d'Henri IV, « menacé et aboyé de divers endroits ». Les prétendants étaient nombreux, les uns ne réclamant qu'une partie de la succession, les autres le tout, en se fondant soit sur des liens de parenté, soit sur des inféodations et des pactes de famille. Si on laisse de côté une foule de petits princes, comme le duc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Deux-Ponts (1), le margrave Charles de Burgau, cousin de l'empereur (2), ou le duc de Nevers, dont les droits devaient être mal soutenus, trois prétendants principaux restaient en présence : le prince électoral de Brandebourg, Jean Sigismond, qui avait épousé en 1589 la fille de Marie Éléonore, sœur aînée du duc de Clèves; le comte palatin de Neubourg, Philippe Louis, mari de la seconde sœur; l'électeur Christian de Saxe, qui faisait valoir une expectative sur Juliers, accordée en 1483 à ses ancêtres.

De ces compétiteurs, le Kurprinz Jean Sigismond possédait les meilleurs titres, d'autant plus que la femme de Philippe Louis de Neubourg avait en se mariant renoncé solennellement à l'héritage paternel. Joachim Frédéric combattit sans relâche la prétention qu'émettait l'empereur de régler la question en tant que « seigneur de fief et juge souverain », et se préoccupa d'assurer éventuellement à son fils de puissants appuis, notamment celui du roi de France, Henri IV; il prépara ainsi une acquisition éminemment précieuse.

Il fit de même pour la succession du duc de Prusse, Albert Frédéric, en dépit de difficultés aussi grandes. Les Prussiens redoutaient « le joug brandebourgeois », et le roi de Pologne, le très catholique Sigismond III, était hostile à l'électeur protestant. Joachim Frédéric se heurta dès son avènement à cette double mauvaise volonté, et se vit d'abord refuser la co-investiture du duché, qui pourtant avait été accordée à son père et à son grand-père. Heureusement l'administrateur Georges Frédéric réussit à réprimer les tendances réactionnaires des nobles prussiens qui, pour acquérir les libertés polonaises, auraient peut-être fait bon marché de leur nationalité et de leur religion. Sigismond III, de son côté, avait besoin d'argent pour lutter contre la Suède; il se montra accommodant. Joachim Frédéric sut habilement faire intervenir l'influence amie des Provinces-Unies et de la France. Bref, tout s'arrangea sans conflit, et deux ans après la

(1) Mari de Madeleine, troisième sœur du duc de Clèves.
(2) Le margrave avait épousé Sibylle de Clèves, quatrième sœur du duc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mort de Jean Georges, l'électeur obtint, sinon la co-investiture de la Prusse, du moins la tutelle du duc et la curatelle de ses états (Cracovie, avril 1605). Il alla lui-même en prendre possession à Kœnigsberg, en octobre 1605. Les Prussiens l'accueillirent froidement. Du moins, il avait la main sur le duché comme administrateur et curateur; il avait en outre resserré les liens de famille qui l'unissaient au duc, en épousant en secondes noces, en 1602, la fille cadette d'Albert Frédéric, devenant ainsi le gendre de son cousin et le beau-frère de son propre fils. La succession prussienne était assurée à la Maison de Brandebourg.

Un des aspects les plus curieux de la politique extérieure de Joachim Frédéric, c'est la fréquence et l'intimité de ses relations avec la France. Henri IV, en concluant la paix de Vervins avec l'Espagne (1598), y avait fait comprendre « par spécial » l'électeur marquis de Brandebourg (art. XXIV); depuis, il n'avait cessé de combler ledit marquis d'attentions et de prévenances. Il avait, par exemple, soutenu son fils Jean Georges dans le conflit de Strasbourg, le faisant recevoir avec honneur par Sully, lors d'un passage en 1602 sur le territoire français. « Cette Maison », écrivait-il alors à son ministre, « tient un tel rang en Allemagne et a toujours été si affectionnée à la France, comme elle se montre encore maintenant en mon endroit, ainsi que vous savez bien, que je veux que l'on caresse cestui-ci de façon qu'il ait occasion de s'en louer. » Durant les négociations de Pologne, l'électeur profita particulièrement de ces bonnes dispositions, et il parvint à les faire durer malgré les déceptions que donnait à Henri IV sa réserve dans les affaires de l'Empire.

L'administration intérieure de Joachim Frédéric a porté peut-être plus de fruits que sa politique étrangère. Bien qu'elle n'ait pu toujours imposer ses décisions, elle a été caractérisée sans cesse par une attitude de résistance à l'égard des États provinciaux et par un sentiment très vif des nécessités du gouvernement.

Les débuts furent pénibles, la situation léguée par Jean

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Georges étant difficile, et la pénurie financière rendant nécessaire un recours aux Ordres *(Stände)*, dont les « revers » de 1572 avaient consolidé les privilèges, et qui cherchaient à transformer leur contrôle financier en contrôle politique. L'électeur tenta de s'entendre en 1598, non avec les États en corps, ni même avec leur délégation *(Ausschuss)*, mais avec douze conseillers provinciaux *(Landräthe)*, choisis par lui dans les trois cercles de l'électorat ; de la sorte il n'aurait eu affaire qu'à un nombre de personnes restreint et facile à influencer ; mais l'essai passa pour un *attentat* contre le droit des Ordres. Il fallut l'année suivante convoquer la grande délégation *(Grosser Ausschuss)*, et y entendre discuter quantité de mesures tendant à l'accroissement du pouvoir des prélats, seigneurs et villes dans tous les domaines, religieux, judiciaire, politique et social. Le chancelier Jean de Lœben, qui avait remplacé Christian Distelmeyer (1), repoussa énergiquement les prétentions des Ordres : à un projet complet de constitution écrite, élaboré par eux et consacrant leurs franchises, il en opposa en 1601 un autre, inspiré d'un recueil de jurisprudence autorisé, où Lambert Distelmeyer avait jadis cherché à fixer le droit de chacun en Brandebourg *(Allgemeine Landes-Ordnung* ou *Constitution)*. La manœuvre échoua. Pour désarmer ses adversaires, que soutenait son consistoire luthérien, Joachim Frédéric fut forcé de faire de nouvelles concessions.

Lorsque au mois de février 1602 les États provinciaux se réunirent à Berlin, plus de 1 400 députés y parurent, fiers de leur victoire et prêts à en abuser. Après deux mois de pourparlers, ils ne consentirent à se charger de la dette électorale qu'à des conditions léonines. En vain Joachim Frédéric leur avait-il rappelé qu'ils traitaient avec leur seigneur et non avec leur égal. Par le « revers » du 11 mars 1602, il dut s'engager à ne plus s'endetter, à ne plus lever d'impôt sans leur consentement, à ne s'immiscer en rien dans leur

(1) Renvoyé à cause de sa participation au testament de Jean Georges.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

administration financière *(Kreditwerk)*, à ne modifier ni cette promesse ni aucune autre antérieurement donnée. Les prélats et seigneurs surtout se firent chèrement payer. Non seulement ils rejetèrent sur leurs paysans ou sur la bourgeoisie des villes la plupart des charges financières, mais ils se firent exempter à l'avance de toute contribution nouvelle, ainsi que des principales taxes indirectes, voire des douanes et péages pour l'exportation des produits de leurs terres ou l'importation des marchandises étrangères destinées à leur usage personnel. Les grands propriétaires fonciers se trouvèrent de plus en plus souverains dans leurs domaines, et maitres de leurs paysans serfs ; l'autorité électorale fut battue en brèche, et ses délégués dans les Marches, les *Amtshauptleute* (capitaines de bailliages) (1), successeurs des anciens avoués *(Vögte)*, eurent peine à tenir en échec les autorités locales.

La déroute était complète, et Joachim Frédéric, après avoir lutté, capitulait comme ses prédécesseurs. Ce n'était pas, du moins, sans espoir de revanche. Deux ans après, il répara son humiliation par une importante réforme administrative, en créant le Conseil d'État Secret *(Geheimer Staatsrath)*, grand agent de centralisation et principal instrument de la souveraineté électorale en Brandebourg.

L'électeur avait eu de tout temps des conseillers, les titulaires des plus hauts offices de cour (2) et quelques ministres, comme le chancelier, le vice-chancelier son adjoint depuis peu, ou le maître des finances *(Kammermeister)*, mais il n'existait pas de conseil régulièrement organisé. Les députés des Ordres, assemblés en diète *(Landtag)*, après avoir été longtemps regardés comme « ses conseillers naturels »,

(1) Ou de fermes, l'*Amt* étant un domaine public, parfois affermé, avec certains pouvoirs administratifs. Les *Amtshauptleute* n'avaient pas d'ailleurs les pouvoirs judiciaires des avoués, qui étaient échus aux juges de première instance *(Landrichter)*; en outre, c'étaient en général de grands seigneurs, vivant sur les domaines, recevant leur traitement en nature, et ne ressemblant que très vaguement à des fonctionnaires.

(2) Comme le grand chambellan, le maréchal ou le maître d'hôtel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'étaient transformés en adversaires, ou tout au moins en rivaux. Au moment, du reste, où l'étendue de l'électorat allait doubler par l'acquisition de territoires lointains, il fallait un organe nouveau, capable de soulager le maitre et de défendre en son absence les intérêts de l'État. C'est dans cette intention que fut élaborée l'ordonnance du Conseil Secret *(Geheime Raths Ordnung)* du 13 décembre 1604.

L'acte mérite une analyse. Dans un préambule solennel, où il remercie Dieu de la dignité et de la puissance qu'il lui a conférées, Joachim Frédéric constate que des affaires très difficiles lui incombent, surtout celles de Prusse, de Juliers, de Strasbourg et de Jægerndorf, et qu'il a besoin, pour les mener à bien, de conseillers fidèles; aussi a-t-il jugé nécessaire, « à l'exemple d'autres polities et gouvernements bien organisés », de créer un conseil secret, composé du grand chambellan Jérôme Schlick, du chancelier Jean de Lœben et de divers autres personnages.

Suivent neuf articles constituant une sorte de règlement du conseil : 1° L'ordre du jour sera établi par le chancelier ou par le président (1), et la discussion ouverte par le grand chambellan ; dans les délibérations, chacun émettra son avis librement et sans empêchement *(ungehindert anderer)*, et si quelqu'un connait particulièrement une question, il pourra en parler le premier. 2° Bien que les avis doivent être plutôt pesés que comptés *(vielmehr ponderirt als numerirt)*, les décisions seront prises à la majorité; si l'on ne peut arriver à rallier les dissidents, un mémoire des différents avis et arguments sera rédigé et soumis à l'électeur. 3° Un procès-verbal régulier des séances sera tenu par les secrétaires Hildesheim et Hasse. 4° Les lettres adressées à l'électeur lui seront remises directement sans être ouvertes, de même que les relations des ambassadeurs, afin qu'il décide seul tout de suite ou consulte auparavant son conseil; aucun conseiller ne devra emporter de documents chez lui, sauf dans des cas spéciaux.

(1) On voit à divers indices que la présidence revenait alors au grand chambellan.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En l'absence de l'électeur, le chancelier recevra les lettres et les fera discuter en collège *(collegialiter)*, de façon à y répondre sans retard. Le conseil aura à veiller particulièrement au maintien de la paix de religion dans l'Empire et à prévenir les dangereuses intrigues des papistes. Toutefois les questions religieuses locales seront renvoyées au consistoire et réglées exclusivement par lui. 5° Le maître des postes fournira chaque mois au conseil le relevé des papiers arrivés et expédiés. 6° Tout ce qui concerne la paix civile *(Prophan Frieden)* sera soumis au conseil secret. 7° Le revenu des domaines intéressant hautement la dignité de l'électeur, et devant être considéré comme le nerf de son activité *(nervum rerum gerendarum)*, le conseil prêtera assistance aux membres de la chambre des finances *(Unsern Cammer und Amts Räthen)*, surtout quand il faudra trouver de l'argent pour une affaire d'importance ; les deux conseils délibéreront même et aviseront en commun au besoin. 8° Le conseil secret ne s'occupera pas seulement d'assurer une bonne police, mais aussi de favoriser le commerce des produits du pays, d'ouvrir des voies à la navigation vers Stettin et Hambourg, en un mot de développer tout ce qui peut servir à la prospérité du pays. 9° Comme en temps de paix il faut songer à la guerre, les conseillers secrets se concerteront avec les colonels et autres gens du métier pour entretenir les forteresses, les pourvoir de vivres et de munitions, procéder à des revues et prendre toutes mesures utiles à la défense du pays.

En dehors de ces articles, il est recommandé aux conseillers, d'une manière générale, d'aviser toujours au mieux des intérêts électoraux, de tenir secrètes les affaires communiquées, et de travailler fidèlement en bonne intelligence. Chacun pourra prendre l'initiative des propositions qu'il jugera avantageuses à l'électeur. Le conseil ne siégera, sauf urgence, que deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, mais les conseillers devront assister régulièrement aux séances.

Le contenu de cette ordonnance suggère quelques

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

réflexions. On voit d'abord, par la composition du conseil secret, qu'il est destiné à s'occuper, outre les Marches, des territoires rhénans et prussiens, dont on escompte l'héritage : à côté du noble bohémien Schlick, homme de confiance de l'électeur, du chancelier Lœben et de plusieurs légistes brandebourgeois, comme Pruckmann, on y trouve un gentilhomme du pays de Juliers, Otton Henri de Bylandt, baron de Rheidt, et bientôt un noble prussien, le burgrave Fabian de Dohna. Le conseil est organisé d'avance pour un grand état, dont les possessions seront dispersées du Rhin au Niémen. D'autre part, tout doit s'y traiter en collège, de manière à laisser se produire les initiatives fécondes. Le conseil n'a pas seulement une activité consultative; il a part au pouvoir exécutif. Enfin, sa compétence s'étend à la politique extérieure et à presque toutes les branches de l'administration (maintien de la sécurité publique, défense du pays, soin des finances, questions économiques). On n'a guère soustrait à sa direction que les deux parties de l'administration pour lesquelles il existe déjà des collèges spéciaux, la justice et les affaires ecclésiastiques. Le conseil est destiné à devenir le principal organe du gouvernement central. Malgré des défauts et des lacunes (prépondérance exagérée du grand chambellan, du chancelier, ou de quelque autre personnalité éminente; irresponsabilité relative des conseillers; absence d'un *quorum* déterminé; compétence insuffisamment délimitée, etc.), c'est déjà un instrument de gouvernement très souple et très puissant; avec lui débute vraiment, comme on l'a dit, le fonctionnarisme prussien.

Appuyé sur son conseil secret, Joachim Frédéric tint d'autant plus aisément en échec les États provinciaux. Quand il convoqua en 1606 les membres de la délégation, il leur adressa des paroles sévères et rejeta leurs griefs comme injustifiés. A côté de la lutte contre les Ordres, le reste de son administration est assez insignifiant. Un canal, commencé pour unir l'Elbe à l'Oder par la Havel et la Finow, ne fut pas achevé. Tout au plus faut-il encore mentionner, avec la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sécularisation définitive des évêchés de Brandebourg, Havelberg et Lebus, l'abolition d'une cinquantaine de jours fériés qui augmentaient par trop les chômages, et la fondation du collège de Joachimsthal, près de Grimnitz, dans l'Uckermark, pour l'instruction de cent vingt élèves nobles ou roturiers, futurs fonctionnaires (1607). Tout en restant attaché aux formes du luthéranisme orthodoxe, Joachim Frédéric inclinait, dit-on, vers les doctrines calvinistes. Peut-être eût-il dévoilé ses préférences, s'il n'avait succombé presque subitement, le 18 juillet 1608, à une crise d'asthme qui le prit en voiture aux environs de Berlin (1).

L'ÉLECTEUR JEAN SIGISMOND (1608-1619)

Le successeur de Joachim Frédéric était un homme de trente-six ans (né en 1572). Sévèrement élevé à la cour dévote de son grand-père Jean Georges, il avait ensuite étudié à Strasbourg, dans un milieu plus intellectuel et moins attaché à la lettre du luthéranisme. Son mariage à vingt-deux ans avec sa cousine, la fine et jolie Anne de Prusse, l'avait conduit à Kœnigsberg, et il y avait passé une bonne partie des années suivantes, aidant sa belle-mère, Marie Éléonore, à gouverner le duché prussien, en l'absence des curateurs, son cousin Georges Frédéric d'Ansbach, puis son père Joachim Frédéric. Il avait donc acquis une certaine expérience, et aurait fait un excellent prince, si son tempérament indécis, plutôt mou, cédant aux impulsions du moment, et son goût pour la vie facile ne lui avaient enlevé la faculté d'agir avec suite et vigueur. Un trait de caractère néanmoins plaide en sa faveur et lui permit de s'élever parfois à la hauteur de sa tâche : il avait une conscience scrupuleuse, qui répugnait aux compromissions et le rendait inflexible lorsqu'il croyait mar-

(1) Il revenait d'une tournée dans ses domaines de Lusace.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cher dans la bonne voie, lorsqu'il croyait combattre, comme il le faisait dire aux États en 1615, pour « les deux plus précieux joyaux, la religion et la liberté ». Une gravure sur cuivre de Crispin de Passe le représente vers la quarantaine, avec le visage sérieux et la tenue austère d'un huguenot; une clarté brille dans son regard, la sérénité de l'âme se révèle, comme dit l'épigraphe, dans la sérénité de la physionomie (1).

Il était en route pour la Prusse où venait de mourir sa belle-mère, lorsqu'il apprit son avènement en Brandebourg. Sans se détourner de sa route, il expédia à Berlin son confident, Adam de Putlitz, pour gouverner provisoirement les Marches; il jugeait en effet indispensable de s'assurer avant tout la tutelle du duc son beau-père et la curatelle du duché de Prusse. Ce n'est qu'après se les être fait promettre par le roi de Pologne, en dépit des intrigues de la noblesse prussienne (mai 1609), qu'il put vraiment prendre en main le gouvernement de son électorat (2).

Le règne de Jean Sigismond ressemble fort à celui de son père. Ce sont, au dedans, les mêmes luttes contre les États, qui font difficulté de lui accorder de l'argent, et encore plus des hommes : s'il obtient 400 000 thalers de leurs delégués en 1609, nobles et prélats ne consentent en 1610 qu'à fournir 1 000 recrues! En 1616, l'électeur en est réduit à emprunter 100 000 thalers au Hollandais Pierre Hœfyser, moyennant une hypothèque sur ses domaines du pays de Clèves. C'est, au dehors, la même politique hésitante, qui empêche le Brandebourg de jouer dans l'Empire un rôle important. Jean Sigismond entre, à la fin de 1609, dans l'Union évangélique; il semble même, après l'alliance de Hall avec la France (11 février 1610), vouloir pousser à des mesures énergiques; mais il ne paie pas sa part de subsides et se retire de l'Union

(1) Un portrait en pied (de 1605), reproduit dans le *Hohenzollern Jahrbuch* (VII, 192), est moins flatteur : le corps est robuste, mais lourd, et les yeux peu expressifs.

(2) Il était revenu à Berlin dans l'intervalle pour expédier les affaires les plus urgentes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en 1616 quand on la lui réclame (1). Il conserve, en somme, la politique du juste milieu, chère à ses prédécesseurs : à la diète de 1617, à Ratisbonne, ses envoyés font cause commune avec l'opposition protestante, mais l'électeur n'entend pas se brouiller avec l'empereur Mathias ; il louvoie entre les deux partis et les ménage tour à tour. L'histoire de son règne serait tout à fait insignifiante si l'on n'avait à enregistrer trois grands événements, d'une portée considérable pour l'avenir du Brandebourg : au dedans, l'adoption par l'électeur de la confession calviniste ou réformée ; au dehors, l'ouverture des deux successions de Clèves-Juliers et de Prusse.

Dès ses jeunes années, Jean Sigismond nourrissait pour la doctrine de Calvin de secrètes sympathies. Bien qu'il eût signé en janvier 1593, devant son grand-père et son père, une promesse formelle *(Revers)* de vivre jusqu'à sa fin dans la foi luthérienne, il avait continué à s'en écarter, et un séjour à la cour palatine d'Heidelberg en 1605 avait confirmé ses sentiments. En face du luthéranisme, figé dans ses dogmes étroits et son orthodoxie féroce, le calvinisme lui apparaissait, malgré son intransigeance égale, non seulement comme une religion plus vivante et plus susceptible de progrès, mais aussi comme une école d'énergie. Calvinistes étaient les principaux défenseurs du protestantisme, les princes d'Orange, le landgrave de Hesse-Cassel, l'électeur palatin, et sans eux que serait devenue la cause ! Ce n'était pas de l'électeur de Saxe qu'il fallait attendre le moindre dévouement; ce luthérien renforcé ne laissait-il pas ses théologiens déclarer que Luther était plus près du pape que de Calvin! On a dit que l'intérêt avait été la raison principale de la conversion de Jean Sigismond, et qu'il avait escompté l'appui des Hollandais calvinistes dans l'affaire de Clèves; peut-être cette considération ne fut-elle pas étrangère à sa décision, ou tout au moins à la proclamation solennelle de celle-ci ; mais il est incontestable que l'élec-

(1) Les prétextes invoqués par nombre d'historiens pour justifier cette défection, notamment l'argument tiré de l'inertie de l'Union évangélique, sont certainement insuffisants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

teur s'était formé des convictions profondes et que ce furent ces convictions qui l'entraînèrent. Si, en effet, l'adoption du culte réformé pouvait le servir en Hollande et dans les pays rhénans, elle devait lui attirer force désagréments en Brandebourg, où la masse restait luthérienne, et surtout dans le duché de Prusse, où le luthéranisme était aussi intolérant qu'en Saxe.

Déjà ses frères, le duc Jean Georges de Jægerndorf et le margrave Ernest, peu de temps avant sa mort (1), avaient embrassé la doctrine réformée, quand il se décida lui-même. Rien ne l'arrêta, ni les pamphlets déjà répandus à profusion contre les réformés, ni les protestations de son ancien maître, Simon Gedicke, premier pasteur à Berlin, ni la menace d'un soulèvement populaire, ni les douces instances de sa femme, Anne de Prusse. Le 18 décembre 1613, en présence du conseil secret, il réunit tous les pasteurs de Berlin et de Cœlln, et leur fit annoncer sa résolution par le chancelier Pruckmann ; il promettait d'ailleurs liberté complète pour le culte luthérien, demandant seulement qu'on ne prêchât pas la guerre religieuse du haut de la chaire. Quelques semaines après, par l'édit du 24 février 1614, connu plus tard sous le nom d'édit de tolérance, il renonça expressément à réformer l'église de Brandebourg suivant sa croyance, « quoiqu'il eût pu », déclarait-il, « user à son gré et sans limite de son droit de modifier la religion, comme de son plus haut droit régalien ». Il donnait là un bel exemple, unique en Allemagne, et reléguait l'adage malfaisant, *cujus regio, ejus religio*, parmi les vieilleries surannées d'un autre âge. Il estimait les deux confessions, luthérienne et calviniste, vraies par leur fond commun, et refusait de s'attacher aux différences de forme. En laissant ses sujets libres de rester luthériens, il n'exigeait d'eux en revanche que le respect de ses croyances intimes, dont il fit publier l'essentiel dans une confession de foi (2).

(1) Survenue le 18 septembre 1613.

(2) *Bekenntniss von jetzigen unter den Evangelischen schwebenden und in Streit gezogenen Punkten.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La hauteur des vues de l'électeur était exceptionnelle; elle devait rester incomprise, elle devait presque scandaliser les fervents. Demander la tolérance à la masse, c'était lui demander de s'élever au-dessus des idées et des principes du temps, c'était vouloir l'impossible. Tandis que la plupart de ses conseillers secrets (1), quelques nobles, et un certain nombre de théologiens (Simon Ulrich Pistorius, le surintendant Pelargus, et surtout Jean Bergius, prédicateur de la cour après 1617) se ralliaient autour de lui, Jean Sigismond se vit en butte à des attaques passionnées. Les pasteurs luthériens de Berlin, Gedicke en 1614, Stuler en 1615, ne se firent pas faute de surexciter les esprits; Stuler même, profitant d'une absence de l'électeur, osa l'apostropher du haut de la chaire, lui conseillant ironiquement de s'en aller à Juliers. De véritables émeutes éclatèrent, les réformés furent traqués dans les rues et leurs maisons pillées. Il fallut sévir, et bannir quelques forcenés. Quant aux États, comme ils reprochaient à Jean Sigismond de ne pas observer d'anciens serments, et le menaçaient de refuser tout subside, ils reçurent pour réponse qu'en matière de foi il n'y a pas de serment qui lie, et que l'électeur aimerait mille fois mieux se passer de leurs contributions que de renoncer à sa foi (janvier 1615). Cette fière attitude ne pouvait durer longtemps : à court d'argent, Jean Sigismond dut promettre, le 15 février suivant, de n'user nulle part de son droit de patron pour imposer un pasteur « suspect ou désagréable ». En Prusse, où l'effervescence luthérienne se déchaîna encore davantage, il eut affaire à la fois aux pasteurs et théologiens, comme Jean Behm, au peuple ameuté, aux États, et à la Pologne : le roi Sigismond en 1616, la diète prussienne en octobre 1617 décidèrent que seuls les catholiques et les luthériens seraient admis aux charges publiques dans le duché.

Un pareil antagonisme entre le prince et ses subordonnés rendait la situation difficile. Jean Sigismond triompha de

(1) Par exemple, le chancelier Pruckmann, le vice-chancelier Matthias, et Thomas de Knesebeck.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous les obstacles à force de persévérance, et si le conseil ecclésiastique *(Kirchenrath)*, où les luthériens refusèrent de siéger, ne vécut que quatre ans (1614-1618), le consistoire de Berlin ne devait pas tarder à être composé à peu près par moitié de luthériens et de calvinistes. L'électeur jeta ainsi les bases d'une union évangélique que plusieurs de ses successeurs devaient reprendre. En outre la tolérance, désormais de règle en Brandebourg, donna au pays une force considérable : on s'en aperçut lorsqu'il apparut éminemment aux proscrits de toute religion comme une terre d'asile en Allemagne.

L'évolution religieuse accomplie en 1613 se répercuta dans la politique générale ; elle influa notamment sur les deux grandes acquisitions territoriales du règne, facilitant l'une du côté du Rhin, entravant plutôt l'autre du côté de la Vistule.

Quand mourut, le 25 mars 1609, le duc Jean Guillaume de Clèves-Juliers, Jean Sigismond se hâta de réclamer l'héritage. Obligé lui-même de retourner en Prusse, il délégua à Clèves son frère Ernest, tandis qu'un gentilhomme rhénan, Etienne de Hartefeld, qui lui était dévoué, faisait placarder ses armoiries dans toutes les possessions du feu duc. Ce n'était pas assez pour écarter les nombreuses compétitions dont j'ai parlé plus haut. Le margrave Ernest para au danger le plus pressant en s'entendant, sous la médiation du landgrave Maurice de Hesse-Cassel, avec le principal concurrent de son frère, Philippe Louis de Neubourg, dont le fils, Wolfgang Guillaume, signa l'accord provisoire de Dortmund (10 juin 1609) : les territoires de la succession devaient être gouvernés en commun par le margrave et Wolfgang Guillaume, en attendant que des arbitres eussent tranché la question de droit. L'électeur de Brandebourg et le duc de Neubourg prirent désormais le titre de princes *possédants*.

Cette solution mécontenta l'empereur qui avait évoqué le conflit et se proposait d'assigner les prétendants devant son conseil aulique. Il ordonna de séquestrer les domaines litigieux. Son cousin, l'archiduc Léopold, évêque de Passau, fut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chargé de l'opération et réussit à s'introduire dans la forteresse de Juliers (juillet 1609). Les choses se compliquaient. Heureusement l'intervention de la France arrêta les progrès de l'archiduc Léopold, qu'Henri IV ne voulait pas laisser à Juliers, parce que, disait son ambassadeur Bongars, c'était « un furet dans une garenne ». Le traité de Hall entre le roi et l'Union évangélique (février 1610) eut pour but principal de reprendre Juliers et de soutenir les princes possédants. L'assassinat d'Henri IV n'arrêta pas l'action projetée. Une armée franco-hollandaise, fortifiée de contingents allemands dont un de Brandebourg, s'empara de Juliers en septembre 1610, et l'empereur, qui venait d'en conférer l'investiture à l'électeur de Saxe (1), ne put que brandir l'arme émoussée de la mise au ban de l'Empire. La Ligue catholique, d'accord avec l'Union évangélique, ayant ordonné un désarmement général (en octobre), le dernier mot fut laissé aux diplomates.

Jean Sigismond, pour ménager l'empereur, négocia avec Christian de Saxe, allant jusqu'à lui reconnaître par la convention de Jüterbock un droit de co-propriété (31 mars 1611); condescendance fâcheuse, qui n'eut heureusement pas de suites, grâce à l'opposition du duc de Neubourg. La mort de l'électeur de Saxe (1611) et celle de Rodolphe II (1612) amenèrent une détente (2). Tandis que le nouvel empereur, Mathias, hésitait à prendre des mesures de rigueur, les princes possédants restèrent seuls en présence. Ils tentèrent de se mettre d'accord, et un mariage fut arrangé entre Anne Sophie de Brandebourg et le palatin Wolfgang Guillaume. La combinaison avorta, une entrevue à Dusseldorf entre Jean Sigismond et son futur gendre ayant abouti à une discussion violente; on dit même que, comme Wolfgang Guillaume réclamait pour la dot de sa fiancée tout l'héritage de Clèves-

(1) En juillet 1610.

(2) Jean Georges de Saxe se montra moins hostile que son frère Christian, et même, au commencement d'avril 1614, consentit à renouveler l'ancien pacte de confraternité des Maisons de Brandebourg, Saxe et Hesse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Juliers, l'électeur, un peu pris de boisson, le souffleta. Tout était rompu (1613). C'est alors que le duc de Neubourg et son fils proclamèrent, pour obtenir l'appui de l'Espagne et de l'Autriche, leur conversion au catholicisme, préparée de longue date, et que Jean Sigismond, en se déclarant calviniste, s'assura d'autant mieux l'appui des Hollandais.

Les hostilités s'ouvrirent en 1614, entre Wolfgang Guillaume, qui succédait à son père Philippe Louis († août 1614), et le Kurprinz Georges Guillaume, nommé gouverneur de Clèves après la mort de son oncle Ernest. Espagnols et Hollandais furent appelés à la rescousse ; mais, sous prétexte de secourir leurs alliés, on les vit s'emparer à l'envi des places des duchés rhénans : Spinola occupa Düren et Wesel, Maurice de Nassau Juliers, Emmerich, Rees et quelques autres petites villes. Le remède était pire que le mal. Les princes possédants se rapprochèrent de nouveau et conclurent, le 12 novembre 1614, la convention de Xanten : l'électeur de Brandebourg, laissant à son rival les duchés de Berg et de Juliers, recevait pour sa part le duché de Clèves, les comtés de Mark et de Ravensberg, et la seigneurie de Ravenstein. Sans doute, l'accord n'était pas définitif et devait être modifié à diverses reprises jusqu'au traité de Clèves en 1666; de plus, des garnisons espagnoles et surtout hollandaises allaient demeurer longtemps encore dans le duché de Clèves. Néanmoins, le provisoire devait se consolider ; Jean Sigismond avait réalisé une importante acquisition entre le Rhin et l'Ems, et jeté les bases de la puissance future de sa Maison dans la région. Son fils, Georges Guillaume, assisté du comte de Schwarzenberg, gouverna jusqu'en 1619 les territoires nouvellement annexés.

A l'héritage rhénan l'électeur eut la bonne fortune d'ajouter bientôt l'héritage prussien. Après la tutelle du duc obtenue en 1609, il avait fallu deux ans de négociations pour obtenir aussi à Varsovie la co-investiture solennelle du duché (novembre 1611). La protestation du pape, au nom de l'Ordre Teutonique, n'avait produit aucun effet, et Jean Sigismond

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'était trouvé, sans trop de sacrifices, le seul héritier reconnu du duc Albert Frédéric, son cousin et beau-père : il avait dû cependant promettre de faire bâtir à Kœnigsberg une église catholique, de payer annuellement 30 000 florins au roi de Pologne, d'entretenir quatre vaisseaux pour la protection des côtes de la Baltique, et de laisser les Prussiens en appeler aux tribunaux polonais dans les procès portant sur des sommes supérieures à 500 florins. Après l'acte de 1611, la prise de possession du duché ne devait plus être qu'une formalité. Il en fut ainsi, en dépit des intrigues de la noblesse (1) et de l'opposition des États, très échauffés contre le nouveau calviniste. Lorsque Albert Frédéric mourut, le 27 août 1618, Jean Sigismond, qui était accouru dès le printemps à Kœnigsberg, put se proclamer sans opposition duc de Prusse, sous la suzeraineté polonaise.

Quand il rentra définitivement à Berlin, en mai 1619 (2), sa tâche était accomplie. Fatigué du pouvoir et malade, il fit venir son fils de Clèves, et lui remit la direction des affaires (12 novembre 1619). Quelques semaines après, il expirait (le 23 décembre).

Les circonstances étaient critiques et l'horizon politique sombre. Non seulement le duché de Prusse était menacé par une lutte imminente entre le roi de Suède Gustave Adolphe et le roi de Pologne Sigismond, mais des troubles graves avaient éclaté en Bohême où l'électeur palatin débutait dans son éphémère royauté ; intérêts religieux et intérêts politiques étaient également en jeu ; au faible Mathias avait succédé sur le trône impérial l'énergique Ferdinand de Styrie, et la guerre de Trente Ans commençait. On peut, avec Droysen, appliquer très justement à l'époque de Joachim Frédéric et de Jean Sigismond les paroles de l'historien du Concile de Trente, Paolo Sarpi, au commencement du siècle : « Les

(1) Certains nobles très loyalistes, comme les comtes de Dohna, faisaient bande à part.

(2) Il avait reparu à Berlin dans l'automne de 1618, et était retourné en Prusse pour les funérailles d'Albert Frédéric.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nuages s'abaissent jusqu'à terre, mais il ne pleut pas encore. »
Il s'était formé, en effet, un orage formidable, qui allait crever sur l'Europe, et devait avoir, pour le Brandebourg comme pour toute l'Allemagne, des conséquences désastreuses.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIVRE II

LA PRUSSE, DES ORIGINES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Tandis que la Marche de Brandebourg, conquise sur les Wendes par les Ascaniens et patiemment agrandie par eux, devenait grâce aux Hohenzollern un puissant électorat, le pays de Prusse, qui devait se joindre à elle et donner son nom au royaume futur, subissait sous la domination de l'Ordre teutonique, puis des ducs, ses successeurs, des vicissitudes analogues. Rien de plus curieux, en effet, que le parallélisme des destinées historiques pour les deux territoires, à un siècle d'intervalle, en général. Comme le Brandebourg, la Prusse a été longtemps habitée par des peuplades slaves ou lithuaniennes, avant d'être conquise par la race germanique dans une sorte de croisade; comme les Ascaniens ont soumis les Wendes au douzième siècle, entre Elbe et Oder, les chevaliers teutoniques ont écrasé les Borusses au treizième sur la Vistule. Puis est venue une époque de prospérité sous les Grands Maîtres au quatorzième siècle, qui rappelle celle dont avait joui la Marche sous les Ascaniens cent ans auparavant. La période d'anarchie et de faiblesse qui a suivi, s'est terminée en Prusse aussi bien qu'en Brandebourg par l'avènement d'un Hohenzollern, et le duc Albert en 1525, vassal de la Couronne de Pologne, fait pendant à l'électeur de Brandebourg Frédéric, en 1415 vassal de l'empereur germanique. Enfin au seizième siècle la Réforme protestante s'est établie en Prusse, un peu plus tôt qu'en Brandebourg, mais le rôle des deux pays a été également effacé. Jusqu'à la veille de leur réunion, en 1618, Prusse et Brandebourg ont traversé les mêmes épreuves et vécu d'une vie étonnamment semblable.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE I

LA PRUSSE AVANT LES HOHENZOLLERN

L'ORDRE TEUTONIQUE AU TEMPS DE SA SPLENDEUR (1)

De tous les pays des bords méridionaux de la Baltique, celui où le christianisme pénétra le plus tard est la contrée couverte de lacs, de marécages et de forêts qui s'étend entre la basse Vistule et le Niémen de l'ouest à l'est, entre la Baltique et le plateau des sources du Pregel et de ses affluents du nord au sud. C'était un territoire comparable, pour l'étendue, le climat et l'aspect, aux Marches de Brandebourg. Bien arrosé par de nombreuses rivières, réparties entre les bassins parallèles de la Vistule, du Pregel et du Niémen, il offrait, soit dans ses terres noires, colmatées par les boues de la Vistule, soit dans ses prairies humides, fécondées par l'iode et le sel de la mer, soit dans ses immenses forêts de pins et de bouleaux, de précieuses ressources agricoles, pour la culture des céréales,

(1) Sources : Un grand nombre de chroniques dans les *Monumenta Germaniæ historica*, et plus spécialement dans les *Scriptores rerum prussicarum*, publiés par Th. Hirsch, Tœppen et Strehlke ; Æneas Sylvius Piccolomini, *Opera omnia*, Bâle, 1551 ; Perlbach, *Die Statuten des deutschen Ordens*, in-4°, Halle, 1890 ; Sattler, *Die Handelsrechnungen des deutschen Ordens*, in-8°, Leipzig, 1887.

Ouvrages : Aux histoires générales, ajouter Baczko, *Geschichte Preussens*, 6 vol., Kœnigsberg, 1792-1800, et Schiemann, *Russland, Polen und Livland bis ins XVIIe Jahrhundert*, 2 vol., Berlin, 1886-1887 (dans la collection Oncken) ; H. de Treitschke, *Das Ordensland Preussen*, 1871 (dans les *Histor. u. polit. Aufsatze*) ; E. Lavisse, *Études sur l'histoire de Prusse*, in-12, Paris, 1879 ; Seraphim, *Zur Frage der Urkundenfalschungen des deutchen Ordens* (dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XIX, 1906) ; J. Voigt, *Das Stilleben des Hochmeisters des deutschen Ordens und sein Fürstenhof* (dans Raumer's *Historisches Taschenbuch*, I, Leipzig, 1830). Voir aussi divers articles dans la *Zeitschrift für preussische Gesch. und Landeskunde*, Berlin, 1864-1883, et dans la *Zeitschrift des westpreussischen Geschichtsvereins*, Danzig, 1880 ss. ; Sattler, *Der Handel des Deutschen Ordens in Preussen zur Zeit seiner Blüthe* (*Hansische Geschichtsblatter*, année 1877, Leipzig, 1879).

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour l'élevage, pour l'exploitation forestière, sans parler des produits de la flore sous-marine, et notamment de l'ambre. C'étaient la même horizontalité qu'en Brandebourg, les mêmes vagues de sable, les mêmes paysages embellis par le miroir des lacs et des étangs, la même mélancolie de la nature et des cieux. Le voisinage de la mer ajoutait une note particulière, mais la campagne était presque partout séparée des flots marins par deux vastes lagunes (aujourd'hui le *Frisches Haff* et le *Kurisches Haff)*, protégées elles-mêmes contre la houle du large par de minces langues de terre *(Nehrungen)* et ne communiquant avec la Baltique qu'au moyen de goulets étroits. Le pays semblait destiné par sa configuration géographique à rester isolé du reste de l'Europe : non seulement les *Nehrungen*, surmontées de dunes, se présentaient sur le bord de la mer comme des barrières, propres à intimider et à écarter les navigateurs, mais à l'ouest la large Vistule inondait son delta et formait un obstacle sérieux, tandis que le Niémen à l'est et une rangée de collines au sud augmentaient pour l'envahisseur les difficultés d'un terrain coupé de marais. Ainsi s'explique en partie que les tribus de race lithuanienne, qui habitaient là dans les premiers siècles de notre ère, et notamment celles des Borusses, ancêtres des Prussiens, aient pu y demeurer longtemps sans être inquiétées.

Les légions romaines et Charlemagne s'étaient arrêtés à l'Elbe ; les rois, puis les empereurs germaniques dédaignèrent de s'attaquer aux peuplades obscures du nord-est. Les Polonais par le sud et les Danois par le nord ne les entamèrent que d'une façon éphémère. Aussi ne sont-elles entrées que tardivement dans l'histoire. Les plus anciens renseignements sur les Borusses se trouvent dans la relation d'un marin du Schleswig, Wulfstan, qui au neuvième siècle entreprit un voyage d'exploration dans la Baltique : tout lui parut étrange et merveilleux, et il fut surtout frappé par les cérémonies funèbres où des cavaliers se disputaient à la course les biens du défunt; toutefois on saisit déjà chez ce témoin naïf les traits caractéristiques d'un peuple paisible d'agriculteurs et de pêcheurs,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

éleveurs d'abeilles, buveurs de lait de jument et d'hydromel.

Un siècle plus tard, un noble tchèque, Adalbert, évêque de Prague, partait pour évangéliser les Borusses, et après avoir descendu la Vistule avec quelques compagnons, débarquait sur la côte; sommé de se retirer par les païens qu'il prétendait convertir, sans même savoir leur langue, Adalbert trouva une mort que la légende dorée para bientôt de l'auréole du martyre, et qui a fait de lui, assez improprement, le premier apôtre de la Prusse (997). Bruno de Querfurt, qui l'imita, eut le même sort, en 1009. Le christianisme n'aurait pas triomphé sans le secours de la politique et de la force. Pour évangéliser les Borusses, il fallait moins des missions qu'une croisade, et celle-ci ne put avoir lieu que deux siècles plus tard.

Dans l'intervalle, tous les pays voisins se christianisèrent. La Bohême et la Pologne étaient chrétiennes depuis le dixième siècle; les royaumes scandinaves le devinrent au onzième, les ducs de Mecklembourg et de Poméranie au douzième, tandis que les margraves Ascaniens soumettaient le Brandebourg. Le cercle se resserrait chaque jour, et la fondation du cloître d'Oliva, à l'ouest de Danzig, par un prince polonais de Pomérellie (1178), fut l'origine d'une nouvelle propagande sur les bords de la Vistule. Enfin à l'est, en Livonie, l'Allemand Albert, troisième évêque du pays, bâtissait Riga, et créait, au début du treizième siècle, l'ordre des Porte-Glaive *(Schwertbrüder)*, instrument nécessaire de l'œuvre d'évangélisation (1202) : ainsi des guerriers allemands, portant comme insigne une épée et une croix rouges sur un manteau blanc, venaient conquérir les côtes orientales de la Baltique et en faire une colonie germanique.

Les Borusses, entourés presque de tous côtés de nations chrétiennes, restaient à l'écart, conservant dans leurs forêts leurs mœurs primitives. D'après un vieux chroniqueur, Pierre de Dusbourg (1), un prêtre de l'Ordre Teutonique, qui vivait

(1) La *Chronica terræ Prussiæ* de Dusbourg est, avec quelques vieilles chroniques comme celle d'Oliva et celle de l'Ordre, un des documents les plus anciens et les mieux informés. Cf. *Scriptores rerum Prussicarum*, I, 21 ss. (in-4°, Leipzig, 1861).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au début du quatorzième siècle, et qu'ont plus ou moins copié les annalistes postérieurs, les Borusses formaient un peuple, barbare sans doute, mais de goûts simples et d'humeur plutôt douce. A ces Lithuaniens, mélangés de Finnois, que les Danois appelaient *Samiens* ou Sambiens, et les Polonais *Pruses* ou Prussiens, on ne trouvait guère à reprocher que leur ignorance et leur idolâtrie. *Pruteni notitiam Dei non habuerunt*, dit Pierre de Dusbourg. Ils avaient pourtant leur religion, adorant les forces de la nature, le soleil, la lune et les étoiles, le tonnerre et aussi certains animaux ; Perkounos, le dieu de la foudre, tenait la première place dans leur Olympe. Un chef religieux très puissant, le *Criwe*, était leur « pape », et résidait dans un certain bois sacré de Romowe, dont le nom a été rapproché de celui de Rome par de candides écrivains. Ils faisaient des sacrifices humains, et brûlaient leurs morts avec leurs armes, leurs chevaux et même leurs serviteurs, destinés à les suivre partout et à ressusciter avec eux. L'usage de la *vendetta* était général. Autrement, ils menaient une existence patriarcale et inoffensive, proscrivant les vêtements somptueux et la nourriture recherchée, vivant dans la polygamie avec des femmes achetées à prix d'argent et traitées comme des servantes, filant le lin et la laine, et exerçant à l'égard des étrangers l'hospitalité la plus large. Leur grand vice était l'ivrognerie, et l'hydromel coulait à pleins bords lorsqu'ils fêtaient un hôte de distinction.

Au dire de Pierre de Dusbourg, les Borusses étaient nombreux et se divisaient en onze tribus, habitant de l'ouest à l'est les districts de Culm, Pomésanie, Pogésanie, Varmie, Galindie, Sudovie, Bartha, Natangie, Sambie, Nadrovie et Scalovie. Chacun de ces petits pays, dont les noms se sont conservés longtemps, aurait eu plusieurs milliers de combattants : la Sambie, par exemple, aurait pu armer 4000 cavaliers et 40000 fantassins, et la Sudovie aurait disposé de forces encore plus considérables. Il y a là une exagération évidente, propre à rehausser d'autant les exploits des chevaliers teutoniques. En réalité les Borusses, dont on a pu évaluer le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nombre total à 200 000 âmes au plus, n'étaient ni militairement organisés ni belliqueux ; ils ne le devinrent que pour se défendre contre leurs agresseurs.

Ils ne pouvaient tarder d'ailleurs à voir leur indépendance menacée. Ne devaient-ils pas finir un jour ou l'autre par être englobés dans la communauté chrétienne ! N'était-ce pas une des phases obligées de leur développement comme de celui des autres peuples européens !

Au début du treizième siècle, une dernière tentative fut faite pour les convertir pacifiquement. Un moine d'Oliva, nommé Christian, passa la Vistule et parvint à gagner quelques fidèles. Il n'en fallut pas davantage pour lui faire décerner par le duc de Kaliscz le titre d'évêque de Prusse, bientôt confirmé par le pape (1215); trois ans après, Honorius III annonçait dans une bulle que le peuple des Prussiens « était récemment arrivé à la connaissance de la vérité ». C'était aller un peu vite : le diocèse de l'évêque Christian était minuscule; à peine s'il comprenait le pays de Culm, que le duc de Mazovie lui incorporait alors en partie ; le reste était à conquérir.

On prêcha la croisade contre les « Sarrasins » de la Vistule, pratique déjà adoptée depuis un demi-siècle dans d'autres régions de l'Europe, notamment en Hongrie, et préférée aux expéditions en Terre Sainte, puisqu'on y faisait aussi bien et plus aisément son salut ! L'expérience réussit mal : les premières croisades n'amenèrent que le ravage abominable du territoire ennemi, et les païens exaspérés répondirent au delà de la Vistule et de la Drewenz par de sanglantes représailles. Le Polonais Conrad de Mazovie, dont le duché, situé au sud de la Prusse sur les deux rives de la Vistule, avait particulièrement à souffrir, chercha des secours de tous côtés : il appela d'abord quelques chevaliers porte-glaive, leur donna le château de Dobrin et les organisa en ordre spécial (l'ordre de Dobrin) ; mais « les frères de la milice du Christ contre les Prussiens (1) » se firent battre par les infi-

(1) *Fratres militiæ Christi contra Prutenos.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dèles, et la tâche de conquérir la Prusse fut définitivement confiée à d'autres chevaliers, avec lesquels Conrad était depuis 1226 en pourparlers, aux chevaliers teutoniques.

L'Ordre Teutonique, d'abord appelé Ordre de Notre-Dame de Jérusalem ou des Marianites, avait eu son origine dans un hôpital, fondé en Palestine dans la première moitié du douzième siècle par des pèlerins allemands. Détruit lors de la prise de Jérusalem par les Sarrasins en 1187, l'hôpital avait été restauré par des marchands de Brême et de Lubeck dans le camp des croisés qui assiégeaient Saint-Jean-d'Acre (1190) ; il était devenu l'hôpital Sainte-Marie des Allemands. La nouvelle fondation ayant été érigée en 1198-1199 en ordre de chevalerie, le pape Innocent III avait décidé que l'Ordre suivrait les règlements des chevaliers de Saint-Jean pour le soin des pauvres et des malades, et ceux des Templiers pour la lutte contre les « mécréants » ; ainsi avait été fait. Les statuts, rédigés peut-être en latin primitivement (1), et remaniés à diverses reprises jusqu'en 1264, se divisaient en trois parties : la règle, les constitutions ou lois, et les coutumes. La règle comprenait elle-même trois sections concernant : la première, les choses « qui sont de la substance de tous ordres » (notamment le triple vœu de chasteté, d'obéissance passive et de pauvreté) ; la seconde, la manière d'exercer l'hospitalité (exclusivement envers les vrais fidèles) ; la troisième, « les ordenemens et oservances des frères ». On trouve là un certain nombre de prescriptions fort édifiantes, comme de tâcher d'avoir dans le cœur la prière murmurée par les lèvres, recommandation qui devait être, il est vrai, difficile à suivre quand on avait à réciter dans sa journée une centaine de patenôtres, sans parler des autres oraisons. Les membres de l'Ordre étaient astreints fréquemment à des jeûnes prolongés, et sept fois par an à la communion. Les repas étaient frugaux (avec de la viande seulement trois fois par semaine et un maigre sévère le vendredi) ; ils étaient

(1) Parmi les cinq versions anciennes des statuts, il en existe une en français, malheureusement assez incomplète ; j'en ai tiré quelques citations.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

silencieux, et l'on ne devait y entendre que la lecture de la parole de Dieu. Les frères d'ailleurs n'étaient guère instruits ni poussés à le devenir : ils ne pouvaient écrire ni lire des lettres sans la permission du Grand Maître, et on distinguait soigneusement les clercs *(Pfaffen)* qui célébraient le culte, des frères lais *(die leigen Brüder)* qui portaient « en signe de chevalerie » le manteau blanc et la croix noire. Les constitutions ou lois *(institutiones, Gesetze)* formaient une sorte de code pénal, énumérant les pénitences dont on était passible pour telle ou telle infraction à la règle : l'ivrognerie et la débauche étaient spécialement visées. Les coutumes enfin *(consuetudines, Gewohnheiten)* concernaient l'organisation intérieure de l'Ordre : un règlement interdisait au Grand Maître la traversée de Terre Sainte en Europe, « si soveraine nécessité ne le contraint ». Le calendrier des Teutoniques était curieux : on y voyait énumérés trente-deux jours néfastes, où il était prudent de ne rien entreprendre.

De bonne heure l'Ordre s'enrichit par des legs et donations ; de bonne heure aussi il posséda des commanderies en Europe, et particulièrement en Allemagne. Imitant les Templiers, les Teutoniques cherchèrent à acquérir des biens en Occident, à mesure que le christianisme perdait du terrain en Orient ; de là à une transplantation complète il n'y avait qu'un pas.

Au moment où Conrad de Mazovie demanda l'appui de l'Ordre contre les Prussiens, le Grand Maître était Hermann de Salza, chef intelligent et brave, aussi habile diplomate que bon capitaine, et qui sut, dans le duel sans merci du pape et de l'empereur Frédéric II, rester l'ami de tous les deux. Hermann de Salza était disposé à développer les établissements d'Europe, sans se borner à des maisons hospitalières comme celles de Halle sur la Saale ou de Ratisbonne sur le Danube. Déjà il avait accepté du roi de Hongrie la donation d'un petit pays en Transylvanie, à charge de le défendre contre les *Cumans*, mais il avait été dupe dans l'affaire et n'avait pu conserver le territoire concédé. Averti par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette expérience, il était résolu à ne pas s'aventurer sans garanties. Le duc de Mazovie offrait la possession d'une partie du pays de Culm, entre la Drewenz et l'Ossa, où l'évêque Christian avait des droits antérieurs. Hermann de Salza prit ses précautions avant d'accepter : il se fit confirmer la donation par l'empereur qui y ajouta, en vertu de son pouvoir universel, toute la contrée que le Grand Maître pouvait conquérir avec la grâce de Dieu en Prusse *(in partibus Prussiæ)* (1). Le pape, de son côté, intervint entre l'Ordre et l'évêque Christian qui consentit en 1230 à ne posséder en propre que le tiers de son diocèse de Culm, auquel devait s'ajouter le tiers des conquêtes éventuelles de l'Ordre. De la sorte s'accomplit un des événements capitaux de l'histoire de l'Europe orientale. Comme on l'a maintes fois répété, c'était le rôle naturel de la Pologne de convertir les peuples de la Vistule ; en cédant cette mission aux Teutoniques, le duc Conrad établissait des Allemands en plein pays slave et préparait la ruine future de sa patrie polonaise.

Les commencements de l'Ordre en Prusse furent petits. C'est avec quelques chevaliers seulement que Conrad de Landsberg, frère d'Hermann de Salza, et Hermann Balke, nommé Maître de Prusse, dirigèrent les premières opérations et la construction des premiers forts sur la rive gauche de la Vistule, Vogelsang et Nessau. Le nom de Vogelsang, mot à mot « chant des oiseaux », avait été choisi, suivant Pierre de Dusbourg, parce qu'en face d'une multitude d'ennemis les frères en petit nombre chantaient le cantique de la tristesse Quand de la rive gauche de la Vistule ils passèrent sur la rive droite, ils se retranchèrent d'abord sous un chêne immense, dont les branches couvraient un large périmètre, et où d'ailleurs ne furent logés que sept chevaliers. Dans les années suivantes, le nombre des Teutoniques resta médiocre, deux ou trois cents peut-être, et l'arrivée de dix ou quinze chevaliers

(1) Cet acte de 1226 et les autres, sur lesquels l'Ordre Teutonique a fondé ses droits de possession, ont été discutés et traités de faux par le Polonais Ketrzynski, dont la thèse ne parait nullement démontrée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec leurs écuyers paraissait un renfort considérable. C'était peu pour attaquer et soumettre les tribus païennes : aussi la guerre dura-t-elle plus de cinquante ans, guerre de ravages et de massacres, ensanglantée par de terribles représailles et pleine de péripéties que les vieux chroniqueurs ont embellies ou dramatisées, en y mêlant force légendes merveilleuses.

Autant qu'on peut établir un récit exact à l'aide de sources destinées à glorifier l'Ordre, en édifiant le lecteur, la conquête fut difficile, les succès souvent suivis de revers. Auprès des châteaux construits sur la rive droite de la Vistule, à Culm et Thorn d'abord, puis à Marienwerder (1233), à Elbing (1237) et à Balga (1239), des colons allemands s'établissaient, recevant immédiatement des maisons et des terres. Mais la marche des envahisseurs ressemblait à celle de l'océan : des croisades continuelles refoulaient au loin les païens ; puis, une fois les croisés partis, l'ennemi reparaissait, altéré de vengeance ; après une importante avance, il se produisait des reculs désastreux. Combien des premiers colons, exposés à un retour offensif des Prussiens, virent leurs maisons détruites et leur famille massacrée, quand elle n'avait pas eu le temps de gagner un des lieux de refuge ménagés sur quelque éminence ou dans une île !

Dix ans après leur venue en Prusse, les chevaliers étaient maîtres d'une bonne partie du pays, et leur domination s'était d'autant mieux affermie qu'en 1235 les chevaliers de Dobrin, aussi impuissants qu'inutiles, et en 1236 les chevaliers Porte-Glaive, affaiblis par de terribles défaites, s'étaient fondus dans l'Ordre Teutonique. Prusse et Livonie, séparées il est vrai par la Samogitie lithuanienne, se trouvaient soumises à une seule et même autorité. Peu auparavant l'évêque Christian, que des partisans prussiens avaient enlevé et retenu longtemps captif, avait été non seulement frustré des territoires promis, mais encore dépouillé de ce qu'il possédait en propre dans son évêché ; et le pape avait consacré l'audacieuse spoliation (1234). Cette insolente fortune n'était pas définitive, et l'ère des épreuves allait s'ouvrir. Ce fut d'abord, en 1242, une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

révolte générale des Prussiens, que soutint le duc Svantopolk, de Pomérellie, et qui mit l'Ordre à deux doigts de sa perte : durant onze ans, la guerre sévit, interrompue à peine par des traités aussitôt violés que conclus. Lorsqu'en 1253 Svantopolk désarma définitivement, il dut payer 2000 marcs et livrer sa capitale, Danzig (1), mais la contrée était couverte de ruines.

La fondation de Memel en 1252, à l'extrémité du Kurisches Haff, fut du moins complétée en 1254-1255 par la conquête de la Sambie (Samland) entre les deux Haffs. Une armée de 60 000 croisés, conduite par le roi Ottokar de Bohême, pénétra dans la vallée du Pregel et y éleva un fort en bois et en terre, qu'on appela Kœnigsberg, soit en souvenir du château de Montroyal en Palestine, soit en l'honneur du roi de Bohême. Ce fut l'origine de la future capitale du duché de Prusse. En 1260, sauf certains districts du sud-est et les parages voisins de la Lithuanie, l'Ordre avait subjugué toute la région, quand éclata une nouvelle insurrection, plus générale et plus terrible que les précédentes. Il n'est pas malaisé d'en découvrir les causes : les Prussiens ne pouvaient se consoler d'avoir perdu leur liberté, et ils n'avaient renoncé que des lèvres à la foi de leurs pères ; la dureté des vainqueurs qui les traitaient en esclaves, les employant de force aux plus durs travaux, avait accru leurs rancunes ; la défaite du Maître de Livonie par les Lithuaniens, dans les environs de Memel (en juillet 1260), leur parut l'occasion propice, tandis qu'un lâche et cruel attentat du bailli de Varmie (ou d'Ermeland) contre des nobles prussiens, ses hôtes, mettait le comble à leur ressentiment.

Bref, le même jour (20 septembre 1260), et d'un même élan, les vaincus se soulevèrent, égorgeant leurs maîtres, assaillant villes et châteaux, portant partout le meurtre et l'incendie : beaucoup de places fortes succombèrent, comme Heilsberg en Varmie et Marienwerder sur la Vistule, tandis

(1) Cette aliénation ne fut que temporaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que des nobles prussiens formés à l'école des Teutoniques et profitant de leurs enseignements (tel Henri Monte, de la Natangie), osaient attaquer les chevaliers en rase campagne et les mettaient en déroute. Durant près de cinq ans, l'insurrection marcha de victoire en victoire, mais elle devait user ses forces à la longue contre l'organisation supérieure de l'Ordre, dont mainte forteresse était imprenable pour des bandes mal armées, et au secours duquel accouraient sans cesse des flots de croisés. Dès 1265, Balga sur le Frisches Haff et Kœnigsberg sur le Pregel ayant résisté à tous les assauts, l'issue de la lutte était certaine. Les Lithuaniens refusaient de s'en mêler, et les fils de Svantopolk († 1266), en Pomérellie, se trouvèrent hors d'état de le faire. Après la mort d'Henri Monte, pris et pendu en 1273, le péril fut définitivement écarté, et la conquête recommença : les Nadroviens dans la vallée du Pregel, les Scaloviens dans celle du Niémen, furent peu à peu domptés, et quant aux Sudoviens qu'avaient longtemps défendus leurs lacs, ils furent massacrés ou déportés en Sambie. Le « désert » de Johannisbourg servit de rempart à l'Ordre sur ses frontières méridionales. A partir de 1282 tout était fini, et un dernier soulèvement en 1295 avorta misérablement. Déjà d'ailleurs l'Ordre portait plus loin vers l'est son ardeur guerrière : en 1289, le fort de Landeshut (plus tard Ragnit) était construit dans la vallée du Niémen, et à la guerre prussienne succédaient les croisades contre les Lithuaniens.

A la fin du treizième siècle, l'Ordre Teutonique était fortement établi entre Vistule et Niémen. A côté des châteaux s'élevaient des villes qui n'allaient pas tarder à devenir florissantes, et au-dessus des Prussiens massacrés, déportés ou asservis, se formait un peuple de colons énergiques, venus de toutes les parties de l'Allemagne. Une puissance allemande nouvelle était fondée en terre slave. A la période héroïque de guerre continuelle, où chevaliers et colons, toujours sous le coup d'une surprise, avaient fait preuve de la même vaillance, allait succéder une période de paix et de prospérité. Au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moment même où la Prusse devenait terre teutonique, Saint-Jean-d'Acre retombait aux mains des Sarrasins (1291) : les Grands Maitres de l'Ordre, chassés de Palestine, se réfugièrent en Europe. D'abord établis à Venise, où la République les accueillit à bras ouverts, à cause de l'appui prêté autrefois contre Gênes, ils ne devaient pas tarder à émigrer en Prusse où tout les appelait. Siegfried de Feuchtwangen fut le premier à s'y fixer, en 1309, établissant sa résidence, non plus à Elbing, mais à Marienbourg, sur la rive droite de la Nogat, où une ville s'était élevée de bonne heure à côté d'une vieille forteresse. Marienbourg devint la capitale d'une belle principauté. Les Templiers étaient revenus en Europe pour y trouver la persécution et la ruine; les Teutoniques au contraire y trouvèrent une merveilleuse fortune.

Le quatorzième siècle est l'âge d'or de l'Ordre. C'est l'époque de sa plus grande splendeur et de sa domination la plus étendue. Il s'agrandit successivement de la Pomérellie, c'est-à-dire de la rive gauche de la basse Vistule, avec Danzig, aux dépens de la Pologne (1308-1310) (1) ; puis de l'Esthonie sur les bords du golfe de Finlande, province cédée par les Danois en 1347, de la Nouvelle Marche de Brandebourg jusqu'à l'Oder, engagée provisoirement contre une somme d'argent par Sigismond en 1402, enfin de la Samogitie maritime en 1405. La Nouvelle Marche assurait les communications avec l'Allemagne ; la Samogitie, située entre Prusse et Courlande, séparait les territoires des deux « langues » de l'Ordre ; l'acquisition de sa partie côtière était donc très importante, et il y eut un moment, sous le Grand Maitre Conrad de Jungingen (1394-1407), où l'Ordre Teutonique étendit ses possessions, presque d'un seul tenant, de l'Oder au golfe de Finlande. Ce résultat avait été atteint sans grand effort, la Pologne se défendant mollement contre les empiétements de l'Ordre, et les Lithuaniens n'étant pas de force à les repousser. Plusieurs fois par an, d'ailleurs, des incursions qui res-

(1) Acquisition confirmée en 1343 par le traité de Kalisez.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

semblaient plutôt à des razzias qu'à des expéditions militaires, étaient faites par les commandeurs de la frontière en pays lithuanien, et l'on en ramenait enchaînés des convois de captifs. De temps à autre avait lieu une sorte de croisade, plus considérable, à laquelle on conviait des princes et seigneurs étrangers, non seulement des Allemands, mais aussi des Danois, des Hongrois, des Bohémiens, des Hollandais, des Anglais et des Écossais, voire des Français (comme Boucicaut). Ces « voyages » en terre païenne, qui menèrent une fois les étendards du Grand Maître jusqu'à Vilna, étaient de pompeuses solennités, les vraies fêtes de l'Ordre, qui avait soin de rappeler ainsi au monde son origine et sa raison d'être. Une seule fois, en 1370, les Lithuaniens répondirent par une invasion dangereuse, poussant leurs sauvages escadrons par-dessus les glaces du Kurisches Haff jusqu'au cœur du Samland ; cette audace fut cruellement punie : les forces de l'Ordre, rapidement concentrées, écrasèrent les envahisseurs près de Rudau (17 février 1370). A l'aube du quinzième siècle, l'état des Teutoniques était une des grandes puissances de l'Europe orientale.

La capitale, Marienbourg, était située au centre de l'état, sur la rive droite de la Nogat, branche orientale de la Vistule. Là s'éleva, à côté de l'ancien château, une nouvelle construction, énorme et imposante, propre à inspirer le respect et l'admiration ; les moines guerriers, Allemands revenus de Palestine par l'Italie, y mêlèrent les piliers massifs, les arcades légères et les fenêtres ogivales, réalisant un mélange complexe et harmonieux à la fois des architectures gothique, sarrasine et italienne. Si l'on a pu dire avec raison que toute la ville de Marienbourg est une relique du temps des chevaliers, la chose est surtout vraie des deux châteaux aujourd'hui restaurés, et qui, vus de la Nogat, se profilent majestueusement le long du fleuve, avec leurs murs épais, ceints de fossés profonds. Au dedans, l'église Sainte-Marie dans l'ancien château, ornée de vieilles peintures et sculptures, les deux réfectoires et la salle des chevaliers dans le second

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

château, avec leurs voûtes hardies, reposant sur des piliers de granit, et leurs fenêtres à vitraux, donnent d'inoubliables impressions. Au dehors, du côté de l'est et comme menaçant les païens, une curieuse mosaïque de 1380 pare l'abside de l'église, mosaïque de huit mètres de haut, qui représente en couleurs éclatantes la Vierge et l'Enfant Jésus ; cette image colossale, plutôt guerrière que religieuse, au milieu des remparts percés de meurtrières, symbolise le rôle des farouches missionnaires, moins soucieux de gagner des âmes que d'extirper l'idolâtrie.

C'est dans ce cadre grandiose que l'institution, créée sous la tente d'une ambulance à Saint-Jean-d'Acre, trouva son plein épanouissement. Elle sut, du reste, et ce fut la raison de son succès, conserver tout en les remaniant les statuts et la règle des premiers temps, animer d'un nouvel esprit ces vieilles formes, et maintenir la discipline qui leur prêtait une force singulière. Le Grand Maître devint un chef d'état, les officiers de l'Ordre des ministres et des fonctionnaires, mais chacun, du moins pendant l'époque de grandeur, subordonna sa volonté et son intérêt au bien de la corporation, avec une abnégation toute monastique. L'Ordre était le seul souverain et ses chefs mêmes, soumis à ses lois, n'étaient que les mandataires de sa puissance et les gérants de sa fortune. De là un gouvernement original, à la fois ecclésiastique, politique et guerrier, qui exclut ce qu'il y avait de personnel dans la conception médiévale de l'état, mit l'idéal commun au-dessus des aspirations particulières, et, en concentrant tous les efforts en vue d'une fin unique, aboutit à de remarquables résultats.

Le Grand Maître était à la tête de ce gouvernement. Élu à vie par un collège de treize membres (un prêtre, huit chevaliers et quatre simples frères), il exerçait avec ce collège le pouvoir exécutif. Le chapitre général de l'Ordre l'aidait à nommer les plus hauts dignitaires, comme les Maîtres d'Allemagne et de Livonie, et exerçait le pouvoir législatif. Le Grand Maître dominait une sorte d'aristocratie et ne pouvait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

presque rien décider sans elle. Le même fait se reproduisait dans les vingt commanderies, subdivisées en districts : chaque commandeur avait son chapitre qui l'assistait et le surveillait à la fois. Les membres de l'Ordre, recrutés sans préjugé de naissance, restaient soigneusement divisés en frères ecclésiastiques ou clercs *(Priesterbrüder, Pfaffen)* qui célébraient le culte, et en frères lais, formant eux-mêmes deux catégories, les manteaux blancs ou chevaliers proprement dits, et les manteaux gris, destinés aux petits emplois de l'administration. Le triple vœu de chasteté, d'obéissance et de pauvreté subsistait ; le costume, la nourriture, les devoirs et les distractions de chaque jour étaient minutieusement réglés.

Les chevaliers, très peu nombreux, car ils ne furent jamais plus d'un millier, régnaient sur un peuple bigarré, composé de Prussiens, de Polonais et d'Allemands, les premiers en petite quantité, misérables débris de nations disparues ou asservies, les derniers au contraire constituant une forte race de colons, venus de toutes les parties de l'Allemagne. L'Ordre était maitre presque absolu sur son territoire : à peine si l'empereur et le pape prétendaient à une vague suzeraineté, et les divers éléments de la population étaient plus ou moins obligés de s'incliner devant sa suprême autorité.

Le clergé avait été, dès l'origine, un objet de méfiance et on s'était ingénié à combattre son influence. Jamais le denier de Saint-Pierre n'avait été accordé, sauf temporairement dans le pays de Culm. Les deux seuls monastères riches de l'état teutonique, à Oliva et Pelplin en Pomérellie, existaient avant l'annexion de ce pays Les évêques avaient été, au début, dotés de beaux domaines, mais une loi avait ensuite arrêté l'accroissement des biens de mainmorte, en ordonnant que toute terre acquise par l'Église serait revendue au bout d'un an et un jour. Il y avait trois évêques dans la Prusse proprement dite, ceux de Pomésanie à Marienwerder, de Varmie ou Ermeland à Heilsberg, et de Sambie à Fischhausen (1) ;

(1) Sans compter l'évêque de Culm, dont le diocèse était plus polonais que prussien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'Ordre s'entendait avec le pape pour leur nomination, et les traitait comme des sujets, astreints au service; il ne craignait pas de les gourmander à l'occasion, en leur rappelant qu'il avait fait les évêques et non les évêques l'Ordre. Les Grands Maîtres eurent avec l'archevêque de Riga un conflit séculaire, parce qu'ils refusaient de reconnaître son pouvoir métropolitain, et revendiquaient contre lui des droits de seigneurie sur la ville de Riga (1).

Si les Teutoniques ne voulaient de partage ni avec les « porte-capuchon » comme ils appelaient les moines, ni avec les évêques, ils se virent forcés à plus de ménagements à l'égard des villes. Celles-ci étaient presque des républiques, à cause des privilèges accordés aux colons allemands qui les avaient fondées; la bourgeoisie citadine constituait le seul élément un peu indépendant en Prusse. Soixante à quatre-vingts villes s'élevèrent au treizième et au quatorzième siècle; quelques-unes reçurent le droit de Magdebourg, d'autres le droit de Lubeck, d'autres encore des franchises spéciales. Dès 1233, la ville de Culm avait obtenu une charte fameuse *(die Kulmische Handfeste)*, qui fut la grande charte des libertés communales en Prusse : les bourgeois avaient la faculté d'élire leurs échevins et leurs juges; leurs marchés étaient déclarés francs; ils n'étaient soumis que provisoirement aux réquisitions militaires; après la conquête, ils n'auraient plus à s'armer que pour défendre un territoire limité. La charte fut étendue à la plupart des grandes villes, à Danzig, Elbing, Thorn, Kœnigsberg Ces cités privilégiées, bientôt affiliées à la Hanse, formèrent de petits états florissants, jouissant d'une autonomie presque complète et ayant leur politique, parfois contraire à celle de l'Ordre. Ne les vit-on pas, de 1361 à 1370, alors que l'Ordre restait neutre, secourir la Hanse dans une guerre contre le Danemark et faire triompher leur droit de pêche sur les côtes de Scanie! Ces habitudes d'indépendance constituaient un sérieux danger pour l'avenir.

(1) Le Grand Maître Winrich de Kniprode consentit enfin à y renoncer vers 1370.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce danger n'existait pas encore dans les campagnes. La noblesse, composée des rares Prussiens restés fidèles durant la grande insurrection, de quelques Polonais des pays annexés, et surtout d'Allemands, ne songeait pas à refuser le service qu'elle devait pour ses terres et ses droits féodaux. Les paysans se pliaient sans murmurer aux redevances et aux corvées : les Prussiens, astreints en outre à l'aide militaire, étaient serfs en majorité ; les Allemands demeuraient libres ; ils ne devaient être atteints par le servage qu'après les désastres du quinzième siècle.

Durant l'âge d'or du quatorzième siècle, ni les contributions (impôt foncier et dîme), ni le service militaire ne pesaient trop lourdement, l'Ordre étant personnellement riche et formant à lui seul une armée. Nobles, bourgeois et paysans vivaient en harmonie sous la tutelle des chevaliers, et leur collaboration était féconde. Nulle part ailleurs à cette époque on n'entreprit des travaux comparables au desséchement de la dépression marécageuse entre Vistule et Nogat, qui conquit sur les eaux 2 200 kilomètres carrés de terres fertiles ; nulle part ailleurs on ne vit instituer une monnaie unique, comme celle de Culm, qui circula dans toutes les possessions de l'Ordre. Aussi le développement économique de la Prusse fut-il extraordinaire.

L'agriculture était florissante. Les céréales donnaient dans les terres noires de la Vistule de superbes moissons et l'Ordre introduisit une foule de cultures nouvelles qui réussirent plus ou moins, celles du houblon, du mûrier et de la vigne par exemple, voire celles du poivre et du safran. L'exploitation forestière fournissait du bois et de la résine, et sur la côte on récoltait l'ambre, précieux produit de la résine des sapins enfouis sous les eaux ; la chasse et la pêche étaient fructueuses. Enfin l'élève du bétail produisait en abondance des chevaux, des bœufs, des moutons et des porcs. Æneas Sylvius Piccolomini, écrivant un peu plus tard, au milieu du quinzième siècle, établissait en quelques phrases concises le bilan des richesses agricoles : *Frumenti ferax regio est, aquis*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

irrigua et plena colonis... Pecorum ingens vis, multa venatio, piscatio dives. L'industrie, encore rudimentaire, travaillait surtout le lin, la laine et le bois : on fabriquait des draps gris à Marienbourg, on construisait des navires à Danzig et à Kœnigsberg. Les industries alimentaires, la meunerie et la brasserie notamment, étaient actives, et de nombreux moulins faisaient marcher toute sorte de métiers. Grâce à cet essor agricole et industriel, le commerce n'était pas seulement un commerce de transit, pour les denrées de Pologne et de Russie ; si les importations étaient encore peu de chose (du sel et du fer), on exportait déjà en quantité des fourrures, des bois, de l'ambre et des grains. Les villes de Prusse affiliées à la Hanse accaparèrent une bonne partie de ce commerce, et bientôt, à côté des quartiers rhénan, saxon et wende de la puissante association marchande, elles formèrent un quartier prussien dont Danzig et Thorn furent les villes principales.

L'Ordre lui-même agissait comme une grande maison de commerce. De bonne heure il y avait été forcé par l'affluence des produits en nature qu'il recevait de ses sujets (céréales, volailles, porcs, foin) et par l'existence, sur les côtes prussiennes, de l'ambre dont il se réserva la cueillette et la vente. Il était interdit aux ordres monastiques de commercer sans autorisation du pape, et les Teutoniques n'avaient pu obtenir que la permission de vendre certains produits et d'en acheter d'autres, à condition que ce ne fût pas dans un but de négoce (1263). Ils tournèrent la difficulté en forgeant une fausse bulle, soi-disant de 1257, qui les autorisait à trafiquer. Ils créèrent ensuite des fonctionnaires spéciaux, les *Schæffer* (de *schaffen*, créer, procurer), chargés de diriger les entreprises commerciales. A la tête de ces commis étaient deux grands Schæffer *(Grossschæffer)*, véritables ministres, siégeant l'un à Marienbourg, au débouché de la vallée de la Vistule, pour le commerce des céréales, l'autre à Kœnigsberg, au centre des côtes du Samland, pour le commerce de l'ambre. Au-dessous des Schæffer étaient des employés subalternes, désignés en général sous le nom de valets *(Knechte)*, mais subdi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

visés en *Lieger* ou chefs de comptoir à l'étranger, en *Wirthe* et *Diener*, sortes de commis voyageurs. Cette organisation, qui date du Grand Maître Werner d'Orseln (1324-1330), permit à l'Ordre d'étendre ses relations dans tous les pays d'Europe, jusqu'en Espagne, d'y vendre les céréales et l'ambre, et d'en rapporter les denrées les plus variées qu'il entassait dans de grands magasins, à Thorn, Elbing et Danzig. A la fin du quatorzième siècle, l'entreprise avait pris des proportions considérables : le Grossschæffer de Kœnigsberg disposait d'un capital de plus de 30 000 marcs (500 000 livres), somme énorme pour l'époque, et celui de Marienbourg tenait en réserve pour ses opérations une somme presque décuple. Le commerce de l'Ordre roulait sur des millions.

Les Teutoniques utilisaient d'une façon intelligente leurs immenses ressources (1). Tout d'abord, ils entretenaient et augmentaient sans cesse leur force militaire. Ils avaient une flotte de guerre sur la Baltique, des flottilles sur les fleuves, et une solide armée de terre, où les paysans et bourgeois composaient l'infanterie, les Prussiens libres la cavalerie légère, et les chevaliers, groupés par lances, la grosse cavalerie. Ils levaient à l'occasion des mercenaires. De bonne heure ils possédèrent des balistes et machines de guerre, et dès que l'artillerie fut connue, ils achetèrent ou fabriquèrent des canons; en 1328 déjà ils en employaient contre les Lithuaniens, et, un siècle plus tard, on fondait à Marienbourg une pièce énorme pour laquelle il fallut tailler des projectiles dans les moraines de Labiau. D'autre part, les Grands Maîtres favorisaient de leur mieux l'essor des lettres et des arts. Lothaire de Brunswick (1331-1335), auteur lui-même de traductions du latin, fit copier d'anciennes poésies, et encouragea les chroniqueurs, comme Nicolas de Jeroschin. La littérature historique, destinée surtout il est vrai à glorifier l'Ordre, prit une grande extension. En même temps, l'instruction publique était répandue par des écoles de vil-

(1) J. Voigt a prouvé que les budgets de l'Ordre se soldaient par des excédents de recettes au commencement du quinzième siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lage et des écoles urbaines; on enseigna le latin dans ces dernières, et le Grand Maître Winrich de Kniprode, dont l'administration pendant trente ans (1351-1382) marque l'apogée de la puissance et de la splendeur de l'Ordre, créa à Culm le premier établissement d'enseignement supérieur du pays, une Académie, où l'on cultiva particulièrement la science du droit. Que dire des œuvres d'art, hôtels de ville, églises ou forteresses, qui rappellent encore aujourd'hui en Prusse l'époque des Teutoniques, et dont le château de Marienbourg demeure le plus admirable monument! Par ce soin des intérêts intellectuels, comme par leurs merveilleux travaux publics et le succès de leurs entreprises économiques, les chevaliers avaient créé en pleine terre slave une nouvelle Allemagne *(Neues Deutschland)*, où, comme on l'a dit, semblait réussir tout ce que l'anarchie et le désordre condamnaient alors à avorter dans la mère patrie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II

LA DÉCADENCE DE L'ORDRE TEUTONIQUE
LE GRAND MAITRE ALBERT DE BRANDEBOURG
ET LA SÉCULARISATION DE L'ORDRE (1)
(1407-1525)

Au moment même de sa plus grande prospérité, l'Ordre Teutonique était sérieusement menacé. Déjà au quatorzième siècle on pouvait discerner dans son sein des germes de décadence et autour de lui des causes multiples de ruine. Dès le début du quinzième siècle, on vit à la fois se développer ces germes et ces causes produire tout leur effet.

L'Ordre était miné par une foule de défauts inhérents à sa nature. Fondé pour soigner les malades et convertir les païens, il imposait toujours à ses membres le triple vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; or, par la force des choses, il était devenu une riche corporation, dont les membres vivaient souvent dans la débauche et commandaient à de nombreux sujets. Ils avaient, dit Æneas Sylvius, de grandes richesses et une puissance comparable à celle des

(1) Sources : Outre celles du précédent chapitre, et Dumont, *Corps diplom.* (III et IV), Dogiel, *Codex diplomaticus Poloniæ*, Vilnæ, 1758-1764 ; Raczynski, *Codex dipl. Lithuaniae*, Vratislaviæ, 1845 ; M. Toeppen, *Akten der Standetage Preussens unter der Herrschaft des Deutschen Ordens*, 5 vol., Leipzig, 1878-1886 ; J. Dlugosz, *Historiæ Poloniæ libri XII*, 2 vol. in-fol., Leipzig, 1711-1712 ; *Luther's Werke* (éd. de Weimar), notamment tome XII. Surtout E. Joachim, *Die Politik des letzten Hochmeisters in Preussen, Albrecht von Brandenburg*, 3 vol. in-8°, Leipzig, 1892-1895 (dans les *Public. des Arch. de Prusse*, L, LVIII et LXI).

Ouvrages : Voir la bibliographie du chapitre 1er. En outre, J. Caro, *Geschichte Polens*. in-8°, Gotha, 1840-1888 ; A. Klein, *Die zentrale Finanzverwaltung im Deutsch-Ordensstaate Preussen, im Anfang des XVen Jahrhunderts*, in-8°, Leipzig, 1905 (dans les *Forsch.* de Schmoller, XXIII).

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

rois. La discipline s'était affaiblie par la déposition ou l'assassinat de plusieurs Grands Maîtres, et la règle n'était plus guère respectée. Comment les chevaliers, lorsqu'ils avaient été somptueusement reçus et traités par des princes étrangers, n'auraient-ils pas voulu les accueillir de même ensuite ! La table du Grand Maître était pourvue des mets les plus recherchés et des vins les plus capiteux ; pendant les repas où les statuts primitifs défendaient toute conversation, on n'entendait parler, suivant un chroniqueur, que de belles femmes ou de bons chevaux. Le chanoine Jean Dlugosz, un Polonais, il est vrai, et un ennemi de l'Ordre, accusait un Grand Maître de son temps de trop sacrifier à Vénus et à Bacchus. Le mal était général et les Teutoniques, qui ne devaient même pas embrasser leurs mères, avaient si mauvais renom que les paysans enfermaient leurs filles dès qu'ils apercevaient les manteaux blancs. Les ennemis de l'Ordre grossissaient les histoires scandaleuses, propres à le discréditer. Ils faisaient aussi des gorges chaudes de l'ignorance des chevaliers, ignorance regardée presque comme une vertu et entretenue par la règle : Æneas Sylvius constate qu'ils n'apprenaient pas à lire *(neque literas discunt)* ; on n'exigeait d'eux que de savoir le *Pater* et le *Credo ;* encore leur donnait-on six mois pour bien posséder ces deux textes indispensables ! Bientôt une chanson populaire allait tourner en ridicule les moines fainéants : « s'habiller, se déshabiller, manger, boire, dormir, voilà la règle des seigneurs teutoniques ! »

Un autre vice, que j'appellerai comme les précédents un vice de constitution, c'est que l'Ordre était étranger au pays qu'il dominait. Il se recrutait, en effet, non dans les territoires prussiens, mais presque uniquement au dehors, soit dans l'Empire germanique, soit même ailleurs. Æneas Sylvius est trop exclusif en disant qu'il fallait être allemand et noble pour y entrer : si l'Allemagne fournissait le gros contingent, il y avait des chevaliers d'autres pays ; il n'y en avait qu'exceptionnellement de Prusse, destinés dans ce cas aux plus humbles fonctions. Les sujets de l'Ordre ne pouvaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas ne pas être frappés à la longue de ce procédé injurieux!

Un état ne subsiste pas longtemps qui ne se fonde sur l'union du souverain et des sujets. Il se trouva justement que tout dans l'état teutonique séparait les deux éléments. Il n'y avait pas là, comme dans les royaumes ou les principautés, une dynastie ou une personne capable de rallier les sympathies, et d'inspirer des sentiments de loyalisme. Il n'y avait qu'une caste étrangère, dont le chef changeait fréquemment, et qui ne cessait de froisser ses subordonnés par sa morgue aristocratique, de les vexer par sa politique économique, de les opprimer par son despotisme. La noblesse indigène, tenue à l'écart ou en sous-ordre, était aussi mal disposée que la bourgeoisie. Celle-ci avait pourtant des griefs spéciaux contre l'Ordre qui lui faisait, comme cultivateur, industriel et marchand, une redoutable concurrence. Après le monopole du commerce de l'ambre, n'avait-il pas accaparé, ou peu s'en fallait, celui du commerce des céréales, et ne songeait-il pas à s'approprier encore celui du commerce des laines! Bourgeois et paysans regimbaient contre ce projet qui fut une cause de désaffection de plus. L'Ordre d'ailleurs soutenait fort mal leurs intérêts dans la Baltique, et on lui en voulut beaucoup d'abandonner aux Danois, en 1407, l'île de Gothland, conquise en 1398, avec son excellent port de Visby, grâce à l'aide des villes prussiennes.

On lui reprochait, d'autre part, son gouvernement tyrannique. Sans doute la noblesse et la bourgeoisie tenaient déjà des assemblées, que le Grand Maître consultait dans certains cas, notamment dans les questions d'impôt, parfois même au sujet de relations diplomatiques ou commerciales : en 1386, par exemple, les ducs de Poméranie, concluant la paix avec l'Ordre, avaient réclamé la garantie des États. Mais ces pouvoirs politiques étaient précaires, et subordonnés au bon vouloir des chevaliers. Leurs sujets, des colons allemands en majorité, établis dans la contrée en vertu de contrats réguliers, aspiraient à plus d'influence et à plus de liberté. De là des confédérations ou associations, plus ou moins secrètes,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui menaçaient l'autorité de l'Ordre. Dans la province de Culm, proche de la frontière polonaise, la noblesse rêvait des institutions de la république voisine et avait formé en 1397 une ligue, dite des *Lézards* (1), parce qu'elle avait pris cet animal pour emblème. Les villes les plus puissantes tiraient une grande force de leur affiliation à la Hanse. Les paysans eux-mêmes songeaient à s'émanciper, et il avait fallu interdire les rassemblements armés.

En résumé, affaiblissement de l'ancienne discipline, devenue du reste un anachronisme, froissements sociaux, opposition d'intérêts économiques ou conflits politiques entre l'Ordre et ses subordonnés, tels étaient les vices de l'état teutonique, vices presque inévitables dans l'espèce et liés à son organisation. Le bel élan qui avait uni nobles, bourgeois et paysans dans un même effort pour l'œuvre de colonisation et de culture germaniques, semblait près de se briser, et, dans leur ressentiment contre la corporation anonyme et impersonnelle qui les malmenait, les sujets étaient tous plus ou moins enclins à trahir leur mission, en passant dans le camp de l'ennemi slave.

Précisément à cette époque le péril extérieur qui résultait de la situation géographique était plus grand que jamais. L'Ordre s'était implanté au milieu de peuples de race différente, créant une colonie allemande en plein pays slave : devant lui à l'est, s'étendait une contrée sans divisions et sans limites, la Lithuanie, trop vaste pour être conquise, et tout autour, des Slaves organisés qui le détestaient d'autant plus qu'ils le redoutaient. Il avait arrondi son territoire de lambeaux arrachés à la Pologne ; il devait, semblait-il, la démembrer ou périr. De la fin du quatorzième siècle date un premier plan de partage, soumis au Grand Maître, Conrad de Wallenrode, par un envoyé du roi de Hongrie : la part de l'Ordre aurait été la Mazovie et une partie de la Grande Pologne, en deçà de Kaliscz. Si Wallenrode écarta le projet

(1) *Jaszczurczycy*, de *Jaszczurka*, lézard.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme irréalisable, il n'en mérite pas moins d'être signalé : la constitution de l'état teutonique donnait immédiatement l'idée des démembrements futurs de la Pologne ; la lutte des chevaliers et des Polonais apparaît comme un épisode du duel séculaire des races slave et germanique. Ce fut donc un événement de haute portée, favorable aux Slaves et fatal aux Allemands, que la conversion des Lithuaniens au christianisme en 1386, bientôt suivie de leur union avec la Pologne. D'une part, le baptême du prince Jagal et de ses sauvages compagnons, en supprimant l'hérésie qui avait pour centre le feu sacré perpétuellement allumé à Vilna, supprima en même temps la raison d'être de l'Ordre et lui porta un coup décisif : le pape interdit toute hostilité contre les Lithuaniens, et l'Europe put se demander, comme plus tard Luther, à quoi servaient les Teutoniques, ces croisés qui ne faisaient plus de croisades. D'autre part, l'union de la Lithuanie et de la Pologne, union personnelle établie dès 1386 par Jagal, devenu roi de Pologne sous le nom de Wladislas Jagellon, fut confirmée par un acte solennel en 1401, et lia en un faisceau les forces hostiles aux chevaliers. Le danger fut à son comble lorsque, après avoir été brouillés quelque temps, le roi de Pologne et son lieutenant lithuanien Witowd (1), un farouche adversaire de l'Ordre, se furent réconciliés.

Il ne fallait qu'un prétexte pour que la guerre éclatât, et les prétextes ne manquaient pas. N'y avait-il pas sans cesse sur la frontière des points dont on se disputait la possession ! telle la seigneurie de Dobrin au confluent de la Vistule et de la Drewenz, tel le château fort de Driesen, dans une île de la Netze, en Nouvelle Marche ! Conrad de Jungingen avait su aplanir les différends, à force de prudence et de souplesse. Quand il mourut, en 1407, il eut beau recommander le choix d'un successeur pacifique, les chevaliers, épris de luttes et de conquêtes, le remplacèrent par son frère Ulrich, dont l'hu-

(1) Ou Witold.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

meur batailleuse était connue. Deux ans après, la Samogitie s'étant soulevée avec l'appui des Lithuaniens et des Polonais, Ulrich déclara la guerre (août 1409). Un armistice de neuf mois, pendant lequel le roi Wenceslas de Bohême intervint inutilement pour rétablir la paix, ne fit que retarder les hostilités. Elles commencèrent au milieu de 1410. L'armée polonaise fit sa jonction sur les confins de la Prusse avec les bandes de Witowd, où se mêlaient en une masse bigarrée des Lithuaniens, des Ruthènes et même des Tartares sous un khan; avec les mercenaires de Bohême, parmi lesquels figurait Jean Ziska, si célèbre plus tard à la tête des Hussites, les ennemis comptaient bien de 80 à 100000 hommes. Le Grand Maître, posté dans le pays de Culm, ne pouvait leur opposer que des effectifs quatre ou cinq fois moindres, 20000 hommes environ, mais la supériorité de l'armement et de la discipline compensait l'infériorité numérique. La rencontre décisive eut lieu près de Tannenberg, à l'est de la haute Drewenz, dans une plaine qu'entouraient de tous côtés des collines boisées et des marécages (15 juillet 1410). La victoire fut chèrement disputée. Un moment les chevaliers, ayant mis en déroute les Lithuaniens, se crurent maîtres du champ de bataille; déjà ils entonnaient l'hymne : *Christ est ressuscité*, et croyaient porter aux Polonais le coup de grâce, quand ceux-ci reprirent l'avantage. La défection d'une partie des nobles prussiens, notamment des membres de la ligue des « Lézards », jeta le trouble dans les rangs des Teutoniques; bref Ulrich de Jungingen, ralliant autour de lui les plus vaillants pour une charge suprême, ne put que trouver une mort glorieuse au milieu des phalanges polonaises, tandis que les débris de son armée s'enfuyaient dans une débandade éperdue.

Ce fut un désastre effroyable. La fleur des chevaliers, six cents au moins, jonchaient la terre, parmi des milliers d'autres cadavres. Sans doute on ne peut adopter les chiffres du chroniqueur polonais Dlugosz, qui donne rien que pour les Prussiens un nombre de tués et de prisonniers quatre fois

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

supérieur au total de leur effectif (1); mais l'armée de l'Ordre était anéantie, et plus de cinquante bannières, celle du Grand Maître avec la croix blanche et noire et l'aigle noir de Prusse, celles des commandeurs, maréchaux et évêques, celles des villes, ornées d'emblèmes symboliques (un loup, des poissons, un lion, un ange, etc.), devinrent la proie des vainqueurs ; Wladislas Jagellon en para d'abord sa chapelle de campagne, où fut chanté le premier *Te Deum*, et les déposa plus tard dans l'église Saint-Stanislas à Cracovie, où Dlugosz alla les admirer, avant de les décrire dans un ouvrage spécial *(Banderia Prutenorum)*.

Ce qui aggrava la situation, ce fut l'inertie ou la déloyauté des sujets de l'Ordre. Non seulement certains chevaliers, dépouillant leur costume et rassemblant tout ce qu'ils pouvaient emporter, se réfugièrent en Allemagne, mais la noblesse indigène fraternisa avec les envahisseurs que la bourgeoisie des villes accueillait en libérateurs. Onques ne vit-on, dit un chroniqueur, plus grande infidélité. Elbing et Danzig se signalèrent par leur animosité contre l'Ordre, accaparant ses biens et persécutant ses membres, tandis que les prélats, notamment les évêques de Culm, d'Ermeland et de Pomésanie, s'empressaient de prêter au roi de Pologne le serment d'hommage.

L'inexpérience de Wladislas qui ne sut pas profiter de sa victoire, et l'énergie d'un seul homme qui exerça alors une sorte de dictature, sauvèrent l'Ordre de la ruine complète. Wladislas ne parut que le 25 juillet devant Marienbourg. Dans l'intervalle, Henri de Plauen, commandeur de Schwetz, avait occupé et mis en état de défense la forteresse : chevaliers, mercenaires et bourgeois, électrisés par son courage, rivalisèrent de dévouement, et Marienbourg brava tous les assauts. Épuisés par la disette et décimés par la maladie, Polonais et Lithuaniens se lassèrent d'une guerre qui ne rapportait plus rien; à la fin de septembre, ils se retirèrent; der-

(1) 50 000 tués et 40 000 prisonniers. Æneas Sylvius parle de 40 000 cavaliers dans les deux camps et de 600 *commandeurs* tués.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rière eux, les troupes de l'Ordre reprirent aisément possession des territoires envahis. Henri de Plauen, élu Grand Maître, aurait voulu continuer la lutte ; on le força à négocier : le 1er février 1411, la paix de Thorn abandonna à la Pologne la seigneurie de Dobrin à perpétuité, et la Samogitie jusqu'à la mort de Wladislas et de Witowd (1). Une convention secrète stipulait le paiement, dans le délai d'un an, pour la rançon des prisonniers, de quatre ou cinq millions de marcs. L'Ordre s'en tirait relativement à bon compte, mais il était frappé à mort et ne devait jamais se relever. La perte de la Samogitie maritime, en séparant la Prusse de la Livonie, coupait l'état teutonique en deux tronçons.

Il eût fallu une réforme radicale pour transformer l'organisme suranné, pour l'adapter au milieu et au temps, pour lui prêter une nouvelle vie. Peut-être Henri de Plauen aurait-il été capable de mener à bien l'entreprise ; il eut à peine le temps de l'ébaucher. Non content de réparer les forteresses, de punir les chevaliers félons, de taxer nobles, bourgeois et paysans pour se créer des ressources, de gouverner avec une main de fer et de resserrer la discipline, il chercha à établir entre l'Ordre et ses sujets le lien qui faisait défaut : il décida la réunion à Elbing chaque année d'un conseil provincial, composé de vingt nobles et de vingt-sept bourgeois. La mesure était insuffisante pour empêcher la désaffection des Prussiens que blessaient les violences du Grand Maître et de son frère, le commandeur de Danzig ; ce dernier n'avait-il pas ordonné le meurtre du bourgmestre Conrad Letzkau, coupable d'encourager l'opposition de sa cité ! D'autre part, les membres de l'Ordre repoussaient tout contrôle des sujets ; ils firent un crime à Plauen de ses concessions. L'autorité du Grand Maître était ébranlée. Comme il voulait attaquer de nouveau la Pologne dont les exigences devenaient intolérables, une révolte éclata, et le 14 octobre 1413 on le déposa. D'abord nommé commandeur d'Engelsburg, il fut ensuite

(1) Le texte du traité se trouve dans Dogiel, *Codex diplomaticus Poloniæ*, tome IV (1764) et dans Raczynski, *Codex diplomaticus Lithuaniæ*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

accusé de complot, arrêté et soumis à une longue et dure captivité (1414) : il lui arriva parfois d'être laissé sans nourriture. Relâché en 1429, il devait mourir la même année à Lochstädt, près de Kœnigsberg.

L'époque qui suit la déposition d'Henri de Plauen est une des plus tristes dans l'histoire de l'Ordre Teutonique. Sans cesse menacé par les Polonais, auxquels il est incapable de tenir tête, il est réduit à de honteux traités, comme ceux de 1423 et de 1435 (à Melnofen et à Brzesc), qui aliènent définitivement, non seulement la Samogitie, mais aussi la Sudovie à l'est, et le petit territoire de Nessau, à gauche de la Vistule. La mort de Witowd en 1430 et celle de Wladislas Jagellon en 1434 n'améliorent guère les choses, et aux attaques polonaises s'ajoutent les incursions dévastatrices des Hussites qui fondent sur la Prusse, brûlent couvents et châteaux, et pénètrent en 1433 jusqu'aux bords de la Baltique, près de Danzig. Les ravages de la peste aggravent ceux des ennemis, et le fléau fait plus de 80 000 victimes en 1427. Au dedans l'état teutonique est miné par ses divisions, querelles entre chevaliers, partisans ou adversaires des réformes, rivalité du Grand Maître et du Maître d'Allemagne, rivalité des Allemands de Haute et de Basse-Allemagne, surtout mécontentement des sujets que ne satisfont pas les concessions d'Henri de Plauen; pourtant les Grands Maîtres s'ingénient à reprendre, en les étendant, les projets de leur devancier, et le conseil provincial *(Landrath)* institué à Marienbourg en 1416, par Michel Küchmeister et remanié en 1430 par Paul de Russdorf, est pourvu d'assez grands pouvoirs judiciaires et financiers. Il est vrai que les membres du conseil sont nommés par le Grand Maître et partant n'assurent qu'une garantie illusoire contre les abus de pouvoir et les exactions.

La situation ne pouvait durer. Sommé de faire respecter, même contre les officiers teutoniques, les droits et libertés de chacun, Paul de Russdorf avait été effrayé de s'entendre proposer par ses sujets le pouvoir nécessaire, et il avait éludé l'offre périlleuse. Alors les nobles, en particulier ceux de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'association des « Lézards », s'unirent aux villes pour former en mars 1440 la ligue de Marienwerder, à laquelle adhérèrent bientôt presque tous les Prussiens : la ligue était destinée à combattre toute atteinte à la justice et envisageait en dernière analyse le recours à la force pour résister. Le Grand Maître et plusieurs commandeurs approuvèrent cette initiative que soutinrent les trois « convents » (ou chapitres) de Brandebourg, Kœnigsberg et Balga ; mais la majorité des chevaliers la regarda comme néfaste et criminelle. Le désaccord se manifesta violemment lors d'assises solennelles tenues à Marienbourg en vue de redresser les torts, et où un noble prussien, Hans de Baisen, ouvrit la série des revendications ; les plaintes s'amoncelaient et maint dignitaire de l'Ordre était menacé, quand les chevaliers intervinrent tumultueusement et arrêtèrent les débats en s'écriant que ce n'était pas aux sujets de juger leurs maîtres ! Paul de Russdorf abdiqua.

L'orage était déchaîné, et la foudre ne resta suspendue quelques années que grâce à la souplesse et à l'habileté du nouveau Grand Maître, Conrad d'Erlichshausen (1441-1449) ; Conrad toléra la ligue de Marienwerder, bien que celle-ci n'eût voulu prêter l'hommage qu'à lui personnellement et non pas à l'Ordre. Son cousin et successeur, le faible Louis d'Erlichshausen, se laissa entraîner par son chapitre à des mesures de rigueur : il interdit la ligue qui refusa de se dissoudre, et l'affaire fut portée devant le tribunal impérial. Le 1er décembre 1453, l'empereur Frédéric III, adroitement circonvenu par l'Ordre, condamna la ligue comme illégale, édictant la peine de mort contre les chefs et de lourdes amendes contre les membres (1). La réponse des Prussiens ne se fit pas attendre : ils se donnèrent à la Pologne.

C'était l'issue naturelle de la révolution qui grondait depuis un demi-siècle : à la tyrannie de l'Ordre s'opposaient les libertés polonaises ; nobles et bourgeois y aspiraient de longue date, et le roi Casimir IV, un des grands rois de la

(1) Une somme de 600 000 florins, d'après Dlugosz.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pologne au quinzième siècle, ne demandait qu'à recouvrer des territoires que les Slaves considéraient toujours comme une partie de leur patrimoine. Bref les députés des insurgés, arrivés à Cracovie en février 1454, au milieu des fêtes du mariage royal, furent reçus à bras ouverts : dès le 6 mars, Casimir IV acceptait leurs offres, et le 9 il nommait Hans de Baisen gouverneur des pays prussiens, divisés comme le reste de la Pologne en palatinats (1). Le 22 avril, il déclarait la guerre à l'Ordre.

La lutte dura treize ans, lutte acharnée, avec des alternatives de succès et de revers pour les deux partis (1454-1466). Les rebelles prussiens s'étaient d'abord emparés aisément d'un grand nombre de villes et de châteaux, et Casimir IV était entré triomphalement à Thorn et à Elbing quand l'armée polonaise d'invasion essuya une terrible défaite en septembre 1454 près de Konitz. L'Ordre fut d'ailleurs soutenu par l'argent de l'électeur de Brandebourg, auquel la Nouvelle Marche venait d'être engagée, et si la mise au ban de l'Empire et l'excommunication prononcées par l'empereur et le pape contre les Prussiens le servirent peu, il put prolonger la résistance grâce aux soldats mercenaires, recrutés dans tous les pays. L'expédient avait ses dangers : les mercenaires ne respectaient rien quand on ne les payait pas. En 1456, on dut leur livrer, en gage de leur solde, le château de Marienbourg, et l'on vit ces mécréants, dont beaucoup étaient hussites, piller les salles, les caves et même l'église, battant les vieux chevaliers chassés de leurs cellules, et finissant par vendre à l'ennemi la résidence des Grands Maîtres (pour 500 000 florins environ). Le loyalisme des habitants de Marienbourg et du bourgmestre Blume permit à l'Ordre de reprendre la ville, mais, les Polonais étant restés maîtres du château, ce retour offensif ne fut qu'un succès éphémère (2). En 1466, les belligérants étaient épuisés ; l'Ordre surtout sentait la nécessité de traiter avant d'être complètement anéanti. La deuxième paix

(1) Palatinats de Kœnigsberg, d'Elbing et de Pomérellie.
(2) En 1460, la capitale de l'Ordre retomba aux mains des Polonais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Thorn, conclue sous la médiation d'un légat du pape, donna à Casimir IV toute la Prusse occidentale avec Marienbourg, Elbing, Danzig et Thorn, ne laissant à l'Ordre que la Prusse orientale avec Kœnigsberg entre Vistule et Niémen, et encore fortement échancrée par l'évêché d'Ermeland qui devenait polonais. L'Ordre subissait du reste la suzeraineté de la Pologne : le Grand Maître, promu au rang de prince et conseiller du royaume, était tenu de prêter serment de fidélité, et la moitié des chevaliers pouvaient être des Polonais (1). La Livonie restait soumise en théorie à l'Ordre ; en fait, les Maîtres qui résidaient à Riga ou derrière les murs du colossal château de Wenden, tendaient de plus en plus à l'indépendance, en attendant de succomber eux aussi aux attaques de leurs puissants voisins.

L'importance de ces résultats n'échappa point aux contemporains. Le chanoine de Cracovie, Jean Dlugosz, un des signataires du traité de Thorn, a, dans le livre treizième et dernier de son *Histoire*, exprimé la profonde joie qu'il en ressentit. N'était-ce pas une revanche des anciennes défaites de la Pologne et la reprise de pays séparés depuis des siècles de la mère patrie! N'était-ce pas la réalisation de projets grandioses formés en vue de porter la domination polonaise aux bouches de la Vistule et de l'établir fortement sur les rives de la Baltique ! Par contre, c'était, semblait-il, la ruine définitive de l'œuvre de conquête et de colonisation entreprise dans ces parages depuis le treizième siècle par l'Ordre Teutonique ; c'était l'effondrement, au moins sur un assez vaste périmètre, de la mainmise étrangère; c'était un recul indéniable de la race allemande devant la race slave, alors qu'en Bohême la nationalité tchèque triomphait momentanément avec Podiebrad et qu'à l'est les progrès de la Moscovie menaçaient les Porte-Glaive. Le dernier mot pourtant n'était pas dit. L'Ordre subsistait, et le territoire qui lui était laissé demeura grâce à lui comme un îlot germanique au milieu de la Pologne. Casimir IV n'avait pas osé ou pas pu

(1) Voir le texte de ce traité du 19 octobre 1466, en latin, dans DUMONT, *Corps universel diplomatique*, III, 1re partie, 348-354.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pousser jusqu'au bout son avantage. La survie de l'Ordre était une promesse pour l'avenir; elle permettait aux Allemands de Prusse d'espérer un retour de fortune. Si lointaine qu'apparût cette possibilité, ils ne manquèrent pas de la préparer.

De 1466 à 1525, l'Ordre végéta misérablement, réduit à de maigres ressources dans ses humbles limites, toujours disposé à se soustraire à la suzeraineté polonaise et incapable de la tenir en échec. Ni Henri Reuss de Plauen, ni ses successeurs immédiats ne réussirent à détruire le lien de vassalité qu'ils détestaient. Les chevaliers eurent alors l'idée, pour donner plus de force à leurs désirs d'indépendance, de mettre à leur tête quelque prince d'une grande famille allemande; ils élurent un membre de la famille des Wettin, Frédéric de Saxe (1498). Celui-ci refusa l'hommage et entendit n'être pas lié par la paix de Thorn, conclue en dehors de l'empereur et du pape : de 1498 à 1510, le litige resta pendant Ce premier succès enhardit les Teutoniques, et, lorsque Frédéric tomba gravement malade (1), ils lui cherchèrent d'avance un successeur parmi les cadets de noblesse de l'Empire, pour qui, comme disait Georges de Saxe, l'Ordre était un hôpital fait exprès.

Une branche des Hohenzollern offrait justement une pépinière de rejetons. Le second fils de feu Albert de Brandebourg, le margrave Frédéric d'Ansbach, avait épousé une fille du roi Casimir IV de Pologne, Sophie, qui lui avait donné une nombreuse lignée (2). De ses huit fils, l'aîné, Casimir, devait régner à Kulmbach et le second, Georges, à Ansbach; le troisième, Albert, né en 1490, avait été d'abord destiné à l'Église et recommandé à la bienveillance de l'archevêque de Cologne; mais il avait peu de goût pour la carrière ecclésiastique, et, à dix-huit ans, tirant l'épée, avait pris part comme volontaire

(1) Il mourut à Rochlitz, en Saxe, le 14 décembre 1510.

(2) Depuis 1495, Frédéric gouvernait les deux principautés franconiennes de Kulmbach et d'Ansbach, que l'affaiblissement de sa santé l'obligea à abandonner en 1515 à ses deux fils aînés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à l'expédition de l'empereur Maximilien en Italie (1508-1509). Il demeurait sans espérance d'avenir au retour de cette campagne, quand son père résolut de le faire entrer dans l'Ordre Teutonique où il avait des chances de succéder à Frédéric de Saxe. Reçu chevalier le 13 février 1511, il fut ensuite élu Grand Maître (1). Ses puissantes alliances de famille en Allemagne, notamment avec l'électeur Joachim de Brandebourg, la protection de l'empereur Maximilien, surtout sa parenté avec le roi Louis de Bohême et de Hongrie, son cousin, et avec le roi de Pologne Sigismond, son oncle, avaient déterminé le choix du chapitre.

La situation n'en était guère moins difficile et lorsque à la fin de 1512 il entra à Kœnigsberg, en habits de deuil à cause de la mort récente de sa mère, et sous les rafales de vent et de pluie du mois de novembre, Albert avait bien le droit d'être soucieux. Le pays prussien, accablé d'impôts et miné par les divisions intestines, n'était pas en état de lutter contre la Pologne; l'Ordre avait perdu toute vitalité et ne devait attendre aucun secours d'Allemagne. Albert avait promis de mettre fin à la suzeraineté polonaise : tout au plus l'intercession de son frère Casimir put-elle obtenir du roi Sigismond qu'il renonçât à exiger l'admission de gentilshommes polonais dans les rangs des chevaliers. Après de vains efforts pour grouper dans une ligue contre la Pologne l'Empire, le Danemark et la Moscovie, Albert eut la déception de voir Maximilien se rapprocher de Sigismond, par le traité de Vienne, et, en échange d'avantages considérables pour sa Maison, admettre l'exécution pure et simple de la paix de Thorn (22 juillet 1515) (2).

(1) Le 6 juillet 1511 officiellement. On le lui avait promis lors de son entrée dans l'Ordre. Pour ces événements et l'histoire du Grand Maître Albert de 1510 à 1525, voir surtout Erich Joachim : *Die Politik des letzten Hochmeisters in Preussen, Albrecht von Brandenburg*, dans les *Publications des Archives de Prusse*.

(2) Les pays prussiens étaient officiellement dégagés de tout lien avec l'Empire. Joachim (*op. cit.*, I, 87, en note) cite l'article capital du traité : *Placeat igitur Majestati suæ Cæsareæ, ut res et negotia inter eumdem serenissimum Poloniæ Regem et Magistrum Prussiæ et Ordinem suum in ea forma et modo remaneant,*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'était livrer l'Ordre aux Polonais. Depuis 1511, Sigismond réclamait patiemment l'hommage de son neveu ; il avait même demandé à recevoir lui-même la dignité de Grand Maître, et poussé la condescendance jusqu'à offrir aux Teutoniques un territoire en Podolie ou en Russie Rouge pour leur permettre d'accomplir leur vœu et de continuer la lutte contre les Infidèles. Albert trainait les choses en longueur. Abandonné de tous, il ne s'abandonna pas, et malgré ses faibles ressources (1 045 fantassins et 354 chevaux, d'après un recensement de janvier 1515), il fit des plans de résistance. C'est à partir de ce moment qu'il se laissa bercer par les belles paroles et les projets chimériques d'un gentilhomme saxon, Thierry de Schönberg, qui négocia pour lui de tous côtés, surtout avec le grand prince de Moscou, et fut dans ces années troubles son principal inspirateur (1). Quand on eut épuisé prétextes et faux-fuyants, on s'aperçut qu'il ne fallait compter ni sur le Danemark, ni sur la Russie, avec lesquels des traités avaient été conclus, ni sur l'électeur de Brandebourg auquel la Nouvelle Marche venait d'être abandonnée à toujours, ni même sur le nouvel empereur Charles-Quint, et que l'Ordre resterait seul en face de la Pologne. Le Maître de Livonie, l'habile Gautier de Plettenberg (depuis 1494), avait bien consenti à une entrevue à Memel avec le Grand Maître (en février-mars 1516), mais il ne lui avait fait que de vagues promesses d'appui, et il allait profiter des complications prochaines pour se faire garantir une véritable indépendance (9 août 1520) (2). Le Maître d'Allemagne, Thierry de Kleen, n'était pas mieux disposé et estimait que les embarras du Grand Maître ne le regardaient pas.

Sigismond de Pologne, irrité des atermoiements de son

quemadmodum erant et observabantur ab anno Domini 1467....., nec Magistrum Prussiæ ejusque Ordinem subtrahere velit ab his quæ debent Suæ Serenitati et Regno Poloniæ, et quæ Prædecessores ejus Magistri faciebant, neque auxilium neque consilium ei præstet in damnum et detrimentum Suæ Serenitatis et Regni sui.

(1) L'inspiration fut parfois fâcheuse, mais il serait exagéré de faire de Schönberg une sorte de mauvais génie pour Albert.

(2) Les officiers de l'Ordre en Livonie devaient élire librement leur chef.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

neveu, et poussé à bout par les brigandages des chevaliers sur la frontière, déclara enfin la guerre en décembre 1519. Durant quinze mois une lutte sauvage de razzias et de dévastations, ce qu'on a appelé « la guerre des cavaliers » *(Reiterkrieg)*, désola les rives de la basse Vistule : les Polonais, beaucoup plus nombreux, pénétrèrent jusqu'à Kœnigsberg, mettant tout à feu et à sang; l'Ordre fut réduit à la défensive. Une armée de secours allemande *(der grosse Haufen)*, masse de 10 000 hommes environ rassemblés par les soins de Schönberg, vint à la rescousse, et ravagea la Prusse polonaise; mais le défaut d'entente entre Albert et ses auxiliaires fit échouer une attaque sur Danzig; les Allemands, arrêtés par la Vistule et d'ailleurs laissés sans solde, ne tardèrent pas à battre en retraite. Le Grand Maître, dont Schönberg avait entretenu de son mieux les illusions, lui écrivant par exemple en février 1520 « qu'il n'avait qu'à persévérer pour triompher et régner (1) », fut trop heureux d'obtenir alors, grâce à la médiation de l'empereur et du roi Louis de Hongrie, une trêve de quatre ans, signée à Thorn les 5 et 9 avril 1521. On comptait sur un arbitrage pour régler, avant l'expiration de la trêve, les conditions de la paix définitive.

Le calcul ne devait pas se réaliser. Albert eut la sagesse de ne pas s'y arrêter et de chercher de son côté une autre solution. Thierry de Schönberg restait son confident, malgré l'hostilité des États de Prusse qui voulaient le faire juger comme responsable de la dernière guerre; le Grand Maître l'expédia en septembre 1521 à divers électeurs de l'Empire, et le chargea ensuite de missions en Danemark et en Angleterre. Lui-même, laissant le gouvernement de son état à l'évêque de Sambie, Georges de Polentz, se rendit en Allemagne par la Bohême au printemps de 1522 et vint demander secours à la diète de Nuremberg. Peut-être songeait-il à lancer contre la Pologne la chevalerie d'Empire, quand la

(1) *Alberte, perdura ut cœpisti; triumphabis et regnabis.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

défaite et la mort de Franz de Sickingen en avril 1523 enlevèrent au projet son principal soutien. Ses démarches pour se procurer de l'argent, soit en organisant une expédition contre les Turcs à la solde du roi de Hongrie, soit en vendant ses services à l'empereur contre la France ou au roi Christian II de Danemark contre ses sujets, ne menèrent qu'à de piteux échecs. L'ingéniosité de Schönberg imaginait encore de nouveaux plans. Mais Albert était profondément découragé ; il envisagea même, dit-on, l'éventualité de renoncer à la direction de l'Ordre, en faveur d'un des dignitaires, Éric de Brunswick, et de rester en Allemagne pour y vivre paisiblement de son patrimoine.

Cet abattement ne fut que passager, et le salut apparut soudain dans une combinaison politico-religieuse, dont les avantages pratiques devaient agréer à l'esprit réaliste et intéressé du Grand Maître. La Réforme de Luther commençait à envahir l'Allemagne centrale : des électeurs, des princes et des villes prenaient parti contre le Saint-Siège, et l'appât des sécularisations entraînait ceux que n'avait pas séduits la doctrine de la justification par la foi. Albert, déjà ébranlé par les raisonnements de son frère, Georges d'Ansbach, un des plus ardents partisans de la nouvelle foi, et par le commerce de deux pasteurs luthériens, Osiander et Spengler, rencontrés à Nuremberg, comprit de bonne heure le profit qu'il pourrait tirer de sa conversion. Après être entré en relations avec Luther par l'entremise de son confident, Jean Œden, il alla visiter le Réformateur en personne à Wittenberg et écouta ses avis sans répugnance. Comme Luther l'exhortait à s'affranchir d'une règle « sotte et obscure », à se marier et à transformer son état en une principauté laïque, il se borna à sourire, sans rien répondre. Ce sourire en disait long (29 novembre 1523). Le Grand Maître était dès lors prêt à favoriser la propagation en Prusse des idées de la Réforme, à soutenir l'appel que Luther adressait aux chevaliers teutoniques, les pressant de quitter une fausse chasteté, de renoncer à des vœux contraires à la parole de Dieu, et de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prendre femme pour vivre dans le saint état de mariage (1).

Tandis que le mouvement de réforme, secondé par le clergé prussien, se répandait dans les territoires de l'Ordre, Albert garda durant plus d'un an le secret de son évolution. Il voulait régler la question politique avant la question religieuse, ou tout au moins en même temps. Le roi de Pologne réclamait toujours la soumission de son neveu, et la situation continuait à paraître tellement inextricable qu'Albert songea encore à tout abandonner. Ce fut cette fois Sigismond qui intervint pour l'en dissuader, le priant en tout cas de ne céder à personne qu'à lui la Grande Maîtrise de l'Ordre et lui promettant en revanche des terres et de l'argent. Comme la majorité en Prusse se prononçait pour la sécularisation de l'Ordre, un accord était possible. Les négociations, engagées à Bude en Hongrie, où Albert se rendit en janvier 1525, furent poursuivies à Cracovie par son frère, le margrave Georges, et son beau-frère, le duc Frédéric de Liegnitz. Elles aboutirent au traité du 8 avril 1525 (2) : l'Ordre Teutonique était supprimé et ses possessions transformées en un duché héréditaire, vassal de la Pologne ; l'investiture ducale serait conférée simultanément à Albert, dont la principale obligation consisterait à fournir en cas de guerre un secours de cent cavaliers, et à trois de ses frères, margraves franconiens (Casimir, Georges et Jean) ; le duché, en cas d'extinction des mâles des quatre branches de la famille, reviendrait à la Pologne. Le prince de Prusse *(princeps ex Prussia)* devait occuper le premier rang auprès du roi de Pologne dans les conseils et diètes.

Des députés des États de Prusse ratifièrent ce traité le lendemain, et le 10 avril, Albert qui était arrivé à Varsovie sous l'habit de Grand Maître, quitta la croix noire pour prêter solennellement le serment d'hommage : il reçut une bannière où était figuré l'aigle noir de Prusse, avec l'initiale

(1) Écrit souvent daté du 28 mars 1523, mais qui doit être de la fin de l'année, ou de janvier 1524.

(2) Le texte le plus récent est publié dans Joachim, *op. cit.*, III, 386 ss.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du suzerain (dans le cas présent une S) sur la poitrine. Après avoir reçu la promesse d'une pension viagère de 4'000 florins, le nouveau duc repartit le 13 avril. Aucune complication ne survint, et les velléités d'opposition de quelques chevaliers furent aisément écartées. Le 9 mai, Albert faisait son entrée à Kœnigsberg ; les 28 et 29, il recevait l'hommage des Prussiens (1).

Ainsi, grâce à l'adoption de la Réforme, dont le traité de Cracovie ne soufflait mot, et grâce à la complicité du roi catholique de Pologne, qui avait été le meilleur appui d'Albert après avoir été son ennemi le plus redoutable, l'Ordre Teutonique disparaissait, et une nouvelle ère s'ouvrait pour le pays de Prusse, conservé à la domination allemande sous la forme d'un duché polonais.

(1) C'est à cette époque sans doute qu'il rédiges ou fit rédiger une curieuse relation de ses voyages et négociations de 1521 à 1525, qui se trouve imprimée dans JOACHIM, *op. cit.*, III, 396-404.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III

LE DUCHÉ DE PRUSSE AU SEIZIÈME SIÈCLE JUSQU'A SA RÉUNION AVEC LE BRANDEBOURG (1) (1525-1618)

Le grand fait de l'histoire de Prusse au seizième siècle ç'a été l'établissement du luthéranisme dans le pays. Dès 1523, les idées de la Réforme y avaient pénétré; elles y firent ensuite des progrès étonnamment rapides. C'est leur triomphe qui permit au Grand Maître Albert de Brandebourg de réaliser ses plans ambitieux; c'est lui qui rattacha les Prussiens à la culture germanique, et, en multipliant les points de contact et les occasions de rapprochement avec la métropole, rendit désormais impossible l'absorption de la vieille colonie allemande par les Slaves catholiques.

Depuis longtemps Albert avait trahi l'ancienne foi. Déjà en 1522 son orthodoxie était ébranlée, et Luther le regardait comme à demi gagné : n'avait-il pas osé déclarer devant la diète de Nuremberg qu'on soutenait mal l'Église en condamnant une vérité manifeste ou en brûlant des livres ! En 1523, il était entré en relations directes avec le Réformateur, puis l'année d'après avait correspondu avec des prédicateurs

(1) Sources : Voir les deux chapitres précédents. De plus, Tschackert, *Urkundenbuch zur Reformationsgeschichte des Herzogtums Preussen*, 3 vol. in-8°, Leipzig, 1890 (dans les *Publ. des Arch. de Prusse*, XLIII-XLV).

Ouvrages : Aux ouvrages généraux, ajouter Lengnich, *Gesch. der preuss. Lande kgl. polnischen Anteils seit 1536*, 7 vol., Danzig, 1722-1755, et le tome I de Carlyle, *History of Frederick II of Prussia*, 6 vol. in-8°, Londres, 1858-1865; Bornhak, *Gesch. der preuss. Universitatsverwaltung bis 1810*, 2 vol., Berlin, 1900; M. Toeppen, *Die preussischen Landtage wahrend der Regentschaft der brandenburgischen Kurfürsten, Joachim Friedrich und Johann Sigismund (1603-1619)*, in-8°, Kœnigsberg, 1897.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

luthériens, comme Amandus et Speratus, favorisant leur propagande dans ses états, et les recommandant à Georges de Polentz qui n'avait guère besoin de l'encouragement. Durant ce temps néanmoins, Albert avait soigneusement caché son jeu; il avait même à diverses reprises protesté contre ceux qui l'accusaient à Rome, et démenti officiellement les instructions envoyées sous main à ses lieutenants. On l'avait vu, par exemple, modérer par mesure de prudence le zèle de Polentz pour la fermeture des couvents ou la suppression de la messe à Kœnigsberg, et adresser au Régent un blâme public, tout en l'assurant secrètement de sa protection (8 novembre 1524). Le 27 novembre, il écrivait à son frère, le margrave Jean Albert, à Rome, qu'il n'était pas luthérien, ne songeait nullement à prendre femme, et ne manquerait jamais de se conduire en prince chrétien, ce dont ni Luther ni aucun homme au monde ne sauraient le détourner. Encore le 24 janvier 1525, il suppliait le pape, par l'intermédiaire du légat Campeggio, de ne pas le condamner pour des événements survenus en Prusse pendant son absence. Cette duplicité, sans faire disparaître la méfiance, l'avait endormie : le pape avait suspendu les foudres pontificales; l'empereur Charles-Quint, voulant récompenser les services de la Maison de Brandebourg, le faisait dans la personne du Grand Maître Albert, qu'il nommait comte palatin du Saint-Empire à la veille de son apostasie (diplôme daté de Mejorada, près de Madrid, 4 avril 1525).

Le traité de Cracovie et les événements subséquents furent comme un coup de théâtre pour la masse des étrangers mal informés. Ils étaient en réalité préparés de longue date et n'auraient pu s'accomplir sans le travail persévérant des missionnaires de Luther ou de ses adeptes plus ou moins déclarés. Albert avait peut-être été en avance sur ses sujets dans le domaine des idées religieuses; il les suivit dans le domaine de l'action. Le luthéranisme l'emportait en Prusse qu'il se défendait encore d'y adhérer. Il n'avait pas un tempérament d'apôtre; c'était un politique qui attendait son heure !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'œuvre de réforme, entreprise d'ailleurs avec son approbation, avait commencé dans l'état teutonique en 1523. Un moine franciscain, Jean Briessmann, converti aux idées nouvelles, avait été envoyé par Luther à Kœnigsberg dès le milieu de cette année ; il y avait été bien accueilli, et avait fait sa première prédication en septembre. Briessmann exerça une profonde influence sur les esprits, et plus tard Luther pouvait l'appeler sans exagération l'évangélisateur des Prussiens *(Evangelista Prutenorum)*. Après lui, dès l'automne de 1523, Jean Amandus, un prêtre westphalien très probablement, remplit une mission analogue, puis en 1524 ce fut le tour de Jean Speratus, un Souabe qui avait étudié en France, en Italie et en Autriche, où il avait conquis le titre de docteur, et que la faculté de théologie de Vienne venait d'excommunier à la suite d'un sermon retentissant, prononcé à la cathédrale de Saint-Étienne : comme Luther, Speratus s'élevait contre la vie de couvent et prêchait aux moines le mariage ! Il fut nommé par Albert prédicateur de sa chapelle. Briessmann, Amandus et Speratus travaillèrent de concert, et si les doctrines exaltées d'Amandus, qui allait jusqu'au socialisme chrétien, amenèrent son exil au bout d'un an, son nom mérite pourtant d'être associé aux deux autres comme celui d'un des instigateurs de la Réforme en Prusse. Ces trois noms doivent toutefois passer en seconde ligne après ceux de deux hommes, de deux évêques, qui jouèrent le principal rôle dans le drame religieux, Georges de Polentz et Erhard de Queiss.

Georges de Polentz, né en Misnie en 1478, appartenait à une famille de vieille noblesse. Il avait étudié en Italie, notamment à Bologne, et avait servi tour à tour le pape et l'empereur, avant d'entrer en 1511 dans l'Ordre Teutonique ; là, il n'avait pas tardé à gagner la confiance du Grand Maître Albert, qui l'avait employé à diverses négociations. Élu en 1519 évêque de Sambie, il avait été confirmé par le pape, bien qu'il ne fût ni prêtre, ni théologien, et de sa résidence de Fischhausen, près Kœnigsberg, il avait continué à servir son protecteur : durant la guerre polonaise, il avait donné

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout l'or et l'argent de ses églises. Lorsqu'en 1522 Albert partit pour l'Allemagne, Polentz reçut la régence. C'est alors qu'il se rendit compte des vices de la constitution politique et religieuse de l'Ordre ; il apprécia aussi vite que le Grand Maître les enseignements de Luther, fraternisa avec Briessmann en 1523, et prononça cette année-là, à l'occasion de Noël, un premier sermon évangélique. Il était prêt à seconder activement l'effort des réformateurs. Quant à Erhard de Queiss, qui avait été autrefois lui aussi étudiant à l'université de Bologne, il s'était éloigné de bonne heure des croyances orthodoxes ; il était chancelier du duc Frédéric de Liegnitz, beau-frère du Grand Maître, et vivait dans un milieu luthérien, quand il fut nommé évêque de Pomésanie en septembre 1523. Riesenbourg, près de Marienwerder, était sa résidence ; il pouvait ainsi soutenir la propagande luthérienne dans l'ouest de l'état teutonique, comme l'évêque de Sambie dans l'est.

Le terrain était favorable. Dans les deux diocèses qui se partageaient la juridiction spirituelle, la population très variée subissait faiblement l'influence du clergé; celui-ci était ignorant en général, et l'on pouvait à peine citer quelques couvents qui, comme celui de Wehlau, possédaient une bibliothèque en dehors des livres de messe. La vie religieuse n'existait pas plus que la vie intellectuelle, et le catholicisme ne régnait que de nom dans le pays. La piété des habitants était médiocre : à côté des colons allemands, peu attachés à une foi superficielle, les anciens habitants conservaient des restes de leurs croyances païennes ; les dieux des Borusses, Potrympos ou Perkounos, étaient encore secrètement adorés en Sambie, et il fallut en plein seizième siècle interdire les sacrifices de boucs. Les chevaliers donnaient rarement l'exemple des vertus privées : ils méprisaient prêtres et « porte-capuchon » ; à part une petite minorité, ils ne tenaient que par habitude à des vœux dont leur scepticisme faisait bon marché. Bref les membres et les sujets de l'Ordre se trouvaient dans un état d'indifférence religieuse et d'inertie intellectuelle qui devait singulièrement faciliter le succès des nouvelles doctrines.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les réformateurs en profitèrent. A Maurice Ferber, évêque d'Ermeland, qui lançait l'anathème contre le luthéranisme, Georges de Polentz répondit par un « mandat de réformation », adressé le 28 janvier 1524 aux ecclésiastiques de Sambie : il y ordonnait l'emploi de la langue allemande pour le baptême, et recommandait la lecture des ouvrages de Luther. Deux mois après, à l'occasion de la fête de Pâques, Polentz prononçait un sermon tout évangélique et s'intitulait « évêque, seulement par la grâce de Dieu ». Le peuple de Kœnigsberg, surexcité par ces prédications, envahit le couvent des Franciscains et le saccagea. Kœnigsberg était déjà gagnée à l'hérésie : elle comptait 3 000 luthériens, au dire du chroniqueur Simon Grunau, un dominicain de Danzig, aussi bien informé que partial. Polentz consacra cet état de choses en interdisant sous des peines sévères d'attaquer même en paroles « le saint évangile et ses prédicateurs » (15 août 1524). De la capitale, où venait de se fonder la première imprimerie, le luthéranisme se répandit dans les campagnes. On procéda d'ailleurs avec la plus grande modération : les anciens curés restèrent dans leurs cures ; on se borna à leur associer de nouveaux pasteurs. En même temps, une foule d'écrits et de pamphlets stimulaient le réveil religieux. Un des plus intéressants est celui qu'on connait sous le titre de « Thèses de l'évêque de Riesenbourg » (1), où Erhard de Queiss, à peine revenu de ses voyages et négociations en Allemagne, publia un programme de réformes vraiment radical : justification par la foi, suppression de tous les sacrements sauf deux (la Cène et le Baptême) ; abolition des pèlerinages, processions, prières pour les morts, du culte des images, de la messe journalière ; institution de chants et prières en allemand « pour que chacun les comprenne » ; maintien des évêques, non pour trôner comme les oints du Seigneur, mais pour présider à l'enseignement de la parole de Dieu. Ces thèses de l'évêque de Pomésanie le

(1) *Themata episcopi Risenburgensis.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mettent en bonne place parmi les réformateurs ; elles prouvent que Luther avait tort de proclamer Polentz « le seul évêque au monde que Dieu ait élu et délivré de la dent de Satan (1) ».

Lorsque eut lieu la sécularisation de l'Ordre Teutonique, l'œuvre de réforme religieuse en Prusse était aux trois quarts accomplie. Elle se compléta rapidement après le retour du nouveau duc à Kœnigsberg. Les chevaliers (sauf six), déposant le manteau blanc et la croix noire, prêtèrent le serment d'hommage (31 mai 1525). La veille, Georges de Polentz avait cédé solennellement à Albert son pouvoir temporel et ses domaines ; il se maria quelques jours après et se retira à Balga, sur le Frisches Haff, ne gardant dans son diocèse de Sambie qu'une autorité spirituelle. Erhard de Queiss était résolu à l'imiter, bien qu'il l'ait fait seulement deux ans plus tard (1527). Albert, comme les autres princes allemands réformés, voyait s'accroître considérablement sa puissance : il n'avait plus en face de lui de rival dans le domaine temporel ; il passait même au premier rang dans le domaine spirituel. Le 6 juillet 1525, il rendit un « mandat de réformation », enjoignant aux prêtres d'enseigner uniquement le pur évangile.

A part une courte jacquerie, dont la répression fut facile et relativement modérée (septembre-octobre 1525), la fermentation des esprits ne provoqua point de troubles sérieux. Les ennemis du duc au dehors eurent beau se remuer, l'Ordre Teutonique multiplier les plaintes et les intrigues, ces efforts ne servirent qu'à attester la déchéance des vieilles institutions du Moyen Age. Eric de Brunswick s'était retiré en Allemagne avec quelques chevaliers : Gautier de Kronberg, commandeur de Francfort-sur-le-Mein, fut élu Grand Maître teutonique (1526). En vain l'empereur et le pape le reconnurent-ils en cette qualité ; ces pouvoirs d'opinion étaient impuissants contre les réalités du monde moderne. La diète d'Augsbourg

(1) Dédicace de son commentaire du Deutéronome.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

refusa d'admettre à siéger un envoyé du duc de Prusse, Georges Klingenbeck; celui-ci rédigea un mémoire justificatif (1530). L'empereur cita alors Albert à comparaître devant la Chambre Impériale, et, le 19 janvier 1532, le fit mettre au ban de l'Empire. Geste solennel, mais inutile! Pareille proscription s'exécutait rarement, et les proscrits n'en allaient pas plus mal. Albert demeura paisiblement en possession de son duché, et le Grand Maître de l'Ordre Teutonique, fixé à Mergentheim-sur-la-Tauber, en Franconie, continua durant des siècles à s'affubler d'un titre vide, en revendiquant des possessions qu'il était incapable de reconquérir.

Albert de Brandebourg avait trente-cinq ans lors de son avènement au trône ducal. Il était donc dans la force de l'âge. Le physique, peu séduisant, était en même temps trompeur : à voir sa taille lourde, ses traits épais, avec un front dégarni, un grand nez aquilin entre deux yeux plutôt petits, et une large barbe arrondie en bas, on eût dit un soudard plutôt grossier et brutal (1). C'était, au contraire, un faible et un débonnaire. Tel il s'était montré dans sa jeunesse, incapable de choisir une carrière, flottant entre la vocation ecclésiastique, pour laquelle il avait peu d'inclination, et la vocation militaire, pour laquelle il avait peu d'aptitude. Tel ensuite il avait paru, lorsque Grand Maître de l'Ordre Teutonique, sollicité en sens contraires par la crainte de la Pologne et le désir d'être indépendant, il s'était laissé prendre aux projets chimériques d'un Schönberg. Tel il devait s'affirmer jusqu'au bout, dominé par des intrigants ou des aventuriers. Nature crédule, il admettait l'intervention des bons et des mauvais esprits, et le pouvoir occulte de la magie; caractère inconsistant, il reculait devant les responsabilités, et ne savait même pas défendre ceux qui les avaient prises à sa place. Un seul trait rend cette figure sympathique, un esprit largement

(1) Voir dans le *Hohenzollern-Jahrbuch*, au tome II, un profil du duc sur une médaille, et son buste d'après une sculpture sur bois; voir aussi *ibid.*, IX, 71 et 72, la reproduction d'un portrait à l'huile par Henneberger, en 1522, et celui d'un vitrail de Saint-Sébald à Nuremberg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ouvert aux préoccupations intellectuelles et artistiques du temps. L'ami du juriste Fischer, de l'humaniste Crotus Rubianus, du médecin Wild, fut vraiment un prince de la Renaissance.

Albert se maria deux fois : en 1526, avec Dorothée de Danemark, fille du roi Frédéric Ier, qui vécut vingt et un ans près de lui dans la plus tendre union, et eut plusieurs enfants dont une fille seule survécut; puis, en 1550, avec Anne Marie de Brunswick, qui lui donna enfin un héritier (1553); malheureusement Anne Marie, dégoûtée des intrigues et des violences de son entourage, finit par abandonner son époux, et passa ses dernières années à l'écart, dans une maison de chasse à Neuhausen. L'influence de ces deux femmes fut grande; toutefois elle s'effaça devant celle d'un certain nombre de favoris qui se succédèrent dans les bonnes grâces du duc, en général des étrangers, car Albert se défiait des Prussiens qu'il accusait d'ingratitude. Parmi les hommes qui jouèrent alors un rôle considérable en Prusse, on doit signaler le Franconien Hans de Besenrade qui se fit détester par ses allures despotiques, comme grand burgrave (de 1526 à 1529); les conseillers Snell et Horst ; le pasteur André Osiander, qui vint de Nuremberg et fit un moment la pluie et le beau temps à Kœnigsberg (1549-1552) ; surtout, à la fin du règne, le Franconien Jean Funcke qui, nommé confesseur du duc, mit son autorité spirituelle au service de ses ambitions politiques, et un aventurier de bas étage, une sorte d'escroc, le Croate Paul Skalich. Ce dernier, issu d'une humble famille d'Agram, avait étudié à Vienne et Bologne, et réussi à s'introduire comme chapelain auprès de l'empereur Ferdinand Ier; profitant de sa faveur, il prit les titres de prince della Scala, et de marquis de Vérone, prétendant descendre des Scaliger et être apparenté à la famille des Hohenzollern. Soi-disant persécuté pour s'être converti à la Réforme, Skalich se réfugia en Prusse en 1561; il sut acquérir un tel ascendant sur Albert et sa seconde femme, Anne Marie, qu'il fut comblé de présents et d'honneurs, et, pendant plusieurs années, exerça un pou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voir presque sans bornes. La fortune d'un Skalich suffit à déconsidérer le régime. Ce gouvernement de favoris étrangers, qui en général ne cherchaient qu'à exploiter la situation pour s'enrichir, pesa lourdement sur les Prussiens. Il en résulta une opposition, parfois violente, et de pénibles incidents.

Le long règne du duc Albert (1525-1568) est assez peu intéressant. Sans doute, le prince désirait le bien de son pays, et il rendit grand service en faisant défricher les districts méridionaux de son état, ce qu'on appelait le « désert » *(Wildniss)* de Johannisbourg ; mais ce fut une mesure isolée. Sans doute, il aurait voulu tenir compte des justes revendications des paysans, opprimés par les gentilshommes propriétaires, et accablés de corvées ; mais, quand il réunit pour cela une diète (fin 1525), il se laissa gagner par les prévenances de la noblesse : moyennant le vote d'un impôt sur les boissons pour cinq ans, il la laissa rançonner à son gré ses subordonnés *(Unterthanen)*. De même, au dehors, profitant de ses bonnes relations avec la Pologne, il conçut peut-être l'idée de ramener la Livonie à l'ancienne union avec la Prusse : il favorisa pour cela les visées de son jeune frère Guillaume, qui, après avoir été évêque d'Œsel, occupa de 1539 à 1563 le siège archiépiscopal de Riga. Mais les espérances de ce côté s'évanouirent vite, et, tandis que Gotthard Kettler était créé duc de Courlande sous la suzeraineté de Sigismond Auguste (1561), la Livonie devenait terre polonaise. Il manqua à son administration la marque d'une volonté maîtresse ; tout y parut mesquin. Néanmoins certains résultats furent obtenus, qui méritent d'être mis en lumière, sans oublier les ombres du tableau.

Et d'abord l'église issue de la réforme de Luther fut organisée et affermie en Prusse, en dépit de querelles théologiques souvent aiguës. Albert, en digne Allemand du seizième siècle, s'intéressait spécialement aux questions religieuses : il prit une part active à la rédaction des ordonnances, comme aux discussions des assemblées ou colloques qui s'en occupèrent. Dès décembre 1525, deux ordonnances, l'une poli-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tique *(Landesordnung)*, mais qui touchait aussi à la vie privée et intime, l'autre ecclésiastique *(Kirchenordnung)*, furent élaborées : la première, à côté d'articles purement politiques, renfermait quelques dispositions sur l'élection des pasteurs, leur entretien et certaines pratiques religieuses ou morales ; la seconde instituait le culte luthérien en allemand, avec la Cène sous les deux espèces ; elle conservait la messe avec l'élévation, en la modifiant d'après les principes évangéliques. Au mois de mars 1526, une première inspection des églises fut confiée à deux commissaires, dont Paul Speratus, en vue de délimiter les paroisses, de veiller à l'exécution des articles de 1525, et de prendre des mesures pour assurer le traitement des pasteurs. Des inspections analogues *(Visitationen)* furent ordonnées dans les années suivantes, par exemple en 1528 ; elles devaient être annuelles, si possible. Albert y intervint au moins une fois personnellement (en 1542-1543), voulant, avant de quitter « cette vallée de larmes », voir suffisamment pourvus les serviteurs de la parole de Dieu ; cette tournée *(Umzug)*, comme il l'appela, dura plus de trois mois, et lui fit constater la torpeur religieuse de son peuple.

Albert désirait étendre la propagande luthérienne aux pays polonais du voisinage ; il n'y réussit pas. Après avoir secondé les efforts du pasteur Michel Meurer à Danzig, il le vit emprisonner sur l'ordre du roi Sigismond de Pologne, et ne put obtenir son élargissement qu'à condition de l'emmener dans son duché (1526). Là, du moins, la réorganisation religieuse se poursuivit sans trop de peine : une entente avec l'évêque d'Ermeland permit de régulariser la situation des deux évêchés prussiens qui furent seuls désormais à se partager les « fidèles » du duché (1528) ; la confession d'Augsbourg, œuvre de Mélanchthon, fut adoptée en 1530, et l'église de Prusse lui resta attachée, malgré les tendances divergentes de plusieurs sectes qui menaçaient l'unité des croyances. De 1531 à 1535 surtout, la division et la confusion furent grandes. Un ancien chevalier de l'Ordre, Frédéric de Heideck, et un gentilhomme venu de Silésie, Gaspard

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Schwenckfeld, furent les principaux soutiens d'une doctrine qui prétendait abolir la plupart des cérémonies du culte et se séparait nettement du luthéranisme par sa façon d'envisager la Cène, comme un pur symbole. Assisté de ses évêques, Polentz et Speratus (ce dernier avait succédé à Queiss dans le diocèse de Pomésanie), Albert provoqua un colloque à Rastenbourg (décembre 1535) : peut-être hésitait-il ou du moins souhaitait-il une conciliation ; mais quand il vit l'accord impossible, il se prononça contre le *Schwenckfeldianisme*. La seconde ordonnance ecclésiastique (juin 1544), tout en supprimant l'élévation de l'hostie dans la messe et en accentuant le caractère populaire du culte, maintint le strict luthéranisme. Quand les trois grands réformateurs de la Prusse, Briessmann, Polentz et Speratus, moururent (entre 1549 et 1551), leur œuvre paraissait bien assise. Même la faveur d'André Osiander, ennemi de Mélanchthon, auprès du duc Albert (1550-1552), et la domination momentanée des *Osiandristes* ne purent la compromettre.

Les discordes religieuses eurent plus de gravité par leur répercussion sur la situation politique. Celle-ci était loin d'être bonne ; elle en devint pire.

La révolution de 1525, en supprimant l'Ordre Teutonique et son gouvernement, avait naturellement jeté le trouble dans les institutions du pays et provoqué un remaniement des cadres administratifs : à la place du chapitre et des grands officiers de l'Ordre, s'était établi le collège des quatre conseillers de gouvernement *(Regimentsräthe)*, qu'on appela également les « hauts conseillers » *(Oberräthe)*; c'étaient le grand maître de la cour ou grand gouverneur *(Landhofmeister)*, le grand burgrave de Kœnigsberg *(Oberburggraf)*, le grand maréchal *(Obermarschall)* et le chancelier *(Kanzler)*. Quant à l'administration provinciale, elle avait été confiée à des membres de la noblesse, logés dans les châteaux de l'Ordre et répartis de telle sorte que les bailliages *(Æmter)* (1)

(1) Ces *Æmter* comprenaient alors de vastes districts, et ne se bornaient pas aux domaines ducaux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'ils dirigeaient avec le titre de capitaines *(Hauptleute)*, correspondaient à peu près aux anciennes commanderies *(Komthureien)* ou curatelles *(Pflegerschaften)*. Des États provinciaux, composés de délégués de la noblesse (seigneurs et gentilshommes) (1) et des villes, étaient convoqués de temps à autre en assemblée *(Landtag)*, pour discuter certaines questions, surtout pour voter des contributions. Les dépenses de la cour ducale, plutôt luxueuse, les frais d'armement et de fortification que nécessita à diverses reprises le danger d'une attaque éventuelle, le gaspillage des finances par les favoris, forcèrent le duc Albert à recourir sans cesse aux États, et partant le mirent souvent à leur discrétion. Une taxe sur la bière avait été votée dès le début du règne, d'abord pour cinq ans, puis à perpétuité, à condition de rester un impôt unique ; elle ne put bientôt suffire à équilibrer le budget, et il fallut plus d'une fois payer les dettes du prince ou lui fournir de nouvelles ressources. Les États ne se chargèrent de ces liquidations que contre des promesses répétées de franchises et de privilèges, qui accrurent notablement l'autorité des nobles sur leurs paysans et l'autonomie municipale des villes.

La noblesse fut particulièrement favorisée. En 1542, un acte dit *Regimentsnotel*, complété ensuite par un « privilège de grâce » *(Gnadenprivilegium)*, stipula que les nobles du pays seraient toujours préférés aux nobles étrangers pour les charges et fiefs, et que les hauts emplois leur seraient exclusivement réservés ; c'est ce qu'on appela plus tard le privilège d'indigénat. Il fut aussi décidé que les quatre hauts conseillers et quelques autres grands dignitaires (onze en tout), assistés de trois députés des trois quartiers de Kœnigsberg, exerceraient le pouvoir dans le duché comme lieutenants *(Statthalter)*, en l'absence du duc ; en cas de minorité, les mêmes seraient régents et tuteurs du duc mineur. C'était accorder aux nobles une influence prépondérante et par là même restreindre singulièrement la puissance ducale. A par-

(1) Les seigneurs *(Herren)* étaient distingués de la noblesse ordinaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tir de ce moment, le contrôle des quatre hauts conseillers devint fort gênant, et leurs ingérences dans l'administration de plus en plus fréquentes. Albert en souffrit et devait chercher à s'y soustraire.

Peut-être néanmoins aurait-il subi le joug sans révolte, car il se trouva vers la fin de son règne amoindri physiquement et intellectuellement, si ses favoris étrangers, le pasteur Funcke et ensuite Paul Skalich, ne l'avaient poussé à la résistance. Un testament de janvier 1555, qui lui avait été imposé, avait confirmé les dispositions du « privilège de grâce ». Les confidents du duc s'inquiétèrent de ce qu'ils deviendraient si leur maître venait à mourir; ils étaient détestés, Funcke à cause de ses innovations en matière religieuse, Skalich à cause de son arrogance et de sa prodigalité. Un mandat ducal de juin 1565 mit le comble à l'impopularité du dernier, en l'autorisant à venger par lui-même *(propria auctoritate)* tout déni de justice et toute injure. Pour affermir leur pouvoir, Funcke et Skalich demandèrent le changement du règlement relatif à la régence en cas de minorité. Albert, qui se laissait mener par eux, y consentit. Il renvoya d'abord ses conseillers de gouvernement et les remplaça par des étrangers; puis il déchira le testament de 1555 et lui en substitua un nouveau qui attribuait éventuellement la tutelle de son fils à son gendre, Jean Albert de Mecklembourg (14 mai 1566). L'émotion fut vive, d'autant plus que le duc venait, malgré son indigence, de lever un millier de cavaliers, destinés officiellement à servir le Danemark ou la Pologne, mais qu'on représentait comme les instruments d'un coup de force projeté contre les États. Depuis plusieurs années, les Prussiens prévoyaient cette revanche, et déjà en 1563 Truchsess de Wetzhausen avait recueilli en vue du conflit des documents propres à établir la fausseté des titres dont se parait le soi-disant prince della Scala. Nobles et villes avaient un recours tout indiqué, à Varsovie. Ils s'adressèrent au roi Sigismond Auguste qui, bien que cousin germain d'Albert, ne demandait qu'à intervenir : des commissaires polonais parurent à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Kœnigsberg, et le duc, trop faible pour arrêter l'enquête, abandonna lâchement ses plus fidèles serviteurs. Skalich s'était prudemment mis à l'abri, sous prétexte d'une mission en France ; il fut déclaré hors la loi. Quatre autres conseillers furent accusés de complot contre la paix publique : l'un fut banni ; trois, dont Funcke, portèrent leur tête sur l'échafaud. Des larmes et des paroles d'impuissance, voilà tout ce que leur misérable maître trouva pour les défendre !

Après le procès de 1566, l'autorité ducale fut presque anéantie. Non seulement Albert ne devait signer aucun traité sans l'autorisation de la Pologne et des États de Prusse, mais il ne pouvait rien entreprendre qu'avec l'avis des quatre hauts conseillers, rétablis dans leurs charges ; le chancelier pouvait, s'il le jugeait bon, lui refuser le sceau princier. Un peu d'argent, accordé par la diète prussienne, adoucit à peine cette humiliation. Le duc et sa famille restèrent sous une étroite surveillance : la duchesse Anne Marie, ayant offensé le grand maître de la cour, Truchsess de Waldbourg, dut faire des excuses par écrit, signées et scellées de sa main.

L'administration d'Albert de Prusse, si piteuse au point de vue purement politique, a eu du moins un côté original et fécond, par les encouragements donnés au développement intellectuel. Le duc, je l'ai déjà dit, était, sinon par son instruction personnelle, du moins par ses goûts et ses aspirations, un prince de la Renaissance. Il rappelait un jour que depuis sa jeunesse il avait chéri les beaux-arts *(hohe Künste... von Jugend auf lieb gehabt)*. Alors qu'il n'était encore que Grand Maître de l'Ordre Teutonique, il avait fait construire ou achever des églises, ornées de sculptures et de peintures, s'était lié avec Lucas Cranach, le maître saxon, avait donné des commandes à un ferronnier d'Augsbourg ; il avait amené en Prusse le peintre Wolf Rieder, qui y resta jusqu'à sa mort (1531). Plus tard, il entra en relations avec de célèbres artistes allemands, Albert Dürer et Pierre Vischer. La musique eut sa part, et un orchestre *(Kapelle)* fut réuni. Les lettres et les sciences furent également encouragées. Dès

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1524, une imprimerie avait été fondée à Kœnigsberg : après les traductions de la Bible et les pamphlets des réformateurs, la presse répandit en Prusse des œuvres de toute espèce. Albert ne correspondait-il pas avec des physiciens, des astronomes et des botanistes aussi bien qu'avec des théologiens, des philologues et des juristes! Une bibliothèque fut créée au château de Kœnigsberg (1526), et un Hollandais, Félix König (en latin *Rex*), la dirigea avec une vigilance pour laquelle il prétendait au surnom de Polyphème, se comparant au cyclope veillant sur ses moutons. La bibliothèque du château fut ouverte au public en 1540.

Pour instruire son peuple, Albert voulut avoir des établissements d'enseignement. Quelques écoles primaires furent fondées, notamment dans sa capitale, mais c'est surtout aux classes supérieures qu'il songeait; c'était elles qu'il fallait former pour le service de l'État! Aussi sa création principale fut-elle celle de l'université de Kœnigsberg. L'idée d'instituer une haute école avait germé de bonne heure dans son esprit; il avait consulté à ce sujet des hommes éclairés, les pasteurs Poliander et Briessmann, l'érudit Camerarius. En 1541-1542, une école spéciale (Studium particulare, *Partikular*) fut organisée, avec l'approbation des États. Joachim Camerarius, qui vivait alors à Leipzig, en ayant refusé la direction, des difficultés surgirent, à cause de rivalités entre les maîtres. Elles furent aplanies en 1544 quand Georges Sabinus, gendre de Mélanchthon, jusque-là professeur à Francfort-sur-l'Oder, eut accepté le rectorat. Le 20 juillet 1544, le *Partikular* fut transformé en une université, qu'on inaugura solennellement le 17 août. Les statuts rédigés en 1546 prêtèrent à de fâcheuses querelles; ils durent être modifiés : par exemple, l'article qui, contrairement aux usages ordinaires, réservait à Sabinus le rectorat à vie, fut abrogé en 1547. D'autres complications vinrent des discussions théologiques. L'arrivée d'Osiander, auquel une chaire fut attribuée, accentua le fléau, qui sévit particulièrement de 1549 à 1552. L'université survécut heureusement à cette crise. Le nombre des enseigne-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ments fut augmenté et les étudiants y accoururent en rangs serrés (1). Elle a gardé le nom de son fondateur et c'est justice : la création de l'*Albertina* est certainement le plus beau titre de gloire d'un prince qui, comme on l'a dit, n'a pas été un grand homme, mais a rendu possibles de grandes choses.

L'intérêt capital de l'histoire de Prusse réside à cette époque dans ses relations avec celle des Hohenzollern de Brandebourg. C'est un des mérites du duc Albert d'avoir resserré les liens de famille et d'avoir secondé les efforts de son cousin, l'électeur Joachim II, pour se faire donner, après la ligne franconienne, la co-investiture du duché. J'ai raconté ci-dessus ce qui avait été obtenu du roi de Pologne à ce sujet : Joachim II, à défaut d'un acte authentique, se contenta provisoirement d'une promesse, qui devait, il est vrai, être bientôt consacrée par de plus solides garanties.

La fin du règne d'Albert fut triste. Le vieux duc, brisé par l'âge et la maladie, n'était que le jouet de ses favoris ou l'esclave de ses sujets. Affligé de son impuissance, il eut encore le chagrin de voir sa seconde femme le quitter pour vivre à part, tandis que son fils, à peine sorti de l'enfance, portait en lui les germes de la faiblesse d'esprit de son grand-père, Frédéric d'Ansbach. Du moins, lorsqu'il expira, le 20 mars 1568, le même jour que sa femme, à laquelle par une curieuse coïncidence la mort l'unit de nouveau, l'existence de son duché était hors de discussion, et l'avenir de sa Maison, au sens large du mot, assuré, sinon celui d'une dynastie héréditaire.

Son fils et successeur, Albert Frédéric, allait avoir quinze ans. Placé d'abord sous la tutelle des hauts conseillers, il devait malheureusement rester toujours mineur, durant un règne de cinquante ans.

Son éducation et son instruction avaient été soignées, et quand son père mourut, on le déclara d'intelligence assez

(1) N'ayant pu obtenir de privilège ni de l'empereur, ni du pape, Albert reçut du moins en 1560 l'approbation du roi de Pologne qui conféra à la nouvelle université les droits de celle de Cracovie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vive pour prendre la direction des affaires. Le jeune prince promettait en effet, mais il était sujet à des bizarreries, à des « mélancolies », que dès 1568 on cherchait à guérir, ou tout au moins à atténuer, par l'influence de la musique. La triste condition à laquelle il se vit bientôt réduit, malmené par les conseillers de gouvernement qui détenaient tout le pouvoir, et perdu au milieu des querelles religieuses qui se ranimaient autour de lui, acheva de déranger son cerveau. A peine si, durant les premières années, il put paraître dans les cérémonies officielles et accomplir son métier de prince. Un de ses derniers actes, avant de perdre la saine raison, fut son mariage avec Marie Éléonore, fille du duc de Clèves. On avait recherché pour lui la main de cette héritière, et l'union fut décidée en 1572. Le duc Guillaume le Riche se mit en route avec sa fille; une pénible nouvelle leur parvint à Berlin où les avait cordialement accueillis l'électeur Jean Georges : le jeune fiancé venait d'être atteint d'une maladie mentale qui frisait la folie. Marie Éléonore hésita peut-être, mais elle avait déjà manqué deux mariages et ne voulait pas rompre le troisième. Elle poursuivit son chemin, comptant sur une guérison qui, hélas! ne devait jamais venir. Le mariage eut lieu le 14 octobre 1573.

A partir de ce moment, l'intelligence d'Albert Frédéric, sans sombrer absolument, n'eut plus que de courts instants de pleine lucidité. Tantôt il restait immobile et taciturne, éclatant en sanglots sans motif, et refusant toute nourriture, de peur d'être empoisonné; tantôt il avait des accès de gaieté fébrile et cherchait à se divertir par la danse ou la boisson; tantôt il se mettait en colère contre son entourage et frappait ses serviteurs. En vain on lui prodigua les soins de médecins, qui, il est vrai, étaient plutôt des charlatans que des savants. Rien n'y fit. La dureté de ses ministres qui allaient jusqu'à menacer de le faire bâtonner, et des évêques qui, comme Tilemann Heshus, évêque de Sambie, affectaient de voir dans son mal un châtiment céleste, accrut le trouble de ses idées. Il devint tout à fait incapable de gouverner.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le désordre régna alors dans le pays et l'on vit les hauts conseillers, les États et la duchesse Marie Éléonore se disputer le pouvoir. Pour mettre fin à l'anarchie, le nouveau roi de Pologne, Étienne Bathory, nomma tuteur du duc et administrateur de la Prusse le dernier représentant des Hohenzollern de Franconie, Georges Frédéric, margrave d'Ansbach et de Baireuth, et duc de Jægerndorf (22 septembre 1577). Ce prince, de forte carrure et de robuste volonté, dirigea le duché vingt-six ans (de 1577 à 1603) avec une sévérité et une activité salutaires : les États furent tenus en bride, nobles et bourgeois tancés à l'occasion, les ecclésiastiques réduits au silence. La mort du régent, qui n'avait pas d'enfants, aurait tout remis en question, si les électeurs de Brandebourg n'avaient veillé. J'ai déjà dit comment Joachim Frédéric sut se faire confirmer en 1605 les droits conférés en 1569 à son père Jean Georges. D'ailleurs, et la remarque a son prix, le règne du catholique intolérant Sigismond III, en Pologne, avait incontestablement facilité les choses, en rapprochant les luthériens de Prusse de ceux de Brandebourg.

Albert Frédéric vivait toujours, et même sa femme, Marie Éléonore, lui donnait enfant après enfant; mais les garçons mouraient en bas âge et les filles seules survivaient. Joachim Frédéric avait fait épouser à son héritier l'aînée de ces filles, Anne (en 1594); pour ne négliger aucune précaution, il épousa lui-même, à cinquante-six ans, une sœur cadette de sa bru (1602). Après lui, son fils, Jean Sigismond, se fit garantir une fois de plus par la Pologne la succession de Prusse (1608-1611). En dépit des obstacles nouveaux que suscita dans un pays de farouche luthéranisme sa conversion au calvinisme, il succéda sans peine à son cousin et beau-père, Albert Frédéric, quand la mort vint enfin éteindre définitivement la lueur vacillante de cette intelligence malade (27 août 1618).

Ainsi se terminait la vie indépendante du duché de Prusse. Ainsi s'installaient dans le pays les électeurs de Brandebourg, qui depuis plus d'un demi-siècle avaient jeté sur lui leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dévolu. Par la réunion du Brandebourg et de la Prusse, c'est-à-dire de ses deux territoires fondamentaux, l'état prussien, ou plutôt pour employer le terme qui le désigne seul exactement au dix-septième siècle, l'état brandebourgeois-prussien, était né.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIVRE III

L'ÉTAT BRANDEBOURGEOIS-PRUSSIEN DURANT LES GUERRES DE TRENTE ANS ET DU NORD (1619-1660)

La réunion du duché de Prusse et de l'électorat de Brandebourg marque le début d'une nouvelle époque dans l'histoire de Prusse. La période de formation territoriale est terminée et l'état a acquis ses bases essentielles. Au même instant éclate une guerre terrible, la plus terrible peut-être qui ait jamais ravagé l'Europe centrale, la guerre de Trente Ans, bientôt suivie pour les pays riverains de la Baltique d'une autre lutte dangereuse, la première guerre du Nord entre Suède et Pologne. L'état brandebourgeois-prussien, par la disposition de ses territoires et par ses intérêts vitaux, se trouve étroitement mêlé à ces deux guerres; il est bouleversé par la tourmente et menacé de ruine à plusieurs reprises. Après de rudes épreuves sous le règne d'un prince incapable, il sort épuisé, mais agrandi, de la guerre de Trente Ans, grâce à l'habileté et à l'énergie du fils et successeur de Georges Guillaume. Le nouvel électeur profite d'une brève accalmie pour commencer l'œuvre nécessaire de restauration et de réorganisation ; il parvient ensuite à mener heureusement sa barque au milieu des écueils, pendant le duel de ses deux puissants voisins, les rois de Suède et de Pologne. A force d'audace, et aussi de duplicité, il conquiert la souveraineté dans son duché de Prusse. Les périls immédiats sont ainsi écartés. Alors seulement Frédéric Guillaume peut songer à accomplir des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

réformes intérieures et à jouer un rôle au dehors qui achèveront d'élever son état au-dessus de la foule des petites principautés allemandes du Saint-Empire et le rangeront définitivement parmi les puissances européennes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE I

L'ÉLECTEUR GEORGES GUILLAUME (1)

(1619-1640)

L'état brandebourgeois-prussien était, à la mort de l'électeur Jean Sigismond, dans une situation vraiment difficile. La Maison de Hohenzollern était en train ou sur le point de recueillir une série de riches héritages : les successions de Clèves-Juliers, de Prusse et de Poméranie se sont ouvertes en moins de trente ans. Cette fortune excessive lui suscitait de tous côtés des ennemis ou des rivaux. L'Autriche craignait qu'elle ne devînt capable de lui tenir tête en Allemagne : le vice-chancelier d'Empire, Strahlendorf, n'avait-il pas déclaré dès 1609 dans un mémoire qu'il fallait briser la puissance brandebourgeoise

(1) Sources : Parmi les grands recueils de documents, outre Dumont (V et VI), Londorp, *Acta publica*, 18 vol. in-fol. de 1608 à 1691, Francfort et Cologne, 1668-1721. Plus spécialement, Mœrner, *Kurbrandenburgs Staatsverträge (1601-1700)*, in-8°, 1867. Dans les *Publications des Archives de Prusse*, G. Irmer, *Die Verhandlungen Schwedens und seiner Verbündeten mit Wallenstein (1631-1634)*, 3 vol. in-8°, 1888-1891 (XXXV, XXXIX et XLVI), et M. Ber, *Die Politik Pommerns während des XXXjährigen Kriegs*, 1896 (LXIV).

Ouvrages : Frédéric II, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Brandebourg*, dans les *Œuvres complètes*, I (in-8°, Berlin, 1789 ou in-4°, 1846) ; Chéruel, *Histoire de la guerre de Trente Ans*, 2 vol. in-8°, Paris, 1878 ; Winter, *Gesch. des XXXjährigen Kriegs* (collection Oncken), Berlin, 1893 ; Cosmar, *Beitrage zur Untersuchung der gegen den Grafen Adam von Schwarzenberg erhobenen Beschuldigungen*, Berlin, 1828 ; R. Schulze, *Das Project der Vermahlung Friedrich Wilhelms von Brandenburg mit Christina von Schweden*, in-8°, Halle, 1896 ; V. Mœrner, *Markische Kriegsobersten des XVIIes Jahrhunderts*, in-8°, Berlin, 1861 ; K. Spannagel, *Konrad von Burgsdorff*, in-8°, Berlin, 1903 (dans les *Quellen und Untersuchungen* de Berner) ; O. Meinardus, Introductions aux *Protokolle und Relationen des brdg. geheimen Raths*, I et II, Leipzig, 1889 ss. Divers articles de Gebauer, Spannagel, Kretschmar et O. Meinardus, dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Geschichte*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pendant qu'elle était encore en voie de formation ! Les autres États du Saint-Empire, les protestants aussi bien que les catholiques, ne s'inquiétaient pas moins; l'électeur de Saxe était particulièrement jaloux d'un coreligionnaire qui pouvait lui disputer un jour la direction du « Corps évangélique ». Aux sourdes hostilités qui menaçaient spécialement le Brandebourg, s'en ajoutaient d'autres qui mettaient en danger l'existence du duché de Prusse : le roi de Pologne, suzerain de l'électeur-duc, et le roi de Suède, son voisin du nord, étaient sans cesse en conflit : entre les deux le pays prussien apparaissait comme une pomme de discorde et pouvait être l'enjeu de la lutte. Pour les territoires de la succession de Clèves-Juliers, Hollandais et Espagnols que leur rivalité remettait aux prises, avant même l'expiration de la trêve de douze ans (1609-1621), n'étaient pas moins redoutables : à titre d'alliés ou de protecteurs, ils envahissaient ces marches de l'Empire à l'ouest, et prétendaient ensuite conserver les positions acquises. Les possessions électorales qui, réunies, auraient formé une masse imposante, étaient disséminées du Rhin au Niémen, d'une extrémité de l'Allemagne à l'autre. Sans doute il semblait que les Hohenzollern eussent posé de la sorte les jalons d'un grand empire, mais ces jalons étaient bien espacés ; pas un qui ne fût exposé à tomber sous quelque vigoureuse poussée. Précisément une guerre de religion, depuis longtemps imminente, venait de s'allumer en Bohême, et par l'ingérence de l'électeur palatin l'incendie allait se propager en Allemagne. La guerre de Trente Ans, « la grande révolution allemande », comme l'a appelée Droysen, provoqua l'intervention des principales puissances étrangères et se répercuta dans toute l'Europe ; elle mit en même temps l'état brandebourgeois-prussien à deux doigts de sa perte.

Le péril extérieur était aggravé par les défauts de l'organisation intérieure. L'autorité du prince était partout battue en brèche, et les « libertés » des États provinciaux, représentants des intérêts particularistes, s'opposaient dans chaque territoire aux tendances centralisatrices du pouvoir. Les ressources finan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cières étaient faibles. Ne pouvant se suffire avec le produit de ses domaines, l'électeur était forcé d'implorer la générosité des États qui faisaient la sourde oreille, ou de recourir à de fâcheux expédients : telles les falsifications de monnaies qui furent particulièment fréquentes à cette époque de faux monnayeurs et de rogneurs d'argent *(Kipper und Wipperzeit)* ; la mesure appauvrissait le pays et faisait monter dans des proportions incroyables le prix des denrées; on dit qu'en 1621 un demi-hectolitre de froment se vendait 30 thalers (environ 110 livres) ! A court d'argent, le prince devait renoncer à entretenir une véritable armée; il en était réduit au ban féodal, aux milices locales, ce qui était absolument insuffisant. D'après le rapport d'un colonel en 1621, les *Wybranzen* (1) ou milices du duché de Prusse étaient presque impropres au service, les cavaliers ne sachant pas monter à cheval, ni les fantassins manier le mousquet. En Brandebourg il en était de même, et quand on levait des soldats, comme on ne les payait pas, ils allaient à la maraude; il fallait lancer des mandats contre ces gardes *(Gardende)* qui pillaient ceux qu'ils devaient défendre. Avec cela l'activité économique était médiocre. L'agriculture et l'élevage languissaient. La bière et des draps grossiers en Brandebourg, des blés et de l'ambre en Prusse étaient presque les seuls produits nationaux; les grandes villes hanséatiques, comme Hambourg et Lubeck, inondaient l'électorat de produits étrangers.

Pour remédier à la faiblesse organique et faire face aux dangers extérieurs, pour diriger l'état au milieu des complications d'une guerre qui allait s'étendre de proche en proche à la moitié de l'Europe, il eût fallu le génie d'un prince exceptionnel. Georges Guillaume en était loin.

Né en 1597, c'était lorsqu'il succéda à son père, le 23 décembre 1619, un jeune homme de vingt-deux ans, à la taille élancée, au menton presque imberbe ; des cheveux en brosse allongeaient l'ovale très prononcé du visage, où pointait un

(1) Du polonais *wybrancz*, levée, recrue.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grand nez légèrement aquilin ; des yeux au regard caressant tempéraient ce qu'il y avait d'un peu morose dans la physionomie. Tel le représentent une gravure de Simon de Passe, antérieure à l'avènement, et l'effigie de ses premières monnaies (vers 1620). Plus tard, il prit de l'embonpoint et un air assez imposant, mais l'expression du visage resta plutôt insignifiante (1). Au moral, il avait des qualités estimables, l'abord facile, de l'affabilité, un fonds d'honnêteté, une intelligence suffisante. On l'avait vu à l'œuvre comme gouverneur dans le duché de Clèves où il avait fait son apprentissage politique. Sa piété était sincère, mais passive, et sa foi calviniste, qui le mit en fâcheuse posture au milieu de ses sujets luthériens, lui inspirait plus de résignation que d'énergie. Il avait le désir de bien faire, sans la volonté qui permet de passer de l'idée à l'acte ; porté d'ailleurs à se laisser vivre au milieu du luxe de sa cour, plutôt qu'à s'atteler aux tâches ingrates du gouvernement. Un bon cheval ou un lévrier agile suffisait à lui faire oublier les soucis du pouvoir, et il estimait à une valeur exagérée les exploits de chasse et de boisson : certains gentilshommes, comme Conrad de Burgsdorf, n'ont-ils pas dû en partie leur faveur auprès de lui à leur réputation de buveurs intrépides ! Georges Guillaume avait la prétention de jouer un rôle dans l'histoire ; il avait pris pour devise : « Au cœur vaillant, rien impossible. » Ces fières paroles lui convenaient mal, et son indécision le livrait aux influences de l'entourage. Un accident lui ayant luxé une cuisse (en 1620), le mal réagit ensuite sur l'autre jambe ; cette infirmité précoce aggrava les défauts du caractère. L'ambassadeur français, Feuquières, qui le vit à Berlin en 1633, l'a défini assez justement en quelques mots : « Il est prince qui se pique d'être homme de foi et de parole, d'esprit médiocrement bon, extrêmement civil, libéral et magnifique, plus donné à ses plaisirs qu'aux affaires, desquelles il

(1) Cf. *Hohenzollern-Jahrbuch*, IX, 192-193 (1908), où un beau portrait à l'huile est reproduit, qui le représente debout à côté de sa femme, ayant derrière lui un gros dogue couché.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se repose sur son conseil. » Sans être absolument « incapable de gouverner », comme l'a dit son descendant, Frédéric II, il laissa en général la direction de sa politique à ses ministres.

Ceux-ci, groupés dans le conseil secret, se divisaient en deux partis hostiles qui se disputaient la prépondérance. D'un côté, les anciens conseillers de Jean Sigismond, le chancelier Pruckmann, Sigismond de Gœtze qui devait succéder à Pruckmann en 1630, le conseiller de finances Samuel de Winterfeld, et quelques autres, comme le jeune Levin de Knesebeck ; tous protestants, voire réformés, ils redoutaient l'accroissement de la puissance autrichienne, et poussaient l'électeur à maintenir sa neutralité les armes à la main ou à soutenir ses coreligionnaires. De l'autre côté, aussi puissant à lui seul que les autres ensemble, un gentilhomme catholique, dont le père avait reçu en 1599 le titre de comte d'Empire, en récompense de services rendus aux Habsbourg, Adam de Schwarzenberg. Né en 1584 dans les pays rhénans où sa famille s'était établie au seizième siècle, le comte de Schwarzenberg avait servi successivement l'empereur, le duc de Clèves dont il tenait par les femmes le fief de Gimborn, enfin le Brandebourg auquel il avait su se rendre utile au moment où l'héritage de Clèves-Juliers fut administré en commun avec Neubourg. Chambellan du margrave Ernest, puis attaché à Clèves au prince électoral Georges Guillaume, il était devenu indispensable ; aussi l'avait-on comblé de présents et d'honneurs pour le retenir lorsqu'il avait demandé son congé en 1617, à la suite d'une querelle avec Adrien de Flodorf qui avait tenté d'enlever sa fiancée. En novembre 1619 ce fut lui qui adressa aux États de Brandebourg le discours d'usage à l'avènement d'un nouvel électeur, et il ne tarda pas à occuper le premier rang à la cour de Berlin. Il en profita pour augmenter sa fortune déjà considérable, et pour se faire nommer en 1625 Maître de l'Ordre de Saint-Jean à Sonnenbourg en Nouvelle Marche. Bel homme à l'air avantageux, éclipsant par son faste et ses titres ronflants la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

noblesse de Brandebourg (1), Schwarzenberg se parait d'une devise arrogante *(quo mea me fortuna vocat!)* et ne croyait rien interdit à son ambition. Il était particulièrement versé dans les affaires de finance. Sa perspicacité, sa persévérance, et la fermeté avec laquelle il s'attachait à ses desseins lui assuraient un grand ascendant sur un prince faible et timoré. Comme ses sympathies étaient, par tradition et par goût personnel, acquises à la Maison d'Autriche, il devait pousser l'électeur à l'alliance impériale.

On a depuis le dix-septième siècle fréquemment et chaudement discuté le cas de Schwarzenberg. Pour certains historiens, et Frédéric II de Prusse est du nombre, le comte aurait été une créature de l'Autriche, à sa solde, lui aurait sacrifié les intérêts du Brandebourg, se serait comporté comme un traître, responsable des malheurs de l'électorat. Pour d'autres, de Cosmar jusqu'à Meinardus et Prutz, Schwarzenberg aurait été un grand ministre méconnu, un digne contemporain de Richelieu qui n'aurait eu qu'un tort, celui de ne pas réussir. Il ne faut adopter aucune de ces thèses excessives. Au dehors, la politique des ennemis de Schwarzenberg aurait peut-être poussé le Brandebourg dans sa véritable voie, mais le pays aurait-il moins souffert des ravages de la guerre? L'alliance impériale présentait certains avantages et fut utile à un moment donné; elle rallia alors les suffrages du conseil secret et des États. Quant à l'administration intérieure, si les violences et les exactions du favori semblent indéniables, il a eu le rare mérite de combattre délibérément les États provinciaux, de chercher à les réduire à l'obéissance. « Qu'est-ce qu'un prince qui n'a pas la liberté d'un prince! » écrivait-il un jour à l'électeur. Il a voulu, en outre, donner une armée à son maître et lui procurer par là l'indépendance (2). Ce point de vue qui a été mis récemment en lumière est intéressant, mais il ne suffit ni à laver Schwarzenberg du reproche de concussion, ni à

(1) Voir son portrait par Czwiczek.
(2) *Denn wer itziger Zeit kein Vollik hat, der wird auch wenig geacht.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

justifier les excès de sa dictature. Tout compte fait, le mal l'emporte plutôt sur le bien.

Ce qui est certain, c'est que les divisions du conseil et l'indécision du maître furent désastreuses, en empêchant toute unité de vues, en faisant flotter sans cesse le Brandebourg entre les partis. Le règne de Georges Guillaume a été un des plus tristes de l'histoire prussienne ; c'est comme une époque de transition mal définie, entre la période de formation territoriale, achevée en 1618, et celle de la formation politique qui commencera définitivement avec le Grand Électeur. Droysen a pu à bon droit intituler le chapitre qu'il consacre à Georges Guillaume : « Les oscillations et l'effondrement du Brandebourg » *(Schwanken und Sinken Brandenburgs)*.

Courbé sans cesse sous la menace des périls extérieurs, l'électeur dut s'ingénier à leur échapper par mille moyens ; il y employa le plus clair de son temps, de son activité et de ses ressources. Cela l'obligea à négliger l'administration. Il ne possédait d'ailleurs aucune des qualités de l'organisateur ; non seulement il ne s'élevait pas à l'idée des réformes nécessaires, mais les eût-il conçues qu'il n'aurait pas été de force à les réaliser. Ballotté entre des influences rivales, tant dans sa famille que dans son conseil, il les subit tour à tour, osant à peine affirmer ses préférences et ne se décidant à les faire prévaloir que dans ses dernières années.

Un conflit pénible de croyances jeta le trouble dans sa maison. Sa mère, Anne de Prusse, était une luthérienne fanatique dont l'aspect pensif et doux cachait une rare étroitesse d'esprit : non contente d'avoir entouré le corps de son époux défunt d'une pompe luthérienne, elle rappela à Berlin un prédicant farouche, le docteur Meissner, que Jean Sigismond avait exilé pour son intransigeance, et l'encouragea à prier pour le retour à la vraie foi de son fils égaré ; elle alla même jusqu'à nouer avec son beau-frère, l'électeur de Saxe, et avec son second fils, Joachim Sigismond, tous deux luthériens, des intrigues subversives : jusqu'à sa mort (en 1626), elle songea à assurer à son cadet le duché de Prusse. Georges Guillaume

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

resta calviniste, s'appuyant, pour résister à sa mère, sur sa jeune femme, Élisabeth Charlotte du Palatinat, et sur sa belle-mère, Louise Juliane, fille de Guillaume d'Orange, princesse de caractère éminent et de moralité supérieure. La paix de son foyer n'en fut pas moins compromise durant des années, et il en souffrit cruellement. Plus tard, du reste, l'écart des vues entre époux, au sujet de l'alliance suédoise, provoqua d'autres conflits.

La religion, à côté de la politique, troubla également le personnel gouvernemental. Dans le conseil d'État secret, demeuré le principal rouage administratif, des luttes acharnées éclatèrent à diverses reprises. Le catholique Schwarzenberg fit arrêter en 1627 Winterfeld sous l'inculpation de haute trahison, et enveloppa dans le procès ses coreligionnaires, Pruckmann et Knesebeck. Le triomphe du « Seigneur Maître de Sonnenbourg » ne fut toutefois pas complet à ce moment, et si Winterfeld, relâché en 1629, dut s'éloigner, les autres conseillers réformés ne tardèrent pas à reprendre une partie de leur autorité. Schwarzenberg même s'absorba quelque temps dans le gouvernement des pays rhénans. Ce n'est qu'en 1637, après la disgrâce du chancelier Gœtze, que l'équilibre des forces fut absolument rompu. Le conseil d'État secret ne survécut que de nom à l'exil de Gœtze; il se trouva dissous en fait, un seul conseiller, Balthasar de Brunn, ayant accompagné l'électeur à Kœnigsberg, tandis que Schwarzenberg dirigeait tout à Berlin avec quelques sous-ordres, décorés du titre de conseillers de guerre *(Kriegsräthe)*.

L'exercice du pouvoir, déjà difficile à cause des rivalités entre ministres, fut rendu presque impossible par les prétentions des États provinciaux. Partout, en Brandebourg comme en Prusse et dans les pays de Clèves-Mark, les États avaient organisé une administration à côté de celle du prince, notamment au point de vue financier; ils tenaient vraiment les cordons de la bourse. Dès le début cette tutelle s'affirma : afin d'obtenir des États de Brandebourg 1 000 fantassins et 300 chevaux *pour trois mois*, Georges Guillaume dut leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

accorder le contrôle des affaires militaires : leurs délégués pouvaient surveiller les opérations des commissaires électoraux (recrutement, revues, parades); soldats et officiers s'engageaient vis-à-vis d'eux aussi bien que de l'électeur (recès du 1er mai 1620). La même année, les États de Prusse présentaient une longue liste de plaintes, et réclamaient des concessions avant de prêter le serment d'hommage. Les États de Clèves n'étaient pas mieux disposés. Georges Guillaume vit cet état de choses empirer d'année en année, et fut réduit à mendier des subsides dérisoires, au prix de sacrifices considérables. Il concéda ainsi aux États de Brandebourg le droit de battre monnaie pendant trois ans (en 1622), puis il s'en remit à eux du soin de décider l'orientation de sa politique extérieure : à trois reprises, en 1626, 1630 et 1635, les États furent consultés sur l'opportunité de la neutralité ou de l'alliance avec un des belligérants; ils en vinrent à partager avec l'électeur les prérogatives essentielles de l'exécutif. Le pays n'y gagna pas, et Schwarzenberg profita de l'exaspération générale pour s'emparer à la fin d'une sorte de dictature : de 1636 à 1640, les contributions furent levées et des troupes recrutées, contre l'avis et malgré les protestations des États. Mais le remède venait trop tard, et il fut appliqué trop brutalement par un ministre trop peu respectable. Il ne semble pas, quoi qu'on en ait dit, que le système de Schwarzenberg fût sur le point de porter des fruits quand la mort de l'électeur compromit la puissance du favori.

Si l'on passe en revue les diverses branches de l'administration, sous ce régime incohérent, on ne constate aucune réforme importante.

Au point de vue judiciaire, l'organisation resta ce qu'elle était auparavant, avec ses tribunaux de première instance dans les villes, bailliages et seigneuries *(Stadt, Amts und Patrimonialgerichte)*, avec ses cours d'appel provinciales *(Provinzialgerichte)*, et sa juridiction supérieure, représentée par le tribunal de Berlin *(Kammergericht)* en Brandebourg, le tribunal aulique de Kœnigsberg *(Hofgericht)* en Prusse, et la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chancellerie du pays *(Landkanzlei)* à Clèves. Quelques travaux de codification furent entrepris, mais n'aboutirent pas.

Au point de vue financier, pas de progrès sérieux. A une époque où le prince ne pouvait plus se suffire avec les revenus du domaine, et où les États provinciaux réclamaient le droit de voter et de percevoir les impôts, il ne pouvait être question d'avoir un budget en équilibre. Georges Guillaume alla de déficit en déficit, assistant impuissant à la banqueroute des caisses provinciales, et cherchant vainement à accroître ses ressources personnelles. Schwarzenberg, qui avait une compétence spéciale en la matière, manquait malheureusement d'honnêteté; il obtint seulement quelques résultats dans les pays rhénans avec une chambre *(Kammer)*, organisée à Clèves en 1624. Dans les autres territoires, les chambres de finances luttèrent inutilement contre les abus. Les efforts du Kammerpræsident Ernest von der Grœben à Berlin, de 1625 à 1629, furent stériles. En Prusse, l'électeur ne put arrêter les concussions, ni par des rescrits de 1619 et 1623, ni par une inspection générale *(allgemeine Æmtervisitation)* que dirigea en 1639 une commission extraordinaire.

Quand on n'a pas d'argent, on ne peut avoir d'armée. L'organisation militaire de l'électorat était donc et resta très défectueuse. Comme le ban féodal *(Aufgebot)* et les milices ne suffisaient pas à protéger ses états, Georges Guillaume essaya de mettre sur pied des troupes permanentes, compagnies de gardes du corps, garnisons de places, régiments de marche. Jusqu'en 1635, c'est-à-dire tant qu'il s'évertua à agir de concert avec les États provinciaux, les résultats furent pitoyables : 2 ou 3 000 hommes pour quelques mois, parfois seulement 2 ou 300 cavaliers, voilà tout ce qu'il obtint! En 1636, puis en 1637-1638, une révolution parut s'opérer quand Schwarzenberg imposa de force de grandes levées d'argent et d'hommes; le tambour résonna dans toute l'étendue de la Marche, et les racoleurs réunirent des effectifs relativement considérables. En juin 1638, près de Neustadt-Eberswalde, 8 000 fantassins et 3 000 cavaliers furent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

passés en revue. Mais cette armée, qui aurait pu rendre au Brandebourg quelque indépendance, ne tarda pas à se disloquer, faute d'argent; les régiments, suivant le mot de Schwarzenberg, s'évanouissaient « comme l'écume sur l'eau » ; au bout de quatre semaines, il restait à peine 2 000 hommes sous les drapeaux. Schwarzenberg avait échoué dans ses efforts pour donner au Brandebourg une armée permanente.

L'organisation d'un conseil de guerre *(Kriegsrath)*, décidée en 1626 et consommée en 1630, ne rendit pas les services qu'on en attendait. Complété par une chancellerie particuculière et une caisse de guerre pour la solde des troupes, le conseil se composait de membres civils qui devaient consulter les colonels et officiers supérieurs pour les questions techniques, et les conseillers secrets pour les questions politiques. Des hommes capables, comme Bertrand de Pfuel et Joachim Frédéric de Blumenthal, y siégèrent, et l'organe aurait certainement été utile à une époque moins troublée; il devait l'être plus tard. En attendant, étroitement subordonné à Schwarzenberg de 1636 à 1640, il perdit presque toute autorité.

Le gouvernement, combattu sans cesse par les États provinciaux, manquant de ressources pécuniaires et de force militaire, fut encore entravé par le désaccord religieux de l'électeur et de son peuple. Si, grâce à son chapelain Bergius, Georges Guillaume parvint à partir de 1634 à composer son consistoire, c'est-à-dire l'organe administratif suprême en matière ecclésiastique, à peu près également de luthériens et de réformés, il ne parvint jamais à apaiser l'animosité religieuse de ses sujets. Ni en Brandebourg, ni en Prusse, on ne lui pardonna d'être calviniste; il eut le chagrin de voir les habitants de Berlin, comme ceux du duché prussien, fraterniser malgré lui avec les Suédois ennemis, et les États de Brandebourg se tourner vers l'électeur de Saxe comme vers le véritable chef des protestants allemands. Cela paralysa son action au dehors encore plus qu'au dedans.

La politique extérieure de Georges Guillaume offre plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'intérêt que son administration. Il est vrai que c'est moins par elle-même, car elle est incertaine, équivoque et honteuse, que par les grands événements du temps au milieu desquels elle évolue. On peut diviser son histoire en trois phases. La première, de 1619 à 1631, correspond aux deux premières périodes de la guerre de Trente Ans; elle est signalée par une réserve aussi grande que possible à l'égard des puissances belligérantes, avec des alternatives de rapprochement plus ou moins volontaire, tantôt des unes, tantôt des autres, et le souci constant de s'appuyer sur les États Généraux des Provinces-Unies. La seconde (1631-1635) voit l'électeur contraint de prendre parti et s'alliant aux Suédois contre l'Autriche, comme le désirait son entourage protestant (ses ministres, sa femme, sa belle-mère). La troisième et dernière (1635-1640) est marquée par le triomphe de Schwarzenberg et de l'alliance impériale. Toutes trois d'ailleurs sont pour les sujets de l'électeur des temps d'épreuve, et les trois systèmes qui l'emportent à tour de rôle, celui de la neutralité, celui de l'alliance protestante, celui de l'alliance autrichienne, ont des conséquences également désastreuses. Suivant le mot sévère, mais juste, de son descendant, le Grand Frédéric, Georges Guillaume n'a pas cessé d'être « l'esclave du premier venu », et ses états la proie du maître de l'heure.

LA NEUTRALITÉ (1619-1631)

Des questions de famille compliquèrent dès les premières années la situation de l'électeur. Il était en effet, de par son mariage, beau-frère du Palatin Frédéric V, qui avait songé à la couronne impériale et venait d'être élu roi par la Bohême révoltée (août 1619). De plus, sans parler de sa sœur Anne Sophie, duchesse de Brunswick-Wolfenbüttel, une autre sœur, Marie Éléonore, recherchée par le roi de Pologne pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son fils, s'unit malgré lui en 1620 à Gustave Adolphe de Suède. Enfin une troisième sœur, Catherine, allait épouser plus tard Bethlen Gabor, prince de Transsylvanie, l'adversaire commun de l'Autriche et de la Pologne (1). De là une méfiance naturelle de la part de ses deux suzerains, méfiance qui devait provoquer une singulière tension des rapports diplomatiques.

Très embarrassé entre le nouvel empereur, Ferdinand II, dont l'ambition et le fanatisme religieux étaient inquiétants, et son beau-frère Frédéric que soutenait son oncle, Jean Georges de Jægerndorf, Georges Guillaume commença par reconnaître le roi de Bohême ; il y était forcé comme membre de l'Union évangélique et comme parent. Mais il n'entendait pas se compromettre. A peine s'il accorda le passage à 4000 Anglais que Jacques Ier envoyait au secours de son gendre, le Palatin, et que les Berlinois traitèrent en ennemis. Il partit pour la Prusse, au moment décisif, et se consacra entièrement à des négociations tant avec les États du duché qu'avec le roi Sigismond de Pologne : après avoir reçu l'hommage des sujets, il fallut un an de pourparlers avant d'obtenir l'investiture du suzerain (à Varsovie, en septembre 1621). Dans l'intervalle les événements s'étaient précipités en Bohême et en Allemagne, la bataille de la Montagne Blanche, près de Prague, avait en une heure écrasé Frédéric V (8 novembre 1620), et le malheureux, que ses ennemis appelaient par dérision « le roi d'hiver », s'était enfui avec quelques fidèles. La populace luthérienne de Berlin avait célébré comme une victoire la chute de ce calviniste ; elle témoigna son mécontentement de l'asile temporaire offert à Cüstrin au roi fugitif et à sa femme, Élisabeth d'Angleterre, qui allait faire ses couches. Les violences de la réaction catholique en Bohême, la proscription du Palatin et du duc de Jægerndorf, en janvier 1621, firent trembler Georges Guillaume plus qu'elles ne l'indignèrent; il ne protesta que mollement et renonça à toute idée de lutte,

(1) Ce prince parvint à se faire élire roi de Hongrie et en garda deux ans le titre (1620-1622); son mariage avec Catherine n'eut lieu qu'en 1626.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pressant la retraite de son beau-frère Frédéric en Hollande, et laissant chasser de Silésie son oncle Jean Georges (1). Et pourtant la confiscation du duché de Jægerndorf, donné par l'empereur au duc de Troppau, était un grave préjudice porté aux intérêts de la Maison de Brandebourg!

La défaite du Palatin entraîna des conséquences encore plus funestes. Complètement isolé par l'abstention de son beau-frère et par la dissolution de l'Union évangélique, Frédéric V s'était flatté de voir distinguer en lui deux personnages, le roi de Bohême et l'électeur; ses ennemis n'en voulurent rien faire. Quand les états de Frédéric eurent été conquis, le Haut Palatinat en 1621, le Palatinat proprement dit et sa capitale Heidelberg en 1622, l'empereur résolut de tenir la promesse faite à Maximilien de Bavière : il convoqua à Ratisbonne une diète de députation *(Deputationstag)* (2) pour enlever au Palatin sa dignité électorale et la donner au Bavarois. Ce transfert était un fâcheux précédent. Aussi beaucoup de princes y étaient-ils contraires. Dès la première séance de la diète, tous les protestants se prononcèrent contre la mesure (24 janvier 1623); on reprochait à l'empereur d'avoir violé sa capitulation électorale, en mettant de sa propre initiative le Palatin au ban de l'Empire. Les envoyés brandebourgeois se signalèrent par leur opposition, et Samuel de Winterfeld s'écria que, si l'empereur pouvait proscrire à sa guise un électeur, les princes de l'Empire seraient moins bien traités que de simples gentilshommes en Pologne. Ferdinand II passa outre : il dépouilla le Palatin et transféra son électorat à la Bavière. Les envoyés de Brandebourg et de Saxe refusèrent de figurer à la cérémonie d'investiture (25 février 1623).

(1) Celui-ci mourut en exil en Transsylvanie (1624), laissant un fils mineur, le margrave Ernest.

(2) On appelait ainsi une assemblée, beaucoup moins nombreuse que les diètes générales, que l'empereur pouvait convoquer pour certaines affaires spéciales; depuis le seizième siècle, une diète de députation devait se composer de vingt et un membres (délégués des sept électeurs, de douze princes, prélats et comtes, et de deux villes).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce n'était pas seulement de la mauvaise humeur. Tout, dans l'attitude de Georges Guillaume, indiquait un revirement. Son adhésion à l'ancienne union électorale *(Kurverein)* de 1558 était sans doute un contrat purement formel (juin-septembre 1622), mais la conclusion d'une alliance défensive avec la République des Provinces-Unies, pour se garantir des attaques de l'Espagne sur les bords du Rhin, avait plus de valeur. Adam de Schwarzenberg lui-même, malgré ses tendances favorables aux Habsbourg, avait reconnu les avantages du traité et en avait dirigé la négociation : les États s'y engageaient, moyennant l'entretien par l'électeur d'un régiment d'infanterie de 1 000 hommes (1), à défendre ses droits dans les pays de Clèves-Juliers (10 mars 1622). Comme la trêve de douze ans venait d'expirer, la guerre ouverte avait recommencé dans ces parages entre Hollandais et Espagnols, qui se disputaient particulièrement le duché de Clèves. Georges Guillaume tenta d'arranger les choses par un nouvel accord provisoire avec le duc de Neubourg (Düsseldorf, 11 mai 1624) : un article stipulait le maintien de garnisons espagnoles et hollandaises dans certaines places, et le territoire de Clèves était partagé entre Brandebourg et Neubourg. La convention, assez mal venue d'ailleurs, ne fut pas exécutée, et l'alliance hollandaise fut complétée par une déclaration accessoire du 23 octobre 1624. Par la force des circonstances, Georges Guillaume semblait entraîné dans le camp protestant, parmi les ennemis de l'Autriche.

Précisément une grande coalition était projetée pour résister au despotisme impérial : on parlait de l'intervention des États Généraux, du Danemark et de la Suède. Un conseiller électoral, Bellin, fut expédié à Stockholm, où Gustave Adolphe l'accueillit à merveille ; Bellin fut assez surpris des exigences du roi scandinave, qui demandait un port sur la Baltique et un autre sur la mer du Nord ; tout se borna donc à des conversations. Il en fut de même de la tournée entreprise

(1) Ce régiment devait même, durant un an, être augmenté de 5 ou 600 hommes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ensuite par Bellin en France, en Hollande et à Londres. La mission n'ayant donné aucun résultat, et l'influence de Schwarzenberg ayant repris le dessus, l'électeur renonça à ses velléités d'action. Lorsque Christian IV de Danemark se déclara contre l'empereur et chercha à grouper les princes allemands, en qualité de colonel du cercle de Basse-Saxe (avril-mai 1625), Georges Guillaume se tint prudemment à l'écart. Il aurait voulu rester en bons termes avec les deux partis. Les États de Brandebourg lui recommandaient la déférence à l'égard de l'empereur et l'entente avec la Saxe; de son côté, il continuait à négocier avec Gustave Adolphe, Christian IV, et Bethlen Gabor, auquel Schwarzenberg conduisit alors la princesse Catherine. Mais comment, sans armée, faire respecter sa neutralité! Les Danois occupèrent l'Altmark, et leur allié Mansfeld envahit la Mittelmark, tandis que l'empereur et la Bavière prenaient une attitude menaçante; l'électeur vit son oncle, Christian Guillaume, administrateur de Magdebourg, chassé de l'archevêché pour s'être allié au Danemark; il apprit qu'il risquait lui-même d'être proscrit. Tous ses ennemis s'agitaient pour prendre part aux dépouilles. Ne parlait-on pas des visées de la Saxe sur Clèves, de la Bavière sur l'héritage poméranien, del'Ordre Teutonique et de la Pologne sur la Prusse! Jusqu'au nouveau général impérial, Wallenstein, qui se croyait appelé à devenir électeur de Brandebourg!

La situation parut tout à fait critique après l'échec de Mansfeld à Dessau (avril 1626). « Tout le monde va me tenir pour un lâche poltron! » répétait Georges Guillaume, et il se demandait avec angoisse à quoi lui servaient des amis qui le traitaient aussi mal que ses pires ennemis. Cédant aux avis de Schwarzenberg, il s'orienta peu à peu vers l'empereur, dont un ambassadeur, Annibal de Dohna, était venu lui apporter à Berlin de bonnes paroles. Quand Wallenstein traversa le Brandebourg à la poursuite de Mansfeld, on l'hébergea et on le combla de prévenances; on n'avait pu, il est vrai, lui refuser le passage, et la noblesse des Marches, con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

duite par Jean Georges d'Arnim, se rangeait de son côté. L'occupation de Pillau en Prusse par les Suédois (juin 1626), et la défaite de Christian IV à Lutter (le 27 août), achevèrent de décider l'électeur : il accentua son évolution vers la cour de Vienne, et, prenant avec lui toutes ses forces disponibles, il abandonna le Brandebourg à l'occupation impériale, pour aller combattre Gustave Adolphe en Prusse (1).

Cette résolution attira sur ses états des maux affreux. La campagne de 1627 en Prusse aboutit à une honteuse capitulation : quelques centaines d'hommes (1 200 environ), entourés par les Suédois, qui leur criaient de se rendre, levèrent la crosse en l'air (27 juillet). Peu de jours après, l'électeur-duc était trop heureux de faire renouveler un armistice qui lui garantissait la neutralité pour plusieurs mois. Gustave Adolphe s'empara de Memel; comme il tenait déjà Pillau et le cours inférieur de la Vistule, le duché prussien était à sa merci. Pendant ce temps, Wallenstein rançonnait les Marches. Le généralissime de Ferdinand II s'entourait d'un luxe royal : il dépensait sans compter pour lui et ses troupes, et levait des contributions écrasantes. En 1626, il n'avait fait que traverser l'électorat; en 1627, il y prit ses quartiers d'hiver, exigeant chaque mois 7 florins par mousquetaire, 12 par cavalier et 15 par cuirassier. On a évalué à 200 tonnes d'or (environ 20 millions de florins) le total de l'argent ainsi extorqué de 1626 à 1628. Cruelle punition pour les États qui avaient refusé de voter les sommes relativement minimes, nécessaires à la défense du pays! Gœtze était allé en vain se plaindre à Vienne en décembre 1626; Schwarzenberg, expédié à son tour en 1628, ne put obtenir que la remise de subsides en retard, et l'évacuation des Marches, sauf 2000 garnisaires dispersés dans certaines places. Voilà ce que rapportait à Georges Guillaume sa condescendance à l'égard de l'empereur.

La politique autrichienne était en opposition permanente

(1) C'est à Kœnigsberg que le 22 mai 1627 il se déclara prêt à reconnaître le duc de Bavière dans sa nouvelle dignité d'électeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec les intérêts vitaux du Brandebourg. Schwarzenberg entendit parler à Vienne, une fois de plus, des droits de l'Ordre Teutonique sur la Prusse ; il était également question de restaurer les anciens évêchés indûment sécularisés, et de revenir aux clauses du recès d'Augsbourg de 1555. Ces bruits se précisèrent au début de l'année suivante : un décret de février 1629 déclara les calvinistes ou réformés exclus de la paix de religion ; puis, le 6 mars, le fameux *Édit de Restitution* ordonna d'appliquer la clause du réservat ecclésiastique, c'est-à-dire de rendre à l'Église tous les biens sécularisés depuis la paix de Passau de 1552. Comme le traité de Lubeck avec le Danemark fut conclu deux mois après (22 mai 1629), l'empereur se trouvait maître d'imposer sa volonté. Le Brandebourg était particulièrement menacé, son électeur étant calviniste, et les évêchés de Havelberg, de Brandebourg et de Lebus n'ayant été sécularisés qu'en 1598.

Dès lors, un nouveau revirement se prépara à la cour électorale. Samuel de Winterfeld fut mis en liberté, et l'influence de Schwarzenberg, qui était revenu de Vienne plus ardent que jamais pour l'alliance impériale, se trouva ébranlée. Un concours favorable de circonstances extérieures permettait justement plus d'indépendance. Dans les pays rhénans où avait été signée une convention désavantageuse à Dusseldorf, le 19 mars 1629, accordant au duc de Neubourg la faculté de choisir entre les duchés de Clèves et de Berg, les Hollandais reprirent le dessus, et Frédéric Henri d'Orange enleva Wesel aux Espagnols (le 18 août). Wolfgang Guillaume de Neubourg, intimidé, renonça à se prévaloir du traité précédent, et, sous la médiation des États Généraux, il accepta l'accord du 26 août 1630 qui donnait pour vingt-cinq ans au Brandebourg le duché de Clèves et le comté de Mark, laissant Ravensberg indivis. Les Hollandais réclamaient le remboursement de la dette Hœfyser, dette de 100 000 thalers, contractée par Jean Sigismond en 1616 ; ils conservaient des garnisons dans plusieurs places du duché de Clèves, mais cette tutelle était moins dangereuse que celle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'Espagne ou de l'Autriche, l'électeur ayant moins à craindre de la part de coreligionnaires, dirigés par son oncle, le stathouder Frédéric Henri.

Dans le duché de Prusse les hostilités avaient repris au milieu de 1629. La jonction d'un corps impérial sous Arnim avec les Polonais aurait mis en danger les Suédois et compromis peut-être l'autorité de l'électeur-duc, si la diplomatie française n'était intervenue. Le baron de Charnacé, chargé par Richelieu de débarrasser Gustave Adolphe de la guerre polonaise, usa du crédit dont son gouvernement disposait à la fois en Suède et en Pologne : le 26 septembre 1629, une trêve de six ans fut conclue à Altmark (près Marienbourg) entre les deux puissances belligérantes. Georges Guillaume avait secondé la négociation. Il en fut récompensé par un accord avec son beau-frère Gustave Adolphe, au lendemain d'une entrevue à Fischhausen : des garnisons suédoises devaient continuer à garder Memel, Pillau, Fischhausen et Lochstädt ; en revanche l'électeur-duc occuperait Marienbourg et Stuhm, ce qui faciliterait les communications avec son électorat (16 novembre 1629). Ce traité, signé par Abraham de Dohna et Knesebeck, non par Schwarzenberg, était important. Non seulement il assurait à l'électeur, garant de la trêve d'Altmark, une sécurité plus grande pour son duché de Prusse et une situation plus forte en face du suzerain polonais, mais il le rapprochait des Suédois, au moment où leur roi songeait à jeter dans la mêlée allemande le poids de son épée.

Libre de soucis du côté de la Vistule comme du côté du Rhin, Georges Guillaume releva la tête dans l'Empire. Ferdinand II se montrait disposé à le ménager; il lui faisait dire, comme à l'électeur de Saxe, qu'il ne l'inquiéterait pas pour la sécularisation des évêchés brandebourgeois. L'électeur ne se paya pas de ces paroles en l'air. Revenu à Berlin avec 400 hommes et effrayé de la misère du pays, comme de son propre dénûment, il osa s'unir à ses confrères pour protester contre l'orgueil et les agissements intolérables du géné-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ralissime impérial. Il avait refusé, sous prétexte que la dépense excéderait ses ressources, d'assister en personne à l'assemblée électorale convoquée à Ratisbonne ; du moins, son représentant prit une part active aux délibérations, et quand il eut obtenu le renvoi de Wallenstein (13 août 1630), il fut de la majorité qui ajourna l'élection d'un roi des Romains, demandée par l'empereur. La diète électorale se sépara en novembre, sans donner à Ferdinand II aucune satisfaction ; à peine si les électeurs catholiques avaient bien voulu promettre leur appui contre le roi de Suède, débarqué en Poméranie le 4 juillet 1630. La période suédoise de la guerre de Trente Ans commençait.

Il semblait que Georges Guillaume n'eût plus qu'à s'allier à son beau-frère, le roi de Suède. Il hésita néanmoins plusieurs mois encore, et il faut avouer que l'hésitation était permise. D'abord rien ne faisait prévoir les succès futurs de Gustave Adolphe ; les ministres autrichiens affectaient d'ignorer l'emplacement du petit royaume des Goths ; n'avaient-ils pas raison de se moquer du « roi de neige » ! Ensuite le prestige de Ferdinand II était considérable et il fallait une hardiesse singulière pour s'exposer à la mise au ban de l'Empire, pour risquer le sort du Palatin et des ducs de Mecklembourg, dépouillés et bannis. Enfin les visées de Gustave Adolphe pouvaient léser les droits éventuels du Brandebourg en Poméranie : le traité conclu à Stettin le 20 juillet 1630, entre le roi et le duc Bogislas XIV, stipulait en cas de mort du duc le séquestre de ses états jusqu'à ce que l'héritier légitime eût été reconnu et eût indemnisé la Suède des frais de la guerre. Tout cela, en dehors de l'influence occulte de Schwarzenberg et de celle des États qui réclamaient une stricte neutralité, explique et justifie même en partie les hésitations de Georges Guillaume.

Dans son embarras, il eut l'idée de former avec l'électeur de Saxe et quelques autres princes protestants un tiers-parti neutre. L'expédient échoua par la faute des intéressés : personne ne voulait se compromettre d'aucun côté. Après deux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entrevues avec Jean Georges de Saxe, à Zabeltitz (août 1630) et à Annabourg (janvier 1631), on convint de réunir une diète de cercle, et les députés des États de Basse-Saxe s'assemblèrent à Leipzig en février 1631. Les avis furent très partagés et un recès *(Abschied)* insignifiant finit par être voté le 12 avril, statuant qu'on recevrait avec respect les propositions d'accommodement de l'empereur et des catholiques, mais qu'on se mettrait, en attendant, en état de défense. Ce n'était qu'une demi-mesure. Le landgrave de Hesse et le jeune Bernard de Saxe-Weimar avaient refusé leur adhésion, et l'on fit des couplets sur ce congrès stérile où avait siégé « un petit prince et demi », pour décider « une guerre minuscule ».

La neutralité désirée par la diète du cercle de Basse-Saxe n'aurait été possible qu'avec une armée imposante. Ni le Brandebourg ni la Saxe ne voulant faire cet effort, leur sort devait dépendre de l'issue de la lutte.

Gustave Adolphe, vainqueur des Impériaux en Poméranie et en Mecklembourg, s'était fortifié par un traité de subsides avec la France (janvier 1631) ; désireux d'assurer la prépondérance à ses coreligionnaires en Allemagne, il avait fait rétablir à Magdebourg l'administrateur Christian Guillaume, que Tilly et Pappenheim étaient aussitôt venus assiéger. Un général suédois, Falkenberg, avait organisé la défense, mais la place était très menacée ; le roi, avec des forces inférieures à celles de l'ennemi, se trouvait dans une situation difficile. Il ne pouvait se passer du concours des électeurs protestants. Déjà à plusieurs reprises il avait exhorté son beau-frère à s'armer d'une résolution virile *(mascula consilia)*. En avril 1631, il fit une pointe menaçante, se saisit de Francfort-sur-l'Oder d'où il chassa la garnison impériale, et s'avança au cœur de la Marche ; Georges Guillaume, indécis jusqu'au bout, ne se résigna qu'à la dernière extrémité, et quand le roi fut entré avec 1 000 hommes à Berlin, à lui livrer Spandau (14 mai 1631). Peu de jours après, Magdebourg qu'on n'avait pu secourir à temps tombait aux mains des Impériaux et subissait une hor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rible dévastation (20 mai). Le sac de Magdebourg qui affligea ou indigna toute l'Allemagne, permit à Gustave Adolphe d'exercer sur le Brandebourg une nouvelle pression. Il parut aux portes de Berlin et braqua ses canons sur la ville. Jean Georges d'Arnim, récemment mis à la tête de l'armée saxonne, l'électrice et sa mère, enfin Georges Guillaume lui-même, vinrent tour à tour négocier dans son camp; le roi fit, dit-on, tirer une triple salve en l'honneur de son beau-frère, mais les canons étaient chargés à mitraille et plusieurs maisons furent sérieusement endommagées. L'électeur prit peur et, le 21 juin 1631, il signa le traité de Cœlln : Spandau restait aux Suédois pour la durée de la guerre; la garnison de Cüstrin prêtait serment à Gustave Adolphe et devait livrer passage à ses soldats à toute réquisition; le Brandebourg payait 30 000 thalers par mois pour l'entretien des troupes royales.

L'ALLIANCE SUÉDOISE (1631-1635)

Le sort en était jeté. La nécessité faisait loi. Schwarzenberg, écarté alors et employé dans les pays rhénans, cessait de lutter contre le courant; il conservait toutefois ses défiances d'autrefois, et mettait son maître en garde contre l'ambition conquérante du roi de Suède. Georges Guillaume avait peut-être des arrière-pensées; il les dissimula et sembla résolu à faire un loyal essai de l'alliance suédoise. L'expérience fut malheureuse et ne pouvait pas ne pas l'être. L'électeur ne possédait pas d'armée; il était donc vis-à-vis de Gustave Adolphe dans un état fâcheux de dépendance et d'infériorité, protégé et par conséquent subordonné. Dans ces conditions, l'alliance suédoise impliquait l'abandon de certaines prétentions sur la Poméranie et les côtes de la Baltique; cela seul suffisait à la condamner. Durant les quatre ans qu'elle dura, elle vécut de contrainte quand ce ne fut pas de la peur des Impériaux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il fallut dès le début subir des conditions plus onéreuses. Au moment de marcher contre Tilly en Saxe, Gustave Adolphe exigea une augmentation des subsides brandebourgeois qui, pour août, septembre et octobre 1631, furent portés de 30 000 à 40 250 thalers par mois (convention de Wittenberg du 10 septembre). Jean Georges de Saxe fut forcé le lendemain de suivre cet exemple, puis les deux électeurs assistèrent au conseil de guerre où l'on décida de livrer bataille. Le 17 septembre, les Impériaux fuyaient dans les plaines qui avoisinent Leipzig. Le péril catholique n'existait plus. Gustave Adolphe se vanta à bon droit d'avoir sauvé le Brandebourg; il n'eut que le tort de le traiter comme un état vassal.

Une union matrimoniale aurait pu transformer et adoucir le joug. Afin de s'attacher le Brandebourg sans lâcher la Poméranie, le roi de Suède avait proposé dès juin 1631 un mariage entre le prince électoral Frédéric Guillaume et sa fille Christine ; mais c'étaient des enfants de onze et cinq ans ; l'éventualité était lointaine, et des divergences religieuses séparaient le prince réformé de la princesse luthérienne. Le projet, discuté à diverses reprises en 1632, et même l'année suivante, fut ensuite écarté. Georges Guillaume néanmoins, tout en répugnant à une alliance plus étroite, ne pouvait méconnaître les bienfaits de l'entente avec la Suède. En Prusse, le pays se relevait grâce à la trêve; une détente s'affirma du côté de la Pologne lors de la mort du roi Sigismond (avril 1632) ; son fils et successeur, Wladislas IV, habilement circonvenu par l'envoyé Hoverbeck, se montra suzerain plus accommodant (*Responsum Cracoviense* du 13 mars 1633). Dans les pays rhénans, un armistice tacite s'était établi entre Hollandais et Espagnols ; une convention du 12 avril 1632, conclue par Schwarzenberg avec les Provinces-Unies, améliora encore la situation ; seules les exigences pécuniaires de la République et les velléités séparatistes des États provinciaux restaient une menace et un péril. En Brandebourg enfin, l'électeur n'était plus désarmé : Gustave Adolphe l'avait autorisé à lever

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelques milliers d'hommes. D'ailleurs, à défaut de la Poméranie, le roi laissait espérer l'acquisition de la Silésie, de la Lusace, de l'archevêché de Magdebourg et de quelques autres principautés ecclésiastiques sécularisées. Rien d'étonnant à ce que l'électeur ait accentué son évolution dans le courant de 1632 : de juin à août, Conrad de Burgsdorf, avec des troupes brandebourgeoises, occupa Crossen sur l'Oder, et, joint au Suédois Duwald, battit les Impériaux à Steinau en Silésie.

La mort de Gustave Adolphe à Lützen (16 novembre 1632), loin d'amener un recul, provoqua un pas en avant. Elle détruisait l'effet de la victoire suédoise; on craignait une invasion des Impériaux dans la Marche, et l'attitude des Saxons qui négociaient avec Wallenstein était suspecte. Après une entrevue inutile avec Jean Georges de Saxe à Dresde (février 1633), Georges Guillaume se rapprocha de la Suède et de la France, unies pour ruiner l'Autriche. Ce ne fut pas sans tergiversations. Il avait discuté à Berlin en janvier et février 1633 avec le chancelier suédois, Axel Oxenstiern; il conféra ensuite à Dresde, au commencement de mars (1), avec un agent français, M. de la Grange aux Ormes, auquel il ne cacha pas ses anxiétés : il n'avait pris les armes qu'en désespoir de cause et désirait uniquement la paix. Cet état d'esprit rendait ses promesses illusoires. A des ordres et préparatifs belliqueux, notamment à des lettres « avocatoires » du 4 juillet, rappelant tout sujet brandebourgeois au service bavarois et papiste, succédaient de louches intrigues avec Wallenstein par l'intermédiaire d'Arnim. Deux envoyés de Richelieu, le marquis de Feuquières et le baron de Rorté, réclamaient vainement l'adhésion à la ligue d'Heilbronn (du 23 avril 1633) (2). Il fallut une subite incursion de Wallenstein pour décider Georges Guillaume : voyant Francfort-sur-l'Oder perdu et l'ennemi aux portes de Berlin, il se résigna à entrer officiellement dans la ligue d'Heilbronn (Havelberg, 28 octobre 1633) :

(1) Dumont, *Corpus diplomaticum*, VI, 1re partie, 44-46, a eu le tort de qualifier de traité ces pourparlers très vagues.

(2) Entre la Suède et quatre cercles de l'Allemagne occidentale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il s'interdisait de traiter à part avec les Impériaux. L'arrivée du général suédois Baner avec des forces imposantes et la mystérieuse inaction de Wallenstein parurent rendre le traité définitif.

Il n'en était rien pourtant. Depuis l'été de 1633, Schwarzenberg était revenu à la cour où son influence se faisait sentir déjà. Les pourparlers avec Wallenstein furent repris. Le généralissime impérial songeait sinon à trahir l'empereur, du moins à se créer une situation presque indépendante ; il proposait une pacification sur des bases acceptables pour les protestants, avec maintien des sécularisations accomplies et rétablissement de l'ancienne constitution de l'Empire. Il alla même, lorsqu'il fut informé de sa disgrâce, jusqu'à offrir la paix à la Saxe et au Brandebourg, sans le consentement de l'empereur. Arnim, qui joua un grand rôle dans toute l'affaire, vint à Berlin au début de février 1634 et arracha à Georges Guillaume la promesse de traiter. La tragédie d'Egra, où périt Wallenstein (25 février 1634), mit fin à ces négociations; on ajourna toute idée de paix avec l'Autriche, et le Brandebourg fut implicitement compris, avec les autres États du cercle de Basse-Saxe, dans un nouvel acte d'accession à la ligue d'Heilbronn (Halberstadt, 27 février 1634). C'était un lien de plus avec la Suède, mais l'alliance n'en était pas fortifiée. La suite le prouva. Les Impériaux profitèrent des divisions entre généraux suédois pour reprendre Ratisbonne (juillet), et de la venue du cardinal-infant Ferdinand, se rendant aux Pays-Bas avec une armée, pour écraser Horn et Bernard de Saxe-Weimar à Nördlingen, sur les bords du Danube (6 septembre). Ce désastre provoqua de nombreuses défections parmi les alliés de la Suède. Dès le 24 novembre 1634, Jean Georges de Saxe acceptait les préliminaires de Pirna, qui se changèrent le 30 mai 1635 en une paix définitive, la paix de Prague : au prix de conditions avantageuses pour lui, Jean Georges faisait bon marché des intérêts protestants en Allemagne ; si les ducs de Mecklembourg étaient rétablis, le Palatin, le duc de Wurtemberg et quelques autres demeuraient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

proscrits; le principe de l'Édit de Restitution était maintenu; on permettait seulement aux propriétaires de biens sécularisés avant 1627 de les garder durant quarante ans; un accord à l'amiable interviendrait dans ce délai.

La paix de Prague devait s'appliquer à l'Allemagne entière. L'empereur invita les électeurs et princes à y adhérer (12 juin). Qu'allait faire Georges Guillaume? Les Suédois pouvaient dévaster ses états, mais, comme le disait Schwarzenberg, l'empereur ne pouvait-il pas les lui enlever! Ce fut probablement cette considération qui détermina son accession à la paix (8 août 1635). On a souvent regardé la question poméranienne comme le principal dissolvant de l'alliance suédoise; il est certain qu'elle l'avait compromise de longue date et que les conférences de Francfort en 1634, où Oxenstiern déclara ne pouvoir abandonner les bouches de l'Oder, avaient fait une fâcheuse impression. Néanmoins le chancelier de Christine était prêt à d'importants sacrifices pour retenir le Brandebourg; il acceptait notamment en 1635 de reconnaître ses droits sur la Poméranie; ainsi disparaissait le plus grave grief de l'électeur. Doit-on d'autre part faire peser sur Schwarzenberg toute la responsabilité de la volte-face? Les plus récents travaux ont démontré que non seulement les autres conseillers en avaient été d'avis, mais que les États provinciaux aussi l'avaient réclamée, en même temps qu'une réduction des troupes. Le retour du Brandebourg à l'amitié de l'empereur était prévu et désiré depuis longtemps par l'électeur. Schwarzenberg n'y fut pas étranger. Il n'en fut pas le seul instigateur.

L'ALLIANCE AUTRICHIENNE (1635-1640)

Georges Guillaume n'accepta pas la paix de Prague sans réserves: il exprima l'espoir que l'amnistie serait généralisée, qu'on chercherait encore une fois à arranger à l'amiable l'affaire palatine et qu'on négocierait avec la Suède et la France avant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de continuer les hostilités; lui-même n'entendait pas être obligé d'employer la violence contre un de ses parents. Ces déclarations n'étaient pas bien sérieuses et l'empereur ne s'en inquiéta guère : il fit répondre par l'intermédiaire de la Saxe qu'il comptait sur l'observation entière des clauses du traité et que le mieux serait d'attaquer immédiatement les Suédois.

Bon gré, mal gré, l'électeur devait en venir là. Sans doute, le 12 septembre 1635, la trêve de Stuhmsdorf, conclue pour vingt-six ans entre Suède et Pologne, sous sa médiation et celle des puissances occidentales (France, Angleterre, Provinces-Unies), lui restitua les deux places de Pillau et de Memel en Prusse, ce qui semblait d'un heureux et pacifique augure; mais il était impossible de s'entendre avec tout le monde, et l'accession à la paix de Prague équivalait presque à une rupture avec les Suédois. Comment ceux-ci auraient-ils traité en ami l'allié de tous leurs ennemis! Comment n'auraient-ils pas considéré comme un acte anti-amical l'accord militaire du 6 octobre, par lequel la cour de Berlin ouvrit aux Saxons les passages de la Havel et de l'Oder, leur confia la garde de Brandebourg, Rathenow et Havelberg, et mit ses deux régiments de cavalerie à leur disposition! Georges Guillaume eut beau retarder sa déclaration de guerre; il dut se résoudre à la publier en janvier 1636. Dès lors, dominé par Schwarzenberg qui reprit son ancien ascendant et fit congédier ses rivaux, il resta jusqu'au bout inféodé aux intérêts de l'empereur. A peine s'il témoigna quelques velléités d'indépendance lorsqu'en décembre 1636, avant l'élection du fils de Ferdinand II comme roi des Romains, il fit insérer dans la capitulation électorale la défense expresse de mettre un électeur au ban de l'Empire sans l'assentiment de ses confrères; cette protestation indirecte contre la proscription ancienne du Palatin ne fut qu'une satisfaction platonique. Au retour de la diète de Ratisbonne, Schwarzenberg rapporta à son maître, en récompense de sa docilité, le titre pompeux de « Généralissime de Sa Majesté Impériale », titre peu en rapport avec le courage de l'électeur et qui ne le préserva pas de pénibles traverses; titre humiliant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'ailleurs, en fin de compte, parce qu'il l'assimilait aux officiers de l'Autriche.

La guerre ouverte exposait les états électoraux à toutes les dévastations. Schwarzenberg mit en vain sur pied une petite armée pour les défendre. Les Suédois, secondés à l'ouest par la France, se maintinrent victorieusement à l'est en Poméranie, et firent de nombreuses incursions dans la Marche; celle-ci fut en proie à ses ennemis et à ses prétendus amis. En 1636, dans l'espace de six semaines, les villes de la Havel furent pillées deux fois par les Suédois et une fois par les Impériaux et les Saxons. Après la victoire de Baner à Wittstock (septembre 1636), le général suédois rançonna Berlin dont il exigea 30 000 thalers. L'électeur, impuissant, ne savait que se cacher : il se réfugia dans la place de Peitz, enclave des états saxons, sur la haute Sprée, tandis que ses sujets fraternisaient avec les envahisseurs.

Sur ces entrefaites, le dernier duc de Poméranie, Bogislas XIV, mourut (20 mars 1637). La lutte s'envenima, les Suédois continuant à occuper le duché, tandis que Georges Guillaume le réclamait comme seul héritier légitime. Les États de Poméranie crurent faire assez en réservant ses droits et en s'entendant avec la cour de Stockholm pour organiser un gouvernement provisoire. Mais l'électeur prit la chose fort mal : il promulgua même une patente de prise de possession qu'un héraut alla porter à Stettin. La démarche n'ayant produit aucun effet, il ne restait qu'à employer la force, partant à se lier plus étroitement à l'Autriche. Une convention fut conclue à Prague par un jeune diplomate brandebourgeois d'avenir, Joachim Frédéric de Blumenthal, le 22 juin 1637 : le nouvel empereur, Ferdinand III (1), dispensait le Brandebourg de payer sa quote-part sur 120 mois romains (2) anciennement accordés. Georges Guillaume devait en revanche

(1) Qui avait succédé à son père le 15 février 1637.

(2) On appelait *mois romains* (en souvenir de l'ancien *Römerzug*) des sommes votées par la diète sur la demande de l'empereur, pour subvenir à des dépenses militaires : chaque mois romain était d'environ 100 000 florins au dix-septième siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

équiper une armée et conquérir la Poméranie. La cour impériale avait habilement manœuvré : il était aisé de faire des générosités avec l'argent qu'on n'avait pas touché et dont on n'aurait sans doute jamais vu la couleur. Le sacrifice n'était qu'apparent ; il liait pourtant l'électeur qui se livrait absolument à l'influence de Schwarzenberg et rappelait de Hollande, à son instigation, le prince électoral.

La campagne de 1637 fut favorable au Brandebourg. Grâce aux levées faites depuis plus d'un an, et surtout au printemps de 1637, quelques milliers d'hommes avaient été réunis, sous des officiers comme Klitzing, Burgsdorf, Kracht, Goldacker et Rochow (1). Cette petite armée, qui avait prêté serment à l'empereur aussi bien qu'à l'électeur, opéra de concert avec les troupes de Gallas et chassa les Suédois de la Marche ; elle les poursuivit même jusqu'en Poméranie où Klitzing s'empara de Garz. L'empereur, croyant le succès certain de ce côté, se décida alors à conférer à Georges Guillaume l'investiture de la Poméranie.

L'élan était donné et la fortune semblait sourire à l'électeur. Schwarzenberg en profita pour tenter un vigoureux effort qui aurait pu à la fois débarrasser son maître de la tutelle des États provinciaux et lui donner les bouches de l'Oder. De nouveaux régiments furent équipés et près de 11 000 hommes réunis. Mais la guerre était devenue européenne, et les subsides de la France, comme ses victoires du côté du Rhin, permirent à la Suède de reprendre l'avantage. Baner reconquit la Poméranie et envahit de nouveau le Brandebourg en 1638.

Découragé et désireux de trouver une retraite plus sûre que les forteresses de la Marche, Georges Guillaume prétexta la nécessité de régler certaines affaires en Prusse pour quitter les bords de la Sprée. Le roi de Pologne Wladislas, époux d'une archiduchesse et allié de l'empereur, avait conçu le

(1) Voir dans les *Forschungen zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XII (1899), 411 ss., un article de Meinardus, *Schwarzenberg und die brandenburgische Kriegsfuhrung, 1638-1640*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

projet de créer une puissance maritime polonaise sur la Baltique en se procurant les ressources nécessaires par des taxes douanières dans les ports de Prusse : il venait de négocier avec le Brandebourg un traité qui, signé le 2 juillet 1638 à Kœpenick, lui assura pendant deux ans la moitié des droits de douane surélevés, établis autrefois par les Suédois, et que l'on continuait à percevoir à Memel et à Pillau. La convention était désavantageuse pour le commerce prussien, car des droits analogues que Wladislas comptait établir à Danzig furent repoussés par cette ville, où l'activité commerciale allait augmenter en raison directe de sa décroissance dans les ports du duché. Les États de Prusse étaient mécontents et il fallait les tenir en bride. L'électeur-duc investit Schwarzenberg du titre de « Gouverneur des Marches » et d'un pouvoir presque dictatorial; il lui abandonna le soin de protéger le pays contre les Suédois et se rendit avec le prince électoral à Kœnigsberg.

Après cette retraite qui ressemblait à une fuite, l'anarchie et la misère régnèrent en Brandebourg. La grande levée qui devait fournir 25 000 hommes, n'en avait jamais donné que la moitié, et, faute d'argent, elle finit par avorter. Les soldats, qu'on ne payait pas, désertaient ; les régiments fondaient à vue d'œil, et les officiers prenaient des attitudes de révolte. Klitzing trouvait dérisoire de s'intituler général avec les 2 ou 3 000 hommes qu'il gardait sous les drapeaux; le colonel de Dargitz, qui livrait Garz aux ennemis sans résistance, refusait de rendre compte de l'argent remis pour des levées ; il déclarait servir l'empereur et non l'électeur; Conrad de Burgsdorf cherchait à entrer dans l'armée impériale, d'autres dans les troupes de Brunswick, d'autres même dans les troupes suédoises. Les Saxons et les Impériaux pillaient au sud et à l'ouest, les Suédois au nord-est. A peine si en 1639-1640 le Gouverneur des Marches parvint à se maintenir dans trois places, Cüstrin, Spandau et Peitz!

Les dernières années du règne de Georges Guillaume furent déplorables. De tous côtés la politique qu'il soutenait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était battue en brèche : la France avec Bernard de Saxe-Weimar l'emportait en Alsace ; les Hollandais, indignés de l'entente du Brandebourg avec l'Autriche et l'Espagne, et de l'inobservation d'une convention pécuniaire du 4 septembre 1636, à La Haye, menaçaient le duché de Clèves d'une exécution militaire pour se payer de leurs créances ; Baner triomphait au centre, après la victoire de Chemnitz (avril 1639) ; une diversion projetée de Prusse en Livonie par le colonel Booth (ou Bothe), avec l'appui de l'électeur-duc, échouait piteusement dans le courant de 1639. Malgré tous ces déboires, malgré les négociations suspectes de l'empereur avec la Suède, à laquelle la Poméranie fut alors offerte, Georges Guillaume resta fidèle à son allié. Son député à une assemblée d'électeurs à Nuremberg, en février 1640, réclama seulement, sans insister outre mesure, une amnistie générale dans l'Empire, et quand Ferdinand III consentit à réunir une diète à Ratisbonne (1), qui s'ouvrit le 13 septembre, les quatre représentants du Brandebourg votèrent avec la majorité obéissante un subside de 120 mois romains pour la continuation de la guerre. L'électeur conservait soigneusement ses bonnes relations avec la Pologne et l'Autriche ; il était près de s'associer à un vaste projet en vue de former, avec Arnim et les généraux impériaux, une armée redoutable en Saxe et en Silésie, et de menacer les Suédois sur leurs flancs. Il semblait donc plus engagé que jamais dans la lutte, et Schwarzenberg, qui modérait plutôt son ardeur, demandait pour lui de nouveaux subsides aux États de Brandebourg, convoqués à Berlin, lorsque l'hydropisie qui le minait depuis des mois l'emporta, à Kœnigsberg, le 1er décembre 1640.

Lamentable avait été son règne de vingt et un ans. Jamais il ne s'était montré à la hauteur de sa tâche. Jusqu'en 1635, il n'avait pas su se décider entre les partis ; il s'était laissé guider par un vague instinct de conservation, subissant la

(1) Il n'y avait pas eu de diète générale depuis vingt-sept ans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

domination des vainqueurs du moment ou l'ascendant d'un favori avide et orgueilleux. Dans ses dernières années, sans doute, il avait choisi sa voie, mais une voie périlleuse et qui exigeait une autre énergie et d'autres ressources que les siennes. Quand il expira, il légua à son fils une autorité partout contestée dans des territoires dévastés ou menacés. La situation était si désastreuse que l'état brandebourgeois-prussien semblait condamné à périr ou à végéter misérable dans la cohue des petits territoires de l'Empire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II

LES DÉBUTS DE L'ÉLECTEUR FRÉDÉRIC GUILLAUME (1)

(1640-1648)

On a tout dit sur l'effroyable ruine de l'Allemagne en 1640. Depuis les *Bilder aus der deutschen Vergangenheit* de Freytag, les plus récentes recherches ont prouvé que le brillant écrivain, appuyé sur des documents exacts, n'avait pas exagéré les points sombres. La guerre de Trente Ans, qui continuait à sévir et à provoquer un étonnant retour à la barbarie, avait particulièrement dévasté l'électorat brandebourgeois. Pillées tour à tour depuis 1625 par les armées de Wallenstein et de Tilly, par les Suédois et les Saxons, visitées par la peste et les épidémies de toute sorte, les Marches avaient perdu les deux

(1) Sources : Aux documents imprimés, je puis en ajouter d'inédits à partir de 1640, tirés des Archives de l'État prussien à Berlin (A. B.) : dans les armoires ou *Repositurен* (R.) de ce riche dépôt, j'ai consulté nombre de manuscrits, parmi lesquels une mention spéciale est due aux *Registraturbücher* ; ce sont des registres des actes et expéditions du gouvernement électoral, année par année, pour chacun des territoires. La collection, commencée par Schœnbeck entre 1637 et 1639, devient surtout complète après 1660 ; on y rencontre des indications de documents, et parfois le résumé de pièces aujourd'hui impossibles à retrouver.

Deux recueils de documents considérables, consacrés spécialement au règne du Grand Électeur, sont en cours de publication : 1° *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg*, 21 vol. in-8 parus (Berlin, 1864 ss.), divisés en 4 séries *(Politische Verhandlungen, Auswärtige Acten, Standische Verhandlungen, Innere Politik)* ; 2° O. Meinardus, *Protokolle und Relationen des Brandenburgischen Geheimen Rathes aus der Zeit des Kurfürsten Friedrich Wilhelm*, 5 vol. parus (1640-1659), Leipzig, 1889-1907. En dehors de ces deux recueils capitaux, pour l'histoire intérieure ceux de Mylius et de Lehmann, *Preussen und die katholische Kirche seit 1640* (t. I, 1878) ; pour l'histoire extérieure (outre Dumont, Londorp, Mœrner et Bæn), von Meiern, *Acta pacis westphalicæ publica*, 6 vol. in-fol., Hanovre, 1734-1736 ; Eichstedt et Ruge, *Relation*... (dans les *Baltische Studien*, Stettin, 1837-1840), et *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France* (XVI, *Prusse*, 1901).

Parmi les écrits du temps, surtout Pufendorf, *De rebus gestis Friderici*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tiers de leur population, 75 pour 100 même d'après certaines évaluations. Les villes étaient à demi détruites et leurs habitants réduits à un nombre infime, tandis que le plat pays, saigné à blanc par les réquisitions et ensanglanté par les violences des belligérants, n'offrait aux regards que décombres ou solitudes : dans la Mittelmark et l'Uckermark, pour lesquelles on possède des chiffres précis, la population avait baissé de 113 000 à 34 000 âmes pour les villes, de 300 000 à 75 000 pour les campagnes. Un mémoire de 1644 estimait que le nombre total des villages était descendu de 8 000 à 4 000, c'est-à-dire avait diminué de moitié. Berlin-Cœlln, qui pourtant avait toujours pu se racheter du pillage, n'avait conservé que 6 000 habitants sur 13 000, Brandebourg et Francfort chacune 2 500 ou 2 000 sur 12 000, Prenzlau 600 sur 9 000! Si l'Altmark avait encore des parties florissantes, les autres provinces présentaient l'aspect le plus désolé. Dans la région de Prenzlau, au nord-est, il ne restait presque ni homme, ni bête ; dans le sud, c'était le désert : un courrier, allant de Dresde à Berlin en 1639, avait chevauché un jour

Wilhelmi Magni, in-fol., Berolini, 1695, et G. Leti, *Abrégé de l'histoire de la Maison Sérénissime de Brandebourg*, in-12, Amsterdam, 1687.

Ouvrages : Pœllnitz, *Mémoires pour servir à l'histoire des quatre derniers souverains de la Maison de Brandebourg*, in-12, Berlin, 1791; von Orlich, *Geschichte des preussischen Staates im XVII^en Jahrhundert*, 3 vol. in-8°, Berlin, 1838-1839 (dont 1 vol. de documents); M. Philippson, *Der Grosse Kurfürst, Friedrich Wilhelm von Brandenburg*, 3 vol. in-8°, Berlin, 1897-1903. Les vulgarisations illustrées de Spahn (1901) et Heyck (1902). Albert Waddington, *Le Grand Électeur. Sa politique extérieure*, 2 vol. in-8°, Paris, 1905-1908. Outre Schulze sur le projet de mariage avec Christine de Suède (1896), les études d'Erdmannsdörffer et de Fruin sur Louise Henriette (1878 et 1866), celles de Seraphim sur Louise Charlotte, sœur aînée de l'électeur (1901), de Spannagel sur Burgsdorff (1903), de von Holly et de Hirsch sur Schwerin (1874 et 1893).

Pour les débuts du règne, voir Kalke, *Beiträge zur brdgisch-preuss. Gesch.*, Gœttingen, 1902, et O. Meinardus, *Neue Beiträge zur Gesch. des Grossen Kurfürsten (Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, 1904). Au point de vue administratif, Isaacsohn, *Gesch. des preuss. Beamtenthums* (1874-1884). Pour la politique extérieure, le P. Bougeant, *Histoire des guerres et négociations qui précédèrent le traité de Westphalie*, 3 vol. in-4°, Paris, 1744; Brandstetter, *Kurbrandenburgische Unionsbestrebungen (1647-1648)*, in-8°, Leipzig, 1898; Odhner, *Die Politik Schwedens im Westphalischen Friedenscongress*, Gotha, 1877, et Breucker, *Die Abtretung Vorpommerns an Schweden und die Entschadigung Kurbrandenburgs*, Halle, 1879.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entier sans rencontrer un toit hospitalier. La famine et la démoralisation engendraient des actes de cannibalisme. Les pays westphaliens n'étaient guère en meilleure posture : le comté de Ravensberg avait été traversé à diverses reprises par des corps d'armée ; le comté de Mark et le duché de Clèves jouissaient depuis 1630 d'une quasi-neutralité entre Hollandais et Espagnols, mais des Hessois et des Impériaux y avaient élu domicile, tandis que les exactions des garnisaires hollandais paralysaient l'activité économique. De toutes les possessions électorales, le duché de Prusse seul était relativement prospère, grâce aux trêves qui avaient arrêté les hostilités entre Suède et Pologne. L'état brandebourgeois-prussien, matériellement épuisé par la guerre, voyait sa population décimée s'élever à peine à 600 000 âmes.

Les conditions de la vie politique n'étaient guère plus favorables que celles de la vie économique. Au dedans, le désordre et l'anarchie régnaient partout, les « libertés » des États provinciaux s'étant plutôt accrues sous le règne précédent, et un favori tout-puissant étant maître du Brandebourg. Au dehors, les prétentions du roi de Pologne, qui saisissait toute occasion d'intervenir en suzerain dans le duché de Prusse, celles de l'empereur et des Suédois dont les soldats occupaient la plupart des places du Brandebourg, celles des Hollandais par qui les pays de Clèves-Mark étaient menacés d'un séquestre, compromettaient l'indépendance, voire l'existence des états électoraux. Le successeur de Georges Guillaume n'était assuré d'aucune de ses possessions, ni des Marches où Schwarzenberg dominait ce que l'étranger n'avait pu prendre, ni des territoires westphaliens où ses titres de propriété n'étaient d'ailleurs que provisoires, ni du duché de Prusse où des sujets indociles tiraient parti de liens de vassalité incommodes : électeur sans électorat, duc à condition d'acheter son duché, prince de contrées où il fallait affermir un pouvoir peut-être éphémère ! En décembre 1640, une des victimes de Schwarzenberg, Samuel de Winterfeld, adressait à l'ancien chancelier, Sigismond de Gœtze, disgracié comme lui, une lettre désolée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur les tristesses et les dangers du moment : « Si l'électeur meurt », disait-il, « son successeur aura lieu d'invoquer l'appui de Dieu ! La Poméranie est perdue, Juliers est perdu, nous tenons la Prusse comme une anguille par la queue, et, quant aux Marches, on parle d'en trafiquer ; peut-être finirons-nous par avoir un seigneur sans terres ! » Quand Winterfeld écrivait ces lignes, l'incapable et infortuné Georges Guillaume était mort, et celui qui devait sauver l'État de sa détresse avait déjà pris sa place.

LE NOUVEL ÉLECTEUR

Frédéric Guillaume, dont le règne dura quarante-huit ans (1640-1688) et auquel les contemporains décernèrent le surnom de *Grand,* qu'a ratifié la postérité, était né au château de Cœlln-sur-la-Sprée le 16 février 1620. Ses premières années s'écoulèrent tristement au milieu des dangers de la guerre de Trente Ans, et il dut chercher un abri avec son gouverneur Leuchtmar (1), d'abord au château de Letzlingen, dans l'Altmark, puis dans la forte place de Cüstrin; il passa là cinq ans, se livrant avec passion aux exercices physiques qui lui faisaient quelque peu négliger les leçons de l'*informator* Jacques Müller. Il apprit pourtant le français, le hollandais et le polonais, langue indispensable au futur vassal de la Pologne ; il reçut aussi un enseignement religieux très développé par les soins de Leuchtmar, qui lui inculqua ses croyances calvinistes. Le séjour de Cüstrin fut coupé par des voyages, à Wolgast, auprès de sa tante Marie Éléonore, reine de Suède, où il aperçut Gustave Adolphe, et à Stettin, où le duc Bogislas XIV le traita en héritier présomptif. Il avait quatorze ans quand son père se décida, probablement sur les instances de l'électrice et de Leuchtmar, à

(1) Jean Frédéric Kalkhum ou Kalcheim, dit Leuchtmar, frère du conseiller secret.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le faire partir pour la Hollande. Nul pays ne réunissait alors plus de conditions favorables à la formation du caractère et de l'intelligence d'un Hohenzollern : liens de parenté avec le stathouder Frédéric Henri, milieu protestant très fervent, activité politique, diplomatique et militaire, civilisation en plein épanouissement. Quelle école pour l'homme d'État, pour le capitaine, pour le souverain !

Parti de Berlin le 24 juin 1634, avec un petit groupe d'amis, Frédéric Guillaume se rendit d'abord à Leyde, où il suivit les cours de l'université. Il évita La Haye, dont il redoutait les tentations ; il étudia, en revanche, les institutions du pays, y puisant des idées pour son gouvernement ; il prit des leçons de stratégie dans le camp de Frédéric Henri qu'il visita à diverses reprises, s'affina au contact d'érudits et d'artistes incomparables, affermit enfin ses convictions religieuses, et élabora une fois pour toutes sa conception politique de l'Europe, où l'empereur lui apparaissait comme un suzerain, éminemment respectable en tant que chef du corps germanique, mais extrêmement suspect en tant que chef temporel de la catholicité, et où la République des Provinces-Unies, la grande puissance protestante de l'ouest, était l'alliée d'élection. Ces sentiments se fortifièrent par la fréquentation de la famille oranienne, surtout de sa tante Élisabeth, veuve de l'électeur palatin, ex-reine de Bohême, à laquelle de jeunes et charmantes filles faisaient, dans sa modeste cour de Rhenen, un entourage des plus séduisants.

Cet état d'esprit le mettait en opposition directe avec la politique paternelle des derniers temps. Il ne s'en cacha pas, s'affligea de la conclusion de l'alliance impériale et, pour ne pas retourner à Berlin, où dominait le parti autrichien, demanda la charge de gouverneur de Clèves. Schwarzenberg fit repousser la requête et, craignant de laisser trop longtemps le Kurprinz dans un milieu hostile, lui fit expédier dès 1636 une lettre de rappel. Frédéric Guillaume, d'accord avec son gouverneur Leuchtmar, allégua une foule de prétextes pour retarder son retour ; ce n'est qu'en avril 1638 qu'il s'em-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

barqua à Amsterdam pour Hambourg, d'où il gagna Berlin. Il y arriva plein de défiance contre celui qu'il considérait comme son ennemi et qu'il soupçonnait d'avoir voulu le marier à une princesse autrichienne. Schwarzenberg eut beau le recevoir avec des marques de respect et de dévouement; le Kurprinz, malade après un grand dîner donné en son honneur, et souffrant d'une éruption, se jugea empoisonné; il refusa ensuite d'admettre la seule explication raisonnable de son mal, à savoir qu'il avait eu la rougeole. A peine rétabli, il partit pour Kœnigsberg avec son père, et y passa deux années, en proie à une sombre mélancolie, attribuant à Schwarzenberg le soin que prenait Georges Guillaume de le tenir à l'écart des affaires, et croyant sa vie menacée.

Quand son père mourut, il était âgé de vingt ans. C'était un robuste jeune homme, de haute taille, au corps musculeux assoupli de bonne heure par l'exercice : *corpus torosum, agile, tractandis armis actolerandis belli laboribus validum*, nous dit Pufendorf. La tête, plutôt forte, était encadrée de cheveux abondants, les yeux bleu foncé brillaient d'un éclat contenu, pleins de bienveillante bonté ou prêts à lancer la foudre, suivant l'occasion; le grand nez aquilin et la bouche volontaire, sous une petite moustache retroussée, donnaient au visage une expression de mâle rudesse. Dans l'ensemble, il se révélait à première vue comme une personnalité vigoureuse, un peu massive et matérielle, mais respirant la santé et la belle humeur, quelque chose de François Ier à ses débuts, avec plus de sérieux dans le regard et moins de sensualité sur les lèvres. Tel le montrent les portraits du temps, surtout ceux de Nason, de Cwiczek, de de Baen et de Mathias Merian. La simplicité de sa mise donnait à son aspect extérieur une certaine sévérité. En général, il s'habillait à la hollandaise, tout en noir; parfois, en Pologne et en Prusse, il adoptait le costume polonais, avec les grandes bottes et le bonnet à plumes; dans les occasions solennelles seulement, il endossait un vêtement rouge écarlate, brodé d'or et de pierreries, sous le manteau d'hermine rejeté en arrière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quel que fût l'habit, il avait belle apparence. Il s'alourdit plus tard, et la goutte, dont il ressentit en 1650 les premières atteintes, mina sa robuste constitution. Toutefois, malgré l'âge et les infirmités qui souvent le clouèrent au lit ou sur un fauteuil durant des semaines, il devait conserver jusqu'au bout la taille « avantageuse » et le « grand air » que lui prête le baron de Pœllnitz; sous l'ample perruque grise qui remplaça les cheveux bouclés, son visage garda ses lignes énergiques, les yeux demeurant sévères, et la physionomie prenant un cachet de grandeur et de sérénité qu'ont immortalisé les tableaux et gravures de la fin du règne, sans oublier la célèbre statue de Schlüter qui orne aujourd'hui la *lange Brücke* à Berlin.

Du portrait physique on déduit sans peine certains caractères saillants de la personne morale. Frédéric Guillaume avait une intelligence très ouverte, une puissance de travail peu commune, une énergie très active. C'était, d'autre part, un tempérament sanguin, impatient de toute contradiction et prompt à la colère. L'éducation, l'instruction et les traverses d'une jeunesse plutôt malheureuse, avaient développé les qualités natives et atténué les défauts primitifs : son jugement s'était mûri, et déjà, comme l'a dit son descendant, le Grand Frédéric, « s'il n'était pas maître du premier mouvement, il l'était toujours du second ». Il aurait voulu acquérir plus d'empire sur lui-même; il ne put y parvenir. Quand quelque chose le contrariait, la rougeur lui montait au visage, les mots violents lui venaient à la bouche; c'étaient de véritables accès, *subitæ bilis effervescentiæ*, a dit Pufendorf. Jusqu'à sa fin, il fut sujet aux colères soudaines, éclatant en paroles peu mesurées dont il s'excusait le lendemain. Les ambassadeurs étrangers, le Français Rébenac par exemple, voyant gronder l'orage, s'en garantissaient par une prudente retraite. L'instruction décousue qu'il avait reçue à Berlin, Cüstrin ou Leyde, ne l'avait pas rendu fort savant, mais lui avait donné le goût du travail et des choses de l'esprit : il savait plusieurs langues, parlant couramment le français et le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hollandais, outre l'allemand, comprenant bien le latin et possédant presque par cœur Ovide; il aimait l'histoire, particulièrement l'histoire des grands capitaines; il s'occupait aussi volontiers de mathématiques, de numismatique et d'art. Au moment de son avènement, il n'avait aucune expérience des affaires, mais il avait déjà celle des hommes et de la vie; ses facultés intellectuelles lui permirent d'acquérir vite les connaissances qui lui manquaient. La plupart des contemporains, Oxenstiern, Waldeck, l'ambassadeur français de Flécelles-Brégy, le secrétaire de la reine de Pologne, Pierre des Noyers, vantent à l'envi son intelligente activité ; à peine si l'ambassadeur impérial Lisola et le Vénitien Nani jettent une note discordante au milieu de ce concert d'éloges, en insistant sur son ambition intéressée et son inquiétante versatilité.

L'usage du pouvoir, la pratique du gouvernement et des intrigues diplomatiques modifièrent les instincts, développèrent les aptitudes, assouplirent les manières. Il garda la passion des exercices corporels, surtout de la chasse, mais ni la poursuite du gibier dans les sombres forêts de la Marche, ni les courses à cheval, en carrosse ou en traineau, ne dérobaient les heures nécessaires au travail de cabinet. Il dut d'ailleurs à cet entraînement physique de conserver jusqu'à un âge avancé une endurance singulière. Le courage militaire, vertu innée chez lui, ne lui fit jamais défaut : comme, en 1677, Thierry de Buch l'exhortait à s'exposer moins au feu de l'ennemi, il lui fit cette fière réponse : « Quand as-tu entendu dire qu'un électeur de Brandebourg ait été tué? » Fort mangeur et buveur, il n'était pas intempérant. Assez sensuel, il resta toujours fidèle à la foi conjugale. Une piété sincère l'aidait à conduire sa vie : il était calviniste convaincu et renonça en 1661 à briguer la couronne de Pologne parce qu'il aurait fallu se faire catholique. « Jamais », déclara-t-il, « je n'échangerai une chose éternelle contre un bien temporel. » Il était en même temps naturellement tolérant, d'une tolérance inouïe pour l'époque, et il le resta par politique, s'efforçant,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme il le conseillait à son fils en 1667, d'aimer également tous ses sujets, sans considération de leur foi.

Une de ses principales qualités fut de posséder un jugement sûr, de discerner nettement, dans une circonstance donnée, la conduite à tenir, d'avoir le sens du possible. Il joua rarement au Don Quichotte, quoi qu'en ait dit cette méchante langue de Sophie de Hanovre. Beaucoup de contemporains ont répété qu'il se laissait guider par son entourage, sans oser prendre de lui-même une décision. L'assertion, fréquemment reprise, contient une part de vérité : avant d'agir, Frédéric Guillaume tenait à mettre tous les atouts dans son jeu ; il consultait toujours les membres de son conseil, leur demandant parfois des mémoires écrits et tenant compte de leurs raisonnements. Ce serait cependant le mal connaître que de le considérer comme subordonné à ses ministres. Souvent au contraire il fit preuve d'indépendance, et, quand il se trouva seul de son avis, cela ne l'empêcha pas de poursuivre sa route : ainsi en 1672, lorsqu'il se décida pour l'alliance hollandaise, ou en 1679, lorsqu'il encourut seul la responsabilité de l'alliance française. Sa politique resta marquée au coin de sa volonté personnelle.

Cette politique fut avant tout dirigée par l'intérêt direct, immédiat. On aurait mauvaise grâce à le lui reprocher. Les états les plus puissants recherchent rarement la gloire sans le profit ; les petits états ne peuvent s'offrir le luxe d'une conduite désintéressée. Le Brandebourg, au dix-septième siècle, était de ces derniers, et son chef en avait la notion précise lorsqu'il écrivait à Mazarin en 1659 : « Si mes ancêtres ont eu ces maximes que de préférer l'intérest des autres princes à la conservation de leurs propres états, j'avoue que je m'en esloigne, me trouvant obligé en ma conscience de défendre les pays que par la grâce de Dieu je possède, et en faisant cela je ne vois pas par quelle raison je pourrais estre blasmé de qui que ce soit. » Le principe semble inattaquable ; il est difficile de soutenir qu'il fut toujours loyalement appliqué. Si la situation critique de l'électeur lui rendit impossible l'at-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tachement à un système suivi, il eut le tort de recourir fréquemment à la duplicité, et d'abuser des volte-face imprévues, insuffisamment justifiées, quelquefois inutiles. Les témoignages abondent sur son « incohérence naturelle », dont un ministre français à Berlin en 1673 se consolait seulement en pensant que le ministre impérial passait « d'aussi méchantes heures ».

Une seule chose ne changeait jamais, son application infatigable aux affaires, son zèle à tout voir et tout surveiller. Comme son ancêtre, l'électeur Frédéric Ier, comme son descendant le Grand Frédéric, il se croyait obligé de mettre au service de son état toutes les forces de son esprit et de son corps. Il dictait à ses fils en 1668 cette phrase qui a l'aspect d'une devise : « Je gérerai ma charge de prince, avec la conviction que c'est la chose du peuple et non ma chose (1). » Son rude labeur était la rançon de sa haute dignité. Son pouvoir venait de Dieu et il l'exerçait dans la pleine conscience de son droit absolu ; mais il devait l'employer au bien de ses sujets, agir à leur égard comme un bon père à l'égard de ses enfants. Conception patriarcale et simple de l'autorité princière, qu'on retrouve dans tous ses écrits et qui dominait tous ses actes, légitimant son despotisme par le souci toujours présent du devoir à remplir, le tempérant par un sentiment d'affection tutélaire pour son peuple.

Lors de son avènement, le jeune électeur n'avait à ses côtés que des collaborateurs de second ordre. Ceux avec lesquels il reconstitua le conseil d'État secret, les deux Leuchtmar, Winterfeld, le chancelier Sigismond de Gœtze, Balthasar de Brunn ou Erasme Seidel, étaient de vieux serviteurs, laborieux et honnêtes, mais d'une capacité très moyenne. Joachim Frédéric de Blumenthal hésitait entre le service impérial et le service de Brandebourg ; le comte Adam de Schwarzenberg était suspect et menacé d'une disgrâce ; le margrave Ernest, cousin de Frédéric Guillaume, avait de grands dons naturels,

(1) *Sic gesturus sum principatum ut sciam rem populi esse, non meam privatam.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais allait bientôt disparaître. Un seul homme, à vrai dire, exerça dans les premières années du règne une influence considérable, le colonel Conrad de Burgsdorf. Né en 1595 dans la Marche, c'était un officier de fortune qui, des armées impériales, était passé en 1635 dans l'armée électorale. Personnage plutôt rude et grossier, d'instruction médiocre, souvent mécontent de son sort, il compensait les défauts de sa nature vaniteuse et intéressée par des qualités estimables de droiture et de bravoure : il désirait mettre fin à l'anarchie dont souffrait le Brandebourg, et avait attendu avec impatience l'avènement du fils de Georges Guillaume, en lui gardant fidèlement la forteresse de Cüstrin. Les services rendus dès 1640, une sorte de camaraderie avec le jeune électeur et une haine commune de Schwarzenberg expliquent sa faveur; avec la charge de grand chambellan qu'il reçut en 1642, il fut pendant dix ans le principal ministre de Frédéric Guillaume. Son dernier biographe, M. Spannagel, parait avoir dégagé sa physionomie exacte, en le représentant comme un hardi compagnon, énergique à ses heures, ne manquant pas d'une certaine habileté et d'un bon sens moyen, mais bravache et glorieux, vindicatif, sans cesse à court d'argent et prêt à en recevoir, dépourvu d'esprit d'ordre et de talents supérieurs.

Heureusement que l'électeur était plein de jeunesse, d'intelligence et d'activité, et qu'il pouvait se passer de direction! Si l'on considère que sa famille était restreinte et qu'il n'avait autour de lui qu'une mère assez effacée et deux sœurs, Louise Charlotte et Hedwig Sophie, on peut conclure qu'il ne releva à ses débuts que de ses inspirations personnelles, qu'il vit et fit presque tout par lui-même, qu'il eut plus que tout autre la peine et aussi le mérite du relèvement de son électorat.

L'œuvre était difficile et les moyens petits. Il fallait faire cesser l'anarchie, établir l'unité à la place de la diversité, réorganiser l'administration en la centralisant, rendre la prospérité à des pays ruinés, créer les deux instruments de la grandeur à venir, des finances bien réglées et une armée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

puissante; il fallait, d'autre part, profiter du morcellement de l'Allemagne pour acquérir çà et là de nouveaux territoires, souder l'une à l'autre des possessions éparses, louvoyer habilement entre des voisins redoutables, les ménager et les menacer tour à tour, grandir enfin au milieu d'eux, malgré eux, peut-être même à leurs dépens. Or, en décembre 1640, le gouvernement central semblait près de se dissoudre; l'organe principal, le conseil d'État secret *(der geheime Staatsrath)*, était presque anéanti. L'épuisement matériel était effrayant, comme on l'a vu plus haut : les revenus électoraux, qui ont été évalués en 1640 à 440 000 thalers (1 650 000 livres), étaient insuffisants; les forces militaires étaient dérisoires. Ç'a été la gloire de Frédéric Guillaume de ne pas désespérer en face de ses maigres ressources et de se mettre courageusement à la besogne, de faire beaucoup avec presque rien.

LES PREMIERS ACTES

S'inspirant d'un mémoire du major général de Wedel, qui le mettait en garde contre la politique du « tout ou rien » *(aut Cæsar aut nihil)* et lui conseillait l'esprit de conciliation, il s'efforça de faire reconnaître son autorité partout, sans rien brusquer et presque insensiblement.

En Brandebourg, on pouvait se demander s'il donnerait libre cours à son animosité contre Schwarzenberg; il n'y songea même pas et chargea Werner de Schulenbourg d'aller à Berlin assurer le gouverneur des Marches de « sa très gracieuse affection ». Ce n'étaient là toutefois que de bonnes paroles, et une série de petits faits montrèrent bientôt au favori de Georges Guillaume qu'il ne pourrait conserver auprès du fils la toute-puissance dont il avait joui auprès du père : tout d'abord le rappel dans le conseil secret de quelques-uns de ses ennemis (Gœtze, Winterfeld), puis des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

instructions visant à inaugurer une politique extérieure contraire à la sienne ; enfin, en réponse à une requête des États de la Marche, l'adoption d'une ligne de conduite opposée à celle qu'il venait de recommander. Loin de se contenter de la poignée de main *(Handschlag)* par laquelle le comte prétendait lier les troupes, l'électeur exigea d'elles un serment de fidélité ; il les irritait en même temps en les mettant provisoirement à la solde d'été *(Sommertractament)*, solde réduite, inventée en 1638 pour la belle saison. Schwarzenberg fut très affecté de ces résolutions. Il venait de porter au comble son impopularité en ordonnant d'incendier les faubourgs de Cœlln, menacés par les Suédois ; il ne fut pas fâché de voir beaucoup d'officiers repousser la prestation de serment et se mutiner avec leurs soldats. Peut-être, quoi qu'en pensent ses récents panégyristes, agita-t-il des pensées de révolte, mais il était trop vieux et trop indécis pour de telles audaces. Géné par des instructions qui lui enjoignaient de ne rien décider sans l'avis des conseillers secrets, désorienté par l'attitude malveillante de Burgsdorf et par le blâme sévère qui lui fut envoyé au sujet de l'incendie des faubourgs de Cœlln, il se sentit perdu. Le 14 mars 1641, il fut frappé d'un transport au cerveau. Cette mort subite lui épargna la disgrâce inévitable, car on ne peut tirer un argument sérieux d'une phrase en l'air par laquelle plus tard Frédéric Guillaume déclara qu'il aurait voulu se servir plus longtemps de lui.

La disparition de Schwarzenberg laissait le champ libre à ses ennemis. L'électeur se hâta de le remplacer par son cousin, le margrave Ernest, le fils de Jean Georges de Jægerndorf, qui partit de Kœnigsberg avec des instructions circonstanciées (12 avril 1641). Il restait en effet bien à faire en Brandebourg, rien que pour ramener l'ordre, en tenant tête aux États provinciaux et aux soldats mutinés. C'est une erreur absolue de considérer la chute du régime précédent comme un triomphe pour les éléments de désordre. Sans doute l'électeur fit des concessions aux États, en confirmant le 31 mars 1641 leurs anciens droits et privilèges, et en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ordonnant une réduction des troupes ; mais pouvait-il faire autrement? Il n'était pas en état d'employer la manière forte, qui n'avait guère réussi à Schwarzenberg, et à laquelle d'ailleurs il était résolu à revenir, dès qu'il pourrait parler en maître. En attendant, le margrave Ernest, assisté de Burgsdorf qui vint le rejoindre à Berlin (21 mai), prit les mesures indispensables : les troupes rebelles furent licenciées peu à peu, sauf 2 400 fantassins et 300 cavaliers ; les officiers récalcitrants furent destitués ou arrêtés ; le fils de Schwarzenberg, le comte Jean Adolphe, accouru en avril 1641 pour recueillir à titre d'héritage, non seulement les domaines immenses plus ou moins légitimement acquis par son père, mais aussi ses charges lucratives, notamment celle de Maître de l'Ordre de Saint-Jean à Sonnenbourg, fut étroitement surveillé. Les fauteurs de trouble, déconcertés, s'enfuirent de toutes parts. Plusieurs colonels, Goldacker et Kracht par exemple, se réfugièrent au camp impérial. Jean Adolphe de Schwarzenberg, qui paraît bien en s'occupant de ses intérêts privés avoir noué de louches intrigues, se vit à la veille d'être emprisonné ; il s'esquiva, le 6 août 1641, en faisant évader le colonel Rochow, gouverneur de Spandau, dont on intruisait le procès (1). Blumenthal, enveloppé dans la disgrâce du parti autrichien, venait d'être provisoirement congédié.

La situation ne s'améliora que lentement. « Le char est, comme dit le proverbe, si profondément embourbé », écrivait le margrave Ernest, « qu'on pourra difficilement le tirer de l'ornière sans le secours du Tout-Puissant. » Les États provinciaux refusaient les subsides nécessaires, même pour la solde d'été des troupes réduites : en novembre 1641, il fallut se résigner à ne conserver que 2 000 fantassins et 125 cavaliers! Quelques mois après, le gouverneur, à court d'argent, se voyait à peine en état de subsister à Berlin, et

(1) Le règlement des affaires privées de Schwarzenberg fut l'objet de longues négociations avec la cour impériale qui soutenait les revendications du comte Jean Adolphe ; un arrangement, signé le 8 octobre 1649, accorda à ce dernier 300 000 thalers, avec les seigneuries de Neustadt et de Winnenberg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'y faire subsister les commis dont il avait besoin. Impuissant à lutter contre la misère universelle et à satisfaire aux exigences des Suédois ou des Impériaux, le malheureux demandait à cor et à cris son rappel; il parlait de quitter son poste et s'enfuit un jour à Spandau; son désespoir dégénérait en folie, lorsqu'il mourut le 4 octobre 1642. Le margrave Ernest avait de grandes qualités, de l'intelligence, et l'ardeur de bien faire, mais il succombait à une tâche écrasante; il est surtout resté de lui un souvenir poétique, celui d'un fiancé tendrement épris et tendrement aimé, dans la tombe duquel la sœur de l'électeur, Louise Charlotte, sa « Louisette », fit enfermer son portrait et ses bracelets. Il n'eut pas de successeur immédiat, et le conseil secret, sous Winterfeld et Burgsdorf, fut chargé de l'expédition des affaires, en attendant la venue à Berlin de l'électeur, qui eut lieu seulement en mars 1643.

Frédéric Guillaume avait, dans l'intervalle, affermi son pouvoir en Prusse. Le duché n'était pas plus facile à mener que l'électorat proprement dit. L'esprit d'autonomie y était même plus exaspéré, et l'électeur-duc s'y heurtait à des résistances presque irréductibles, résistances politiques et religieuses qui s'appuyaient sur des traditions séculaires et qu'encourageait le suzerain, roi de Pologne. Sur cette terre entourée de populations slaves, hommes et choses avaient conservé un vieux fonds de coutumes qui les rapprochaient plus de la Pologne que du Saint-Empire. La puissance des États provinciaux, organisés à la polonaise, y était considérable, et les quatre hauts conseillers *(Oberräthe)*, qui exerçaient le pouvoir exécutif en l'absence du duc, étaient moins des fonctionnaires que de nobles administrateurs, aux allures de magnats. De plus, dans leur fanatisme luthérien, les Prussiens préféraient le catholicisme polonais au calvinisme de l'électeur. Enfin, tandis que les États rédigeaient une longue liste de griefs *(gravamina)*, le roi de Pologne émettait la prétention de traiter le duché en fief vacant jusqu'à la cérémonie de l'hommage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Frédéric Guillaume tint tête à la fois à son suzerain et à ses sujets. Dès les débuts, il prit en main l'administration du duché, et, sans répudier ses obligations féodales, repoussa toute atteinte à ses droits. Le commissaire du roi, le comte Gérard de Dœnhof, ne put l'empêcher ni de disposer des plus hautes charges, ni de congédier Abraham Spiring, créature de Wladislas, qui gérait les douanes prussiennes au mieux des intérêts polonais (avril 1641). Dœnhof intimidé lui remit officiellement le gouvernement. Sans doute, pour obtenir l'investiture royale au mois d'octobre, Frédéric Guillaume fut forcé d'exclure des fonctions publiques dans le duché ses coreligionnaires réformés, de promettre la construction d'églises catholiques, de payer un tribut annuel. Du moins il put ensuite parler plus haut à Kœnigsberg. S'il laissa les villes en 1642 réserver formellement « leurs libertés traditionnelles » en lui prêtant hommage, il fit célébrer les funérailles de son père suivant le rite calviniste (11 mars 1642) et déclara qu'il ne laisserait pas traiter les réformés d'hérétiques (26 avril). Les divisions de la noblesse et de la bourgeoisie des villes lui permirent d'ailleurs de les dominer toutes deux. C'est avec le ton d'un maître qu'il dicta aux *Oberräthe*, le 16 février 1643, les instructions à suivre en son absence.

Dans les territoires de l'ouest il n'avait pu encore agir, mais il était décidé à ne pas subir les exigences des États de Clèves-Mark ; ceux-ci lui ayant envoyé une députation en 1641 pour offrir un don volontaire à des conditions onéreuses, il avait refusé de traiter de puissance à puissance.

Lorsqu'en mars 1643 il parut enfin à Berlin et s'installa dans sa capitale, il avait un peu de tous côtés fait acte d'autorité. En courant au plus pressé et en arrêtant l'anarchie, il avait affirmé ses principes de gouvernement. A partir de 1643, il put procéder plus méthodiquement, entamer la lutte contre les éléments réfractaires à la discipline et commencer l'œuvre de réforme. Le péril extérieur l'empêcha de s'y consacrer encore avec suite ; déjà pourtant quelques résultats furent atteints.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE (1643-1648)

Les États provinciaux furent partout tenus en bride, sinon assujettis. En Brandebourg, où ils gardaient vraiment les clefs de la caisse avec leur administration financière *(Ständisches Kreditwerk)*, l'électeur batailla pour le paiement de ses troupes, remontrant que le soldat ne pouvait vivre de l'air du temps *(nicht vom Winde leben könne)*; il obtint le 8 juillet 1643 pour deux ans le vote d'une contribution assimilée à un impôt pour la guerre turque *(Türkensteuer)*, et payée à raison de cinq douzièmes par les nobles et de sept douzièmes par les villes. Ne pouvant ensuite arracher de nouvelle concession, il n'hésita pas à lever arbitrairement l'argent qui lui manquait. Il maintenait d'ailleurs rigoureusement l'assujettissement des paysans, les obligeant à servir les nobles propriétaires un certain temps, et fixant les gages des domestiques à des prix très bas *(Gesinde, Schäfer und Hirten-Ordnung*, du 3 décembre 1644). En Prusse, il laissa indéfiniment s'allonger la liste des « griefs », ne respectant que de très loin les trois grands privilèges du duché, privilège de religion, cher au fanatisme luthérien, privilège d'indigénat, qui réservait les honneurs, les fonctions, voire le droit de propriété aux indigènes, privilège de libre taxation. Dans les pays de Clèves-Mark, où la régence *(Regierung)* fut transférée d'Emmerich à Clèves (en juin 1643), il expédia, en qualité de commissaire extraordinaire, un ancien agent du duc de Neubourg, Jean de Norprath (février 1643), et cet homme énergique leva par voie de réquisition les subsides nécessaires. En 1646, l'électeur vint en personne s'installer à Clèves dans l'espoir d'en imposer par sa présence. Il y séjourna près de trois ans avant de parvenir à ses fins. Les États ameutés eurent l'audace de conclure avec ceux de Juliers et de Berg une ligue contre leurs seigneurs respectifs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(février 1647); Frédéric Guillaume s'emporta, traitant de « canailles » les membres du Landtag. Ceux-ci sortirent de la salle des séances, et les relations furent si tendues qu'on put craindre une véritable révolte. Ce n'est qu'en novembre 1649, grâce à la promesse de respecter le privilège d'indigénat, et à la réduction des troupes casernées dans les pays rhénans, que la prestation d'hommage put s'accomplir, toutefois par simple poignée de main *(Handschlag)*, à cause du caractère provisoire de l'engagement (1). Depuis 1647, le prince Jean Maurice de Nassau-Siegen était gouverneur de Clèves-Mark.

Au point de vue administratif, le fait capital fut la reconstitution du conseil d'État secret, par la réunion en 1643 des deux collèges qui avaient assisté jusque-là l'électeur à Kœnigsberg et ses lieutenants à Berlin. Le conseil d'État secret redevint ce qu'il avait été déjà et ce qu'il était destiné à être de plus en plus, le principal organe de l'administration centrale. Si son action au dedans s'appliqua encore presque exclusivement au Brandebourg, il fut dès lors le régulateur de la politique extérieure; l'électeur y siégea sans cesse, comme le prouvent les procès-verbaux du conseil, et y discuta toutes les questions vitales du moment. A côté du conseil d'État subsistèrent les tribunaux *(Kammergerichte* ou *Hofgerichte)* pour la justice, les consistoires pour les affaires ecclésiastiques, les chambres de finances *(Kammer)*, pour l'administration financière; le conseil de guerre, dont Schwarzenberg avait fait son unique instrument de gouvernement, avait été supprimé en 1641, mais on vit bientôt se développer à sa place une institution qui datait du commencement du siècle, celle des commissaires de guerre *(Kriegscommissäre)*, chargés de l'intendance militaire; leurs fonctions furent précisées par une ordonnance de 1646. A mentionner encore la création, cette même année, d'un service postal par des dragons entre Berlin et Clèves.

(1) Le partage de la succession de Clèves-Juliers avec le duc de Neubourg n'avait en effet toujours rien de définitif.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De 1643 à 1648, l'activité de l'électeur s'exerça de toutes façons (1). En matière judiciaire, une grande instruction du 26 septembre 1646 pour le chancelier et les conseillers secrets fixa d'une manière nouvelle la compétence des divers organes de juridiction. En matière ecclésiastique, des efforts furent tentés pour rapprocher luthériens et réformés, dont les haines réciproques désolaient Frédéric Guillaume : le culte calviniste fut maintenu en Prusse, en l'absence de l'électeur, et un pasteur réformé installé dans le château de Kœnigsberg (1647) ; en même temps, les catholiques de Clèves étaient protégés (1646). En matière économique, l'agriculture, l'industrie et le commerce furent encouragés, soit par la fourniture de blés pour la semence ou de bestiaux pour l'élevage, comme ceux que l'électeur fit envoyer de Prusse en Brandebourg de 1642 à 1644, soit par l'appel de colons étrangers, des Hollandais surtout dès 1647, pour défricher les espaces incultes, soit par l'abolition de certains droits : telle en 1646 la suppression des droits de douane surélevés qui avaient été maintenus en Prusse, dans les ports de Memel et de Pillau. D'autre part, le système mercantile s'annonçait par diverses mesures, des édits interdisant l'exportation de l'or et de l'argent ou de la laine (1641 et 1644), ou réglementant la vente des laines (24 mai 1641), ou prohibant la vente des fers étrangers dans la Marche (24 août 1647). De vastes plans étaient formés en même temps, en 1647-1648, à l'instigation de l'amiral hollandais Arnold Gysels de Lier, passé au service brandebourgeois, pour la fondation d'une compagnie de commerce, destinée à faire aux Hollandais une redoutable concurrence dans les Indes et l'Extrême-Orient. En matière financière, certains actes, par exemple la suppression du monopole de la vente du sel en 1643, prouvèrent le désir de diminuer les charges publiques, mais il fallait trouver d'autres ressources : en 1647, un des plus vieux conseillers, Conrad

(1) La plupart des faits ci-dessous sont empruntés aux Archives de Berlin ; ils se trouvent dans des liasses dispersées auxquelles j'ai pu recourir grâce aux *Registraturbücher*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bertrand de Pfuel, proposa d'établir un impôt proportionnel sur le revenu, que paieraient tous les sujets sans distinction. Si le projet fut écarté comme injuste et nuisible, on pensa dès cette époque à une contribution indirecte, pourvue du même caractère d'universalité, et l'*accise*, impôt de consommation sur tous les produits de la terre et de l'industrie, qui fonctionnait depuis longtemps en Hollande, fut introduite à titre d'essai dans certains endroits. L'électeur ne dédaignait aucun concours et faisait examiner un mémoire de deux Français, les frères Lamy, concernant l'augmentation de ses revenus et l'amélioration du pays (mai 1647).

Malgré ces preuves de la sollicitude électorale pour le bien de l'état, on aurait peu de véritables réalisations à enregistrer durant cette période, si l'on n'avait à signaler l'organisation d'une petite armée permanente. C'était l'instrument de force et de puissance dont on ne pouvait se passer, si l'on avait quelque ambition; c'était aussi l'élément tutélaire qui seul permettait de subsister au milieu d'un siècle de guerres et de violences perpétuelles.

Tout était à créer sous ce rapport en 1640. Jusque-là on s'était presque toujours contenté des troupes que procuraient le ban féodal et les milices locales, cavalerie bigarrée des nobles vassaux *(Lehnspferde)* et infanterie fournie par les États provinciaux pour la défense du pays à l'intérieur des frontières *(Landesaufgebot)*. Or ni les milices de Brandebourg, ni les *Wybranzen* de Prusse ne constituaient une force appréciable, et la guerre de Trente Ans avait prouvé l'insuffisance radicale de l'organisation défensive des provinces *(Ständisches Defensionswerk* ou *ständische Wehrverfassung)*. Georges Guillaume et Schwarzenberg avaient tenté en vain de réformer le système. Dès ses débuts, Frédéric Guillaume s'appliqua à s'en passer par la création d'une force militaire permanente. Un de ses conseillers, Conrad Bertrand de Pfuel, lui soumit, le 12 mars 1644, un long mémoire à ce sujet : la pièce est mal rédigée, souvent obscure, pleine de redites; elle est néanmoins remarquable par les idées qui y

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sont émises. Pfuel, qui avait été longtemps au service suédois, proposait de former une armée de 11 000 hommes (9 000 fantassins et 2 000 chevaux), en partie par le racolage, ce qui était le procédé usité alors dans la plupart des pays, en partie par l'établissement du service obligatoire : tous les habitants du plat pays *(Landvolk)*, en état de porter les armes, étant inscrits sur des registres, on les réunirait sous prétexte de leur venir en aide ; on choisirait ensuite parmi eux 3 000 hommes qu'on enrôlerait de force et on renverrait les autres, avec quelques bœufs de labour en guise d'indemnité. L'électeur paierait l'artillerie et les munitions, les nobles pourvoiraient à l'entretien de la cavalerie, les villes à celui des officiers, les meilleures fermes à celui des fantassins, moyennant l'exemption de toute autre charge.

Les conceptions de Pfuel firent certainement impression sur l'électeur qui s'en inspira plus tard ; elles n'influèrent toutefois pas immédiatement sur l'organisation de l'armée en formation. Celle-ci naquit grâce aux ressources du duché de Prusse et des pays rhénans, les provinces les plus riches et les moins éprouvées par la guerre que possédât Frédéric Guillaume, grâce aussi aux deux hommes qui, dans les deux régions, à l'est et à l'ouest de l'Allemagne, se consacrèrent à cette création, Burgsdorf et Norprath.

Dans une mission en Prusse, à la fin de 1643 et au commencement de 1644, Burgsdorf sut obtenir des États une assez forte contribution ; il l'employa à faire des recrues. Un commissaire polonais, le comte de Dœnhof, inspectant les forteresses du duché, eut l'imprudence de dire que 4 ou 5 000 soldats de métier seraient bien préférables aux 8 ou 9 000 hommes des *Wybranzen*. Burgsdorf saisit la balle au bond : ses levées se trouvèrent justifiées aux yeux du roi de Pologne comme à ceux des États, et ce furent des Prussiens qui formèrent le noyau de la future armée électorale. Norprath opérait de même sur les bords du Rhin, profitant d'une réduction des armées hollandaises pour enrôler des soldats licenciés ; avec quelques compagnies venues de Prusse, il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

réunit peu à peu près de 4 000 hommes. Ainsi se préparait, à la fois à l'est et à l'ouest, le salut du Brandebourg. En comptant les 2 à 3 000 hommes qu'il avait sous les armes dans la Marche, l'électeur put disposer dès 1646 d'une petite armée de 7 à 8 000 hommes. Ce n'était pas une force imposante; c'était pourtant de quoi inspirer quelque respect aux voisins et l'on a pu juger à bon droit que le destin du Brandebourg eût été bien changé si le fait s'était produit dix ans plus tôt. Appuyé sur son armée, Frédéric Guillaume sentit s'accroître son pouvoir au dedans et son influence au dehors : c'est avec ces troupes qu'il occupa dans les pays de Clèves-Mark les places évacuées par les Hollandais, les Hessois et les Impériaux ; c'est l'existence de ces troupes qui lui permit aussi de garder vis-à-vis de la Pologne une fière attitude, de faire respecter sa neutralité par la Suède et l'empereur, de jouer enfin dans les négociations de la paix de Westphalie un rôle considérable.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE (1640-1648)

La politique extérieure occupa infiniment plus l'électeur à cette époque que l'administration intérieure ; au milieu des dangers qui l'assaillaient de toutes parts la première chose était de vivre (1). La politique de Schwarzenberg avait fait faillite; elle n'avait même pas réussi à assurer la possession de l'héritage poméranien. Devait-on se jeter dans des voies absolument contraires et se lier à la Suède protestante? Devait-on rester dans l'expectative et recourir à la neutralité armée? Frédéric Guillaume hésita peut-être ; il dissimula en tout cas ses intentions, et laissa croire d'abord que rien

(1) Dans un mémoire autographe de juin 1647, l'électeur a exprimé lui-même ce que semblaient avoir d'inextricable les difficultés du moment, en disant qu'il se trouvait entre les Impériaux et les Suédois, qui pouvaient également lui enlever ses états.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne serait changé. Cependant il évoluait sans bruit vers une ligne de conduite nouvelle, décidé à ne subir aucune tutelle, ni polonaise, ni autrichienne, ni suédoise, et à garder les mains libres, sans se brouiller avec personne.

Du côté de la Pologne, il rejeta les prétentions exagérées du roi Wladislas IV et instaura des relations cordiales où la déférence du vassal n'excluait pas une certaine fermeté dans la poursuite de ses intérêts. Un diplomate habile, que l'envoyé français de Lumbres a représenté comme « un esprit plein de feu », et dont on a dit plus tard qu'il était « la main droite » de l'électeur, Jean d'Hoverbeck, joua le premier rôle dans les négociations en Pologne. Il sut endormir les défiances, et, en cédant à point, régler la question délicate de l'investiture. Le 7 octobre 1641, Frédéric Guillaume prêta solennellement le serment d'hommage à Varsovie, cérémonie assez humiliante où il dut figurer à genoux devant son suzerain, et dont des fêtes brillantes effacèrent mal l'impression désagréable. Une convention fut ensuite conclue par Hoverbeck et Bergmann avec le comte Dœnhof, le 5 décembre 1641 : les droits surélevés à l'entrée et à la sortie des ports de Pillau et de Memel étaient maintenus pour trois ans, mais l'électeur-duc devait les organiser et les percevoir, promettant seulement de verser au roi 100 000 florins par an, somme susceptible d'ailleurs d'être réduite dans le cas où les douanes seraient en déficit. L'acte était plutôt à l'avantage du Brandebourg. Dans les années suivantes, la bonne harmonie subsista, malgré de légers griefs, dont le principal fut le désir de l'électeur d'épouser sa cousine, Christine de Suède. Wladislas, inquiet d'un pareil projet, le combattit par l'intermédiaire du chancelier Ossolinski, envoyé à Kœnigsberg en août 1642 ; il aurait préféré un mariage avec sa sœur, Anne Catherine Constance, qui s'unit alors à Philippe Guillaume de Neubourg. Les avances de son vassal à la cour de Stockholm lui semblaient presque une « félonie », à cause de l'hostilité des deux branches, suédoise et polonaise, de la Maison de Wasa.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'électeur ne se laissa pas intimider. Il se borna à entretenir de bonnes relations de voisinage, laissant par exemple sa sœur aînée, Louise Charlotte, épouser le duc Jacques de Courlande, vassal de la République (octobre 1645), et députant, pour être agréable au roi, plusieurs théologiens au congrès religieux de Thorn *(concilium charitativum)*, où l'on chercha en vain à s'entendre entre catholiques, luthériens et réformés (août à octobre 1645). Il faisait d'ailleurs acte d'indépendance, en poursuivant la transformation du régime douanier prussien. En dépit des protestations et des menaces du roi, qui ne voulait pas renoncer à un revenu important (100 000 florins par an), il publia le 12 avril 1646 une patente abolissant les taxes surélevées *(die erhöhete Seezulage)*, afin de prouver à ses sujets prussiens « son affection paternelle ». Comme les anciens droits subsistaient, le trésor électoral y perdait peu. L'appui de la diplomatie française et l'évolution de Wladislas qui abandonnait l'alliance autrichienne, après avoir épousé en secondes noces une Française, Louise Marie de Gonzague-Nevers, mettaient Frédéric Guillaume à l'abri. Le roi de Pologne fit contre fortune bon cœur : à peine s'il s'émut des plaintes de son beau-frère, le comte palatin Philippe Guillaume, contre le Brandebourg, dont il consentit à soutenir les revendications au congrès de Westphalie (1646).

La mort de Wladislas IV (20 mai 1648), et le danger que fit courir à la Pologne la grande révolte des cosaques de l'Ukraine, au milieu des désordres inséparables d'une période électorale, permirent à l'électeur d'améliorer encore la situation. Pour se faire bien venir des Polonais, il ordonna la levée en Prusse de 1 200 fantassins et 800 cavaliers, destinés à combattre les cosaques aux frais de la République En même temps Hoverbeck, expédié à Varsovie en juillet, était chargé d'appuyer la candidature au trône de Jean Casimir, frère du roi défunt, et lui arrachait, en revanche, d'importantes concessions : par une « assurance » *(Assecuration)*, datée de Nieporent (6 octobre 1648), le prince s'engagea à main-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenir l'électeur, duc de Prusse, dans son droit de siéger et de voter aux diètes de Pologne *(jus sessionis et voti)*, à accorder l'investiture du duché sans hommage personnel, à tolérer les réformés comme les luthériens; il fit même espérer la suppression du tribut annuel. Le nouveau roi, élu le 17 novembre 1648, devait se montrer reconnaissant et tenir une partie de ses promesses.

Frédéric Guillaume n'avait conservé vis-à-vis de la Pologne sa liberté d'action qu'en affrontant résolument les colères de son suzerain. Dans ses rapports avec l'Autriche et la Suède, il n'avait pas eu moins de peine à se faire respecter, d'autant plus qu'il prétendait rester l'ami des deux puissances, sans s'allier à aucune.

L'empereur avait cru qu'il le dominerait comme Georges Guillaume; sa quiétude ne tarda pas à être troublée quand l'électeur eut interdit de recevoir des garnisons impériales dans ses forteresses et de courir sus aux Suédois. Après la mort de Schwarzenberg et les mésaventures de son fils, les symptômes de désaffection se multiplièrent : Frédéric Guillaume refusa formellement à deux reprises de participer aux opérations militaires (avril et août 1641), et le conseiller aulique, Justus Gebhard, député à Kœnigsberg pour intercéder en faveur du comte Jean Adolphe de Schwarzenberg, se heurta à une fin de non-recevoir absolue (1641-1642). Ferdinand III ne pouvait risquer de se mettre à dos le Brandebourg; ses troupes, qui s'avançaient au delà de l'Elbe, ayant été refoulées par Torstenson, il n'osa refuser l'investiture des états électoraux, que Jean Frédéric de Lœben était venu réclamer pour son maître; la chose fut réglée en juillet 1642, dans les formes ordinaires. Ce succès facile prouvait à l'électeur qu'il ne risquait pas grand'chose à demeurer neutre; cela l'encouragea à persévérer dans la voie qu'il s'était tracée, et il chargea Wesenbeck de réitérer à la diète de députation de Francfort en 1643 le refus, déjà formulé à la diète de Ratisbonne, de contribuer à l'entretien de l'armée impériale. Il se gardait d'ailleurs soigneusement de toute apparence

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'hostilité, donnant à chacune de ses concessions aux Suédois l'excuse de la nécessité. Il parvint de la sorte à sauvegarder, sans rupture, son indépendance vis-à-vis de l'Autriche. Les vicissitudes de la guerre ne lui en imposaient pas, et son sang-froid le tirait d'affaire : menacé de réquisitions par le général Gallas en juillet 1644, il se plaignit à Vienne par l'entremise de Lœben, et comme, dans l'intervalle, Gallas avait dû battre en retraite, l'empereur accabla l'envoyé de protestations d'amitié.

A partir de ce moment, Frédéric Guillaume se vit recherché par Ferdinand qui, désespérant de le dominer, aurait voulu se le concilier. Il reçut de 1646 à 1648 plusieurs émissaires impériaux, chargés de lui soumettre des propositions séduisantes. Les instances furent particulièrement vives durant les six mois où l'Autriche se crut abandonnée par la Bavière (mars à septembre 1647) : l'empereur écrivit lui-même et demanda l'union contre les ennemis ; Joachim Frédéric de Blumenthal, un ancien serviteur du Brandebourg et qui devait le redevenir, fit vibrer la corde patriotique, représentant éloquemment la détresse de l'Empire, devenu le jouet des étrangers « pour l'éternelle honte de la nation allemande » ; enfin le chancelier de Paderborn, Buschmann, offrit la Poméranie entière avec quelques évêchés sécularisés. L'électeur resta sourd à toutes les sollicitations, se défiant à bon droit de promesses qu'on ne se croirait pas obligé de tenir à un hérétique. Il le constatait à propos des moindres requêtes : ne dut-il pas attendre jusqu'en juillet 1648 la restitution de Hamm sur la Lippe, qu'on promettait à Ewald de Kleist depuis près d'un an ! Tout en témoignant à l'empereur une respectueuse déférence, il se tenait sur la réserve et faisait bien.

Un *modus vivendi* analogue avait été établi avec la Suède, et non sans succès. Dès le second mois du règne, les hostilités avaient été suspendues et un projet d'armistice mis en avant. Sans se laisser décourager par l'attitude hargneuse des Suédois qui répondaient mal à ses avances, l'électeur organisa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

coup sur coup trois ambassades, l'une à Stettin, auprès du président de la régence suédoise de Poméranie, l'autre à Hambourg pour s'aboucher avec Adler Salvius, la troisième à Stockholm. Cette dernière seulement aboutit à un résultat important. Gérard Romelian de Leuchtmar, qui en était chargé (1), profita de l'émotion causée par la mort du général Baner, après une retraite désastreuse, pour conclure avec le gouvernement suédois un armistice de deux ans (24 juillet 1641). Restitution était faite à l'électeur de tous les lieux occupés, sauf les places de Driesen, Landsberg sur la Warthe, Crossen, Francfort-sur-l'Oder et Gardelegen en Altmark (art. 8); la redoute de Werben au confluent de l'Elbe et de la Havel devait être remise à la reine Christine (2), et on promettait de ne livrer passage à ses ennemis ni à Cüstrin, ni à Spandau, ni à Peitz. Malgré certaines clauses léonines, dictées par la Suède, l'armistice était un bienfait pour le Brandebourg; tout le monde, du reste, y trouvait son compte; aussi, à défaut d'un échange de ratifications dont on n'a jamais trouvé trace, les deux parties se comportèrent à peu près comme s'il avait eu lieu, prolongeant même tacitement la trêve au delà des deux ans stipulés.

La conclusion du traité de Stockholm donna aux négociations suédo-brandebourgeoises un regain d'activité. En 1642 et 1643, il fallut sans cesse parlementer avec les Suédois, notamment pour les rappeler à l'observation de l'armistice, et une foule d'agents, plus ou moins secrets, se rendirent successivement au quartier général de Torstenson, à Stettin, voire dans la capitale de la Suède. Quelques concessions furent ainsi obtenues : à la demande de Gœtze et de Leuchtmar, le chancelier Oxenstiern, à Stockholm, accorda une pension de 30 000 thalers à la veuve de Gustave Adolphe, Marie Éléonore (3), qui s'était réfugiée en Danemark à la suite de démêlés avec les régents de Suède, et qui promit de

(1) Avec des instructions du 1er mai 1641.
(2) Article qui ne fut pas exécuté.
(3) Tante de l'électeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se retirer dans le duché de Prusse (24 septembre 1642); les mêmes envoyés signèrent ensuite à Stettin une convention provisoire qui rendait tout l'électorat à l'administration de Frédéric Guillaume, moyennant une contribution annuelle de 120 000 thalers et de 12 000 boisseaux de blé pour l'entretien des garnisons suédoises en Brandebourg (28 mai 1643). La rupture du Danemark et de la Suède permit de compléter ces avantages : un accord, signé par Leuchtmar à Greifenhagen le 15 juin 1644, stipula l'évacuation de Francfort-sur-l'Oder et de Crossen. Le gouvernement suédois accueillait même favorablement un projet de médiation électorale (1), que seule la mauvaise volonté des Danois fit écarter. Il est vrai qu'après la paix de Bromsebrö (13 août 1645) la Suède se montra moins accommodante : sans parler de l'affaire poméranienne sur laquelle on reviendra plus loin, elle maintint l'occupation de Gardelegen, Driesen et Landsberg dans les Marches, et alla en 1646 jusqu'à remettre en question l'armistice de 1641. L'électeur ne se laissa pas rebuter. En 1647 même, persuadé « qu'il vaut mieux se lier à ceux qui sont de la même religion », il songea à une alliance, dont Wittgenstein et Fromhold parlèrent à Oxenstiern en Westphalie; le projet, repris plusieurs fois en 1648, fut ajourné sur l'avis du conseil secret.

La politique des mains libres, appuyée sur l'augmentation des forces militaires, portait des fruits de tous côtés. On le vit particulièrement dans l'affaire du mariage électoral, soit que Frédéric Guillaume poussât sa brigue à Stockholm en dépit du mécontentement de l'empereur, du Danemark et de la Pologne, soit qu'il l'abandonnât sans se soucier de la rancune suédoise. Il désirait assurer la descendance de sa Maison; ses conseillers le pressaient de s'en occuper, et Burgsdorf lui répétait ce qu'il lui avait écrit dès 1642, qu'il lui souhaitait de tomber bel et bien amoureux. Or, de toutes celles auxquelles il pouvait songer, sa cousine germaine,

(1) Apporté par Werner de Schulenbourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Christine de Suède, semblait la plus désirable. Gustave Adolphe avait, en 1631-1632, négocié pour unir les cinq ans de sa fille aux onze ans de son neveu. Frédéric Guillaume remit la combinaison sur le tapis, persuadé que c'était la meilleure manière d'arranger le différend poméranien et de tenir en échec l'Autriche catholique. Il en fit parler à Stockholm en 1642, et, malgré le peu d'empressement des ministres suédois et de Christine elle-même, renouvela ses avances jusqu'en 1646 : maint émissaire allemand ou suédois y fut employé, et Marie Éléonore, veuve de Gustave Adolphe, voulut bien intervenir auprès de sa fille. Tout fut inutile. Le chancelier Oxenstiern, opposé au mariage, déclarait qu'on ne devait pas s'assujettir à un autre quand on pouvait ne dépendre que de soi-même, et Christine alléguait la parenté trop proche de son cousin. Il y avait d'ailleurs des difficultés qui n'étaient pas de purs prétextes : le désir de la jeune reine de demeurer fille, sa répugnance de luthérienne pour un calviniste, et la défiance des Suédois à l'égard d'un prétendant, qui ne semblait pas d'humeur à être seulement « le mari de la reine ».

Quoique très déçu par l'échec d'un dessein auquel il s'était longtemps et fortement attaché, l'électeur affecta d'en faire ressortir les multiples inconvénients. Il se félicita, en outre, de ne s'être compromis par aucune démarche officielle et, à partir de février 1646, se mit en quête d'une autre alliance. Plusieurs Maisons royales ou princières se disputaient l'honneur de lui fournir une femme : on parlait notamment d'une fille du prince de Rohan, d'une Longueville, et surtout de Mademoiselle de Montpensier, Anne Marie Louise d'Orléans, cousine germaine de Louis XIV, mais Frédéric Guillaume était décidé à ne pas épouser une catholique, et éluda toute négociation réelle ; il ne faut accueillir, qu'à titre de boutade amusante et plutôt suspecte, l'opinion prêtée plus tard à Henriette de France, qu'il n'avait pas voulu de la Grande Mademoiselle, parce qu'il ne se souciait pas d'épouser « un pareil gendarme ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La plupart des partis étant écartés, restait une princesse hollandaise, et plus spécialement la fille aînée du prince d'Orange Frédéric Henri. De ce côté, des liens de parenté lointaine, l'espoir d'une alliance politique importante, des sympathies de race et de religion, tout conspirait à stimuler l'électeur. D'autre part, Louise Henriette, âgée alors de dix-huit ans, ne pouvait souhaiter un plus beau mariage (1), et sa mère, l'ambitieuse Amélie de Solms, n'avait pas ménagé les invites. Dès que l'imbroglio suédois eut pris fin, Frédéric Guillaume fit sonder le terrain à La Haye par Ewald de Kleist (printemps de 1646). Les dispositions étant favorables, tout s'arrangea vite, et la décision définitive fut prise sans doute aux eaux de Hornhausen dans le Harz, où le mois d'août réunit la cour électorale et plusieurs dames de la famille de Nassau. A l'automne, l'électeur se rendit à Clèves, et de là gagna La Haye, où le mariage eut lieu le 7 décembre 1646 dans la plus stricte intimité, à cause de l'état maladif du stathouder Frédéric Henri. La dot de Louise Henriette était petite, et la mort de son père, survenue le 14 mars 1647, fit évanouir l'espoir d'une étroite alliance entre Brandebourg et Provinces-Unies. Du moins, Frédéric Guillaume avait trouvé une épouse fidèle et dévouée, qui lui donna bientôt plusieurs enfants.

D'après les portraits et statues du temps (2), Louise Henriette était de petite taille, mais bien faite, la tête mignonne entourée d'un flot de cheveux châtain foncé, le teint frais, la physionomie ouverte et pleine de bonté. C'était en même temps une nature douce et tranquille, d'une conscience scrupuleuse et d'une piété fervente. Ménagère et mère de famille avant tout, jamais elle ne songea à se dérober aux tâches d'intérieur qui sont l'apanage de la femme : sa résidence favorite d'Oranienbourg, à 30 kilomètres au nord de Berlin, au milieu des prairies de la Havel, garde encore le souvenir

(1) Malgré une passion de jeunesse pour son cousin, le prince de Tarente.

(2) Voir surtout un relief en marbre de Dusart, et un excellent portrait par Honthorst, reproduits dans le *Hohenzollern Jahrbuch*, II, 200, et X, 244.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de ses créations pratiques, comme sa correspondance avec Otton de Schwerin, gouverneur de ses enfants, témoigne d'une sollicitude maternelle toujours en éveil. Elle voulut toutefois avoir part aussi, en une certaine mesure, aux affaires de l'état, et grâce à son intimité avec Schwerin, elle sut plus d'une fois faire prévaloir ses idées. De Lionne ne se trompait pas quand il écrivait à Charles Colbert en 1666 : « Madame l'électrice, par ses douces insinuations plutôt que par les qualités de son esprit, a grand crédit sur l'esprit de son mari. »

Les péripéties de la négociation matrimoniale attestent la liberté d'allures de l'électeur : il ne s'était préoccupé que des intérêts de son état; aucune autre considération n'avait pesé dans la balance. Ce principe qui déjà l'avait guidé dans ses rapports avec la Pologne, l'Autriche et la Suède, domina désormais de plus en plus sa conduite. Dans l'Empire, il se rapprocha de certains princes, en malmena d'autres, fit de l'opposition à la diète de députation, sans se soucier de l'opinion de personne. Un traité avait été signé à Cassel (19 octobre 1644) avec la landgrave Amélie de Hesse qui gouvernait pour son fils mineur, et les Hessois avaient fini par évacuer bon gré mal gré les places du duché de Clèves (mars 1645) ; ce rapprochement s'accentua après les fiançailles de la sœur cadette de l'électeur, Hedwig Sophie, avec le jeune landgrave Guillaume VI : Lippstadt fut remise à une garnison brandebourgeoise, et le comté de Mark débarrassé des réquisitions qui l'écrasaient. Frédéric Guillaume songeait si peu à cacher ses sympathies pour la Hesse, ennemie de l'Autriche, qu'il conçut au milieu de 1647 le plan d'un tiers-parti, où serait entré le landgrave. Il ne se gêna pas davantage pour témoigner par contre son hostilité vis-à-vis du duc Wolfgang Guillaume de Neubourg, son rival perpétuel pour la succession de Clèves : il lui reprochait de persécuter ses sujets protestants et de ne pas tenir d'anciennes promesses. Après l'échec de divers pourparlers, il tenta un coup de force, en faisant envahir à l'improviste le duché de Berg (novembre 1646) ; le coup

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manqua, et pour éviter l'intervention des grandes puissances, il fallut rappeler au plus vite les troupes qui n'avaient pu prendre aucune ville. L'électeur eut la chance de tirer heureusement son épingle du jeu. Le traité provisoire de Düsseldorf (8 avril 1647) et la convention additionnelle du 10 avril lui concédèrent, jusqu'au règlement définitif de la succession, non seulement les pays de Clèves et de Mark, mais encore le comté de Ravensberg tout entier, acquisition d'une réelle importance au point de vue politique et stratégique. A la diète de députation, Wesenbeck avait continué à combattre les propositions impériales : s'appuyant sur les invitations réitérées des ambassadeurs de France et de Suède, il avait déclaré, en janvier 1645, qu'il fallait laisser les États de l'Empire députer au congrès pour la paix ; en mars, il avait voté la dissolution de la diète de députation.

Son assurance venait moins de la faiblesse de l'empereur Ferdinand III que de la résolution prise de chercher un appui au dehors. Sans parler des relations amicales qu'il entretenait avec le roi de Danemark, Christian IV, qui promettait le même traitement dans le Sund aux navires du Brandebourg qu'aux Hollandais (24 novembre 1647), il négociait activement avec les États Généraux des Provinces-Unies en vue d'une alliance, et cherchait à se rapprocher de la France. Le système du gouvernement néerlandais fit traîner la conclusion de l'alliance jusqu'en 1655 ; du moins l'amitié des États servit le Brandebourg dans ses négociations pour la paix générale. Celle de la France encore davantage.

Depuis 1641, diverses missions avaient prouvé un désir réciproque d'entente entre Hohenzollern et Bourbons, et en 1643 Winand Rodt, envoyé à Paris, avait reçu d'Anne d'Autriche et de Mazarin des déclarations pleines de bienveillance ; le comte d'Avaux, un des plénipotentiaires français à Münster, avait été chargé de défendre les intérêts du Brandebourg. Après deux délibérations approfondies avec ses ministres, en avril et mai 1644, l'électeur se conforma à l'avis de Leuchtmar, conseillant de recourir à cette amitié « exotique ». Tan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dis que Rodt était expédié à Munster pour se concerter avec d'Avaux, le burgrave et baron Fabian de Dohna se rendit à Paris en mars 1646. Sans doute Dohna, qui avait apporté en guise de bienvenue le titre de *Majesté*, réclamé par Louis XIV, ne put obtenir en revanche pour son maître ceux de *Frère* et de *Sérénité;* après son départ, le Hollandais Abraham de Wicquefort, installé à Paris comme résident de Brandebourg, essaya en vain en 1647 et 1648, avec une activité d'ailleurs souvent indiscrète, de nouer une étroite alliance dont personne ne voulait, et un projet de compagnie de commerce franco-brandebourgeoise pour trafiquer en Orient et en Occident n'eut pas de suites; mais les rapports du Brandebourg et de la France restèrent très amicaux, et l'électeur en tira profit au congrès de Westphalie.

Là se jouait une partie décisive pour lui, et ses efforts, soit pour acquérir le bel héritage poméranien, vacant depuis 1637, soit pour se faire accorder des compensations en échange de la moitié de cet héritage, soit pour assurer la parité de traitement aux calvinistes et aux luthériens dans l'Empire, méritent d'être étudiés avec quelque détail.

LA PAIX DE WESTPHALIE

Le congrès qui devait terminer la guerre de Trente Ans avait subi une série d'ajournements successifs. Destiné à siéger à Cologne, à Hambourg ou à Lübeck, il avait fini par se fixer dans deux villes épiscopales de Westphalie, neutralisées pour la circonstance, Münster et Osnabrück; annoncé comme imminent depuis 1636, il s'était seulement ouvert en 1643. Encore la réunion des plénipotentiaires avait-elle été longtemps incomplète, si bien que toute l'année 1644 s'était écoulée en préliminaires, et que les chefs d'ambassade n'arrivèrent qu'au printemps suivant. L'électeur avait choisi dès le mois de mai 1643 ses représentants pour les deux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

assemblées que devaient présider, la France à Münster et la Suède à Osnabrück. Il ne les fit partir qu'en 1645.

Un comte d'Empire, Jean de Sayn et Wittgenstein, fut chargé de la direction suprême ; après avoir servi la Suède, il venait d'entrer au service du Brandebourg ; il avait une compétence particulière dans les questions militaires, mais son instruction n'était pas très étendue, et il savait peu de latin ; c'était le personnage représentatif, propre à négocier de haut avec les grands seigneurs étrangers, sans approfondir les détails. Au-dessous de lui furent députés à Münster deux agents assez effacés, Frédéric de Heiden et le juriste Jean Portmann ; ce dernier, du reste, fut bientôt rappelé, et remplacé par le conseiller de justice, Jean Fromhold, qui se signala par son intelligente activité. A Osnabrück, où allaient plus spécialement se débattre les intérêts allemands et protestants, furent envoyés le baron Jean Frédéric de Lœben, administrateur de Crossen et conseiller secret depuis 1642, vieux routier de la diplomatie, et le docteur en droit P. Fritze ; une attaque d'apoplexie ayant frappé Fritze en août 1645, le Westphalien Mathieu Wesenbeck lui succéda, juriste retors qui, malgré un caractère irascible et tatillon, avait d'estimables qualités.

Les instructions remises à ces plénipotentiaires en décembre 1644 et février 1645 se ressentirent de l'incertitude qui régnait encore au sujet de la nature du congrès et des visées de la France et de la Suède, ou, comme on disait, des deux Couronnes. Les points les plus développés furent ceux qui concernaient le mode de représentation de l'Empire, la forme des délibérations et le cérémonial : l'électeur admettait la représentation de tous les États au congrès, en revendiquant pour lui le titre de *Sérénissime*. Les intérêts territoriaux du Brandebourg étaient tout au plus indiqués dans les instructions. C'est donc avec des vues sommaires et un programme plutôt vague que les plénipotentiaires brandebourgeois se mirent en route pour la Westphalie. Les premiers mois furent employés à régler les points de forme. On se mit d'accord,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par exemple, malgré l'Autriche, pour établir le principe de la représentation générale des États de l'Empire, avec une double diète à Münster et à Osnabrück, et l'électeur de Brandebourg obtint non sans peine le prédicat de *Sérénité*.

Tout cela avait peu d'importance en comparaison des deux graves questions qui préoccupaient à bon droit Frédéric Guillaume, la question poméranienne et la question religieuse.

La première surtout paraissait vitale pour l'avenir de son état. Le duché poméranien, assuré aux Hohenzollern par d'anciens pactes de confraternité, aurait dû leur être remis à la mort du dernier duc, Bogislas XIV, en 1637. Malheureusement ce vaste pays, situé au débouché du bassin de l'Oder, et également important par ses ports et ses forteresses, était un objet de convoitise pour la Suède qui l'occupait depuis 1630. L'électeur se doutait qu'elle ferait des difficultés pour l'évacuer; toutefois il était si pénétré de la valeur de ses droits qu'il ne voulait pas admettre la possibilité d'une contestation sérieuse. Le vœu prononcé des Poméraniens de devenir ses sujets lui donnait une force particulière. Obligés de subir la tutelle d'une régence suédoise, les États des deux Poméranies (antérieure et postérieure) avaient constamment refusé de reconnaître la reine de Suède pour leur maîtresse; ils s'étaient même fait autoriser à déléguer au congrès deux députés, le noble Marx d'Eickstedt, et le docteur Frédéric Runge, syndic de Stettin. Ceux-ci s'étaient rendus à Osnabrück en avril 1644, avec mission d'empêcher la Poméranie d'être comprise dans la part, ou, pour employer le langage du temps, dans la *satisfaction* de la Suède; après être retournés quelques mois dans leur pays, en passant par Berlin, ils revinrent à Osnabrück dans l'automne de 1645, et y restèrent jusqu'en mai 1647, agissant en général contre les Suédois et d'accord avec les représentants du Brandebourg.

Ayant pour lui le droit et les sympathies des Poméraniens, Frédéric Guillaume réclama toute la Poméranie; il ne voulait pas entendre parler d'un partage avec la Suède, et se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

flattait qu'on la contenterait en lui attribuant quelques principautés ecclésiastiques sécularisées (Résolution de Kœnigsberg, 28 juin 1645). L'amitié de la France lui donnait bon espoir, et les Suédois, gênés par la guerre danoise, ne dévoilaient pas encore leurs visées. Les choses ne tardèrent pas à changer. La paix de Bromsebrö rendit à la Suède son ancienne arrogance et elle revendiqua la Poméranie comme sa conquête : le plénipotentiaire Salvius ne comparait-il pas sa patrie à une forteresse, dont les îles côtières (les *Schaeres*) formaient le rempart, la Baltique le fossé, et la Poméranie la contrescarpe! D'autre part, Mazarin se refroidissait à l'égard du Brandebourg, désespérant de l'entraîner à une alliance contre l'empereur; quant aux ambassadeurs français, d'Avaux et Servien, ils n'osaient trop contrarier leurs alliés dont les Impériaux cherchaient sournoisement à les séparer. Ni l'empereur, ni les membres de l'Empire ne songeaient à défendre l'électeur, et la lutte semblait difficile quand les Suédois déposèrent leurs demandes officielles : toute la Silésie, toute la Poméranie avec l'évêché de Cammin, Wismar et Warnemünde en Mecklembourg, Brême et Verden dans le bassin du Weser (7 janvier 1646).

Frédéric Guillaume qui venait de reprendre pour son compte la comparaison de Salvius et de déclarer que la Poméranie était le boulevard de son électorat (13 décembre 1645), s'obstina dans sa manière de voir. Ses conseillers secrets lui représentaient la nécessité d'une transaction : les puissances qui reconnaissaient encore ses droits seraient, disaient-ils, les premières, afin d'arriver à la paix, à crier contre lui le « crucifige! », et à considérer comme le grand-prêtre Caïphe *melius esse unum perire quam omnes*. L'électeur repoussa cet avis qu'il jugeait timoré, et pendant six mois refusa même le partage de la Poméranie ; à peine s'il consentit en mars 1646 à offrir l'île de Rügen et deux petits bailliages, ce qui provoqua cette saillie du légat Oxenstiern, qu'il y avait là de quoi satisfaire un simple particulier, non une reine. Les Suédois se faisaient de jour en jour plus pressants, et l'ambas-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sadeur impérial, Trautmannsdorf, déclarait qu'il fallait en finir: d'ailleurs l'empereur allait être forcé d'abandonner des pays que sa Maison possédait depuis six cents ans, au lieu que l'électeur n'était jamais entré en possession de la Poméranie (avril-mai 1646).

L'intransigeance de l'électeur n'était pas seulement inutile, elle devenait dangereuse. Tout le monde l'engageait à céder. Revenu de Prusse à Berlin à la fin de juin, il se résigna à entrer dans la voie des concessions, mais ce fut pour émettre des prétentions peu raisonnables : s'il admit en effet la possibilité d'abandonner une petite partie des pays poméraniens (tout au plus la Poméranie antérieure jusqu'à la Peene), il réclamait d'énormes compensations, Halberstadt, Minden, Hildesheim, Osnabrück, Brême, Münster, l'expectative de Magdebourg, quatre principautés silésiennes et tout l'héritage de Clèves-Juliers (1). A ce compte, il aurait acquis quatre ou cinq fois plus qu'il ne cédait!

La manœuvre n'échappa à personne. L'avidité du Brandebourg parut démesurée, et les Suédois recommencèrent à revendiquer toute la Poméranie. En face de ce danger, Frédéric Guillaume fut trop heureux de recourir de nouveau à la France : celle-ci venait de remporter un éclatant succès en signant avec l'empereur la convention du 13 septembre 1646, véritable traité préliminaire, et Mazarin, craignant de voir ces avantages compromis, s'employa à chercher les bases d'un accommodement. Plus de trois mois s'écoulèrent encore avant qu'on les trouvât. Il fallait en effet surmonter bien des obstacles : superbe arrogante des Suédois qu'accentuait la raideur de Jean Oxenstiern, fils du grand chancelier, et qu'encourageait l'attitude déloyale des Impériaux ; opposition tenace des Poméraniens, qui soutenaient qu'on ne pouvait disposer d'eux comme d'un troupeau de bétail ; obstination de l'électeur, qui ne se laissait arracher que pied à pied des parcelles de la Poméranie. A Clèves, où il s'était transporté afin de suivre plus

(1) Résolution du 18 août 1646.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

facilement les négociations, l'électeur resta sourd d'abord aux conseils de résignation que lui donnait le baron de Saint-Romain, « le second de d'Avaux » ; en novembre et décembre 1646, il ne consentit à renoncer qu'à la Poméranie antérieure jusqu'à l'Ucker avec Wolgast, déclarant même qu'il n'irait pas plus loin dans l'éternité *(in Ewigkeit)*. Le baron de Plettenberg, venu au nom de l'empereur et de l'Empire à La Haye où Frédéric Guillaume s'était rendu pour son mariage, ne rapporta qu'un mémoire plein de récriminations amères, et Saint-Romain, qui s'était joint à lui, n'obtint qu'à grand'peine des ouvertures plus acceptables (fin décembre 1646). Toute la Poméranie serait sans doute devenue suédoise si d'Avaux n'avait alors pris l'affaire en main.

Claude de Mesmes, comte d'Avaux, grand seigneur instruit et expérimenté, était un des meilleurs diplomates de Louis XIV, et jouissait d'une autorité considérable au congrès. Persuadé qu'il ne fallait ni donner à la Suède une prépondérance excessive dans la Baltique, ni affaiblir trop le Brandebourg, le seul grand état allemand qui fît preuve d'indépendance en face de l'empereur, il résolut de tenter un suprême effort à Osnabrück pour imposer une solution satisfaisante. Secondé par Wittgenstein qui éclaira enfin l'électeur sur les sacrifices nécessaires (janvier 1647), et par les États Généraux qui, dans une lettre à la reine Christine, représentèrent les droits incontestables du Brandebourg sur la Poméranie, d'Avaux combattit énergiquement les exigences de Jean Oxenstiern, et après vingt jours de discussions acharnées lui extorqua le 7 février 1647 une convention *(Punktation)*, qui abandonnait au Brandebourg la plus grande partie de la Poméranie postérieure à droite de l'Oder, avec l'évêché de Cammin (1). Malgré le sacrifice de la Poméranie antérieure et du grand port de Stettin avec les bouches de l'Oder, Frédéric Guillaume n'hésita pas à approuver l'accord.

(1) La promesse de riches gratifications faite alors aux plénipotentiaires suédois (25 000 thalers à Oxenstiern, 20 000 à Salvius) ne fut pas étrangère au résultat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La question poméranienne était la plus épineuse. Celle de l'équivalent qui devait compenser l'abandon d'une partie du pays fut relativement aisée à régler. Dans une résolution du 13 janvier 1647, Frédéric Guillaume avait demandé l'expectative de l'archevêché de Magdebourg, alors administré par Auguste de Saxe, les évêchés d'Halberstadt et de Minden, Glogau et Sagan, le comté de Schaumbourg, et 1 200 000 thalers. On lui refusa catégoriquement l'argent et les principautés laïques, et il se vit forcé de borner son ambition à acquérir, en les sécularisant, les trois premiers territoires qui étaient, comme on disait, « du bien de prêtres » *(Pfaffengut)*; c'était le procédé d'agrandissement ordinaire des princes protestants d'Allemagne. Les Impériaux, après avoir résisté pour la forme, se résignèrent à faire bon marché du bien de l'Église, et au printemps de 1647 la « satisfaction » du Brandebourg parut réglée. Un peu plus tard, la ville d'Herford dans le comté de Ravensberg, qui aspirait aux privilèges des villes libres, était occupée par surprise et contrainte de prêter le serment d'hommage à l'électeur.

Les problèmes territoriaux étaient ainsi résolus. Les problèmes religieux que Frédéric Guillaume avait fort à cœur, ne le furent qu'en 1648. Il s'agissait surtout d'obtenir pour les calvinistes ou réformés la liberté religieuse et les droits dont jouissaient seuls depuis 1555 les adhérents de la confession d'Augsbourg; le désir de l'électeur avait pour adversaires, moins les catholiques que les luthériens fanatiques, comme Jean Georges de Saxe. Le débat fut très vif et, pour amener une transaction, Frédéric Guillaume, ému jusqu'aux larmes, dut menacer de ne plus s'occuper des questions religieuses. L'article VII du futur traité d'Osnabrück, rédigé au mois d'avril 1648, stipula que les avantages accordés aux catholiques et aux membres de la confession d'Augsbourg, le seraient aussi à ceux qui, parmi ces derniers, s'appelaient réformés; d'autre part, tout en reconnaissant qu'il existait deux partis protestants, l'article interdisait aux princes d'un parti d'user du droit de *réformation* contre leurs sujets de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'autre parti, c'est-à-dire de leur imposer leurs croyances ou de les forcer à émigrer. C'était satisfaire le vœu le plus cher de l'électeur, assurer l'égalité à tous les « évangéliques » dans les États protestants.

Ce succès de Frédéric Guillaume fut compensé par la déception de voir échouer un plan qu'il avait formé pour unir dans un puissant « tiers-parti » les principaux de ses coreligionnaires. Comme le constatait l'aumônier de d'Avaux, François Ogier, « le traité de paix se réchauffait toujours l'hiver et se refroidissait au printemps » ; les plénipotentiaires avaient la parole durant la mauvaise saison, mais dès que l'été approchait les généraux reprenaient le premier rôle; cela pouvait durer « quelques olympiades » ! Pour en finir, l'électeur chercha, à partir de juin 1647, à constituer une ligue de neutres, où seraient entrés les ducs de Brunswick, l'administrateur de Magdebourg, l'électeur de Saxe et ses parents, le landgrave de Hesse-Cassel. Après avoir fait sonder par Wesenbeck les envoyés de Brunswick à Osnabrück, et avoir visité lui-même le duc Christian Louis à Hanovre, Frédéric Guillaume chargea son grand chambellan Burgsdorf d'entamer une négociation sérieuse : tirant habilement parti du lien étroit qui unissait les intérêts généraux allemands et ses intérêts particuliers, l'électeur prétendait mettre exclusivement en avant le bien de « la chère patrie allemande » (instructions du 11 décembre 1647). La négociation, à laquelle ni la Hesse ni les ducs de Brunswick n'étaient pleinement favorables, échoua par la mauvaise volonté de Jean Georges de Saxe : Burgsdorf qui le vit en déplacement de chasse à Lichtenbourg et dut s'associer à ses épouvantes beuveries, n'en put rien tirer (janvier 1648). « Chacun pour soi et Dieu pour tous ! » voilà le cri du jour, s'écriait avec dépit le ministre brandebourgeois, et il ne voyait qu'un remède, faire des recrues, équiper de nouveaux régiments.

Frédéric Guillaume suivit ce conseil, tout en refusant de se lier à la France qui le sollicitait par l'intermédiaire de Wic-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quefort et du baron de Montbas (1). Il n'eut heureusement pas besoin de tirer l'épée. Les Impériaux, écrasés ainsi que leurs alliés bavarois, durent plier sous l'orage; la paix définitive fut signée à Münster et à Osnabrück, le 24 octobre 1648.

Les traités de Westphalie, qui sanctionnaient l'anarchie allemande et ne laissaient subsister que de nom le Saint-Empire, assuraient la fortune territoriale de quelques États, particulièrement celle du Brandebourg. Sans doute il avait dû abandonner la meilleure part de l'héritage poméranien : la Poméranie postérieure ou orientale, qui lui revenait, diminuée de Stettin et des branches de l'Oder, n'avait que de petites rivières comme la Persante, que des ports médiocres comme celui de Colberg. Du moins les compensations étaient considérables : l'évêché de Cammin faisait corps avec la Poméranie orientale; l'évêché d'Halberstadt, à l'ouest de l'Elbe, agrandi des districts de Lohra et de Klettenberg dans le Harz, touchait presque au Brandebourg; celui de Minden sur le Weser servait d'étape entre les Marches et Ravensberg; enfin l'expectative du grand archevêché de Magdebourg promettait une forte position sur l'Elbe et un arrondissement sensible des possessions centrales. En tout c'étaient près de 30 000 kilomètres carrés (2), et l'électeur devenait « le plus grand terrien » de l'Allemagne. Il aurait préféré toute la Poméranie : il avait formé des plans grandioses de puissance maritime et commerciale; ces plans furent anéantis et son activité se reporta vers l'intérieur du continent. Établi sur le cours moyen des principaux fleuves allemands, Rhin, Weser, Elbe, Oder, Vistule, le Brandebourg devait songer avant tout désormais à unir ces tronçons dispersés, par une politique de guerres et de conquêtes.

D'autre part, au moment où la paix de Westphalie instaurait une liberté de conscience relative, l'électeur se plaçait à la tête du « corps évangélique », dont la direction n'apparte-

(1) Un projet de traité, apporté par Wicquefort en novembre 1647, faisait entrevoir la possibilité d'acquérir toute la Silésie.

(2) 20 000 environ en Poméranie, et 9 500 pour le reste.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nait plus que de nom à son collègue saxon. Enfin, en refusant de s'astreindre à recevoir de Vienne le mot d'ordre, et en participant pour la première fois à un congrès international, il cessait d'être purement et simplement un prince allemand, et s'élevait au rang de prince européen.

La paix de Westphalie terminait dignement les huit premières années du règne de Frédéric Guillaume. Après la détresse des débuts, on ne pouvait s'attendre à un si prompt relèvement. Il avait reçu des pays épuisés, livrés au désordre et à l'invasion; non seulement en ce court laps de temps il avait rétabli l'ordre et l'obéissance, créé le noyau d'une solide armée, libéré presque entièrement ses territoires de l'occupation étrangère, mais il s'était arrondi de possessions considérables et s'était fait respecter des grandes puissances. Déjà par l'ampleur des résultats acquis il méritait la renommée qui commençait à s'attacher à son nom.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III

ENTRE DEUX GUERRES (1648-1655) (1)

Les sept années qui suivent 1648 sont des années de paix. Ce n'est pas encore le calme parfait; ce n'est que la paix armée, sous la menace de l'inexécution des traités, et, dans l'insécurité résultant, à l'ouest, de la guerre qui continue entre France et Espagne, et des différends non aplanis avec le duc de Neubourg, à l'est, de l'animosité croissante qui risque de mettre aux prises Suédois et Polonais. Néanmoins le répit est réel, et, mieux que durant la période précédente, l'électeur peut s'appliquer aux affaires du dedans. Les soucis de la politique étrangère sont moins aigus; dès cette époque commence l'œuvre de reconstruction et de réforme qui s'élaborera surtout après 1660. Comme de 1655 à 1660 éclatera une terrible

(1) Sources : Voir les sources du chapitre précédent, surtout les *Urkunden und Actenstücke* (les quatre séries, et spécialement dans la quatrième, Breysig, *Gesch. der brdg. Finanzen, 1640-1697)*; Von Raumer, *Leben und Thaten des Fürsten Georg Friedrich von Waldeck*, 2 vol., Arolsen, 1870-1872; O. Meisardus, *Eigenhändige Briefe des Grossen Kurfürsten an Johann Moritz von Nassau* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XIX, 1906); Friedensburg, *Regesten zur deutschen Gesch. aus der Zeit des Pontifikats Innocenz X (1644-1655)*, dans les *Quellen und Forsch. aus Ital. Archiven*, IV et V, Rome, 1901-1902; Von Meiern, *Acta comitialia Ratisbonensia publica (1653-1654)*, 2 vol. in-fol., Leipzig et Gœttingen, 1738-1740; P. Chanut, *Mémoires de ce qui s'est passé en Suède et aux provinces voisines (1645-1655)*, publiés par Linage de Vauciennes, 3 vol., Paris, 1675; Köcher, *Gesch. von Hannover und Braunschweig (1648-1714)*, I (1884); A. de Wicquefort, *Histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas (depuis 1648)*, 4 vol. in-4°, La Haye, 1743, et édition Lenting, Amsterdam, 1861-1874.

Ouvrages : Outre la bibliographie du chapitre II, Erdmannsdörffer, *Deutsche Gesch. vom Westphalischen Frieden bis zum Regierungsantritt Friedrich's des Grossen* (coll. Oncken), 2 vol in-8°, I (1892); Von Zwiedineck-Südenhorst, *Deutsche Gesch. im Zeitraum der Gründung des preuss. Königthums (1648-1740)*, I, Stuttgart, 1890. Les études de Hirsch sur *Schwerin* (*Hist. Ztschr.*, 1893); d'Erdmannsdörffer sur *Waldeck* (in-8°, Berlin, 1869); de Driesen, Gal-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tourmente qui de nouveau mettra l'état brandebourgeois-prussien en péril et absorbera l'attention de Frédéric Guillaume, je joindrai l'étude de ces cinq années au point de vue intérieur à celle des années de paix, afin de consacrer aux questions diplomatiques et militaires le chapitre concernant la première guerre du Nord.

LES MINISTRES ÉLECTORAUX DE 1648 à 1660

L'électeur fut le premier artisan de la réorganisation et du relèvement de son état. Son ardeur et son activité faisaient l'admiration de son entourage. Le comte de Waldeck pouvait écrire à Blumenthal, en 1654 : « Son Altesse Électorale travaille plus qu'un secrétaire », et un Français employé près de la reine de Pologne, Pierre des Noyers, le regardait en 1657 comme un prince « qui parle bien d'affaires et qui les entend ». La tâche était trop lourde pour qu'il y suffit. Il eut la chance de rencontrer alors quelques hommes qui partagèrent le fardeau, et parfois même au rôle de collaborateurs joignirent celui d'inspirateurs. Des changements fréquents et profonds s'accomplirent durant cette période au sein du personnel gouvernemental. Plusieurs vieux conseillers moururent (Pfuel et

LAND et HÖTZSCH, sur *Jean Maurice de Nassau* (1849, 1893 et 1906, cette dernière dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XIX). Dans les *Beiträge zur brdg. u. preuss. Gesch.*, publiés pour le soixante-dixième anniversaire de G. Schmoller, les travaux de KUNTZEL *(Ueber Standetum und Fürstentum)* et de HIRSCH *(Versuch einer Finanzreform in Brandenburg, 1651-1655)*; BEURIM-SCHWARZBACH, *Hohenzollernsche Colonisationen*, Leipzig, 1874. Les livres de DE L'HOMME DE COURRIÈRE et du baron DE SCHROETTER, sur l'organisation militaire (1852 et 1892); VARRENTRAPP, *Der Grosse Kurfürst und die Universitäten* (1894); AUERBACH, *La diplomatie française et la cour de Saxe (1648-1680)*, Paris, 1887; SPANNAGEL, *Minden und Ravensberg unter brdgisch-preuss. Herrschaft*, Hanovre et Leipzig, 1894; WAGNER, *Die Sakularisation des Bistums Halberstadt (1648-1650)*, Wernigerode, 1905; ESCHBACH, *Der Krieg des Kurfürsten Friedrich Wilhelm gegen Pfalzgraf Wolfgang Wilhelm von Neuburg, 1651*, Duisbourg, 1895; Albert WADDINGTON, *Abraham de Wicquefort, ministre de Brandebourg en France au temps de Louis XIV (Séances et Travaux de l'Acad. des Sc. mor. et pol.*, 1902).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Striepe en 1649, le chancelier Gœtze en 1650, Fromhold, Seidel, Wittgenstein et Knesebeck de 1653 à 1658); d'autres furent disgraciés, et des personnalités éminentes arrivèrent successivement au pouvoir, Blumenthal, Waldeck, Schwerin.

Le grand chambellan, Conrad de Burgsdorf, avait été jusque-là une sorte de premier ministre; dénué des qualités d'ordre, d'économie et d'application qui sont indispensables à un administrateur, il ne justifiait son crédit que par son dévouement au maître. Ses nombreux ennemis, parmi lesquels figurait l'électrice, avaient beau jeu pour l'attaquer : sa gestion financière surtout prêtait le flanc à la critique, et Jean Tornow, à peine nommé conseiller secret (novembre 1650), ne se gêna pas pour la blâmer ouvertement. Ébranlé par la constatation du mauvais état de ses finances, Frédéric Guillaume rejeta en outre sur son favori la responsabilité de certains échecs diplomatiques. La chute de Burgsdorf fut prévue dès l'automne de 1651, et à la fin de janvier 1652 la disgrâce complète, sans appel, lui fut signifiée à Berlin par Blumenthal. Le grand chambellan en fut à demi foudroyé. Il finit comme son ennemi Schwarzenberg; le 11 février, il expirait.

Il fut remplacé d'abord par le baron Joachim Frédéric de Blumenthal qui venait de rentrer au service électoral, avec le titre de gouverneur d'Halberstadt et d'importantes attributions financières. Fonctionnaire laborieux et capable, Blumenthal était partisan, au dedans, d'une attitude conciliante à l'égard des États provinciaux, et au dehors, d'une entente cordiale avec la cour de Vienne. « La vraie et plus certaine maxime de notre patrie », écrivait-il à Waldeck le 5 mai 1652, « est d'être bien avec le chef et celui-ci avec ses membres. » Le rapprochement qui s'opéra entre Brandebourg et Autriche, en 1652-1653, lui donna la prépondérance, et la dignité de « Directeur du Conseil secret », conférée le 18 octobre 1652, parut l'investir de l'autorité autrefois dévolue au chancelier (1). Ce ne fut qu'une faveur passagère. Depuis un an, il voyait

(1) Le poste de chancelier, en tant qu'office de compétence générale dans tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

installé à ses côtés un rival dangereux, le comte de Waldeck, avec lequel il n'entretenait de bonnes relations « qu'en paroles ». Dès la seconde moitié de 1653, il fut distancé, et de Ratisbonne, où il représentait le Brandebourg à la diète d'Empire, il se rendit compte qu'il ne pourrait lutter longtemps. Réprimandé assez durement à plusieurs reprises, il demanda son rappel; il n'obtint qu'en mai 1654 l'autorisation de se retirer dans son gouvernement d'Halberstadt. Il devait y mourir trois ans plus tard, sans avoir vraiment repris sa place dans le conseil secret.

Georges Frédéric, comte de Waldeck, lui succéda comme ministre dirigeant. C'est une intéressante individualité que ce comte d'Empire qui, resté à vingt-cinq ans (en 1645) chef de famille, n'avait pas voulu se contenter de la mendicité princière que lui promettait l'avenir dans les petits pays agrestes de Waldeck et de Pyrmont sur la rive gauche du Weser, et avait cherché un champ d'action plus digne de son mérite. Après avoir guerroyé aux Pays-Bas contre l'Espagne et avoir songé à courir la fortune en France, il avait accepté en 1651 un commandement dans l'armée brandebourgeoise. Plus tard, il devait mener à travers l'Europe une existence aventureuse, tour à tour homme d'État, diplomate ou général, et servir successivement la Suède, les Provinces-Unies, divers princes allemands. Agé de trente et un ans en 1651, il avait le visage osseux et l'aspect plutôt morose; mais il était doué d'une vive intelligence, et son ambition le portait, comme il l'a dit lui-même, vers les emplois d'honneur et les actions d'éclat; il aurait eu l'étoffe d'un grand ministre, s'il avait été moins prompt aux chimères, et si son dévouement s'était élevé à la hauteur de sa capacité. A peine à la cour de Brandebourg, il avait résolu de s'y pousser à la première place, s'insinuant dans l'amitié de Schwerin, et gagnant les bonnes grâces de l'électrice, dont il avait épousé une parente (1). Il avait hâté la

les états électoraux, n'avait plus de titulaire depuis la mort de Gœtze en décembre 1650; chaque territoire avait son chancelier.

(1) Élisabeth Charlotte de Nassau-Siegen.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chute de Burgsdorf et miné ensuite le pouvoir de Blumenthal, avec lequel il dut pendant près de deux ans partager l'influence suprême. Enfin, en novembre 1653, il se trouva maître de la situation. Dès lors il travailla, selon le mot de Tornow, à faire des affaires publiques « sa chose à lui ». De 1654 à 1657, il gouverna réellement, et imposa son programme dont le point capital était l'opposition à l'empereur, avec l'aide de tous les protestants, et même de la France. Peut-être aurait-il voulu remplir les fonctions d'un premier ministre, imiter Richelieu ou Mazarin; le sort l'avait mis près d'un prince qui n'était pas d'humeur à se laisser régenter. D'autres ministres d'ailleurs, avec lesquels il eut le tort de se brouiller, prirent peu à peu plus d'ascendant : secondés par un changement de la politique électorale, ils parvinrent à le faire congédier en août 1658.

Celui qui surtout l'évinça avait grandi dans son ombre, au temps même où dominaient encore Burgsdorf et Blumenthal. C'était le baron Otton de Schwerin, Poméranien prudent et avisé (1). Employé dès 1641 à diverses missions diplomatiques, et devenu en octobre 1645 conseiller secret, Schwerin avait accru son influence grâce à la faveur de la jeune électrice, auprès de laquelle il exerça les fonctions de maître d'hôtel et d'intendant, en attendant d'être le gouverneur de ses fils. La correspondance du ministre et de la princesse, publiée par Orlich, prouve une affectueuse intimité, et on a pu, en une certaine mesure, le considérer comme une « créature » de Louise Henriette. La confiance de l'électeur n'était guère moindre, et l'empereur le reconnaissait, en mars 1648, en l'élevant à la dignité de baron d'Empire. De riches présents avaient récompensé ses services, et sa fortune lui permettait d'acheter, dès 1650, le beau domaine d'Alt-Landsberg, près de Berlin. Lors de la réorganisation du conseil secret, en 1651, Schwerin fut un des quatre ministres désignés pour s'occuper des finances, et reçut, en outre, des attri-

(1) Né en 1616, et entré en 1638 au service du Brandebourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

butions presque écrasantes. En 1654, on disait qu'en son absence « les résolutions étaient sans effet » ; l'année suivante, il balançait déjà l'autorité de Waldeck, qui réussit pourtant, à la suite d'une violente querelle, à le faire écarter de l'administration financière. L'avantage n'avait rien de décisif. En 1657, Schwerin supplanta son rival ; en 1658, il reçut le titre nouveau de « Haut président du conseil secret » *(Oberpræsident)*, avec lequel il devait, durant plus de vingt ans, conserver la direction des affaires. Schwerin était une nature douce, modeste, digne des plus hauts emplois par ses qualités privées, par son honnêteté et son infatigable activité; il n'avait pas les talents supérieurs d'un grand homme d'État. Ce fut néanmoins un des meilleurs collaborateurs de Frédéric Guillaume, à la gloire duquel la postérité l'a justement associé.

A côté des protagonistes qui brillent au premier rang à la cour et dans les conseils, une pléiade de fonctionnaires dévoués secondent l'électeur, les Lœben, les Kleist, les Tornow, les Canstein, dans l'administration intérieure surtout; les Wesenbeck (1), les Hoverbeck, les Weimann, dans la diplomatie. A eux s'ajoutent de 1654 à 1660, comme administrateurs et diplomates à la fois, Laurent Christophe de Somnitz, qui prend déjà une influence considérable, les deux frères Frédéric et Godefroy d'Iéna, les Dobrczenski, les Bonin et les Brandt. Tous ont influé à des degrés divers sur la politique électorale. Il ne faut pas toutefois exagérer leur importance, car, comme le confiait Schwerin au Français Blondel en 1657, Frédéric Guillaume, après avoir écouté l'avis de chacun, n'en faisait au bout du compte qu'à sa tête. C'est lui qui presque toujours, en dernière analyse, a pris les décisions définitives.

(1) Mort en 1659.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE COMMENCEMENT DES RÉFORMES (1648-1660)

L'électeur ne se contentait pas de garder la haute main dans la conduite de ses relations extérieures; il entendait aussi être le maître au dedans. Pour cela, la première chose était de centraliser les pouvoirs et les ressources. De là des luttes acharnées contre le particularisme de ses sujets, trop portés dans chacun de ses territoires à considérer comme des étrangers *(Fremde, Ausländer)* les habitants d'un autre territoire. Suivant une expression insérée dans une réplique aux États de Brandebourg du 12 décembre 1650, et qui mérite d'être retenue, Frédéric Guillaume voulait faire de toutes ses provinces « les membres d'une seule tête » *(membra unius capitis)*, assurer à l'idée unificatrice de l'État la prépondérance sur le système séparatiste des États. Une résolution de la diète d'Empire lui vint en aide. Dans le recès *(Reichsabschied)* du 17 mai 1654, la diète de Ratisbonne stipula formellement, par l'article 180, « que les habitants, sujets et bourgeois de tout État de l'Empire, devaient docilement prêter assistance à leurs princes, seigneurs ou supérieurs, pour occuper et conserver les forteresses et places nécessaires ». De là à exiger des sujets de subvenir aux grands services publics et surtout à l'entretien d'une armée permanente, il n'y avait qu'un pas. Frédéric Guillaume ne manqua pas de se prévaloir de cette décision.

Il eut cependant fort à faire et ne parvint encore avant 1660 qu'à des résultats partiels. Si, dans les territoires récemment acquis, comme la Poméranie postérieure, les principautés d'Halberstadt et de Minden, le comté de Ravensberg, ses représentants (le gouverneur Philippe Horn, les chanceliers Runge, puis Somnitz, en Poméranie; les gouverneurs Blumenthal et Christian Albert de Dohna, à Halberstadt; le comte de Wittgenstein, Waldeck, Jean Maurice de Nassau, à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Minden et Ravensberg) eurent souvent maille à partir avec les États provinciaux, ce fut surtout en Brandebourg, dans les pays de Clèves-Mark et en Prusse que la lutte fut sérieuse.

En Brandebourg, les Ordres *(Stände)* bataillaient depuis 1640 pour maintenir leurs privilèges; Frédéric Guillaume avait beau ne s'adresser qu'à des diètes de députés *(Deputationstage)*, composées parfois exclusivement de personnes de son choix, ou au grand comité permanent *(grosser Ausschuss)*, de 40 à 50 membres, qui avait la charge des finances, il ne pouvait obtenir un accord. L'opposition, conduite par deux hobereaux, Maximilien de Schlieben et Hempo de Knesebeck, refusait de payer autant après la conclusion de la paix qu'avant, et de se sacrifier pour l'acquisition d'un pays « étranger », comme la Poméranie. L'électeur dut se résigner à un compromis. Il réunit en 1652-1653 un *Landtag* général, qu'il fallut d'ailleurs proroger six fois pour le rendre plus accommodant; après des négociations conduites par Blumenthal, puis par Tornow et Thomas de Knesebeck, il finit par acheter au prix d'importantes concessions le vote de 530 000 thalers (environ 2 millions de livres), à répartir sur six années pour l'entretien des troupes. Dans les 72 articles du recès du 5 août 1653, la noblesse se faisait confirmer tous ses privilèges matériels, politiques et sociaux (le servage des paysans était, par exemple, officiellement consacré, article 22, et le privilège d'indigénat reconnu, article 26); les villes obtenaient le respect de leurs franchises, notamment le droit d'élire librement le conseil municipal (article 23); un article spécial, le 14e, obligeait l'électeur à consulter les États pour toutes les choses intéressant la prospérité du pays; le luthéranisme conservait sa situation dominante; enfin certains points convenus entre nobles et villes, et particulièrement favorables à leur indépendance économique ou financière, étaient ratifiés : telle l'interdiction d'introduire en Brandebourg, sans le consentement des États, les « droits réunis » *(General-Mittel)*, c'est-à-dire les impôts indirects de consommation unis aux contributions directes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces engagements étaient onéreux. Ils ne retinrent guère l'électeur qui, durant la guerre du Nord, réclama de nouveaux subsides (de 30 à 50 000 thalers par mois), et, ne pouvant se les faire accorder de bon gré, les leva par voie de réquisition. Les gouverneurs *(Statthalter)*, chargés de la lieutenance en Brandebourg (Jean de Sayn et Wittgenstein en 1655-1657, puis Jean Georges d'Anhalt à partir de 1658), traitèrent le pays fort rudement. Devant la résistance des États, Frédéric Guillaume n'écrivait-il pas de son camp, le 4 janvier 1657, « qu'il se considérait comme autorisé, en ce qui concernait la défense du pays, à prescrire seul les dépenses et les moyens nécessaires, même contre la volonté des États » ! Il se comportait déjà en souverain absolu, et la subordination des États se marquait jusque dans les formules officielles : depuis 1653 ils ne s'intitulaient plus comme autrefois « les États » *(Staaten)*, mais seulement les « autorités » *(Obrigkeiten)*.

Dans les pays de Clèves-Mark, où l'esprit d'autonomie se retrempait au contact de la République des Provinces-Unies, l'électeur eut à soutenir de plus violents combats. Bien qu'ils eussent prêté le serment d'hommage en novembre 1649, les États ne cessaient de protester contre ce qu'ils appelaient la « domination absolue du prince » *(absolutum dominatum principis)*, tantôt réclamant du gouverneur Jean Maurice de Nassau la promesse d'observer le recès de 1649, tantôt repoussant les crédits destinés à l'entretien des garnisons de Hamm et de Lippstadt; ils osèrent même, de concert avec les États de Juliers et de Berg, lancer le 14 juillet 1651, une « patente contradictoire » *(Contradictionspatent)*, sommant leurs compatriotes de refuser le service militaire à l'électeur et au duc de Neubourg qui venaient d'entrer en conflit! Frédéric Guillaume, indigné de cette trahison, se trouvait dans une situation trop critique, entre Hollandais et Impériaux également menaçants, pour ne pas ajourner sa vengeance; il se borna à maintenir ses exigences d'hommes et d'argent, sans rompre les pourparlers avec les États. Il dut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ensuite subir un plus cruel affront, lorsqu'en 1653 une députation, dirigée par Thierry Charles de Wilich, seigneur de Winnenthal, alla se plaindre hautement de son despotisme à la diète d'Empire de Ratisbonne. Grave démarche, qui pouvait porter une sérieuse atteinte à l'autorité princière, d'autant plus que l'empereur ne demandait qu'à donner raison aux plaignants! Un décret du conseil aulique établit que toute contribution devait être consentie par les États (16 octobre 1653) (1). Heureusement que les décisions impériales ne tiraient guère à conséquence! L'électeur n'en tint pas compte, et prit bientôt une revanche éclatante : Wilich de Winnenthal était à peine revenu de Ratisbonne qu'il fut arrêté, comme coupable de haute trahison, et conduit à Spandau (juillet 1654); en même temps étaient confisqués les biens d'un autre opposant, Romberg, gentilhomme du comté de Mark, qui s'était enfui.

Cet « attentat » contre la liberté des États produisit une vive émotion, mais aussi, le premier moment d'indignation passé, fit réfléchir les membres du Landtag. Après avoir protesté contre des violences qu'ils déclaraient contraires au droit divin et humain, ils baissèrent le ton : dès décembre 1654, ils priaient humblement l'électeur de relâcher Winnenthal. Ils finirent même par accorder un subside de 150 000 thalers (environ 560 000 livres), qui fut la rançon du coupable (octobre 1655). L'intervention conciliante de la princesse d'Orange, belle-mère de l'électeur, et de Daniel Weimann, à la fois conseiller de gouvernement à Clèves (2) et ambassadeur en Hollande, avait provoqué l'offre des États, et la guerre du Nord avait décidé l'électeur à l'accepter. D'ailleurs, durant les années suivantes, il opéra dans les pays rhénans comme en Brandebourg, levant de force des contributions et des recrues, sans s'inquiéter d'aucune protesta-

(1) Les États avaient déclaré en 1652 qu'ils regardaient « comme le bien le plus précieux sur cette terre », le privilège de voter l'impôt. Voir sur la question l'étude de Georg Kuntzel, *Ueber Standetum und Fürstentum*.

(2) En attendant d'y être nommé chancelier en 1653.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion. Le chef de l'opposition, le docteur Niess, menacé d'un procès criminel, chercha son salut dans la fuite. Frédéric Guillaume dut toutefois attendre la fin de la guerre pour régler ses comptes d'une façon plus complète avec les États de Clèves-Mark.

Il en fut de même dans le duché de Prusse où le voisinage de la Pologne stimulait les tendances particularistes. Depuis l'élection du roi Jean Casimir, avec lequel il entretenait de bonnes relations, Frédéric Guillaume en prenait à son aise avec les libertés des États, et laissait s'allonger indéfiniment la liste de leurs griefs *(gravamina)* : de 1649 à 1655, il ne convoqua pas d'assemblée provinciale. Ce fut un nouveau sujet de mécontentement. Les mesures de défense que la guerre rendit nécessaires, à partir de 1655, accrurent cette sourde irritation qui se fit jour dans les Landtage de 1655, 1656 et 1657. On sait, par les dépêches de l'ambassadeur impérial Lisola et de divers envoyés français, que la désaffection des Prussiens était générale en 1656-1657 : des nobles allèrent jusqu'à former une conjuration, et firent des offres de service à l'Autriche dans l'automne de 1656; ces velléités de révolte persistaient en 1657, et la paix de Wehlau fut accueillie sans enthousiasme. Les États se plaignirent alors d'être fort mal traités et de n'avoir retrouvé « que l'ombre de leur ancienne félicité ». Le traité dont ils parlaient avec si peu de satisfaction venait d'assurer à l'électeur la souveraineté en Prusse, et Frédéric Guillaume n'était pas disposé à se contenter du titre, sans le faire valoir. La nomination d'un « étranger », le prince Bogislas Radziwill, comme lieutenant-gouverneur *(Statthalter)*, en octobre 1657 (1), fut considérée comme un grave « préjudice » porté aux anciennes constitutions, et les « Ordres », qu'on se garda du reste pendant quatre ans de convoquer en Landtag, accumulèrent les récla-

(1) Le prince, apparenté aux Hohenzollern par sa mère, une fille de l'électeur Jean Georges, appartenait à une des plus grandes familles de Lithuanie où il possédait d'immenses domaines. Calviniste comme son père, et par là même suspect au roi de Pologne, il était entré en 1656 au service de l'électeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mations. Les Prussiens se refusaient toujours à prêter le nouveau serment de fidélité que demandait le duc souverain, quand la guerre du Nord prit fin.

L'œuvre de centralisation entreprise partout au détriment des franchises provinciales fut complétée par d'importantes réformes administratives. On a souvent cherché à établir la part qu'y avaient eue les différents ministres : si Blumenthal et Schwerin n'y furent pas étrangers, il semble bien que Waldeck donna la première impulsion à ce qu'il a appelé « le redrès de l'État ». C'est en effet peu de temps après son entrée au service électoral que le conseil d'État secret fut réorganisé.

Composé surtout de gentilshommes brandebourgeois, ce conseil s'était jusque-là presque exclusivement occupé de l'administration des Marches; par l'ordonnance du 4 décembre 1651, il devint vraiment un organe central de gouvernement. Toutes les affaires, secrètes ou autres, devaient y aboutir, sous la forme de référés *(Referate)* qui faisaient l'objet d'une discussion et d'un vote; après quoi, l'électeur décidait. Non seulement la manière d'étudier les questions et le mode de discussion dans le conseil étaient minutieusement réglés, mais un principe inconnu jusque-là était proclamé, celui de la division du travail : les affaires étaient réparties en une vingtaine de titres différents (1), et chaque conseiller en recevait, pour en référer au conseil, une certaine catégorie. On prenait pour base de cette répartition, comme du reste dans la plupart des pays à cette époque, moins la diversité des affaires que la diversité des territoires. Les conseillers n'avaient pas ou n'étaient pas censés avoir de compétence spéciale; on ne donnait pas à l'un l'agriculture, à l'autre la justice ou les finances; on donnait à l'un les affaires de Poméranie, à l'autre celles de Brandebourg, à un troisième celles de Prusse; de même, pour les relations extérieures, l'un s'occupait des relations avec la France, un autre des relations avec l'empereur, etc. La pratique était fâcheuse et

(1) Plus exactement dix-neuf.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait de multiples inconvénients, par exemple la surcharge incroyable de certains ministres. Étrange répartition que celle qui, en 1651, attribuait à la fois à Schwerin les affaires de fiefs d'Empire, celles de Poméranie et de Prusse, les relations avec les Hollandais, la régale postale et les juifs, la correspondance secrète étrangère, tout ce qui concernait les monnaies et le sel! En calculant ce qu'un homme comme Schwerin en Brandebourg, comme Colbert en France, pouvait cumuler de besognes et de responsabilités, on se demande comment il n'y succombait pas. Du moins cette division en départements faisait éclater aux yeux l'universalité et l'omnipotence du conseil secret; ce n'était plus un rouage administratif à compétence restreinte et locale; c'était un collège central de gouvernement, le premier et le plus puissant de tous, superposé aux collèges provinciaux, instance suprême pour la plupart d'entre eux; c'était la grande roue qui, de la capitale du Brandebourg, donnait le branle à tout le reste, portant la vie et le mouvement du centre aux extrémités de l'état centralisé. Ce caractère nouveau se marqua de plus en plus après la nomination de Schwerin au poste de haut président *(Oberpræsident)*; il s'affirma dans la composition du conseil où des Prussiens, des Westphaliens et des Poméraniens, des étrangers même, vinrent s'asseoir à côté des Brandebourgeois, des réformés à côté des luthériens, des légistes roturiers à côté des nobles (1).

Le conseil d'État secret embrassait toutes les branches de l'administration; quelques-unes pourtant reçurent, soit par le groupement de quelques ministres, soit tout à fait en dehors du conseil, un organe directeur spécial. Pour les affaires étrangères, bien qu'il ne pût encore être question d'un vrai ministère, il paraît certain que l'électeur les réserva, ainsi que les principales questions politiques, à l'examen de deux ou trois conseillers, particulièrement investis de sa confiance, qui formaient près de lui ce qu'on a appelé une chancellerie *(Kanzlei)*,

(1) Le nombre des conseillers secrets fut en moyenne de dix à quinze sous Frédéric Guillaume.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce qui fut sous ses successeurs le « cabinet ». De même, pour la justice, il n'y avait pas de haute cour à compétence générale, mais dès 1658 l'électeur établit, au sein du conseil secret, une division judiciaire composée de quelques conseillers *(die geheimen Räthe zu den Verhören)*; c'était le germe du futur conseil secret de justice. A vrai dire toutefois, les affaires financières et militaires furent seules pourvues alors d'une direction centrale propre, qui tendit à les soustraire peu à peu, sinon au contrôle supérieur, du moins à l'intervention journalière du conseil secret.

L'ordonnance du 4 décembre 1651 institua une commission de quatre membres (Waldeck, Blumenthal, Schwerin et Tornow), à laquelle on attribua avec le nom de Chambre des finances de l'État *(Staatskammer)* la haute main sur l'administration financière de tous les pays électoraux. Si la commission eut peu de durée, elle transmit ses pouvoirs à un agent qui, sous des titres variés *(Kammerdirektor* ou *Kammerpræsident)*, accapara la surveillance générale en la matière; ce fut, après Schwerin qui ne fit que passer (1654-1655), le Westphalien Raban de Canstein. Quelques années plus tard, le même Canstein fut chargé non seulement des finances, mais aussi de toutes les questions économiques *(Œkonomiewesen)* dans l'électorat (instruction du 24 novembre 1659). Pour les affaires militaires, le contrôle suprême fut assuré par les commissaires de guerre, dont les fonctions furent plus minutieusement fixées en 1655 et tendirent à devenir permanentes. Nicolas Ernest de Platen et Jean Ernest de Wallenrodt, les deux commissaires généraux nommés au début de la guerre du Nord, transformèrent ce qui n'était d'abord qu'une intendance en une administration militaire centrale. Non contents de payer et d'entretenir l'armée, ils levèrent bientôt les impôts extraordinaires destinés à la solde, et veillèrent au fonctionnement de la justice militaire. Platen resta seul commissaire général, à partir de 1660.

L'apparition de nouveaux organes dans le gouvernement central eut pour contre-coup de profondes modifications dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le gouvernement provincial. Sur chaque territoire, à côté du gouverneur et de la régence *(Regierung)*, furent créés des tribunaux, des consistoires, des chambres de finances, des commissariats, pour rendre la justice, régler les questions religieuses, surveiller les recettes et les dépenses, lever et entretenir les troupes au nom de l'électeur. C'est ainsi qu'au lendemain de l'acquisition de la souveraineté en Prusse, un tribunal d'appel suprême *(Oberappellationsgericht)* fut institué à Kœnigsberg, composé d'un président, de cinq nobles et de trois roturiers, versés dans la connaissance du droit (octobre 1657) ; bien que le président dût être pris parmi les Oberräthe, les États de Prusse ne virent pas sans inquiétude la création d'une cour qui, en supprimant les appels à Varsovie, ébranlait « les constitutions fondamentales du duché (1) ». On peut encore signaler l'établissement de consistoires à Colberg dès 1654 et à Clèves en juin 1655, de hauts commissariats de guerre en Prusse, en Poméranie et en Neumark en 1656, dans la Marche électorale proprement dite en 1660 (2). Les commissariats étaient de très efficaces instruments de centralisation ; aussi les États de Prusse s'empressèrent-ils de protester contre eux, au nom de leurs « libertés ».

Une mesure d'intérêt général compléta les réformes administratives de cette période, la création d'un service postal rapide et sûr entre les différentes provinces. Sans s'arrêter aux plaintes des comtes de Thurn et Taxis qui prétendaient avoir reçu de l'empereur le monopole des postes de l'Empire, Frédéric Guillaume les organisa à son gré dans ses états : en 1654, il en chargea le conseiller Michel Matthias, excellent administrateur qui en garda la direction pendant trente ans.

A la réorganisation des services correspondit un redoublement d'activité dans tous les domaines. Ce ne fut pas toujours, il est vrai, dans le sens du progrès.

Au point de vue judiciaire, aucun changement considérable

(1) *Bedenken aller Stande*, du 7 octobre 1657.

(2) Le haut commissaire *(Oberkriegskommissar)* avait au-dessous de lui de simples commissaires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne s'accomplit : l'électeur chercha seulement à garantir plus de rapidité et plus d'impartialité dans les jugements. On le voit par les prescriptions contenues soit dans le recès du Landtag brandebourgeois du 5 août 1653, soit dans la constitution de la cour suprême de Kœnigsberg en 1657. Parmi les ordonnances de l'époque, il faut mentionner l'édit punissant les rixes et duels de peines sévères, et même de la mort (17 septembre 1657) ; déjà deux ans auparavant, un gentilhomme du pays d'Halberstadt avait été condamné à 4 000 thalers (15 000 livres) d'amende pour avoir adressé un cartel à Raban de Canstein. Frédéric Guillaume n'admettait pas les tueries inutiles. Il restait pourtant féroce quand il s'agissait de certaines prérogatives, de son droit de chasse, par exemple, qu'il défendait partout contre le braconnage avec une rigueur excessive : un édit de 1653 n'ordonna-t-il pas aux gardes forestiers d'abattre à coups de fusil le braconnier qui s'enfuyait (1) !

En matière financière, de grands efforts furent tentés, sans être couronnés de succès. L'ordonnance du 4 décembre 1651, qui créait quatre conseillers de finances, leur donna en même temps des instructions détaillées pour se rendre compte de l'étendue des ressources et y proportionner les dépenses, établir un budget ou « état » général, garder l'excédent des recettes pour constituer un fonds de réserve, enfin remanier la gestion des domaines en substituant le régime des fermes à celui de la régie, et en remplaçant toutes les prestations en nature par des prestations en argent ; c'était une refonte complète de l'administration financière. Les conseillers dont on attendait quelque opposition, comme Burgsdorf et le président de la chambre des finances de Brandebourg, von Arnim, furent renvoyés, et le nouveau système fut mis en vigueur dès 1652. Par malheur l'électeur s'y intéressait médiocrement, et Waldeck, quand il eut lancé l'idée, ne s'en occupa plus ; il avait

(1) Devant l'augmentation du braconnage en Prusse, l'électeur avait donné ordre de garder les délinquants en prison toute leur vie (Clèves, 23 mai 1648). Cf. A. B., R. 7, 89, a et b.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le génie qui conçoit, non la persévérance qui réalise. D'autre part, l'essai de supprimer les prestations en nature échoua piteusement, et les domaines affermés rapportèrent moins qu'en régie : malgré le zèle de Tornow et du conseiller de finances Joachim Schulze, les fermiers *(arrendatores)* (1) furent détestés des habitants qu'ils exploitaient parfois (2), et entravés par les employés de l'ancienne administration. Rien que dans la Marche, le revenu des domaines tomba de 50 000 thalers en 1652 à 43 000 en 1659. On doit attribuer ce fiasco moins à la situation économique ou au manque de capitaux, qu'aux conditions défectueuses dans lesquelles la réforme fut tentée, car l'idée était bonne et elle devait finir par triompher (3).

Le désarroi des finances était tel que l'électeur dut recourir à des expédients pour se procurer l'argent dont il avait besoin. Il rétablit en 1652 le monopole de la vente du sel, supprimé en 1643, et fit frapper en 1651 des pièces d'argent d'une valeur réelle moindre que leur valeur nominale ; ces monnaies eurent cours forcé pendant neuf ans, et lorsqu'en 1660 on les ramena à leur taux véritable, ce fut une sorte de banqueroute qui ruina beaucoup de gens. L'électeur ne se gênait pas du reste pour ordonner arbitrairement des dépenses, par des assignations *(Assignationen)*, qui étaient en Brandebourg ce qu'étaient en France les acquits au comptant. Avec de pareilles pratiques et l'obligation de dépenser pour la guerre bien au delà de ses revenus, il ne pouvait guère songer à mettre ses finances en ordre : les tentatives pour établir un budget ou « état » général, notamment en 1656, n'aboutirent pas. Un impôt indirect de consommation, l'*accise*, que Waldeck avait préconisé en 1652-1653, et qui fonctionnait déjà à Berlin, aurait fourni sans doute les ressources nécessaires,

(1) *Arrende* et *Arrendator* (pour ferme et fermier) sont des termes de la vieille langue latine officielle en Pologne.

(2) Dans un bailliage *(Amt)* prussien, celui d'Insterbourg, le mécontentement dégénéra en une espèce de révolte. Cf. A. B., R. 7, n. 90 g.

(3) Cf. F. Hirsch, *Der Versuch einer Finanzreform in Brandenburg, in den Jahren 1651-1655.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais l'opposition des États provinciaux en avait empêché l'introduction dans la plupart des territoires, et Frédéric Guillaume ne parvint à l'imposer que dans la seconde partie de son règne.

S'il réussit mal à relever ses finances, il eut du moins la satisfaction, de 1648 à 1660, de voir s'améliorer sensiblement la situation matérielle de ses sujets. Il avait permis à ceux qui voulaient reconstruire leurs maisons de ferme de prendre du bois dans les forêts domaniales, et exempté d'impôts pour six ans ceux qui s'établissaient sur les biens abandonnés, pour les cultiver. Il réitéra ces encouragements dans plusieurs ordonnances (notamment le 22 octobre 1650); il continua à faire envoyer de Prusse en Brandebourg des grains pour la semence et des bestiaux pour l'élevage, créa des haras ou soutint ceux qui existaient, appela enfin des étrangers, surtout des Hollandais et des Allemands de l'ouest, pour repeupler les régions désolées de la Marche et du duché de Prusse. Grâce à ces mesures, l'agriculture se releva, et si les *Hollanderies*, fondées en Altmark et en Uckermark par des entrepreneurs, prospérèrent peu, les colons importèrent des procédés agricoles inconnus qui furent un bienfait pour l'électorat; partout les villages se rebâtirent, et une foule de petites villes, ruinées par la guerre, Francfort-sur-l'Oder, Prenzlau, Brandebourg, etc., se couvrirent de maisons nouvelles.

Fidèle au système mercantile qui régnait partout, l'électeur élabora alors quantité d'ordonnances protégeant certaines industries et taxant ou même prohibant la concurrence étrangère (tels les édits de mars et décembre 1654 sur une fonderie de cuivre à Neustadt-Eberswalde, de décembre 1658 sur une verrerie à Grimnitz); il se préoccupa en outre de tirer parti des richesses naturelles, de l'ambre recueilli sur les rives de la Baltique, ou des mines de plomb du comté de Mark, aussi bien que du salpêtre de la principauté d'Halberstadt; l'exploitation de ce dernier, mise en train dès 1655 par un nommé Grantzow, prit à partir de 1658 un essor considérable

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sous le contrôle du haut commissaire, Enkevort (1). L'attention de l'électeur se porta même sur les salines du pays de Halle dans l'archevêché de Magdebourg, dont il n'avait que l'expectative : il envoya à Halle deux agents, Reinhard et Tornow, en 1651, pour se renseigner à ce sujet (2). L'esprit du temps ne concevait pas l'industrie sans réglementation, et le régime des corporations et maîtrises dominait en Brandebourg comme ailleurs; Frédéric Guillaume ne songea nullement à le supprimer; il le confirma plutôt pour battre monnaie avec certains octrois; mais il en atténua quelque peu les inconvénients, en s'opposant à la fixation d'un chiffre maximum pour le nombre des maîtres, et à l'ostracisme qui frappait certaines catégories de personnes : un édit du 16 juillet 1659 enjoignit de recevoir à l'avenir dans les corporations les fils de bergers, d'agents de police et de concierges.

Le commerce intérieur et extérieur fut favorisé. Sans doute les douanes et péages, dont les tarifs avaient été légèrement abaissés en 1647, furent maintenus, et soulevèrent fréquemment les plaintes des marchands, mais le projet ancien d'unir par un canal l'Oder à la Sprée fut repris, une enquête ordonnée sur la navigabilité de la Lippe en 1651, des conférences avec d'autres États tenues à Francfort-sur-le-Mein la même année, en vue de réglementer le mouvement de transit sur le Rhin (3). L'électeur aurait voulu développer le commerce maritime; les conditions étaient trop défavorables pour y réussir. Le dessein d'acheter aux Danois Tranquebar, sur la côte de Coromandel aux Indes, dut être abandonné faute d'argent; de même, un plan grandiose de compagnie de commerce aux Indes Orientales : l'instigateur, le Hollandais Gysels de Lier, parqué à Lenzen sur l'Elbe, employa ses loisirs à rédiger de volumineux mémoires sur des entreprises impossibles. Les vaisseaux brandebourgeois, équipés en Prusse ou dans les

(1) Cf. A. B., R. 33, 26-28. Le nom d'Enkevort (c'est ainsi qu'il signe) est souvent écrit autrement : Enckefordt, Inckefort, etc.

(2) *Ibid.*, R. 52, 160 a.

(3) *Ibid.*, R. 34, n. 270, instruction du 19 avril 1651 pour les députés électoraux, Wittenhorst et Portmann.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mauvais ports de la Poméramie orientale, ne sortaient guère de la Baltique : lorsqu'en 1651, le roi Frédéric de Danemark renouvela une déclaration de son père, accordant à ces vaisseaux les mêmes réductions qu'aux Hollandais pour le passage du Sund, le pavillon brandebourgeois n'avait pas encore été aperçu dans le détroit. Il eût été assez étrange de demander pour l'électeur le titre d'amiral général de l'Empire, comme l'idée en fut émise en 1658. En revanche, le produit croissant des douanes fluviales et maritimes témoignait de l'essor commercial : la douane de Lenzen sur l'Elbe rapportait, en 1651, 32 000 thalers de plus qu'avant la guerre; celles du pays de Clèves sur le Rhin rendaient, en 1660, 40 000 thalers (contre 9000 en 1640).

Justement soucieux d'accroître le bien-être et la fortune de ses sujets, l'électeur n'avait cure de progrès social. S'il légiféra alors sur les relations entre les classes, ce fut pour maintenir les différences, pour consacrer les privilèges des uns, les obligations des autres. Plusieurs édits confirmèrent l'assujettissement des paysans aux seigneurs propriétaires : patente du 27 novembre 1651 sur les domestiques indisciplinés; rescrits du 1er juillet 1656 et du 5 avril 1658, fixant dans quelle mesure les fils de paysans pouvaient apprendre un métier : dans toute famille nombreuse, un ou deux enfants devaient toujours rester sur la terre. Le recès des États de Brandebourg du 5 août 1653 n'avait-il pas d'ailleurs proclamé l'asservissement des cultivateurs et la domination des nobles! Frédéric Guillaume y voyait une sorte de nécessité sociale (1), et quand il intervenait par des lois somptuaires pour fixer la durée des réjouissances et les dépenses dans les fêtes, mariages et enterrements des villageois (ordonnance du 20 mars 1655), c'était pour assurer la prestation des services au maître autant que le paiement des contributions à l'État.

Il n'était pourtant pas indifférent à la réalisation de certaines

(1) Un semblant de révolte des *Unterthanen* de l'*Amt* d'Insterbourg, en 1652, donna lieu à une répression sévère, malgré l'aveu du burgrave Fabian de Dohna qu'il y avait eu des abus et des vexations. Cf. A. B., R. 7, 90 g.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

idées généreuses. J'ai déjà dit ses démarches pour obtenir à ses coreligionnaires réformés, lors de la paix de Westphalie, la liberté de conscience dont jouissaient les luthériens; cette liberté, il ne la réclamait pas seulement pour les protestants; il entendait la garantir à tous. Le fanatisme de ses sujets luthériens qu'il n'arriva pas à désarmer, ne fit que le pousser à affirmer ce principe qu'en matière de foi on ne doit employer que des moyens de persuasion. Il ne se montra intransigeant qu'à l'égard des jésuites en Prusse. Malgré ses sentiments de défiance haineuse à l'égard des catholiques, il respecta leurs convictions, et s'il ne permit pas l'exercice de leur culte en Brandebourg, il l'autorisa dans ses possessions rhénanes et prussiennes, et dans les territoires acquis en 1648; il se regardait dans ces pays comme le « perpétuel et suprême évêque » *(summus episcopus)*, mais il exerçait l'autorité épiscopale avec une haute impartialité. Louis XIV le remerciait le 20 mars 1657 de la protection accordée aux catholiques de Clèves. Des hérétiques comme les Ariens purent vivre dans l'électorat sans être inquiétés, et si les Juifs, exclus du Brandebourg depuis 1573, furent chassés de Prusse en 1656 (1), on les toléra dans plusieurs autres territoires de l'électorat; ils furent même autorisés à fréquenter les foires de Brandebourg (édit du 20 août 1650).

L'électeur porta ses vues de tolérance dans le domaine de l'instruction publique, où s'exerça dès cette époque son influence. L'enseignement primaire fut négligé, mais non l'enseignement secondaire et supérieur. « Les séminaires de lettres » *(Seminaria litterarum)*, disait-il dans un rescrit de 1652, « sont le signe et l'ornement d'un état policé. » Le « gymnase » (collège) du cloître gris à Berlin compta 400 élèves en 1656, et la vieille école de Joachimsthal, qui végétait, fut transférée dans la capitale où elle retrouva quelque prospérité. De plus, aux deux anciennes universités de ses états, à Francfort-sur-l'Oder en Brandebourg et

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher (Preussen)* 7 juillet 1656. Voir aussi Rep. 7, 106.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Kœnigsberg en Prusse, il en ajouta une troisième, à Duisbourg sur le Rhin, créée de 1652 à 1655. Il fit de son mieux pour empêcher dans ces universités les querelles théologiques : toutefois tandis qu'à Francfort la balance était à peu près égale entre luthériens et réformés, l'université de Kœnigsberg resta exclusivement luthérienne, et celle de Duisbourg fut calviniste.

Tout ce qui était lettres, sciences ou arts intéressait Frédéric Guillaume. Il le prouva en encourageant les recherches historiques, avec de médiocres savants, il est vrai, comme Hübner et Wassenberg de Clèves ou le Silésien Pistorius, ses premiers historiographes, en créant à Kœpenick, en 1658, un laboratoire de chimie, en commençant à réunir des antiquités, des monnaies et des objets d'art, dont un premier catalogue fut dressé en 1649. Il appelait d'autre part à sa cour des artistes étrangers, en particulier des Hollandais, le peintre Guillaume Honthorst, frère de Gérard, le sculpteur Dusart, l'architecte Jean Georges Memhard. La pénurie de ses finances entravait seule ses goûts artistiques. Il se montra généreux quand il le put, ordonnant notamment en novembre 1657 de verser au peintre Honthorst 5 000 thalers, somme relativement considérable (1). Le château électoral, à Cœlln, fut restauré de 1648 à 1660 par Memhard, et un jardin, remplaçant des marécages, l'entoura. La capitale ou, comme on disait, la ville de résidence *(Residenzstadt)* fut agrandie : outre Berlin et Cœlln, elle comprit à partir de 1658 une troisième ville (le Friedrichswerder) (2), élevée sur des marais et de la brousse, au centre du Berlin actuel. A cette même date commencèrent, sous la direction du Brandebourgeois Mathias Dögen, de grands travaux de fortification autour des trois villes : la nouvelle porte *(Neues Thor)*, à l'ouest, fut construite en 1658.

La mesure tendant à mettre sa capitale à l'abri d'un coup de main, sinon à en faire une place forte, rappelle que l'élec-

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de Clèves-Mark.
(2) Le mot *Werder* désigne proprement une île entourée de marais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

teur disposait de peu de temps et d'argent pour la magnificence, et que son principal souci devait être d'assurer l'existence de son état. Après comme avant 1648, le « militaire » fut l'objet de sa constante sollicitude. C'est à cette époque qu'il renonça à peu près complètement, après un essai infructueux en 1654-1655, à utiliser le ban féodal et les milices locales. Désormais des troupes mercenaires racolées formèrent le fond de son armée qui fut permanente de fait, sans l'être officiellement, et qui ne cessa, selon les besoins et les ressources, de croître et de décroître alternativement : portée à 7 ou 8 000 hommes vers 1648, elle atteignit et dépassa le chiffre de 25 000 hommes durant la guerre du Nord. Deux hommes de mérite, qui avaient servi dans d'autres armées, Otton Christophe de Sparr et Georges de Derfflinger, aidèrent à perfectionner les troupes électorales : le premier, grand maître de l'artillerie, puis feld-maréchal, s'occupa surtout des armes et des canons ; le second, qui commença seulement en 1655 sa longue carrière au service brandebourgeois, s'appliqua plutôt avec Kannenberg à améliorer la cavalerie. Quelques ordonnances promulguées de 1655 à 1659 apportèrent d'importantes innovations : le taux de la solde notamment fut fixé, et le *Servis*, c'est-à-dire ce qui devait être fourni au porteur d'un billet de logement (le sel, le bois, la lumière et le coucher, avec un peu de pain, de viande et de bière), fut clairement défini (édits et patentes d'avril à juillet 1655) ; un code militaire rigoureux, calqué sur le code suédois, fut publié en 1656, et garantit les paisibles habitants contre les excès et violences de la « soldatesque » ; une patente de 1659, en condamnant les déserteurs, déclara non valables les engagements contractés dans l'ivresse, utile précaution contre les ruses déloyales des racoleurs. D'autre part, tandis que les commissaires de guerre réorganisaient les services d'intendance, une école de cadets pour soixante jeunes nobles fut fondée à Colberg en 1653, sous le nom d'académie de chevaliers *(Ritterakademie)*, et chargée de former un corps d'officiers instruits et capables.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le tableau en raccourci des réformes tentées ou projetées par Frédéric Guillaume pendant les douze années qui suivent la paix de Westphalie atteste l'étendue de son activité et l'ampleur de ses conceptions. L'œuvre de centralisation administrative et de relèvement matériel qui était la plus urgente était largement entamée, et de tous côtés des initiatives avaient été prises qui présageaient de plus importants progrès. En 1658, l'ambassadeur vénitien, Battista Nani, appréciait ainsi la puissance et le caractère de Frédéric Guillaume : « L'électeur a beaucoup d'états, peu d'argent, de bons soldats, des pensers variables, cupides et ambitieux, dirigés vers son intérêt exclusif. » Le jugement est juste dans l'ensemble et donne une idée assez exacte de ce qu'était alors ce prince qui, quoiqu'il eût déjà fait beaucoup pour la grandeur de son état, avait encore bien à faire, et se dévouait tout entier à cette tâche.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE 1648 A 1655

Les réformes intérieures qui mettaient l'électeur à même de parler en maître à ses sujets, lui donnaient aussi la force nécessaire pour se faire respecter au dehors. C'est à cette force au moins autant qu'à l'habileté de sa diplomatie qu'il dut d'en imposer à la Suède sans se brouiller avec elle, de se voir recherché par toutes les puissances et, malgré une entreprise malheureuse contre le duc de Neubourg, de conquérir en Allemagne, en face de l'empereur, une situation indépendante.

Pas plus que durant les premières années du règne, il n'adopta alors de programme défini, ou plutôt son programme fut de n'en pas avoir. C'était l'avis de son entourage. Une consultation générale des conseillers secrets (en janvier 1652) est significative à cet égard : à part de légères divergences, ils opinèrent qu'on devait entretenir des rapports amicaux avec toutes les puissances, qu'il n'y avait pour ainsi dire aucun

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prince auquel on pût se fier sans arrière-pensée, que rien ne pressait de conclure une alliance quelconque; la formule presque unique fut qu'il fallait continuer à garder « les mains libres » (*liberas manus, freie Hand*).

Le premier problème à résoudre après les traités du 24 octobre 1648, c'était l'exécution de leurs clauses. Mille difficultés s'élevaient au sujet de l'amnistie, des restitutions ou du paiement des indemnités, surtout de l'indemnité suédoise de cinq millions de thalers; les Suédois ne se montraient pas pressés d'évacuer les pays allemands, où ils vivaient grassement aux frais de l'habitant; enfin, le généralissime de la reine Christine, son cousin et successeur désigné, Charles Gustave, palatin de Deux-Ponts, invoquant l'article XVI § 20 du traité d'Osnabrück, prétendait s'entendre avec les autres généraux, sans avoir rien à démêler avec les ambassadeurs. On finit par s'en remettre à un congrès d'exécution, composé d'officiers et de diplomates, qui s'assembla à Nuremberg en avril 1649, sous la présidence des deux généralissimes de l'empereur et de la Suède, le prince Ottavio Piccolomini, duc d'Amalfi, et le palatin Charles Gustave. Les discussions se prolongèrent plus d'un an, et Mathieu Wesenbeck, qui représentait le Brandebourg, eut fort à faire pour défendre les droits de son maître. Au bout de six mois, un recès préliminaire fut conclu (21 septembre 1649), mais il n'y était rien dit de la Poméranie postérieure ni des places de la Nouvelle Marche, toujours occupées par les Suédois; pour Minden et Halberstadt, les démarches de Kleist à Stockholm et de plusieurs autres à Nuremberg n'aboutirent en 1649 qu'à une évacuation incomplète (accords des 22 octobre et 3 novembre). Les travaux du congrès se poursuivaient avec lenteur, et même le recès final d'exécution de la paix (*Friedens-Executions-Haupt-Recess*), signé à Nuremberg le 26 juin 1650, ne termina pas les contestations : l'article qui prévoyait l'évacuation en trois termes, de quatorze en quatorze jours, les 10 et 24 juillet et le 7 août 1650, stipula une exception pour la Poméranie orientale : le territoire ne serait livré à l'électeur qu'après entente

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

complète au sujet des frontières, et « autres moindres choses qui sont à régler ». Wesenbeck refusa de signer le document.

Les résolutions de juin 1650 ne suffirent presque nulle part. Ce n'est qu'à la fin de l'année que Minden fut définitivement évacuée A Magdebourg, les bourgeois se réclamèrent d'un prétendu diplôme de l'empereur Otton Ier, leur accordant l'immédiateté d'Empire, et ni les menaces de Burgsdorf en 1650, ni la décision des deux hauts collèges de la diète contre leur prétention (mai 1654), ni l'intervention de deux commissaires impériaux, ne les décidèrent à prêter au Brandebourg le serment d'hommage éventuel. En Poméranie, les choses s'arrangèrent plus vite, quoique non sans peine. L'électeur voulut d'abord revenir sur le fait accompli : il tenta, à Münster en décembre 1648 et à Stockholm en 1649-50, d'obtenir la moitié occidentale qui avait été attribuée à la Suède ; mais Christine et Oxenstiern restèrent sourds aux offres d'Ewald de Kleist. Force fut de se rabattre sur l'exécution pure et simple des traités ; encore fallut-il plus de trois ans avant que les commissaires des deux parties, réunis à Stettin, parvinssent à se mettre d'accord. Un décret impérial de novembre 1652, refusant à la Suède le droit de siéger à la diète tant qu'elle n'aurait pas satisfait aux obligations de la paix, détermina enfin la conclusion du recès de frontières *(Grenzrecess)* du 14 mai 1653. En vertu de cette convention et de ses annexes, Frédéric Guillaume cédait à la Suède quelques localités importantes sur la rive droite de l'Oder, Fiddichow, Greifenhagen, Damm, Gollnow et Cammin ; les canonicats du chapitre de Cammin étaient déclarés propriété indivise ; le produit des droits de douane ou « licences », perçus dans les ports de la Poméranie orientale, était partagé entre les contractants, et les dettes du duché poméranien réparties de telle sorte que, sur 581 466 florins, le Brandebourg dut en payer 476 360, soit plus des quatre cinquièmes. Une fois de plus, la Suède avait dicté ses conditions et abusé outrageusement du droit du plus fort. Du moins, le 16 juin 1653, la Poméranie postérieure fut solennellement remise aux com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

missaires électoraux. Après cinq ans de laborieuses négociations, la paix de Westphalie recevait son entière exécution en ce qui concernait le Brandebourg.

Ce résultat, obtenu avec tant de peine et au prix de tant de sacrifices, ne pouvait établir entre l'électeur et la Suède des relations de confiante cordialité. Le gouvernement de Stockholm n'avait cédé qu'à la pression de l'empereur, et son ambition restait menaçante pour tous ses voisins. Une reprise des hostilités avec la Pologne semblait imminente. Un congrès, réuni à Lübeck d'une façon intermittente de 1651 à 1653, chercha en vain les termes d'un accord durable. Frédéric Guillaume, représenté à Lübeck par divers agents, notamment par Hoverbeck, s'estima heureux d'écarter un projet qui aurait résolu la question à ses dépens, la Pologne recevant le duché de Prusse en échange de ses prétentions en Livonie, et le Brandebourg étant dédommagé par l'acquisition du duché de Brême. Quelques mois plus tard, un conflit éclata entre la Suède et la ville de Brême, ville d'Empire qui refusait de se laisser traiter en ville sujette; l'électeur fit offrir sa médiation par Wesenbeck, et contribua, malgré la mauvaise volonté suédoise, à la conclusion de la convention provisoire de Stade (28 novembre 1654).

Charles X Gustave, qui venait de succéder à Christine, garda rancune au Brandebourg de son intervention. Cet Allemand gros et court, auquel de grands yeux fixes, dans un visage bouffi, donnaient une physionomie têtue et vulgaire, était soldat avant tout; il songeait à se lancer dans quelque aventure, loin de son royaume où il manquait d'argent et d'autorité. Précisément la conduite outrageante du roi de Pologne, Jean Casimir, qui protestait, en qualité de fils de Sigismond Wasa, contre son avènement, et refusait de le reconnaître, lui fournissait un *casus belli*, et il dirigeait ses visées sur la Prusse, dont la conquête aurait transformé la Baltique en un lac suédois. Comme il n'était pas homme à distinguer la Prusse ducale et brandebourgeoise, d'ailleurs vassale de la Pologne, de la Prusse royale et polonaise, le péril était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sérieux. Déjà averti par Schlezer, son résident à Stockholm, Frédéric Guillaume s'inquiéta des offres que lui apporta, au nom de Charles Gustave, le comte de Schlippenbach ; ce dernier faisait miroiter les avantages de l'alliance suédoise, alléguant d'après Pufendorf qu'il y a « vocation divine » partout où se présente une occasion d'étendre ses frontières, mais il réclamait pour la Suède la possession des ports prussiens, ce qui n'était pas rassurant. L'électeur expédia à Stockholm Jean Ulrich de Dobrczenski, chargé avant tout de détourner le roi d'une guerre polonaise ; il prit en outre des mesures pour la défense éventuelle du duché prussien. Il s'agissait, comme l'écrivait Dobrczenski en mai 1655, d'attendre « sous la cuirasse » la tournure que prendraient les événements.

La situation était d'autant plus embarrassante que, depuis l'avènement de Jean Casimir en Pologne, la bonne intelligence n'avait cessé de régner entre le suzerain et son vassal : une ambassade brandebourgeoise s'était rendue à Cracovie en 1649 pour recevoir l'investiture du duché de Prusse, l'électeur étant dispensé du voyage et des formalités humiliantes de la cérémonie. Frédéric Guillaume avait du reste témoigné son loyalisme en fournissant au roi contre les cosaques rebelles, non seulement les cent cavaliers dus en vertu du pacte féodal, mais encore un régiment d'infanterie. Le roi et la république de Pologne avaient été ensuite absorbés par les troubles d'Ukraine. L'anarchie fomentée par l'opposition factieuse des Radziejowski et des Lubomirski, l'entrée en scène des Moscovites quand le tsar eut pris les cosaques sous sa protection en janvier 1654, enfin les armements des Suédois, suspendaient de terribles menaces sur la tête des Polonais. Hoverbeck et le résident Adersbach écrivaient que tout était ruine et confusion. Quand la brouille entre Charles Gustave et Jean Casimir dégénéra en rupture ouverte, l'électeur ne put que s'évertuer, contre toute espérance, à empêcher les hostilités.

D'une manière générale, sa politique dans le nord était toute pacifique. Il entretenait de bons rapports avec le fils et successeur de Christian IV, Frédéric III de Danemark (roi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

depuis 1648) (1), et avec le tsar de Moscovie, Alexis, auquel il fit demander du blé pour semence; son émissaire, Henri Reiff, ayant été favorablement accueilli à Moscou, en 1650, et le tsar ayant expédié à son tour à Berlin le secrétaire *(diak)* Poroschnin (en 1654), l'électeur proposa sa médiation entre Moscovie et Pologne, démarche qui resta, il est vrai, sans effet.

Malgré des relations satisfaisantes avec les puissances du nord et de l'est, le Brandebourg n'avait de ce côté aucune amitié sûre. Il n'en avait guère davantage du côté de l'ouest, où un incident qui aurait pu entraîner des suites désastreuses, venait de faire éclater son isolement. Je veux parler de l'attaque inconsidérée des duchés de Berg-Juliers en 1651.

Depuis l'accord provisoire de Düsseldorf (avril 1647), l'électeur nourrissait contre le vieux Wolfgang Guillaume et les siens de vifs ressentiments. Bien que le comté de Ravensberg lui eût été adjugé, il ne se trouvait pas suffisamment avantagé et convoitait le riche duché de Berg, sinon celui de Juliers; il réclamait le versement de 100 000 thalers, dont Wolfgang Guillaume s'était porté garant; de plus, il soutenait les revendications de ses 60 000 coreligionnaires protestants dans les possessions rhénanes du palatin et prétendait faire rétablir pour eux l'exercice du culte sur le pied de 1612, en vertu de l'accord de 1647. La paix de Westphalie, qui instituait 1624 comme année normale religieuse, avait laissé expressément de côté le litige entre Brandebourg et Neubourg, de sorte que le point de droit restait douteux. Frédéric Guillaume était décidé à se faire justice au besoin, et l'attitude presque rebelle des États de Clèves-Mark stimulait encore ses velléités belliqueuses. Dès 1649, il songea à attaquer son rival, peut-être de concert avec son beau-frère, le stathouder Guillaume II. Au début de 1651, après la mort du prince d'Orange, il perdit l'espoir d'être effectivement secondé par la Hollande; il n'en continua pas moins ses préparatifs militaires, et, contre l'avis de la majorité de ses conseillers, lança le 13 juin un manifeste

(1) Jean Frédéric Schlezer, frère du résident à Stockholm, fut notamment envoyé à Copenhague en 1651.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contre le duc de Neubourg, en même temps qu'un appel à ses sujets. Le lendemain, 4 000 hommes envahissaient les duchés de Berg et de Juliers, invasion vite arrêtée d'ailleurs sous les murs de quelques places, comme Düsseldorf où s'était enfermé Wolfgang Guillaume.

Certains historiens ont parlé pompeusement des armements de l'électeur, et un contemporain, Freyberger, a dit que « ce petit feu causa une plus grande fumée que la révolte de Bohême en 1618 ». Ce sont là des exagérations ridicules, et la guerre de 1651 paraît une si minuscule entreprise qu'elle mériterait plutôt la qualification de « guerre de vaches » *(Kuhkrieg)*, dont la flétrirent les ennemis du Brandebourg. Le coup, mal conçu et mal exécuté, a l'air d'une pure folie, et on n'a jamais réussi à excuser son auteur. Vraisemblablement Frédéric Guillaume espérait effrayer le comte palatin, l'acculer, par la brusquerie de son attaque, à quelque transaction désespérée, surtout rallier contre lui ses sujets protestants. Rien de tout cela ne se produisit, et l'empereur le somma de cesser les hostilités, tandis que les Provinces-Unies accueillaient froidement sa justification, et que plusieurs princes voisins se préparaient à intervenir. Pour comble d'embarras, les États provinciaux, tant en Brandebourg qu'à Clèves, osaient blâmer sévèrement l'invasion des duchés rhénans. Dès lors, l'entreprise était manquée. L'électeur s'obstina néanmoins. Il avait reçu des renforts et voulait se garnir les mains. La marche en avant fut reprise dans le duché de Berg, et quelques petites bicoques emportées par le général Sparr (12-19 juillet). Telles étaient les illusions de Frédéric Guillaume qu'il se déclarait prêt à ce moment à se contenter du duché de Berg.

Ni la situation politique ni la situation militaire ne justifiaient tant d'optimisme. L'empereur lançait un second avertissement, et il allait falloir subir la médiation des États Généraux, acceptée par Wolfgang Guillaume. Celui-ci d'ailleurs avait fait des levées et réuni 7 à 8 000 hommes ; ces troupes prirent l'offensive au mois d'août et envahirent le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comté de Mark. Les rôles se trouvant intervertis, l'électeur fut trop heureux de signer un armistice le 18 août. La période des opérations militaires était close ; celle des négociations s'ouvrait.

Après des pourparlers inutiles à Angerort, une sorte de petit congrès fut réuni à Essen, place neutre dépendant de l'abbaye du même nom (29 août). Jean Maurice de Nassau dirigeait la mission brandebourgeoise où figuraient les conseillers Seidel, Portmann et Isinck. Les conférences durèrent une quinzaine, sous la médiation de quatre députés néerlandais, mais le duc de Neubourg et son fils Philippe Guillaume, beau-frère du roi de Pologne, continuaient à se plaindre à toute l'Europe de « l'attentat » dont ils avaient été victimes, et leur armée s'élevait à 12000 hommes. Dans ces conditions, la négociation ne pouvait aboutir : le 15 septembre, le congrès d'Essen se sépara. Les députés des États Généraux voulaient en rouvrir un à Neuss, mais s'y trouvèrent seuls le 20 septembre. La médiation qu'ils n'avaient pu conduire à bonne fin fut reprise par deux commissaires impériaux, le comte d'Hatzfeld et le conseiller aulique Anethan, qui menèrent rondement les choses : le 11 octobre 1651, Frédéric Guillaume signait à Clèves une convention que le palatin dut ratifier à son tour à Düsseldorf, le 16 octobre. Au point de vue politique, tout était remis dans l'état antérieur, suivant les clauses des accords de 1629, 1630 et 1647 ; au point de vue religieux, on s'en rapportait à l'arbitrage d'une commission de six princes, dont deux évêques.

Ce retour au *statu quo ante* était un échec pour l'électeur qui n'avait ni conquis de territoire, ni extorqué le paiement de ses créances, ni obtenu la liberté de conscience pour ses coreligionnaires de Berg-Juliers. Il avait engagé des dépenses, sans fortifier son autorité sur les bords du Rhin; il s'était complètement discrédité par cette lutte malheureuse contre un tout petit prince. N'était-ce même pas une chance inouïe de s'être tiré indemne de l'impasse où il s'était imprudem-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment élancé ! Du moins la leçon ne fut pas perdue. La guerre de Juliers l'incita, plus qu'aucune autre expérience, à parer aux défauts de son administration et de sa politique, et particulièrement à sortir de l'isolement diplomatique qui l'avait paralysé.

De tous côtés, il explora l'horizon, en quête de quelque solide alliance.

Parmi les puissances étrangères, la France occupait une place à part. Sa grande force militaire et l'influence de sa civilisation rendaient sa protection à la fois désirable et inquiétante : quelles promesses de sécurité, mais aussi quelles menaces de servitude ! Frédéric Guillaume n'avait pu se dérober à la fascination de la culture française ; il n'avait eu d'autre part qu'à se louer de l'appui de Mazarin pendant les négociations de Westphalie ; toutefois il entendait se servir de la France et non pas la servir. De là des relations de froide courtoisie, qui se maintinrent après 1648. D'ailleurs les louches manœuvres du résident électoral à Paris, Abraham de Wicquefort, n'étaient pas faites pour accentuer le rapprochement, à une époque où les démêlés du Brandebourg avec les Suédois et avec le duc de Neubourg l'éloignaient de la France, alliée des premiers et protectrice du second. Les conseils de Waldeck, qui regardait l'amitié de l'Autriche comme impossible, poussèrent l'électeur du côté de Louis XIV ; des agents de Mazarin furent autorisés à recruter des soldats dans le duché de Clèves ; puis Wicquefort et Antoine de Lumbres apportèrent tour à tour à Berlin des propositions d'entente (1654 et 1655). On n'alla pas plus avant. Malgré la promesse du titre tant désiré de « frère », Louis XIV ne put obtenir la ligue particulière que de Lumbres était chargé de conclure. La guerre du Nord allait éclater, et les relations avec la France devaient passer au second plan.

Frédéric Guillaume pouvait-il s'accorder plus aisément avec l'Espagne ? Évidemment non, et c'était duperie d'attendre du roi catholique mieux que des rapports corrects. L'électeur s'y laissa prendre cependant. La neutralité de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'archiduc Léopold Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, durant la guerre de Juliers, et l'emprisonnement du duc Charles de Lorraine, arrêté à Bruxelles le 25 février 1654, au moment où il complotait de lancer ses bandes sur le pays de Clèves, le trompèrent sur les véritables sentiments de la cour de Madrid. Un aventurier, soi-disant marquis de Spinola, en profita pour le jouer audacieusement, l'entraînant par l'appât décevant de Berg-Juliers, et réussissant à rédiger avec Schwerin le 9 novembre 1654 un projet de traité entre Espagne et Brandebourg; l'électeur ratifia le projet en janvier 1655, et ne découvrit qu'à la fin de l'année qu'il avait été victime d'une imposture. La punition du coupable le consola mal, d'autant plus qu'il avait péché par une légèreté presque impardonnable.

Il eut du moins la joie de remporter sur un autre terrain un succès diplomatique appréciable. Depuis des années, il négociait une alliance avec les États Généraux. Le traité avait été retardé par les défiances anti-orangistes des Hollandais, d'abord à l'égard du beau-frère de Guillaume II, puis, après la mort prématurée du stathouder, en novembre 1650, à l'égard de l'oncle du jeune Guillaume III. L'électeur ne pouvait se désintéresser du sort de cet enfant posthume, dont un accord lui attribua la tutelle, de concert avec la mère et la grand'mère (13 août 1651); il s'employa bientôt avec la grand'mère Amélie, qui était en même temps sa belle-mère, à défendre les intérêts de son neveu dans la principauté d'Orange. Cette sollicitude le rendait suspect au parti qui avec Jean de Witt dominait en Néerlande, et les efforts de l'habile Weimann, secondé par le résident Copes, n'auraient pas suffi sans doute à désarmer l'hostilité des républicains, sans la terreur qu'inspirèrent aux États les visées ambitieuses de la Suède dans la Baltique. Dès que la liberté de la navigation parut compromise, l'entente se fit à La Haye.

Le traité du 6 août 1655 stipula en vingt-six articles une alliance défensive pour huit ans, l'électeur fournissant éventuellement 2 000 fantassins et les États 4 000 ; la protection

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la République était assurée aux territoires électoraux dans la région rhénane et sur les rives de la Baltique (article 3). L'article 18 prévoyait l'accession du Protecteur d'Angleterre. En dépit de l'indignation qu'il avait ressentie en 1649 de l'exécution de Charles Ier, et de ses sympathies déclarées pour le roi exilé, Charles II, qu'il avait même soutenu de ses deniers, Frédéric Guillaume se résignait à reconnaître les faits accomplis : l'alliance hollandaise menait indirectement à un rapprochement avec l'Angleterre. En dehors de cette promesse d'avenir, l'électeur se réjouit d'un acte qui lui apportait une aide précieuse entre toutes, celle d'une grande puissance protestante et maritime. Il ne se doutait pas que l'inertie et la mauvaise volonté de ses alliés en amoindriraient singulièrement la valeur !

Quelle que fût d'ailleurs l'importance de ses relations avec les puissances occidentales, il ne pouvait pas ne pas attacher plus de prix à celles qu'il entretenait avec l'empereur et l'Empire. Le prestige du César sacro-saint subsistait chez lui, uni au respect des antiques institutions de l'Empire, et à un certain culte vague de la « noble race germanique ». Tout en représentant les principes les plus réalistes, il s'attachait inconsciemment aux vieilles formes de la féodalité princière, revendiquait avec énergie ses privilèges d'électeur, professait une sorte de vénération passionnée pour « la chère patrie allemande » qui n'existait qu'en rêve. Il souffrait d'y être à peu près isolé depuis son avènement, séparé à la fois des princes protestants ou catholiques et de l'empereur par son rôle à part de neutre indépendant. La guerre de Juliers en 1651 fit éclater à la fois l'hostilité des catholiques comme Maximilien Henri de Bavière, électeur de Cologne, et Christophe Bernard de Galen, évêque de Münster, l'indifférence plus ou moins malveillante des protestants, comme l'électeur palatin, les ducs de Brunswick et l'électeur de Saxe (1), et la mauvaise

(1) Le jeune landgrave de Hesse-Cassel, Guillaume VI, qui avait, en 1649, épousé Hedwig Sophie de Brandebourg, fit exception et demeura étroitement uni à son beau-frère.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

volonté de l'empereur Ferdinand III, dont Mathias de Crockow et Blumenthal, dépêchés coup sur coup, purent à peine calmer le mécontentement.

Les circonstances amenèrent en 1652 une détente du côté de Vienne : Frédéric Guillaume avait besoin de l'appui impérial pour obtenir l'évacuation de sa part de Poméranie; l'empereur avait besoin du suffrage électoral pour faire élire son fils aîné roi des Romains. Averti par deux émissaires autrichiens de la réunion prochaine d'une diète, et invité à une conférence d'électeurs à Prague, Frédéric Guillaume déclara qu'il comptait se rendre en personne à la diète, et, s'il éluda d'abord la proposition d'aller à Prague, il finit par donner à Ferdinand III cette marque de déférence. C'était le moment où Blumenthal, partisan résolu de l'alliance impériale, prenait à Berlin la direction des affaires. L'entrevue de Prague, où durant dix jours on festoya de compagnie (15-25 novembre 1652), donna satisfaction à tout le monde : le Brandebourg reçut la promesse que la Suède ne serait pas admise à la diète avant le règlement de la question poméranienne; l'Autriche fut assurée de l'élection prochaine d'un Habsbourg, comme roi des Romains. Frédéric Guillaume s'en revint par Dresde où, de concert avec Jean Georges de Saxe, il jura d'observer l'antique union électorale *(Kurfürstenverein)*, qui datait de plus de deux siècles : acte de pure forme en apparence, mais auquel les tenants du patriotisme d'Empire, comme l'archevêque de Mayence, Jean Philippe de Schœnborn, attribuaient encore une haute portée (3 décembre 1652).

Quelque temps après, la diète dont la paix de Westphalie avait prescrit la réunion dans un délai de six mois, et qui n'avait que quatre ans de retard, s'assembla à Ratisbonne (juin 1653). Bien que dans l'intervalle Blumenthal eût pris part à l'élection du roi des Romains, Ferdinand IV (le 31 mai), et que la Suède se fût décidée à évacuer la Poméranie orientale, le Brandebourg adopta à la diète une attitude frondeuse. L'électeur avait au dernier moment refusé d'y venir, se bor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nant à y envoyer cinq députés, le baron de Lœben, Mathias de Crockow et Jean Fromhold pour le représenter dans le collège électoral, Nicolas Ernest de Platen et Jean Portmann pour le même office dans le collège des princes. Ces conseillers, auxquels Blumenthal fut ensuite donné comme chef, avaient pour mission de sauvegarder les droits attachés au titre électoral, d'appuyer la réforme de diverses institutions d'Empire, et de défendre les intérêts purement brandebourgeois. Ils s'attachèrent à ce programme et le réalisèrent autant que le permirent les circonstances, au milieu de la pompe magnifique d'une assemblée qui fut la dernière à se tenir selon les anciens usages et se montra faite pour la représentation plutôt que pour le travail.

Les raisons qui avaient rapproché le Brandebourg de la cour impériale n'existaient plus au milieu de 1653 : le recès de frontières de Stettin était signé, et Ferdinand IV portait le titre de roi des Romains! De part et d'autre, au contraire, on ne voyait que motifs de mésintelligence. L'électeur se croyait lésé au point de vue territorial et financier, réclamant en vain depuis son avènement la restitution du duché silésien de Jægerndorf et le remboursement de certaines avances (180000 thalers), consenties par ses prédécesseurs aux empereurs Maximilien II et Mathias; ces avances, hypothéquées sur les revenus de la Silésie, avaient presque triplé par l'accumulation des intérêts. Or, en novembre 1653, l'empereur se bornait à proposer 100000 thalers au lieu de Jægerndorf, et un arrangement dérisoire pour la « dette de Silésie » *(Schlesische Schuld)*. Un autre grief, plus général, venait des vexations continuelles auxquelles étaient exposés les protestants d'Autriche, de Hongrie et de Silésie; Frédéric Guillaume multipliait en vain les remontrances en faveur des « pauvres évangéliques ». L'empereur de son côté voyait de mauvais œil un prince qui le harcelait de revendications intéressées, et prétendait limiter son droit souverain dans ses états héréditaires. Divers événements accrurent le dissentiment : telle la protection accordée par l'Autriche, à Ratisbonne, à Antoine

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fürstenau, champion de l'immédiateté de la ville d'Herford dans le comté de Ravensberg, et à Wilich de Winnenthal, chef de la députation des États de Clèves-Mark, révoltés contre leur seigneur; tel l'appui prêté au nouveau duc de Neubourg, Philippe Guillaume (1), qui, en septembre-octobre 1653, réunissait avec l'évêque de Münster une diète du cercle de Westphalie, convoquée à Essen, et dont le Brandebourg était exclu. Frédéric Guillaume en vint à se persuader que les pires desseins étaient tramés dans l'entourage impérial contre les États protestants en général et le Brandebourg en particulier.

Sous l'influence de ses rancunes et de ses craintes, il s'écarta des principes dont Blumenthal avait depuis un an fait la règle de sa politique, et adopta les principes contraires que Waldeck préconisait. Cet homme d'État, qui rongeait son frein en attendant l'heure du pouvoir, venait de dénoncer avec une aigreur pessimiste les défauts du système suivi : pourquoi n'avoir pas cherché à grouper autour du Brandebourg les petits princes de l'Empire! pourquoi n'avoir pas mieux profité de l'élection du roi des Romains! pourquoi surtout avoir laissé échapper le rôle de directeur du Corps évangélique! Il fallait prendre le parti de Dieu *(Gottes Partei ergreifen)*, se consacrer au maintien de la liberté germanique et à la protection des chrétiens persécutés. Ces objurgations, qui se renouvelaient fréquemment, ébranlèrent Frédéric Guillaume : il perçut tout d'un coup les regrettables conséquences d'une conduite trop conciliante et trop humble; il trouva que Blumenthal se résignait trop aisément à la maxime des cours : « rester coi, attendre, et rendre grâces pour les injustices », et il en avisa assez rudement le chef de son ambassade à la diète : « Il est mauvais que dans le collège électoral chacun recherche uniquement la faveur impériale; quant à Nous, Nous voulons, dans les affaires de l'Empire, avoir en vue non cette faveur (bien que nous l'estimions

(1) Dont le père, Wolfgang Guillaume, était mort en avril 1653.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fort), mais l'honneur de Dieu et la tranquillité de notre conscience » (Rescrit du 2 novembre 1653). Il ne se proposait nullement, du reste, de rompre en visière à l'empereur à tort et à travers ; il voulait seulement exiger son dû.

L'adoption des idées de Waldeck donna un tour nouveau à son intervention dans la diète. En face des Impériaux, notamment du comte d'Auersperg, devant lequel tout s'inclinait « comme devant un autel », l'électeur de Brandebourg se dressa à la tête de l'opposition, s'appuyant sur les princes lorsqu'il était seul de son avis dans le collège électoral. Il insista pour la réorganisation de la justice d'Empire, s'opposa à l'introduction abusive de nouveaux membres dans le collège des princes, fit établir une distinction spécieuse entre les impôts d'Empire, admettant pour les impôts « nécessaires » le vote à la majorité, mais déclarant que les impôts « volontaires » seraient dus seulement par ceux qui les auraient votés. L'empereur fut indigné d'une résolution qui permettait à tout État allemand de lui refuser son concours pécuniaire. Il ne fut pas moins irrité de voir réaliser, grâce au Brandebourg, l'égalité ou « parité » des voix catholiques et évangéliques dans les diètes de députation, où jusqu'alors il y avait eu une forte majorité catholique. La politique d'alliance avec les princes assura au Brandebourg deux derniers avantages : elle empêcha la ville de Magdebourg d'obtenir le privilège d'immédiateté ; elle fit reconnaître le droit formel des princes d'exiger de leurs sujets l'argent nécessaire à l'entretien des places fortes et de garnisons suffisantes. C'est l'article 180 du recès final de la diète *(Reichsabschied)* dont j'ai déjà parlé. Sans doute, quand la diète se sépara le 17 mai 1654, l'œuvre de revision constitutionnelle était à peine ébauchée, et l'électeur s'en affligeait. Du moins, l'Autriche avait dû abandonner ses plans qui visaient, suivant un mémoire du temps, à transformer le régime aristocratique de l'Empire en un régime monarchique. Tout le monde constatait la grande place prise par Frédéric Guillaume : « L'électeur de Brandebourg », écrivait l'ambassadeur français de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vautorte, « a fait le brave pendant toute cette diète », et la plupart des Allemands le regardaient comme « le restaurateur de leurs libertés ».

Les choses ne changèrent pas après la diète. L'empereur, quoique atterré par la mort subite de son fils, le roi des Romains (9 juillet 1654), n'en persista pas moins à refuser les satisfactions désirées, et Lœben, envoyé à Vienne, ne reçut qu'une offre insuffisante de 300000 thalers (octobre 1654). En revanche, l'électeur songea plus que jamais à faire pièce à l'Autriche, cette fois au moyen d'une ligue de princes, surtout de princes protestants; il travailla, suivant l'expression de Waldeck, son inspirateur, « à se mettre en état de défense et à vivre en amitié avec ceux qui prétendent une même liberté, un même ciel, et sans la conservation desquels il ne peut être électeur ».

L'idée était dans l'air et on avait déjà tenté de la réaliser. Sans parler des deux grands groupes qui existaient en Allemagne depuis le seizième siècle, le *Corps catholique* et le *Corps évangélique*, l'électeur de Mayence, Jean Philippe de Schœnborn, avait formé de 1651 à 1655 une sorte de ligue avec les archevêques de Cologne et de Trèves, le duc de Neubourg et l'évêque de Münster, tandis que les ducs de Brunswick s'associaient à la Suède et au landgrave de Hesse-Cassel (à Hildesheim, en 1652). Waldeck eut le mérite de comprendre la portée de ce mouvement et d'essayer d'en tirer parti pour accroître la puissance de son maître. Dès 1652, des démarches avaient été faites auprès des ducs de Brunswick; dans les années suivantes, elles furent renouvelées, tant auprès de ces princes qu'auprès du landgrave de Hesse-Cassel, voire auprès de l'électeur de Cologne. Le fait est intéressant à noter: tout en entendant lier partie avec des « évangéliques », Waldeck n'excluait pas absolument les catholiques; il était prêt à sortir du terrain purement confessionnel. Il n'eut pas le temps de réaliser ses plans, et dut se borner à une entente fort imparfaite avec les ducs de Brunswick (traités de Hanovre, du 4 septembre 1654, et de Brunswick, du 29 juillet 1655).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bien qu'elle ne s'appliquât qu'aux pays d'Empire, cette alliance défensive avait son importance, et on a pu la comparer, un peu ambitieusement peut-être, au fameux *Fürstenbund* du Grand Frédéric.

Si les complications qui se produisirent du côté de la Vistule arrêtèrent la campagne diplomatique entreprise entre l'Elbe et le Rhin, la politique inaugurée en 1653 avait déjà porté des fruits. Même au milieu des péripéties de la guerre du Nord, qui absorba presque tous ses soins durant cinq ans, l'électeur apparut aux Allemands comme un des arbitres de leurs destinées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IV

LA GUERRE DU NORD (1655-1660) (1)

Le Brandebourg était à peine sorti de ses pénibles démêlés avec la Suède pour l'évacuation de la Poméranie et n'avait pas encore mené à bien ses négociations avec les Provinces-Unies et les ducs de Brunswick, quand la guerre du Nord éclata. Il ne tarda pas à subir la contagion de la lutte pro-

(1) Sources : Celles des chapitres précédents, surtout les *Urkunden und Actenstücke;* Pribram, *Die Berichte des kaiserlichen Gesandten von Lisola (1655-1660)*, Vienne, 1887. La correspondance du comte de Schlippenbach avec le roi de Suède (1654-1657), publiée sous le titre : *Zur Gesch. der Hohenzollernschen Souveranitat*, Berlin, 1906; A. Levinson, *Die Nuntiaturberichte des Petrus Vidoni über den ersten nordischen Krieg (1655-1658)*, Vienne, 1906 (*Archiv für österr. Gesch.*, XCV); P. des Noyers, *Lettres pour servir à l'histoire de Pologne et de Suède (1655-1659)*, Berlin, 1859. Outre les recueils de traités de Dumont et de Mœrner, Boehm, *Acta pacis Olivensis inedita*, 2 vol. in-8°, Vratislaviae, 1763-1766 ; S. Pufendorf, *De rebus a Carolo Gustavo, Sueciæ rege, gestis*, 2 vol, in-fol., Norimbergæ, 1696 ; Terlon, *Mémoires*, Paris, 1681.

Ouvrages : Outre ceux des bibliographies précédentes, E. Haumant, *La Guerre du Nord (1655-1660)*, Paris, 1893. La biographie de *Sparr*, par Kœnig (1793); Bosse, *Zur diplomat. Vorgesch. des Kœnigsberger Vertrages*, Berlin, 1887; Droysen, *Die Schlacht von Warschau*, Leipzig, 1863 ; Arndt, *Schweden, Brandenburg, Magdeburg (1657-1658) (Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, VII, 1894); Hirsch, *Der österr. Diplomat Lisola (1655-1660)*, dans *Hist. Ztschr.*, 1888; Pribram, *Franz Paul, Freiherr von Lisola (1613-1674)*, Leipzig, 1894; Schmiele, *Zur Gesch. des schwedisch-polnischen Krieges von 1655-1660, Graf Christoph Carl von Schlippenbach*, Berlin, 1887-1888 (inachevé). Les études de Hirsch et d'Hedenström, sur les premières relations de l'électeur avec la Russie (Berlin, 1885-1886 et Marbourg, 1896); Münzer, *Die brdgische Publicistik unter dem Grossen Kurfürsten (Mark. Forsch.*, 1884). Les études de Lemontey (*Œuvres*, V, 1829) et de Vast (*Rev. hist.*, 1897), sur les *Tentatives de Louis XIV pour arriver à l'Empire d'Allemagne*; Chéruel, *Ligue ou alliance du Rhin (Séances et travaux de l'Acad. des Sc. mor. et pol.*, 1885); Joachim, *Die Entwickelung des Rheinbunds vom Jahre 1658*, Leipzig, 1886; Pribram, *Zur Wahl Leopold I (1654-1657)*, et *Beiträge zur Gesch. des Rheinbunds von 1658*, 2 brochures, Vienne, 1888; Mentz, *Johann Philipp von Schœnborn*, Iéna, 1896 : Grössler, *Der Streit um die Translation der Frankfurter Ordinari-Reichsdeputation (1658-1661)*, Stargard, 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chaine et fut entraîné au milieu de la tourmente. Durant près de cinq ans la guerre sévit à ses portes, le fléau n'épargnant ni la Prusse ni la Poméranie. A plusieurs reprises, l'électeur se vit sérieusement menacé, tantôt par Charles X Gustave, tantôt par Jean Casimir, lorsque ce ne fut point par les deux à la fois. Son attitude varia selon les années et les circonstances. Il fut successivement neutre et belligérant; il changea de camp avec autant de rapidité que de désinvolture; il signa des traités et les viola sans pudeur. Et cependant, à travers ces brusques vicissitudes, sa politique demeura immuable : ce fut celle de l'intérêt direct, immédiat, sans scrupules, politique dépourvue de grandeur et même d'honnêteté, que le moraliste peut et doit juger sévèrement, mais à laquelle les difficultés d'une situation, en apparence inextricable, assurent plus d'indulgence de la part de l'historien; politique d'ailleurs presque nécessaire, étant donné la faiblesse du Brandebourg, et qui, par la juste appréciation des faits, par la souplesse et l'habileté des évolutions, par la vision étonnamment nette du résultat possible à atteindre, a mérité d'être regardée comme un chef-d'œuvre.

Sans doute, il ne s'agit pas d'attribuer à Frédéric Guillaume des dons de divination quasi miraculeux; il ne saurait être question de le représenter comme ayant, dès le commencement, résolu de poursuivre la suppression de ses liens de vassalité en Prusse, et subordonné ensuite tous ses efforts à ce but unique. Pourtant depuis le commencement de 1655 la chose fut envisagée et discutée; on en parla dans une grande consultation des conseillers secrets en mars 1655, et Waldeck insista pour qu'on s'y attachât; on en reparla ensuite dans les négociations avec la Suède à Stettin, et Frédéric Guillaume y songea souvent avant d'en faire la première et la principale de ses exigences. A partir de 1656, l'idée prit corps et se précisa de plus en plus; après le traité de Labiau, la souveraineté prussienne devint la condition préliminaire et *sine qua non* de toute alliance. Cette revendication de l'électeur est donc le fil d'Ariane qui permet de se reconnaître dans le labyrinthe

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de ses combinaisons; c'est le lien qui coordonne ses actes les plus incohérents, et qui seul, durant ces cinq années, y met l'unité et la lumière.

Un autre élément toutefois est à dégager, c'est l'influence prépondérante de quelques ministres, Waldeck tout d'abord, puis Schwerin secondé par Hoverbeck et Frédéric d'Iéna. Waldeck est partisan d'une attitude fière, avec l'alliance suédoise et française; il dicte en partie les résolutions des premiers temps; mais il a un caractère absolu, tout d'une pièce; il est l'homme d'un système, veut le maintenir à tout prix, et tombe avec lui. Schwerin, plus souple, plus pondéré, soutient l'alliance suédoise tant qu'il l'estime nécessaire, et s'en détache dès qu'il juge une évolution opportune; c'est lui qui négocie à Labiau le troisième et dernier traité avec Charles Gustave, un traité qui, au risque d'une rupture, fait rendre à l'alliance suédoise tout ce qu'elle pouvait donner; c'est lui qui, dans les mois suivants, oriente délibérément du côté de la Pologne et de l'Autriche la politique électorale. Grâce à lui la prudence, parfois peut-être quelque timidité, l'emportent dans les conseils; du moins la modération qu'il sait inspirer à son maître contribue largement à la conclusion de la paix du Nord en 1660. D'ailleurs, comme je l'ai déjà dit et redit, Frédéric Guillaume, en se laissant parfois guider, ne se laisse jamais dominer; il prend les décisions ultimes, comme il se met en personne à la tête de ses régiments; partout il se montre le chef suprême dont dépendent les destinées de l'État.

LA NEUTRALITÉ IMPOSSIBLE

L'ALLIANCE SUÉDOISE ET FRANÇAISE (1655-1657)

L'électeur avait vainement tenté d'accorder la Suède et la Pologne. Les hostilités commencèrent au mois de juillet 1655. Tandis qu'une armée suédoise, sous Levenhaupt,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

envahissait la Livonie polonaise, une autre sous Wittenberg traversait la Poméranie postérieure pour attaquer la Grande Pologne, et Charles X Gustave s'embarquait pour Wolgast où il arriva le 25 juillet. Il ne semblait plus de mise de parler de paix. Frédéric Guillaume chargea pourtant Waldeck et Schwerin, qu'il envoyait à Stettin vers Benott Oxenstiern, de proposer encore sa médiation. L'offre était faite pour la forme, et les instructions données aux ministres prévoyaient une alliance avec la Suède. Les exigences de l'électeur dans ce cas étaient considérables : il demandait la souveraineté en Prusse, et s'il fallait admettre un traité de protection, prétendait en restreindre l'application aux ports de Pillau et de Memel; il désirait en outre une ligne de communication entre Brandebourg et Prusse, le long de la Netze et de la Vistule, et peut-être la grande principauté de Lithuanie. On croit rêver en lisant ces articles. Il fallait se croire indispensable pour faire de pareilles propositions à l'orgueilleux roi de Suède!

A peine arrivés à Stettin, Waldeck et Schwerin se rendirent compte de la difficulté de leur tâche. Oxenstiern éluda vite l'offre de médiation et demanda que l'électeur, avec 5 000 fantassins et 3 000 chevaux, aidât le roi à conquérir la Prusse royale et la Pomérellie, moyennant quoi on le reconnaîtrait souverain dans son duché de Prusse, auquel on ajouterait l'évêché d'Ermeland ou de Varmie, moins Braunsberg, et une partie de la Samogitie. Tandis que Frédéric Guillaume jugeait le gain insuffisant pour le risque à courir, Charles X Gustave apprenait la soumission des palatinats de Grande Pologne; il augmenta ses prétentions, parla d'occuper Memel et de disposer du commandement de Pillau. Les envoyés électoraux reçurent l'ordre de quitter Stettin (6 août 1655). Les négociations se poursuivirent d'ailleurs, à Berlin avec Schlippenbach et le résident Wolfsberg, en Pologne avec Charles Gustave. Mais les Suédois étaient peu accommodants. Schlippenbach mérita un jour d'être traité de « coquin » *(Schelm)* par l'électeur; Schwerin et Dobrczenski, qui avaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suivi le roi sur la Vistule, s'entendirent faire, à Rogasno, des ouvertures stupéfiantes : pour accorder son alliance, Charles Gustave prétendait réduire l'électeur au rôle de vassal (août 1655).

« Si seulement nous avions armé deux mois plus tôt! » écrivait Waldeck. Heureusement que les troupes brandebourgeoises commençaient à être en nombre et allaient s'acheminer vers la Prusse! L'électeur, en restant neutre, s'exposait moins qu'on ne le pensait; il comptait être bientôt assez fort, à la fois, pour être à l'abri d'une attaque et pour accroître le prix de son concours. Ses avances à Charles X Gustave avaient pour pendant d'autres avances à la Pologne, et il cherchait particulièrement à se concilier les habitants de la Prusse polonaise. Au moment où il franchit la Vistule, il chargea Fabian de Dohna et Frédéric d'Iéna d'aller prendre à Marienbourg, de concert avec une assemblée d'États provinciaux, des mesures de défense pour la Prusse royale et la Prusse ducale : ayant armé 20 000 hommes, l'électeur demandait aux Polonais d'en armer autant, si possible, et de conclure une alliance défensive. Comme les villes y répugnaient, il dut se contenter de traiter avec les nobles qui s'engagèrent seulement à équiper 4 000 hommes (convention de Rinsk, du 12 novembre 1655); l'électeur était autorisé à occuper Marienbourg, Graudenz et Braunsberg, mais l'acte risquait de le brouiller avec les Suédois, et, sans l'appui de Danzig, d'Elbing et de Thorn, c'était moins un avantage qu'un embarras.

L'électeur était en proie à de désagréables perplexités. Ni l'attitude des Suédois ni celle des Polonais n'étaient de nature à l'entraîner dans leur parti : les uns lui offraient une alliance qui ressemblait à un protectorat et impliquait une mainmise sur ses forces militaires, ses ressources financières et son duché de Prusse; les autres ne lui donnaient que de bonnes paroles ou un secours presque insignifiant. Les ministres brandebourgeois étaient divisés : Waldeck ne respirait que préparatifs belliqueux et initiatives hardies; Schwerin

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poussait à la paix. Le maître résolut provisoirement de persister dans son attitude expectante, cherchant également à ne décourager aucun des belligérants et à ne se compromettre avec personne. Le marchandage se prolongea jusqu'à la fin de décembre.

Du côté polonais, il consolida de son mieux le traité de Rinsk et correspondit sans relâche avec les voiévodes de la région ou l'évêque d'Ermeland, tout en éludant une offre d'alliance du roi fugitif, Jean Casimir. Du côté suédois, il s'efforça de faire passer pour mesures de sécurité ses agissements en Prusse polonaise, députant successivement vers le roi Podewils, puis Dobrczenski et Somnitz. Charles Gustave, qui ne pardonnait pas le traité de Rinsk, s'acheminait alors menaçant vers la Prusse (novembre-décembre 1655). Des négociations, entamées à Thorn, se poursuivirent en vain dans différentes villes du voisinage avec Schlippenbach et le chancelier Éric Oxenstiern; une rupture semblait inévitable. Le 23 décembre même, ordre fut notifié à Waldeck, lieutenant-général de la cavalerie, de se concerter avec ses subordonnés pour commencer les hostilités. Enhardi par le nombre et la solidité de ses troupes, Frédéric Guillaume se croyait en outre près d'être secouru par l'empereur et d'autres puissances intéressées. Cet espoir allait lui manquer au dernier moment et provoquer la reprise des pourparlers.

Dès le mois d'août, l'électeur s'était mis en quête d'alliés et de protecteurs éventuels. Le traité que Weimann signait à La Haye l'invitait naturellement à se tourner d'abord vers les Provinces-Unies. Il n'y manqua pas et se vit encouragé là par les tendances de l'opinion qui s'inquiétait de la prépondérance suédoise dans la Baltique : Mathias Dœgen, résident électoral à Amsterdam, écrivait qu'on se préparait à envoyer une flotte dans le Sund. Mais ce beau zèle tomba vite, et quand Weimann revint en Hollande, avec le traité du 6 août ratifié, il constata qu'on était décidé à temporiser. L'attitude équivoque du Brandebourg justifiait la torpeur des Hollandais : tant qu'il négociait avec la Suède, il n'avait pas droit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à leur secours. Les États se bornèrent à voter un subside de 120 000 florins qui n'était pas près d'arriver à destination. L'Angleterre de Cromwell, que Jean de Witt recommandait de ne pas négliger, était trop prévenue en faveur de Charles Gustave pour entraver sa politique; Jean Frédéric Schlezer, investi en novembre 1655 du caractère d'envoyé électoral à Londres, ne recueillit qu'un sermon sur la nécessité de l'union entre protestants.

Abandonné par ses coreligionnaires, Frédéric Guillaume n'avait pas mieux à espérer des puissances catholiques. La France, désolée d'une guerre qui mettait aux prises deux de ses alliées traditionnelles, n'avait en vue que d'empêcher le Brandebourg d'y prendre part; Mazarin ne voulait ni ne pouvait promettre son appui contre les Suédois; tout au plus admettait-il un traité garantissant les possessions rhénanes de l'électeur, ce qui laissait celui-ci assez indifférent puisque son duché de Prusse était seul menacé. L'empereur, recours naturel d'un prince de l'Empire, témoignait une réelle froideur; il reprochait surtout à Frédéric Guillaume de ne pas appuyer l'élection de son second fils, Léopold, comme roi des Romains. Jean Frédéric de Lœben, expédié à Vienne en septembre, n'obtint qu'une intervention insignifiante pour réconcilier Polonais et Suédois. Georges de Bonin, qui lui succéda en décembre, reçut seulement de bonnes paroles; et pourtant il apportait des promesses en faveur de Léopold! Avec ces « lanterneries », comme disait le ministre d'Espagne, on ne pouvait compter sur une diversion en temps utile.

Pour comble d'embarras, un péril nouveau menaçait l'électeur. Les Russes, en guerre avec la Pologne, avaient pénétré jusqu'au Niémen, et leur voisinage était inquiétant pour le duché de Prusse. Un secrétaire, Lazare Kittelmann, envoyé au camp du tsar à Vilna, avait été accueilli avec défiance et n'avait pu faire agréer une offre de médiation (septembre 1655).

L'examen de l'horizon politique empêcha Frédéric Guillaume de se porter aux extrémités. L'ordre donné à Waldeck

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'avait rien de définitif, et officiellement on en restait à la neutralité. Cependant Charles Gustave approchait. L'avis général était qu'il fallait « se déclarer ou subir ». L'électeur allait-il être forcé de subir la loi du vainqueur? Un concours inespéré de circonstances le tira fort heureusement d'affaire. La Pologne, à peine soumise, s'était insurgée contre ses oppresseurs hérétiques; un souffle de fanatisme religieux et de patriotisme avait passé sur les plaines de la Vistule, et Jean Casimir rentrait dans son royaume. Le roi de Suède voyait détruite en quelques jours son œuvre de conquête, trop rapide et trop superficielle; il allait avoir à la recommencer. Dans ces conditions, il ne voulut pas risquer avec ses troupes épuisées une lutte incertaine contre l'armée brandebourgeoise, appuyée sur Kœnigsberg; il résolut de se concilier plutôt l'électeur, et de Creutzbourg, à quelques lieues de Kœnigsberg, lui adressa une longue lettre, presque amicale.

Cette lettre servit de prétexte à la reprise des pourparlers qui aboutirent à un accord, le 17 janvier 1656. Le traité de Kœnigsberg, signé par Éric Oxenstiern pour la Suède, par Schwerin, Somnitz et Dobrczenski pour le Brandebourg, se composait de trois actes séparés renfermant, le premier des clauses générales sur le rétablissement des bonnes relations, le second les conditions essentielles de l'arrangement (vassalité transférée de la Pologne à la Suède pour le duché de Prusse, secours féodal de 1 500 hommes en cas de guerre, partage du produit des douanes ou « licences », cession à l'électeur de l'évêché d'Ermeland sécularisé), le troisième des précisions sur la cession de l'Ermeland, avec Braunsberg, moins la ville et le territoire de Frauenbourg sur le Frisches Haff. De ces trois actes, le second, le contrat féodal *(pactum feodale)* était de beaucoup le plus important. Malgré certaines atténuations du lien de vassalité, il plaçait l'électeur dans une situation difficile à l'égard d'un roi puissant dont la suzeraineté devait être infiniment plus lourde que celle de l'impuissante Pologne; il avait, par contre, son bon côté, en concédant un territoire convoité depuis longtemps et éminemment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

propre à arrondir le duché de Prusse. Du reste, ce ne pouvait être qu'un provisoire. Les deux contractants ne s'aimaient pas et se seraient battus s'ils l'avaient osé. Tous deux n'attendaient qu'une occasion favorable pour reviser le traité.

Les mois suivants marquèrent pour la politique du Brandebourg une période d'incertitude et de flottement. Le péril pressant était écarté, mais quelle suite fallait-il donner à l'accord de Kœnigsberg? Devait-on le réduire à la valeur d'un expédient éphémère? Devait-on en faire le point de départ d'une franche évolution du côté de la Suède? Charles Gustave fit son possible pour enchaîner plus étroitement son nouveau vassal, et l'accabla de témoignages d'amitié à l'entrevue de Bartenstein (22-27 janvier 1656). Malgré les embrassades, la cordialité n'était qu'à la surface; le suzerain et le vassal se défiaient l'un de l'autre.

Les dispositions des autres puissances étaient peu rassurantes. A part la France et l'Angleterre, elles étaient mécontentes du traité de Kœnigsberg : l'empereur ne cachait pas ses inquiétudes ; les Hollandais qualifiaient de trahison la conduite « vulpinante » du Brandebourg, sans se laisser toucher par les arguments des envoyés électoraux; les Polonais dissimulaient mal un profond ressentiment ; les Moscovites enfin voyaient de mauvais œil la réconciliation de l'électeur et du roi de Suède avec lequel ils allaient se brouiller. Tout cela augmentait l'indécision de Frédéric Guillaume.

D'autre part, il avait une armée nombreuse et ne cessait de l'accroître par des levées. Pour l'entretenir et la payer, il fallait trouver des ressources, ou l'employer à quelque entreprise fructueuse. Waldeck se livrait à des combinaisons plus ou moins chimériques, tantôt parlant d'aller servir la France avec 10 ou 12 000 hommes, tantôt rêvant pour son maître l'acquisition de la couronne polonaise, tantôt conseillant d'utiliser sur le Rhin contre Neubourg les troupes devenues inutiles sur la Vistule. Frédéric Guillaume n'était pas disposé à se lancer dans une aventure; il écoutait toutefois les plans de son ministre, et, malgré l'inopportunité d'un retour à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

politique de 1646 et de 1651, il songea vaguement à « commencer quelque chose sur le Rhin ». Le traité conclu à Kœnigsberg le 24 février 1656 avec l'ambassadeur français de Lumbres ne s'explique que par des visées de ce côté. Il stipule, il est vrai, une alliance purement défensive pour six ans, avec secours réciproque de 5 000 fantassins et 1 200 chevaux à l'électeur, s'il est attaqué dans ses possessions d'Empire, de 2 400 fantassins et 600 chevaux au roi, si ses territoires alsaciens ou lorrains sont envahis; pourtant l'article VIII prévoit des conquêtes possibles que l'on partagera également « dans les lieux où les parties n'auront d'autre droit que celui des armes », c'est-à-dire évidemment, en ce qui concerne le Brandebourg, en dehors des pays de Berg-Juliers. Ce traité, que Louis XIV ratifia dès le mois d'avril, fut accueilli sans enthousiasme par l'électeur : il n'y gagnait rien pour la sécurité de son duché de Prusse, et les plans de Waldeck contre Neubourg lui paraissaient sans doute par trop impraticables.

La question capitale du présent était de savoir quel parti prendre entre Suédois et Polonais. Or la fortune était incertaine et les chances de succès changeaient d'un mois à l'autre. Charles X Gustave avait pour lui sa confiance imperturbable, ses réels talents de capitaine et la solidité de ses troupes. Jean Casimir le patriotisme chevaleresque des nobles, l'exaltation religieuse de son peuple, l'immensité de ses territoires. Le roi de Suède, après une seconde expédition aussi foudroyante que la première, se trouva avec une armée décimée par les fatigues et les maladies, entouré par la nuée des cavaliers polonais et de leurs sauvages alliés, les Tartares; obligé de s'arrêter à Jaroslaw en Galicie, au milieu de mars 1656, il opéra une retraite glorieuse mais éprouvante, et ne ramena sur les frontières de Prusse que 4 000 hommes épuisés. Il était de nouveau vaincu par sa conquête. La Pologne entière se souleva sur ses derrières, et tandis que le superstitieux Jean Casimir consacrait son royaume à la Vierge, les envahisseurs furent submergés par le flot montant de l'insurrection nationale : à peine si Cracovie et Varsovie, défendues par de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

petites garnisons, restèrent aux mains des Suédois, comme des épaves de leur domination (avril 1656).

A ce moment critique, l'appui de l'électeur était recherché par les deux partis. Le chancelier de Suède, Éric Oxenstiern, demandait une union militaire *(conjunctio armorum)*; le comte Podlodowski, envoyé à Kœnigsberg par Jean Casimir, réclamait l'appui dû au véritable suzerain. Il était impossible de demeurer neutre, sous peine de devenir ensuite la proie du vainqueur. Frédéric Guillaume penchait pour l'alliance suédoise, mais son conseil était divisé; dans une grande consultation, le 29 avril, en l'absence de Schwerin, la majorité se déclara pour une évolution vers la Pologne; Waldeck seul préconisa l'union avec la Suède, représentant les obligations et le profit comme supérieurs de ce côté, faisant vibrer la corde religieuse. Son influence l'emporta, et il fut chargé ainsi que Platen de s'aboucher à Frauenbourg avec Oxenstiern. La « conjonction des armes » ne devait d'ailleurs pas se conclure sans de grands avantages.

Commencées à Frauenbourg le 3 mai, les négociations continuèrent à partir du 16 mai à Marienbourg, où la présence intermittente de Charles X Gustave permettait de trancher plus vite certaines difficultés. Un revirement provoqué à la cour de Kœnigsberg par les succès des Polonais, par les menaces des Hollandais et des Russes (1), et par les raisonnements de Schwerin, revenu d'Allemagne, compromit un instant l'œuvre de Waldeck (instructions des 21 et 26 mai). L'alliance suédoise finit néanmoins par s'imposer (25 juin 1656).

Le traité de Marienbourg (ou plutôt les traités, car il y en avait cinq) apparaît au premier abord comme inoffensif. L'instrument principal *(Confœderatio armorum)* ne stipule qu'une aide réciproque contre des agresseurs et seulement dans certains territoires, le Brandebourg fournissant 4 000 hommes et la Suède 6 000. Les conventions annexes

(1) Le prince Daniel Mychetski était à Kœnigsberg en mai 1656.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(en majorité secrètes) sont de beaucoup plus importantes : l'électeur s'engage *pour cette année* à agir avec toutes ses forces ; il reçoit en revanche la presque totalité de la Grande Pologne (la plus grande partie des palatinats de Posen et de Kaliscz, ceux de Lenczicz et de Sieradz, et le pays voisin de Wielun), et obtient quelques adoucissements au contrat féodal de janvier. Ces avantages, considérables à première vue, sont médiocres au fond : les territoires promis sont vastes, mais ils ne réunissent pas au corps de l'électorat le duché de Prusse qui reste une enclave isolée au milieu de terres étrangères ; de plus, le lien odieux de vassalité subsiste et il n'est rien dit de Berg-Juliers ; enfin la guerre où l'électeur va s'engager peut s'étendre, et pour y faire face le Brandebourg n'a qu'une jeune armée. Œuvre de Waldeck avant tout, l'acte de Marienbourg n'est, comme celui de Kœnigsberg, qu'un expédient provisoire, qu'un pis aller.

Le résultat le plus appréciable fut de fournir l'occasion au Brandebourg de paraître avec gloire sur les champs de bataille. Après avoir fraternisé une fois de plus sans vraie cordialité avec Charles Gustave (entrevue de Preussisch-Holland des 28 et 29 juin), Frédéric Guillaume se prépara activement à la guerre. Les Polonais rentraient à Varsovie le 1er juillet, et s'avançaient jusqu'aux frontières de l'électorat ; Jean Casimir proférait de terribles menaces contre son vassal félon ; tout était remis à la fortune des combats. La campagne fut courte mais brillante. Durant trois jours, du 28 au 30 juillet, une lutte acharnée se livra devant Varsovie ; malgré la fermeté de Jean Casimir et de sa vaillante compagne, la reine Louise Marie, malgré la valeur des nobles polonais, la victoire resta aux Suédois et électoraux réunis (18 000 hommes contre 70 000 environ) ; elle fut due en partie à la solidité de l'infanterie du Brandebourg, à la supériorité de son artillerie, au sang-froid de Frédéric Guillaume. Le lendemain, Varsovie tombait aux mains des vainqueurs.

La victoire était belle. Elle n'avait rien de décisif. La grande armée polonaise était dispersée, non pas anéantie, et allait se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reformer en peu de temps. L'électeur refusa de la poursuivre dans la steppe illimitée; il croyait d'ailleurs avoir assez fait en écartant le danger imminent, et ne se souciait pas d'écraser l'ennemi du jour, qui pouvait être l'allié de demain. D'autre part, son duché de Prusse était menacé par une armée de Lithuaniens et de Tartares, et par une flotte hollandaise. Saisissant ce prétexte, il reprit le chemin du nord, abandonnant le roi de Suède, qui trois ou quatre semaines plus tard dut de nouveau reculer vers la basse Vistule.

Jean Casimir en profita pour reprendre l'offensive de toutes parts. Vincent Gonsiewski, avec les Lithuaniens et Tartares, envahit le duché de Prusse et lui fit subir d'affreux ravages (août à octobre 1656), battant même Waldeck à Protzko sur les bords du Lyck (8 octobre) et faisant trembler Kœnigsberg. Si Waldeck, secouru par le Suédois Stenbock, prit sa revanche à Philippowo (23 octobre) et dégagea le duché prussien, le roi de Pologne, qui venait de reprendre Varsovie, pénétra jusqu'à Danzig où il fut reçu avec enthousiasme. La Poméranie postérieure et la Nouvelle Marche se trouvèrent exposées à des incursions jusqu'à la conclusion à Zielenzig (12 décembre 1656) d'une suspension d'armes entre les États de Brandebourg et la noblesse de Grande Pologne.

Au mois de novembre 1656 comme au mois de juin, la situation des Suédois était redevenue critique, et l'électeur leur allié ne courait pas de moindres périls.

Il n'avait de secours à attendre de personne. Mazarin se croyait généreux en lui accordant définitivement, au nom de Louis XIV, le titre de « frère »; Cromwell avait trop d'embarras au dedans pour se mêler à une guerre lointaine; les États Généraux étaient très mal disposés pour Charles Gustave qui menaçait l'arche sainte, leur commerce, et consentait seulement à leur accorder le traitement de la nation la plus favorisée (convention d'Elbing du 11 septembre 1656); leur amitié pour le Brandebourg était douteuse Il en était de même de l'empereur, qui écoutait les plaintes du roi de Pologne et refusait à Dobrczenski tout appui (août-septembre); de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même des princes de l'Empire, qui se montraient pour le moins indifférents. Le roi de Danemark, Frédéric III, ne cachait pas son hostilité pour la Suède, et Ewald de Kleist prêchait en vain l'apaisement à Copenhague. Enfin un agent russe, le secrétaire *(diak)* Georges Bogdanow, avait le front d'inviter l'électeur à devenir le sujet *(Unterthan)* de son maître (septembre), et une paix perpétuelle entre Brandebourg et Russie, signée devant Riga par le baron d'Eulenbourg (2 et 4 octobre 1656), n'était qu'à demi rassurante, alors que le tsar Alexis s'alliait étroitement au roi de Pologne « contre l'ennemi commun » (Vilna, 3 novembre).

En face d'une Europe hostile ou inerte, Frédéric Guillaume devait-il persister dans la politique ébauchée en janvier à Kœnigsberg et confirmée en juin à Marienbourg? Sous le coup de l'invasion de ses domaines, devait-il demeurer attaché à un suzerain incapable de le protéger? Il faisait bon marché de ses engagements, mais son intérêt était difficile à discerner sûrement.

Les membres du conseil secret étaient, à une exception près, d'avis de se séparer de la Suède. Weimann écrivait de La Haye : « Le temps est venu de se rendre indépendant de tous, parce que tous nous recherchent » ; et il tonnait contre l'arrogance intolérable de Charles Gustave. Schwerin partageait sa manière de voir, demandant que l'acquisition de la souveraineté en Prusse devînt le but unique et sans cesse poursuivi. Hoverbeck, Somnitz, Iéna, s'associaient à ces vues, que secondait l'électrice. Les États provinciaux réclamaient la paix, et l'exaspération des nobles prussiens faisait craindre une révolte. Contre cette ligue des ministres, de l'électrice et des sujets, Waldeck seul continuait à défendre la politique des derniers mois; il le faisait avec une sorte de rage, que le sentiment d'être tout à fait isolé rendait presque frénétique, injuriant ses collègues et parlant de mettre le marché à la main à son maître.

L'électeur garda au milieu de ce conflit orageux des opinions un sang-froid et une perspicacité véritablement admi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rables. Sans se laisser égarer par les antipathies contre la Suède, qu'il partageait cependant, ni par la partialité de Waldeck dont il réprouvait l'exagération passionnée, il tendit tous les ressorts de son esprit vers le but à atteindre, la souveraineté en Prusse, et, sans précipitation, avec un calme imperturbable dans ces conjonctures difficiles, il mena lui-même sa barque au port.

Un accord avec la Pologne ne lui répugnait nullement. Le tout était qu'il lui assurât des avantages suffisants. Or, ni Jean Casimir ni les nobles ne voulaient admettre l'abolition du lien féodal : l'électeur n'avait à attendre d'eux que le pardon de sa conduite; c'était trop peu pour le décider à une volte-face. Tout au plus laissa-t-il signer un armistice de trois mois avec le Lithuanien Gonsiewski (à Wierzbolowa, 8 novembre 1656). Il se retourna vers les Suédois, non pas en vassal qui doit des secours, mais en égal qui sait son appui indispensable et veut se le faire payer au juste prix. Schwerin fut chargé de la négociation, à Frauenbourg d'abord, puis à Labiau, et le 20 novembre 1656 imposa aux Suédois le traité d'affranchissement, tant désiré.

L'acte se composait d'une alliance perpétuelle entre le roi de Suède et l'électeur, reconnu prince souverain et absolu dans le duché de Prusse et l'Ermeland, et de cinq clauses secrètes. Les conditions de l'instrument principal étaient pour la plupart avantageuses. Les articles séparés l'étaient moins : la Suède cessait de participer au produit des douanes maritimes en Prusse, mais il fallait lui verser 120 000 thalers; elle ne promettait au Brandebourg les palatinats de Grande Pologne que dans la mesure du possible, et, par contre, elle devait recevoir pour sa « satisfaction » la Prusse royale, la Pomérellie, la Samogitie, la Livonie et la Courlande, ce qui mettait à sa merci le duché de Prusse. Malgré cette fâcheuse conséquence des clauses secrètes, le traité, œuvre personnelle de l'électeur, marquait un progrès considérable par rapport aux précédents : l'acquisition de la souveraineté dans le duché prussien, accru de l'Ermeland, constituait un gain infiniment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

précieux, et la Suède était loin de posséder les provinces polonaises qu'elle se faisait promettre. D'ailleurs, pas plus que ceux de Kœnigsberg et de Marienbourg, le pacte de Labiau n'avait un caractère définitif : aucun des contractants n'était assez naïf pour attacher beaucoup d'importance au terme de « perpétuel » accouplé à leur accord. Pour le Brandebourg, ce n'était qu'un premier pas vers la souveraineté, qui resterait incertaine tant qu'elle n'aurait pas été reconnue par la Pologne, son ancienne suzeraine. Pour la Suède, ce n'était qu'un expédient, destiné à retenir un allié de fidélité douteuse, qu'on ménageait jusqu'au règlement de comptes final.

En attendant d'accomplir l'évolution que l'attitude impérieuse de Jean Casimir rendait impossible encore, l'électeur travailla à la paix générale; tâche ingrate avec un allié qui ne rêvait que combats! Schwerin et Iéna cherchèrent en vain à endoctriner le roi de Suède, et si celui-ci, dans une entrevue à Preussisch-Holland (25-29 janvier 1657), autorisa la réunion d'une sorte de congrès à Marienbourg, les conférences durèrent six semaines et n'aboutirent pas. Frédéric Guillaume sentit lui-même qu'une dernière campagne était nécessaire. Charles Gustave jurait ses grands dieux qu'il ne l'abandonnerait pas. L'électeur lui fournit pour une quatrième expédition sur la Vistule les 4 000 hommes stipulés par son traité, sous le commandement de Waldeck, et la Pologne, que le prince de Transsylvanie, Rakoczy, envahissait par le sud, parut plus que jamais menacée (mars 1657). Ce n'était là, il est vrai, qu'une apparence. La cause polonaise avait maintenant de nombreux défenseurs, notamment l'empereur d'Allemagne qui, pour commencer, promettait 4 000 hommes (traité du 1er décembre 1656); l'électeur lui-même ne la combattait qu'à son corps défendant : n'avait-il pas secrètement accepté les bons offices de l'ambassadeur impérial Lisola en vue d'une réconciliation, s'engageant à ne plus prendre l'offensive contre la Pologne et refusant de se joindre aux Suédois avec toutes ses forces!

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La campagne du printemps de 1657 fut la répétition des précédentes. Devant la petite troupe aguerrie des Suédois et Brandebourgeois, les Polonais se dispersèrent et les alliés firent leur jonction avec Rakoczy aux environs de Sandomir (mi-avril 1657). Mais on se borna ensuite à prendre Brzesc, et chacun s'en retourna de son côté, les superbes cavaliers transsylvains vers le sud, Charles Gustave et Waldeck vers le nord. Tandis que les envahisseurs se retiraient, harcelés par les escadrons polonais, Jean Casimir recouvra son royaume en quelques semaines.

L'électeur de Brandebourg n'en fut ni surpris ni effrayé. Il avait depuis longtemps prévu et escompté l'échec des plans suédois en Pologne; son armée était assez solide pour résister à la « pospolite », et il savait que la coalition, où entraient l'Autriche et le Danemark, n'en voulait sérieusement qu'à la Suède. Il fit conseiller à Charles Gustave par Dobrczenski de traiter avec la Pologne à tout prix, fût-ce au prix de la Prusse royale; il l'avertissait en même temps que, s'il quittait les bords de la Vistule pour attaquer les Danois, comme le bruit en courait, le Brandebourg aurait le droit de songer à son salut. L'avis fut mal reçu, d'autant plus que le roi se sentait dans son tort : Charles Gustave s'emporta, promit de revenir dans deux ou trois mois après avoir dompté le Danemark, et s'écria au moment de partir : « Qui n'est pas avec moi est contre moi (1) ! »

La menace était à peine voilée. Frédéric Guillaume s'en préoccupa peu parce que le départ du roi faisait de lui l'arbitre de la situation. Tout le monde le courtisait. La France lui députait François Blondel, seigneur de Croisettes; l'Angleterre l'accablait de protestations d'amitié; les Hollandais, plus réservés, sentaient la nécessité de maintenir la puissance brandebourgeoise. Le Danemark ne visait qu'à séparer l'électeur des Suédois. Le jeune Léopold, roi de Bohême et de Hongrie, candidat à l'Empire depuis la mort de

(1) Commencement de juillet 1657.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son père, Ferdinand III (2 avril 1657), était décidé à le ménager. Le tsar Alexis promettait d'observer son traité de neutralité. De tous côtés l'horizon s'éclaircissait. Le roi de Pologne lui-même, le suzerain trahi et longtemps irréconciliable, semblait prêt à entrer dans la voie des concessions; la prolongation de l'armistice de Wierzbolowa, les insinuations de la reine Louise Marie et de son confident, l'abbé de Paradis, surtout l'accueil fait aux démarches persévérantes de Lisola, en étaient de sûrs garants. Le moment était venu de faire succéder à l'alliance suédoise et française dont on n'avait plus rien à attendre, une alliance polonaise, autrichienne et danoise, dont les bénéfices pouvaient passer toute espérance.

L'ALLIANCE POLONAISE, AUTRICHIENNE ET DANOISE (1657-1659)

La nouvelle orientation de la politique brandebourgeoise ne tarda pas à se manifester par divers symptômes. D'abord par la cessation effective des hostilités contre la Pologne; ensuite par la disgrâce de Waldeck qui, tenu à l'écart des négociations, demanda à être relevé de ses fonctions. A ce moment, les ennemis de la Suède se remuèrent d'un même élan afin d'assurer et de compléter leur triomphe. L'ambassadeur espagnol à La Haye s'efforça de gagner la princesse douairière d'Orange, dont il connaissait l'ascendant sur son gendre, et obtint qu'elle fit miroiter à ses yeux la conquête possible de la Poméranie occidentale, « son légitime patrimoine ». De Copenhague, de Varsovie et de Vienne arrivaient des exhortations analogues. Dans la famille électorale, une sorte de conspiration se formait en faveur de la Pologne, conspiration féminine à laquelle prenaient part la mère, la femme et la sœur aînée de Frédéric Guillaume. L'arrivée de l'ambassadeur autrichien Lisola, accompagné de l'évêque d'Ermeland, accrut la force de la faction.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Suédois et Français, inquiets de ces intrigues, s'unirent pour résister. Charles Gustave, qui laissait à son frère Adolphe Jean de très faibles effectifs en Prusse polonaise, chargea Wolfsberg à Berlin, Schlippenbach à Kœnigsberg, de maintenir dans le devoir son inconstant allié. La France seconda ces efforts par l'entremise de d'Avaugour et Terlon en juillet, puis de Blondel; ce dernier avait une fâcheuse vanité et manquait autant de tact que de pénétration; peut-être aurait-il versé 100 000 écus à Frédéric Guillaume, prêt à empocher cet argent sans rien faire pour le mériter, si Mazarin n'eût sagement ordonné de surseoir au paiement (août-septembre 1657).

Ni la cordialité de Charles Gustave, que démentait le ton rogue de ses agents, ni les promesses des diplomates français, ni la crainte de s'aliéner le Protecteur d'Angleterre, dévoué à la Suède, ne pouvaient arrêter le mouvement qui emportait l'électeur dans le camp adverse. Les négociations avec la Pologne s'activèrent peu à peu; la réconciliation toutefois ne s'opéra que grâce à Lisola. La reconnaissance de la souveraineté de l'électeur-duc en restait la condition *sine qua non*, et Jean Casimir s'y résignait malaisément; Lisola ayant reçu en septembre des instructions qui risquaient de tout compromettre, n'hésita pas à les mettre dans sa poche. Cette audacieuse initiative permit d'élaborer le traité de paix que Schwerin et Somnitz signèrent enfin à Wehlau avec les plénipotentiaires polonais, Lesczinski et Gonsiewski (19 septembre 1657).

L'acte de Wehlau se compose de deux instruments, concernant l'un le rétablissement de la paix et la conclusion d'une alliance, l'autre les conditions auxquelles on fera la guerre en commun. Le premier s'occupe avant tout de l'abolition des liens de vassalité entre le duc de Prusse et la Pologne : l'article V établit que l'électeur et ses descendants mâles posséderont à l'avenir le duché de Prusse, dans ses limites anciennes (1), en toute souveraineté *(jure supremi dominii)*;

(1) C'est-à-dire sans l'évêché d'Ermeland.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

certaines clauses promettent à la Pologne le retour du fief prussien en cas d'extinction de la descendance mâle de l'électeur, et un secours de 1 500 cavaliers en cas d'attaque; d'autres maintiennent les droits et privilèges des sujets prussiens, et accordent des garanties à la religion catholique. Le pacte militaire, dit *de conjunctione armorum*, n'oblige le Brandebourg qu'à fournir 6 000 hommes pendant la guerre actuelle, et prévoit une indemnité à fixer ultérieurement.

Ces clauses furent ratifiées et complétées six semaines plus tard à Bromberg (en polonais Bydgost), où Frédéric Guillaume, revenant vers le Brandebourg avec l'électrice, rencontra le roi et la reine de Pologne. L'entrevue (du 30 octobre au 6 novembre) fut particulièrement cordiale, et l'électeur y noua avec Louise Marie, dont l'énergie ressemblait à la sienne, une amitié durable. La correspondance intime qu'ils avaient commencée peu auparavant se continua ensuite jusqu'en 1661. C'est en grande partie à leur bonne intelligence que furent dus les traités de Bromberg : en considération des dangers auxquels il s'exposait en se séparant des Suédois, l'électeur recevait du roi et de la république de Pologne les districts de Lauenbourg et de Bütow en fiefs, l'importante ville d'Elbing et la starostie de Draheim en toute souveraineté ; Elbing et Draheim cependant pourraient être reprises par la Pologne, moyennant 400 000 thalers pour la première, 120 000 pour la seconde.

Dans leur ensemble, les traités de Wehlau et de Bromberg assuraient à Frédéric Guillaume d'inappréciables avantages. Tout d'abord, ils détruisaient pour toujours son humiliante dépendance de la Pologne suzeraine (1), et le mettaient en sa qualité de duc souverain dans une situation nouvelle vis-à-vis de l'Europe. D'autre part, si Lauenbourg, Bütow et Draheim ne valaient pas l'évêché d'Ermeland, ils arrondissaient et fortifiaient du côté de l'est la Poméranie, tandis que la riche cité

(1) Il restait vassal de la Pologne pour Lauenbourg et Bütow, mais ces liens nouveaux n'avaient rien de comparable à ceux qu'il venait de déchirer et ne gênèrent ni lui ni ses descendants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Elbing, non loin du Frisches Haff, promettait au duc de Prusse, déjà maître de Kœnigsberg et de Pillau, tout le commerce de la lagune et des bouches orientales de la Vistule. La réserve qui permettait de racheter Elbing et Draheim avait peu de valeur, vu la pénurie des finances polonaises. Enfin la rupture avec la Suède n'était pas posée en condition nécessaire de l'alliance polonaise, et Frédéric Guillaume se flattait de retarder pendant des mois l'ouverture des hostilités. Il y réussit au delà de tout espoir. Charles Gustave ne reçut en communication qu'un faux traité de neutralité, destiné à égarer les soupçons, et n'accueillit pas trop mal, bien qu'il n'en fût pas dupe, trois longues lettres justificatives que lui porta Jean Ledebaur (décembre 1657); décidé à en finir d'abord avec le Danemark, il jugeait prudent de dissimuler son ressentiment. Pour des motifs différents, les deux anciens alliés s'accordaient à maintenir provisoirement la fiction de leur amitié.

La situation générale de l'Europe favorisait cette conduite expectante : Anglais et Français espéraient ramener le Brandebourg à l'alliance suédoise, et les ennemis de la Suède (Danois et Autrichiens notamment) ne le pressaient que mollement de prendre parti (1); la question de l'élection impériale commençait à primer les autres en Allemagne, et quand Frédéric Guillaume s'aboucha à Lichtenbourg avec Jean Georges II de Saxe, ce fut à peu près le seul sujet de leurs entretiens (décembre 1657). La politique de feinte neutralité se trouvait donc être la meilleure pour l'instant.

L'électeur de Brandebourg s'y tint durant près d'un an (septembre 1657-août 1658), sans prendre part à la lutte qui continuait languissante sur ses frontières, en Prusse royale, et sans secourir le Danemark à l'agonie. Charles Gustave se riait des intempéries; le froid exceptionnellement rigoureux, qui jetait un pont de glace sur les détroits, lui permit de franchir en plein hiver le petit et le grand Belt, et d'im-

(1) L'électeur ajourna la ratification d'un traité d'alliance signé par Wreich, à Copenhague, le 9 novembre 1657.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poser aux Danois la honteuse paix de Rœskilde (27 février 1658). Frédéric Guillaume assista immoblile, sinon impassible, à cet effondrement.

On l'a parfois représenté comme flottant alors entre les deux camps. Rien n'est plus faux. Son parti était pris depuis Wehlau : il était irrévocablement du côté des ennemis de la Suède. Seulement il ne voulait se déclarer qu'à certaines conditions, et surtout il attendait l'exemple du chef de la Maison de Habsbourg; comme celui-ci, craignant de compromettre le succès de sa candidature à l'Empire, traîna indéfiniment les choses, l'électeur fit de même. De là une série de négociations, incohérentes en apparence et qui purent sembler étranges aux contemporains, mais où l'historien, ayant en main les données multiples du problème, discerne un ensemble de vues habilement enchaînées. Le Brandebourg y gagna de jouer un rôle considérable : à deux reprises, en janvier et en juin 1658, Berlin devint le rendez-vous d'une foule d'ambassadeurs et de ministres, et le centre des grandes combinaisons diplomatiques.

Les négociations avec l'Autriche furent les plus importantes parce que d'elles dépendait la conduite du Brandebourg. Les Autrichiens n'étaient pas pressés. « Bon Dieu! tout ce que désire et veut Sa Sérénité Électorale arrivera, mais qu'on laisse se faire chaque chose à son tour et correctement (*ordine et decenter)!* » disait le comte de Kurz à Lœben en décembre 1657. Quand Lisola et Montecuccoli, le meilleur diplomate et le meilleur général de Léopold, vinrent négocier à Berlin, on mit six semaines à s'entendre. Le traité de Cœlln (antidaté du 9 février 1658) comprit, outre une convention de défense mutuelle, une alliance offensive à laquelle accédait le roi de Pologne (1); mais il ne fut confirmé que trois mois plus tard, par l'échange des ratifications (28 mai). Encore les

(1) L'électeur, dont les visées portaient sur la Poméranie antérieure, fit déclarer qu'une attaque des possessions suédoises dans l'Empire ne constituerait pas une violation des traités de 1648 (art. III et IV), et un article secret stipula que les places conquises en Poméranie recevraient des garnisons brandebourgeoises.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

clauses offensives ne furent-elles pas immédiatement exécutées : on attendait le résultat de l'élection impériale.

La réserve observée à l'égard de l'Autriche en commandait une semblable à l'égard des Danois et des Polonais. Après Rœskilde, l'électeur se borna à déplorer que Frédéric III eût subi « la paix la plus désavantageuse qui s'est jamais vue ». Il continua d'autre part à retenir plutôt qu'à pousser les Polonais, tout en accueillant avec honneur la reine Louise Marie à Berlin à la fin de juin. Il entretenait en même temps de cordiales relations avec le tsar Alexis qui lui témoignait une bienveillance hautaine, et avec les Hollandais sur la tiède amitié desquels il se faisait peu d'illusions; quant à l'Angleterre et à la France, il s'évertuait à endormir leurs craintes, cajolant le major-général Jephson qui conseillait un prompt retour à l'alliance suédoise (mai 1658), et apaisant le Français Blondel par ses promesses d'appui à Francfort. Il parvint ainsi à retarder l'explosion de la colère de Mazarin.

Le chef-d'œuvre de sa diplomatie fut d'opérer le même miracle avec l'impatient Charles Gustave. Il est vrai que ce prince désirait de son côté prendre le temps d'écraser le Danemark. De là des pourparlers sans cesse renouvelés en vue d'un congrès de paix; de là des conférences fréquentes entre ministres suédois et brandebourgeois, surtout Schlippenbach et Schwerin (janvier-mai 1658). Néanmoins, après la paix de Rœskilde, le roi de Suède songea sérieusement à attaquer le Brandebourg, et négocia avec la ville de Magdebourg où il aurait voulu mettre une garnison, afin de s'assurer une base d'opérations sur l'Elbe. L'intrigue avorta (juin 1658), et Frédéric Guillaume en fut quitte pour la peur. Il faisait précisément une suprême tentative auprès de son ancien allié, par l'intermédiaire de Schwerin et de Weimann. Les deux envoyés, chargés d'insister encore une fois pour le rétablissement de la paix entre Suède et Pologne, se rendirent à Flensbourg où Charles Gustave venait de débarquer, mais le roi refusa de les recevoir; le 4 juillet, ils s'en retournèrent par Rendsbourg, Glückstadt et Hambourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme cet incident coïncidait avec le départ de Berlin du résident suédois, Wolfsberg, il constituait une sorte de rupture. Il s'ensuivit un échange de lettres et de pamphlets, où Schwerin et Weimann probablement tinrent la plume du côté brandebourgeois, Schlippenbach et Mævius du côté suédois. Parmi ces publications, il faut signaler une relation du voyage de Schwerin et Weimann, dont la préface était adressée à « l'honnête Allemand », et où le sentiment patriotique allemand était invoqué avec force : « Quiconque a encore un peu de sang allemand dans les veines en doit pleurer et gémir. Nous avons prodigué nos biens, notre sang, notre honneur et notre réputation, pour en arriver à n'être plus que des valets... Que sont le Rhin, le Weser, l'Elbe et l'Oder, sinon les prisonniers des nations étrangères! Que sont devenues ta liberté et ta religion, sinon les jouets d'autrui! En somme, tout a été perdu avec la précieuse Poméranie, avec tant d'autres beaux pays... Celui qui ne veut pas manger du pain suédois doit songer aux moyens de sauver l'honneur du nom allemand... Pense que tu es un Allemand (1) ! » Rarement la polémique du temps s'est élevée à un pareil ton, et il faut convenir que l'auteur s'est montré très habile à exploiter au profit du Brandebourg les passions qui sommeillaient chez beaucoup d'Allemands.

Si la guerre était inévitable, la crise du moins était prévue de longue date; elle ne prit pas l'électeur au dépourvu. D'ailleurs l'événement qui devait lui assurer enfin l'appui de l'Autriche se produisait, et Léopold de Habsbourg parvenait à l'Empire.

Durant plus de quinze mois, la question avait passionné non seulement les princes allemands, mais encore la plupart des puissances étrangères. A la mort de Ferdinand III (2 avril 1657) (2), aucun héritier présomptif de sa dignité élective n'était désigné. Il s'agissait de savoir si la Maison de Habsbourg maintiendrait un privilège, accaparé depuis deux

(1) *Bedenke dass du ein Teutscher bist!*
(2) Trois ans après celle de son fils aîné, le roi des Romains, Ferdinand IV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

siècles, ou si l'effort commun de ses ennemis, dans l'Empire et surtout en dehors, réussirait à pousser un prince d'une autre famille. La France de Louis XIV et de Mazarin, qui prétendait régenter l'Allemagne, aurait voulu disposer de la couronne impériale ; on sait que le cardinal y songea un moment pour son maître, puis chercha à susciter à l'Autriche d'autres rivaux, le duc Philippe Guillaume de Neubourg et l'électeur de Bavière, Ferdinand Marie. Ces deux candidatures furent écartées, la première parce qu'elle avait plus d'adversaires que de partisans, la seconde parce que le principal intéressé se déroba. Jamais d'ailleurs les chances de l'Autriche n'avaient été dangereusement compromises, et l'archiduc Léopold, second fils de Ferdinand III, était resté, malgré ses dix-sept ans, le seul prétendant sérieux.

L'électeur de Brandebourg s'en convainquit vite, et sans s'arrêter aux flagorneries de ceux qui le disaient tout désigné s'il eût été catholique, ni aux décevantes promesses d'argent de la France, il ne songea qu'à vendre son suffrage à l'Autriche au meilleur prix. La réunion de la diète électorale ayant été fixée au 14 août 1657, il utilisa le délai en sondant les dispositions de ses collègues. Portmann visita de sa part les électeurs de Mayence, du Palatinat et de Trèves, Canstein ceux de Cologne et de Bavière, Lœben celui de Saxe (mai-juillet 1657). L'enquête fit prévoir le succès futur du roi de Bohême et de Hongrie : malgré les mauvaises dispositions du Palatin Charles Louis, malgré l'irrésolution de Jean Philippe de Mayence, il n'avait à craindre aucun concurrent ; Gaspard de Leyen à Trèves et Jean Georges II à Dresde étaient certainement pour lui ; Ferdinand Marie de Bavière était entouré de ses partisans, et tel était le désir des électeurs ecclésiastiques de marcher d'accord, qu'on pouvait espérer rallier Maximilien Henri de Cologne. Charles Louis seul paraissait irréconciliable.

Frédéric Guillaume prit ses mesures en conséquence, et, tandis qu'il insinuait ses sentiments à l'ambassadeur Lisola et à l'électeur de Cologne, il fit savoir à Prague les conditions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de son appui : cession de Jægerndorf ou de la principauté de Glogau, et versement de 300000 thalers une fois donnés, pour la liquidation de la dette de Silésie (instructions de Kittelmann du 29 juin 1657). En même temps il choisissait ses représentants à Francfort, le prince Jean Maurice de Nassau, Raban de Canstein et Frédéric d'Iéna. Le prince de Nassau, destiné à être le chef de l'ambassade, n'arriva à son poste qu'en avril 1658, de sorte que le premier rôle appartint à ses deux collègues qui l'avaient précédé dès le milieu de 1657, et auxquels Portmann avait ensuite été adjoint. On a dit qu'ils furent corrompus par l'argent français; le mot n'est pas absolument exact, car s'ils étaient peu scrupuleux en matière de présents et n'hésitèrent pas à toucher quelques milliers d'écus, ils le firent sans jamais trahir les intérêts du Brandebourg.

Les négociations, commencées en septembre, traînèrent en longueur, si bien que l'électeur rappela ses ministres qui se retirèrent au mois de novembre pour ne revenir qu'au début de l'année suivante. Dans l'intervalle, la question de l'élection fut définitivement résolue : malgré l'ajournement de ses demandes territoriales et pécuniaires, Frédéric Guillaume se concerta en faveur de Léopold avec l'électeur de Saxe à Lichtenbourg, avec celui de Mayence par l'intermédiaire de Canstein (décembre 1657-janvier 1658). La nécessité d'obtenir des secours contre la Suède l'obligeait à se montrer conciliant. D'ailleurs les pires ennemis de l'Autriche désarmaient eux-mêmes : Mazarin, changeant son fusil d'épaule, reportait ses efforts sur la rédaction de la capitulation électorale.

L'électeur de Brandebourg consentit à s'entendre avec lui sur ce point. Il avait déclaré de bonne heure qu'il faudrait imposer au futur empereur l'obligation de respecter la paix de Westphalie; son opinion ne changea pas et pour cause : l'Autriche, à laquelle il s'alliait, ne pouvait agir d'une manière efficace contre la Suède, que si on l'obligeait à rester en dehors du conflit franco-espagnol. Les articles de la capitula-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion électorale donnèrent lieu à de vives controverses, surtout les articles XIII et XIV qui paralysaient l'action du futur empereur en faveur de l'Espagne; en mai 1658, ils furent votés, et si l'on y ajouta en juin, sur la demande de l'Autriche, une clause interdisant à la France et à ses alliés de secourir les ennemis de l'empereur et de l'Empire, l'ensemble de la capitulation n'en constitua pas moins un triomphe pour la France aussi bien que pour les électeurs du Saint-Empire.

Léopold pensa que la couronne impériale valait quelques sacrifices; il jura la capitulation et fut élu à l'unanimité, le 18 juillet 1658. C'était un empereur très jeune (dix-huit ans à peine) et très inexpérimenté. Élève des jésuites, pieux et vertueux, il devait se montrer appliqué et laborieux; toutefois les contemporains, après l'avoir favorablement jugé, s'aperçurent qu'il ne possédait aucune des qualités maîtresses de l'homme d'État, ni les vues précises qui orientent, ni la volonté qui permet de sortir de l'indécision et d'agir. Sans cesse dépendant de ses ministres, il fut poussé par son favori Portia et par les anciens conseillers de son père, Auersperg, Lobkowitz et Kurz, dans les voies de la vieille politique impériale, hostile aux Français et aux Suédois. Frédéric Guillaume trouva en lui l'allié dont il escomptait depuis longtemps l'aide indispensable.

Afin de le lier étroitement, il ne lui marchanda pas les gages de dévouement. Soit dans la question de la Ligue du Rhin, soit dans celle de la dissolution ou du transfert de la diète de députation, il se mit résolument de son bord.

Profitant du courant qui poussait les princes allemands à s'unir, Mazarin avait combiné avec l'archevêque de Mayence, Jean Philippe de Schœnborn, une puissante ligue, destinée à tenir l'empereur en échec. L'Autriche s'y opposa de son mieux. Elle fut secondée par l'électeur de Brandebourg, qui se défiait d'une association où figureraient la Suède et Neubourg, deux ennemis mortels. Canstein, admis aux négociations préliminaires, travailla à les retarder, et finalement se retira à la veille de la conclusion de la Ligue du Rhin *(Rheinbund)*, qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fut établie par deux traités des 14 et 15 août 1658. L'événement fut un succès pour la France qui sut faire de la Ligue un instrument de domination en Allemagne, et pour la Suède dont les possessions de Brême et Verden furent garanties d'une attaque. Frédéric Guillaume le déplora avec l'empereur et se tint à l'écart. Il manifesta encore ses sympathies pour l'Autriche en acceptant en 1659, contrairement aux désirs de Jean Philippe de Mayence, le transfert à Ratisbonne de la diète de députation, réunie depuis quatre ans à Francfort, et suspendue en 1657-1658. Cette attitude montra clairement qu'il avait partie liée avec Léopold, dont il voulait avant tout se concilier les bonnes grâces dans les affaires du Nord.

La guerre de ce côté évoluait vers sa crise décisive, et l'humeur aventureuse de Charles Gustave provoquait en août 1658 un véritable coup de théâtre : alors qu'on redoutait une irruption en Prusse, il débarqua soudain, le 17 août, sous les murs de Copenhague. Odieuse agression en pleine paix, à laquelle le roi Frédéric III, secondé par sa vaillante femme et ses sujets, résista avec succès, en attendant les secours sollicités de tous côtés. Le coup manqué, les Suédois se trouvèrent dans une situation périlleuse. L'électeur en profita pour ouvrir les hostilités. Tandis que Wreich allait stimuler les généraux de l'empereur et du roi de Pologne, Montecuccoli et Czarnecki, il concentra son armée, et laissant les Marches sous la direction de Jean Georges d'Anhalt, se mit en route vers le Holstein (17 septembre). Ses mesures semblaient bien prises : Danois, Polonais, Impériaux étaient d'accord avec lui, et Frédéric d'Iéna se rendait à Vienne avec mission d'y entretenir le ressentiment contre la Suède ; la mort imprévue d'Olivier Cromwell paralysait l'Angleterre, et les Hollandais allaient envoyer une flotte dans le Sund ; Charles Gustave d'ailleurs achevait de soulever contre lui l'opinion en violant le droit des gens par l'enlèvement à Mitau du duc et de la duchesse de Courlande, dans la nuit du 9 au 10 octobre. Qu'importait, en comparaison de ces avantages matériels ou moraux, le mécontentement de la France qui rappelait Blon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

del, ou celui des Russes qui rompaient avec la Pologne!

La campagne d'automne, ouverte à la fin de septembre, eut de brillants résultats. Avec les 30 000 hommes environ dont il disposait, après sa jonction en Mecklembourg avec Impériaux et Polonais, l'électeur chassa les Suédois du Holstein, du Schleswig, sauf quelques places, et même du Jutland; le duc Frédéric de Holstein-Gottorp, beau-père de Charles Gustave, fut trop heureux d'obtenir un traité de neutralité en cédant provisoirement le château de Gottorp (25 novembre). Battus sur mer par les Hollandais, expulsés de l'île d'Alsen après un combat glorieux pour les Brandebourgeois, obligés de changer le siège de Copenhague en blocus, perdant du terrain sur la Vistule où Thorn se rendit aux Polonais, les Suédois étaient aux abois à la fin de l'année.

Malheureusement pour Frédéric Guillaume, la guerre du Nord changeait de caractère : de locale elle devenait européenne et les grandes puissances s'y intéressaient de plus en plus, l'Autriche cherchant à frapper indirectement les Bourbons, la France et l'Angleterre décidées à sauver la Suède, les Provinces-Unies plutôt favorables aux alliés mais incapables d'affronter le ressentiment de Louis XIV et de la République anglaise. Cette transformation allait provoquer des complications inattendues et empêcher le Brandebourg de retirer de la lutte le profit qu'il croyait pouvoir espérer. Ses intérêts devaient fatalement passer en seconde ligne dans les vastes combinaisons de la politique européenne.

On le vit bien en 1659. Jamais les chances n'avaient encore été si belles, quand l'électeur, hivernant en Jutland, resserra ses liens avec le Danemark par le traité de Ripen (31 janvier 1659). Il songeait, par un dernier effort, à achever la défaite des Suédois, lorsqu'un revirement aussi subit qu'imprévu se produisit et brisa l'élan de la coalition. Mazarin et le Protecteur d'Angleterre, Richard Cromwell, avaient résolu de sauver la Suède, et les Hollandais intimidés refusèrent le concours de leur flotte pour délivrer les îles danoises, tandis que le tsar, qui avait signé avec Charles Gustave la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trêve de Walliésar (30 décembre 1658), faisait ravager la Lithuanie. Les Polonais, menacés du côté de l'est et indisposés contre l'Autriche par divers froissements, se prêtèrent avec empressement à des conciliabules pacifiques, organisés par les ambassadeurs français. L'électeur lui-même dut désigner des plénipotentiaires, Hoverbeck, Somnitz et Ostau, pour le représenter aux conférences de Thorn, prélude à celles de Danzig et d'Oliva. Il continua les hostilités, mais sans pouvoir aborder dans l'île de Fionie, où la garnison suédoise de Frederiksodde (Fredericia) s'était réfugiée (juillet-août 1659).

Ces mécomptes ne purent pourtant le décourager, et ce fut avec une hautaine sérénité qu'il accueillit les menaces de la France. Mazarin venait de députer vers lui, pour le rappeler « aux anciennes maximes de sa Maison », un diplomate intelligent, mais qui, originaire de Montbéliard et passé du service wurtembergeois au service de Louis XIV, était considéré par nombre d'Allemands comme un renégat. Jean Frischmann, tel était le nom de l'envoyé, fut reçu avec courtoisie mais froidement, lorsqu'il atteignit le camp de l'électeur à Viborg, en Jutland, le 17 avril 1659. A ses ouvertures en vue d'une réconciliation avec la Suède, Schwerin et Iéna répondirent par des récriminations amères contre Charles Gustave et même contre la France ; dès le 15 mai on lui remit une réponse officielle en allemand qu'on offrit ensuite seulement de rédiger en latin, et où l'on éludait toute démarche compromettante. Une audience dans la tente électorale faillit tourner au tragique, et Frischmann prit congé au commencement de juillet S'il n'y eut pas de rupture entre Brandebourg et France, c'est que personne n'y aurait gagné : Abraham de Wicquefort, emprisonné alors à la Bastille, malgré son titre de résident de Brandebourg, fut élargi sur les réclamations de Brandt et embarqué pour la Hollande, son pays d'origine (1).

(1) Sur les louches agissements du personnage que l'électeur défendit molle-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tout en gardant des relations correctes à l'égard du Brandebourg, Mazarin lui faisait échec ainsi qu'à ses alliés par d'habiles manœuvres diplomatiques. Il obtenait, par exemple, de l'Angleterre et des Provinces-Unies le premier « concert » de La Haye (21 mai 1659), pour contraindre à la paix le Danemark et la Suède; l'électeur fut sollicité d'adhérer au *concert*, mais comment eût-il pu s'associer à un acte absolument contraire à ses desseins! Charles X Gustave le tira d'embarras en refusant des conditions avantageuses et en retournant contre lui ceux que Mazarin avait groupés pour son salut. L'Angleterre et les États Généraux, après un second et un troisième *concert* (24 juillet et 3 août), se décidèrent à exécuter l'indomptable entêté : un de ses lieutenants fut écrasé devant Nyborg (24 novembre 1659), tandis que son frère, Adolphe Jean, perdait en Prusse Dirschau et Graudenz.

En même temps, les alliés s'attaquaient à la Poméranie antérieure. Chose étrange! L'électeur de Brandebourg, qui semblait y être le plus intéressé, avait désapprouvé cette diversion et ne s'y prêta qu'à son corps défendant. C'est qu'en face de la France, victorieuse de l'Espagne, et près de retrouver sa liberté d'action par le traité des Pyrénées, il jugeait l'entreprise inopportune et périlleuse; il craignait, non sans raison, de se la voir reprocher comme une violation de la paix de Westphalie, et de déchaîner ainsi sur l'Allemagne de nouvelles tourmentes. Après d'assez longs pourparlers de Schwerin, Platen et Iéna avec le général impérial, Montecuccoli, il n'accepta le nouveau plan de campagne qu'en en rejetant sur l'empereur toute la responsabilité (août 1659). Le général de Souches, un Français passé au service autrichien, avait déjà pris Greifenhagen, Wollin et Damm, quand il franchit son « Rubicon », la Recknitz, à la frontière occidentale de Poméranie (26 septembre). En trois mois tout le pays, sauf quelques places fortes comme Stettin,

ment, voir mon étude intitulée *Abraham de Wicquefort, ministre de Brandebourg en France au temps de Louis XIV* (dans les *Séances et travaux de l'Acad. des Sc. mor. et pol.*, in-8°, Paris, 1902).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Stralsund et Greifswald, fut conquis et les Suédois réduits à l'extrémité.

Malheureusement pour l'électeur, l'intervention de la France vint une fois de plus sauver ses ennemis. Tancé vertement par Mazarin pour l'invasion de la Poméranie, Frédéric Guillaume fit une fière réponse, mais ses alliés furent moins tenaces : les États Généraux ne jugeaient pas politique de trop relever le Danemark ; les Danois se laissaient intimider; les Polonais aspiraient au repos ; l'Autriche enfin, ayant perdu depuis le traité des Pyrénées du 7 novembre 1659 l'espoir de rendre aux Habsbourg la prépondérance en Europe, acceptait la médiation simultanée de la France et de l'Espagne. En vain l'électeur prépara-t-il, d'accord avec Montecuccoli, une campagne décisive pour l'année suivante. La guerre était virtuellement finie.

LA PAIX D'OLIVA (1659-1660)

Depuis près d'un an la parole était aux diplomates, et même les princes les plus récalcitrants avaient dû prendre part aux « prédélibérations », proposées par l'empereur et le roi de Pologne. Frédéric Guillaume s'y était fait représenter par Hoverbeck et Somnitz, auxquels fut adjoint ensuite un magistrat de Kœnigsberg, Albert d'Ostau. En vertu de leurs instructions du 23 janvier 1659, les plénipotentiaires électoraux devaient insister sur la participation du Danemark au congrès, afin d'éviter de multiples négociations, propres à favoriser l'ennemi en divisant les coalisés; ils devaient demander pour le Brandebourg, outre la reconnaissance de la situation créée par les traités de Wehlau et de Bromberg, une indemnité en Poméranie. Les choses marchèrent lentement d'ailleurs, et les premières conférences à Thorn n'aboutirent à aucun résultat (mars-avril 1659); ce n'est qu'à l'automne qu'on se mit d'accord à Varsovie sur le lieu du congrès, qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se trouva réuni seulement en janvier 1660 au monastère d'Oliva, près Danzig.

Sur la plage sablonneuse de Zoppot, dans le vieux cloître cistercien d'Oliva, le long des coteaux boisés et pittoresques qui bordent le cours sinueux de la Vistule, dans les rues et sur les places de l'antique cité de Danzig, où la grâce des maisons à pignons s'unit à l'aspect sévère des tours et des remparts de pierre, le congrès avait choisi le plus charmant et le plus paisible des asiles. Il s'y endormit quelque peu au milieu des discussions préliminaires sur les questions de forme et de cérémonial. L'électeur ne put obtenir, malgré ses efforts, la participation des Danois, qui traitaient de leur côté dans l'île de Seeland; l'échec était grave, car ses revendications en Poméranie auraient été mieux soutenues par le Danemark que par les autres coalisés.

Après plusieurs échanges de notes et de contre-notes, en février, on se décida, sur le conseil du médiateur français, de Lumbres, à discuter de vive voix. Pourtant les conférences se prolongèrent encore durant plusieurs semaines. En ce qui concerne le Brandebourg, le fort du débat porta, comme au congrès de Westphalie, sur la Poméranie. Frédéric Guillaume espérait profiter de la détresse des Suédois pour obtenir au moins les bouches de l'Oder et Stettin; il se heurta à une fin de non-recevoir absolue, et eut le chagrin de n'être appuyé ni par les Impériaux ni par les Polonais. Finalement il dut renoncer une fois de plus à ses espérances (1er mars). La mort imprévue de Charles X Gustave (22 février) ne changea rien à la situation : la Suède perdait moins qu'elle ne gagnait à la disparition d'un roi, brave jusqu'à l'héroïsme, mais fantasque jusqu'à la folie. Polonais et Autrichiens s'entendirent avec la régente Hedwig Éléonore, qui gouvernait pour son fils de quatre ans (Charles XI), et le marquis Annibal de Gonzague vint à Berlin, après Strozzi, exhorter l'électeur, au nom de l'empereur, à la résignation (avril 1660).

Frédéric Guillaume ne réussit même pas à faire régler deux questions qui lui tenaient spécialement à cœur : celle des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

douanes de Poméranie orientale dont les Suédois continuaient contre toute justice à partager le produit; celle des villes d'Elbing et de Draheim que la Pologne refusait de remettre au Brandebourg, malgré les clauses de 1657. Au dernier moment, les envoyés électoraux remportèrent un léger succès en empêchant l'inclusion au traité du palatin de Neubourg. La paix du 3 mai 1660 n'assura d'autre bienfait à l'électeur que la cessation des hostilités. Sans doute il eut la satisfaction de voir son beau-frère rétabli en Courlande et la Suède arrêtée dans ses empiétements sur le continent; mais personnellement il ne retira du traité aucun avantage nouveau, trop heureux d'obtenir, en dépit de l'hostilité des Suédois et de l'égoïsme de ses alliés, la confirmation des pactes de Wehlau et de Bromberg (articles XXIV à XXX, et article séparé réservant ses droits sur Elbing). La mauvaise foi des Polonais, qui maintinrent les Potocki en possession de Draheim, et occupèrent Elbing quand la garnison suédoise s'en alla, réduisit sensiblement les profits de la paix (1). A vrai dire, tous les efforts faits depuis cinq ans, toutes les dépenses en argent et en hommes n'aboutissaient qu'à un résultat utile : l'acquisition de la souveraineté dans le duché de Prusse.

Sans aller jusqu'à l'enthousiasme débordant de certains historiens à ce sujet, il faut avouer que la chose avait une reelle valeur. Vassal de la Pologne, le duc de Prusse était sans force contre son suzerain et ses sujets; à partir de 1660, il fut un souverain indépendant, moins menacé par ses voisins qu'il n'était menaçant pour eux. D'autre part, la Prusse ne faisant pas partie du Saint-Empire, l'électeur-duc s'élevait bien au-dessus de la foule des autres princes allemands; il se haussait au rang de souverain européen.

Cet accroissement de prestige et de puissance avait d'autant plus d'importance que les hasards de la guerre et les conditions de la paix l'avaient placé dans un complet isolement. En butte aux rancunes de la Suède, aux chicanes des

(1) L'électeur ne se rattrapa qu'à demi en gardant Braunsberg sur la Passarge, qu'il n'avait pas encore évacuée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Polonais et à la jalousie des États Généraux, abandonné par le Danemark qui faisait son traité particulier à Copenhague (6 juin), menacé sans cesse par la France qui lui offrait son amitié comme un protectorat, il se défiait à bon droit des prévenances intéressées de l'empereur, et n'avait guère plus à espérer des Anglais, très partiaux pour la Suède, que du tsar, en guerre avec la Pologne. Malgré cet isolement, sa situation était autrement brillante qu'avant la guerre du Nord. Ses troupes s'étaient distinguées sur les champs de bataille, sa diplomatie avait déployé une activité infatigable dans tous les pays; il avait louvoyé entre des voisins rivaux et fait pencher la balance du côté qu'il avait choisi; son influence s'était accrue dans des proportions incroyables et déjà sa réputation dépassait les bornes du monde germanique. Le temps n'était pas éloigné où il serait pour toute l'Europe, non plus l'électeur de Brandebourg, mais le Grand Électeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIVRE IV

L'ŒUVRE DU GRAND ÉLECTEUR
L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE (1660-1688)

En 1660, la première partie du règne de Frédéric Guillaume s'achève : la situation critique des débuts est liquidée; le temps des terribles épreuves et des dangers de chaque instant est passé. Sans doute le Brandebourg reste entouré de puissants voisins, et l'ère des difficultés est loin d'être close, mais son existence se trouve moins précaire, et l'électeur, ayant traversé heureusement la guerre de Trente Ans et la première guerre du Nord, peut se considérer comme ayant doublé le cap des tempêtes. Sans voguer en eau dormante, il n'a plus à lutter contre la houle du large; il lui est plus facile de poursuivre l'œuvre de réforme intérieure dont il a conçu le plan et déjà esquissé les grandes lignes. De 1660 à 1688, tout en continuant à mener sa barque avec adresse au milieu des écueils de la politique européenne, il va fonder sur de solides assises l'organisation administrative et militaire du Brandebourg, en même temps que tenter, avec moins de bonheur, il est vrai, le relèvement matériel de son peuple.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE I

LE TRIOMPHE DE L'ÉTAT SUR LES ÉTATS
CENTRALISATION ADMINISTRATIVE
JUSTICE ET POLICE — ARMÉE ET MARINE (1)

La première chose à faire était de détruire ou de réduire à l'impuissance les éléments susceptibles de tenir en échec le pouvoir électoral, particulièrement les assemblées provinciales *(Landtage)*. J'ai souvent parlé plus haut de cette institution qui, depuis le Moyen Age, s'était établie dans toutes les parties du Saint-Empire, y avait poussé de profondes racines, et semblait aux Allemands du dix-septième siècle la meilleure garantie de leurs « libertés ». Nulle part peut-être les Ordres *(Stände)* n'avaient acquis plus d'autorité et d'indépendance que dans l'état brandebourgeois-prussien; les « Revers » de l'électeur Joachim II, dépassés au temps du

(1) Sources : Documents des Archives de Berlin. Parmi les sources déjà citées, surtout le *Corpus* de Mylius, et les *Urkunden und Actenstücke* (en particulier les *Ständische Verhandlungen*, de Clèves-Mark, Brandebourg et Prusse, t. V, X, XV et XVI). Le *Testament politique du Grand Électeur*, publié par Ranke (*Œuvres*, XXVI), et nouvelle édition par Küntzel et Hass, *Die politischen Testamente der Hohenzollern*, t. I, Leipzig et Berlin, 1911; Hirsch, *Actenstücke zur Geschichte Chr. L. von Kalcksteins*, dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, V, 1892; *Urkundliche Beiträge und Forschungen zur Gesch. des preuss. Heeres*, Berlin, 1901 ss. (notamment Jany, *Die alte Armee*, 1655-1740).

Ouvrages : Outre la bibliographie des chapitres précédents, Bornhak, *Gesch. des preuss. Verwaltungsrechts*, 1884-1886, et *Preuss. Staats und Rechtsgeschichte*, 1903; Stölzel, *Brandenburg-Preussen's Rechtsverwaltung und Rechtsverfassung*, 2 vol., Berlin, 1888 ; O. Nugel, *Der Schöppenmeister H. Roth* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XIV, 1901) ; Paczkowski, *Der Grosse Kurfürst und Chr. Ludwig von Kalckstein* (*ibid.*, II, 1889); Hirsch, *Zur Gesch. Chr. L. von Kalcksteins* (*ibid.*, III, 1890); H. Rachel, *Der Grosse Kurfürst und die ostpreussischen Stände*, Leipzig, 1905; Schmoller, *Acta Borussica*, I, *Die Behördenorganisation*... Introduction, Berlin, 1894; F. Holtze, *Gesch. des*

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

faible Georges Guillaume, leur assuraient une sorte de collaboration aux affaires publiques, et un contrôle fort gênant sur les finances, sur l'armée, voire sur la conduite de la politique extérieure. Frédéric Guillaume avait travaillé depuis son avènement à s'affranchir de leur tutelle, et déjà, en revendiquant son droit souverain, porté quelques coups sensibles à leur influence. Néanmoins dans aucun territoire il n'avait entièrement cause gagnée et, pour ne parler que des plus indisciplinés, les États de Brandebourg, de Clèves-Mark et de Prusse continuaient à jouir en théorie de franchises incompatibles avec ses principes de gouvernement; n'avait-il pas par exemple rencontré chez eux une opposition irréductible à l'établissement de l'accise, le nouvel impôt qui devait lui assurer des ressources indispensables! Il fallait en finir. L'autonomie régionale ou locale avait fait son temps; partout la notion de l'État omnipotent s'était développée, partout le vent était au despotisme. A côté des grandes monarchies absolues et centralisées du continent, l'anarchie germanique paraissait un anachronisme : si le consentement tacite des princes allemands et l'intérêt des pays voisins concouraient à la maintenir dans la constitution générale de l'Empire, elle devait fatalement disparaître à l'intérieur de chacun des territoires qui voulaient vivre et grandir. Le séparatisme, tel que le repré-

Kammergerichts in Brandenburg-Preussen, 1890-1904; Gelpke, *Die geschichtliche Entwicklung des Landratsamtes der preuss. Monarchie*, 1902; Smend, *Brandenburg-Preussen und das Reichskammergericht* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XX, 1907); Breysig, *Die Organisation der brdg. Kommissariate in der Zeit von 1660 bis 1697* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, V, 1892); Schmoller, *Die Entstehung des preuss. Heeres von 1640-1740* (*Deutsche Rundschau*, XII, 1877). Outre Schroetter, Hirsch, *Die Armee des Grossen Kurfürsten (1660-1666)* (*Hist. Ztschr.*, 1885); Von Mulverstedt, *Die brandenburgische Kriegsmacht unter dem Grossen Kurfürsten*, Magdebourg, 1888, et critique par Lehmann (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, I, 1888). Dans les *Erzieher des preuss. Heeres*, un Frédéric Guillaume par Pelet-Narbonne, 1905; Von Unger, *Feldmarschall Derfflinger* (*Beiheft zum Militär-Wochenblatt*, Berlin, 1896); Jungfer, *Die schwedischen und brdgischen Kriegsdienste Landgraf Friedrichs von Homburg*, Berlin, 1888; Kamieth, *Aus dem Leben J. Hennigs von Treffenfeld*, Berlin, 1887; Stuhr, *Die Geschichte der See und Colonialmacht des Grossen Kurfürsten*, Berlin, 1839; Peter, *Die Anfänge der brandenburgischen Marine*, Berlin, 1877; Schueck, *Brandenburg-Preussen's Kolonialpolitik (1647-1721)*, 2 vol., Leipzig, 1889.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sentaient certains privilèges, comme le privilège d'indigénat, ne se conciliait plus avec l'idée moderne de l'État; le prince qui régnait à Clèves, Berlin, Colberg et Kœnigsberg, était bien forcé de tolérer encore çà et là des divergences de mœurs et de coutumes; il ne pouvait admettre qu'on refusât sur le Rhin, sur la Spréc ou sur le Pregel, d'obéir à ses ordonnances, de subordonner l'intérêt particulier à l'intérêt public, de recevoir ses agents et ses commissaires, de payer ses impôts ou de loger ses troupes.

L'électeur avait toujours désiré être seul juge des besoins de ses sujets et seul maître de les satisfaire, sans recourir à leur intervention. Ce désir ne fit que s'accroître avec l'âge. Dans une espèce de testament politique, qui date de 1667, et auquel on a donné ultérieurement le titre d'avertissement paternel *(Väterliche Vermahnung)* (1), il insiste sur l'inutilité et même le danger des assemblées provinciales; il recommande à son successeur de proportionner soigneusement les dépenses aux recettes, de façon à n'avoir pas besoin de subsides et à se passer de Landtag. « Plus vous tenez de ces assemblées », dit-il, « plus vous perdez de votre autorité, les États cherchant toujours ce qui peut nuire à votre souveraineté. » Il défendit alors devant la diète sa manière de voir et tenta d'accroître les obligations légales de ses sujets, en matière d'impôt et de service militaire, par une « extension » de l'article 180 du recès d'Empire de 1654, dont j'ai déjà signalé l'importance (2). C'est ce qu'on a appelé l'affaire des « Extensionnistes » *(Extendisten)*, qui partagea en deux camps les États allemands de 1667 à 1671. L'extension de l'article 180, discutée à plusieurs reprises à Ratisbonne, fut finalement repoussée en 1671 par l'empereur qui ne se souciait pas de compléter les pouvoirs financiers des princes; mais l'électeur de Brandebourg, d'accord avec ses collègues de Bavière et de Cologne, ainsi qu'avec les ducs de Neubourg et de Mecklembourg-Schwerin, constitua une sorte de syndicat

(1) Publié par Ranke et tout récemment par Küntzel et Hass.
(2) Cf. plus haut, p. 271.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de princes, afin de contraindre les sujets à fournir « tout ce qui peut leur être demandé pour la sécurité présente et à venir du pays, de sa paix et de sa tranquillité » (26 mars et 6 juin 1671).

Il avait dans l'intervalle appliqué ses idées dans ses possessions et conduit avec énergie la lutte contre les États provinciaux.

En Brandebourg, la résistance des intéressés fut longue et acharnée. Durant plus de vingt ans, ils réclamèrent avec insistance le maintien du système ancien qui leur donnait la haute main en matière de finances, revendiquant le droit de se réunir même sans convocation, de ne payer que des impôts librement consentis, et de repousser certains procédés de taxation. Frédéric Guillaume s'attaqua sans précipitation, mais progressivement, à des errements aussi gênants que surannés et, sans jamais abandonner un pouce du terrain conquis, enleva une à une les positions de ses adversaires. Il se proposa deux objectifs principaux et les atteignit presque simultanément : d'une part, restreindre peu à peu la compétence financière des États et placer toute leur administration sous le contrôle de ses agents; d'autre part, changer l'assiette de l'impôt et remplacer de plus en plus les contributions directes par l'accise.

Trois caisses se partageaient la gestion des finances de la Marche, la caisse de l'impôt sur la bière *(Biergeldkasse)*, la caisse de l'impôt foncier *(Hufenschosskasse)*, et la caisse des villes *(Städtekasten)*. La première recevait, pour amortir une dette considérable, le produit des taxes sur la bière qui pesaient à peu près uniquement sur les bourgeois et les paysans; c'était la caisse principale et les trois Ordres participaient plus ou moins à sa direction. La seconde était plus spécialement administrée par les nobles et chevaliers, la troisième par les bourgeois des villes. La lutte s'engagea d'abord au sujet de la première caisse, et la mainmise de l'électeur sur celle-ci décida la défaite des Ordres; ce ne fut pas sans de sérieux combats. Une attaque, conduite par Fré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

déric Guillaume en personne en 1661, puis par Schwerin et quatre conseillers en 1662-1663, n'aboutit qu'à de médiocres résultats : le recès du 2 juin 1664 laissa subsister les organes de l'administration provinciale, réservant seulement à l'électeur le contrôle suprême *(salvo jure inspectionis)*. Le duel fut repris de 1667 à 1670 avec plus de succès. Le « comité étroit » *(Enger Ausschuss)*, qui gérait la caisse de l'impôt sur la bière, subsista mais fort diminué, et subordonné à un délégué spécial de l'électeur, pourvu du titre de « Directeur provincial » *(Landschaft's Direktor)* ; les délégués des États eurent beau protester, on leur ferma la bouche en déclarant que la direction ne pouvait pas ne pas appartenir à Son Altesse Électorale, en sa qualité de maître et seigneur *(Landesfürst)* (1). Douze ans plus tard, enfin, à la mort de Frédéric d'Iéna, déjà plus dur comme *Landschaftsdirektor* que Schwerin auquel il avait succédé, l'administration financière provinciale fut complètement battue en brèche et, après quatre ans de conflit (1682-1686), les représentants des Ordres cédèrent la place à des fonctionnaires électoraux; les anciennes caisses n'eurent plus de provincial que le nom.

En même temps qu'ils défendaient leurs privilèges en matière d'administration financière, les Ordres se débattaient contre toute innovation en matière d'impôt. Il était question d'introduire dans les Marches les « droits réunis » *(Generalmittel)*, repoussés par les États en 1653, et tout au moins de généraliser dans les villes l'accise, déjà établie pour nombre de denrées à Berlin-Cœlln. Les avis étaient partagés. Les villes ne combattaient pas en majorité la substitution d'une taxe indirecte, pesant sur chacun selon sa consommation, aux contributions directes qui grevaient le citadin comme le paysan; les nobles, en revanche, s'élevaient contre un système certainement plus onéreux pour eux, et cherchaient à mettre la bourgeoisie de leur côté, en l'effrayant du renchérissement de la vie que l'accise allait certainement provoquer. L'oppo-

(1) Février-mars 1670.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sition prévalut au Landtag réuni à Berlin en novembre 1661, bien qu'il comprit aussi peu de députés que possible, sous prétexte d'éviter au pays une trop forte dépense, et comme on était en paix, on répondit à l'électeur qui mettait en avant les frais d'entretien de l'armée, qu'il fallait commencer par réduire ses effectifs; après un échange de notes assez vives, le projet d'accise fut ajourné, moyennant une contribution directe de 20 000 thalers par mois (1662).

Le régime pesa lourdement sur les villes, si bien que la plupart en vinrent à désirer l'accise, et que les gildes et métiers se révoltèrent en 1667 pour l'imposer. La noblesse eut beau protester : l'ordonnance du 25 avril 1667 fixa un tarif d'accise, encore facultatif, il est vrai, et n'accorda aux nobles le maintien des anciennes contributions que moyennant une subvention de 24 000 thalers, destinée aux villes qui repousseraient l'impôt de consommation. Le nombre de ces dernières diminua rapidement, et l'introduction progressive de l'accise dans toutes les cités du Brandebourg eut les plus heureux effets : le 6 février 1671, l'électeur pouvait déclarer que, de tous les modes d'imposition, dont chacun a ses inconvénients, c'était « le plus chrétien et le plus juste » *(der allerchristlichste und billigste)*. Au lendemain de la seconde guerre du Nord, la chevalerie prétendit reprendre le débat, et ses députés osèrent se réunir à Berlin en avril 1680 sans avoir été convoqués. Frédéric Guillaume voulut bien fermer les yeux sur cette incartade, à condition qu'ils ne recommenceraient pas. En 1683 enfin, une dernière tentative pour faire supprimer l'accise échoua piteusement, ainsi qu'un projet en vue d'en accaparer l'administration (tactique conseillée par le chanoine Grevenitz) ; l'électeur riposta en réclamant pour un de ses conseillers, Christian Barthold Stille, la présidence de la délégation provinciale, et celle-ci dut s'incliner malgré son dépit. La prérogative financière du prince ne fut plus désormais contestée.

Dans les pays de Clèves-Mark, où l'opposition avait été rudement malmenée, l'électeur remporta dès 1660-1661 des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avantages décisifs. Sans doute les États provinciaux continuèrent à jouir en théorie de privilèges considérables, mais en fait leur résistance fut brisée et la domination électorale consolidée. Le gouverneur, Jean Maurice de Nassau, chargé de préparer les esprits, réunit les Ordres à Clèves en septembre et à Duisbourg en octobre 1660; il parvint non sans peine à leur faire accepter un recès en date du 24 août 1660, revisant celui de 1649. La venue de Frédéric Guillaume en personne à Clèves, à la fin de décembre, accentua le mouvement, et un nouveau recès (du 19 mars 1661) lui donna satisfaction, au moins sur le principal. Les États gardaient le droit de consentir les impôts, le privilège d'indigénat et celui de s'assembler à leur gré en en prévenant seulement les autorités; ils pouvaient même lever une somme de 12 000 thalers par an, laissée à leur disposition. En revanche, deux concessions importantes accordées en 1649 étaient retirées : l'électeur se réservait la faculté de recruter et d'introduire à sa guise des troupes dans le pays, et d'y employer des fonctionnaires ne dépendant que de lui; l'ancien serment d'observer les recès des États, souvent omis du reste depuis 1649, était supprimé. Malgré la mauvaise humeur de quelques hobereaux, les États prouvèrent leur soumission en votant une contribution de 110 000 thalers.

Les recès de 1660-1661 furent le premier pas vers l'établissement de la souveraineté princière dans les territoires rhénans. Un fait curieux en témoigna dès cette époque, la démission de Léon d'Aitzema, le compilateur bien connu, qui exerçait à La Haye les fonctions de résident pour les États de Clèves-Mark; ceux-ci, après leur accord avec Sa Sérénité Électorale, n'avaient plus besoin d'entretenir un représentant en Hollande. Les franchises en matière d'impôt et d'indigénat ne furent plus guère invoquées; l'électeur obtint chaque année une contribution qui dépassa 110 000 thalers et atteignit en 1687 le chiffre de 190 000. S'il se servit presque uniquement de gens du pays, il trouva en eux des fonctionnaires capables et dévoués, les Spaen, les Lottum, les Ludwig, les Blaspeil.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Diverses réformes administratives, surtout en matière de justice et de finances, furent accomplies durant les années suivantes, et le partage définitif de la succession de Clèves-Juliers avec Neubourg, en 1666, fortifia la situation de l'électeur, en lui assurant sans conteste la possession des pays qu'il administrait depuis 1609. Alors surtout, il profita de la rivalité permanente entre nobles et villes, qui faisait ressortir ce qu'il y avait d'égoïsme au fond des revendications particularistes; il intervint entre les parties en arbitre, et fit reconnaître son autorité suprême. Peu à peu le duché de Clèves et le comté de Mark se fondirent dans l'état brandebourgeois.

L'opposition provinciale dans les Marches et sur le Rhin avait duré longtemps, mais sans prendre le caractère inquiétant d'une insurrection ; il n'en fut pas de même dans le duché de Prusse, et il fallut plus de vigueur et de rigueur pour y imposer l'obéissance. J'ai indiqué ci-dessus combien le fanatisme luthérien des habitants mettait de défiances entre eux et leur duc réformé, et combien le voisinage de la Pologne compliquait les choses ; l'acquisition de la souveraineté par les traités de Wehlau et d'Oliva n'avait été qu'une occasion de conflit de plus, et les États s'étaient refusés à prêter le nouveau serment de fidélité qu'on leur demandait, avant qu'on eût fait droit à leurs réclamations, énumérées dans une longue liste de griefs *(gravamina)*. L'histoire du « grand Landtag » de 1661 à 1663 montre la différence des points de vue où se plaçaient le duc et ses sujets, l'un se considérant comme un maître disposé à accorder grâces et faveurs contre la reconnaissance de sa prérogative, les autres prétendant obtenir d'abord, comme leur dû, le libre exercice de leurs privilèges.

Pendant la guerre du Nord, les Prussiens avaient subi les exigences de l'électeur-duc, se contentant de vaines protestations contre les atteintes portées à leurs « libertés ». Après la paix d'Oliva, ils réclamèrent une réduction des charges financières et recommencèrent à se plaindre de l'arbitraire ducal, avec le secret espoir de trouver encore à Varsovie un appui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que rien ne justifiait plus. Bourgeois et nobles étaient unis dans un même esprit de révolte et s'organisaient sous des chefs résolus. Tel était pour les villes le premier échevin de Kœnigsberg, Jérôme Roth (appelé parfois Rode ou Rohde à tort), un démagogue « hardi et prudent », comme l'a défini un jour l'électeur, et qui avait la conviction de lutter pour la justice en soutenant les revendications de ses concitoyens. Luthérien, Roth avait épousé le fanatisme étroit de ses coreligionnaires; convaincu que tous les moyens étaient bons pour résister, il employait à stimuler les ennemis du Brandebourg l'influence à la cour de Pologne de son fils et de son frère, ce dernier catholique et jésuite. A la tête des nobles se trouvaient deux hommes, également aigris contre l'électeur, les deux Kalckstein, père et fils : le père, Albert de Kalckstein, lieutenant général, vieux conspirateur, avait su jusque-là garder les apparences du loyalisme; le fils, Christian Louis, qui avait été capitaine d'Oletzko, venait en 1660 d'être destitué pour certains méfaits; l'un et l'autre, aussi rudes et arrogants que des magnats polonais, personnifiaient admirablement, ainsi qu'on l'a dit, le type du Junker prussien.

Pour seconder le gouverneur Radziwill dans ses négociations avec les États, l'électeur expédia en Prusse son ministre et confident le plus éprouvé, Otton de Schwerin; celui-ci ne réussit ni à faire prêter l'hommage au duc, contre la souveraineté duquel s'insurgeait le Landtag, réuni à Kœnigsberg en mai 1661, ni à faire voter les subsides nécessaires à l'entretien des troupes. Le 15 juin, les Ordres prétendirent revenir sur les clauses des derniers traités avec la Pologne et parlèrent d'envoyer une ambassade au roi Jean Casimir. Le 12 juillet, dans un long mémoire *(Bedenken)*, ils demandèrent le licenciement des troupes, la démolition des forteresses et châteaux situés près des villes (1), le rétablissement de l'ancienne organisation pour la défense du pays, la suppression du commissariat de guerre et de l'accise, la stricte observation du privilège

(1) La Friedrichsburg notamment, bâtie pour tenir en bride Kœnigsberg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'indigénat, la réunion régulière des Etats à Kœnigsberg, tous les deux ans au moins, « des libertés », disait Schwerin, « comme on n'en trouverait chez aucun peuple de la chrétienté ». En désespoir de cause, les représentants de l'électeur profitèrent d'une épidémie de peste pour proroger le Landtag (août 1661).

Schwerin employa ce répit à parlementer avec les personnages les plus influents, tandis qu'Hoverbeck agissait à Varsovie pour obtenir du roi de Pologne une attitude loyale. Jean Casimir et la reine Louise Marie, tout en ménageant les Prussiens, promirent d'exécuter leurs engagements, mais à Kœnigsberg nobles et bourgeois, pasteurs et professeurs, conseillers et artisans persévérèrent dans leur opposition. Au cours d'une entrevue avec Schwerin, Roth lui tint tête audacieusement, déclarant qu'aucun prince n'était si bon qu'il ne portât en lui un tyran, et que l'électeur, après avoir appauvri le duché, voulait maintenant l'asservir ; suffoqué des violences de langage de son interlocuteur, le ministre se demandait s'il était dans son bon sens ou bien ivre d'eau-de-vie.

Les esprits étaient loin d'être calmés quand le Landtag s'assembla de nouveau en octobre, à Bartenstein. Schwerin réclama en vain la révocation de Roth et n'osa le faire arrêter. Au commencement de 1662, les trois communes de Kœnigsberg, les trois villes comme on disait (Altstadt, Kneiphof et Lœbenicht), étaient tellement exaspérées qu'on redoutait une insurrection. Radzivill écrivait que les Prussiens respiraient la guerre *(bellum spirant)* et Frédéric Guillaume se préparait à venir en personne dès qu'il le pourrait. Schwerin fut trop heureux, en semant la division entre nobles et villes, d'obtenir le rétablissement de l'accise (avril-mai 1662). Une démarche de Roth, qui s'était rendu déguisé à Varsovie, et un appel des bourgeois de Kœnigsberg au roi de Pologne (en juin 1662) prouvaient qu'il était temps de couper le mal à la racine.

Schwerin avait toujours conseillé les voies de douceur ; désolé de constater que la douceur ne produisait aucun effet, il pria l'électeur de le rappeler. Frédéric Guillaume s'y décida, et revit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son ministre à Berlin, en juillet, avant de partir lui-même pour la Prusse. Les intrigues de Roth et des deux Kalckstein devenaient de plus en plus actives, elles frisaient la trahison, car le général Czarnecki était sollicité de donner quelques soldats pour protéger Kœnigsberg, et, à son défaut, on pensait à se tourner vers la Suède. L'habileté d'Hoverbeck qui contraignit presque le roi de Pologne à tenir ses promesses, et l'insouciance des Polonais qui abandonnèrent les Prussiens à leur sort, permirent heureusement à l'électeur de punir la félonie de ses sujets.

Quittant sa capitale le 14 septembre, avec 2000 hommes, il se rendit à Danzig, d'où il gagna par mer Pillau, le 18 octobre. La situation était toujours tendue, et Roth bravait ouvertement les mandats d'arrestation lancés contre lui. A l'approche du maître cependant, les mutins furent intimidés, et, lors de son entrée à Kœnigsberg, nobles, magistrats et bourgeois rivalisèrent de zèle pour lui faire le plus pompeux accueil (25 octobre). L'occasion semblait propice pour frapper le chef du mouvement. Le 30 octobre, pendant que les bourgeois étaient réunis dans les hôtels de ville des trois communes, sous prétexte d'écouter un message électoral, quelques cavaliers se rendirent chez Roth et, l'enlevant au galop, l'enfermèrent dans le château. Surpris par la rapidité du coup, les habitants de Kœnigsberg se tinrent cois, d'autant plus que les canons du château étaient braqués sur la ville. Le lieutenant général de Kalckstein échappa par la fuite à la prison.

Roth fut accusé de haute trahison. Aveuglé par son ressentiment, Frédéric Guillaume ne comprenait qu'un châtiment, la mort. « Demain », écrivait-il à Schwerin, le 2 novembre 1662, « Roth sera interrogé, après-demain on le condamnera, et lundi ou mardi il sera exécuté. » Les choses n'allèrent ni si vite ni si loin, et la logique de l'électeur se trouva pour une fois en défaut. Roth était évidemment coupable, mais que de circonstances atténuantes à son crime! N'avait-il pas traduit tout haut ce que ses concitoyens pensaient tout bas!

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et, si l'on pardonnait à ceux-ci, ne lui devait-on pas aussi quelque indulgence! Kœnigsberg ayant fait amende honorable et reconnu la souveraineté ducale, Frédéric Guillaume arrêta le procès de l'échevin. Sans condamnation proprement dite, Roth fut transporté à Peitz, au sud du Brandebourg, et détenu là jusqu'à sa mort, en 1678. Peut-être aurait-il été élargi s'il eût consenti à s'humilier, mais il demeura indomptable, résolu à devoir sa délivrance à un acte de justice et non à une mesure de grâce. Cette fierté lui a mis au front une auréole : il fut le martyr d'une cause perdue.

La soumission de Kœnigsberg ne terminait pas la lutte. Hauts conseillers et nobles bataillèrent encore plusieurs mois contre la volonté de leur duc, lui arrachant ce cri de colère : « Ces Prussiens font des petits saints des habitants de Clèves! » *(Diese Preussen machen die Clevischen fromm!)* Enfin une détente se produisit. Les Ordres acceptèrent une vague déclaration *(Assecuration)* du 12 mars 1663, où l'électeur donnait une interprétation rassurante de son *supremum et directum dominium*, et promettait de respecter les privilèges traditionnels. Le recès final du « grand Landtag », qui avec mainte prorogation siégeait depuis deux ans, introduisit un certain nombre de changements dans l'administration du duché de Prusse (1er mai 1663). Au point de vue politique, les pouvoirs des hauts conseillers étaient restreints et ces grands personnages, jusque-là à demi indépendants, devenaient des espèces de fonctionnaires; les États conservaient le droit de voter l'impôt et de veiller à la défense du pays; le duc toutefois réservait sa liberté d'action dans certains cas, et, s'il y avait conflit, il devait nommer un tribunal d'arbitrage, de concert avec les États. Au point de vue financier, l'accise était provisoirement suspendue, moyennant une contribution d'environ 430 000 livres (100 000 florins payés par Kœnigsberg et 60 000 thalers par la noblesse et les petites villes). Au point de vue religieux, la tolérance l'emportait : trois temples calvinistes pouvaient être construits en Prusse, et des réformés devaient occuper certains postes; il est vrai que les hauts

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conseillers, les principaux magistrats, les membres du consistoire et les professeurs de l'université demeuraient exclusivement luthériens.

Après ces arrangements et la séparation du Landtag, il ne manquait plus pour la prestation d'hommage que la présence de commissaires polonais, chargés de délier les Prussiens du serment de fidélité à la République. De longs délais furent provoqués par la mauvaise volonté de la cour de Varsovie qui exigeait l'évacuation de Braunsberg, bien qu'elle n'eût toujours pas livré Elbing. Tous les obstacles ne furent aplanis qu'en octobre 1663, et grâce à la condescendance de Frédéric Guillaume! Le 17, Braunsberg fut évacuée, et le jeudi 18, la cérémonie de l'hommage s'accomplit solennellement à Kœnigsberg, en présence du vice-chancelier de la Couronne, Lesczinski, et de l'évêque d'Ermeland, Widzga. La souveraineté de l'électeur dans son duché de Prusse se trouvait consacrée par le double consentement de ses sujets et de la Pologne.

Tout n'était pas fini pourtant. Le recès du 1er mai 1663 conservait aux Prussiens des droits considérables, comme celui de consentir librement l'impôt, si bien que Droysen a pu appeler ce recès leur « grande charte ». De nouveaux conflits ne pouvaient manquer d'éclater, particulièrement sur les questions financières. L'électeur avait en effet de grands besoins d'argent, et l'accise, votée d'ailleurs d'une manière provisoire, ne suffisait pas. Aux demandes pécuniaires de leur duc, les États répondaient en réclamant le licenciement des troupes; ils recommençaient en même temps à récriminer contre le despotisme du gouvernement et à intriguer en Pologne. Le principal meneur des mécontents fut alors Christian Louis de Kalckstein, qui avait été traduit en justice pour d'anciennes malversations et s'était vu confisquer une partie de ses biens. L'héritage de son père, le lieutenant-général († 1667), l'ayant brouillé avec son frère et ses sœurs, ceux-ci le dénoncèrent comme un traître, désireux de rendre le duché de Prusse à la Pologne et prêt même à assassiner

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'électeur. Quoiqu'il y eût là surtout des racontars, Kalckstein fut condamné à un an de cachot au pain et à l'eau, et ensuite à la prison de forteresse sa vie durant (juillet 1668). Sur un recours en grâce, l'électeur commua la peine en une amende de plusieurs milliers de thalers, à condition qu'il ne quitterait pas son domaine de Knauten avant de l'avoir payée.

Kalckstein ne paya pas et, se sentant surveillé à Knauten, s'enfuit à Varsovie en mars 1670. Le fait était grave, étant donné l'état de l'opinion en Prusse, où les Ordres ne cessaient de se plaindre, et en Pologne où le nouveau roi, Michel Wisniowiecki, refusait de confirmer les traités de 1657. Une démarche du résident brandebourgeois à Varsovie, Eusèbe de Brandt, pour obtenir l'extradition de Kalckstein, échoua, et après une courte absence le fugitif reparut à la cour de Pologne. Le Landtag de Prusse, réuni à cette époque à Kœnigsberg par le nouveau gouverneur, le duc de Croy, se montrait plus turbulent que jamais, et il y avait danger à laisser Kalckstein intriguer auprès de la diète polonaise qu'il cherchait à apitoyer sur le sort des Prussiens. N'obtenant rien du roi Michel, Frédéric Guillaume résolut de se faire justice lui-même, et il ordonna à Brandt d'enlever son sujet rebelle; entreprise délicate, qui pouvait devenir pour la Pologne un *casus belli*. L'ordre fut néanmoins exécuté. Kalckstein étant venu imprudemment chez le résident de Brandebourg, fut saisi par quelques dragons apostés tout exprès depuis trois semaines, ligoté, et emmené sans encombre dans un fourgon qui le déposa le 9 décembre à Memel où il fut écroué. Cette fois, l'agitateur dangereux qui rêvait de lancer la *pospolite* sur les terres de l'électeur, le condamné en rupture de ban qui bravait le ressentiment de son maître, était réduit à l'impuissance. Frédéric Guillaume tenait sa vengeance.

Il ne la laissa pas échapper. Sans doute, pour calmer les Polonais et apaiser le roi Michel qui réclamait l'élargissement de Kalckstein, il désavoua Brandt, son résident, et Montgommery, le chef de l'escorte qui avait procédé à l'enlèvement; il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les fit même juger et condamner, mais ce ne fut que pour la forme, et pendant ce temps le procès du sujet félon s'instruisait, avec une rigueur et un arbitraire significatifs. Contrairement aux franchises prussiennes, une commission spéciale, nommée par l'électeur, et dont les membres étaient en majorité étrangers au duché, avait été chargée de le juger : le colonel fut appliqué à la torture, ce qui souleva l'indignation des États; il fut ensuite condamné à mort, à l'unanimité moins deux voix (janvier 1672); le 8 novembre, enfin, il fut décapité. Les lettres d'un ton digne et mesuré qu'il écrivit au dernier moment à l'électeur, à sa femme et à ses enfants, prouvent qu'il se regardait comme une victime, et beaucoup de ses contemporains ont pensé de même. La postérité hésite davantage à l'absoudre, car si sa faute était moins criminelle alors qu'elle ne le serait aujourd'hui, on doit reconnaître qu'il fallait un exemple et que la sévérité de l'électeur fut salutaire. L'exécution de Kalckstein acheva de soumettre le duché de Prusse à son souverain : réformes administratives et économiques, revision et *réduction*, comme on disait au dix-septième siècle, des domaines engagés à la noblesse, perception régulière des impôts et établissement définitif de l'accise, tout cela fut désormais possible et relativement facile; au régime polonais qui faisait de la Prusse une terre à demi slave, succéda un régime tudesque, semi-militaire, qui germanisa et disciplina le pays. « Les hauts conseillers », déclarait l'électeur en janvier 1671, « sont des conseillers et des serviteurs, qui ne dépendent que de leur seigneur; ils n'ont aucun pouvoir, sans sa volonté et son approbation, pour faire et décider quelque chose dans ses affaires, contrairement à leur instruction et charge, et il appartient à Sa Sérénité Électorale de prendre les résolutions qu'il jugera les plus utiles et les meilleures. »

La défaite des Ordres en Prusse consomma la victoire de l'État sur les États. Partout, sur les bords du Rhin, de la Sprée et de la Vistule, les résistances provinciales étaient abattues; partout la suprématie électorale était établie, et le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

despotisme éclairé triomphait. Toute la puissance en somme résidait dans le gouvernement central, fonctionnant à Berlin sous la surveillance de l'électeur, et comparable, selon le mot de Leti, aux pôles « sur lesquels roule comme le ciel de toutes les affaires du dehors et du dedans ».

CENTRALISATION ADMINISTRATIVE
JUSTICE ET POLICE

La centralisation administrative, déjà instaurée dans la première partie du règne, se perfectionna et se développa encore dans la seconde. Le conseil d'État secret *(Geheimer Staatsrath)* resta l'organe prépondérant, et ses membres furent revêtus d'un prestige de plus en plus considérable : à partir de 1682, ils furent qualifiés seuls de conseillers secrets *réels (wirkliche)*, et honorés du prédicat d'*Excellence;* l'électeur présidait d'ailleurs en personne la plupart des séances, se mêlait aux discussions et prenait rarement une résolution contraire à l'avis de la majorité. Jamais le conseil secret n'eut plus d'activité et de puissance que sous Frédéric Guillaume dont on a pu dire qu'il avait régné dans son conseil. Avec certaines commissions et certains hauts fonctionnaires, que j'ai mentionnés ci-dessus, comme la chancellerie pour les affaires étrangères et le conseil des procès pour la justice, comme le Kammerdirektor pour les finances et le commissaire général de guerre pour l'armée, le conseil secret demeura la grande machine qui mettait tout en mouvement.

Au-dessous, le gouvernement provincial et local fut plus étroitement subordonné au contrôle électoral. Dans chaque territoire, le collège qu'on appelait la *Régence (Regierung)* et dont les membres étaient nommés par l'électeur, augmenta sa compétence aux dépens des États provinciaux, tandis que se multipliaient les agents ne dépendant que du pouvoir central. Le gouverneur *(Statthalter)*, investi du pouvoir exécutif

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en l'absence de l'électeur, était en général le premier personnage de la province. Quelques-uns ont joué alors un rôle éminent : en Brandebourg, Jean Georges d'Anhalt; en Prusse, le prince Radziwill et le duc Bogislas de Croy (1670-1684); dans les pays de Clèves-Mark, Jean Maurice de Nassau-Siegen jusqu'en 1679, et le prince électoral Frédéric depuis 1681. Le gouverneur et la régence avaient sous leur surveillance les fonctionnaires du *cercle (Kreis)*, principale subdivision administrative de chaque province. Les anciens agents indigènes, étroitement liés aux États provinciaux et animés du même esprit particulariste, étaient peu à peu réduits à l'impuissance : tels les baillis *(Vögte* ou *Drosten*, selon les pays) et les capitaines ou commandants *(Landeshauptleute)* (1); ces baillis et capitaines furent dépouillés insensiblement de leurs prérogatives, et leurs charges surannées tendirent à devenir de lucratives sinécures, ressource précieuse pour récompenser de vieux serviteurs, officiers retraités ou fonctionnaires émérites. A leur place, et substituant à leur inertie une activité parfois indiscrète, s'installèrent des représentants plus directs du prince, relevant exclusivement de lui et préoccupés de ses seuls intérêts, les conseillers provinciaux *(Landräthe)* et les commissaires des taxes *(Steuerkommissäre)* (2). Les premiers, dont le titre était d'origine antique et avait désigné dans plusieurs territoires certains collaborateurs des États, ne jouaient plus aucun rôle lorsque l'électeur eut l'idée de faire d'eux dans les campagnes les instruments les plus humbles de son œuvre unificatrice; munis d'abord de pouvoirs militaires et financiers, ils furent bientôt chargés en outre de la police, et absorbèrent l'autorité qui autrefois avait appartenu aux baillis et capitaines. Les commissaires des taxes furent pour

(1) Tels encore les *Landreiter*, prédécesseurs immédiats des *Landräthe*, fonctionnaires à cheval, chargés d'inspecter ou administrer le cercle *(Kreis)*.

(2) Dans les domaines, les capitaines nobles *(Amtshauptleute)* subsistaient toujours, mais comme des figurants à côté de fonctionnaires bourgeois *(Amtsleute)*, qui accaparaient, avec leur rôle économique, leurs attributions administratives, d'ailleurs fort mal connues; on sait que le chef de l'*Amt* était chargé de convoquer aux États les nobles du district, et qu'il fut parfois appelé à prendre part à l'inspection des églises *(Kirchenvisitation)*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les villes ce que les conseillers provinciaux étaient pour le plat pays : ils naquirent à la fin du règne, quand la perception de l'accise nécessita un contrôle sévère. Ces deux catégories d'employés n'existèrent au temps de Frédéric Guillaume qu'à l'état embryonnaire ; il était néanmoins indispensable de les mentionner parce qu'elles prirent au dix-huitième siècle une importance extrême.

Il faut ajouter que les villes, même les plus considérables, ne possédaient qu'en apparence le *self-government*, c'est-à-dire le droit de se gouverner et de s'administrer elles-mêmes. Les charges municipales restaient électives, mais le plus souvent l'élection n'était que pure formalité. On en a la preuve dans les notes relatives à ces élections qui se trouvent dans les *Registraturbücher* aux Archives de Berlin ; c'est un fait curieux et significatif que de voir l'électeur intervenir sans cesse pour dicter le choix des conseillers ou des bourgmestres. Sous la rubrique *Rathswahl*, on rencontre une série d'ordres de ce genre, surtout en 1686 et 1687, pour les villes de la Marche : l'électeur prescrit tantôt à une ville, tantôt à une autre, d'élire telle ou telle personne, et parfois il indique son candidat pour la première occasion. Tel est notamment l'ordre du 21 octobre 1687 pour l'élection prochaine *(nächstkünftige)*, dans le conseil de Cœlln, du juge Luben. Six ans auparavant, en décembre 1681, deux places de bourgmestre étant devenues vacantes dans le conseil de Berlin, l'électeur avait ordonné de choisir des personnes qualifiées, et parmi elles le secrétaire de la chambre des finances, Christian Schröder ; celui-ci n'ayant pas été choisi, l'électeur huit jours après avait enjoint de le reconnaître comme bourgmestre, sans traitement toutefois *(jedoch ohne Besoldung)*, et de lui donner communication des affaires courantes (1). En Prusse, il en fut de même après 1663 : l'électeur-duc dressait une liste de candidats pour les postes à pourvoir, et ses propositions étaient des ordres. La candidature officielle florissait

(1) Cf. A. B., R. 21, n. 23, d : rescrits des 12 et 20 décembre 1681 au conseil de Berlin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

également dans le duché de Clèves, dans les comtés de Mark et de Ravensberg, et l'électeur y faisait particulièrement surveiller les élections municipales de la ville d'Herford (actes de 1668, 1675 et 1677). Ainsi tout dépendait du pouvoir central, même le choix des conseillers municipaux ; tout était centralisé, même ce qui, par une fiction légale, gardait couleur d'autonomie.

En même temps, et par une conséquence nécessaire, la bureaucratie prussienne venait de naître. Les vieux abus ne pouvaient disparaître du jour au lendemain : on vit encore des ministres électoraux chercher dans l'exercice de leur charge tous les dédommagements possibles; on en vit cumuler des sinécures, quêter des dons en argent et en terres, solliciter ou accepter avec empressement les présents de l'étranger; on en vit dépenser avec prodigalité et s'endetter sans remords; on en vit former des coteries ou se livrer à un népotisme scandaleux. L'excuse était facile, car si le principe de la rétribution en argent tendait à s'établir comme une règle, la pénurie du Trésor arrêtait trop souvent le paiement des traitements. Du moins l'électeur lutta contre les mauvaises pratiques et les empêcha de se généraliser, inculquant à la masse de ses conseillers et commis des habitudes d'ordre, des principes de moralité et de bonne tenue. Aux nobles il préférait des bourgeois, plus souples et dociles; aux nationaux il mêlait des étrangers, plus dégagés de l'esprit de parti; de tous, il exigeait une régularité et une conscience professionnelles, inouïes jusque-là. De lui date, avec la centralisation administrative, l'apparition d'une classe nouvelle, vouée pour un maigre salaire aux rudes labeurs du service public, la classe des fonctionnaires, astreints à une vie modeste et austère, mais puisant un juste orgueil dans le sentiment de leur rôle social, dignes et corrects, non sans quelque raideur, comme il sied à des représentants de l'autorité.

J'ai raconté plus haut la création des postes brandebourgeoises et les progrès que fit ce nouveau service, un des plus importants de l'État, sous la direction de Michel Matthias.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'électeur le protégea sans cesse par de nouvelles ordonnances, interdisant même à ses serviteurs toute dispense des droits de poste parce que cela avait provoqué des abus, et se préoccupant d'assurer la sécurité des communications (édit du 28 février 1685). Il repoussa officiellement les prétentions du prince de Taxis au monopole postal dans l'Empire, et par un édit du 24 mai 1687 ordonna que les maîtres des postes de Berlin, de Clèves et de Wesel, auraient seuls dorénavant la direction du service (1).

L'administration de la justice et de la police, sans être négligée, ne fut pas alors l'objet de réformes spéciales. L'électeur notamment ne songea pas sur ce terrain à fonder l'unité par la création d'un tribunal suprême pour tout l'état. Le *Kammergericht* de Berlin n'avait de compétence que dans la Marche et les procès étaient répartis en dernière instance entre trois juridictions, toutes trois issues plus ou moins du conseil d'État secret : celle du « conseil secret de justice », mentionné déjà dans le recès des États de Brandebourg en 1653, pour les affaires civiles; celle des « conseillers criminels » *(Kriminalräthe)*, subordonnés d'ailleurs à l'électeur lui-même, pour les affaires criminelles; celle d'un Directeur des fiefs *(Lehnsdirektor)* pour les affaires féodales. Cette dernière charge fut confiée successivement à Schwerin jusqu'à sa mort, à Frédéric d'Iéna de 1680 à 1682, et au vice-chancelier Lucius de Rabden de 1682 à 1686. Le conseil d'État secret gardait le contrôle de tout; la justice ordinaire, la justice administrative et la police étaient presque confondues, et l'électeur ne se gênait pas, comme aux temps plus anciens, pour intervenir fréquemment dans les jugements et exercer les fonctions de grand justicier. Dans un ordre du 30 janvier 1688 au tribunal de Berlin, Frédéric Guillaume a condamné formellement cette pratique, en mettant les juges en garde contre les rescrits ou décrets du prince, obtenus à force d'importunités ou basés sur de fausses informations. Malheureusement l'indépendance

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de la Kurmark (t. III).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la justice n'était pas respectée, même par celui qui en proclamait la nécessité.

Quand on parcourt les pièces relatives à la justice et à la police, on est frappé de rencontrer partout la main de l'électeur, soit qu'il stimule le zèle des magistrats, soit qu'il ait recours à leur collaboration pour de nouvelles lois, soit qu'il aggrave ou atténue la rigueur de leurs sentences. Préparation d'un édit plus efficace contre les duels, répression du vagabondage et de la mendicité, choix de gendarmes à cheval *(Landreiter)* (1), capables et actifs, mesures contre l'incendie, ordonnances de voirie, commutations de peines, tout est occasion à déployer son initiative. En matière criminelle, il est toujours à même de dire le dernier mot, et il faut le reconnaître à sa gloire, c'est en général dans le sens de la clémence qu'il le fait; à part certains cas, comme celui de Kalckstein où il dicte la sentence de mort, comme aussi celui des braconniers prussiens qu'il tient à punir de la prison de forteresse (ordre de Potsdam du 17 mars 1685), il incline plutôt vers l'indulgence. C'est ainsi qu'en novembre 1671 il commue en trois semaines de prison et trois amendes honorables le dimanche la peine de mort prononcée par le tribunal aulique de Kœnigsberg contre une jeune femme de seize ans qui a mis le feu à la maison d'une voisine (2); ou qu'il remplace en juin 1675 par les travaux forcés à perpétuité la peine capitale infligée à deux voleurs d'ambre en Prusse (3); ou qu'il ordonne en 1676 la simple exposition au pilori d'une femme de mauvaise vie, condamnée à la fustigation par le tribunal de Ravensberg (4). En toute circonstance, il agit en souverain, investi d'une autorité despotique, employant des formules qui rappellent le « bon plaisir » des rois de France; telle celle qui clôt un rescrit confirmant un jugement de Francfort-sur-l'Oder : « C'est notre volonté » *(Das ist unser Willen)* (5). Cette

(1) Le *Landreiter* était chargé d'inspecter et d'administrer le cercle *(Kreis)*.
(2) Cf. A. B., R. 7, 90, f.
(3) *Ibid.*, *Registraturbücher* de Prusse (t. XXI).
(4) *Ibid.*, R. 34, 54, e.
(5) *Ibid.*, R. 21, 23, d. (29 novembre 1682).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

volonté, on sent qu'il la juge sacrée; n'est-elle pas d'origine divine!

Si la justice et la police sont parfois boiteuses et cruelles, malgré les excellentes intentions de l'électeur, on ne saurait nier qu'elles s'ingénient à protéger de toutes façons les sujets paisibles et à lutter contre les fauteurs de désordre. Les ordonnances relatives aux incendies sont nombreuses dans le recueil de Mylius (tome V), presque autant que les prescriptions pour la propreté des rues, et quant aux tsiganes, vagabonds et voleurs de grands chemins, ils sont l'objet d'arrêtés sévères : il est peu d'années où le vagabondage ne soit pas formellement interdit, ce qui, par parenthèse, implique l'insuffisance de l'interdiction, et, lorsqu'on n'expulse pas les oisifs et les mendiants, on les emprisonne; l'électeur imite, en ce qui les concerne, la législation anglaise, et ordonne le 11 juin 1687 de les faire travailler de force dans les manufactures. La police est, comme la justice, l'instrument d'un pouvoir absolu qui traite l'État comme un patrimoine et les sujets comme des enfants. Là, plus que partout ailleurs, s'accuse le caractère essentiel du gouvernement électoral, modèle presque parfait de despotisme éclairé.

ARMÉE ET MARINE

Pour se faire obéir au dedans et se faire respecter au dehors, il fallait une puissante force militaire; plus que jamais après 1660, Frédéric Guillaume travailla à la consolider et à l'accroître, et pour cela il la transforma, la débarrassant des éléments corporatifs, locaux ou provinciaux, qui l'empêchaient d'être exclusivement un rouage d'État, à la disposition du prince.

L'ancien système du ban féodal et des milices locales, dépendant plus ou moins des États provinciaux, était condamné après la guerre du Nord. L'électeur eut encore recours

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au ban féodal à plusieurs reprises (en 1661, 1663, 1669 et 1678), mais il s'en trouva si mal que, dès 1663, il permit par une ordonnance de remplacer la prestation d'un cheval par le paiement de 40 thalers, permission qui ressemblait fort à un conseil, en attendant de devenir un ordre. Quant aux milices, il ne songeait plus à les améliorer. « La milice provinciale de Prusse », déclare-t-il dans le Testament politique de 1667, « n'est bonne pour aucune guerre *(taugt zu keinem Kriege)*, comme je l'ai moi-même expérimenté; aussi doit-on viser à substituer au service des paysans libres et des *Wybranzen* une redevance annuelle en argent. » Dans le même document il critique amèrement tout ce qui gêne ou peut gêner l'exercice de l'autorité centrale : telle la charge de colonel provincial *(Landoberst)*, en Prusse, dont les titulaires affectaient des prétentions intolérables et qui venait d'être supprimée; les États de Prusse en demanderont sans doute le rétablissement, mais il faudra bien s'en garder.

A la place de ces institutions d'un autre âge, il était difficile de mettre déjà une armée vraiment nationale; du moins, on pouvait perfectionner les soldats mercenaires et en faire de plus en plus une force permanente. L'électeur s'y appliqua, sans réussir à cause de l'insuffisance de ses ressources à maintenir sous les drapeaux un nombre d'hommes fixe; selon les nécessités du moment, il augmentait ou réduisait le chiffre, parvenant tout au plus à conserver constamment un minimum disponible de fantassins et de cavaliers. Ses troupes étaient semblables aux eaux d'un torrent capricieux, sujet aux crues rapides et aux baisses imprévues; l'étiage variait d'année en année, parfois de mois en mois. En cas de péril pressant, on faisait des levées, en se procurant l'argent indispensable par n'importe quels moyens; l'horizon s'éclaircissait-il, au contraire, les recrues étaient congédiées et l'effectif réduit. Il serait faux de considérer l'armée électorale, à cette époque, comme un organisme constitué une fois pour toutes et fonctionnant dans le corps de l'État avec la régularité d'un membre parvenu à son entier développement; l'argent lui tenait lieu de fluide vital,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à circulation intermittente ; elle n'avait et ne pouvait avoir qu'une existence précaire, avec des moments de croissance et d'épanouissement, quand les rentrées ou les subsides affluaient dans la caisse publique, avec des périodes de faiblesse et d'anémie quand les fonds diminuaient. La paix d'Oliva fut suivie d'une réduction qui de 1661 à 1665 ne maintint guère sous les armes que 7 à 8 000 hommes; en 1666, de brusques oscillations se produisirent, l'effectif montant à 10 000 hommes au printemps, quand on craignit la guerre avec Münster, et s'abaissant à 6 ou 7 000 en été, après la soumission de Magdebourg. En 1672, l'électeur mit sur pied 20 000 hommes pour secourir les Hollandais ; une année plus tard, après le traité de Vossem, il se trouva obligé de réformer une partie de ses troupes. Pendant la seconde guerre du Nord, il eut plus de 40 000 soldats, grâce aux subsides hollandais et aux quartiers assignés par l'empereur en Allemagne. Enfin vint une nouvelle réduction, dont les subsides français permirent seuls de limiter l'étendue ; on sait aujourd'hui de quel poids fut l'argument financier dans la conclusion de l'alliance secrète d'octobre 1679 : Frédéric Guillaume ne pouvait vivre en sécurité sans armée, ni entretenir son armée sans les subsides de Louis XIV. De 1680 à 1688, le total varia de 25 à 30 000 hommes.

Ces troupes, au nombre si changeant, se composaient de nationaux et d'étrangers recrutés par voie de racolage. L'électeur passait des marchés ou capitulations avec des colonels, qui se chargeaient de l'enrôlement *(Werbung)* par des racoleurs, moyennant une prime déterminée pour chaque fantassin et cavalier (de 4 à 40 thalers selon les armes, et selon la balance de l'offre et de la demande). Ce système donnait lieu à de grands abus, les recruteurs ayant recours à mille stratagèmes plus ou moins déloyaux qu'il était souvent difficile d'empêcher ; plusieurs ordonnances condamnèrent en vain l'emploi de la ruse et de la violence. D'autre part, comme il était recommandé de n'enrôler ni commerçants, ni fermiers, ni valets de charrue, le recrutement national était presque réduit à la racaille ; avec les aventuriers et les gens sans aveu racolés au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dehors, cela composait un milieu peu homogène, où l'on se faisait de l'honneur une idée plutôt primitive, et où il suffisait d'être brave pour faire son chemin. Il est à noter que, s'il demandait des recrues aux pays voisins, l'électeur prétendait fermer ses états aux recruteurs étrangers : de 1665 à 1687, on ne compte pas moins de quatorze édits sur la matière, et celui du 18 janvier 1671 menace de peines exemplaires les sujets qui iraient, sans autorisation, chercher fortune sous d'autres drapeaux.

Au régiment, les soldats vivaient de leur solde, et d'assignations en nature sur l'habitant, qu'on désignait communément sous le nom de *Servis*. C'est un des mérites de Frédéric Guillaume d'avoir cherché à diminuer autant que possible ce *Servis*, qui constituait une lourde charge pour la population : un rescrit du 1er janvier 1684 ordonna le logement des troupes dans les villes, en n'autorisant le possesseur d'un billet de logement *(Einquartierter)* qu'à réclamer l'abri, le feu et la lumière ; d'ailleurs ces fournitures pouvaient au besoin être remplacées par une petite somme d'argent. La solde, qui fut payée plus régulièrement dans la seconde partie du règne, était malheureusement dérisoire : d'après les tableaux de traitements qui nous ont été conservés dans les *Verpflegungs-Ordinanzien* (notamment celle du 23 décembre 1665), un simple soldat touchait par mois en moyenne deux thalers et demi (9 fr. 40) dans l'infanterie et quatre thalers (15 francs) dans la cavalerie ; encore instituait-on souvent une solde d'été, inférieure à celle d'hiver. Comment vivre avec un si maigre traitement, surtout si l'on avait femme et enfants, ce qui était fréquent dans une armée de professionnels ! On autorisait le soldat en temps de paix à exercer un métier durant ses heures de liberté, en temps de guerre à vivre aux dépens de l'habitant (1). Les réquisitions étaient dans ce dernier cas un usage normal, et un refus pouvait entraîner une exécution, dont la violence n'était exclue qu'en théorie. Les « quartiers » ou

(1) Un ordre du 26 septembre 1682 interdit aux soldats de se marier sans en avoir prévenu leurs officiers. (Cf. A. B., *Registraturbücher* de la Marche, t. III.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cantonnements, dont l'empereur disposait dans tous les pays d'Allemagne et qu'il distribuait pour l'hiver à ses alliés, devenaient en temps de guerre une précieuse ressource; s'ils étaient trop chichement mesurés, on ne se faisait pas faute de protester, et au besoin d'empiéter sur les territoires réservés à d'autres.

Des progrès furent réalisés pour l'habillement et l'armement. Le premier restait à la charge des colonels, que l'électeur aidait quelquefois (comme en 1678) : l'uniforme, sans être obligatoire, tendait à s'établir, et si la cavalerie était fort bigarrée, l'infanterie commençait à être vêtue de drap bleu du pays. Les armes défensives perdaient de leur valeur, et les casques pesants cédaient la place à des chapeaux de feutre. Les cavaliers portaient de longues épées et des pistolets, les dragons de petits mousquets; l'infanterie comprenait encore des piquiers à côté de mousquetaires, mais ceux-ci étaient les plus nombreux, et déjà apparaissait le fusil qui devait bientôt détrôner le mousquet encombrant et incommode. L'unité tactique était le régiment qui se subdivisait en compagnies (6 ou 8 d'ordinaire) et oscillait autour du chiffre de 500 hommes dans la cavalerie, de 1 000 dans l'infanterie. L'exercice, auquel les hommes devaient être entraînés, fut réglementé et uniformisé à partir de 1681.

La discipline rigoureuse, établie par le code de 1656, fut renforcée par plusieurs édits, et assura peu à peu plus d'ordre dans le service, plus de garanties aux paisibles habitants contre les exactions et les violences. La peine de mort et d'autres peines corporelles étaient fréquemment employées, et les gravures militaires de l'époque ne manquent pas de représenter, à côté des camps, des potences bien garnies; chaque régiment avait son prévôt, celui qu'on appela plus tard l'*auditeur*, et son bourreau. Grâce à la sévérité du régime, l'armée brandebourgeoise devint une des mieux disciplinées de l'Europe; les mutineries y étaient rares, et les scènes de violence ou de pillage qui autrefois marquaient journellement le séjour dans les « quartiers », se renouvelèrent moins souvent. Une ordonnance de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1679 enjoignit de casser immédiatement tout officier qui ne saurait pas s'y opposer. Lorsqu'en 1684, 1 500 cavaliers furent cantonnés en Mecklembourg, le résident français à Hambourg, Bidal, remarqua qu'ils vivaient « avec beaucoup d'ordre, se contentant du fourrage et de leur simple nourriture ». Ajoutons que, si le code militaire était dur, il était en moyenne moins cruel que beaucoup d'autres, et qu'il répudiait par exemple certaines mutilations (du nez ou des oreilles) en usage dans les armées impériales. L'électeur aurait désiré adoucir les mœurs et empêcher les brutalités : un ordre de Potsdam (29 janvier 1688) interdit aux sous-officiers de bâtonner les soldats pour la moindre faute. Il est probable que l'injonction fut peu respectée.

Frédéric Guillaume aurait voulu étendre sa sollicitude aux blessés et invalides ; l'exiguïté de ses ressources ne lui permit de faire que peu de chose. Une demi-compagnie de blessés (*Blessirtenkompanie*) fut d'abord créée à Spandau, puis doublée en 1681 ; une autre fut organisée à Johannisbourg en Prusse, en 1682. Ce fut tout, en dehors de quelques cadeaux insignifiants, faits par exception. Le soldat infirme fut la plupart du temps acculé à la mendicité et au vagabondage.

L'armée électorale avait des corps d'élite, comme les trabants à cheval (1), attachés à la personne de l'électeur, comme les gardes du corps à pied, dont le régiment comptait 24 compagnies en 1687, comme les Grands Mousquetaires, créés à la fin du règne et composés exclusivement de gentilshommes huguenots réfugiés. La cavalerie, longtemps prépondérante, passait au second rang, après l'infanterie qui de plus en plus devenait la reine des batailles. L'ambassadeur français à Berlin, comte de Rébenac, assistant en mai 1686 à la revue des troupes envoyées au secours de l'empereur en Hongrie, déclarait l'infanterie « admirablement belle » ; Rébenac s'y connaissait et il n'était pas porté à exagérer les éloges. Entre l'infanterie et la cavalerie, et formant

(1) Du verbe *traben*, trotter.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme le trait d'union des deux armes, les dragons, cavaliers combattant à pied, n'étaient plus aussi en faveur à la fin du règne qu'au début : en 1687, il n'y en avait que deux régiments et deux compagnies isolées.

A côté, l'artillerie fut l'objet de soins particuliers. Elle jouissait encore d'une organisation à part et formait une sorte de corporation, ayant ses habitudes et ses privilèges. Les maîtres bombardiers et canonniers se recrutaient, comme les maîtres des autres métiers, parmi des apprentis qui faisaient leurs preuves d'adresse. L'électeur ne put changer absolument le système, mais il diminua les franchises de la corporation et lui donna un caractère plus militaire. L'instruction des officiers fut surveillée et le matériel perfectionné. Des chevaux de trait spéciaux furent affectés au transport des canons et fourgons ; des fabriques de poudre et de boulets furent créées, et la fonderie de canons de Berlin reçut presque exclusivement à partir de 1680 les commandes de l'armée. Avec le colonel Ernest Weiler, son meilleur collaborateur dans la partie après Sparr, Frédéric Guillaume procéda systématiquement à l'unification des calibres ; il fonda en outre à Berlin une école de pyrotechnie en 1687.

Le génie ne fut pas oublié, et, en dehors de Berlin qui fut entouré d'une enceinte de murs et de fossés, une série de places furent fortifiées, depuis Wesel sur le Rhin jusqu'à Memel sur la Baltique, en passant par Lippstadt, Magdebourg, Spandau, Cüstrin, Colberg et Kœnigsberg. L'Italien de Chièze, de 1670 à 1673, le Brandebourgeois Blesendorf ensuite jusqu'en 1677, sont les plus connus parmi les directeurs du génie à cette époque. Frédéric Guillaume, du reste, s'intéressait personnellement beaucoup aux fortifications, et son Testament politique de 1667, où il conseille à son fils de se tenir toujours « en bonne posture », contient des détails minutieux sur la défense de ses états. Les troupes de garnison, casernées dans les forteresses, s'élevaient à plus de 6 000 hommes en temps de paix; elles atteignirent même le chiffre de 8 000 en 1687.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A la tête de l'armée sans cesse accrue et perfectionnée, l'électeur plaça un corps d'officiers plus instruits et moins indépendants qu'autrefois. Il y eut peu de changements dans la composition des cadres (1), qui au-dessus des sous-officiers (caporal, sergent ou maréchal des logis) comprenaient les officiers de la compagnie (enseigne ou cornette, lieutenant et capitaine) jusqu'à l'état-major du régiment (adjudant, quartier-maître, grand maréchal des logis, lieutenant-colonel et colonel) ; les officiers supérieurs étaient les majors-généraux et généraux, auxquels l'électeur superposa comme généralissime le feld-maréchal général ; ce fut Sparr jusqu'en 1668, puis Derfflinger à partir de 1670 (2). De toutes ces charges, la plus importante peut-être était celle de colonel, dont tous les généraux exerçaient les fonctions dans un ou plusieurs régiments. Le colonel disposait à peu près en maître de son régiment, qu'il avait fait lever en vertu d'une capitulation avec l'électeur, et dont il choisissait les officiers inférieurs. Frédéric Guillaume s'appliqua à restreindre cette autonomie qui pouvait dégénérer en anarchie. Dans un règlement de 1672, il stipula que les officiers nommés par les colonels devraient être des sujets capables, agréés par lui *(Uns anständige Personen)*, et soumis à ses ordonnances passées ou futures (3). Il évita d'autre part de conclure de nouvelles capitulations, et l'institution du *miles perpetuus* l'y aida : chaque fois qu'un colonel mourait, il gardait son régiment et nommait un nouveau colonel qui, cette fois, dépendait de lui. En 1681, sa mainmise sur les régiments était si avancée qu'il put retirer aux colonels et revendiquer pour lui le droit de nommer les officiers, de faire rendre la justice et de veiller à l'entretien des hommes. En 1684, il établit l'avancement

(1) Les cadres formaient ce qu'on appelait la *prima plana*, parce que dans le rôle des recrues on inscrivait sur la première page *(prima plana)* les noms des officiers.

(2) Ou plus exactement 1673, car le prince d'Anhalt porta de 1670 à 1673 le titre de feld-maréchal général, ce qui amena la démission momentanée de Derfflinger en 1672.

(3) Fait curieux à noter : les nobles n'avaient alors aucun tour de faveur aux dépens des roturiers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au tableau pour les officiers supérieurs. Pour les généraux comme pour les colonels, il avait constaté le danger des capitulations : n'avait-on pas vu Derfflinger, en délicatesse avec le prince d'Anhalt, refuser de prendre part à la campagne de 1672, et ne rentrer au service qu'en faisant ses conditions ! Grâce aux réformes accomplies, les régiments qui formaient autrefois des corps presque indépendants ou du moins n'obéissant qu'à leur colonel, devinrent de simples unités de combat, et l'armée entière un instrument dans la main de l'électeur.

Une réorganisation administrative compléta l'œuvre. J'ai déjà mentionné la création des commissaires de guerre et dit que Platen était resté seul commissaire général en 1660. La charge acquit dès lors une importance nouvelle, et son titulaire, placé à côté du feld-maréchal général, dirigea avec lui la chancellerie de guerre *(Kriegskanzlei)*, organe suprême de l'administration militaire, quelque chose comme le ministère de la guerre actuel. Si le feld-maréchal général, qui commandait en chef l'armée et siégeait souvent au conseil d'État secret, était un très haut personnage, le plus haut gradé, le commissaire général de guerre, un civil, disposait en fait d'une influence plus grande en matière administrative, et son action, pour être plus discrète, n'en était pas moins efficace. Il était chargé de tout ce qui concernait l'entretien et la solde des troupes, et, chose digne de remarque, surveillait non seulement les dépenses militaires, mais encore la perception des revenus affectés à ces dépenses, notamment de la contribution et de l'accise; ses attributions financières étaient aussi étendues que ses attributions administratives. On conçoit le rôle du fonctionnaire. Après Platen, mort en 1669, François Meinders fut provisoirement nommé : il signala son passage par l'institution de la caisse générale de guerre *(Generalkriegskasse)* en 1674. Bodo de Gladebeck (de 1675 à 1678) plia quelque peu sous le poids de ses multiples responsabilités; du moins, Joachim Ernest de Grumbkow, qui dès 1676 lui avait été adjoint, le remplaça avantageuse-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment à partir de 1678. Entré au conseil secret en 1682, Grumbkow partagea vraiment avec Derfflinger l'autorité supérieure, et il put donner aux commissariats de guerre leur organisation presque définitive. Au-dessous du commissaire général s'étagea une hiérarchie d'administrateurs, divisés en hauts et simples commissaires (1), qui soit dans les armées en temps de guerre, soit dans les provinces en temps de paix, présidèrent au fonctionnement régulier de tous les services. Inspections, revues, répression des fraudes, surveillance des vivres et magasins, contrôle des dépenses, maintien de l'ordre et de la discipline, tout était de leur compétence, et ces civils, à la fois intendants de finances, intendants de justice et intendants militaires, contribuèrent plus que personne à faire de l'armée électorale un organisme docile, en même temps qu'une force imposante.

Dès la première guerre du Nord, les soldats de Brandebourg et de Prusse s'étaient distingués sur les champs de bataille. L'ambassadeur impérial Lisola, plutôt mal disposé et partial, les jugeait alors inférieurs aux Suédois, mais déjà la plupart des contemporains, et parmi eux les ambassadeurs vénitiens, avaient été frappés de leur valeur. Cette impression ne fit que se confirmer avec les années. En 1671, le baron de Gœss vantait l'excellente organisation et le nombre des régiments électoraux; après la seconde guerre du Nord, le comte de Béthune estimait que c'étaient « les plus belles et meilleures troupes de l'Europe » ; en 1684, enfin, Rébenac s'écriait, au lendemain d'une revue de la garnison de Berlin, qu'il n'avait pas vu d'aussi belles troupes dans toute l'Allemagne. Ces jugements, qui proviennent en général d'adversaires, se passent de commentaire. Par une série de réformes judicieuses et grâce à un labeur de tous les instants, l'électeur était parvenu à transformer les anciennes milices féodales, force irrégulière, indépendante de lui et impropre à la

(1) *Oberkriegskommissäre*, *Kriegskommissäre*, parfois aussi *Landkommissare* ou *Kommissariatsdirektore*; les commissaires constituaient dans chaque province un collège, appelé *Chambre de guerre (Kriegskammer)*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

défensive comme à l'offensive, en une armée, permanente en somme malgré ses effectifs variables, soumise à sa volonté unique, et capable de protéger l'État, voire de l'accroître par des conquêtes.

Il réussit moins bien lorsqu'il tenta de créer une marine de guerre. La situation géographique de l'électorat ne le destinait pas à dominer les mers : le Brandebourg était séparé de la Baltique par le Mecklembourg, de la mer du Nord par de petites principautés; d'autres territoires se trouvaient sur le cours moyen du Rhin, du Weser ou de l'Elbe; la Poméranie postérieure et le duché de Prusse ne possédaient que des ports médiocres, sur une mer dont les Danois commandaient l'entrée. Frédéric Guillaume pourtant, frappé dès sa jeunesse de l'importance de la marine en Hollande, avait toujours désiré avoir une flotte, et son regret de céder aux Suédois la Poméranie antérieure avait été d'autant plus vif qu'il aurait voulu faire de Stettin et des bouches de l'Oder la base et le centre de sa puissance maritime. Ce n'est que tardivement qu'il put essayer de réaliser ses projets, durant la seconde guerre du Nord, et pour mieux lutter contre la Suède. La marine brandebourgeoise fit ainsi ses débuts, comme on l'a dit, non sous l'égide de Mercure, mais sous celle de Mars; la marine de guerre précéda la marine marchande.

Un Hollandais, Gysels de Lier, avait dans la première moitié du règne flatté par des plans grandioses les rêves de grandeur maritime que nourrissait l'électeur. Un autre Hollandais, Benjamin Raule, lui fournit plus tard l'occasion de créer une flotte. Ce personnage, homme entreprenant et énergique, était originaire de Flessingue, s'y était enrichi de bonne heure comme armateur, et avait exercé en 1667 les fonctions d'échevin à Middelbourg. Ruiné par la guerre franco-hollandaise de 1672-1673, il s'adressa à l'électeur de Brandebourg, lui offrant, moyennant une commission, d'armer pour lui quelques frégates. Frédéric Guillaume ayant accepté en 1675, Raule équipa sous le pavillon électoral une petite escadre qui enleva divers navires marchands, suédois et français, et con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

courut dans la Baltique à la conquête de la Poméranie. On a parfois traité Raule d'aventurier et de pirate; l'appréciation est certainement injuste. Sans doute il a eu pour fin principale de sortir d'une situation embarrassée; il n'en a pas moins rendu à l'électeur de réels services et il n'a jamais cherché à s'enrichir à son détriment. En dépit de son zèle et des conseils de Tromp, venu en Brandebourg en 1678, les résultats furent assez insignifiants. Le dessein d'ériger un collège de marine, conçu en 1679, ne fut pas exécuté, et la flottille de Raule, lancée contre les Espagnols en 1680, ne réussit à capturer qu'un vaisseau de cinquante canons, le *Don-Carlos II*, dont on vendit la cargaison à Pillau en Prusse. Cette prise, affublée du nom de *Markgraf von Brandenburg*, devint le plus bel ornement de la flotte électorale qui était, comme l'armée, à effectifs très variables suivant l'état des fonds. La nomination en 1682 d'un commissaire pour la marine, analogue aux commissaires de guerre, ne doit pas nous faire illusion, non plus que les listes plus ou moins fantaisistes des vaisseaux brandebourgeois. Une ordonnance du 18 juillet 1684 organisa toute une administration avec trois chambres d'amirauté, une à Berlin sous la direction de Raule, une à Kœnigsberg et une à Emden; mais la chambre de Kœnigsberg ne disposa que d'une frégate et de deux petits bâtiments, celle d'Emden de sept vaisseaux, avec 178 canons en tout, et le « bataillon de marine » de quatre compagnies, qui devait fournir les équipages, ne fut jamais au complet. Les galions du Mexique se jouèrent des corsaires électoraux, et le pavillon où l'aigle rouge planait sur champ d'argent ne put même protéger contre les Hollandais le commerce de la Compagnie africaine.

Le Brandebourg était et devait demeurer une puissance essentiellement continentale, destinée à grandir aux dépens de ses voisins sur la terre ferme. Du moins, en 1688, l'instrument de cette fortune militaire était forgé, première ébauche, encore grossière, mais pleine de promesses.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

FINANCES. — AGRICULTURE. — INDUSTRIE

TRAVAUX PUBLICS. — COMMERCE ET COLONIES (1)

Pour subvenir aux frais d'une administration sans cesse perfectionnée et d'une armée relativement considérable, car l'entretien de 30 000 hommes pour l'état brandebourgeois-prussien représentait un effort bien autrement intense que l'entretien de 300 000 pour le roi de France, il fallait d'importantes ressources. Or en 1660, au lendemain d'une guerre de

(1) Sources : Documents des Archives de Berlin. Parmi les sources déjà citées, surtout Breysig, *Gesch. der brdgischen Finanzen*, 1640-1697, dans les *Urkunden und Actenstücke, Innere Politik*, I, 1895, et le *Corpus* de Mylius.

Ouvrages : Outre les ouvrages généraux, Breysig, *Der brdgische Staatshaushalt in der zweiten Hälfte des XVII^en Jahrhunderts* (*Jahrbuch für Gesetzgebung...*, 1892); C. Jobert, *Pierre et Nicolas Formont, un banquier et un correspondant du Grand Électeur à Paris* (1890); Beheim-Schwarzbach, *Hohenzollernsche Colonisationen* (1874); Lavisse, *Études sur l'histoire de Prusse* (1879); Meyer, *Gesch. der preuss. Handwerkerpolitik*, 2 vol., Minden, 1884-1888; Schmoller, *Das brdgisch-preuss. Innungswesen von 1640-1806* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, I, 1888); Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France*, 2 vol., Paris, 1853. Dans les *Staats und Socialwissenschaftliche Forschungen*, au tome IX (1890), Grossmann, *Ueber die gutsherrlichen bäuerlichen Rechtsverhältnisse in der Mark Brandenburg*, et au tome XI (1892), Toche-Mitler, *Der Fr. W. Kanal und die Berlin-Hamburger Flussschiffahrt* (dix-septième et dix-huitième siècles); Meinardus, *Beiträge zur Gesch. der Handelspolitik des Grossen Kurfürsten* (*Hist. Ztschr.*, N. F. XXX, 1891); *Brandenburg-Preussen auf der Westküste von Afrika (1681-1721)*, ouvrage publié par le grand État-major, Berlin, 1885; Schück, *Brandenburg-Preussen's Kolonialpolitik unter dem Grossen Kurfürsten und seinen Nachfolgern (1647-1721)*, 2 vol. in-8°, dont un de documents, Leipzig, 1889; Heyck, *Brandenburgisch-deutsche Kolonialpläne*, dans la *Ztschr. für die Gesch. des Oberrheins*, Fribourg-en-Brisgau, 1887; Jobert, *J.-B. Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, chambellan du Grand Électeur*, Paris, 1886; Richter, *Benjamin Raule, der Generalmarinedirektor des Grossen Kurfürsten*, Bielefeld, 1902.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cinq ans, la situation matérielle était déplorable. De tous les territoires électoraux montait un concert de plaintes, et il n'y en avait pas où l'on ne réclamât tour à tour la réduction des troupes et la diminution des impôts. Le Brandebourg, quoique éloigné du théâtre des opérations, avait été éprouvé par des levées d'hommes et des contributions répétées. La Prusse avait subi des incursions sanglantes, notamment les terribles razzias accomplies par les Lithuaniens et Tartares d'août à octobre 1656, et elle ne s'en était pas relevée. Le 1er juin 1660, les hauts conseillers du duché adressaient à l'électeur une lettre pleine de détails affligeants sur la misère du pays (1) : fuyant devant les collecteurs de taxes et se dérobant aux exécutions ordonnées contre les contribuables récalcitrants, une foule de malheureux se réfugiaient à Kœnigsberg (il y en avait déjà plus de 2000), et beaucoup mouraient de faim par les rues; une collecte générale d'argent et de blé avait eu lieu mais ne pouvait suffire, et l'électeur était supplié de prendre en pitié cette terre, entièrement ruinée *(untergekommenes Land)*. Une autre lettre, du 17 juin, signalait une famine affreuse à Marienwerder et aux alentours (2). D'ailleurs la pénurie régnait partout, même dans les pays de Clèves-Mark, épargnés depuis dix ans par la guerre. Canstein, qui s'occupait de toutes les questions économiques, ne savait à quel saint se vouer. Une de ses lettres, du 6 février 1664, est particulièrement significative (3). La Prusse, y disait-il, n'envoie rien, Lauenbourg et Bütow rien; tout au plus obtiendra-t-on 2000 thalers de la Poméranie; la Nouvelle Marche dépense ses revenus en traitements de fonctionnaires et en fortifications; les *Æmter* de la Marche ne donnent que du blé qui va à la cour, ou le tiers du prix des fermages; Egeln vient d'être ravagé par un incendie; Halberstadt consomme largement ses recettes; Minden a payé au delà de son dû; Ravensberg est endetté; Clèves ne fournit rien et ses péages

(1) Cf. A. B., R. 7, n. 155.
(2) *Ibid.*, R. 7, n. 101.
(3) *Ibid.*, R. C. 1, a.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sont hypothéqués. A cette ruine générale Canstein ne voyait pas le moyen de remédier promptement, et, comme on l'en rendait responsable, il demandait son congé (1).

L'électeur heureusement était moins découragé. Sans se laisser rebuter par les difficultés qui l'assaillaient de toutes parts, il travailla à la fois à rétablir ses finances qui seules pouvaient lui permettre de mener à bien son œuvre, et à accroître la prospérité publique dont dépendait la rentrée de revenus suffisants. Sa politique économique ne s'inspira peut-être pas de vues novatrices ; elle resta toujours attachée à un système et à des principes qui étaient ceux du temps; du moins, elle réalisa des merveilles au point de vue financier, et, grâce à la protection accordée à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, permit au jeune état brandebourgeois-prussien de supporter sans fléchir des charges écrasantes.

FINANCES

Les réformes financières de 1651 n'avaient pas porté les fruits qu'on espérait; elles furent reprises après la paix d'Oliva, complétées et poussées à un degré de perfection remarquable pour l'époque.

Tout d'abord l'administration fut définitivement centralisée et la direction suprême confiée à un haut fonctionnaire qui devint une sorte de ministre des finances. Il est vrai que l'on tâtonna assez longtemps avant de mettre la main sur l'homme de la situation. J'ai mentionné ci-dessus la nomination du Westphalien Raban de Canstein, chargé en 1659 de tout ce qui concernait les affaires économiques *(Œkonomiewesen)*. Canstein n'avait pas les capacités requises. Laborieux et de bonne volonté, il manquait d'initiative et de décision, voire de persévérance. Il laissa se perpétuer les abus qui empê-

(1) Demande renouvelée le 28 juin 1669.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chaient le bon rendement des propriétés électorales, et une mission en Prusse, par exemple, en 1663, ne donna aucun résultat : non seulement il ne put y recouvrer les terres engagées, mais de nouvelles ventes ou hypothèques diminuèrent encore l'étendue des domaines; les forêts prussiennes, dont l'exploitation aurait dû donner de beaux bénéfices, se trouvèrent si dévastées qu'il fallut acheter du bois pour certains travaux; en outre, l'incurie et l'indélicatesse des fermiers *(Arrendatores)* amena une baisse des recettes. Les choses auraient continué à aller de mal en pis si en 1674 Canstein n'avait été impliqué dans le procès du directeur des monnaies, Gilli, et du conseiller Hackelberg, accusés de concussion; la responsabilité de Canstein ne fut pas démontrée, mais il dut restituer de grosses sommes et renoncer à ses fonctions, en gardant seulement le titre de conseiller intime.

Le successeur de Canstein, Frédéric d'Iéna, ne fit que passer aux finances. Ce n'était pas sa spécialité : ce juriste, membre du conseil d'État secret, s'intéressait plus à la grande politique qu'aux besognes administratives. Dès 1678, il fut à son tour remplacé par le commissaire général de guerre, Bodo de Gladebeck, qui accomplit une heureuse réforme en obligeant les chambres de finances à substituer les versements en espèces aux livraisons en nature. Gladebeck eut, d'autre part, le tort de revenir pour les domaines au système de la régie. Après sa mort (1681), un nouveau provisoire fut organisé sous la direction d'Iéna et de Meinders. Enfin, en 1683, l'électeur découvrit le directeur idéal, un baron d'Ost-Frise, Dodo d'Inn et de Knyphausen, qui se mit rapidement au courant de tous les services, et, parvenu à une rare compétence technique, se révéla financier hors ligne. Entré dès 1683 au conseil secret et pourvu en 1687 du titre de président de la chambre aulique des finances *(Hofkammerpræsident)*, Knyphausen a introduit dans la comptabilité un ordre rigoureux; il a fait la guerre aux abus et surveillé minutieusement la rentrée des recettes; il a été le créateur de l'administration financière, active, probe et économe, qui a tant contribué à la fortune de l'état prussien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tandis que le titulaire de la direction des finances changeait assez souvent, comme on vient de le voir, quelques remaniements importants furent opérés dans l'organisation des caisses centrales. Il en existait deux depuis longtemps en Brandebourg, la Chambre des finances *(Kammer* ou *Amtskammer)* et la Recette aulique *(Hofrentei)*, deux organismes dont la compétence et les ressources n'avaient jamais été bien nettement séparées. A côté, et empiétant peu à peu sur leurs attributions, s'était dressé le Commissariat général de guerre. La nécessité de mieux ordonner recettes et dépenses força à créer successivement, en 1673 une caisse spéciale pour l'entretien de la cour, ce que j'appellerai la Caisse de la Maison électorale *(Hofstaatskasse)*, et en 1674 la Caisse générale de guerre *(Generalkriegskasse)*. Les deux anciennes caisses subsistèrent avec les noms de Cassette *(Schatulle)* et de Recette aulique *(Hofrentei)*, cette dernière dénomination destinée à se transformer bientôt en celle de Chambre aulique des finances *(Hofkammer)* (1). A la fin du règne, il y avait donc quatre caisses centrales : deux plus ou moins affectées aux dépenses personnelles de l'électeur, et dont les recettes constituaient pour ainsi dire sa liste civile, la Cassette et la Caisse de la Maison électorale; deux autres, plus directement destinées à subvenir aux dépenses de l'État, la Recette aulique pour les dépenses civiles, la Caisse générale de guerre pour les dépenses militaires. Le revenu des deux premières caisses était naturellement très faible en comparaison du revenu des deux dernières : on a calculé qu'il n'avait jamais dépassé 490 000 thalers contre plus de 2 millions (1 800 000 livres contre près de 8 millions).

La réorganisation de l'administration financière permit de dresser de temps en temps des budgets ou états généraux *(Generaletats)*, où l'on inscrivit en regard les unes des autres les dépenses et les recettes, afin de se rendre compte de la balance des chiffres. Malheureusement les dépenses étaient

(1) Effectivement créée seulement en 1689, sous le règne de Frédéric III.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

formidables, dépenses pour la cour qui augmentaient à mesure que grandissait le rôle de l'état brandebourgeois-prussien en Europe, dépenses nécessitées par le service de la dette ou le rachat des domaines, dépenses administratives pour le paiement des fonctionnaires et d'agents de plus en plus nombreux, dépenses militaires qui absorbaient déjà la moitié des ressources. Pour faire face aux besoins toujours croissants, les revenus suivirent une marche également ascendante, sans atteindre jamais le niveau désirable.

Ces revenus se divisaient en deux grandes catégories, les revenus des domaines et régales *(Domänen und Regaliencinkünfte)*, et les revenus de guerre *(Kriegsgefälle)*.

A une époque où le budget personnel du prince constituait encore une grosse part du budget général, les domaines jouaient un rôle de premier ordre. D'après des calculs autorisés, ils comprenaient en Brandebourg au début du dix-septième siècle une étendue de terres variant du quart au tiers de la superficie totale des Marches, et la guerre de Trente Ans n'avait pas sensiblement diminué la proportion; en Prusse aussi, ils étaient considérables. Ces domaines dépendaient dans chaque territoire d'une chambre des finances, dite *Amtskammer*, et étaient répartis par elle entre un certain nombre de bailliages *(Æmter)* (1), administrés soit en régie, soit en ferme, par des capitaines *(Amtshauptleute)* ou conseillers *(Amtsräthe)*, parfois aussi par des agents bourgeois appelés simplement *Amtsleute* (2). Au capitaine ou conseiller, grand personnage, vivant en général au milieu de l'*Amt* sur de vastes propriétés *(Vorwerke)*, étaient adjoints un greffier *(Amtsschreiber)*, chargé de le remplacer au besoin, et un greffier du blé *(Kornschreiber)*; non seulement ces agents réglaient toutes les questions économiques, mais ils exerçaient en même temps certains pou-

(1) Le mot *Amt* étant intraduisible, je crois devoir l'employer de préférence au terme de bailliage, qui peut prêter à équivoque.

(2) Comme on l'a vu plus haut, le chef de l'*Amt* avait des attributions administratives qu'on n'est pas encore parvenu à déterminer exactement; mais son rôle économique était bien plus important.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voirs de justice et de police, et tenaient le registre héréditaire *(Erbregister)* de l'*Amt*, où ils notaient soigneusement le détail des parcelles appartenant au seigneur ou au paysan (1), le chiffre de boisseaux affectés aux semences, et beaucoup d'autres renseignements du plus haut intérêt. Il est difficile de déterminer exactement le nombre des *Æmter* : d'après les listes des *Registraturbücher*, aux Archives de Berlin, il y en avait alors 56 dans les Marches, et 38 dans le duché de Prusse.

Longtemps exploités en régie, ils avaient donné autrefois de beaux revenus (3 000 thalers chacun en moyenne, en Brandebourg), mais les dévastations de la guerre de Trente Ans les avaient en partie ruinés. J'ai dit que l'électeur avait essayé de relever leur rendement, en les affermant, et que la tentative n'avait pas réussi, du moins avant 1660. De 1660 à 1684, sous l'administration de Canstein, d'Iéna et de Gladebeck, on ne sut se décider ni pour le système de la régie, ni pour celui de la ferme, si bien que les recettes ne progressèrent pas, sauf une augmentation éphémère de 1678 à 1681. Pourtant des efforts sérieux avaient été faits un peu partout : en Prusse, par exemple, après la mission de Canstein en 1663, l'électeur s'étant préoccupé à diverses reprises de « restaurer l'Économie », le directeur de la chambre des finances de Prusse, Christophe Kuyner, avait rédigé en mars et juillet 1672 des mémoires à ce sujet, et des inspections approfondies avaient eu lieu dans les *Æmter* en 1673 et 1674 (2). Dans le comté de Ravensberg, la chambre des finances avait reçu l'ordre, en janvier 1680, de veiller « à ce que les domaines fussent toujours affermés au plus offrant (3) ». Ce n'était pas encore

(1) Il y avait, en effet, à l'intérieur de l'*Amt* des propriétés paysannes, héréditaires en général, mais tenues à certaines conditions, et dépendant de l'électeur par les liens d'une sorte de propriété suzeraine *(Obereigenthum)*; il y avait aussi des villages et même des villes *médiates*, sur lesquels planaient des droits analogues. Je dois la plupart des détails sur cette délicate matière à l'obligeance de M. le docteur Paczkowski, archiviste à Berlin.

(2) Cf. A. B., R. 7, n. 1.

(3) *Ibid.*, R. 34, n. 181, d. et e.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la règle. A partir de 1684 seulement, Knyphausen adopta franchement le système de la ferme *(Arrende* ou *Pacht)*, et obtint en quelques années des résultats très encourageants.

Plusieurs *Æmter* avaient été aliénés, plusieurs aussi engagés, pour parer à des besoins urgents. Frédéric Guillaume et ses ministres s'appliquèrent à racheter ou reprendre les premiers, et à dégager les autres. Un rescrit du 4 octobre 1669 ordonna la reprise des anciens biens domaniaux, dès qu'ils deviendraient vacants. A peine mis à la tête des finances, Knyphausen se livra à une inspection méthodique des *Æmter*, et divers domaines furent rachetés, notamment dans le duché de Magdebourg en 1686-1687 (1). Malgré les aliénations nouvelles consenties par l'électeur à sa femme, à ses fils ou à quelques ministres, et bien que certains domaines fussent très endettés, le revenu des *Æmter* ne cessa de croître dans les dernières années du règne; il était d'environ 7 à 800000 thalers (2 millions et demi à 3 millions de livres) en 1688.

Les régales produisaient moins quoiqu'elles n'eussent pas cessé de se multiplier et qu'on y fît rentrer de fructueuses taxes indirectes, comme les douanes. La régale des monnaies avait permis à l'électeur des opérations plutôt louches durant la guerre suédo-polonaise; il n'en usa pas de même dans la seconde partie de son règne, et l'administration des monnaies, réorganisée par une ordonnance du 13 juin 1667, avec un haut directeur, un garde, un greffier et quelques employés, lui procura bon an mal an des bénéfices plus honnêtes (parfois au delà de 60 000 thalers). La régale des postes en donnait près de 80 000 en 1687-1688, grâce à la hausse progressive des recettes. Le monopole du sel et celui de l'ambre, au contraire, fournissaient des sommes relativement petites, surtout lorsqu'on envisage la désagréable gêne et les mesures d'oppression qu'ils entraînaient. Ainsi qu'en France, le sel était entassé dans les factoreries de l'état, où chacun devait l'acheter à un prix fixé par le gouvernement; les

(1) Cf. A. B., R. 52, 48, a.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nobles n'étaient exemptés de l'obligation que moyennant une autorisation spéciale. Le recueil de Mylius est rempli d'édits réglementant la vente ou le transport du sel, et interdisant l'importation du sel étranger (notamment le 30 mai 1679). L'électeur était souvent forcé d'acheter du sel au dehors, dans le duché de Lunebourg, en Pologne, voire jusqu'en France (1); en 1669, il songea un instant à prendre à ferme l'exploitation du sel polonais (2). Après l'acquisition de Magdebourg, il disposa des salines abondantes de la région de Halle et chercha à en tirer parti : des fiefs salins *(Thalgüter)* furent institués, dont il investissait à vie ou héréditairement des nobles et des fonctionnaires, ou qu'il affermait pour une redevance en espèces et en nature (2 ou 3 thalers et quelques tonneaux de sel). Le monopole du sel ne produisait en moyenne que 40 000 thalers. Celui de l'ambre encore moins (de 12 à 15 000 thalers), et il fallait pour cela surveiller activement la pêche de l'ambre sur les côtes de Prusse et de Poméranie, sa vente, et son utilisation industrielle : on faisait prêter aux populations côtières un serment spécial, et la chambre de l'ambre *(Bernsteinkammer)* avait souvent maille à partir avec les tourneurs d'ambre auxquels elle fournissait la matière première, sans parler des poursuites à exercer contre ceux qui avaient récolté indûment de l'ambre et cherchaient ensuite à le débiter *(Partirerei)* (3).

L'argent de l'ambre *(Bernsteingelder)* était versé dans la Cassette. L'électeur y fit également déposer les sommes provenant d'un impôt spécial, créé pour payer les dépenses maritimes; je veux parler de l'impôt des offices *(Chargensteuer)*, qui prélevait la moitié du traitement de tout fonctionnaire civil pendant la première année de sa charge (édit de Potsdam, 1er janvier 1686). Le produit des douanes ou péages *(Zölle)* (4), surtout en Prusse et dans les pays de Clèves-Mark,

(1) On prenait là du *Boysalz* ou sel marin grossier.
(2) Cf. A. B., R. 9, T. 1.
(3) *Ibid.*, R. 7, n. 35 a-c, ou *Registraturbücher* de Prusse en 1669, 1680, 1683 et 1687.
(4) 150 à 200 000 thalers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et du droit sur le blé *(Kornzoll)* à l'entrée et à la sortie de l'électorat, complétait avantageusement les revenus des domaines et régales, dont le total s'élevait à environ 1 200 000 thalers (4 millions et demi de livres). Il est intéressant de remarquer que tout le monde devait acquitter les droits de douane : la question ayant été posée pour des nobles en Prusse (à la douane de Labiau), Frédéric Guillaume déclara qu'il n'entendait pas faire de différence sous ce rapport entre ses sujets, nobles ou non (1).

Les revenus de guerre *(Kriegsgefälle)* fournissaient le plus gros appoint au budget électoral. Ils provenaient d'abord des anciens impôts, votés par les États provinciaux, et qui de volontaires tendaient à devenir obligatoires, l'impôt foncier proprement dit *(Hufenschoss)*, l'impôt des maisons *(Giebelschoss)*, l'impôt sur la bière *(Biergeld)*. A ces impôts s'était superposée depuis la guerre de Trente Ans la *Contribution*, taxe directe nouvelle qu'on répartissait entre les cercles, et dont la noblesse en Brandebourg avait habilement rejeté le poids principal sur les villes; comme d'ailleurs les conseillers municipaux s'arrangeaient pour ménager leurs familles dans la répartition de la taxe, et que les nobles, quand ils n'étaient pas officiellement exemptés, faisaient payer à leurs paysans leur quote-part, la charge pesait à peu près uniquement sur les moins fortunés. L'électeur, qui avait fait de la contribution un impôt permanent, chercha en vain à la rendre plus juste, en soumettant les exemptions à un contrôle sévère (2). La contribution resta dans les campagnes un véritable fléau.

Dans les villes, elle fut heureusement remplacée par l'accise, l'impôt indirect de consommation qui se heurta à une si vive et si longue résistance de la part des États provinciaux. J'ai dit comment l'accise fut définitivement introduite en

(1) Potsdam, 5 juillet 1685; cf. A. B., R. 7, n. 200.

(2) En 1674, le haut président Schwerin fut exempté dans la Mittelmark de la *doppelte Metze* ou *Kriegsmetze*, sorte de contribution en nature (cf. A. B., *Registraturbücher* de la Marche). La *Metze* était une mesure, de blé en général, contenant un peu plus de 3 litres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Brandebourg à partir de 1667, et en Prusse à partir de 1672; vers cette dernière date, elle s'étendit à la plupart des territoires électoraux, notamment à la Poméranie et à la principauté d'Halberstadt; le duché de Magdebourg y fut soumis en 1685-1686, les petites villes prussiennes en février 1688. Les villes de Clèves-Mark parvinrent seules à s'y soustraire plus ou moins. Malgré les exemptions qui furent encore consenties, l'accise était pour l'époque une des meilleures formes d'impôt : le noble et le patricien, aussi bien que le plus modeste artisan, la payaient en achetant les denrées qui en avaient acquitté le prix. C'était le seul impôt universel. A la fin du règne, toutefois, une autre taxe fut établie, qui eut le même caractère, celle du papier timbré : l'édit de Cœlln (15 juillet 1682) imposa l'emploi de ce papier pour tous les actes officiels, sous trois formes différentes, avec le chapeau électoral pour les nominations et privilèges, avec l'aigle pour les transactions et dispenses, avec le sceptre pour les quittances, suppliques et passeports.

Le montant des revenus de guerre était en 1688 d'environ 1 400 000 thalers (5 millions 250 000 livres). Dans l'ensemble, les recettes ordinaires s'élevaient donc alors à 2 600 000 thalers (environ 10 millions de livres) (1). Le chiffre paraît médiocre, mais, en tenant compte de la valeur relative de l'argent, il représenterait une somme beaucoup plus considérable de nos jours, et, quand on le met en regard du chiffre de la population de l'électorat (1 million et demi d'habitants), on peut se figurer tout ce qu'il signifiait d'arbitraire et de violence chez ceux qui percevaient l'impôt, de misère et de souffrance chez ceux qui le payaient! En comparaison de la France de Louis XIV, dont les 20 millions d'habitants fournissaient une centaine de millions de livres, l'état brandebourgeois-prussien se trouvait bien plus chargé, et pourtant quelle différence de richesse entre les deux pays!

Le sacrifice, si onéreux qu'il fût, était encore insuffisant.

(1) J'ai adopté en partie les chiffres de Philippson, qui m'ont paru les plus exacts.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il fallut, au budget ordinaire, en ajouter un extraordinaire, et recourir à des expédients de tout genre. Par deux fois, généralisant une imposition déjà usitée en Prusse et en Poméranie, l'électeur leva une capitation (*Kopfsteuer*). Les édits des 20 janvier 1677 et 7 janvier 1679 qui l'instituaient la justifièrent par les nécessités de la guerre et firent appel au dévouement des sujets : tous étaient astreints à la capitation et taxés selon leur rang et leur fortune, depuis l'électeur inscrit pour 1 000 thalers (3 750 livres) jusqu'aux simples compagnons et aux valets de ferme qui payaient 12 ou seulement 6 groschen (de 36 à 18 sous). Les deux capitations fournirent en bloc 500 000 thalers (près de 1 900 000 livres). Les subsides de l'étranger, subsides espagnols et surtout hollandais avant 1679, subsides français ensuite, furent une puissante ressource supplémentaire (une douzaine de millions). Ils ne purent néanmoins combler le vide du trésor, et de 1676 à 1679 l'électeur dut emprunter plus de 2 millions de livres.

Ainsi, en dépit des réformes réalisées, de l'ordre mis partout, de l'honnêteté exigée de tous, des innovations heureuses introduites et généralisées, du crédit restauré, car les derniers emprunts avaient été souscrits au taux de 6 pour 100, modéré pour l'époque, l'administration financière de Frédéric Guillaume aboutissait à l'emprunt! Le déficit était chronique, et les budgets généraux, dressés irrégulièrement et incomplètement depuis 1664, n'accusaient que de lents progrès : le premier budget à peu près complet, en 1685-1686, il est vrai seulement pour une des caisses centrales (la chambre des finances), accusa 893 102 thalers de recettes pour 880 000 de dépenses, soit 13 000 thalers d'excédent de recettes, mais il y avait une dette de 3 millions et demi de thalers (13 millions de livres), et l'équilibre atteint par hasard une fois, dans les opérations de la *Kammer*, était loin d'être assuré. Le jugement de l'ambassadeur impérial Lisola et du Vénitien Nani, proclamant en 1657 et 1658 l'exiguïté des ressources électorales, était toujours vrai en 1688. Le budget n'avait ni l'ampleur ni l'élasticité désirables, et le trésor demeurait à court

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'argent. Du moins, c'était la faute des circonstances, non des hommes. Il serait inexact et injuste de juger l'œuvre financière du Grand Électeur à ses résultats immédiats : ses réformes étaient une promesse pour l'avenir; le revenu obtenu en 1688 était sept fois plus grand qu'en 1640; seul le rôle disproportionné de l'état brandebourgeois en Europe le condamnait à des dépenses exagérées et l'empêchait de profiter, comme il l'eût fait en d'autres temps, d'une gestion à la fois probe, clairvoyante et habile.

AGRICULTURE

Le plus sûr moyen d'augmenter les revenus de l'État était d'accroître le nombre et la prospérité des sujets. L'électeur s'y appliqua de son mieux, en encourageant le travail sous toutes ses formes.

L'agriculture réclamait des soins particuliers. Après les guerres qui avaient sévi sur l'électorat et décimé sa population, nombre de villages étaient restés en ruines, et l'étendue des terres labourées avait diminué, tandis que la lande et la forêt envahissaient tout. Dans certains parages on se serait cru de retour à la Germanie de Tacite et à la sombre forêt hercynienne. Une des premières mesures prises après la paix d'Oliva fut d'ordonner le défrichement des bois et bruyères (1663-1664); en même temps, comme les loups s'étaient multipliés, des battues furent organisées dans toutes les provinces avec le concours forcé des habitants. Les actes de l'époque sont pleins de réquisitions à ce sujet et de plaintes des gens réquisitionnés. D'ailleurs le gouvernement n'oubliait pas que les forêts avaient leur valeur : divers édits réglementèrent la coupe et la vente des bois dans les domaines électoraux, ainsi que les droits de pâture levés sur les porcs qu'on y conduisait à l'engrais. Un des principaux griefs contre les Français durant l'occupation du duché de Clèves, de 1674 à 1680, fut la dévastation des forêts domaniales.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour donner une base solide à sa politique agricole, l'électeur ordonna des études cadastrales. Deux ingénieurs d'origine polonaise, Joseph Narowski et Samuel Suchodoletz relevèrent la topographie d'une série de districts en Prusse et en Brandebourg; d'autre part, une enquête sur les limites dans les pays westphaliens et dans les principautés de Minden et d'Halberstadt, fut confiée en 1678 à un haut fonctionnaire des eaux et forêts, M. de Lüderitz (1). Partout, l'agriculture fut l'objet de soins diligents. Un jardin botanique, créé à Berlin par Elsholz, fournit d'excellentes boutures à ceux qui en désiraient et une ordonnance du 15 mars 1685 interdit aux habitants des petites villes et villages de se marier sans avoir planté six chênes et six arbres fruitiers. La première électrice, Louise Henriette, avait un jardin modèle où furent cultivées les premières pommes de terre en Brandebourg; elle faisait des plantations à Oranienbourg. La seconde électrice, Dorothée, en fit autour des châteaux voisins de Potsdam. L'électeur avait lui-même des goûts campagnards, et les exerça dans ses propriétés, les plus grandes du pays : non seulement il s'intéressa aux arbres et aux fleurs de ses parcs, mais il ne cessa de veiller à l'exploitation des *Æmter*. Dans ses vignobles des environs de Potsdam, il récoltait chaque année plusieurs centaines de barriques de vin, et s'il préférait les vins du Rhin pour sa table, il abreuvait ses gentilshommes et officiers des crus brandebourgeois. Grand chasseur, il protégea le gibier de ses domaines; il est vrai que sa passion pour la chasse avait parfois de fâcheuses conséquences : tel édit du 24 mai 1681, par exemple, ordonnant sous peine de 500 thalers d'amende de laisser les élans aller et venir librement dans les campagnes n'exposait-il pas les propriétaires à des dégâts considérables! L'élevage ne fut pas négligé, et des précautions furent prises contre les épizooties. Les haras de Prusse fournirent maintes fois des chevaux à la cour, et le haras de Rügenwalde en Poméranie fut pourvu de bons étalons (2).

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de Clèves-Mark, Ravensberg et Halberstadt.
(2) Ibid., *Registraturbücher* de Prusse et de Poméranie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les encouragements donnés aux cultivateurs et aux éleveurs n'auraient pas suffi à repeupler et à enrichir certains pays presque déserts. La colonisation, c'est-à-dire l'appel de colons étrangers, fut le complément nécessaire de l'œuvre de relèvement agricole. Déjà à l'époque de la paix de Westphalie, des paysans hollandais avaient été établis dans la vallée de la Havel. Après 1660, l'électeur généralisa la pratique, et d'autres Hollandais, embrigadés par des entrepreneurs, vinrent moyennant diverses franchises peupler des coins marécageux ou infertiles du Brandebourg, surtout dans la Neumark; des marais voisins de la Netze prirent le nom d'*Holländerbruch* (1). L'appel des Hollandais qui, suivant un acte officiel, étaient capables de changer marais et bruyères en champs et prairies, ne fut pas un fait isolé. Des Allemands de toutes les parties de l'Empire, des Suisses et des Français furent attirés, surtout ceux que chassait de leur patrie le fanatisme religieux. Luthériens fuyant le Palatinat calviniste, réformés fuyant la Saxe luthérienne, étaient accueillis à bras ouverts par Frédéric Guillaume que sa situation de calviniste au milieu de sujets luthériens obligeait à une tolérance remarquable pour le siècle. Le Brandebourg devint une terre d'asile. Douze familles de Berne, introduites dans la Marche en 1661, s'y trouvèrent si bien que nombre de leurs compatriotes se décidèrent à les rejoindre : quatre-vingts familles furent mises en route en 1684 par les soins de l'agent électoral en Suisse, le burgrave Frédéric de Dohna. Toutefois le principal contingent d'immigrants fut fourni par les huguenots, fuyant la France catholique de Louis le Grand.

De bonne heure l'électeur songea à profiter de l'état de malaise où vivaient les huguenots. Son ministre à Paris les engagea à se retirer en Brandebourg, et dès 1661, quelques-uns vinrent s'y fixer; leur nombre était assez grand en 1672 pour qu'une église fût fondée à Berlin, où l'on célébra le service divin en français. La révocation de l'édit de Nantes,

(1) *Bruch* veut dire « dépression marécageuse ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui leur enleva le droit de prier Dieu à leur guise, accrut le mouvement, et l'électeur, répondant à l'édit de Louis XIV par son fameux édit de Potsdam du 8 novembre 1685, ouvrit largement ses états aux fugitifs : les articles 5 et 6 de l'édit leur promirent des terres et des matériaux de construction, avec exemption d'impôts durant six ans. Frédéric Guillaume ne recula pas devant les grosses dépenses de premier établissement : il savait que la mise de fonds ne resterait pas improductive. En ce qui concerne l'agriculture, l'arrivée des réfugiés français fut un grand bienfait. Ils fondèrent en Brandebourg et dans le duché de Prusse des colonies florissantes ; ils défrichèrent particulièrement de vastes étendues incultes en Uckermark; ils introduisirent des cultures nouvelles, comme celle du tabac, et l'art du jardinage, jusque-là presque inconnu dans les Marches. Tout un quartier au nord-ouest de Berlin, un désert de sable auquel ils donnèrent le nom biblique de Moabit, fut fertilisé par eux et rapporta en quantité des légumes, petits pois, haricots et asperges, dont les Berlinois aiment aujourd'hui à vanter l'excellence. La culture des fleurs fut aussi perfectionnée par eux; un nommé Ruzé, devenu jardinier de l'électeur, en fit pousser dans les parterres de Berlin et de Potsdam des moissons multicolores et parfumées.

Grâce à la venue des colons étrangers et aux progrès de l'agriculture, la population de l'électorat augmenta sensiblement pendant la seconde partie du règne; on peut l'évaluer vers 1688 à un million et demi d'habitants.

INDUSTRIE

Plus encore que sur l'agriculture, l'électeur comptait sur l'industrie pour enrichir ses états; aussi travailla-t-il sans relâche à la fortifier. Ce fut naturellement avec les idées du temps, et l'on ne saurait lui en faire un grief; il se trouva d'ail-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leurs sous certains rapports en avance sur ses contemporains.

Le régime des corporations *(Innungen, Zünfte)* et maîtrises *(Meisterschaften)*, qui continuait à régir la vie industrielle, avait ses avantages et ses inconvénients : il faisait de chaque corps de métiers une sorte de famille ou au moins d'association, où maîtres, compagnons et apprentis étaient rapprochés par mille liens étroits; il les astreignait en revanche à une foule d'obligations surannées et les vouait presque sûrement à la routine. Brimades ridicules ou cruelles imposées aux apprentis, limitation du nombre des maîtres, dépenses considérables exigées des candidats à la maîtrise, quasi-impossibilité de modifier les procédés de fabrication transmis de père en fils, tout prouvait que les inconvénients l'emportaient de beaucoup sur les avantages. Frédéric Guillaume chercha, après comme avant 1660, sinon à supprimer, du moins à améliorer le régime. Il maintint les privilèges des corporations et multiplia les peines contre les intrus *(Störer* ou *Pfuscher)* qui prétendaient exercer un métier sans l'avoir appris et sans s'être soumis à ses règlements (1). D'autre part, il s'efforça de remédier aux abus, ordonnant une enquête approfondie en 1661 et portant même la question devant la diète d'Empire (1669). Ses propositions, accueillies avec défiance par l'Autriche, les princes ecclésiastiques et les villes impériales, finirent par être écartées, et la diète se borna à un avis d'Empire *(Reichsgutachten)* du 3 mars 1672; bien qu'il contînt des innovations insignifiantes, l'acte parut révolutionnaire et ne fut pas confirmé par l'empereur. L'électeur dut se contenter de quelques mesures, applicables seulement dans ses possessions : en 1669, 1675 et 1686, il promulgua des arrêtés pour faciliter l'accès de la maîtrise; le décret du 10 août 1675 défendait de faire payer plus de dix thalers (37 fr. 50) au compagnon qui voulait devenir maître (2); l'ordonnance du 3 novembre 1686 interdisait d'obliger à confectionner un chef-d'œuvre inutilisable. C'était

(1) Cf. A. B., dans les *Registraturbücher*, un peu partout.
(2) *Ibid.*, R. 9, *jj* 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peu de chose. L'électeur n'en avait pas moins, comme on l'a dit, tracé la route à suivre. Cinq jours avant sa mort (le 4 mai 1688), il s'occupait encore d'un mémoire rédigé sur l'ordre des ducs de Brunswick en vue d'une réforme plus complète.

Il fut moins bien inspiré dans sa politique industrielle. Le protectionnisme à outrance, ou plutôt le Colbertisme pour l'appeler du nom de son plus illustre représentant, resta son système, avec tout son arsenal de défenses contre l'étranger, d'entraves à l'initiative nationale. Afin de protéger les producteurs indigènes, il ne recula pas devant la prohibition : verres, aciers, fers, fils de fer, étains, cuirs, sucres, bières, objets manufacturés, surtout draps et lainages, venant du dehors, furent en général arrêtés à la frontière, et, s'ils la passèrent exceptionnellement, ce fut en acquittant des droits élevés. En sens contraire, interdite fut l'exportation des matières premières, propres à alimenter l'industrie : houblon, peaux, chiffons, laine. Comme l'industrie drapière était une des plus actives et que le Brandebourg possédait de nombreux troupeaux de moutons, la tonte des bêtes, la vente et l'achat des laines furent minutieusement réglementés par des édits ou rescrits de 1660, 1663, 1667, 1678 et 1687 (1) ; je ne cite que les principaux, car il se passa peu d'années sans que la question fît l'objet de quelque ordonnance. Des marchés spéciaux furent affectés au commerce de la laine, notamment à partir de 1681, dans la ville de Brandebourg. En outre, la fabrication des draps et lainages fut soumise à une série de prescriptions qu'on dirait empruntées à Colbert (2) : la grande ordonnance du 30 mars 1687, un des monuments de la législation industrielle du temps, organise une surveillance rigoureuse de la filature et du tissage des laines, et entre dans les plus petits détails sur la propreté

(1) Cf., outre le recueil de Mylius, A. B., R. 9, *jj* 7 et 8.

(2) Un Français, du reste, Pierre de Mézeri, nommé inspecteur général, surveillait le travail des manufactures, secondé par des *visiteurs jurés* des étoffes et draps, comme en France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et la qualité de la matière première, le mélange des couleurs, la largeur et la longueur des pièces fabriquées.

Prohibition et réglementation sont les deux termes de la politique économique de l'électeur. Ce n'était pas l'idéal, tant s'en faut! Le système eut pourtant, dans un pays aussi arriéré que l'était alors le Brandebourg au point de vue industriel, des conséquences heureuses. Les anciennes industries textiles et métallurgiques prospérèrent, et de nouvelles furent créées. A la fin de son règne, Frédéric Guillaume avait la joie d'habiller presque entièrement son infanterie de drap bleu, fourni par les manufactures de Stendal, Salzwedel, Brandebourg, Berlin et Francfort. Les mines de fer et de cuivre du comté de Mark, de la principauté d'Halberstadt et du duché de Magdebourg approvisionnaient des forges et des hauts fourneaux à Zehdenick, à Biesenthal, à Rathenow, et surtout à Peitz, centre de la fabrication du fer. Les fils de fer de la Marche étaient recherchés partout, notamment en Angleterre. Des fabricants d'armes, venus de l'évêché de Liége et du duché de Berg, étaient fixés dans le comté de Mark, et une fonderie de canons avait été créée à Kœnigsberg. Des verreries, des raffineries de sucre et de savon, s'étaient fondées, et les brasseries soutenaient une réputation déjà vieille : la petite ville de Bernau abreuvait les Berlinois de son excellente bière; une statistique de 1669 donne le chiffre imposant de 3 928 tonneaux vendus à Berlin et à Cœlln, 400 au Friedrichswerder, et 1 000 aux alentours (1).

Décidé à profiter autant que possible des inventions de l'étranger, l'électeur s'en était soigneusement enquis. En 1666, Daniel d'Enkevort avait été envoyé à Amsterdam pour embaucher des artisans, capables de monter des manufactures à Brandebourg, Potsdam et Francfort-sur-l'Oder, et toute une négociation avait eu lieu à ce sujet (2). Un projet avait été formé en 1678 pour créer une manufacture de por-

(1) Cf. A. B., R. 21, 24 b. 1
(2) *Ibid.*, R. 9, D. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

celaines (1). Plus tard, l'appel des protestants français exerça sur l'essor de l'industrie une influence bienfaisante : on a calculé que parmi ceux qui s'établirent dans l'électorat figuraient plus de 5000 artisans. Ils apportèrent, outre l'exemple de leur vie laborieuse et de leur habileté manuelle, des secrets de fabrication précieux pour la teinture et l'impression des étoffes, pour la papeterie et la chapellerie, pour la bonneterie et la soierie. Peut-être l'élevage des vers à soie était-il difficile sous le rude climat de l'Allemagne du Nord; peut-être les manufactures de gazes et de soieries, installées en 1686-1687 à Berlin et à Spandau, n'étaient-elles pas destinées à un grand avenir. Du moins, la fabrique de bas de P. Labry du Vigan, à Magdebourg, la manufacture de draps des frères du Bosc de Nîmes, dans la même ville, et la teinturerie de Daniel Le Cornu de Rouen, à Brandebourg, furent florissantes; François Fleureton de Grenoble fonda la première manufacture de papier dans la Marche, et Pierre Mercier d'Aubusson y fabriqua des tapisseries somptueuses, représentant les événements les plus glorieux du règne. Dans les verreries furent coulées des glaces à la place du verre à vitres; l'usage des gants de cuir se substitua à celui des gants de drap ou de fourrure, le pain « français » (de froment) au pain de seigle, les chandelles aux lampions fumeux. Tout ce que l'industrie française avait de plus élégant et de plus raffiné fut introduit par les réfugiés, qui payèrent ainsi largement leur dette de reconnaissance.

TRAVAUX PUBLICS, COMMERCE ET COLONIES

Les efforts de l'électeur pour stimuler l'activité économique auraient été bien imparfaits, s'il n'avait multiplié les moyens de communication et développé le commerce. Il s'y ingénia de toutes façons de 1660 à 1688.

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de la Marche.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le réseau des routes électorales était en assez mauvais état. Les chaussées, défoncées par les pluies et la neige en hiver, n'étaient guère plus praticables sous leur couche de sable friable en été; les digues et les ponts menaçaient ruine. Une ordonnance de 1669 ordonna la réparation des routes et prévit pour les travaux d'art le contrôle mensuel des inspecteurs de cercle. Un nouveau pont fut jeté sur l'Oder à Schwedt (1). En même temps, Frédéric Guillaume se préoccupa de rendre navigables un grand nombre de rivières, pour en faire des chemins qui marchent, la Lippe et la Ruhr, dans le comté de Mark et le duché de Clèves, la Werre entre Herford et le Weser dans le comté de Ravensberg, la Saale dans la région de Halle, et divers petits cours d'eau en Poméranie (Drage) et en Prusse (Pregel et Gilge) (2). La Havel et la Sprée furent à diverses reprises nettoyées et leurs écluses réparées. Enfin un canal fut creusé entre l'Oder et la Sprée, près du village de Müllrose, en amont de Francfort-sur-l'Oder, le canal de Müllrose ou Frédéric-Guillaume.

L'électeur avait compris de bonne heure l'utilité des canaux, et résolu de profiter des facilités que donnait pour en établir une contrée plate, coupée de rivières. L'Oder et l'Elbe étaient deux grandes voies commerciales; l'idée lui vint de les réunir pour permettre aux navires marchands d'aller de Silésie dans la mer du Nord, et inversement, par la Sprée et la Havel, sans passer par les bouches de l'Oder ni par le Sund : ils échapperaient de la sorte aux péages suédois et danois, éviteraient un long détour, et traverseraient toute la Marche, faisant de Berlin un centre de trafic entre Breslau et Hambourg. Ainsi fut fait. Le canal, long de 27 kilomètres et pourvu de 13 écluses, fut achevé en six ans (1662-1668), sous la direction de l'ingénieur piémontais, Philippe de Chièze, et dès 1669, les vaisseaux de Breslau dans un sens, ceux de Hambourg dans l'autre, le sillonnèrent. Les bourgeois de Francfort s'étaient opposés à la construction qui allait dimi-

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de la Marche, en 1680 et 1682.
(2) *Ibid.*, dans les *Registraturbücher* des divers territoires, *passim*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nuer le produit de leur droit d'échelle *(Stapelrecht)* sur toutes les denrées descendant ou remontant l'Oder. L'électeur avait passé outre. Grâce au « nouveau fossé » *(neuer Graben)*, Berlin devint avec Leipzig le principal entrepôt de l'Allemagne centrale. Ce fut l'origine de sa fortune commerciale.

D'autres travaux publics furent entrepris, particulièrement dans les ports de Prusse et de Poméranie. A Memel et à Pillau, les bassins furent améliorés ; à Kœnigsberg, le gros commerçant, Laurent Göbel, et l'ingénieur Wilcken dirigèrent d'importants dragages, et, après 1680, le chenal à travers le Frische Haff, entre Kœnigsberg et Pillau, fut si bien approfondi et balisé que les grands vaisseaux purent venir accoster les quais de Kœnigsberg. En même temps des chantiers de construction furent établis dans la capitale de la Prusse par le Hollandais Wybrandt de Workum. La Poméranie postérieure ne possédait aucun bon port, celui de Colberg étant tout au plus médiocre; à la suite d'une enquête de 1660, on chercha à y remédier. Un ingénieur hollandais, Victor de Poort, installa à Colberg des chantiers, et un vaste plan de travaux fut combiné par un marchand de Stettin, passé au service brandebourgeois, Abraham Syvers (1681-1682). On dota Rügenwalde d'un petit port et on en projeta un à Stolpemünde (1). Tout cela néanmoins resta fort insuffisant, et l'électeur fut heureux d'obtenir en 1682-1683, à la faveur d'une entente avec les États d'Ost Frise, le droit d'utiliser le port d'Emden sur la mer du Nord.

« Le commerce et la navigation », proclame l'électeur dans un édit du 1er janvier 1686, « sont les principales colonnes d'un état. » On croirait entendre Colbert, que d'ailleurs le prince proposait pour modèle à ses ministres, et dont il adoptait le système, sans se rendre compte de ses inconvénients. Comme le grand homme d'État français, il nuisit certainement aux échanges, sous prétexte de protéger l'industrie : les mesures de prohibition prises à l'égard

(1) Cf. A. B., R. 7, 195, b. et R. 30, 200.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

e maint produit étranger, la défense d'exporter certaines denrées, ne pouvaient qu'entraver l'essor commercial; les douanes et péages, qui arrêtaient et grevaient les transports par terre et par eau, ne profitaient au trésor qu'aux dépens de l'activité du transit; j'ai relevé dans une note manuscrite (1) la mention de dix-huit douanes ou péages sur la route commerciale qui, avant l'ouverture du canal de Müllrose, traversait les Marches entre Lenzen sur l'Elbe et Crossen sur l'Oder, et le droit perçu à chaque arrêt, pour le fil par exemple, ne s'élevait pas à moins d'un florin par tonne! Quelle gêne et quelle surcharge pour les négociants, sans parler des consommateurs qui finissaient toujours par payer la différence! On n'en avait cure au XVIIe siècle, et le Collège de commerce, fondé à Berlin en 1678 sous la présidence du vieux Schwerin, puis transformé de 1684 à 1686 en Collège général de commerce (*General-Kommerzkollegium*), superposé aux deux collèges de Kœnigsberg et de Colberg (2), fut chargé d'appliquer les théories régnantes.

Heureusement qu'à côté des entraves du système, qui d'ailleurs prévalait partout, et malgré le préjugé qui lui fit interdire le négoce aux nobles et aux prêtres (en octobre 1682), l'électeur favorisa de son mieux le commerce intérieur et extérieur! Les postes électorales, organisées par Matthias et Stille, avec des relais tous les trois milles (22 kilomètres 500) établirent des communications rapides entre Berlin et toutes les possessions électorales : on allait ainsi en six jours à Clèves et en cinq à Kœnigsberg; les tarifs étaient modérés et le secret des lettres respecté, sauf exception en temps de guerre. Si les monnaies n'eurent pas régulièrement le titre et la valeur désirables, et si rien ne fut fait pour l'unification des poids et mesures, du moins on encouragea la navigation sur les rivières par la réduction de quelques péages (notamment sur l'Elbe), et on protégea les marchés : telles les foires

(1) Cf. A. B., R. 9, D. 1 (vers 1666).

(2) Le collège de Colberg fut ensuite transféré à Stargard. Cf. A. B., R. 30, 200.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Berlin qui duraient deux semaines, et, parmi les autres dont le nombre était considérable, les foires aux bestiaux de la Neumark et les foires aux draps de Brandebourg et de Magdebourg, pour lesquelles furent accordées certaines franchises (par exemple, dans la patente du 29 juillet 1687). Le commerce de transit se vit en outre dégrevé, le droit de passage ayant été diminué de moitié et fixé en 1684 à 0,75 0/0 de la valeur des marchandises.

Les échanges avec l'étranger attirèrent particulièrement l'attention de Frédéric Guillaume, et de tous côtés il conclut ou tenta de conclure à ce sujet des conventions internationales. Avec l'Angleterre il signa, en juillet 1661, un traité de commerce et de navigation pour dix ans, assurant à ses sujets dans les ports anglais le traitement de la nation la plus favorisée; l'article 23 prévoyait le transfert dans le duché de Prusse de l'échelle des draps anglais, alors établie à Danzig, et des négociations s'engagèrent pour cela en 1669 (1). Par malheur, le traité de 1661 ne fut pas renouvelé lors de son expiration en 1672, et les relations avec l'Angleterre se refroidirent, Charles II s'étant mis à la remorque de Louis XIV. Au lieu de s'entendre avec le gouvernement, l'électeur se tourna vers ses adversaires, les dissidents protestants, ou vers les marchands indépendants, et souvent en contrebande, qu'on appelait « Interlopers », parce qu'ils faisaient un commerce plus ou moins licite à côté des négociants patentés et dans le domaine des Compagnies à monopole. Les agents brandebourgeois, Besser, Spanheim, Bonnet, cherchèrent sans grand succès à attirer quelques-uns de ces « Interlopers » en Prusse, en Poméranie ou à Emden (2). Avec la France, des pourparlers eurent lieu à plusieurs reprises, surtout après la paix de Saint-Germain, mais ils n'aboutirent à aucun accord commercial. L'Espagne ne se montra pas plus accommodante : elle

(1) Cf. A. B., R. 7, n. 101 *e*, où se trouve un très intéressant mémoire de Brandt, du 16 mai 1669.

(2) *Ibid.*, R. 11, 73-75, conv. 10, pièces de la mission de Spanheim, de mars à mai 1685.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

veillait jalousement sur ses colonies d'Amérique et entendait ne les ouvrir à personne. Inutiles encore semblent avoir été les démarches auprès des électeurs rhénans pour la suppression de quelques péages sur le Rhin, auprès du comte d'Oldenbourg pour la modération des droits de douane à Elsvliet sur le Weser, ou auprès des Suédois de Stettin pour la libre navigation d'un petit affluent de l'Oder, l'Ihna (1). L'électeur réussit du moins à s'entendre avec le duc de Brunswick-Celle pour la navigation de l'Elbe (en 1661), et son admission en avril 1686 dans l'alliance suédo-hollandaise procura à ses états de sérieux avantages économiques.

Grâce à cette sollicitude éclairée, le commerce fit des progrès rapides. Le duché de Prusse et la Poméranie exportèrent des bois, des cuirs, des peaux, et des céréales, recevant en échange du sel, du vin et des objets manufacturés. En Brandebourg et dans les autres territoires, le mouvement de transit s'accrut dans des proportions considérables. Le produit sans cesse plus élevé des douanes et péages est là pour en témoigner. Pourtant une chose de première nécessité manquait au Brandebourg : il ne possédait pas de marine marchande. Frédéric Guillaume voulut combler cette lacune. Avec Benjamin Raule, qui déjà lui avait équipé une petite flotte de guerre, il s'efforça dans ses dernières années de créer une flotte de commerce. L'édit de navigation du 24 décembre 1680 promit les bois nécessaires et une réduction des droits de douane à tous les constructeurs de vaisseaux. Malgré ces promesses, Prussiens et Poméraniens montrèrent peu d'empressement, et il ne se trouva guère que des Hollandais à faire travailler sur les chantiers de Kœnigsberg et de Colberg. S'il y eut une marine brandebourgeoise, c'est presque uniquement à des étrangers qu'on le dut. Les sujets de l'électeur ne le suivaient qu'à contre-cœur dans cette voie. Aussi ne faut-il enregistrer qu'en les expliquant les statistiques commerciales de l'époque : le chiffre des vaisseaux entrant à Pillau ou en

(1) Cf. A. B., dans les *Registraturbücher* de Clèves-Mark et de Poméranie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sortant, chaque année, s'éleva sensiblement de 1660 à 1688, puisque de 160 il passa à 3 ou 400 en moyenne (1), mais ces vaisseaux venaient pour la plupart de Hollande, d'Angleterre, ou des pays scandinaves. La quantité et la valeur des marchandises avaient de même augmenté à l'importation et à l'exportation, mais la marine indigène ne jouait là qu'un rôle effacé.

Le fait explique mieux que tout autre l'échec des plans formés par l'électeur pour développer la navigation au long cours et acquérir des colonies lointaines. Sur ce terrain son initiative fut absolument personnelle et il fut seul à lutter contre les difficultés de l'aventure ; il lui fallut même triompher de la résistance de ses conseillers et de ses sujets, peut-être plus raisonnables et mieux inspirés que lui dans la circonstance. Lorsqu'on réfléchit à la situation des possessions électorales, à l'absence de bons ports, au manque de vaisseaux et de marins, on ne peut que s'associer aux sages objections du haut président Schwerin, des conseillers Stephani et Esich, représentant en janvier 1679 l'impossibilité pour le Brandebourg de prétendre, avec ses maigres ressources, à une grande puissance maritime et à un commerce mondial. Il ne saurait être question cependant d'approuver les vilaines intrigues dirigées sans cesse contre le Hollandais Raule, ni les menées traîtresses de Fuchs, révélant à l'ambassadeur des États Généraux en 1687 des projets destinés à demeurer secrets ! Frédéric Guillaume vit certainement trop grand ; il se laissa entraîner à des plans chimériques; ses vues n'en étaient pas moins glorieuses et ses désirs fondés. Il eut surtout le tort d'être trop en avance sur les événements.

Depuis longtemps, il rêvait de commerce lointain. J'ai dit que, dès 1647-1648, il avait songé avec Gysels de Lier à fonder une Compagnie de commerce des Indes Orientales. Le projet fut repris en 1660-1661 sur une plus grande échelle. Cette fois l'Empire entier devait y participer et la Compagnie

(1) Cf. A. B., R. 7, 195, b.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aurait eu pour actionnaires non pas des marchands, mais des États allemands ; le conseil d'administration aurait été composé de princes ou de leurs représentants, sous l'égide de l'empereur. Gysels de Lier sortit du domaine agricole qu'il exploitait à Lenzen pour aller négocier à Vienne, et avec l'aide du P. Christophe de Rojas, provincial de l'Ordre des franciscains en Saxe et en Brandebourg, enleva l'approbation impériale. Ce fut la fin de tout, et l'inertie autrichienne, qui brisait toutes les initiatives, vint encore à bout de celle-là. On n'en parla plus après 1663.

L'électeur ne put revenir à son idée qu'au lendemain de la paix de Saint-Germain. Averti par les expériences du passé, il résolut sagement de ne compter que sur lui-même. Il écarta, d'autre part, certaines propositions chimériques que lui soumettait Raule, soit pour donner la chasse aux traitants arabes et chinois dans l'Océan Indien, soit pour découvrir la route du nord-ouest par le détroit de Davis; il décida seulement d'envoyer quelques vaisseaux en Guinée pour y chercher de l'or et des esclaves, y élever un fort et y créer une colonie. Deux anciens navires hollandais, équipés par Raule et placés sous pavillon brandebourgeois, les *Armes-de-Brandebourg* et le *Morian*, embarquèrent quelques soldats et firent voile pour l'Afrique dans l'automne de 1680. Arrivée dans le golfe de Guinée, l'expédition trouva un coin favorable pour atterrir, et le 26 mai 1681 un des deux commandants, Philippe Pietersen Blonck, s'entendit avec trois chefs nègres de la Côte d'Or, non loin d'Axim, pour fonder un établissement sur leur territoire.

L'événement allait amener un conflit avec les États Généraux des Provinces-Unies. Les Hollandais, en effet, s'inquiétaient des visées électorales et la Compagnie des Indes Occidentales prétendait y voir une violation de son monopole, sous prétexte que les vaisseaux de Raule étaient des vaisseaux hollandais, montés par des matelots hollandais. Les États avaient admis la thèse et promulgué un placard qui interdisait à leurs sujets de servir un prince étranger dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les limites de l'octroi de la Compagnie. Celle-ci, profitant de l'équivoque, fit enlever un des vaisseaux brandebourgeois; l'autre, le *Morian*, revint seul à Pillau en août 1681. Frédéric Guillaume, indigné de cet attentat, réclama satisfaction. Il se félicitait du traité conclu en Guinée par Blonck, faisait frapper une médaille commémorative, et ne pensait qu'à poursuivre l'entreprise; il soutenait d'ailleurs le principe de la liberté des mers et promettait seulement de respecter le droit de priorité des Hollandais là où ils auraient effectivement occupé un territoire. Comme les États traînaient les choses en longueur, selon leur habitude, il les menaça de représailles : un vaisseau, le *Renard*, armé de 20 canons, partit même en course, mais il s'échoua sur la côte de Jutland (novembre 1682). Le conflit ne devait se terminer qu'en 1685, moyennant une indemnité de 40 000 thalers (1).

Dans l'intervalle, l'électeur poussa ses opérations coloniales. Une deuxième expédition, sous les ordres d'un officier capable et énergique, le major Frédéric de Grœben, partit pour la Côte d'Or au mois de juillet 1682; Grœben conclut un nouveau traité avec divers rois nègres, et, en janvier 1683, il prenait possession, bannière déployée et tambour battant, d'un promontoire du mont Manfro. Là s'éleva bientôt un fortin, entouré de palissades et défendu par dix canons, qui résista victorieusement quelques semaines plus tard à une attaque des indigènes. Grœben revint en Prusse au mois d'avril, mais un troisième armement, sous le major Dilliger, se rendit à la fin de l'année en Guinée, et l'établissement du mont Manfro, baptisé *Gross-Friedrichsburg*, ne tarda pas à s'étendre par l'acquisition des territoires voisins : trois autres forts furent construits, notamment à Accada et à Taccarary. Le Brandebourg avait enfin une colonie.

Pour en tirer parti, il fallait des capitaux. L'électeur fit son possible pour en trouver. Sur le conseil de Raule, il avait décidé en mars 1682 la fondation d'une grande compagnie

(1) Comprise dans les 440 000 thalers accordés par les États Généraux au traité du 23 août 1685.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de commerce privilégiée. Ce fut la Compagnie africaine, à laquelle une charte du 18 novembre 1682 assura pour trente ans le monopole du trafic sur les côtes de Guinée et d'Angola; tout le monde pouvait y entrer, moyennant un apport minimum de 200 thalers ; une participation de 1000 thalers donnait droit à une voix dans l'assemblée générale. Comme les négociants des possessions électorales témoignaient peu d'enthousiasme, la Compagnie prit un caractère semi-officiel : en dehors de Raule et de ses associés, le capital initial (40 000 thalers environ, soit 150 000 livres) fut entièrement fourni par l'électeur et ses fonctionnaires. La Compagnie africaine se fortifia en 1683 quand son siège eut été transféré de Pillau à Emden en Ost-Frise, grâce à un traité avec les États du pays (2 mai 1683). Emden, dans l'estuaire de l'Ems, avait un port suffisant pour les vaisseaux d'alors, à faible tirant d'eau; sa situation sur la mer du Nord, tout près de la Hollande, diminuait sensiblement les dangers, le temps et le coût de la navigation vers l'Atlantique; enfin les Westphaliens étaient mieux disposés que les Prussiens pour les entreprises coloniales : les États d'Ost-Frise et la ville d'Emden souscrivirent 24 000 thalers, et l'électeur de Cologne, endoctriné en 1684 par Fuchs, la même somme. Le capital total atteignit 84 000 thalers (environ 320 000 livres).

Enhardi par ce succès, l'électeur voulut étendre encore son champ d'action. Il reprit un ancien projet de commerce en Asie, et décida en 1684 l'érection d'une Compagnie des Indes Orientales. Un célèbre voyageur français, Tavernier, qui avait déjà parcouru une partie de l'Asie et visité le Cap, fut appelé à Berlin et accepta de se rendre auprès du Grand Mogol, Aureng-Zeb, qu'il avait connu jadis, pour le prier de favoriser les débuts de la Compagnie. La mission, retardée d'année en année, ne fut qu'ébauchée, et Tavernier finit par mourir en Moscovie en 1688. La Compagnie des Indes Orientales n'exista jamais que de nom. Du moins, le pavillon de Brandebourg fut hissé, de 1685 à 1687, sur divers points de l'Atlantique, par exemple aux Antilles, dans l'île Saint-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Thomas, dont les Danois cédèrent une petite partie, et sur la côte d'Afrique dans l'île d'Arguin, récemment abandonnée par les Français.

A quoi aboutirent finalement tant d'efforts? A un bien piètre résultat, il faut le reconnaître. Quelques cargaisons furent vendues à Pillau et à Emden; on en fit beaucoup de tapage, mais elles ne se trouvèrent jamais rémunératrices. La traite des nègres en Amérique était mal organisée, et l'ivoire, la poudre d'or ou la gomme, qu'on rapportait d'Afrique en infime quantité, ne pouvaient subvenir aux frais de lointaines expéditions. On frappa des pièces avec l'or africain, mais chaque ducat en coûtait deux. Comme les actionnaires d'Ost-Frise refusaient d'augmenter leurs versements, l'électeur en 1686 racheta leurs parts, si bien que la Compagnie africaine devint absolument une institution d'État. Pour comble de malheur, les Hollandais revinrent à l'assaut des établissements brandebourgeois et enlevèrent en 1687 ceux d'Accada et de Taccarary. Frédéric Guillaume était une fois de plus en instance pour obtenir réparation lorsqu'il mourut. Après lui, Accada fut restitué et Gross-Friedrichsburg connut des moments de prospérité; ce ne fut qu'un éclat éphémère. De grandes guerres continentales absorbèrent l'électeur et roi Frédéric, la Compagnie fit de mauvaises affaires, et le Roi Sergent vendit aux Hollandais pour 6 000 ducats ce qui restait des colonies de Guinée (1717). De tout cela la mainmise sur la principauté d'Ost-Frise fut le seul avantage durable que recueillit le Brandebourg; l'électeur avait établi solidement son autorité sur ce territoire où ses descendants devaient régner un jour.

La politique économique de Frédéric Guillaume est une des parties les plus importantes de son œuvre totale. Par la réorganisation des finances, par les encouragements prodigués à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, par certaines vues géniales qui devaient être reprises un jour avec plus de fruit, elle mérite certainement l'éloge. Le Grand Frédéric a vanté à bon droit, chez son bisaïeul, l'attention

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donnée au bien de ses peuples et « la noble ambition de leur servir de père ». Il importe néanmoins de faire des réserves. D'abord sur les moyens employés qui furent parfois discutables et souvent fâcheux; l'excuse, il est vrai, est facile : elle est dans les idées du temps. Ensuite sur des plans, grandioses peut-être mais par trop aventureux, étant donné les conditions où il s'agissait de les réaliser. Enfin sur les résultats obtenus, qui ne furent après tout que médiocres.

Sans doute la détresse cruelle des premières années fut soulagée, et les sujets du Brandebourg retrouvèrent après 1660 des jours à la fois plus paisibles et plus heureux; mais il n'était pas au pouvoir de leur prince de faire face avec de faibles revenus à des dépenses effroyables, de donner la richesse à une terre pauvre, de ne tirer que des conséquences fécondes d'un système défectueux, de transformer en puissance commerçante et colonisatrice un état continental dépourvu de bons ports. La guerre, du reste, était toujours suspendue sur les têtes, comme une menace, et elle sévit sanglante et dévastatrice, en Brandebourg en 1675, dans les pays rhénans durant la lutte contre Louis XIV, en Prusse pendant l'invasion suédoise de 1678. Les contemporains, quand ils ne font pas métier de panégyristes, proclament que l'argent demeurait rare en Brandebourg, et les peuples misérables. C'est le refrain des diplomates français envoyés à la cour de Berlin. De Lesseins écrit en 1662 : « L'argent est fort rare en ce pays et les espèces y sont si mauvaises qu'on perd 25 pour 100 en voulant les échanger contre le bon argent, qu'ils appellent de banque dans les grandes villes. Les peuples de M. l'électeur sont aussi très pauvres, et son palais me paraît le plus ruiné que j'aie vu en Allemagne. » Verjus raconte en 1674 que les troupes électorales, venant de Prusse et de Poméranie, désolent la Marche « et achèvent d'y mettre les peuples à la besace et au désespoir » ; comme elles ne font que deux lieues par jour et se reposent de trois jours l'un, elles épuisent en trois jours quatre lieues de pays : « c'est comme si le feu y passait ». Rébenac, qui en 1681 vient de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parcourir les états électoraux, conclut : « Il n'est pas concevable, Sire, à quel point ils sont ruinés. Les villages y sont déserts et les terres pour la plupart en friche, hors celles de Magdebourg et d'Halberstadt (1)... » On est loin de l'âge d'or dont parlent certains historiens, trop enclins à ne considérer le règne qu'à travers le mirage des traditions légendaires, et à n'en voir que les beaux côtés. L'électeur, du moins, savait que tout n'était pas pour le mieux ; il se rendait compte des souffrances de son peuple, et jusqu'à son dernier soupir il s'appliqua à y porter remède.

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, IV, 111-116, XII, 205-206, et XVI, 198-206.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III

L'ÉTAT SOCIAL ET INTELLECTUEL (1)

L'Allemagne du dix-septième siècle, dévastée par la guerre de Trente Ans, avait été sur certains points ramenée presque à la barbarie. Son état social et son développement intellectuel avaient reculé, et les progrès de la civilisation y avaient été retardés d'un siècle. Les territoires brandebourgeois-prussiens avaient subi le sort commun. Quelques-uns même,

(1) Sources : Documents des Archives de Berlin. Parmi les documents déjà cités, surtout les correspondances, comme celle de Schwerin, dans les *Urkunden und Actenstücke* ou dans l'*Urkundenbuch* d'Orlich. De nombreux passages des mémoires du temps, notamment des *Mémoires* du comte de Guiche (2 vol., Londres, 1744), des *Relations historiques et curieuses* de Ch. Patin (Lyon, 1674), du *Journal (Tagebuch, 1674-1683)*, de D.-S. von Buch (édition Hirsch, 2 vol., Leipzig, 1904-1905), des *Mémoires* de Christ. de Donna (Berlin 1833), des *Mémoires* de Sophie de Hanovre (édition Köcher, 1879, dans les *Publ. des Archives de Prusse*, IV), et de la correspondance de cette princesse (édition Bodemann, *ibid.*, XXVI et XXXVII, 1885-1888). Ribbeck, *Aus den Berichten des hessischen Sekretärs Lincker vom Berliner Hofe (1666-1669)*, dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XII, 1899; Prutz, *Zur Gesch. des Konfliktes zwischen dem Grossen Kurfürsten und dem Kurprinzen Friedrich, 1687* (*ibid.*, XI, 1898); A. Waddington, *Un mémoire inédit sur la cour de Berlin en 1688* (*Rev. hist.*, 1902); Lehmann, *Preussen und die kathol. Kirche seit 1640* (I, 1878); Ribbeck, *Ein Brief über den erwarteten Uebertritt des Grossen Kurfürsten zum Katholicismus* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, VII, 1894); O. Klopp, *Die Werke von Leibniz*, in-8°, Hanovre, 1864 ss.; Beger, *Thesaurus electoralis brandenburgicus*, 2 vol. in-fol., Berlin, 1696; J. de Sandrart, *Academia della Architettura, scoltura e pittura*, ou *Deutsche Akademie*, 4 vol. in-fol., Nuremberg, 1675-1679.

Ouvrages : Outre la bibliographie des chapitres précédents, Vehse, *Geschichte des preuss. Hofes und Adels*, 3 vol., Hambourg, 1851; Berner, *Die Hausverfassung der Hohenzollern* (*Hist. Ztschr.*, 1884); Prutz, *Aus des Grossen Kurfürsten letzten Jahren*, Berlin, 1897; Hirsch, *Die Erziehung der älteren Söhne des Grossen Kurfürsten* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, VII, 1899). Outre l'étude déjà citée de Séraphim sur Louise Charlotte, sœur aînée de l'électeur (1901), celles de Kleinschmidt sur sa belle-mère, Amélie d'Orange (1906), et de Schiemann sur sa belle-fille, Louise Charlotte Radziwill (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, III, 1890). Sur les ministres, après les travaux signalés plus haut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme les Marches de Brandebourg, s'étaient trouvés plus désolés que la moyenne. Aussi fallait-il de longues années pour réparer le désastre et reprendre la marche en avant. On peut improviser des institutions politiques, créer à coups de décrets une administration harmonieuse et forte; quand on est descendu trop bas, on ne saurait dans l'espace d'un règne, quelque long qu'il soit, quelque grand que soit le prince, ni restaurer un pays ruiné, ni réformer une société que rongent des plaies hideuses, ni relever beaucoup le niveau moral et intellectuel. Frédéric Guillaume n'était pas parvenu, malgré un labeur acharné, à rétablir la prospérité et le bien-être; il ne réussit pas davantage à supprimer les tares d'un état social, digne du Moyen Age, à plus forte raison à faire des populations, si différentes, de ses possessions éparses

(Klaproth et Cosmar sur le Conseil secret, 1805, Hirsch sur Schwerin, Von Unger sur Derfflinger), ceux de Salpius sur Fuchs (1877), de Strecker sur Meinders (1892). Fontane, *Wanderungen durch die Mark Brandenburg*, 2e édition, 4 vol., Berlin, 1880. Quantité d'ouvrages sur Berlin, notamment ceux de Müller et Küster (*Altes und neues Berlin*, 2 vol., 1737-1756), de Nicolai (1779-1781), Koenig (1795), Fidicin (1842), Streckfuss (1864) et Holtze (1906). Silbermann, *Der Gesindezwangsdienst in der Mark Brandenburg*. Greifswald, 1897.

H. Landwehr, *Die Kirchenpolitik Friedrich Wilhelms des Grossen Kurfürsten*, Berlin, 1894; du même, *Spinola's Unionsbestrebungen* (*Mark. Forsch.*, XX, 1887); Hering, *Neue Beitrage zur Gesch. der Reformirten Kirche in den brdg. preuss. Ländern*, Berlin, 1787; Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France*, 2 vol., Paris, 1853; Erman et Reclam, *Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés français dans les États du Roi*, 9 vol., Berlin, 1782 ss.; G. Pagès, *Les Réfugiés à Berlin* (*Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français*, 1902). Les histoires des colonies huguenotes, par exemple Muret pour Berlin (1885 ss.) et Tollin pour Magdebourg (1886-1894).

Bornhak, *Gesch. der preuss. Universitatsverwaltung bis 1810* (1900). L'ouvrage déjà signalé de Varrentrapp. E. Keller, *Gesch. des preuss. Volksschulwesens*, Berlin, 1873; F. Arnheim, *Freiherr Benedikt Skytta (1614-1683), der Urheber des Planes einer brandenburgischen « Universal-Universitat der Völker, Wissenschaften und Künste »*, dans les *Beitrage* pour le soixante-dixième anniversaire de Schmoller (1908); Fischer, *Die offizielle brdgische Geschichtsschreibung zur Zeit Friedrich Wilhelms* (*Ztschr. für preuss. Gesch. u. Landeskunde*, XV, 1878); Hoffmann, *Otto von Guericke (1602-1686)*, biographie publiée par Opel, Magdebourg, 1874; Nicolaï, *Nachrichten von den Künstlern Berlins* (1786); Gallaud, *Der Grosse Kurfürst und Moritz von Nassau der Brasilianer*, Francfort, 1893; Michiels, *Études sur l'Allemagne*, II (Bruxelles, 1840). Les travaux sur André Schlüter, de Gürlitt (1891) et Seidel (1901). Divers articles de Seidel et autres dans le *Hohenzollern-Jahrbuch*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à travers l'Allemagne, une nation policée. L'esprit du temps et les conditions de la vie, des habitudes et des préjugés enracinés par une pratique séculaire, l'empêchèrent de réaliser, peut-être même de souhaiter certains changements; la pauvreté, l'ignorance et la grossièreté des diverses classes sociales entravèrent, d'autre part, son effort pourtant toujours persévérant, tant pour satisfaire plus largement aux aspirations de la pensée et de l'intelligence, que pour favoriser un essor plus éclatant des lettres, des sciences et des arts.

LA COUR DU GRAND ÉLECTEUR

Dans la dispersion des états électoraux, la cour constituait un centre naturel vers lequel devaient se tourner les sujets pour y chercher l'exemple du bon ton et de tous les raffinements de l'existence.

Il ne faut pas se laisser éblouir par les impressions superficielles d'un touriste comme Charles Patin ou par les flagorneries d'un auteur pensionné, comme Gregorio Leti, sur la cour et la capitale du Brandebourg. Comparée aux magnificences de Versailles, la cour de Frédéric Guillaume ressemblait à un cercle de famille; comparé à Vienne, à Paris ou à Londres, Berlin était presque un village, d'aspect tout à fait campagnard. La ville gagna cependant, de 1660 à 1688, à la fois en étendue, en population et en beauté. Aux deux quartiers primitifs de Cœlln et du vieux Berlin, le premier dans une île de la Sprée, le second sur la rive droite au nord-est, qui n'avaient encore vers 1660 que 6 ou 7 000 habitants, s'était ajouté en 1658 un quartier nouveau, bâti au sud-ouest de Cœlln, sur le terrain marécageux qu'on appelait le *Friedrichswerder* (1). Malgré les difficultés de la bâtisse, souvent sur

(1) En souvenir de l'électeur Frédéric II, qui l'avait acquis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pilotis, l'agglomération naissante fit de rapides progrès; elle put être pourvue bientôt d'une église, et de magistrats spéciaux qu'abrita un hôtel de ville construit en 1672. Une quatrième ville se formait vers cette époque. La seconde électrice, Dorothée, dont on connaît l'esprit utilitaire, avait reçu de son époux les prairies humides situées le long de la Sprée, entre le Werder et le Thiergarten; elle eut l'idée de diviser ce domaine en parcelles destinées à la construction, et grâce au régime de faveur inauguré par un privilège électoral du 2 janvier 1674, la « ville de Dorothée » (*Dorotheenstadt*) se couvrit rapidement de maisons; l'électrice y créa l'avenue des Tilleuls (*Unter den Linden*) dont Berlin s'enorgueillit encore. Dans les dernières années du règne, une cinquième ville était près de se constituer, au sud de la précédente, mais elle ne devait parvenir à l'existence officielle que sous l'électeur Frédéric III dont elle porta le nom. C'est aujourd'hui le cœur mondain et brillant de la cité, la *Friedrichstadt*. Des faubourgs s'élevaient d'ailleurs de tous côtés : au sud, ceux de Leipzig et de Kœpenick; à l'est et au nord, ceux de Stralau et de Spandau, en attendant celui de Moabit au nord-ouest.

Soucieux de la défense aussi bien que du développement de sa capitale, l'électeur avait fait exécuter depuis 1658 d'importantes fortifications qui enfermèrent Berlin, Cœlln et le Friedrichswerder. Le plan primitif, dû au Brandebourgeois Mathias Dœgen, fut mené à bon terme en vingt-cinq ans par les ingénieurs et architectes Memhard, de Chièze, Blesendorf et Nering; treize bastions dominaient les murailles, et six portes monumentales, munies de tours et de poternes, parfois ornées de colonnes, donnaient accès dans l'enceinte fortifiée. La porte de Leipzig, au sud, œuvre de Nering, fut la dernière bâtie, en 1683, lors de l'achèvement des travaux; la Nouvelle porte *(Neues Thor)*, construite dès 1658, établissait la communication avec la *Dorotheenstadt*, qui fut reliée aux trois autres villes par une ceinture de fossés remplis d'eau. Tel apparaît Berlin sur un plan de 1688, dressé par Jean Bernard Schulz, et reproduit en tête de l'ouvrage de Müller et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Küster sur le vieux et le nouveau Berlin, au dix-huitième siècle.

Les progrès de la population furent en rapport avec ceux de la superficie. Berlin passa en vingt-huit ans de 6 à 20 000 âmes (dont un millier de soldats en garnison). L'embellissement de la ville marchait de pair. Diverses ordonnances (notamment en 1661, 1667, 1669, 1683) stimulèrent la construction sur les emplacements vides, en accordant aux constructeurs des franchises pour six ans. D'autres améliorèrent la voirie.

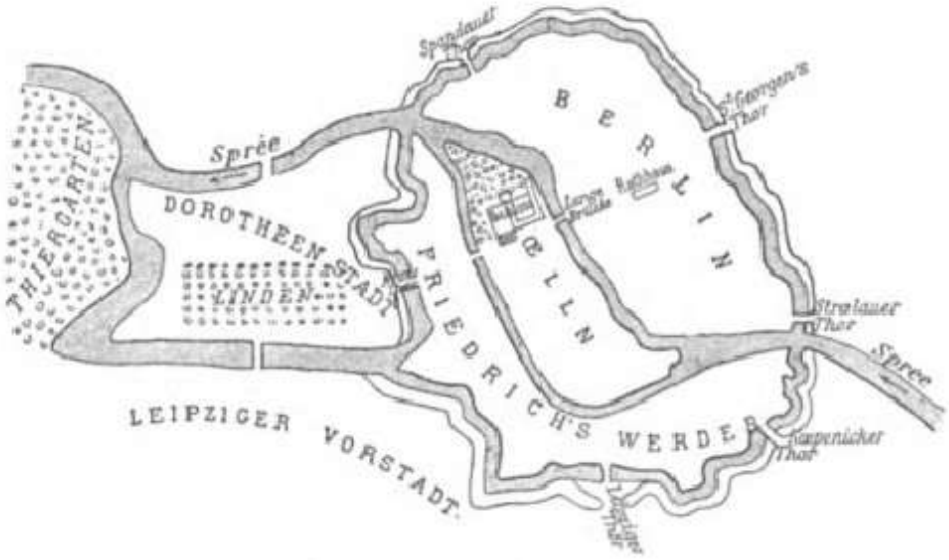

Plan de Berlin en 1688.

Quelques-unes témoignent de la simplicité des mœurs et du caractère patriarcal de l'administration : c'est ainsi qu'un décret du 25 juin 1674 enjoint à tout paysan venu au marché, d'emporter au retour une charge de boue et d'immondices (1); en mars 1684, la police menaça de rejeter dans les maisons les ordures déposées dans la rue et non enlevées durant la journée. A partir de 1680, le gouverneur de Berlin fut chargé, au détriment de l'administration municipale, de surveiller le nettoyage, le pavage et l'éclairage. Des mesures furent prises pour le balayage; on interdit d'engraisser des porcs à l'inté-

(1) Cf. A. B., B. 21, n. 24, a, b, c.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rieur des murs et de les laisser errer dans la ville; les propriétaires furent astreints à payer et entretenir le pavage jusqu'au milieu de la rue, devant leur maison; quant à l'éclairage, il fut assuré, autant que les moyens de l'époque le permettaient, par des lampes à huile accrochées à des poteaux; encore n'allumait-on pas ces réverbères primitifs pendant les mois d'été ou lorsque le calendrier prévoyait un clair de lune (voir l'ordonnance de 1682, rédigée par Mathieu Hasse, inspecteur des réverbères). De nombreux règlements prévirent les cas d'incendie et organisèrent la défense contre le feu. D'autre part, des jardins furent tracés et plantés d'arbres : tel le *Lustgarten*, en face du château, qui fut dessiné par Memhard et décoré en 1668 d'une statue en marbre de l'électeur. De là, par l'avenue des Tilleuls, on atteignait rapidement le Thiergarten, moitié forêt moitié parc, avec des fourrés pour la chasse et de jolis coins arrangés en promenades publiques.

Grâce à la sollicitude électorale, Berlin changea d'aspect en trente ans. Déjà en 1673 le fils de Gui Patin l'admirait après les « solitudes » de la Marche qu'il venait de parcourir. Quatorze ans plus tard, Leti se livre à une description enthousiaste des quatre quartiers, coupés de rues spacieuses, ornés d'églises, de monuments et de statues, égayés enfin par le voisinage d'un parc magnifique où bondissent chevreuils et cerfs. Très petite ville encore certes, la capitale de l'électeur n'en prenait pas moins dès lors les caractères qui la distinguent de nos jours : ceux d'une ville officielle, ville de cour et de garnison, un peu guindée dans sa tenue d'apparat, ville de mœurs faciles pourtant, où le bourgeois aime à rire autour des chopes de bière, quitte à retenir ses saillies *(Witze)* et à prendre l'attitude réglementaire, dès que passe quelque haut personnage de la hiérarchie civile ou militaire.

Au centre de Berlin, dans l'île de Cœlln, se trouvait le château électoral *(Schloss)*, dont les bâtiments irréguliers et les deux cours, le long de la Sprée, couvraient à peu près l'emplacement du palais actuel. Du château primitif du quinzième siècle, il ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

restait qu'une vieille tour, qui fut d'ailleurs abattue en 1682; les autres bâtiments avaient été démolis au seizième siècle, sous Joachim II, et le *Schloss* reconstruit ensuite peu à peu et agrandi. Frédéric Guillaume continua cette œuvre de restauration, que dirigèrent Memhard et de Chièze, puis Smids et Nering après la paix de Saint-Germain; alors fut achevé le corps de logis principal, divisant en deux l'ancienne cour unique, et composé d'une masse rectangulaire à quatre étages, que suivait une longue construction à un seul étage. Ces édifices contenaient une immense salle *(der schene Saal* ou *Alabastersaal)*, destinée aux audiences et réceptions solennelles. L'aile la plus pittoresque, le long de la Sprée, du style de la Renaissance italienne, fut également construite à cette époque. Vers l'ouest, la grande cour était entourée de murs ou de constructions basses, d'aspect simple et même vulgaire, semblables à des magasins ou à des ateliers, pour abriter les bureaux. Le *Schloss* était flanqué au sud-ouest de la cathédrale ou *Dom*. Dans l'habitation centrale se succédaient des chambres et des salons richement meublés.

Si Berlin était la capitale et la résidence officielle, Potsdam fut dans les dernières années le séjour d'élection. Avec ses collines boisées qui dominent le cours tortueux et lent de la Havel, avec ses prairies humides, ses îles aux recoins mystérieux et son chapelet de lacs qui s'égrène dans toutes les directions, Potsdam semble une retraite paisible, enfouie sous les ombrages, une fraîche et riante oasis au milieu des sables de la Marche. Sans doute, tout y était relativement inculte et l'on ne doit se figurer, au temps de Frédéric Guillaume, rien de pareil aux jardins délicieux et aux splendides futaies qui parent aujourd'hui les environs de Sans-Souci et du Nouveau Palais. Le site avait, malgré tout, un charme pénétrant, et dès qu'il avait parcouru dans son carrosse les vingt-cinq kilomètres de mauvaise chaussée qui séparaient Berlin de Potsdam, l'électeur se sentait au repos, dans le calme de la petite ville, loin de l'agitation des bureaux et des visites d'ambassadeurs. De bonne heure il avait songé à s'y

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bâtir une demeure : à partir de 1660, le Piémontais Philippe de Chièze éleva la façade principale du vieux château *(Stadtschloss)*, que Memhard et Nering terminèrent ensuite et flanquèrent de deux ailes à angle droit. On montre encore dans le corps de logis du sud qu'habita l'électeur, une vaste salle décorée de fresques allégoriques par Théodore de Thulden, Leygebe et Jacques Vaillant. Dans l'ensemble d'ailleurs le château était rustique et n'avait rien de grandiose. En 1672, l'ambassadeur français La Vauguyon, promené dans l'intérieur par Dohna sur l'ordre du maître, déclarait irrévérencieusement que c'était « une espèce de ménagerie », c'est-à-dire de maison de ferme.

Les autres résidences électorales présentaient un caractère analogue. Le château d'Oranienbourg, séjour favori de la première électrice, Louise Henriette d'Orange, au nord de Berlin, était fait moins pour le faste et la représentation que pour les plaisirs simples qui convenaient à la Hollandaise, princesse et ménagère à la fois (1). Les châteaux de Glienicke, de Kaput et de Bornim, construits aux environs de Potsdam pour la seconde électrice, Dorothée, avaient des jardins ornés de grottes et de statues; c'étaient cependant de modestes habitations. De même les demeures bâties ou restaurées par l'électeur dans divers coins de la Marche, et dont quelques-unes n'étaient que des rendez-vous de chasse : château de Kœpenick sur la Sprée, en amont de Berlin, œuvre du peintre et architecte Rütger van Langerveld; maisons de chasse de Freienwalde et de Massin dans les vallées giboyeuses de l'Oder et de la Warthe; maison de Lehnin, dite aujourd'hui *Kœnigshaus*, à deux pas du paisible Klostersee, retraite isolée sous les pins, près d'une antique abbaye qu'enveloppe un désert de sable. De même encore les châteaux que Frédéric Guillaume possédait dans ses multiples territoires et qu'il fit entretenir de son mieux, à Clèves entre Rhin et Meuse, à Grœningen dans la principauté d'Halberstadt, à Kœnigsberg dans

(1) Le château fut incendié par les Suédois en 1675.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le duché de Prusse ; des travaux assez importants furent entrepris dans cette dernière résidence, notamment en 1667-1668, 1670 et 1675 (1).

Connaissant le cadre, il est plus aisé de se rendre compte de la vie qui s'y épanouissait. La cour de Brandebourg avait un fonds de simplicité que dissimulaient des dehors somptueux. Ceux qui ne la voyaient qu'en passant, ou à l'occasion de certaines fêtes, la jugeaient magnifique. Leti par exemple s'extasie sur la beauté de l'argenterie et de la vaisselle, sur le luxe de la table, le nombre des chevaux et des carrosses, la richesse des costumes et des livrées. L'auteur dramatique Regnard, traversant en 1681 la Prusse polonaise, vante la puissance de l'électeur, et conclut : « Sa cour est plus splendide que pas une autre d'Allemagne, et si la qualité de roi lui manque, le cœur, la cour et les revenus d'un roi ne lui manquent pas. » C'est que l'apparence était en effet brillante et trompeuse.

La table électorale avait toujours été servie à profusion. Au début du règne elle était encore ouverte à tous les ambassadeurs étrangers ; lorsqu'on eut cessé en 1655 une pratique qui n'avait plus cours en Occident, les menus restèrent considérables. Une vingtaine de plats n'avait rien d'extraordinaire et aux grandes occasions on dépassait facilement la centaine. Le bruit public évalua à 50 000 écus les frais d'un festin à Pyrmont en 1681. Les déplacements fréquents de toute la cour, soit à Clèves, soit à Kœnigsberg, s'accomplissaient avec pompe : l'électeur n'emmenait guère moins de 200 chevaux. La réception des hôtes princiers qui, surtout dans les dernières années, le visitèrent en foule, et avec une suite nombreuse (le prince d'Orange en 1680, l'électeur de Saxe en 1681, le duc de Hanovre en 1682), entraînait un déploiement peu commun d'hospitalité. Mariages, baptêmes, anniversaires étaient d'ailleurs prétexte à cérémonies superbes. Aussi la cherté de la vie à Berlin étonnait-elle les mi-

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de Prusse, *passim*. Une tour carrée assez élégante date de 1668.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nistres étrangers : le comte de Rébenac qui ne se piquait guère d'économie, mais que ses maigres revenus forçaient à compter, se plaignit plus d'une fois du prix des loyers et des denrées les plus nécessaires. On menait grand train au *Schloss* et l'on y jouait des fortunes.

Les ambassadeurs étrangers qui résidaient en quantité à Berlin faisaient de la cour « une fort belle scène », suivant le mot du comte de Guiche. La noblesse des états électoraux y accourait pour briguer les fonctions publiques ou les charges du palais; officiers et généraux s'y pressaient, et leurs costumes mêlaient leurs teintes multicolores au chatoiement des livrées couleur orange, ornées de nœuds et de boutons argentés, qui couvraient la domesticité. A la fin du règne, l'arrivée de gentilshommes français réfugiés augmenta cet éclat extérieur : ils remplirent un corps nouveau, créé pour eux, le corps des grands mousquetaires, et introduisirent en Brandebourg quelques reflets d'élégance, en même temps que l'usage du français qui devint de plus en plus la langue de cour. Les modes de France firent fureur. Frédéric Guillaume adopta dans ses vingt dernières années les perruques à la Louis XIV, que lui fabriquait le Français Bridon, et les dames d'honneur de l'électrice se parèrent de l'incommode échafaudage des *Fontanges*. L'étiquette prenait chaque jour plus d'importance, non que l'électeur s'y attachât par goût, mais parce que, dans un siècle pointilleux sur le cérémonial, il y avait inconvénient à ne pas exiger ce que d'autres considéraient comme un attribut indispensable de la puissance. D'année en année la cour de Brandebourg tendait à se modeler davantage sur celle de Versailles, et si, depuis la mort de Burgsdorf, il n'y avait plus de grand chambellan, les autres offices de cour ne manquaient jamais de titulaires. Rien de plus suggestif que les listes d'officiers et de serviteurs, dressées de temps en temps, et où figurent des centaines de noms, depuis le grand maréchal jusqu'aux gardiens du château et aux palefreniers des écuries.

(1) Cf. A. B., R. 9, H. 1, 2, 3, 4, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans un « état de cour » *(Hofstaat)* de 1652, on peut noter, outre les hauts officiers (grand connétable, grand échanson, grand écuyer, grand veneur), une kyrielle d'agents de toute grandeur, placés sous des supérieurs pour chaque spécialité, le maître argentier *(Silbermeister)* par exemple pour la *Silberkammer*, le maître des cuisines *(Küchenmeister)* et le cuisinier de la bouche *(Mundkoch)* pour les cuisines. Les chevaux de selle ou de carrosse de l'électeur sont au nombre de 140, et le total des frais d'entretien peut bien atteindre 100 000 thalers (près de 400 000 livres) (1).

Malgré la splendeur de certaines fêtes, malgré la mise en scène exigée par une étiquette de plus en plus rigoureuse, malgré son personnel imposant de courtisans, nobles, diplomates, officiers, artistes, la cour électorale avait en réalité une tenue simple et modeste. L'argent, qu'on semblait parfois jeter par les fenêtres, manquait souvent, aussi bien au maître qu'aux sujets. Frédéric II a dit de son illustre bisaïeul qu'il avait les goûts d'un puissant monarque avec « la fortune médiocre » d'un électeur; cette appréciation est mieux fondée que celle de Regnard parlant des « revenus d'un roi ». La disette d'argent était la règle, et on se disputait les subsides et cadeaux de l'étranger, même la seconde électrice, même l'électeur qui accepta avec reconnaissance en 1683 une somme de 100 000 livres de Louis XIV. Frédéric Guillaume envoyait bien de son côté quelques présents au roi, des chevaux de ses haras par exemple, des objets en ambre, et une « berline », nouvelle voiture inventée par Philippe de Chièze, mais la médiocrité de ces envois faisait ressortir davantage la munificence de son allié. Il y avait donc plus d'apparence que de vrai luxe à la cour de Berlin.

Les plaisirs n'y avaient rien de raffiné : manger et boire solidement, se promener en voiture l'été, en traîneau l'hiver, à cheval en toute saison, et se livrer aux sports violents, tels étaient les principaux divertissements. La chasse primait le

(1) Cf. A. B., R. 9 H. 1, 2, 3, 4, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reste, surtout la chasse à courre avec de belles meutes de chiens et un nombreux cortège de cavaliers. A côté de cela, les plaisirs mondains étaient peu de chose. Les bals étaient rares, et les véritables concerts moins appréciés que les sonneries guerrières ou les fanfares de trompe; aux occasions exceptionnelles, on organisait des espèces de mascarades, appelées *Wirthschaften*, que le marquis de Feuquières définit « le divertissement de l'hôtellerie », parce que d'ordinaire gentilshommes et belles dames étaient invités à venir, sous des déguisements, causer, danser et souper dans une hôtellerie. Si peu relevé qu'il fût parfois, le plaisir valait mieux que le spectacle cruel de chasses à l'ours ou de combats de bêtes dans une arène, où se délectaient les gens les plus doux.

La vie de cour gardait quelque chose de primitif, de patriarcal, qui avait du reste ses bons côtés. Leti exagère moins que de coutume quand il parle de « l'honnêteté » des courtisans, qui agissaient selon leur candeur et sincérité, « ces deux vertus si naturelles à la nation allemande ». A part quelques exceptions, le milieu était plutôt sain et l'on y respectait en gros les préceptes de la morale. Cela tenait aux exemples venus d'en haut. La famille électorale servait de modèle, et maintenait, avec l'antique simplicité, le culte des vertus privées.

L'électeur qui donnait le ton à ce cercle familial nous est déjà connu. Pourtant il changeait en vieillissant. Comme il ne s'épargnait ni pour le travail de cabinet, ni pour les fatigues de la guerre ou pour les exercices de plein air, il fut en proie durant la seconde moitié de sa vie à de fréquents accès de fièvre, à des crises d'asthme et d'arthritisme. La goutte usait son robuste tempérament, et d'année en année les attaques se rapprochaient, augmentant d'intensité; en mars 1678, il se sentit si ébranlé qu'il crut à une fin prochaine. La crainte était prématurée, et les dangers de 1678-1679 le trouvèrent debout et énergique : il parut alors en Prusse, au cœur d'un hiver exceptionnellement rigoureux, et se mit à la tête de ses troupes pour repousser une invasion

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suédoise. Cet effort fut le dernier, et après 1680 ses forces déclinèrent sensiblement : en 1684, Rébenac remarquait que l'électeur passait les trois quarts de l'année « dans son lit ou sur une chaise ». En 1687-1688, un mal cruel, l'hydropisie, qui déjà l'avait éprouvé, reparut plus intense ; le 9 mai 1688, Frédéric Guillaume devait y succomber.

La maladie et les soucis du pouvoir l'avaient vieilli avant l'âge. Ses quarante ou ses cinquante ans ressemblaient aux soixante ans d'un autre, et ses portraits postérieurs à 1660 le représentent avec une physionomie sévère et des rides accentuées. Il menait pourtant l'existence d'un chef d'État laborieux et vigilant. Jusqu'à sa fin, il garda l'habitude de dormir peu et de se lever de bon matin, vers six heures. Après sa prière et un déjeuner frugal, où le café et le thé remplacèrent assez vite la bière, il travaillait plusieurs heures de suite avec ses conseillers. Le repas de midi était suivi de promenades et d'exercices physiques. Le soir, il se divertissait en famille, à moins que quelque affaire pressante ne nécessitât de nouveau une séance de travail. Son caractère avait changé sous l'influence des pénibles douleurs de la goutte. Il devenait parfois taciturne et misanthrope : n'imagina-t-il pas à un moment donné, en 1684, de ne plus sortir de sa chambre à Potsdam ! D'autre part, il avait moins d'empire sur lui-même. Ses colères font penser à celles de son petit-fils, le Roi Sergent. Il était plus indécis, plus versatile que par le passé, subissant souvent l'ascendant de sa seconde femme et des gens de service qui le soignaient jour et nuit. Enfin sa piété grandissante le poussait vers la dévotion, et le récit de ses derniers instants par Christophe de Dohna dans ses *Mémoires*, le montre très préoccupé de ses devoirs religieux, exprimant sa foi à la vie future, avec la conviction de figurer parmi les élus au jour du jugement dernier.

Étant donné son tempérament affectueux et fidèle, la première place auprès de lui devait revenir à l'épouse. Sa première femme, Louise Henriette, l'avait enveloppé pendant vingt et un ans d'une atmosphère de tendresse et de dévoue-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment. Lorsqu'elle fut enlevée par une maladie de poitrine (18 juin 1667), l'électeur sembla d'abord inconsolable, mais son deuil dura peu, et dès l'année suivante il convolait en secondes noces avec une jeune femme de trente et un ans, fille du duc de Holstein-Glücksbourg, et veuve depuis 1665 du duc Christian Louis de Brunswick (24 juin 1668). Dorothée, tel était le nom de la nouvelle épouse, n'était ni particulièrement jolie, ni particulièrement intelligente; c'était une personne de santé robuste, très égoïste et personnelle, à laquelle on a pu reprocher son âpreté au gain et son ambition jalouse pour ses enfants, mais qui se montra, durant vingt ans, garde-malade admirable et compagne dévouée, prête à accompagner son mari à la chasse ou à l'armée, reposant près de lui sous la tente ou s'exposant aux balles à ses côtés, ne cessant de le suivre que pendant ses couches. Peu sympathique à cause de sa rapacité et de ses convoitises maternelles, elle ne mérite pourtant pas d'être traitée de marâtre. Au reste, elle se mêla rarement des grandes affaires politiques; son domaine était et resta presque exclusivement celui des intérêts domestiques.

Elle se trouva là dans une situation délicate en face des enfants du premier lit, dont trois survivaient à leur mère, Charles Émile, Frédéric et Louis.

L'aîné de ces princes, né en 1655, était une nature ardente et prime-sautière, d'une intelligence vive et d'un physique séduisant, avec ses yeux bruns, son teint délicat, son nez aquilin et ses longs cheveux frisés, comme le décrit Thierry de Buch dans son *Journal*. Malheureusement une mort prématurée l'enleva à Strasbourg, durant la campagne d'Alsace, dans la nuit du 7 au 8 décembre 1674. Le jeune Frédéric (1), devenu de ce chef Kurprinz, c'est-à-dire prince électoral ou héritier, était aussi délicat, renfermé et studieux que son aîné était robuste, expansif et dissipé; caractère plutôt sec et froid, accessible à la vanité, il rachetait ce tra-

(1) Né à Kœnigsberg le 11 juillet 1657.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vers par de sérieuses qualités morales et une application laborieuse; aussi fut-il de bonne heure associé aux affaires, assistant depuis 1675 aux séances du conseil secret, et autorisé à signer à partir de 1684 les actes les plus importants. De tristes incidents faillirent, il est vrai, ruiner cette confiance. Après un premier mariage avec Élisabeth Henriette de Hesse-Cassel, sa cousine germaine, qui mourut en 1683, en lui laissant une fille, Frédéric se remaria avec la jolie et spirituelle Sophie Charlotte de Brunswick. Cette seconde union ne plut qu'à moitié à l'électeur, prévenu contre les Welfs, et à l'électrice Dorothée, inquiète du sort de ses propres enfants. Frédéric se tint à l'écart, et la mort de son frère Louis en 1687 ayant donné lieu à des bruits d'empoisonnement, il se crut ou affecta de se croire menacé, d'autant plus qu'il avait attribué une récente indisposition à une tasse de café prise chez sa belle-mère. Il alla jusqu'à s'enfuir à Hanovre avec sa jeune femme, déclarant qu'il ne reviendrait qu'après le châtiment de ceux qui avaient empoisonné son frère, et la duchesse de Hanovre osa parler de la « poudre de succession » qui servait à écarter du trône les enfants du premier lit. La brouille dura plusieurs mois et, même après la réconciliation, quelque froideur subsista entre le père et le fils : le premier, quoiqu'il ignorât les intrigues peu avouables du second avec l'ambassadeur impérial (1), restait naturellement soupçonneux; le second était mécontent du préjudice dont le menaçaient les testaments paternels de 1680 et 1686, qui contrairement à la loi fondamentale de 1473 (la *dispositio Achillea)* attribuaient aux puînés des apanages (2).

L'attitude du Kurprinz avait été surtout provoquée par la

(1) Je reviendrai plus tard sur ces intrigues et le fameux « Revers » de mars 1686.

(2) En vertu de ces testaments dont Droysen a écrit longuement l'histoire, la souveraineté *(superioritas territorialis)* était réservée au seul Frédéric, héritier universel, mais les principautés de Minden et d'Halberstadt, les comtés de Ravensberg, de Reinstein et de Naugardt, le bailliage d'Egeln, et les districts poméraniens de Lauenbourg, Bütow et Draheim, étaient distribués à ses frères, qui devenaient des espèces de grands vassaux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mort mystérieuse de son frère Louis. Celui-ci, enfant charmant et intelligent, que Guillaume d'Orange songeait à désigner éventuellement pour son successeur, et qu'on avait marié à quinze ans à une riche héritière polonaise, Louise Charlotte Radziwill, était d'une santé débile; il fut emporté subitement, à l'âge de vingt et un ans, le 7 avril 1687, par une scarlatine, mais les médecins, pour excuser leur ignorance, attribuèrent la mort à un poison inconnu, manœuvre malhonnête qui jeta le trouble dans la famille électorale; les bruits les plus fâcheux circulèrent, et l'électrice ne fut pas épargnée. La jeune veuve, recherchée par nombre de prétendants, resta un sujet de soucis perpétuels pour l'électeur, résolu à l'empêcher à la fois d'abjurer le protestantisme et de faire perdre au Brandebourg l'influence et les richesses considérables que lui valaient ses domaines princiers de Lithuanie.

A côté des enfants du premier lit, Frédéric Guillaume voyait grandir, non sans préoccupations pour l'avenir, les sept enfants de sa seconde femme, trois filles et quatre fils. Il n'y a grand'chose à dire ni des uns ni des autres. L'aîné seul, du reste, Philippe Guillaume, né en 1669, sortait de l'adolescence à la fin du règne. L'électeur avait perdu en 1660 sa mère, Élisabeth Charlotte; d'autre part, la vieillesse et l'éloignement diminuaient l'influence dont jouit jusqu'à sa mort (en 1675) sa belle-mère, Amélie de Solms, princesse douairière d'Orange. Ses sœurs ne jouaient qu'un rôle effacé : Louise Charlotte, duchesse de Courlande, ne sortait que rarement de sa résidence de Mitau, où elle s'éteignit en 1676, et Hedwig Sophie, devenue en 1663 landgrave douairière de Hesse-Cassel, mourut en 1683, presque en même temps que sa fille Élisabeth qu'elle avait mariée au Kurprinz.

Le second mariage de Frédéric Guillaume, son désir de doter dignement tous ses enfants, la défiance invincible qui régna entre l'électrice Dorothée et ses beaux-fils, firent naître et entretinrent la division dans la famille électorale. La cour entière en subit le contre-coup, et les principaux personnages se trouvèrent souvent en conflit. Thierry de Buch dit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans son *Journal*, à la date de 1682, que les esprits étaient fort aigris, et qu'il n'y avait pas trois personnes en harmonie d'idées et de sentiments. Les jalousies se donnaient libre carrière et mille intrigues se croisaient autour du maître.

Un personnage dont une union opportune avait fait le beau-frère de l'électeur, occupa, durant la dernière partie du règne, une place considérable à la cour. Je veux parler de Jean Georges II d'Anhalt, gouverneur de la Marche de Brandebourg depuis 1658, mari d'Henriette Catherine d'Orange depuis 1659, prince souverain d'Anhalt-Dessau depuis 1660. Généralissime de l'électeur en 1672, il ne montra que de médiocres talents et perdit bientôt son haut commandement. Sa dévotion pour l'empereur et sa partialité contre la France le mirent en avant à certains moments et lui nuisirent aussi parfois ; Rébenac a exagéré en le traitant de premier ministre. Anhalt en somme eut plus de prestige que de réelle autorité.

Le pouvoir principal appartint de 1660 à 1688, d'abord à quelques vieux conseillers, puis peu à peu à de plus jeunes qui les éclipsèrent ou les remplacèrent. Ils se classent plus ou moins nettement en deux grandes catégories, ceux qui estimèrent utile d'entretenir avec la France des relations amicales, même si elles entraînaient une sorte de patronage, et ceux qui considéraient l'alliance autrichienne comme seule admissible. Les ambassadeurs de Louis XIV et de Léopold s'efforcèrent à l'envi de gagner des partisans et, par moments, la corruption parut maîtresse à la cour de Berlin. Il faut dire tout de suite qu'il n'en fut rien. L'électeur était au courant, et peut-être, étant donné les mœurs du temps, les pensions n'avaient-elles pas beaucoup plus d'importance que les décorations dont on comble aujourd'hui ministres et diplomates étrangers ; jamais elles n'opérèrent de conversions. D'ailleurs, pour quelques rares personnalités qui ne cachaient pas leur jeu et affichaient leurs préférences, comme Meinders son attachement à la France, ou Derfflinger son loyalisme impérial, combien savaient éviter de se prononcer catégoriquement ! La plupart se guidaient sur les circonstances.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Parmi les vieux conseillers qui restèrent jusqu'au bout les préférés de Frédéric Guillaume, trois sont à mettre en première ligne : Otton de Schwerin, haut président du conseil secret, l'ami et le confident de tous les instants, qui ne put obtenir son congé malgré des demandes répétées et garda plus que tout autre l'oreille du prince († 14 novembre 1679) ; Somnitz, un des principaux soutiens du système autrichien († 1678); Frédéric d'Iéna, dont l'activité et la capacité faisaient oublier le caractère intéressé et envieux († septembre 1682). A côté de ce puissant trio, beaucoup des ouvriers de la première heure eurent le privilège de servir encore longtemps : tels Christian Albert de Dohna († 1677), le prince Jean Maurice de Nassau († 1679), Canstein († 1680), l'habile diplomate Hoverbeck († 1682). D'autres virent à peine les commencements de la seconde période du règne, comme Weimann († 1661), Tornow († 1662), Lœben († 1667), Platen († 1669), Bonin († 1670).

De nouvelles personnalités ne tardèrent pas à surgir et remplirent les vides causés par le temps. Les trois Brandt, Blaspeil, le jeune Schwerin, Godefroy d'Iéna, frère cadet de Frédéric, Crockow, Spanheim représentèrent dignement le Brandebourg dans les cours européennes ; Gladebeck, de Rhetz, Knyphausen, Joachim Ernest de Grumbkow, « le Benjamin de la Cour », a dit Leti, maintinrent dans l'administration les traditions de labeur et de dévouement qui venaient d'être créées. Plusieurs officiers généraux jouèrent un rôle important, le Polonais Goltz et le Français d'Espense, le grand écuyer Gérard Bernard de Pœllnitz, gouverneur de Berlin de 1670 à 1676, les généraux Derfflinger et Schœning. Georges Derfflinger mérite une mention spéciale. Né en haute Autriche en 1606, il avait émigré de bonne heure, et, après avoir été peut-être tailleur, s'était engagé comme simple soldat ; il était monté de grade en grade, d'abord dans les rangs suédois, puis dans l'armée électorale; devenu feld-maréchal, il fut nommé baron d'Empire par l'empereur en 1674, distinction bien méritée par sa fidélité à l'alliance autrichienne. Il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était peu instruit, et d'intelligence très moyenne, de commerce difficile à cause de son caractère entier et souvent étrange ; mais son activité infatigable, ses dons d'organisateur, et sa bravoure impétueuse le rendaient précieux. On lui pardonnait ses boutades irrévérencieuses, en faveur des services qu'il rendait.

Deux hommes enfin, deux civils, eurent vraiment la haute main pendant les dernières années, Meinders et Fuchs. François Meinders (1630-1695), originaire de la principauté de Ravensberg, était passé du service de Waldeck à celui de l'électeur ; il entra en 1672 au conseil secret, disputa à Schwerin la prépondérance, et tint de 1679 à 1684 la première place, en partie grâce à l'alliance française qu'il jugeait nécessaire. S'il émargea plus que tout autre au budget des pensions de Louis XIV, il ne voyait là que l'exploitation légitime d'une situation qui le mettait à même de servir son maître et la France à la fois, car jamais, comme l'a dit Rébenac, il n'aurait sacrifié les intérêts de l'un à ceux de l'autre. Après la mort de Schwerin et d'Iéna, Meinders n'aurait plus eu d'émule si Paul Fuchs ne s'était alors dressé devant lui. D'origine roturière comme son collègue, et anobli à peu près en même temps que lui (en 1682-1683), Fuchs s'était fait lui-même : avocat à Berlin, puis professeur de droit à Duisbourg, il était entré à la chancellerie de Brandebourg en 1670 comme secrétaire, et parvint au conseil secret en 1682. Il partagea avec Meinders la confiance de l'électeur, et, après avoir hésité entre les partis, évolua à point vers l'alliance hollandaise et impériale. D'esprit mordant et d'intelligence souple, c'était un ministre très habile : mais le caractère n'était pas à la hauteur des talents : corrompu, jouisseur et vaniteux, il n'a pas droit à l'estime comme Meinders, qu'il combattit par tous les moyens, même par la calomnie, et qu'il finit par supplanter.

La plupart des ministres électoraux étaient des hommes actifs et capables. Après les avoir passés en revue, on n'éprouve nullement le sentiment dédaigneux du comte de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Guiche, parlant « d'un tas de docteurs, selon la coutume d'Allemagne, qui viennent avec des lois et des rubriques répandre un esprit d'université dans les conseils politiques ». Frédéric Guillaume appela auprès de lui des juristes et des professeurs, les Iéna et les Fuchs ; il n'eut pas à s'en repentir. Ce qui manqua le plus à ses conseillers ce fut l'union et la concorde. Les rivalités haineuses et parfois déloyales furent, avec l'amour de l'argent, la plaie de son conseil. Il y remédia par une intervention continuelle et par une application aux affaires que l'âge ni la maladie ne purent briser. Rébenac s'est trompé lourdement en déclarant que le sentiment de l'électeur ne comptait pas quand le sentiment de ses ministres y était opposé. Malgré les infirmités qui minaient son robuste tempérament, l'électeur continua à diriger dans les cas graves et à prendre seul les résolutions importantes.

LA SOCIÉTÉ ET LES MŒURS

Comme l'électeur dominait son conseil, la cour dominait le reste de la société. Celle-ci était très arriérée, de mœurs plutôt rudes, et divisée en classes que séparaient des barrières difficiles à franchir. S'il n'y avait pas comme en France un clergé riche et puissant, la Réforme ayant aboli l'Ordre ecclésiastique (1), il existait peut-être plus de distinctions et de plus absolues entre les catégories sociales, entre marchands et artisans par exemple, entre citadins et ruraux, entre les multiples variétés de paysans. Sur ce point d'ailleurs on n'avait pas l'idée d'innover. Frédéric Guillaume se préoccupa fort peu de la question sociale ; à vrai dire, il l'ignorait, se plaçant avant tout au point de vue des intérêts de l'État, et s'inquiétant beaucoup moins de ceux des indi-

(1) Les anciens prélats *(Prælaten)* avaient disparu, et ce qui restait des chapitres de chanoines ne pouvait prétendre à aucun rôle ; quant aux pasteurs, ils se fondaient dans le Tiers État.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vidus. Il ne supprima pas l'esprit de caste ; il n'y songea même pas.

La noblesse formait partout le premier ordre, scindé lui-même en deux groupes, les seigneurs *(Herren)* et les simples gentilshommes, dont la masse constituait la chevalerie *(Ritterschaft)*. Tous, plus ou moins, avaient des privilèges, dont le principal consistait à être exemptés de l'impôt; tous, plus ou moins, avaient des *sujets (Unterthanen)*, qui leur étaient subordonnés d'une façon plus étroite qu'eux-mêmes à l'électeur ; comme ce dernier, quelques grands seigneurs possédaient dans les limites de leurs domaines des villes, celles qu'on appelait *médiates (Mediatstädte)*, c'est-à-dire ne relevant pas directement de l'État. En vertu du droit d'indigénat *(jus indigenatus)*, la noblesse prétendait dans la plupart des territoires accaparer charges et offices. Elle exerçait sur ses vassaux et sujets le droit de justice et police, les astreignait à une foule de services, réclamait le patronage des églises avec les prérogatives attachées au *jus patronatus*.

Ces franchises subsistèrent. Sans doute il y eut des déclarations libérales, donnant à penser que l'électeur ne voulait pas d'un régime de faveur : dans le Testament politique de 1667, il conseille à son successeur de faire rendre bonne et prompte justice à tous, aux pauvres comme aux riches, sans acception de personnes. D'autre part, quelques restrictions furent apportées aux exemptions d'impôts : j'ai déjà cité cette assertion de Frédéric Guillaume en 1685 qu'en matière de douanes, il n'entendait pas distinguer entre ses sujets, nobles ou non. L'introduction de l'accise fut un moyen détourné de taxer les privilégiés, puisqu'ils achetaient à un prix plus élevé les objets qui avaient payé les droits; la capitation, établie exceptionnellement, il est vrai, frappa directement les hautes classes, et à proportion de leur fortune. En même temps, l'électeur faisait surveiller les mutations de propriétés, cherchant à restreindre les évictions *(Bauernlegen)* et à empêcher les nobles de soustraire aux contributions les terres paysannes acquises par eux. Les délits féodaux *(Lehnsfehler)*, c'est-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à-dire les changements illégalement introduits par les intéressés dans le contrat féodal, furent régulièrement poursuivis et punis à partir de 1680. Tout cela ne doit pas donner le change. La division de la société en classes semblait aux hommes du dix-septième siècle aussi logique et nécessaire que celle des règnes de la nature ou des espèces animales ; de plus, quelque libre de préjugés que fût l'électeur, il voyait dans la noblesse le soutien naturel de son trône, un corps d'élite préposé à sa garde, une pépinière de collaborateurs. Ne s'empressait-il pas d'anoblir les roturiers qui le servaient, les Weimann, les Wichert, les Meinders, les Fuchs ! et ne recommandait-il pas à son successeur de convoquer souvent les seigneurs et chevaliers pour les entretenir ! La conséquence fut qu'il fortifia plutôt les privilèges. Le recès des États de Brandebourg en 1653 avait maintenu la domination des nobles sur leurs sujets ; les choses ne changèrent pas dans les années suivantes, et partout dans l'électorat, aussi bien dans le duché de Clèves que dans les Marches et en Prusse, les hobereaux continuèrent à exploiter sans vergogne la situation.

En revanche, l'électeur leur interdit certaines carrières celle du commerce, par exemple, en 1682) et les soumit à une rude discipline. Il leur apprit qu'ils n'étaient pas plus que les autres au-dessus de la loi ; il humilia leur orgueil et châtia leur insubordination. Les *Junkers* prussiens en firent particulièrement l'expérience : non seulement Kalckstein fut condamné et décapité, mais, après la campagne de 1678-1679, on vit passer enchaînés, par les rues de Kœnigsberg, des officiers nobles, coupables d'avoir fui lâchement devant les Suédois ; plusieurs subirent un long emprisonnement ; deux furent fusillés à la place même où étaient pendus quelques miliciens déserteurs. En janvier 1686, une patente interdit de voyager à l'étranger sans une autorisation expresse, défense motivée officiellement par des raisons morales, mais qui en avait aussi certainement de politiques. La chevalerie surtout y était visée : il fallait qu'elle consacrât à l'État toutes ses forces vives. C'était la rançon de ses prérogatives.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les nobles comprirent la leçon et acceptèrent le pacte. Ils n'étaient plus de taille à lutter contre le prince et ne pouvaient conserver honneurs et richesses que par sa grâce. S'ils restèrent arrogants et batailleurs, prêts à aller sur le terrain pour la moindre offense (1) en dépit des édits les plus sévères, ils se précipitèrent vers les fonctions publiques, dont beaucoup leur furent en fait réservées ; ils occupèrent en masse les charges militaires et civiles, et s'y distinguèrent par leur loyalisme. Je citerai les Blumenthal, les Lœben, les Goltz en Brandebourg; les Dohna, les Schlieben, les Hoverbeck, les Dœnhof, les Lehndorf en Prusse; les Spaen, les Diest, les Pœllnitz en Westphalie; les Mahrenholtz, les Buch, les Unverfehrt dans la principauté d'Halberstadt; le bataillon serré des Poméraniens, les Schwerin, les Somnitz, les Flemming, les Crockow, les Grumbkow. J'en passe et des plus connus, mais ces quelques noms, devenus illustres dans l'état prussien depuis des générations, suffisent à prouver l'importance de l'évolution qui s'accomplit au temps du Grand Électeur et transforma un corps de hobereaux indisciplinés en une noblesse de service.

Le zèle des *Junkers* était stimulé par la concurrence des bourgeois, auxquels l'électeur avait également recours pour remplir les cadres administratifs, et qu'il préférait même souvent à cause de leur plus grande souplesse : ne voulait-il pas que ses fonctionnaires dépendissent seulement de lui, et qu'ils ne pussent jamais le dominer ! Une de ses craintes était de laisser une famille prendre une autorité exagérée et s'emparer de tout dans le pays. La bourgeoisie instruite en profita et lui fournit une légion d'administrateurs Dans le duché de Clèves, on vit la noblesse et les villes se disputer les places de conseillers de Régence et de Tribunal : au dire des villes, les nobles ne pouvaient y être admis qu'à titre extraordinaire, et les tribunaux en tout cas devaient se composer de bourgeois et de juristes *(ex civico ordine, mit wohlerfahrenen Rechts-*

(1) Duels au pistolet en général et souvent mortels, comme ceux de 1664 entre Pœllnitz et Truchsess, et de 1678 entre Buch et Schlieben.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gelehrten) (1). Dans l'ensemble, cette thèse prévalut, et si les hautes fonctions civiles furent, comme les grades supérieurs de l'armée, attribuées à la noblesse, la bourgeoisie obtint la majorité des offices.

Au dix-septième siècle, chaque Ordre était loin de former un tout homogène. Le Tiers État (qui, par parenthèse, pourrait être appelé le Second État dans l'électorat de Brandebourg) se divisait d'une manière générale en citadins et ruraux, subdivisés les uns et les autres en une foule de catégories.

Parmi les habitants des villes, il importe de distinguer d'abord ceux des grandes villes, relativement autonomes et députant au *Landtag*, de ceux des villes *médiates*, soumis à un seigneur propriétaire, qui pouvait être l'électeur. Dans une ville médiate, et il y en avait beaucoup alors (2), les bourgeois étaient assimilés aux paysans tenanciers et astreints à des prestations et corvées : Schwedt sur l'Oder, par exemple, devait au seigneur propriétaire (l'électeur) trois jours de service de voiture par semaine, et durant un quart de l'année une cinquantaine d'hommes (39 bourgeois et 11 *Kiezer* (3) ou pêcheurs) pour les travaux de la récolte. A l'intérieur des villes, il existait de profondes différences entre les bourgeois et ceux qui ne l'étaient pas, car il fallait, pour le devenir, acquitter un droit onéreux que l'électeur chercha à abaisser. A la tête de la bourgeoisie se plaçaient les membres des vieilles familles, rentiers propriétaires d'un domaine ou d'une brasserie, formant une sorte de patriciat, qui accaparait, comme dans les villes impériales, les fonctions municipales. Dans quelques grandes villes seulement surgissait une nouvelle aristocratie, celle des marchands, peu riches, il est vrai, en Brandebourg, mais puissants par leurs associations (les *Gildes)*, et prêts à disputer aux *lignages (Geschlechter)* la

(1) Cf. A. B., R. 34, n. 133, c. d. (1648-1649).

(2) D'après Beeysig, il en restait encore 41 rien que dans les Marches, au commencement du dix-neuvième siècle, contre 40 villes immédiates.

(3) Le *Kiez*, dans la langue populaire, était le quartier des pêcheurs dans une ville.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

direction des affaires; c'étaient pour la plupart, avant l'arrivée des réfugiés huguenots et le grand essor industriel qui en résulta, des marchands de drap au détail *(Gewandschneider)*.

Au-dessous les métiers *(Gewerke)*, réunis en corporations *(Innungen, Zünfte)*, constituaient avec leurs maîtres, compagnons et apprentis, d'autres groupements isolés, plus ou moins influents suivant le caractère et l'importance de leur activité : l'industrie de la laine étant la plus répandue et la plus lucrative dans l'électorat, la corporation des drapiers (*Tuchmacher*) jouait un peu partout un rôle prépondérant. Considérables aussi étaient les brasseurs, les bouchers, les pêcheurs, les chirurgiens en querelle perpétuelle avec leurs rivaux les baigneurs, les menuisiers et les tourneurs, notamment en Prusse les tourneurs d'ambre. Organes purement locaux à l'origine, les corporations avaient peu à peu accru leur puissance en rayonnant au delà des murs de la cité, quelques-unes même en obtenant dans de vastes territoires la reconnaissance de leurs statuts et de leurs privilèges. Toutes avaient encore, comme au Moyen Age, leur vie professionnelle, qui se déroulait au milieu d'une série de cérémonies et de fêtes; rien de plus suggestif, pour en évoquer le souvenir, que de visiter la salle spéciale du Musée de la Marche *(Märkisches Museum)* à Berlin, où sont exposés les nombreux objets qui rappellent l'institution, bannières multicolores, ornées d'insignes ou de symboles, livres ou registres contenant les noms des maîtres et artisans, vaisselle et verrerie où ils festoyaient, cassettes *(Laden)* où ils enfermaient ce qu'ils avaient de plus précieux. S'il chercha, ainsi que je l'ai déjà dit, à faciliter l'accès de la maîtrise, Frédéric Guillaume ne paraît pas avoir sérieusement tenté de supprimer les corporations, et il maintint d'ordinaire leur monopole.

La bourgeoisie demeurait, comme la noblesse, une sorte de caste fermée, ayant ses attributions (industrie et commerce) et protégée par la loi contre la concurrence de la noblesse en haut, du peuple des campagnes en bas. Une place à part était faite aux Juifs, sur lesquels je reviendrai, tolérés

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seulement et à condition d'avoir des lettres de protection *(Schutzbriefe)*, mais indispensables comme intermédiaires financiers, et spécialement autorisés à exercer le métier de *Lombards (Lombardhandel)*, c'est-à-dire de banquiers, changeurs et prêteurs. A côté encore étaient les manœuvres et journaliers, tous les misérables des bas-fonds.

La plèbe des villes servait de transition entre la bourgeoisie et les habitants du plat pays. Ces derniers avaient le sort le moins enviable, et se voyaient étroitement cantonnés dans les occupations agricoles. De même qu'on avait interdit l'industrie et le négoce aux gentilshommes, on les interdisait aux paysans. La plupart des métiers, souvent même des métiers de première nécessité, comme celui de savetier, ne pouvaient s'exercer à la campagne, et le villageois devait courir à la ville s'il voulait une paire de souliers. Jusque dans ses dernières années, l'électeur sacrifia ainsi les ruraux aux citadins : un rescrit du 13 mai 1684 ordonne à la chambre de finances *(Amtskammer)* de Ravensberg de ne permettre que dans les villes le trafic du vin, de l'eau-de-vie, des graines de lin, des épices, des draps et des soies ; tout au plus autorise-t-on à la campagne la vente des draps inférieurs ou des épices communes comme le poivre. Le 23 octobre 1687, revenant sur la question, dans un rescrit de Potsdam, l'électeur défend absolument de commercer dans les bourgs et villages à proximité de quelque ville ; il n'entend protéger artisans ou commerçants du plat pays, que loin des villes, dans les villages de la frontière, d'où ils seraient tentés de s'expatrier (1).

Aux nombreuses variétés de citadins correspondaient d'aussi nombreuses variétés de ruraux. Il y avait deux catégories primordiales, celle des libres et celle des non-libres : il faut du reste faire des réserves sur le terme, car jamais la liberté paysanne n'était complète. Non seulement celui qu'on disait libre et qui, en Prusse par exemple, jouissait des droits

(1) Cf. A. B., R. 34, 178 a.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

accordés par l'antique charte de Kulm (1), était moins un vrai propriétaire foncier qu'un tenancier héréditaire, mais encore la règle voulait qu'il ne pût aller et venir à son gré ni quitter sa ferme sans avoir fourni un remplaçant, une caution *(Gewährsmann)*. On voit donc que, pour les habitants des campagnes, la propriété n'était qu'une censive héréditaire et qu'en dépit des assertions de Schepelitz, juriste brandebourgeois renommé du dix-septième siècle, la liberté personnelle était très limitée. Les paysans, libres ou non, recevaient communément le nom de *sujets (Unterthanen)*; leurs enfants, garçons ou filles, devaient également un service de trois ans au moins, dans la domesticité du seigneur propriétaire, et celui-ci pouvait, à de rares exceptions près, les exproprier par rachat forcé. Lorsqu'un sujet s'enfuyait, on le faisait poursuivre par la police pour le rendre à son seigneur; les actes du temps parlent à chaque instant de ces évasions et de ces poursuites.

Parmi les libres *(Freien)*, on distinguait des privilégiés, exempts de la plupart des charges *(Eximierte)*, les paysans tenanciers *(Lehnbauern)*, et d'autres moins favorisés, les *Halbbauern* et les *Cossätes*. Les Lehnbauern comprenaient des maires *(Schulzen)* et de simples tenanciers, tous astreints, outre les redevances ordinaires, à une sorte de redevance féodale *(Lehnware)* (2); les maires ne pouvaient être expropriés et devaient moins de services que les autres, en général la moitié moins. On appelait Halbbauern, par opposition aux Vollbauern, des paysans qui possédaient seulement une demi-*Hufe* (de 3 à 7 hectares). Quant aux Cossätes *(Cossati, Kossäthen)*, propriétaires d'une misérable cabane *(Koth)*, c'étaient souvent des journaliers.

Au-dessous de ces paysans soi-disant libres, et dont les tenures ne dépassaient guère une *Hufe* (de 7 à 15 hectares en moyenne), se trouvaient les paysans serfs. Le servage proprement dit *(Leibeigenschaft* ou *Leibeigenhörigkeit)*

(1) On l'appelait alors un *Kölmer*.
(2) Les maires devaient fournir un cheval.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dominait en Poméranie et dans les Marches orientales (Uckermark et Neumark) ; ailleurs il tendait plutôt à s'étendre : on le rencontrait dans le comté de Ravensberg et dans les pays de Clèves-Mark à l'ouest, aussi bien que dans le duché de Prusse à l'est. Le serf *(Leibeigener)* était une sorte d'esclave, fixé sur une terre et corvéable à merci; c'était la chose du propriétaire, dont il dépendait pour tous les actes de la vie; c'était aussi la bête de somme, sur qui retombait le poids des travaux les plus pénibles. Il y avait différentes espèces de serfs, par exemple celle des *Instleute* qui avaient la jouissance d'une maisonnette et d'un jardinet, avec la permission de se marier, à condition de travailler avec leur femme à la ferme plusieurs jours par semaine.

Les paysans, libres ou non, étaient répartis dans des villages, formant des communautés rurales *(Landgemeinden)*, où le maire *(Schulze)* disposait d'une certaine autorité. Dans chaque village on rencontrait en moyenne de 20 à 25 sujets *(Unterthanen)*, parmi lesquels on ne comptait guère plus d'un ou deux paysans tenanciers *(Lehnbauern)*. Le droit de tenir boutique *(Kruggerechtigkeit)*, droit en général héréditaire, était conféré par le seigneur propriétaire, auquel le débitant *(Krüger)* payait une redevance.

Frédéric Guillaume, je l'ai déjà dit, ne s'occupa point d'une façon suivie d'améliorer le sort malheureux des classes rurales, ni d'émanciper les serfs. Il en eut pourtant l'idée, au moins fugitive, pour les paysans de ses domaines : on le voit en 1680 prescrire une enquête dans le comté de Ravensberg sur le nombre des serfs, sur ce qu'ils ont rapporté par leur travail depuis neuf ans, et sur la plus-value qu'on pourrait obtenir, après leur émancipation, par une légère augmentation des redevances en argent. L'avis des conseillers de régence fut contraire à la réforme, et l'un d'eux déclara qu'il était difficile d'affranchir les serfs des domaines sans étendre la mesure à tous les serfs du comté (1). D'ailleurs les ordon-

(1) Cf. A. B., R. 34, 181 d. et e.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nances relatives aux paysans furent rarement inspirées par des mobiles humanitaires.

Je ne reviens pas sur le pacte conclu avec la noblesse de Brandebourg en 1653 et qui lui avait livré les paysans pour ainsi dire pieds et poings liés. Partout les *sujets* évadés furent poursuivis et les moindres tentatives de révolte sévèrement réprimées. Les affranchissements furent réglementés et rendus plus difficiles : la liberté personnelle n'était accordée que dans certains cas et moyennant finances, par exemple en cas de mariage d'une serve avec un libre. En Poméranie, une ordonnance du 5 septembre 1673 stipula qu'on ne pourrait émanciper aucun serf sans une autorisation spéciale (1). Lorsqu'un paysan réclamait contre son seigneur, il avait peine à se faire rendre justice parce que des nobles siégeaient dans les Régences et dans beaucoup de tribunaux. D'autre part, les évictions continuèrent à déposséder les paysans au profit des nobles : d'après un mémoire rédigé sous le règne suivant, la propriété paysanne perdit ainsi, de 1634 à 1671, 166 *Hufen* (environ 1 500 hectares), rien que dans le cercle d'Ober-Barnim en Mittelmark. L'électeur s'émut du fait, moins parce qu'il lésait des *sujets*, que parce qu'il risquait de diminuer la population; c'est à ce point de vue qu'il se plaça dans une déclaration du 18 janvier 1670 où il mettait en garde les États de Brandebourg contre l'abus des expropriations *(Bauernlegen)*. Quant au travail des paysans, il ne chercha pas à l'alléger : de nouvelles ordonnances sur la domesticité *(Gesinde-Ordnungen)* répétèrent les anciennes obligations et les aggravèrent plutôt (patente de 1672, ordonnances du 18 décembre 1682 et du 11 avril 1687). Les paysans, valets, domestiques ou bergers devaient se contenter de la maigre rétribution qui leur était allouée; ils ne devaient pas réclamer plus de trois repas par jour, le déjeuner à six ou sept heures du matin, le dîner à onze heures ou à midi, et un souper le soir, à l'heure la plus commode pour l'hôte *(Hauswirth)*. Les moments

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de Poméranie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de détente étaient rares : l'ordonnance du 11 avril 1687 n'accorde, durant les foins et les moissons, à la forte chaleur, qu'un repos d'un quart d'heure entre le dîner et le souper!

La condition des paysans était certainement meilleure dans les domaines électoraux que dans les autres, mais la substitution du système de la ferme à celui de la régie leur fut défavorable; quelle que fût la surveillance exercée sur le fermier *(Arrendator)*, elle ne put empêcher des abus, et trop souvent les sujets, dans les *Æmter*, comme sur les propriétés nobles, se trouvèrent en proie à des exploiteurs.

Du haut en bas de l'échelle sociale, les mœurs étaient simples mais souvent grossières. La haute société était « peu polie », selon le mot du comte de Guiche, et Leti, qui la vante outre mesure, conclut pourtant que « les armes » étaient ce qu'il y avait de plus remarquable à la cour. Or les militaires n'étaient pas toujours distingués : ce n'était pas à un Derfflinger, soudard sorti du rang et qui ne le laissait pas oublier, qu'on pouvait demander de donner l'exemple! Les plaisirs les plus goûtés étaient la mangeaille et la boisson; on passait des heures à table, et si dans les classes aisées le café, le chocolat et le thé commençaient à faire concurrence à la bière, le peuple s'enivrait de plus en plus avec l'eau-de-vie qu'on trouva moyen, vers 1680, de fabriquer meilleur marché, mais aussi plus nocive, avec la pomme de terre. L'usage de fumer le tabac, emprunté aux Hollandais, avait déjà pénétré partout, et la pipe devenait un passe-temps populaire. Avec cela la superstition était grande, et la croyance aux interventions du diable très répandue; l'électeur eut beaucoup de peine à empêcher les pasteurs d'exorciser de force les enfants, lors du baptême; plusieurs ordonnances furent rendues à ce sujet. On enregistre également à cette époque divers procès de sorcellerie, à Berlin même en 1679. Quatre ans après, en 1683, toutes sortes de pratiques superstitieuses *(Allerhand abergläubige Curen)* avaient lieu sous un arbre enchanté appartenant à un couvent de filles nobles, dit du Saint-Sépulcre, dans les environs de Blesendorf, près de la frontière mecklembour-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

geoise; il fallut faire abattre l'arbre (1). Frédéric Guillaume lui-même n'était pas à l'abri de ces faiblesses : ne continuait-il pas à croire, comme son entourage, à la fameuse dame blanche, dont l'apparition au château présageait une mort dans la famille électorale! Du moins sa vie privée pouvait servir de modèle, et il se croyait en droit de défendre les vertus qu'il pratiquait : les documents prouvent qu'il eut fort à faire pour réprimer les cas d'adultère, de bigamie, voire de sodomie, qui n'étaient pas rares. Son tort fut de dépasser la mesure. Le 24 juillet 1686 ordre était donné d'expulser des villes de résidence, en particulier de Berlin, toutes les femmes suspectes. Les châtiments étaient cruels, et la peine de mort prodiguée. De plus, une réglementation abusive portait atteinte aux libertés les plus innocentes, et de nouvelles lois somptuaires prétendaient interdire le luxe des vêtements, de la table, et des cérémonies de famille.

L'immigration des huguenots persécutés dans les dernières années du règne, fut un événement d'une haute portée sociale. J'ai dit tout ce que les Français réfugiés avaient apporté d'innovations bienfaisantes au point de vue économique. Leur apport moral et intellectuel ne fut pas inférieur, et si l'on a pu leur reprocher l'introduction de certaines modes frivoles, par exemple une recherche exagérée de la toilette ou le mépris d'une simplicité qui confinait à la rusticité, on reconnait généralement qu'ils ont rendu des services inestimables. N'ont-ils pas contribué plus que tout autre élément à affiner et adoucir les mœurs, à assouplir les manières, à répandre le culte des lettres et des arts! Ils ont civilisé des provinces que les désastres de la guerre de Trente Ans avaient rendues à demi barbares; ils ont donné spécialement à Berlin, où ils formèrent un quart de la population, ses traits les plus saillants. C'est à eux que le Berlinois doit sans doute, outre l'amour du changement et le goût des plaisirs, les dons heureux de vivacité d'esprit et d'humeur entreprenante qui le caractérisent

(1) Cf. A. B., R. 21, 71 b.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LA RELIGION

L'accueil empressé fait à ses coreligionnaires huguenots témoigne de la profondeur du sentiment religieux chez l'électeur. Rarement prince fut plus attaché à ses croyances et plus pénétré de leur valeur. La crainte et l'amour de Dieu, du Dieu de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, étaient ses premiers soucis, et il les recommanda à son successeur dans son Testament politique de 1667 comme à son lit de mort. La confession réformée, « fondée uniquement », disait-il, « sur la vraie parole de Dieu et les symboles des apôtres, sans addition humaine », était à ses yeux la seule bonne et il en favorisait autant que possible la propagation. Il appelait de préférence des réformés dans son entourage et dans ses conseils, estimant même que si l'on en manquait en Brandebourg, il fallait en faire venir de l'étranger. Il se considérait d'ailleurs, suivant la théorie régnante, comme le chef de la religion dans son électorat, l'évêque suprême *(supremus episcopus)*, auquel devaient obéir les catholiques aussi bien que les protestants. On le vit ordonner des jours de prière et d'expiation *(Bet und Busstage)*, prescrire des actions de grâces, prendre des mesures pour l'observation du repos dominical, accorder des dispenses (1). Ces allures de pontife ne s'alliaient chez lui à aucun fanatisme. Par principe et par politique il voulait l'union entre les évangéliques, la tolérance pour les catholiques et même pour les non-chrétiens. Il le prouva plus d'une fois.

« Vous devez », a-t-il conseillé à son successeur, « aimer comme un vrai père du peuple, et sans considération de religion, ceux que Dieu vous a donnés pour sujets. » Malgré sa prédilection pour les calvinistes, il protégea les luthériens là

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher*, *passim*, notamment dans ceux de Brandebourg, au 11 mai 1678.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

où ils étaient en minorité, par exemple dans le comté de Mark (1); en revanche, en Brandebourg et en Prusse, où ils formaient la masse, il les empêcha de persécuter les réformés. Deux édits sont particulièrement significatifs à cet égard, ceux du 12 juin 1662 et du 26 septembre 1664. Frédéric Guillaume aurait désiré une fusion que le fanatisme luthérien rendait impossible : ne venait-on pas d'entendre le diacre et poète Paul Gerhard déclarer dans un colloque qu'il ne pouvait regarder les réformés comme des chrétiens! A défaut d'union, l'électeur résolut du moins d'imposer la paix : les pasteurs luthériens et réformés furent sommés de renoncer respectivement à toute injure et à tout anathème du haut de la chaire, et de s'y engager par serment. Cet objectif modeste ne put être atteint sans luttes violentes. En Prusse, il fallut condamner à la prison certains pasteurs et défendre contre les États les professeurs de théologie, Dreyer et Zeidler, coupables de désirer le rapprochement de tous les chrétiens, et accusés pour cela de « syncrétisme ». Comme le manque d'argent empêchait de construire de nouvelles églises, l'électeur fit aménager des salles à Kœnigsberg, Memel, Holland, Insterbourg et Lyck, où l'on célébra le service réformé (2). En Brandebourg, la lutte ne fut pas moins vive. En vain un décret avait-il interdit aux Brandebourgeois d'aller étudier la théologie à Wittenberg, citadelle du luthéranisme le plus étroit (1662)! Paul Gerhard refusa le serment de paix, et fut suspendu de sa charge en 1665; parmi les adversaires intransigeants de la tolérance, un nommé David Gigas fut banni en 1667, et le prévôt de l'église Saint-Pierre de Cœlln, André Fromm, menacé de la déposition, prit la fuite. En dépit des résistances, Frédéric Guillaume fit respecter ses édits de tolérance; il les imposa même aux réformés, dont il favorisait les progrès, et qui bientôt possédèrent dans la Marche seize communautés, subordonnées au consistoire de Berlin. Ce ne fut pas sa faute si l'Écossais Jean Durie *(Duræus)*, apôtre d'une

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de Clèves-Mark, au 25 août 1661.
(2) *Ibid.*, *Registraturbücher* de Prusse, *passim*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

union entre « évangéliques », échoua dans ses tentatives en Brandebourg en 1668-1669.

Sa politique de tolérance dépassa les limites de ses états, et on le vit intervenir un peu partout en Europe pour protéger ses coreligionnaires. En Hongrie, en Autriche et en Silésie, il se posa à diverses reprises en intermédiaire entre les sujets et le souverain, exhortant l'empereur Léopold à plus de douceur envers les protestants; de même, dans les duchés de Berg et de Juliers, il chercha à modérer l'intolérance de la Maison de Neubourg; j'ai déjà signalé sa sollicitude pour les huguenots en France et la fière réplique faite en 1685 par l'édit de Potsdam à la révocation de l'édit de Nantes. A Louis XIV, qui crut pouvoir s'en plaindre, il fit répondre par Spanheim qu'il avait bien le droit d'employer le mot de persécution, alors que le roi qualifiait d'hérésie le protestantisme. D'ailleurs, depuis la mort de Charles II d'Angleterre, il se considérait à bon droit comme le chef de tous les princes réformés d'Europe *(als jetziges Haupt aller evangelische Reformirten Potentaten in Europa)* (1).

La tolérance qu'il réclamait des autres était chez lui un principe. Sans doute il détestait les catholiques : dans son Testament politique, il se félicite de voir les Marches de Brandebourg et la Poméranie complètement à l'abri « des grossières abominations et de l'idolâtrie papistes ». Mais il savait triompher de ses haines. Après la révocation de l'édit de Nantes, il sembla vouloir user de représailles, en chassant les moines et en interdisant le culte « papiste »; il défendit même un moment sous peine de punition corporelle d'aller à la messe chez les ambassadeurs de France et d'Autriche à Berlin. Ce ne fut qu'un feu de paille, et ses ordonnances contre les catholiques ne furent pas exécutées. Dans les pays de Clèves-Mark, il se montrait si impartial que Louis XIV l'en avait remercié dès 1657; plus tard, en 1669, dans une lettre

(1) Cf. A. B., *England*, R. XI, 73-75, instruction à Spanheim du 6 mars 1685.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à l'empereur il invoquait en sa faveur le témoignage des ecclésiastiques, qu'ils n'auraient pas été mieux traités chez un prince catholique. Beaucoup de couvents restaient ouverts sur ses territoires, comme le cloître de Paradis près d'Unna; rien que dans la ville d'Halberstadt, il en existait six avec 80 religieux, et la principauté en contenait encore six autres. Une partie seulement des anciens canonicats avaient été sécularisés, et quelques chapitres s'étaient maintenus : celui de la cathédrale d'Halberstadt renfermait quatre catholiques qui y restèrent jusqu'en 1808; c'était le chiffre de l'année normale 1624. Dans le duché de Prusse, les catholiques plus heureux que les réformés possédaient des églises; dans les districts récemment acquis de la Pologne, à Lauenbourg, à Bütow et à Draheim, les curés gardaient la haute main, bien que la population fût presque entièrement protestante, et en août 1683 l'évêque d'Ermeland, Michel Radziejowski, exprimait sa reconnaissance des bons procédés de l'électeur-duc. Une seule catégorie de catholiques ne trouvait pas grâce devant ses yeux, c'était l'ordre des jésuites : il empêcha les Pères de s'établir en Brandebourg et ordonna plus d'une fois de les expulser du duché de Prusse, où il ne les toléra finalement que par déférence pour la Pologne. Il prétendait du reste être le suprême évêque pour ses sujets catholiques, et n'admettait l'ingérence dans ses états d'aucun diocésain du dehors, quitte à désigner quelque prêtre ou chanoine pour son vicaire *in spiritualibus;* à peine si l'édit du 4 juillet 1672 autorisa les catholiques de Clèves et de Mark à reconnaître pour « ordinaire » ou supérieur *in causis fidei*, un ecclésiastique étranger.

La conduite de Frédéric Guillaume était tellement exceptionnelle qu'elle provoqua une méprise retentissante. Le Saint-Siège se flatta de convertir un prince qui lui semblait trop peu intransigeant pour être bien convaincu, et à diverses reprises des démarches furent tentées auprès de lui. Telle en 1670 celle du nonce Marescotti, qui de Varsovie envoya un jésuite sonder le terrain à Kœnigsberg. Telle celle du Père

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Christophe Rojas de Spinola, provincial des franciscains en Saxe et Brandebourg, qui, décoré du titre d'évêque de Tina en Dalmatie, vint à Berlin en mars-avril 1676 et proposa une union des diverses confessions chrétiennes sous l'égide de l'empereur. Encore en 1677, le Pape Innocent XI et son entourage croyaient à la possibilité de la conversion. Espoir chimérique que démentait la vie entière de l'électeur, notamment son refus par deux fois de briguer la couronne de Pologne, parce qu'il aurait fallu abjurer sa foi! Il avait déclaré en 1661 qu'il ne voulait pas des biens qui passent au prix des biens éternels, et il demeura fidèle à son principe.

La tolérance électorale s'étendait aux hérétiques, honnis et condamnés par la chrétienté, aux Vaudois de Piémont, aux Mennonites qui rejetaient le baptême, aux Sociniens ou Ariens qui n'acceptaient pas le dogme de la Trinité ; chassés de Pologne, des membres de ces dernières sectes vinrent s'établir dans ses possessions, et ils n'y furent pas inquiétés, malgré les clameurs des États. Une ordonnance du 5 janvier 1683 prescrivit de les tolérer. Quant aux Juifs, que des édits de 1567 et de 1573 avaient bannis de Prusse et de Brandebourg, on leur permit de rentrer dans ces deux pays, à condition d'être munis de lettres de sauvegarde *(Schutzbriefe)*; un édit du 31 mai 1671 autorisa de la sorte l'immigration de cinquante familles expulsées d'Autriche. En Poméranie, à Halberstadt, à Ravensberg, dans le comté de Mark et le duché de Clèves, les Juifs eurent la même situation (1). Certes c'était peu de chose, et ces malheureux, traités d'ordinaire en parias, exposés sans cesse aux accusations les plus calomnieuses (celle de voler des enfants chrétiens, par exemple), étaient en outre exploités par le gouvernement (2); les plus riches lui servaient de banquiers, trop heureux d'obte-

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher, passim*.

(2) Outre les charges communes, ils payaient des taxes spéciales, par exemple en Poméranie le noble à la rose *(Rosenobel)*, vieille monnaie d'or qui valait de 20 à 25 livres en moyenne (cf. A. B., *Registraturbücher* de Poméranie, au 12 février 1664).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nir, avec le titre de « Juif de la cour » *(Hofjude)*, le privilège de lui avancer de l'argent. Néanmoins il y avait là un progrès qui fait grand honneur à son auteur.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Frédéric Guillaume porta ses vues libérales dans le domaine de l'enseignement public. Il voulait que l'instruction fût largement répandue dans ses états, et que les écoles fussent pourvues de professeurs actifs, capables d'élever la jeunesse dans le culte du bien, assez modérés en même temps pour ne pas soulever de querelles religieuses.

Il faut reconnaître toutefois que, comme au point de vue matériel, les classes pauvres furent assez négligées au point de vue intellectuel. Au lendemain de la guerre de Trente Ans, les écoles primaires avaient presque disparu ; quelques écoles de garçons subsistaient, misérables, avec des maîtres grossiers et ignorants. Frédéric Guillaume s'en soucia assez peu et ses ordres pour établir dans les villages, aussi bien que dans les villes, un enseignement bien organisé, ne furent guère suivis d'effet. La première école de filles, fondée à Berlin en 1670, eut à sa tête la femme d'un de ses laquais, et un séminaire d'instituteurs, fondé à Wesel, ne fit que végéter. L'enseignement primaire, qui conservait un caractère avant tout confessionnel, resta très insuffisant.

L'enseignement secondaire fut plus favorisé : n'était-ce pas l'instrument indispensable pour préparer les futurs fonctionnaires ! Le nombre des établissements était d'ailleurs restreint : avant 1640 il y en avait deux à Berlin, les collèges de Joachimsthal et du Cloître-Gris, trois en Prusse (à Saalfeld, à Lyck et à Tilsit), un dans le duché de Clèves, à Duisbourg. L'électeur n'en créa pas beaucoup d'autres : je signale particulièrement la fondation en 1681 du « gymnase » de Friedrichswerder, ouvert également aux réformés et aux luthé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

riens, et dont le Suisse Zollikofer fut le premier recteur ; un autre « gymnase » fut créé à Colberg, en Poméranie, et l'annexion du duché de Magdebourg fit acquérir l'école florissante de Halle (1). Frédéric Guillaume s'occupa surtout des établissements berlinois. Il chercha à rendre au « gymnase » réformé de Joachimsthal ses anciennes ressources, provenant de différents *Æmter,* le fit surveiller par Fuchs, Flemming et von Rahden, sans parler des pasteurs du consistoire, et l'installa dans une maison achetée à ses frais en 1667. Le « gymnase » du Cloître-Gris reçut aussi certains avantages, bien qu'il fût spécialement réservé à la jeunesse luthérienne ; 500 thalers par an lui furent assignés sur le revenu de l'accise, et des bourses soutinrent les plus pauvres de ses nombreux élèves (il y en avait 400 en 1656). L'instruction donnée dans les écoles secondaires demeura médiocre : attachés aux procédés scolastiques du Moyen Age, les maitres enseignaient de préférence le grec et le latin, la rhétorique et la logique ; les langues vivantes étaient dédaignées, et l'allemand même très négligé ; à peine si de faibles progrès furent réalisés de ce côté.

C'est l'enseignement supérieur qui certainement retint le plus l'attention de l'électeur. Il avait déjà montré l'intérêt qu'il lui portait en fondant l'université de Duisbourg en 1654-1655, et plus tard il songea peut-être à transformer en université l'Académie de jeunes nobles *(Ritterakademie)* de Halle. Il déclarait en 1684 qu'il tenait « pour un précieux joyau » *(für ein grosses Kleinod)* son université de Francfort-sur-l'Oder : c'est à elle qu'il attribua les subventions les plus importantes (80 000 thalers en deux fois). Il la protégea, d'autre part, en renouvelant les ordonnances qui assuraient la préférence à ses anciens étudiants pour les fonctions et charges dans les Marches. En même temps les études étaient surveillées : on voit en 1669 l'université envoyer à l'électeur le programme de ses cours (2). Le choix des professeurs

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de Poméranie et de Magdebourg.
(2) *Ibid.*, *Registraturbücher* de Brandebourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était aussi contrôlé, et des maîtres éminents appelés, comme le docteur Albinus, qui avait étudié en Hollande et qui, nommé en 1680 professeur de médecine, s'empressa d'organiser un musée anatomique. A Kœnigsberg, où le corps enseignant comptait, en 1670, 21 professeurs (16 ordinaires et 5 extraordinaires), les traitements furent relevés, et de nouvelles bourses *(Stipendien)* distribuées aux étudiants nécessiteux. A Duisbourg les subsides électoraux demeurèrent malheureusement insuffisants, et les six ou huit professeurs de la petite université rhénane ne touchèrent que des traitements dérisoires (de 400 à 1 200 livres par an) ! La pénurie financière fut un des principaux obstacles à la prospérité de l'enseignement supérieur.

Les résultats furent moins que brillants. Le nombre des étudiants resta petit : la faculté de médecine de Francfort se félicitait en 1666 d'avoir fait sept docteurs en vingt-six ans (contre huit dans les quarante années précédentes) ; à Duisbourg, où l'électeur comptait fonder une école rivale de celles des jésuites de Cologne et de Düsseldorf, la population scolaire dépassa rarement la centaine, et tomba à la dizaine en 1678-1679 ; il est vrai que c'était au temps de l'occupation française. D'ailleurs les professeurs étaient souvent paresseux ou incapables, et il fallait les rappeler au travail par de sévères mercuriales, quand on n'avait pas à les semoncer pour leurs conflits de préséance. Les facultés de médecine étaient particulièrement arriérées, de sorte que l'assistance et l'hygiène progressaient peu. Quant aux étudiants, ils ne travaillaient guère, gênés par la coutume traditionnelle qui livrait les nouveaux à l'exploitation et aux brimades des anciens, ce qu'on appelait le *Pennalismus* (1) ; ces abus se maintinrent malgré les efforts de l'électeur et de ses inspecteurs.

Sous certains rapports toutefois il y eut une sérieuse amélioration. D'abord les universités cessèrent d'être des corporations privilégiées, livrées à la routine, et se recrutant uni-

(1) Ou *Pennalwesen* (ce que l'électeur changeait en *Pennal Unwesen*), de *Pennal* plumier, sobriquet donné aux nouveaux étudiants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quement par cooptation, trop souvent au détriment de l'enseignement; l'État mit la main sur elles comme sur tout le reste, et les soumit à sa discipline, ce qui devait lui permettre de leur donner bientôt une impulsion féconde. Ensuite, et le Grand Électeur en a le principal mérite, l'enseignement y fut donné dans un esprit de tolérance et aussi d'indépendance, exceptionnel à l'époque. Quelques luthériens purent occuper des chaires à Francfort à côté des réformés, et si les universités de Kœnigsberg et de Duisbourg demeurèrent l'une luthérienne et l'autre calviniste, les professeurs furent avertis d'éviter toute violence de langage. En revanche, l'électeur admettait la libre discussion, même des préceptes d'Aristote, comme il l'écrivait au mathématicien Placentinus à Francfort (en 1656). Les pasteurs du duché de Clèves s'étant plaints du cartésianisme de Clauberg à Duisbourg, il leur répondit qu'aucun professeur n'était responsable pour ses doctrines devant un synode ou un concile. Quel service il aurait rendu aux universités s'il avait réussi à les affranchir de l'esprit confessionnel, et à leur assurer l'indépendance de la pensée !

Il songea un moment à créer un grand établissement qui aurait été une sorte de prytanée pour les lettrés et savants de l'Univers. Un Suédois réfugié, Benoît Skytte, était l'auteur du projet (1). Suivant son plan, emprunté en partie à Bacon de Verulam et à Comenius, l'électeur aurait surtout recueilli ceux que leur foi ou leur incrédulité aurait forcés à s'expatrier, et les aurait mis ainsi en état de continuer leurs travaux : un domaine leur aurait été assigné, suffisant pour leur entretien et, à côté d'un temple consacré à la sagesse, ils auraient constitué une Université mondiale, sous une administration républicaine, dont l'électeur aurait nommé seulement le président. Le décret constituant ce merveilleux phalanstère fut préparé, et, en avril 1667, l'électeur adressa à

(1) Arnheim, dans son étude sur Benoit Skytte (1614-1683), a le premier élucidé les points obscurs de la vie aventureuse de ce Suédois, tour à tour homme d'État, linguiste, et inventeur de projets plus ou moins chimériques.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous les amis des lettres, sciences et arts, à tous les persécutés pour cause de politique ou de religion, une invitation à élire domicile dans ses états. Tout le monde pouvait être admis, aussi bien les hérétiques et les musulmans que les chrétiens. L'électeur était trop pratique pour aller jusqu'au bout d'une pareille fantaisie. Sur le sage conseil de Bonin, qui avait revu et critiqué le plan, il attendit le résultat de son appel. Comme il ne se présenta que quelques non-conformistes anglais, il renonça à restaurer le château de Tangermünde qui devait abriter ses hôtes; l'*Universitas brandenburgica gentium, scientiarum et artium* ne vit jamais le jour, et Skytte fut congédié avec un présent. L'incident n'en a pas moins sa valeur, parce qu'il révèle chez l'électeur, à côté d'un esprit très occupé du réel, des tendances au mysticisme et à l'utopie, doublées d'aspirations très généreuses.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS

Ce trait de caractère explique en partie son désir d'encourager la production intellectuelle. Il en avait d'ailleurs le goût et, en une certaine mesure, la pratique. Il avait rédigé lui-même quelques écrits historiques, par exemple une relation de la bataille de Varsovie et le récit de ses premières opérations en Alsace. Sa conversation était instructive : l'érudit Grævius, après avoir causé avec lui à Clèves en 1686, disait avoir retiré grand profit de l'entretien, et ce n'était pas pure flatterie. Il avait des connaissances scientifiques et se passionnait pour les expériences de chimie. Il avait aussi appris l'art du dessin, dont il fit ensuite donner des leçons à ses enfants par divers artistes. Il était assez cultivé pour s'intéresser à toutes les formes de culture. Il n'y manqua pas.

Une mesure de portée générale fut la création de bibliothèques dans plusieurs villes, à Kœnigsberg, à Clèves, et surtout à Berlin. Si les premières végétèrent, ce qui ne saurait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étonner lorsqu'on connaît leur maigre budget (30 thalers par an pour celle de Kœnigsberg) (1), la bibliothèque de Berlin était destinée à un bel avenir et prit dès lors un rapide développement. Logée dans une aile du château électoral, à partir de 1661, enrichie par les dons de l'électeur et accrue de collections particulières (comme celles de l'électrice Louise Henriette et du duc de Croy), elle eut ses revenus, pris notamment sur le produit des amendes et dispenses. Dès 1687, elle comptait 618 manuscrits et environ 80 000 volumes. Elle prospéra surtout lorsque à Jean Raue, qui était plutôt paresseux, eut succédé comme bibliothécaire le laborieux Christian Hendreich (1680). Un catalogue permit d'utiliser les volumes, mis chaque après-midi à la disposition des travailleurs. En même temps, l'électeur favorisait la fondation d'imprimeries et de librairies, afin de faire baisser le prix des livres et d'en stimuler le commerce. Berlin n'avait encore qu'un modeste journal, feuille d'annonces et d'avis *(Avisen)*, mais livres et brochures s'y vendaient déjà en assez grande quantité, sous le contrôle peu tracassier du consistoire.

Le mouvement littéraire fut néanmoins médiocre. Les belles-lettres ne sortaient guère du domaine de la pédanterie, et le vide de la pensée égalait le mauvais goût de la forme. La poésie, en dehors du diacre Paul Gerhard, auteur de cantiques justement renommés, ne comptait que des versificateurs de bas étage, l'humoriste Nicolas Peucker de Cœlln ou Simon Dach de Kœnigsberg, connu surtout par un poème sur la naissance du futur Frédéric Ier (en 1657). Les professeurs des universités restaient attachés aux errements de la scolastique, et n'écrivaient guère. L'érudition seule produisit quelques œuvres dignes de mention, soit des études sur les langues orientales, surtout sur le chinois, soit des études d'histoire. Frédéric Guillaume aurait voulu mettre en lumière les destinées de son État et de sa dynastie depuis les origines; il entretint, sans grand succès, des historiographes officiels,

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de Prusse, au 4 octobre 1680.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

auxquels il ouvrit largement ses Archives. Joachim Hübner de Clèves, le Hollandais Martin Schoock, Christian Hendreich, le Français de Rocoules, Martin van Kempen, enfin le célèbre Samuel de Pufendorf, furent tour à tour investis de sa confiance; le dernier seul la méritait, mais, à peine installé en 1688, il ne devait publier que sous le règne suivant son imposante biographie du Grand Électeur. Des historiens étrangers reçurent des pensions ou des présents : tels le Hollandais Abraham de Wicquefort qui avait été résident de Brandebourg à Paris, les Merian, éditeurs du *Theatrum Europaeum* à Francfort-sur-le-Mein, l'Italien Gregorio Leti, qui malheureusement versa dans le panégyrique.

Les sciences intéressaient spécialement l'électeur. Goldmann lui dédia en 1662 un traité de mathématiques (1) et le fameux Otton de Guericke, de Magdebourg, ses recherches sur le vide (1671). La physique et la chimie le captivaient. Il nomma Guericke conseiller en 1681, et établit dans un laboratoire à l'île des Grues (actuellement l'île des Paons), sur la Havel, le chimiste Jean Kunckel. C'est la faute du temps s'il songea surtout à faire de l'or ou des pierres précieuses, et si Kunckel se montra aussi alchimiste que chimiste. Un travers analogue empêchait les progrès de la chirurgie et de la médecine qui se traînaient dans l'ornière de l'empirisme : le Hollandais Bontekoe, ayant constaté les heureux effets du thé, crut guérir l'électeur de la goutte en 1684 en lui faisant avaler jusqu'à 30 ou 40 tasses de thé chaque matin. Du moins la zoologie prit un essor inouï : le premier jardin zoologique *(Thiergarten)* fut organisé aux environs de Clèves, à Bergenthal, par Jean Maurice de Nassau, et subventionné richement pour l'époque (1 000 thalers par mois) (2). C'est aussi en partie grâce au prince de Nassau, naguère gouverneur du Brésil pour la Compagnie hollandaise des Indes Occidentales, que furent réunies au château de Berlin des collections de minéralogie, de botanique et d'ethnographie,

(1) Cf. A. B., *Registraturbücher* de Clèves-Mark, au 28 novembre 1662.
(2) *Ibid.*, au 2 septembre 1662.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sans cesse complétées par les envois des correspondants électoraux, les frères Formont à Paris, Beverning à La Haye, le médecin Cleyer au Japon, le major Poleman à Batavia.

Les arts obtinrent encore plus d'encouragements, sans que le résultat en général fût en rapport avec l'effort. Le terrain n'était pas favorable en Brandebourg, au milieu des ruines de la guerre de Trente Ans; il y avait trop à faire pour relever la prospérité publique, et les arts utiles devaient, comme l'a dit Frédéric II, y précéder les arts agréables. Aussi la plupart des artistes dont s'entoura Frédéric Guillaume furent-ils des étrangers.

Il y a peu à dire de la musique : l'électorat n'enfanta alors ni compositeur ni virtuose réputé, et parmi les Italiens qui composaient presque exclusivement (1) l'orchestre *(Kapelle)* de la cour, aucun n'a mérité de passer à la postérité. En revanche, les arts plastiques ont eu de nombreux et même d'honorables représentants. J'ai déjà raconté comment plusieurs palais et châteaux avaient été construits ou restaurés, entourés de jardins, ornés de statues et de tableaux. En architecture, à côté des Hollandais Memhard et Smids, et de l'Italien Philippe de Chièze, trois Allemands se distinguèrent : Joachim Ernest Blesendorf, de Zielenzig, Mathias Dœgen et Arnold Nering; ce dernier travailla au *Schloss*, notamment à la salle d'albâtre, et éleva la monumentale porte de Leipzig, au sud du Friedrichswerder; il peut être regardé comme le digne précurseur de Schlüter. La sculpture n'offre guère que deux noms importants, et ce sont ceux de deux Hollandais, François Dusart et Barthélemy Eggers, dont les statues décorèrent les châteaux de Berlin et de Potsdam; on peut du moins placer immédiatement à côté d'eux les graveurs allemands Leonhard, Schulz et Bartsch, et le ferronnier silésien, Godefroy Leygebe, auteur d'un remarquable relief en bronze, figurant la tête de Frédéric Guillaume. L'art le plus répandu fut la peinture, pour laquelle l'électeur avait, depuis

(1) A signaler pourtant dans cet orchestre l'Allemand Rieck, nommé en 1681 musicien de la chambre électorale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son séjour de jeunesse en Hollande, une véritable prédilection. Beaucoup de peintres, appelés surtout des Pays-Bas et de France, furent chargés de représenter sur la toile le prince, sa famille, et les principaux événements du règne. Guillaume de Honthorst, frère du fameux Gérard, Jean de Baen, Nicolas Willing, Wallerant, Jacques et André Vaillant (de Lille), Rütger van Langerveld, Adam de Klerck, Théodore de Thulden, Fromantiou (de Maëstricht), vinrent des Pays-Bas, et furent tous plus ou moins décorés du titre de peintres de la cour *(Hofmaler)*; de même le portraitiste Abraham Romandon et le paysagiste Daniel du Verdion, originaires de France. Quelques peintres allemands méritent aussi d'être mentionnés, Wolfgrüber de Clèves, le Prussien Willmann, surtout les Franconiens Joachim de Sandrart et Mathias Merian le jeune, l'un qui décora les parois de la salle d'albâtre au *Schloss*, l'autre qui a fixé vers 1675 les traits énergiques de l'électeur : l'œuvre de Merian peut soutenir la comparaison avec les meilleurs portraits de Frédéric Guillaume, ceux qu'on doit au Tchèque Mathias Czwiczek, ou aux Hollandais Nason et Mytens (1). En fait d'art, nul genre ne fut complètement négligé : les émailleurs miniaturistes Jean Pierre et Ami Huaut, de Genève, et le tapissier Pierre Mercier, d'Aubusson, furent accueillis à bras ouverts.

Non seulement les artistes furent aussi bien traités en Brandebourg que le permettaient les ressources de l'électorat, mais encore des collections d'œuvres d'art furent réunies. Le *Schloss* de Berlin eut une galerie de tableaux dont Henri de Fromantiou reçut la surveillance à la fin du règne (2); un cabinet de médailles que Charles Patin admirait en 1673 et qui s'enrichit en 1685 de la belle collection palatine due à Ezéchiel Spanheim; une salle de curiosités *(Kunstkammer)*, que Laurent Beger a décrite dans son *Thesaurus electoralis brandenburgicus*, et où l'on trouvait à la fois des antiques, des mon-

(1) Les toiles de Nason et de Mytens furent exécutées durant des séjours de l'électeur en Hollande.

(2) Cf. A. B., *Registraturbücher* de Brandebourg, au 14 juin 1687.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

naies, des bibelots et des « raretés » exotiques, des minéraux et des plantes. Il serait injuste de ne pas signaler l'intervention fréquente et les conseils, pour tout ce qui concerne l'art, de Jean Maurice de Nassau, un des meilleurs collaborateurs de l'électeur dans ce domaine; lui-même embellissait de son mieux ses résidences, soit à Bergenthal près Clèves, soit à Sonnenbourg dans la Nouvelle Marche, où il rebâtit le château, en qualité de Maître de l'Ordre de Saint-Jean.

La protection accordée aux lettres, aux sciences et aux arts prouve que l'électeur n'était indifférent à aucune des manifestations de l'activité humaine. Une chose cependant a manqué à ce génie presque universel, l'idée de fondre ses sujets, disséminés du Rhin au Niémen, en un corps de nation, ayant mêmes coutumes et mêmes aspirations. L'édifice social resta ce qu'il était au Moyen Age, avec une noblesse imbue de tous les préjugés de caste, un tiers état citadin absorbé par des préoccupations de clocher, un peuple de parias méprisés dans les campagnes. L'électeur ne songea pas à supprimer cette hiérarchie surannée; il laissa subsister les barrières qui séparaient les classes; il les éleva plutôt. On serait mal venu peut-être à lui reprocher d'avoir été sur ce point de son temps! D'autre part, comme il était tolérant, il ne pouvait imposer par la religion l'unité morale qu'il sentait indispensable. A défaut du principe d'égalité qu'il méconnaissait avec tous les hommes de son siècle, à défaut d'une religion d'État dont il eut le rare mérite de ne pas vouloir, il fallait trouver un idéal commun, capable d'unir les éléments sociaux si disparates. Ce fut la religion de l'État. De Frédéric Guillaume date dans l'électorat la notion de l'État primant les individus et subordonnant tous les intérêts à l'intérêt public; il l'a inculquée à ses peuples, et l'idée spartiate, modernisée à l'usage de l'état prussien, a été le meilleur instrument de sa fortune.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIVRE V

L'ŒUVRE DU GRAND ÉLECTEUR
LA POLITIQUE EXTÉRIEURE
(1660-1688)

A l'œuvre féconde de réorganisation intérieure correspondit de 1660 à 1688 une politique extérieure glorieuse. Sans doute la seconde moitié du règne n'est pas signalée au dehors par de grandes acquisitions territoriales : à la riche moisson de 1648, à peine si s'ajouteront en 1679 quelques parcelles de terre sur la rive droite de l'Oder, et en 1686 le petit cercle silésien de Schwiebus, possession d'ailleurs éphémère. Cependant le prestige du Brandebourg grandit, son importance nouvelle éclate aux yeux de tous. Simple prince allemand à ses débuts, astreint aux devoirs et réduit, semblait-il, aux aspirations modestes d'un électeur, Frédéric Guillaume a élargi son horizon ; il s'est élevé au-dessus de ses congénères ; il varie et étend sans cesse le jeu de ses combinaisons. Après avoir pour ainsi dire vécu au jour le jour jusqu'en 1660, il se préoccupe après cette date, non plus seulement de ce qui se passe dans l'Empire, mais encore de toutes les questions internationales. On peut définir en deux mots le changement accompli : l'histoire de l'état brandebourgeois-prussien était d'ordre local, germanique ; elle est devenue d'ordre général, européen.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE I

ISOLEMENT ET VERSATILITÉ (1)

(1660-1672)

Pas plus que la nature, l'histoire ne fait de sauts. On ne passe pas en un moment de la faiblesse à la puissance, de l'obscurité à la gloire. Même après la guerre du Nord, la situation de l'électeur était loin d'être brillante. Les douze ans qui suivirent furent pour lui pleins de tâtonnements pénibles et d'évolutions confuses.

Au lendemain de la pacification du Nord, la prépondérance de la France s'affirme partout en Europe, et particulièrement en Allemagne où la Ligue du Rhin de 1658 lui assure la domination. De cette situation nouvelle Frédéric Guillaume ne peut pas ne pas sentir le contre-coup; il subit les conséquences d'une hégémonie qui s'est fondée non seulement sans lui, mais malgré lui, et qui peut s'exercer contre lui. D'une façon

(1) Sources : Parmi les sources déjà mentionnées, les *Urkunden und Actenstücke* (série des *Polit. Verhandlungen*), les collections de traités de Dumont, Londorp et Moerner, et le *Recueil des Instructions (Pologne et Prusse)*. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, 4 vol., Paris, 1835-1842; F. de Dohna, *Mémoires* (édition Borkowski, 1898); Pomponne, *Mémoires*, 2 vol., Paris, 1860-1861; Hirsch, *Zur Gesch. der poln. Kœnigswahl von 1669*, dans la *Ztschr. des westpreuss. Geschichtsvereins*, XXV, 1889; S. de Mozambano, *De statu Imperii germanici*, Genevae, 1667; Von Zwiedineck-Südenhorst, *Die öffentliche Meinung in Deutschland im Zeitalter Ludwigs XIV (1650-1700)*, Stuttgart, 1888 (extraits d'écrits et pamphlets du temps); Schmauss, Senckenberg et Ohlenschlager, *Neue und vollständige Sammlung der Reichsabschiede*, 4 vol., Francfort, 1747; Pachner von Eggenstorff, *Vollständige Sammlung aller..... Reichsschlüsse* (depuis 1663), 4 vol., Ratisbonne, 1740-1777; Von Alpen, *De vita et rebus gestis Christophori Bernardi, episcopi Monasteriensis*, 2 vol., Cœsfeld, 1694.

Ouvrages : Voir la bibliographie des chapitres du livre III. Pagès, *Le Grand Électeur et Louis XIV*, in-8°, Paris, 1905, et *Contributions à l'histoire de la*

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

générale, il est isolé. Il l'est en Europe vis-à-vis des grandes puissances, encore qu'il soit uni à plusieurs sur le papier; il l'est en Allemagne vis-à-vis des membres de l'Empire, en dépit de rapports cordiaux en apparence.

Du côté de l'ouest, ses sympathies naturelles vont aux Provinces-Unies et à l'Angleterre; il n'est payé de retour ni par les républicains hollandais qui se défient de l'oncle du prince d'Orange, ni par Charles II Stuart qui n'a que l'égoïsme pour règle de conduite. L'amitié des Habsbourg d'Espagne tient toute dans des phrases sonores; celle des Habsbourg d'Autriche n'est guère plus efficace, malgré l'alliance de février 1658; il a eu beau faire preuve de loyalisme, soit lors de la formation de la Ligue du Rhin, soit dans le débat sur le transfert de la diète de députation; on le trouve encore trop indépendant à Vienne et on le surveille d'un œil jaloux. Du côté de l'est et du nord, il n'y a pas plus de sécurité et les alliances ne valent pas mieux : la Pologne ne lui pardonne pas d'avoir secoué sa suzeraineté ; le tsar est trop loin et trop barbare pour lui rendre de grands services ; le Danemark est trop affaibli; la Suède vaincue lui garde rancune de sa défection.

Sur le terrain purement germanique, et malgré certains principes de vague patriotisme d'Empire qui le rapprochent de

politique française en Allemagne sous Louis XIV, *ibid.*, 1905; Grauert, *Ueber die Thronentsagung des Königs Johann Casimir und die Wahl seines Nachfolgers* (*Sitzungsberichte der kaiserl. Akad. der Wissensch., philos. hist. Klasse*, VI, Vienne, 1851); Meinardus, *Kurfürst Friedr. Wilhelm's Bemühungen um die poln. Kœnigskrone* (*Hist. Ztschr.*, 1894); Hassenkamp, *Die Bewerbung des Pfalzgrafen Phil. Wilhelm von Neuburg um die poln. Krone* (*Ztschr. der hist. Gesellsch. für die Prov. Posen*, XI, 1896); Brunner, *Der pfalzische Wildfangstreit (1664-1667)*, Innsbruck, 1896; Hirsch, *Der Grosse Kurfürst und die Altstadt Magdeburg bis zum Jahre 1666* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, IV, 1891); F. Meinecke, *Der Regensburger Reichstag und der Devolutionskrieg* (*Hist. Ztschr.*, 1888); Hora Siccama, *Sir Gabriel Sylvius* (*Revue d'hist. dipl.*, 1900-1901); Haller, *Die deutsche Publizistik in den Jahren 1668-1674*, Heidelberg, 1892; Landwehr von Pragenau, *Johann Philipp von Mainz und die Marienburger Allianz* (*Mittheilungen des Instituts für œsterr. Geschichtsforschung*, XVI, 1895); Hüsing, *Fürstbischof Christoph Bernard von Galen*, Münster, 1887; Hauck, *Karl Ludwig, Kurfürst von der Pfalz (1617-1680)*, Leipzig, 1903; Wagner, *Herzog Christian (Louis) (1658-1692)*, Berlin, 1906 (dans la *Mecklenburgische Gesch. in Einzeldarstellungen*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelques princes, comme l'archevêque-électeur de Mayence, Jean Philippe de Schœnborn, la situation est analogue. Il a des amis dans le parti autrichien, le plus nombreux, et dans le parti français que dirige à Francfort le Directoire de la Ligue du Rhin; mais il refuse de se laisser embrigader dans aucun des deux, et rêve d'une constitution militaire de l'Empire *(Reichskriegsverfassung)*, qui suffirait à la défense de l'Allemagne; or le projet ne déplaît pas moins à Léopold qu'à Louis XIV, et l'isolement du Brandebourg devient inquiétant.

LES TEMPS DE LA LIGUE DU RHIN (1660-1668)

Pufendorf a dit qu'après la paix d'Oliva l'électeur put jouir de la tranquillité des temps. L'assertion a besoin d'être commentée. Si l'Europe a été moins agitée durant quelques années, si la paix a régné sur le centre du continent, rarement temps furent plus difficiles, pour l'Allemagne en général et le Brandebourg en particulier, que les temps de la Ligue du Rhin. De 1660 à 1668, c'est-à-dire tant que Louis XIV a conservé, grâce à cette Ligue, le protectorat de l'Allemagne, il a été presque impossible aux princes de l'Empire de se soustraire à sa domination sans subir celle de l'empereur. Frédéric Guillaume pourtant a réussi, par un prodige d'équilibre, à sauvegarder son autonomie: il a habilement louvoyé entre les partis, concluant des alliances sans se lier, et ne se livrant jamais qu'à moitié. Durant ces huit années, fertiles en événements et en négociations, il a déployé tour à tour une souplesse, une générosité et une fermeté, qui semblent tout à fait remarquables.

L'époque est une des plus troubles du dix-septième siècle, et l'on a quelque peine à se reconnaître au premier abord au milieu du chaos des intrigues enchevêtrées qui se croisent en tous sens. En y réfléchissant toutefois, on s'aperçoit qu'il y a deux questions primordiales, auprès desquelles les autres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pâlissent, auxquelles même elles peuvent toutes plus ou moins se ramener : à l'est, la question de la succession au trône de Pologne, en prévision de la mort ou de l'abdication du roi Jean Casimir ; à l'ouest, la question des empiétements menaçants de Louis XIV. Quel que soit l'intérêt qu'il porte à des questions d'ordre plus spécial, d'ordre germanique surtout, l'électeur s'applique sans cesse à tourner et à retourner les données des deux problèmes du moment : comment mettre fin d'une façon satisfaisante à la crise polonaise, comment se préserver et préserver l'Allemagne de la domination française. Là est le secret de ses allures parfois énigmatiques, l'explication de la plupart de ses évolutions ; là est la clef de sa politique extérieure.

Dès 1660, il dut donner une attention particulière à ses rapports avec la Pologne et avec la France. Il n'en continua pas moins à négocier de tous côtés, de Berlin ou de Clèves où il passa près d'un an (décembre 1660 à octobre 1661). Tout en s'occupant d'un projet (que j'ai déjà signalé) en vue de fonder une grande compagnie de commerce, ayant pour actionnaires l'empereur et divers États de l'empire, il renoua avec l'Autriche des relations actives : il accueillit bien un de ses envoyés, Colalto, et expédia de son côté à Vienne le baron de Lœben qui reçut pour lui l'investiture usuelle des pays électoraux, des fiefs bohémiens et de la Poméranie postérieure (septembre-octobre 1661). En même temps, il ménageait le parti français en Allemagne, faisant des avances à des membres de la Ligue du Rhin (électeur de Cologne et duc de Celle), et concluant des alliances, sans grande portée, il est vrai, avec l'électeur palatin Charles Louis et le duc de Mecklembourg-Schwerin (mai-octobre 1661). En dehors de l'Allemagne, il chercha en vain à désarmer la défiance des Provinces-Unies. Il s'entendit mieux avec Charles II d'Angleterre qu'il avait fait féliciter en 1660 de sa restauration (par Bernard Gérard de Pœllnitz), et avec lequel ses ambassadeurs extraordinaires, Jean Maurice de Nassau et Daniel Weimann, signèrent une alliance défensive pour dix ans (traité de West-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

minster du 20 juillet 1661) ; malheureusement la parole d'un prince aussi inconsistant ne comptait guère. Dès 1662, le résident Brandt s'inquiétait de voir le roi se rapprocher de la France et de la Suède, et un traité anglo-hollandais (en septembre) lui semblait « un sursis de potence » *(Galgenfrist)*; comment d'ailleurs se fier à une cour où il n'était question que de femmes et d'histoires d'amour! Pour des raisons différentes, l'amitié du Danemark avait peu de valeur; l'électeur ne manqua point pourtant d'entretenir les bonnes dispositions du roi Frédéric III (mission de Mahrenholtz, au début de 1661). Vis-à-vis de la Suède, où l'influence française dominait encore, on restait sur la réserve : en se rendant à Stockholm en mars 1661, Ledebur eut pour principal objectif de surveiller des armements qu'on s'expliquait mal après la paix du Nord. L'électeur se préoccupait d'une intervention des Suédois en Pologne.

La question polonaise était plus que jamais la question du jour, et sa complexité demeurait singulièrement embarrassante. En ce qui concernait le Brandebourg, en effet, elle se présentait sous cent formes différentes : difficultés de voisinage, accrues par la situation du duché de Prusse, enclavé au milieu des terres de la République; débats relatifs à l'exécution de la paix d'Oliva; incertitude des destinées de la couronne de Pologne; esprit factieux des Prussiens qu'on encourageait à Varsovie à ne pas prêter le nouveau serment d'hommage à leur duc souverain. Ajoutons qu'il fallait tenir compte d'une foule d'éléments difficiles à saisir et à concilier : volonté flottante du roi, caractère autoritaire de la reine, dispositions variables des nobles polonais, intrigues contraires de la France et de l'Autriche. Frédéric Guillaume possédait déjà une certaine expérience des choses de Pologne; il eut de plus la chance de trouver, pour le représenter sur les bords de la Vistule et du Pregel, deux hommes également doués du tact et de la ténacité nécessaires, l'Oberpræsident Schwerin et le diplomate Hoverbeck. Le premier prépara à Kœnigsberg la venue du maître, le second joua le principal

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rôle dans les sept ambassades que l'électeur dut envoyer en Pologne de 1660 à 1663.

Quelques petites affaires litigieuses (concernant le flottage des bois du duché de Prusse dans les eaux polonaises, le droit d'établir un bac sur la Vistule près de Marienwerder, le service des postes à Danzig) furent assez vite réglées grâce à des concessions réciproques. En revanche, le Brandebourg ne put obtenir l'exécution complète de la paix d'Oliva : les Polonais gardèrent Elbing, ce dont on se dédommagea assez mal en gardant Braunsberg. L'affaire de la succession au trône donna lieu à un véritable imbroglio. Tandis que la reine Louise Marie, à demi française, songeait à assurer l'héritage de son époux au duc d'Enghien, fils du Grand Condé, l'électeur combattit cette candidature par tous les moyens. Il en vint même à envisager la possibilité de briguer pour lui la couronne de Pologne, et, le grand maréchal Lubomirski en ayant parlé à Hoverbeck en mars 1661, il entra dans ses vues avec passion. On sait aujourd'hui qu'il se déclara prêt, le cas échéant, à renoncer à Elbing, à Draheim, et même à la souveraineté si chèrement acquise dans son duché de Prusse (26 avril). C'était comme un vent de folie qui l'entraînait, étouffant le sentiment de ses premiers devoirs, balayant ses scrupules de prince allemand. Un seul obstacle se dressait sur la route : il ne voulait pas abjurer le protestantisme. Ce fut la pierre d'achoppement de la combinaison, mais les craintes de la pieuse Louise Henriette, durant plusieurs mois, permettent de mesurer la violence des appétits éveillés chez l'électeur; le rêve était trop beau pour qu'il y renonçât sans amertume !

L'échec des plans de la reine de Pologne devant la diète polonaise en 1661-1662 ne fut qu'une demi-consolation; d'ailleurs Louise Marie continuait à poursuivre son intrigue en faveur du duc d'Enghien, auquel elle fit épouser sa nièce, Anne Henriette Julie (1), en décembre 1663. Un succès plus posi-

(1) Fille de la célèbre princesse palatine, Anne de Gonzague.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tif fut la venue à Kœnigsberg de deux commissaires polonais, Jean Lesczinski, vice-chancelier de la couronne, et Widzga, évêque d'Ermeland, désignés pour assister à la prestation de l'hommage héréditaire : la cérémonie eut lieu le 18 octobre 1663, et consacra la souveraineté de l'électeur dans son duché de Prusse, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Le résultat était important et l'électeur ne crut pas l'avoir payé trop cher, en évacuant Braunsberg la veille. Les affaires de l'est passèrent alors pour quelques mois au second plan, cédant le pas à celles de l'ouest et du centre.

Depuis 1660, Frédéric Guillaume n'avait cessé de se heurter à l'influence française, aussi active en Pologne où elle dirigeait la reine qu'en Allemagne où elle dominait les confédérés du Rhin. Bien que l'animosité réciproque fût encore vive, un rapprochement avait paru utile aux deux gouvernements. Les premières avances vinrent de la France, par l'intermédiaire soit des ambassadeurs en Pologne et en Angleterre, soit du Hollandais Abraham de Wicquefort, ancien résident de Brandebourg à Paris ; ce dernier, personnage louche, habitué à manger à plusieurs râteliers, se chargea sur l'ordre de Louis XIV de sonder les dispositions de la cour électorale qu'il visita à Clèves en septembre 1661. Comme l'électeur restait défiant, le ministre Hugues de Lionne lui envoya son cousin, de Lesseins, soi-disant pour annoncer la naissance du dauphin Louis, en réalité pour tâcher de lier le Brandebourg à la France (instructions du 25 novembre 1661). De Lesseins, quoique bien reçu à Berlin en janvier 1662, ne réussit à obtenir aucun engagement, et repartit à la fin d'avril, sans avoir même renouvelé l'alliance inefficace de 1656.

La nécessité de ménager Louis XIV, au moment où les événements de Pologne pouvaient rendre son hostilité dangereuse, contraignit Frédéric Guillaume à entamer à son tour des démarches à Paris. Déjà le baron de Truchsess-Waldbourg avait complimenté le roi pour la naissance du dauphin (au début de 1662), et le résident Beck avait été chargé de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

protestations amicales. En décembre 1662, Christophe Gaspard de Blumenthal, gendre de Schwerin, fut désigné pour se rendre en France avec le titre d'envoyé extraordinaire : il était autorisé à offrir non seulement le renouvellement de l'alliance ancienne, mais même l'accession du Brandebourg à la Ligue du Rhin, sous certaines réserves ; il devait, par contre, se refuser à toute conversation sur les affaires polonaises. Blumenthal, piloté par Turenne que sa parenté avec l'électrice disposait favorablement, reçut de Louis XIV un gracieux accueil ; mais il fut interloqué des prétentions intolérables que lui communiqua de Lionne, et les pourparlers furent interrompus au printemps de 1663. L'arrogance du roi, qui réduisait alors le duc de Lorraine à l'extrémité, et allait confisquer Avignon, semblait n'avoir pas de bornes. On comprend que Frédéric Guillaume en ait été parfois exaspéré ; ainsi s'expliquent des boutades, comme celle qu'il se permit dans une lettre à Schwerin le 9 juillet 1663 : « Plutôt vivre sous la protection des Turcs que dans la servitude de la France ! » Cette colère ne dura pas. Il aurait été trop imprudent de se brouiller avec Louis XIV, alors qu'on n'avait rien à attendre des Habsbourg. Si Blumenthal fut appelé à Berlin à la fin de l'année, ce fut pour s'entendre de vive voix avec son maître, qui précisément le même jour (30 décembre) adressait au roi une promesse d'entrer dans la Ligue du Rhin. Quelques mois plus tard Blumenthal revenait à Paris, où il échangea avec de Lionne, le 1er septembre 1664, les exemplaires d'un traité, antidaté du 6 mars.

Le traité de Paris mettait fin à une situation équivoque et rétablissait les anciennes relations d'amitié avec la France. L'entrée officielle du Brandebourg dans la Ligue du Rhin, qui ne s'accomplit que le 18 novembre 1665, confirma les promesses du 6 mars 1664. Il ne faut pas d'ailleurs exagérer la valeur de ces actes. La nouvelle alliance, qui reproduisait celle de 1656, n'était qu'une demi-alliance, et l'électeur n'entrait dans la Ligue du Rhin que pour la paralyser. « Plus nous y entrerons », disait-il en mars 1665 à l'ambassadeur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

impérial, baron de Gœss, « plus elle sera faible ». Il se flattait, tout en se réconciliant avec Louis XIV, de conserver sa liberté d'action, voire son entente avec l'Autriche.

Sa conduite vis-à-vis de l'empereur et de l'Empire en est la preuve. Les affaires d'Allemagne gardaient pour lui un intérêt capital et il ne les avait jamais perdues de vue. Il s'était d'abord uni à la plupart des princes allemands pour réclamer la convocation de la diète générale. Cette diète, soi-disant continuation de celle de 1653, devait, en vertu des traités de Westphalie, former dorénavant une assemblée permanente à Ratisbonne ; aussi le chef de l'Empire n'était-il pas pressé de la réunir. Il fallut le péril turc pour l'y contraindre : comme il avait besoin de secours, Léopold consentit enfin le 8 février 1662 à convoquer la diète pour le 8 juin suivant, date trop rapprochée encore à son gré, de sorte que de délai en délai l'ouverture des séances fut prorogée jusqu'en janvier 1663. Dans l'intervalle, Frédéric Guillaume chercha à s'entendre avec l'électeur de Saxe, d'abord par l'entremise du ministre saxon Gersdorf (en mars 1662), puis dans une entrevue à Leipzig au mois de mai suivant.

La représentation du Brandebourg à la diète devait être nombreuse et magnifique. Quatre députés avaient été désignés en août 1662, mais les frais parurent trop lourds, et finalement l'ambassade resta composée de deux envoyés, le conseiller secret Mahrenholtz qui siégea dans le collège électoral jusqu'à sa mort (en octobre 1674), et Godefroy d'Iéna, frère du ministre bien connu ; diplomate souple et réputé pour ses connaissances juridiques, Iéna devait pendant vingt-cinq ans représenter le Brandebourg à la diète. Dans les délibérations qui s'ouvrirent solennellement le 20 janvier 1663, et qui aboutirent seulement en février 1664 au vote d'un secours pour la guerre turque, l'attitude des députés brandebourgeois fut constamment favorable à l'empereur. S'ils écartèrent l'obligation pour leur maître de contribuer au secours général, cela ne les empêcha pas de voter ce secours. D'ailleurs une autre négociation était alors menée à Kœnigsberg

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par un envoyé impérial, le baron de Lisola, et aboutissait à la promesse d'un corps auxiliaire de 2 100 hommes sous les ordres du prince Auguste de Holstein (août 1663). L'empereur ne fut sans doute pas fâché de voir échouer les instances de Jean Georges II de Saxe auprès de Frédéric Guillaume, dans une nouvelle entrevue à Torgau, pour lui faire accepter éventuellement le commandement de l'armée d'Empire (décembre 1663). Léopold voulait l'appui du Brandebourg sans avoir rien à lui donner en échange, et tout s'arrangeait au gré de ses désirs. Malgré ses déceptions dans « la bienheureuse affaire de Jægerndorf », comme disait ironiquement Lisola, malgré les souffrances de ses troupes, mal payées et mal nourries à la fin de la campagne, l'électeur maintint avec l'Autriche les plus cordiales relations.

Un incident venait de se produire qui avait fait éclater les dangers de la prépondérance française. La ville d'Erfurt en Thuringe, dépendance de l'électorat de Mayence, était depuis 1648 en révolte perpétuelle contre l'autorité de l'archevêque-électeur ; celui-ci, l'ayant fait mettre en vain au ban de l'Empire, demanda les secours de la Ligue du Rhin et de son protecteur, le roi de France. L'Allemagne vit alors avec stupeur un corps de 4 000 Français traverser ses provinces, et joint à des contingents allemands, cerner la ville rebelle (août-septembre 1664). Frédéric Guillaume, très ému, forma un moment le projet d'intervenir les armes à la main ; la prudence l'emporta néanmoins, et il se borna à proposer une médiation que Jean Philippe de Schœnborn repoussa. Le 15 octobre, Erfurt fut obligée de capituler. Ainsi des étrangers avaient, sans autorisation de la diète, foulé le sol allemand ! Des soldats français étaient venus au fond de la Thuringe accomplir l'œuvre de police que l'Empire semblait impuissant à poursuivre ! L'injure fut vivement ressentie par la plupart des princes allemands, surtout par les protestants ; mais personne ne voulait se compromettre, et Frédéric Guillaume ne put même obtenir de la diète du cercle de Haute-Saxe, assemblée à Leipzig, la moindre mesure de défense. N'avait-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il pas, après cela, de bonnes raisons pour ménager lui aussi le roi très chrétien !

Il réussit mieux dans deux affaires d'ordre plus spécial, qui auraient pu incendier l'Allemagne. La première est le règlement de la succession de Brunswick-Celle qui, après la mort du duc Christian Louis (25 mars 1665), faillit mettre aux prises deux de ses frères, Georges Guillaume et Jean Frédéric; la médiation du Brandebourg, offerte par Frédéric d'Iéna, empêcha les hostilités, et amena une convention préliminaire, prélude de l'arrangement définitif d'Hildesheim (du 12 septembre). L'autre affaire, connue sous le nom étrange de conflit du *Wildfang*, armait l'un contre l'autre deux électeurs, Jean Philippe de Schœnborn et le palatin Charles Louis. Ce dernier prétendait faire revivre un ancien droit régalien, conféré autrefois par les rois germaniques, en vertu duquel il pouvait réclamer comme serfs *(Leibeigene)*, sur quelques territoires voisins, les bâtards ou les étrangers; ceux-ci étaient dits *Wildfänge* (proie sauvage) et devaient acquitter un certain cens. C'était une lourde servitude pour plusieurs princes d'alentour, qui en 1663 se mirent en devoir de résister, sous la direction de l'électeur de Mayence. Recherché par les deux partis, Frédéric Guillaume s'interposa (juin 1665), par l'intermédiaire de son représentant à Ratisbonne, Mahrenholtz; le recès d'Oppenheim arrêta les opérations militaires. Si l'affaire ne put être terminée qu'en 1667 à Heilbronn, par un arbitrage franco-suédois, le Brandebourg n'en avait pas moins préparé la solution.

Tout en maintenant de son mieux la paix menacée par ces petits démêlés, véritables querelles d'Allemands, l'électeur suivait d'un œil plus attentif les complications qui s'étaient produites en 1664 du côté du nord-ouest, et dont l'importance croissait de jour en jour. Il avait dans la région rhénane des intérêts de toute sorte, religieux, politiques, économiques. Rival perpétuel du duc de Neubourg pour la succession de Clèves-Juliers, il prétendait défendre ses coreligionnaires contre le zèle intolérant du très catholique Philippe Guil-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

laume, faire augmenter son lot territorial, estimé le moins bon, participer avec Münster et Neubourg à la direction du cercle de Westphalie; d'autre part, il souffrait des exigences pécuniaires des Hollandais, de leur mainmise sur ses douanes de Gennep, de l'occupation indéfiniment prolongée des places du duché de Clèves. Un conflit survint précisément entre l'évêque de Münster, le belliqueux Christophe Bernard de Galen, et les Provinces-Unies, que menaçait en même temps une agression des Anglais. Frédéric Guillaume, sollicité de former une ligue avec Münster et Neubourg, ne pouvait dédaigner ces avances : il avait personnellement trop de griefs contre les Hollandais! Brandt fut expédié à Londres, et Blaspeil chargé de négocier en Westphalie. Toutefois l'électeur ne désirait nullement la ruine de la grande république protestante, dont l'existence lui semblait nécessaire à l'équilibre européen. « Nous ne nous mêlerons pas à la guerre, à moins que les États Généraux ne nous y forcent », écrivait-il à Blaspeil le 6 janvier 1665, et il ne cessa de rappeler à ses envoyés la prudence.

Aussi quand Blaspeil eut cédé à un entraînement très excusable et signé à Dorsten sur la Lippe les trois traités des 14 et 16 février 1665, l'électeur refusa immédiatement de ratifier le troisième de ces actes qui stipulait une union étroite avec Münster et Neubourg contre les États Généraux. Aucun des traités d'ailleurs ne devait être exécuté, ni le premier qui réglait les questions religieuses et admettait la participation du Brandebourg à la direction du cercle de Westphalie, ni même le second qui organisait une « ligue westphalique » défensive; l'électeur retira son adhésion au premier sur la plainte des États de Clèves, au second sur celle de la France.

L'évêque de Münster restait seul compromis, ayant du reste pris parti pour l'Angleterre et ouvert les hostilités contre les Provinces-Unies. On vit alors la largeur des vues de l'électeur. Il fit litière de ses rancunes pour ne voir que des intérêts plus élevés, pour s'incliner devant l'arrêt du destin qui rendait solidaires le sort de l'Empire et celui des États Généraux;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et dès lors il songea à se rapprocher des Hollandais. Tel était son désir de les sauver qu'il repoussa les offres séduisantes de l'Anglais Downing, qu'il passa même par-dessus les mauvais procédés des États, qui sans l'attendre signaient précipitamment une alliance à La Haye avec les ducs de Brunswick (14 septembre 1665). Persévérant dans la voie qu'il avait adoptée, il invita l'évêque de Münster à suspendre ses armements, et se rendit même en personne à Clèves, pour se rapprocher du théâtre de la guerre et des négociations (octobre-novembre). En route, ses desseins se précisèrent. Il fit sonder ou sonda lui-même divers princes (Georges Guillaume de Celle, la landgrave douairière de Hesse-Cassel, sa sœur, l'électeur de Cologne, le palatin de Neubourg, l'évêque de Paderborn) au sujet d'une intervention éventuelle. Il députa le grand connétable Pœllnitz à La Haye, en vue d'une alliance. Il était décidé à ne pas abandonner ses coreligionnaires (*Religionsverwandte*).

Son arrivée à Clèves, où il allait séjourner près d'un an, fut le signal de nouveaux pourparlers. La cour électorale se trouva littéralement assiégée par des diplomates, accourus de tous les points de l'horizon, un ambassadeur impérial, deux envoyés français, des représentants de l'Angleterre, de l'Espagne et du Danemark, des députés hollandais, des ministres allemands. La confusion provoquée par la guerre anglo-hollandaise, le désarroi jeté dans la politique de la France et de l'Autriche par la mort de Philippe IV et l'ouverture prochaine de la succession d'Espagne, les craintes des petits princes de l'Empire, la force relative de l'armée brandebourgeoise, tout contribuait à assurer à l'électeur un rôle exceptionnel, presque un rôle d'arbitre. L'année 1665-1666 compte parmi les plus glorieuses du règne.

Pendant les dernières semaines de 1665, Frédéric Guillaume eut à se débattre entre l'Autrichien Gœss qui le détournait de l'alliance hollandaise, le Français du Moulin qui vint à deux reprises l'y exhorter, trois députés hollandais et l'Anglais Vane qui à l'envi recherchèrent son appui. Il écouta chacun à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son tour avec la même bienveillance et continua à n'en faire qu'à sa tête. Il était prêt, au fond, à traiter avec les États Généraux, en échange de quelques concessions. Finalement il renonça à la plupart de ses exigences, quand de Witt eut envoyé Beverning à Clèves en janvier 1666; Colbert de Croissy, frère du grand Colbert, venu pour appuyer la négociation, la trouva en arrivant presque terminée. Deux traités, signés le 18 février, mais antidatés du 16, stipulèrent l'un une alliance défensive pour douze ans entre l'électeur et les États, l'autre une « union plus étroite » contre l'évêque de Münster : sans doute Frédéric Guillaume laissait les Hollandais dans ses places du duché de Clèves, leur abandonnant provisoirement la douane de Gennep sur la Meuse (moyennant une indemnité de 50 000 florins); il devait les secourir avec 12 000 hommes, pour la levée desquels les États paieraient seulement 160 000 thalers et dont l'entretien aurait lieu à frais communs; du moins, les traités de Clèves satisfaisaient sa conscience de protestant et lui permettaient de jouer dans l'Allemagne occidentale un rôle de pacificateur, auquel il attachait à juste titre un grand prix. Ils constituaient donc un succès pour le Brandebourg, tandis qu'ils désappointaient à la fois l'empereur qui s'inquiétait de l'alliance hollandaise, et Louis XIV qui aurait voulu en avoir l'honneur.

L'électeur s'en rendit compte et ménagea habilement les susceptibilités. Il chargea Blumenthal de porter en France ses condoléances au sujet de la mort récente d'Anne d'Autriche, et, d'autre part, sans manifester l'appréhension très réelle que lui causaient les visées de Louis XIV sur les Pays-Bas espagnols, il s'entendit avec l'Autriche pour presser la réconciliation entre Münster et Hollande. Ses agents à La Haye, Copes, Blaspeil, puis Romswinckel, s'en occupèrent activement, et Frédéric d'Iéna, expédié à Münster dès le 25 février 1666, prodigua tour à tour les exhortations, les raisonnements et les menaces. Christophe Bernard de Galen, se sentant isolé en Allemagne et trop loin de ses alliés anglais, consentit à des conférences à Clèves et renonça à ses con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quêtes; le 18 avril, un traité rétablit la paix. Ainsi se terminait un conflit qui aurait pu mettre en feu une partie de l'Allemagne.

Bien que Colbert de Croissy et le baron de Gœss eussent signé au traité, c'était à l'électeur de Brandebourg qu'en revenait le principal mérite. La chose n'échappa à personne, et les Hollandais l'accueillirent avec empressement lorsqu'il vint *incognito* dans leur pays, au milieu de 1666. Il aurait voulu compléter son œuvre en mettant fin à la guerre anglo-hollandaise, mais il échoua de ce côté : la médiation électorale, proposée à Londres par Lucas d'Achen à deux reprises, puis par Christophe de Brandt, ne fut pas acceptée, et il fallut se résigner à attendre des temps meilleurs, jusqu'à l'ouverture des conférences de Bréda que Brandt était destiné à suivre, sans exercer sur elles une grande influence (de septembre 1666 à août 1667).

Ce léger échec en Angleterre ne saurait faire oublier les avantages remportés au début de l'année 1666. Outre l'alliance hollandaise, le Brandebourg conclut alors ou renouvela plusieurs traités avec des puissances voisines, de ces traités défensifs comme Frédéric Guillaume les aimait, qui garantissaient sa sécurité sans le lier d'une manière gênante. Tel l'acte signé à Clèves le 10 mars 1666, pour le renouvellement anticipé de l'alliance impériale. Telle l'alliance défensive pour dix ans, conclue à Stockholm avec la Suède par Crockow, après trois ans de négociations (10 avril 1666) : le traité délivrait l'électeur de la crainte perpétuelle d'une attaque suédoise qui pesait sur lui depuis 1660 comme un cauchemar, et il ne le compromettait en rien, puisqu'en cas d'attaque de l'Esthonie ou de la Livonie par les Russes, le secours militaire du Brandebourg (2 500 hommes) serait converti en un subside de 50 000 thalers. Telle enfin l'alliance danoise dite du 23 mai 1666, bien qu'approuvée seulement à la fin de juillet par le roi, Frédéric III (1).

(1) Pendant huit ans, l'électeur et le roi se promettaient une assistance réciproque de 4 000 hommes contre tout agresseur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un conflit qui se préparait depuis plusieurs mois et qui faillit bouleverser l'Allemagne occidentale, le conflit entre Brême et la Suède, fit éclater à la fois l'importance nouvelle du Brandebourg et la volonté bien arrêtée de son chef d'agir en toute liberté, sans se laisser embarrasser par des considérations de sentiment. Depuis le traité de 1654, Brême persistait à revendiquer le titre et les droits de ville libre d'Empire, et la Suède à les lui refuser; en 1665, la querelle avait failli dégénérer en lutte armée, et le feld-maréchal Wrangel avait massé des troupes dans le duché de Brême (en décembre). Après avoir envoyé par deux fois auprès de Wrangel et proposé officiellement sa médiation, Frédéric Guillaume fut très déçu de voir le général suédois rompre les pourparlers et ouvrir le feu contre la ville (octobre 1666). Il se hâta de s'entendre avec les États, le Danemark et les ducs Georges Guillaume et Ernest Auguste de Brunswick par la quadruple alliance de La Haye (25 octobre), et pressa Wrangel de suspendre ses attaques. Les Suédois intimidés consentirent à négocier : deux représentants du Brandebourg, Ledebur et de Beyer, se rendirent au quartier général de Wrangel, à Habenhausen, et, par la paix du 25 novembre, Brême conserva l'immédiateté d'Empire. Ce résultat faisait grand honneur à l'électeur.

L'accroissement considérable de son prestige ne fut pas le seul bénéfice de son activité. En dehors des alliances qui de tous côtés couvraient ses frontières et le rapprochaient des grandes puissances, il obtint en 1666 deux avantages de nature plus positive, la réduction de Magdebourg et le règlement à peu près définitif de la succession de Clèves-Juliers.

La ville de Magdebourg, malgré le refus de la diète en 1654 de lui reconnaître les prérogatives d'une ville libre, avait continué à repousser le serment d'hommage éventuel, réclamé par l'électeur. Celui-ci profita en 1666 des troupes récemment levées avec l'argent hollandais, pour intimider les bourgeois, qui s'inclinèrent devant ses exigences : ils se résignèrent même à recevoir une garnison dépendant du Bran-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

debourg et de l'administrateur Auguste de Saxe, et à fournir 1 200 thalers par mois pour son entretien (convention de Klosterbergen, près Magdebourg, du 6 juin 1666). La cérémonie de l'hommage eut lieu le 24 juin devant Platen et Iéna, puis Auguste de Holstein, colonel d'un régiment brandebourgeois, resta dans la ville comme gouverneur. C'était une sorte de prise de possession, bien que l'administrateur saxon dût rester jusqu'à sa mort le seul maître officiel.

En imposant à Magdebourg une garnison, l'électeur assurait l'exécution future d'un des articles de la paix de Westphalie. En traitant avec le duc de Neubourg, il régla une question pendante depuis plus d'un demi-siècle.

Dans les dernières années il s'était rapproché du palatin Philippe Guillaume; les négociations de Dorsten en 1665 avaient témoigné d'un désir réciproque de conciliation, et en 1666 le duc de Neubourg était entré dans les vues pacifiques du Brandebourg. On en vint à l'idée de trancher les anciens litiges par un accord héréditaire. Une première convention du 10 juin 1666 promit l'appui effectif de l'électeur, moyennant la cession de Ravenstein, pour mettre Philippe Guillaume sur le trône de Pologne. D'autres points furent ensuite abordés, et après de longues discussions on aboutit le 9 septembre à trois traités, signés à Clèves. Le plus important, connu sous le nom d'accord héréditaire *(Erbvergleich)*, donnait définitivement à l'électeur le duché de Clèves, les comtés de Mark et de Ravensberg, au palatin les duchés de Juliers et de Berg, avec les seigneuries de Winnenthal et de Breskesand (art. IV); on ajournait l'attribution de Ravenstein, toujours litigieuse (art. V); l'électeur devait participer avec Münster et Neubourg à la direction du cercle de Westphalie (art. XVIII). Les difficultés religieuses furent réglées par un recès annexe *(Nebenrecess)*, reconnaissant, non sans de nombreuses exceptions, les années 1609 et 1624 comme années normales, la première pour les possessions du Brandebourg, la seconde pour celles de Neubourg. La réconciliation des deux Maisons rivales était définitive, et l'entente fut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ensuite aisément complétée par diverses transactions, notamment celle de juin 1670 qui adjugea Ravenstein à Neubourg, et celle du 6 mai 1672 qui établit partout la liberté de conscience individuelle. Cette liquidation laborieuse d'un passé fertile en querelles eut pour le Brandebourg les plus heureuses conséquences : elle consolida sa domination dans la région westphalienne et le délivra des intrigues dangereuses de la Maison de Neubourg.

Après l'étonnante série de négociations, de traités et d'alliances qui remplissent l'année 1666, Frédéric Guillaume se trouva libre de reporter toute son attention sur les agissements de la France et les agitations de la Pologne, deux groupes de faits qui l'intéressaient particulièrement, et dont la connexion était toujours étroite. On a dit qu'il était surtout préoccupé des questions orientales; ce classement est spécieux et ne s'impose pas absolument. Sans doute, par la situation du gros de ses états, il avait peut-être des intérêts plus immédiats à défendre du côté de l'est; de plus, en décembre 1666, il prit diverses mesures pour appuyer la candidature de Neubourg au trône polonais; mais il tenait beaucoup à ses territoires de l'ouest, et redoutait les empiétements de Louis XIV comme son fanatisme catholique. Jusqu'à la fin de 1667 tout au moins, il combattit aussi activement les visées de la France sur l'Escaut et le Rhin, que ses menées dans le bassin de la Vistule.

Répondant à une invitation des ducs de Brunswick-Lunebourg et de l'électeur de Cologne, il négocia avec ces princes et la landgrave régente de Hesse-Cassel une union défensive : à deux reprises, le 25 mars et le 1er septembre 1667, des conventions furent signées pour cela, par Jean Butendach d'abord, puis par Frédéric d'Iéna, dans un sens certainement hostile à la France. La guerre, dite de *Dévolution*, par laquelle Louis XIV prétendait conquérir certains territoires des Pays-Bas, soi-disant *dévolus* à sa femme, l'infante Marie Thérèse, depuis la mort du roi d'Espagne, Philippe IV (17 septembre 1665), provoquait alors chez l'électeur une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

véritable crise de patriotisme germanique. Averti de l'invasion de la Flandre (mai 1667), il ne cacha pas à l'envoyé français, Jeure Millet, son « extrême déplaisir », et chercha de tous côtés les moyens d'éteindre l'incendie : l'électeur de Mayence, l'évêque de Münster, le duc de Neubourg, les ducs de Brunswick, la diète tout entière furent sollicités d'intervenir. En même temps, Crockow paralysait de son mieux à Stockholm l'action de la diplomatie française; les agents électoraux à La Haye exprimaient le désir de maintenir en Europe « la balance » des forces; Brandt participait au congrès de Bréda et contribuait à la paix anglo-hollandaise (31 juillet); enfin Blaspeil faisait coup sur coup deux apparitions à Bruxelles pour s'aboucher avec le marquis de Castel-Rodrigo, tandis que Frédéric Guillaume endoctrinait le baron de Gœss à Berlin.

A mesure que le succès des armes françaises en Flandre s'affirma, la surexcitation de l'électeur augmenta. Ayant lu un opuscule du publiciste Aubéry, qui traitait des prétendus droits du Roi Très Chrétien sur l'Empire germanique, il en fut très ému, et songea à combattre les progrès de la puissance française. S'il avait trouvé des alliés, il est probable qu'il eût risqué l'aventure. Mais le don-quichottisme n'était pas son fait, et il ne voulait pas s'exposer seul à des ressentiments redoutables. C'est ce qui explique son abstention finale. Après avoir prêché l'énergie au comte de Mansfeld, envoyé de l'Autriche, il eut la prudence de réclamer de l'argent avant de s'engager avec Hermann de Bade, émissaire du gouverneur des Pays-Bas espagnols (août 1667). Il constata, d'autre part, qu'aucun électeur n'était d'humeur à se compromettre : le mieux disposé, Jean Georges II de Saxe, fraternisa avec lui dans une entrevue au cloître de Zinna, et conclut une convention en vue d'intervenir à Paris pour la paix (5 septembre 1667); malheureusement son patriotisme se dissipait avec les fumées de l'ivresse, et le traité resta lettre morte. A Ratisbonne, les deux hauts collèges ne purent s'accorder pour proclamer le cercle de Bourgogne membre de l'Empire ; la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

diète apparaissait ce qu'elle avait été souvent et ce qu'elle devait rester jusqu'à sa fin, un grand corps inorganique, propre à discuter tous les problèmes et incapable d'en résoudre aucun. Comme la Suède hésitait, que les Provinces-Unies marchandaient, et que l'empereur se laissait aller à une négociation secrète avec Grémonville, il n'y avait rien à faire. L'Espagne seule faisait des promesses dont on connaissait la valeur. Aussi Blaspeil ayant signé à Bruxelles un traité d'alliance moyennant des subsides qui n'avaient pas la moindre chance d'être payés (6 novembre 1667), l'électeur refusa sa ratification. Il annonça en même temps à son agent que, désirant une paix raisonnable, il se décidait à envoyer une ambassade en France.

Le revirement se préparait depuis quelques semaines. Décidé à agir s'il avait derrière lui des alliés puissants et fidèles, Frédéric Guillaume n'avait trouvé partout qu'inertie, égoïsme ou déloyauté. Il était las des lenteurs hollandaises, de l'indifférence autrichienne, des rodomontades espagnoles. Par contre, il était sensible à l'attitude modérée adoptée par Louis XIV vis-à-vis de l'Espagne, et aux avances dont on le comblait : on venait de lui offrir un accroissement territorial en Gueldre et un accord au sujet des affaires polonaises. C'était « une grande tentation », comme disait le baron de Gœss.

La question de Pologne n'avait pas cessé de l'intéresser, et il avait suivi d'un œil attentif les péripéties qui se déroulaient dans ce pays : intrigues de la reine Louise Marie, guerre civile provoquée par l'ambition du grand maréchal Lubomirski (1664-1666), mort successive de Lubomirski et de la reine (janvier et mai 1667). Depuis 1666, il s'était rallié à la candidature éventuelle de Neubourg au trône; il espérait bien gagner l'appui de la Suède, avec laquelle il devait s'entendre le cas échéant (traité du 2 juillet 1667). Le roi Jean Casimir, dont on escomptait ainsi la mort ou l'abdication, était assez mal disposé; mais l'attitude de la France, très influente à Varsovie, allait amener une détente.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La résolution prise en novembre 1667 de se rapprocher de la France détermina l'électeur à réclamer la paix à l'ouest : l'Espagne en serait quitte pour céder quelques territoires, et on tâcherait de se garder mieux une autre fois (1). C'était prendre gaillardement son parti des pertes d'autrui. Un traité fut bientôt conclu à Cœlln avec l'ambassadeur français, Millet, stipulant à la fois une entente pour l'élection future du duc de Neubourg en Pologne, et des mesures propres à amener la conclusion « d'une paix sûre et raisonnable » entre France et Espagne; l'expression visait « l'alternative » offerte par Louis XIV à la cour de Madrid entre la cession des places conquises en Flandre et celle de la Franche-Comté. Par l'article VIII le Brandebourg s'engageait à rentrer dans la Ligue du Rhin, qui venait d'expirer en août, et que le gouvernement royal se flattait de ressusciter (15 décembre 1667). L'acte impliquait la ferme volonté de résoudre avec la France les deux problèmes qui tourmentaient les esprits depuis des mois, celui de la satisfaction du gendre de Philippe IV, celui des destinées de la Pologne après la disparition de l'impuissant Jean Casimir. Frédéric Guillaume y travailla loyalement, menant de front les deux entreprises.

Du côté de l'ouest, une ambassade extraordinaire, composée du grand connétable Pœllnitz et du secrétaire Meinders, resserra au début de 1668 les liens nouveaux avec Louis XIV. Quand les Provinces-Unies et l'Angleterre eurent conclu des conventions qui devinrent par l'accession de la Suède la Triple Alliance de La Haye, secrètement dirigée contre la France (23 janvier 1668), l'électeur refusa d'y adhérer. Il ne s'émut pas outre mesure de la conquête de la Franche-Comté, destinée à intimider l'Espagne, et applaudit à la paix d'Aix-la-Chapelle du 2 mai 1668, bien qu'il ne pût guère s'en attribuer le mérite : une démarche collective de princes allemands à Paris, à laquelle avait pris part son représentant Beyer, avait eu peu de poids, et quatre plénipotentiaires, désignés pour

(1) Instructions du 9 novembre 1667 à Blumenthal, envoyé à Vienne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

siéger au congrès d'Aix-la-Chapelle, n'avaient pas eu le temps de s'y rendre. D'ailleurs, tout en s'alliant à Louis XIV, il ne songeait nullement à se lier : il éludait un vague projet de mariage avec Mademoiselle de Montpensier, et s'arrangeait pour n'être pas gêné par sa promesse de rentrer dans la Ligue du Rhin ; des pourparlers à Ratisbonne en vue de la prorogation n'aboutirent qu'à l'affirmation stérile de dispositions favorables, et au milieu de 1668 la Ligue disparut sans espoir de retour.

Vers la même époque, la question polonaise faisait un grand pas, et après deux nouveaux traités, l'un avec Jean Casimir, qui permit d'occuper Draheim, l'autre avec Charles XI de Suède et Philippe Guillaume de Neubourg (10 avril et 16 mai 1668), il eut la satisfaction d'apprendre l'abdication du roi de Pologne, accomplie solennellement le 16 septembre.

Les événements de l'été de 1668 forment comme la conclusion d'une des époques les plus agitées et les plus difficiles qu'ait traversées Frédéric Guillaume. Après des années d'intrigues plus ou moins confuses il vient d'écarter de sa route deux graves dangers. D'un côté, il a contribué à enrayer, en ayant l'air de s'y prêter, les conquêtes et l'influence de Louis XIV : la paix d'Aix-la-Chapelle et la dissolution de la Ligue du Rhin sont plus ou moins indirectement son œuvre. D'un autre côté, il a mis fin en Pologne à une situation pleine de périls, décidant sans sacrifices le roi Jean Casimir à la retraite, et préparant un nouvel ordre de choses qu'il espère bien faire tourner à son profit.

L'ÉLECTION POLONAISE. — ENTRE LA TRIPLE ALLIANCE ET LA FRANCE (1668-1671)

La question de l'élection royale de Pologne fut certainement en 1668-1669 la grande préoccupation de l'électeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Une fois la vacance du trône déclarée, il agit un peu partout, à Paris, à Stockholm, à Vienne, sans oublier Varsovie, en faveur du duc de Neubourg; il quitta Berlin pour Kœnigsberg, afin de surveiller de plus près les événements; il mit tout en œuvre pour assurer le succès d'un prince, sur l'amitié duquel il croyait pouvoir compter absolument.

Nombreux étaient les candidats à la succession de Jean Casimir, une douzaine au moins. Il est vrai qu'il y en avait de parfaitement insignifiants comme Cosme de Médicis ou Jacques d'York,et d'autres n'avaient pas de chances (l'ex-reine Christine de Suède, ou le tsarévitch Fédor) ; Frédéric Guillaume aurait pu aussi bien se mettre sur les rangs, s'il avait consenti à se faire catholique. A vrai dire, trois candidats seulement allaient se disputer les suffrages des Polonais, et la lutte se trouva de bonne heure circonscrite entre eux : le duc de Neubourg, Condé et Charles de Lorraine.

Philippe Guillaume, comte palatin et duc de Neubourg, Berg et Juliers (1615-1690), avait des vues sur la Pologne depuis son premier mariage avec une sœur de Jean Casimir en 1642 ; il avait obtenu non sans peine son inclusion dans la paix d'Oliva, et s'était posé en candidat éventuel au trône. Secondé et combattu alternativement par la France qui le traitait en pis aller, il avait rencontré un appui plus sûr dans l'électeur Frédéric Guillaume, après la réconciliation de 1666; c'était le meilleur atout dans son jeu, car ni sa personne, ni sa puissance, ni sa situation de fortune ne le rendaient particulièrement sympathique aux Polonais. Agé de cinquante-trois ans, il ne se recommandait par aucune qualité brillante. Du reste, les faibles ressources de ses états, et les nombreux enfants que lui avait donnés sa seconde femme, Élisabeth Amélie de Hesse-Darmstadt, refroidissaient l'enthousiasme des Polonais qui auraient voulu se faire acheter.

Louis de Bourbon, prince de Condé (1621-1687), avait pour lui, a dit Pufendorf, les créatures de la feue reine, Louise Marie, et tous ceux qui avaient goûté « la douceur de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'or français ». Pour lui aussi plaidaient les services rendus de longue date par son pays à la Pologne, et son illustre origine, et le prestige de sa gloire. Par contre, les ennemis de l'ancienne reine l'accusaient d'orgueil et d'égoïsme, et le montraient déjà vieux et infirme. Ce qui lui nuisait le plus c'était l'attitude équivoque de Louis XIV, qui, après l'avoir poussé, semblait l'abandonner : l'ambassadeur Bonzy, évêque de Béziers, pourvu jusqu'au bout d'instructions contradictoires, ne put le soutenir franchement; la duplicité de la politique française le desservit sans servir Neubourg.

Charles Hyacinthe de Lorraine (1643-1690), neveu et héritier présomptif du duc régnant de Lorraine, Charles IV, avait passé sa jeunesse en Lorraine, aux Pays-Bas et en France, mais il s'était enfui de Paris au lendemain du traité de Montmartre, par lequel Charles IV avait été forcé de promettre à Louis XIV la succession de ses états (1662). Devenu général de cavalerie dans l'armée impériale, il occupait à la cour de Vienne une haute situation; c'était le candidat favori de l'Autriche qui, il est vrai, ne le soutenait pas ouvertement. Il était bien vu de la petite noblesse polonaise, opposée aux magnats du parti français. On déplorait en revanche sa pauvreté, et on redoutait l'ascendant que les jésuites exerçaient sur lui.

En somme, dans l'automne de 1668, aucun prétendant ne s'imposait. L'électeur se flatta de déterminer un courant en faveur du duc de Neubourg, et étudia avec un des conseillers de celui-ci, Stratmann, la question pécuniaire, capitale pour la propagande. Sur l'avis d'Hoverbeck, on résolut de se réserver pour le dernier moment, et de ne distribuer que 20 000 thalers environ aux membres de la diète préliminaire, dite de *convocation* suivant l'usage, qui allait se réunir. Malgré la loi polonaise obligeant tous les ambassadeurs et résidents étrangers à sortir du royaume durant la période électorale, Hoverbeck prolongea son séjour à Varsovie, puis se fit remplacer par son secrétaire Scultetus, qui renseigna sur les actes de la diète de convocation (novembre-décembre 1668). La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

diète décida de faire jurer aux électeurs qu'ils ne voteraient pour aucun candidat qui leur aurait donné ou promis de l'argent. Ces velléités d'honnêteté étaient peu sérieuses, et, en attendant la diète d'élection fixée au 2 mai suivant, le marchandage des voix se pratiqua dans toute la Pologne. Le Brandebourg y prit une part active par l'intermédiaire de plusieurs émissaires, les Crockow, les Niemirycz, les Lehndorf et les Scultetus, qui ne cessèrent de visiter les principaux personnages de la République.

Tout en s'évertuant à séduire les Polonais, l'électeur ne négligeait pas les puissances dont l'intervention pouvait être décisive. Il obtint de la Suède la ratification du traité du 16 mai 1668 en faveur de Neubourg. Il surveilla d'autre part la politique également déloyale de la France et de l'Autriche. Blumenthal, envoyé à Paris où il passa l'hiver, eut quelque peine à se reconnaître entre les protestations amicales d'Hugues de Lionne et ses instructions perfides à Bonzy, expédié de nouveau en Pologne; en mai 1669, cependant, on vit clair dans le jeu du gouvernement royal qui prétendait observer « inviolablement » le traité de Cœlln, dépêchait le marquis de Vaubrun à Berlin, et intriguait sous main pour la candidature de Condé. L'Autriche ne se conduisait pas mieux, et malgré les assurances du baron de Gœss à Kœnigsberg, l'électeur s'aperçut en février 1669 qu'il ne fallait pas compter sur l'appui impérial : le comte de Schaffgotsch, parti de Vienne pour la Pologne avec des instructions favorables à Neubourg, travailla pour le prince lorrain.

Les choses en étaient là quand la diète d'élection s'assembla à Varsovie, le 2 mai 1669. La plaine voisine de la Vistule avait été, suivant la coutume, transformée en un vaste camp retranché *(kolo)*, où 50 000 nobles environ s'étaient rendus à cheval et le sabre au côté, de toutes les parties du royaume. Les ambassadeurs étrangers s'établirent aux environs, et Scultetus, qui représentait d'abord seul le Brandebourg, fut heureux de voir arriver vers le 20 mai deux envoyés extraordinaires, Frédéric d'Iéna et Jean d'Hoverbeck; ce n'était pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de trop pour soutenir la candidature du duc de Neubourg, que les ambassadeurs de France et d'Autriche, Bonzy et Schaffgotsch, étaient prêts à trahir. La diète délibéra au milieu de la confusion et du tumulte, les partisans des divers candidats ne se gênant pas pour proférer des injures ou tirer des coups de pistolet. Après le choix d'un « maréchal » ou président, l'exclusion du prince de Condé fut décidée (6 juin), ce dont se réjouirent les ministres électoraux. On prévoyait un partage presque égal des voix entre Lorraine et Neubourg quand un incident imprévu changea la face des choses : le *kolo* fut cerné par des bandes de nobles à cheval (la *pospolite),* accourus en masses profondes des palatinats lointains pour exiger un roi. Tout finit par une surprise. Le 19 juin 1668, un pauvre gentilhomme, Michel Koribut Wisniowiecki, un *piast,* comme on disait, fut élu.

C'était un personnage insignifiant, un « roitelet », suivant le mot de Bonzy. Hoverbeck et Iéna écrivirent à leur maître qu'on n'avait pas grand'chose à craindre de lui. Le raisonnement n'empêcha pas Frédéric Guillaume de se mettre d'abord fort en colère; il avait été le grand promoteur de la candidature de Neubourg et se consolait malaisément de son échec. Il en voulut longtemps à la France et à l'Autriche; il se défiait d'ailleurs du nouveau roi et n'avait pas tout à fait tort. Quand Hoverbeck et Iéna le complimentèrent au nom de l'électeur, Michel eut le mauvais goût de réclamer l'élargissement de l'ancien bourgmestre Roth, et de soulever quelques chicanes. Les envoyés prirent congé sans emporter de lettres de recréance, et ne laissèrent pour représenter le Brandebourg à Varsovie qu'un agent sans caractère, Eusèbe de Brandt (1). Le mariage du roi avec l'archiduchesse Éléonore, sœur de l'Empereur (février 1670), puis l'enlèvement du Prussien en rupture de ban, Christian Louis de Kalckstein, dont j'ai déjà parlé (28 novembre 1670) (2), n'améliorèrent pas les rela-

(1) Frère cadet de Christophe de Brandt. Il fut nommé chargé d'affaires en 1670.

(2) Cf. livre IV, chap. Ier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions; elles furent même assez tendues à un moment donné pour qu'on craignît une rupture. Mal vu de tous et menacé d'un affront qui pouvait rejaillir sur son prince, Brandt quitta Varsovie pour se retirer en Prusse (4 décembre 1670). Comme le roi réclamait sa punition, l'électeur après un semblant d'enquête le condamna pour la forme à l'exil. Le conflit s'apaisa en 1671; Wichert fut nommé à la place de Brandt, et Hoverbeck revint en Pologne l'année suivante. Le roi jura alors d'observer les anciens traités (24 mars 1672), et l'électeur lui fournit contre les Turcs le secours réglementaire de 1 500 hommes (août-septembre). Les déceptions de 1669, les froissements et les tiraillements de 1670-1671 étaient oubliés. Frédéric Guillaume fut heureux de retrouver la sécurité sur ses frontières orientales à un moment où les événements réclamaient ailleurs toute son attention.

Malgré l'importance des affaires de Pologne, il avait depuis l'élection de 1669 reporté vers l'ouest et le centre le plus fort de ses convoitises et de ses craintes. D'une part, il épiait avec un vif intérêt les péripéties de la lutte diplomatique, engagée entre la Triple Alliance et la France, et dont les possessions espagnoles semblaient l'enjeu; d'autre part, il suivait d'un œil clairvoyant les évolutions inquiétantes de la cour impériale et les rivalités sans cesse renouvelées des princes de l'Empire.

Entre la Triple Alliance et la France il parut d'abord pencher vers la dernière. Soit dépit des mauvais procédés des Hollandais, soit méfiance légitime contre le roi d'Angleterre, soit crainte des Suédois, il leur battit froid à tous : Christophe de Brandt et Crockow quittèrent Londres et Stockholm au milieu de 1668, et leur poste resta vacant trois ou quatre ans. L'électeur était résolu à garder sa liberté vis-à-vis de la Triple Alliance : la visite d'un ambassadeur anglais, Gabriel Sylvius (mai-juillet 1669), ne le fit pas changer d'avis, et des pourparlers entamés à La Haye entre ses agents et l'Anglais Temple n'aboutirent pas; il finit même en 1670 par repousser toute garantie de la paix d'Aix-la-Chapelle, et ne devait se raviser, quelques mois après, qu'en voyant la Hollande en péril.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Son attitude au début fut dictée par l'honnêteté la plus élémentaire. Il avait partie liée ou du moins croyait l'avoir avec la France pour l'élection polonaise; il envisageait peut-être aussi la possibilité d'acquérir un morceau de la Gueldre en cas de partage des Pays-Bas espagnols. De Lionne avait lâché le mot; l'électeur avait saisi l'invite et ne s'en était pas indigné. Il ne demandait qu'à en entendre davantage du marquis de Vaubrun, successeur de Millet. Tandis que Blumenthal résidait à Paris depuis novembre 1668, Vaubrun n'arriva à la cour électorale que le 30 mai 1669; la nouvelle de l'élection de Michel Wisniowieçki ne lui fit pas trop de tort, parce qu'on en voulut encore plus à l'empereur qu'à Louis XIV. Le terrain n'était donc pas trop mal préparé pour négocier, comme il en était chargé, « une ligue défensive très étroite » entre France et Brandebourg. L'ambassadeur s'aboucha avec Schwerin et Iéna, à la fin de septembre, et en quelques semaines l'accord se fit. Le traité, signé le 4 janvier 1670, et antidaté du 31 décembre 1669, stipula une amitié et alliance étroite pendant dix ans : l'électeur promettait de ne pas adhérer à la Triple Alliance, de s'employer au renouvellement de la Ligue du Rhin, et, en cas d'ouverture de la succession d'Espagne, de soutenir avec 10 000 hommes les droits du roi sur les Pays-Bas; de son côté, le roi s'engageait à verser au Brandebourg 400 000 thalers en dix ans, et à lui céder, s'il acquérait les Pays-Bas, toute la Gueldre à droite de la Meuse.

Par l'acte du 31 décembre 1669, dont le secret fut gardé rigoureusement (on ne l'a connu qu'au dix-neuvième siècle), Frédéric Guillaume semble passer au parti français. A bien peser les choses, on s'aperçoit qu'il n'en est rien : sans doute, il prend position contre l'empereur, et, ne pouvant empêcher la ruine de l'Espagne, s'assure du moins sa part du butin; mais il est déjà vaguement informé des desseins ultérieurs de Louis XIV, et la prudence seule l'enchaîne provisoirement à l'ennemi irréconciliable des Hollandais. L'alliance de 1669 est encore un pis aller comme celle de 1667, une mesure de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

circonstance, subie pour parer à un isolement inévitable autrement.

Il existait un profond malentendu entre les cours de France et de Brandebourg. Louis XIV songeait, après s'être attaché l'électeur, à l'entraîner dans sa lutte prochaine contre les Provinces-Unies, revanche de son échec de 1668. Frédéric Guillaume croyait avoir été au bout des concessions permises; il se doutait vaguement qu'on voulait le mener plus loin et s'y refusait d'avance au fond du cœur. Dès la fin de 1668, Blumenthal l'avait averti que, pour obtenir des subsides, il faudrait s'engager à combattre contre n'importe qui *(contra quoscumque);* un peu plus tard, le même ministre avait été frappé de voir de Lionne et le roi s'indigner outre mesure des mauvais procédés des États Généraux à l'égard du Brandebourg. L'électeur s'était méfié de ce zèle excessif pour ses intérêts. Il se tenait sur ses gardes quand le gouvernement royal lui dépêcha des émissaires chargés de parler plus clair, d'abord le comte palatin de Sulzbach, Christian Auguste, ensuite Guillaume de Fürstenberg. Aux insinuations officieuses du premier, dans l'automne de 1669, il s'abstint de répondre d'une manière précise, se bornant à blâmer l'orgueil des Hollandais qu'il verrait rabattre sans déplaisir. Le second, grand chambellan de l'électeur de Cologne, était un de ces Allemands du dix-septième siècle qui n'avaient pas plus de scrupules à se mettre sous la protection du roi de France que sous celle de l'empereur; il était souverainement antipathique à Frédéric Guillaume qui le considérait comme un traître et un renégat. Lorsqu'il se présenta à Berlin, en janvier 1670, soi-disant chargé par l'électeur de Cologne d'échanger des vues sur les événements de l'heure présente, on se prêta sans élan à ses confidences, et les commissaires électoraux, Schwerin et Meinders, furent plus étonnés que séduits par la perspective d'un démembrement des Provinces-Unies, auquel le Brandebourg pourrait gagner la Gueldre et Zutphen. Lors de l'audience de congé, l'électeur révéla sa pensée profonde : il déclara qu'il importait avant tout d'em-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pêcher une guerre désastreuse, en obtenant satisfaction des États Généraux.

Il était loin alors de croire une rupture imminente. Les impressions pessimistes rapportées de Paris par Blumenthal ne purent ébranler sa confiance : il fit à Vaubrun, qui s'en retournait, des adieux cordiaux et chargea Crockow, expédié à la cour de France en février 1670, d'empêcher une brouille avec les Provinces-Unies. Cependant les offres d'alliance, de conquêtes et de subsides, dont on accabla l'envoyé de Brandebourg, parurent inquiétantes. Frédéric Guillaume enjoignit de ne laisser espérer son concours sous aucun prétexte, et il éluda au mois de juin une proposition suspecte d'entrevue avec l'électeur de Cologne. Seules ses illusions au sujet de Charles II d'Angleterre et des chances qui subsistaient d'éviter un conflit franco-hollandais, le déterminèrent à garder une attitude amicale. Ce fut d'ailleurs l'œil au guet et la main sur la poignée de l'épée.

L'année 1670 fut précisément signalée pour la France par des avantages éclatants, l'occupation de la Lorraine (à la fin d'août), un pacte secret avec la Bavière, des négociations heureuses avec l'empereur qui promit de ne pas adhérer à la Triple Alliance, enfin deux traités importants avec l'Angleterre, qui obligèrent Charles II à mettre 6 000 hommes et 50 vaisseaux à la disposition du roi très chrétien contre les Provinces-Unies (1er juin et 31 décembre). Cette liaison des rois de France et de Grande-Bretagne resta en partie secrète, si bien qu'en décembre 1670 l'électeur, auquel on la faisait pressentir, refusait d'y ajouter foi. Son aveuglement ne tint pas contre les ouvertures directes faites à Crockow en janvier 1671 ; il en fut si troublé qu'il prévint les Hollandais. Dès lors une chose était certaine pour tout observateur perspicace, à savoir sa répugnance à s'engager contre les États Généraux. A Paris néanmoins on crut devoir continuer les démarches, et Louis XIV, persuadé que c'était une question d'argent, confia au comte Guillaume de Fürstenberg la direction de l'intrigue, en lui adjoignant un diplomate habile, Louis Ver-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jus, plus tard comte de Crécy. Ce dernier, envoyé officiellement pour apaiser un différend entre Münster et Brunswick (2 février 1671), apprit à Saverne de la bouche de Fürstenberg le but caché de sa mission. Après avoir assisté à Bielefeld à la conclusion d'un traité pour l'armement et la défense du cercle de Westphalie (7 avril), il s'achemina vers Berlin avec le chanoine Nicolartz, représentant de l'électeur de Cologne.

Les conférences de Berlin (en mai 1671) posèrent nettement la question de l'alliance contre les États Généraux. Bien que Frédéric Guillaume eût pu depuis des mois se préparer à l'éventualité, elle lui était si désagréable qu'il n'avait jamais voulu l'envisager comme imminente. Il fut donc pris au dépourvu, sinon pour la solution négative qui d'avance était arrêtée dans son esprit, au moins pour les moyens de traîner les choses en longueur sans se compromettre. Verjus ayant insinué qu'à défaut d'alliance le roi se contenterait peut-être d'une promesse de neutralité, il informa Schwerin de ses angoisses. « Ce que c'est que d'être neutre, je l'ai éprouvé auparavant; avec les meilleures conditions, on est encore maltraité, et j'ai bien juré de n'être plus neutre, ma vie durant... Toute cette nuit je n'ai pu dormir à cause de cette grande affaire... Le mieux sera, je crois, de faire attendre l'ambassadeur, de gagner par là du temps, et de voir les premiers résultats de la guerre. » Verjus emporta de Berlin un refus déguisé, dont il pouvait à certains indices deviner le caractère définitif.

L'année 1671 s'écoula sans amener de changement. La France avait ajourné d'un an l'exécution de ses plans, afin d'en mieux assurer le succès. Partout sa diplomatie déployait une rare et féconde activité : Colbert de Croissy entretenait à Londres les bonnes dispositions de Charles II, Pomponne préparait à Stockholm un revirement favorable, Grémonville obtenait à Vienne une promesse de neutralité (1er novembre), enfin Verjus et Fürstenberg signaient une série de traités avec le duc de Hanovre, l'électeur de Cologne, et Münster (juillet 1671-janvier 1672). Cette campagne n'échappait pas à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'électeur de Brandebourg, mais s'il avait contre Louis XIV des griefs sérieux (religieux et pécuniaires) (1), et s'il redoutait son ambition, il ne se souciait pas en revanche de s'exposer seul à son ressentiment. Jean de Witt lui demeurait antipathique, et une courte visite du jeune prince d'Orange à Berlin, en août 1671, ne fit qu'accroître cette malveillance. Il se renfermait donc dans l'attitude expectante qui convenait à ses desseins équivoques et à l'incertitude des circonstances. L'arrivée presque simultanée d'un nouvel ambassadeur français, le comte de Saint-Géran, et d'un ambassadeur hollandais, allait pourtant le forcer bientôt à choisir entre les deux partis (décembre 1671-janvier 1672).

Ses rapports avec l'empereur et l'Empire compliquaient singulièrement la situation.

Depuis des années, l'Autriche avait une conduite ondoyante et indécise, alliée à l'Espagne de par la tradition et les liens de famille, mais rapprochée de la France, sa rivale séculaire, par une défiance commune des puissances protestantes et l'appât de combinaisons fructueuses. Dans ces conditions, l'électeur se bornait à ménager l'empereur, sans lui rien sacrifier de son indépendance; il n'était du reste représenté à Vienne que par un résident, Neumann, personnage incolore, chargé d'envoyer des nouvelles plutôt que de négocier. Sans doute, le premier ministre autrichien, le prince d'Auersperg, qui s'était attaché au rêve impossible d'une ligue catholique où la France aurait figuré à côté de l'Espagne, avait été disgracié en décembre 1669, mais son successeur, le prince Lobkowitz, ne montrait guère plus de condescendance à l'égard du Brandebourg; il laissa Hocher conclure avec Grémonville le traité de neutralité du 1er novembre 1671. Mécontent de l'empereur, Frédéric Guillaume le lui fit voir dans l'affaire dite des « Extensionnistes » *(Extendisten)*. J'ai signalé en son temps l'importance du paragraphe 180 du recès d'Empire de 1654, permettant aux princes d'exiger de leurs sujets

(1) A cause des mesures de persécution dirigées contre ses coreligionnaires français, et du paiement irrégulier de ses subsides.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

certaines contributions; en 1667 et 1669, la diète avait discuté l'extension de l'article, et l'empereur s'y était opposé. Quelques États « extensionnistes », auxquels se joignit le Brandebourg, signèrent à Ratisbonne une ligue défensive, qui constitua comme une sorte de syndicat de princes contre leurs sujets (6 juin 1671).

Les membres de l'Empire, électeurs, princes et villes, étaient ballottés entre mille influences contraires, les uns s'enrôlant plus ou moins résolument, au nom du loyalisme, sous la bannière impériale (notamment les électeurs de Trèves, de Saxe et palatin), les autres recourant sans vergogne à la protection de la France, au nom des libertés germaniques (par exemple, les deux électeurs Wittelsbach, de Cologne et de Bavière), d'autres cherchant leur salut en dehors de ces patronages suspects et poursuivant la chimère d'une organisation de l'Allemagne, au nom d'un patriotisme presque inconscient; tel l'archevêque-électeur de Mayence. Allié également de l'empereur et de la France, Frédéric Guillaume louvoyait entre leurs partisans, accessible d'ailleurs en une certaine mesure aux idées de Jean Philippe de Schœnborn. Dans le camp impérial, il recherchait surtout son voisin, Jean Georges II de Saxe, auquel il avait encore rendu visite à Leipzig en mai 1670. Dans le camp français, il entretenait des relations suivies avec l'électeur de Cologne, l'évêque de Münster et le duc de Neubourg; il avait conclu avec les deux derniers à Bielefeld une alliance défensive, le 7 avril 1671. Quant à l'électeur Maximilien Henri, il l'empêchait, sans se brouiller avec lui, de soumettre à son autorité la ville de Cologne. Il collabora à l'accord intérimaire du 18 novembre 1671, qui ajourna la question de souveraineté, et promit à la ville une garnison de 1 200 hommes, fournie par les membres du cercle de Westphalie.

Au milieu des intrigues multiples dont la rivalité de l'Autriche et de la France augmentait la confusion, la Maison des Welfs était indécise. Des quatre princes régnants qu'elle comptait, deux flottaient entre les partis (Georges Guillaume

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Celle et Rodolphe Auguste de Wolfenbüttel), deux penchaient vers la France (Jean Frédéric de Hanovre et Ernest Auguste d'Osnabrück) ; ils restaient néanmoins unis, assiégeant et réduisant de concert en juin 1671 la ville de Brunswick qui refusait l'hommage au duc de Wolfenbüttel. Frédéric Guillaume s'efforçait de conserver de bonnes relations avec les quatre ducs ; il avait évité en 1670 un conflit avec Rodolphe Auguste pour la possession du comté de Reinstein dans le Harz, et favorisa en 1671 la réduction de Brunswick. Il était du reste vraiment l'ami du duc de Celle, dont il reçut (en novembre) de vagues ouvertures en vue d'une ligue favorable aux Hollandais. Tout en se dérobant à un engagement prématuré, il se réjouit certainement dans son for intérieur des dispositions que dénotait une pareille démarche.

L'idée de former un tiers parti, libre et indépendant entre les Habsbourg et les Bourbons, ne le séduisait pas moins. S'il refusa d'adhérer à l'alliance défensive provisoire de Marienbourg (près Würzbourg), conclue le 10 janvier 1672 par l'électeur de Mayence et l'empereur, c'est qu'il la jugeait inefficace. Quoique isolé dans l'Empire, il participait au mouvement d'opinion qui se dessinait en Allemagne contre l'ambition française ; il s'inquiétait des préparatifs militaires de Louis XIV et s'associait aux cris d'alarme poussés par les Leibniz ou les Lisola. Il n'était pas encore contre la France, mais déjà il n'était plus avec elle.

L'ALLIANCE HOLLANDAISE ET IMPÉRIALE
LA LIGUE DE BRUNSWICK (JANVIER-SEPTEMBRE 1672)

Au moment où les événements se précipitaient, il y avait deux partis à la cour de Berlin ; non pas, comme on l'a dit parfois, un parti français et un parti hollandais, car les sympathies se portaient d'un seul et même côté, mais un parti

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prêt à tout risquer pour secourir les États Généraux, et un autre qui penchait vers une prudente abstention.

Dans le premier figuraient surtout des officiers, le grand connétable Pœllnitz, le feld-maréchal Derfflinger, et les majors-généraux Spaen et Eller, sans oublier le comte Christian Albert de Dohna, lieutenant-général et conseiller secret, ni Jean Georges d'Anhalt, beau-frère de l'électeur. Dans le second étaient presque tous les ministres, dirigés par Schwerin, le plus influent, qui estimait que les Hollandais avaient péché par ingratitude envers la France et méritaient une leçon.

Entre l'enthousiasme belliqueux des uns et les avis pacifiques des autres, Frédéric Guillaume ne laissait pas que d'être embarrassé. Sans doute il était au fond pour les Hollandais : leur humeur arrogante et incommode, leurs chicanes pécuniaires, les avanies dont ils l'avaient accablé, la forme de leur gouvernement qu'il voyait de mauvais œil, les allures détestées du pensionnaire de Witt, tout disparaissait devant le danger qui menaçait ces frères, de race germanique, ces coreligionnaires, gardiens des frontières de l'Empire. Mais d'autre part ses bons rapports avec Louis XIV lui étaient précieux, pour la sécurité de ses possessions rhénanes, pour l'espoir d'acquisitions territoriales à venir, pour la manne présente des subsides dont il avait tant besoin ; et puis il redoutait à juste titre la colère d'un si puissant roi. Ne devait-il pas au Brandebourg de se tenir sur la réserve, d'éviter, suivant le conseil de Louis XIV à Crockow, de s'embarquer avec des gens voués à un naufrage certain ! Il est possible, grâce à ces données, de pénétrer dans les plus profonds replis de son âme. Ses sentiments ne font pas de doute : ils sont tous en faveur des Provinces-Unies. La raison d'État seule suspend sa résolution.

C'est à peu près à une même époque, vers la fin de novembre 1671, que la France et la Hollande avaient décidé d'envoyer des ambassadeurs en Brandebourg. Le Français arriva le premier, le 30 décembre 1671. Bernard de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Guiche, comte de Saint-Géran, était un jeune noble, peu expérimenté, mais dont la rondeur cavalière fit d'abord bonne impression à Berlin. Bien accueilli par l'électeur, il commença à négocier dès le 7 janvier 1672, mais ne tarda pas à s'apercevoir qu'il aurait de la peine à réussir. Schwerin, Iéna et Somnitz, avec lesquels il conférait, refusèrent d'admettre la nécessité d'une guerre franco-hollandaise, et éludèrent ses offres d'alliance ou même de neutralité.

On en était là quand survint l'ambassadeur des Provinces-Unies, le baron de Reede, seigneur d'Amerongen, homme laborieux, flegmatique, persévérant, et que ses attaches orangistes devaient rendre particulièrement agréable à l'électeur. Arrivé à Berlin le 16 janvier, il y fut traité cérémonieusement et cordialement à la fois : quand il eut été conduit en grande pompe auprès de Frédéric Guillaume, on les laissa seuls, et l'audience se changea en entretien intime. Il est probable que les choses auraient été vite, si ses instructions ne l'avaient obligé, lui qui aurait dû implorer des secours, à dicter en quelque sorte des conditions.

Le duel diplomatique, commencé entre Saint-Géran et Amerongen au milieu de janvier 1672, se prolongea jusqu'à la fin de mars. Le premier répétait à satiété les offres du roi ; l'autre se débattait contre les difficultés d'un rôle qui l'obligeait à demander beaucoup et à donner le moins possible : l'évacuation des places du pays de Clèves et le chiffre des subsides étaient les pierres d'achoppement de sa négociation. Frédéric Guillaume passa, pendant ces premiers mois de 1672, par des alternatives d'enthousiasme et d'abattement, de résolution et d'indécision, tantôt près de s'entendre avec Amerongen, sous la pression de Dohna et de Pœllnitz, tantôt revenant par prudence à la politique de temporisation que conseillait Schwerin. A la fin de mars, la situation semblait stationnaire : Amerongen, découragé, demandait son rappel, et Saint-Géran qui attendait le sien, après avoir tant de fois exhalé son amertume, apercevait encore « un rayon d'espérance ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les tergiversations de l'électeur tenaient en partie à l'aspect de l'horizon politique Si l'hostilité du roi de Pologne diminuait alors en raison directe du péril turc, l'attitude de la Suède n'était pas sans inspirer quelque souci. Après s'être défié d'elle, au moment où elle entrait dans la Triple Alliance, Frédéric Guillaume tremblait de l'en voir détachée ; Christophe de Brandt, député à Stockholm dans l'automne de 1671, se rendait compte de la puissance de l'or français, et prévoyait un accord prochain avec Louis XIV. Le Danemark, sondé de nouveau par Blumenthal en avril 1672, se contentait de préconiser la formation d'un tiers parti. Charles II d'Angleterre déclarait subitement la guerre aux Hollandais (28 mars) ; il expédiait en même temps le chevalier Lockhart auprès de l'électeur pour le solliciter de s'unir à lui et à Louis XIV. Du côté des puissances catholiques, les dispositions semblaient plus favorables. L'Espagne avait conclu avec les États Généraux une alliance défensive à La Haye, le 17 décembre 1671, et tentait une démarche à Vienne ; mais la faiblesse des Pays-Bas était connue. L'empereur se décidait à renvoyer Gœss à Berlin (4 mars 1672) et le chargeait d'insinuer qu'il ne s'opposerait pas à l'alliance du Brandebourg avec les États, voire qu'il le protégerait le cas échéant ; mais c'était peu de chose, et l'électeur, ignorant le traité de neutralité du 1er novembre précédent, s'étonnait à bon droit de l'indifférence du chef de l'Empire.

En Allemagne, quelques princes songeaient à profiter de la lutte prochaine (tels l'électeur de Cologne et l'évêque de Münster) ; la plupart s'en désintéressaient. Frédéric Guillaume se désolait de cet état d'esprit et s'évertuait à montrer combien le sort de l'Empire était étroitement lié à celui des Provinces-Unies. Il prêchait dans le désert, et personne n'écoutait ses avertissements, ni le duc de Neubourg, ni l'électeur de Mayence qui cherchait avant tout à préserver l'Allemagne de la guerre, ni l'électeur de Saxe qui, venu à Potsdam le 24 mars 1672, se déroba à tout engagement précis, ni les ducs de Brunswick qui craignaient une aventure :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux visites de Canstein à Celle, une de Georges Guillaume à Potsdam, des conférences à Berlin et à Brunswick, tout était inutile.

A part l'Espagne, dont le concours avait peu de valeur, l'électeur ne voyait de tous côtés que trahison, mauvaise volonté ou indécision. Il inclina pourtant aux résolutions vigoureuses. C'est son plus beau titre de gloire. Jamais mieux que dans ces heures critiques, il n'a mérité le surnom de Grand.

Le 5 avril, Saint-Géran, autorisé à revenir en France se mettre à la tête de son régiment, avait avec les ministres électoraux un dernier entretien, courtois et négatif. Le 13, Frédéric Guillaume se résignait à se contenter des subsides offerts par les Hollandais pour l'entretien de la moitié de ses troupes. L'ouverture des hostilités sur mer par les Anglais et la déclaration de guerre de la France (6 avril) avaient emporté les scrupules et fait taire les exigences. Dès lors, l'issue n'était plus douteuse. Laissant à Berlin ses ministres, trop timorés, l'électeur avec Pœllnitz et Meinders revoyait, corrigeait et annotait, à Potsdam, les projets de traité qui s'échangeaient avec une hâte fébrile. L'envoyé anglais, Lockhart, arrivé à la fin d'avril, plaida en vain les avantages de la neutralité ou d'un concert avec Angleterre et France. Le 6 mai 1672, au reçu d'une résolution des États, approuvant les modifications apportées à leur projet du 11 avril, ordre fut donné d'en finir : Schwerin, Somnitz et Meinders durent bon gré mal gré apposer leur signature au bas de l'alliance hollandaise.

Le traité, motivé « par les conjonctures dangereuses du moment », stipulait que l'électeur équiperait 20 000 hommes pour défendre les Provinces-Unies; les États Généraux, en revanche, verseraient à Hambourg ou à Brême une somme de 220 000 thalers (ou 550 000 florins) pour les levées, et paieraient chaque mois la moitié des frais d'entretien. Une fois la guerre commencée, aucun des alliés ne négocierait ni ne traiterait séparément (art. XXIII).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'alliance du 6 mai 1672 est l'œuvre personnelle de l'électeur; il doit en avoir tout l'honneur, comme aussi en porter toute la responsabilité. C'est lui seul qui l'a voulue et imposée, et cette fois sa résolution a été inspirée, non par des avantages immédiats et tangibles, mais par des considérations de haute politique. Il regardait la Hollande comme un boulevard opposé à l'ambition de Louis XIV, et derrière lequel s'abritaient à la fois les libertés germaniques et le protestantisme. Le maintien de ce boulevard lui sembla indispensable. De là des sacrifices virilement consentis, et l'abandon de revendications territoriales ou financières qui lui tenaient fort à cœur. L'alliance fut avant tout désintéressée. D'autre part, ce fut un acte singulièrement hardi, presque téméraire : alors que tout pliait devant le roi de France, lui, simple électeur du Saint-Empire, qui régnait sur un million de sujets, eut l'audace de se dresser seul en face de ce puissant monarque. On a dit qu'il avait ainsi élevé le Brandebourg au-dessus des autres principautés allemandes. Peut-être, mais le risque était gros. La suite prouva que ses forces n'étaient pas à la hauteur de son courage, ni son courage même à l'épreuve de l'infortune. Les ministres avaient pour une fois vu plus loin que le maître. S'il échappa au naufrage, ce fut au prix d'une humiliation presque aussi retentissante que l'avait été sa généreuse initiative.

Il n'en était pas là en mai 1672, et les conséquences de son traité avec les États ne se firent sentir que tardivement. Pendant cinq mois, tout en achevant ses armements, il réussit à conserver des relations amicales avec la France et ses alliés; il cherchait en même temps à former une vaste coalition et se flatta un moment d'y parvenir.

Depuis longtemps déjà il levait et équipait des troupes. Bien que ces préparatifs, activés après le 6 mai, fussent évidemment dirigés contre la France, bien que Crockow fût rappelé de Paris et Brandt de Stockholm (10 mai), on ne se pressa de part ni d'autre de rompre officiellement. L'électeur profita du répit pour tenter auprès de l'empereur une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

démarche pressante. Jean Georges d'Anhalt se rendit en son nom à Vienne et exhorta Léopold à faire marcher des troupes vers le Rhin; il obtint la rédaction d'un projet d'entente qui fut ensuite modifié à Berlin et devint le traité du 23 juin 1672. C'était le renouvellement de l'ancienne alliance défensive de 1658 et 1666 pour dix ans, spécialement en vue de maintenir la paix de Westphalie; l'empereur et l'électeur devaient équiper dans les deux mois chacun 12 000 hommes. Cet acte était un succès. Frédéric Guillaume voulut obtenir davantage et réexpédia Anhalt à Vienne. La seconde mission (en juillet) fut moins heureuse que la première. On venait d'apprendre le passage du Rhin et la marche triomphale des Français jusqu'aux portes d'Amsterdam. Les Impériaux promirent 16 000 hommes sous Montecuccoli, mais ce dernier concentra ses troupes avec lenteur, et ensuite parut ne s'associer à l'armée brandebourgeoise que pour la paralyser. Peut-être serait-il exagéré de croire sur parole le ministre suédois, Ésaïe Pufendorf, disant qu'à Vienne « on avait considéré le Brandebourg comme un cheval sauvage et indompté, auquel il fallait accoupler un autre cheval docile et doux, pour l'empêcher de se jeter à corps perdu dans un parti et de porter ainsi préjudice à l'Empire ». Il y a pourtant du vrai dans l'apologue.

En attendant les déceptions prochaines, l'électeur était tout à l'ardeur des résolutions récentes. Il stimulait ses voisins allemands, envoyait pour la troisième fois Blumenthal à Copenhague, et ne cessait de communiquer avec Hollandais et Espagnols. En juin, le grand connétable Pœllnitz reçut des instructions pour se rendre à La Haye avec l'ambassadeur Amerongen. Quand tous deux parvinrent à destination (à la mi-juillet), ils trouvèrent la Hollande inondée par ses propres habitants et dans la situation d'une place assiégée; ils conférèrent avec les États, et se concertèrent pour les opérations militaires avec le prince d'Orange, chef de plus en plus incontesté de la République, et avec le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tandis que Frédéric Guillaume se préparait à la guerre, Louis XIV tentait auprès de lui une démarche suprême. Déjà au milieu de juin, le comte de La Vauguyon était venu à Berlin réclamer une déclaration catégorique; il n'avait obtenu que des paroles vagues. Le 3 août, le même émissaire reparut en Brandebourg pour exiger une promesse de neutralité; on riposta par des plaintes sur l'occupation et la dévastation du duché de Clèves. Quoique suffisamment éclairé, La Vauguyon s'attarda plus de six semaines auprès de Frédéric Guillaume, surveillant la concentration de son armée et cherchant à deviner ses projets. Ce n'est qu'à la fin de septembre qu'il prit congé. La marche vers l'ouest était commencée et le roi allait ordonner à Turenne de s'y opposer; des deux côtés néanmoins, on affirmait l'intention de respecter la paix de Westphalie.

Peu de jours auparavant, l'électeur avait remporté un léger avantage, en faisant conclure l'alliance de Brunswick. Il aurait voulu une grande ligue allemande et n'avait négligé presque aucun prince. Ses démarches avaient échoué auprès de Cologne et de Münster, alliés déclarés de Louis XIV, comme auprès de la Bavière et du Hanovre, alliés plus ou moins secrets du même roi; elles n'avaient pu arracher à l'indécision ni la Saxe, ni Mayence, ni Trèves, ni Neubourg. Du moins deux des ducs de Brunswick et la landgrave régente de Hesse-Cassel consentirent, après de longues négociations, à entrer dans une ligue défensive. Ce fut le traité signé à Brunswick, le 22 septembre, par les représentants de l'empereur, du Danemark, du Brandebourg, des ducs de Celle et de Wolfenbüttel, et de la landgrave de Hesse-Cassel, pour le maintien de la paix de Westphalie « si chèrement obtenue ». La ligue avait son importance : elle groupait un certain nombre de princes allemands autour de l'empereur et les détachait de la France; elle pouvait les conduire plus tard à une rupture avec Louis XIV, si celui-ci continuait à occuper des terres brandebourgeoises, et s'il en menaçait d'autres. Toutefois la plupart des contractants comptaient bien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'en pas venir aux actes; de plus, en admettant qu'on engageât des opérations militaires, la direction en devait appartenir à un conseil de guerre, où chaque allié aurait une voix et dont les résolutions seraient prises à la majorité. Condition désavantageuse pour les plus puissants, comme l'électeur de Brandebourg, et susceptible d'entraver l'action de l'armée. La ligue était une manifestation antifrançaise, mais platonique; c'était, comme l'avait prévu Canstein, un des signataires, « un résultat sans résultat » *(ein Ende ohne Ende)*.

Frédéric Guillaume ne s'arrêta pas à ces considérations décourageantes; il était décidé à aller de l'avant. Le 25 août, il se trouvait à Halberstadt, au milieu de ses troupes; le 24 septembre, il opérait sa jonction avec les Impériaux dans la vallée de la Leine. Montecuccoli, qui ne songeait qu'à retarder une rencontre avec l'ennemi, fit abandonner la diversion sur Cologne, demandée par les Hollandais, pour une marche vers le sud-ouest. Malgré ces précautions, et bien qu'il n'y eût pas de déclaration de guerre, les hostilités étaient virtuellement commencées à la fin de septembre 1672. C'était déjà et cela devait continuer à être durant des mois, « la guerre sans guerre ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II

DANS LA MÊLÉE EUROPÉENNE

GUERRE DE HOLLANDE ET SECONDE GUERRE DU NORD (1)

(1672-1679)

La campagne de 1672 marque le début d'une nouvelle phase dans l'histoire de Frédéric Guillaume. Après avoir durant douze ans cumulé les alliances les plus inconciliables en apparence, et maintenu sans combattre sa liberté d'action, il sort brusquement de la réserve pour défendre une cause qui lui est chère. Il est lancé dès lors dans la mêlée européenne et, sauf une année de neutralité forcée, il y demeure jusqu'en 1679. C'est une époque à part dans le règne, une époque pleine du bruit des armes, et où, malgré des défaillances manifestes, malgré de rudes échecs en Alsace, le vainqueur de Fehrbellin, le conquérant de la Poméranie, même contraint de rendre ses conquêtes, gagne pour la postérité, comme déjà pour une partie de ses contemporains, le glorieux surnom de Grand Électeur.

(1) Sources : La source capitale reste la collection des *Urkunden und Actenstücke* (les *Polit. Verhandl.* et les *Auswärtige Acten*). Outre les documents déjà cités, Valckenier, *Das verwirrte Europa* (depuis 1664), 3 vol., Amsterdam, 1677-1683 ; Ésaïe de Pufendorf, *Bericht über Kaiser Leopold, seinen Hof und die œsterr. Politik (1671-1674)*, publié par Helbig, 1862 ; A. Veltzé, *Ausgewählte Schriften des Raimund, Fürsten Montecuccoli*, 4 vol., Vienne et Leipzig, 1899-1901 (tome IV) ; Von Buch, *Journal (1674-1683)*, déjà mentionné ; Hirsch, *Zur Geschichte der poln. Kœnigswahl von 1674* (*Ztschr. des westpreuss. Geschichtsvereins*, XLIII, 1898) ; L. von Orlich, *Briefe aus England über die Zeit von 1674 bis 1678*, Berlin, 1837 ; *Actes et Mémoires des négociations de la paix de Nimègue*, 4 vol., Amsterdam, 1679-1680.

Ouvrages : Voir la bibliographie des chapitres du livre III et du chapitre pré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LA GUERRE SANS GUERRE. — LA PAIX DE VOSSEM (1672-1673)

La marche parallèle des deux corps d'armée, brandebourgeois et impérial, s'effectua avec autant de lenteur que d'indécision; on faisait au plus trois lieues par jour, par des chemins défoncés et dans des pays pauvres. Arrivé sur les bords de la Lahn, au commencement d'octobre, l'électeur voulait passer le Rhin à Coblenz, pour secourir le plus tôt possible les Hollandais, mais l'archevêque de Trèves, que menaçait Turenne, n'osa accorder le passage, et Montecuccoli se montra partisan de la temporisation. Comme l'archevêque de Mayence refusait l'accès de son pont de bateaux, les alliés se trouvèrent bientôt en mauvaise posture. Des éclaireurs brandebourgeois

cédent. PETER, *Der Krieg des Grossen Kurfürsten gegen Frankreich (1672-1675)*, Halle, 1870; ROCHOLL, *Der Grosse Kurfürst in Elsass*, Strasbourg, 1877; ROSS, *Die Politik des Grossen Kurfürsten wahrend des Krieges gegen Frankreich (1672-1675)*, Kœnigsberg, 1903; SCHULTZ, *Gesch. des Vertrages von Vossem*, Bergedorf, près Hambourg, 1901-1902; RIBBECK, *Der Grosse Kurfürst in den Jahren 1673 und 1674* (*Forsch. zur brdg. u preuss. Gesch.*, XIII, 1900); KORTZFLEISCH, *Der oberelsassische Feldzug (1674-1675)*, Strasbourg, 1904; C. CAMPORI, *R. Montecuccoli*, 1876; A WOLF, *Fürst Wenzel Lobkowitz*, Vienne, 1869; KRAUSKE, *Der Grosse Kurfürst und die protestantischen Ungarn* (*Hist. Ztschr.*, 1887); DOEBERL, *Bayern und Frankreich* (surtout 1651-1679), Munich, 1900; VAN SYPESTEYN, *Nederland en Brandenburg in 1672 en 1673*, La Haye, 1863; EVERWIJN, *Abraham van Wicquefort en zijn Proces*, Leyde, 1857; HIRSCH, *Brandenburg und England, 1674-1679*, in-4°, Berlin, 1898-1899; du même, *Der Grosse Kurfürst und Dr Ægidius Strauch* (*Ztschr. des westpreuss. Geschichtsver.*, 1900); du même, *Die Zusammenkunft des Grossen Kurfürsten mit dem König Christian V... zu Doberan*, 1678 (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XIV, 1901); du même, *Die Wahl Johann Sobieski's zum König von Polen*, 1674 (*Hist. Ztschr.*, 1902); WALISZEWSKI, *Marysienka* (Marie de la Grange d'Arquien), *reine de Pologne (1641-1716)*, Paris, 1898; PRUTZ, *Analekten zur Gesch. des Grossen Kurfürsten (1674-1680)*, dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, 1899; WITZLEBEN UND HASSEL, *Fehrbellin*, Berlin, 1875; WIMARSON, *Zur Entstehungsgeschichte des brdgisch-schwedischen Krieges (1675-1679)*, et *Die zweite brdgische Gefangenschaft des Obersten Wangelin... 1676-1677*, dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XIV et XV, 1901-1902; HIRSCH, *Der Winterfeldzug in Preussen 1678-1679*, Berlin, 1897; G. BULARD, *Les traités de Saint-Germain (1679)*, Paris, 1898.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans la vallée de la Lahn furent sabrés par la cavalerie de Turenne, et, après s'être rejeté vers le sud, Frédéric Guillaume dut rester plus d'un mois, indécis et inactif, à Rüsselsheim, dans l'angle étroit formé par le Mein qu'il avait franchi et le Rhin. Sans écouter l'avis violent de Somnitz, qui de Berlin conseillait l'emploi de la force contre les électeurs rhénans, il fit établir un pont sur le Rhin en amont de Mayence. Le travail, achevé non sans peine, ne fut pas utilisé. En présence de l'activité des Français et de la froideur des princes allemands de la région, on se rendit compte qu'il n'y avait rien à faire sur le Rhin moyen. Le 6 décembre 1672, on décida de rester sur la rive droite, et de s'en écarter même à quelque distance pour gagner la Westphalie; le 15, l'armée repassa le Mein, se dirigeant vers le nord.

Ainsi, après trois mois de marches et de contremarches que le pensionnaire de Hollande, Fagel, comparait ironiquement aux pérégrinations d'Israël dans le désert, les Brandebourgeois et les Impériaux ne se trouvaient pas plus avancés qu'au début de la campagne! Le seul effet de leur expédition avait été de dégager les Provinces-Unies et de permettre au prince d'Orange de prendre l'offensive. Les États et l'électeur commençaient à récriminer également : les premiers se plaignaient de l'inaction de Frédéric Guillaume, celui-ci du paiement irrégulier des subsides; déjà l'alliance était compromise.

L'attitude de l'Empire et des puissances étrangères exerçait sur l'esprit de l'électeur une influence démoralisatrice. La diète et les princes allemands restaient indifférents ou hostiles; l'empereur, retombé sous la coupe de Lobkowitz, ne voulait à aucun prix d'une guerre ouverte contre la France; l'Espagne, bien qu'alliée aux Provinces-Unies, ne se montrait pas pressée d'attirer sur elle le ressentiment de Louis XIV. Il fallait à l'est se féliciter de n'avoir rien à craindre de la Pologne, au nord se contenter de la neutralité danoise et suédoise, tandis qu'à l'ouest Crockow constatait chez Charles II d'Angleterre des dispositions très malveillantes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Réduit à l'aide équivoque de l'Autriche, l'électeur était, en décembre 1672, assez désemparé. Au dire de témoins oculaires, son armée et celle de Montecuccoli souffraient d'un affreux dénûment. Ses possessions westphaliennes étaient envahies par les Français et les troupes de Cologne et de Münster ; l'argent hollandais n'arrivait pas, et Montecuccoli conseillait de négocier. Campés dans le comté de Ravensberg et l'évêché de Paderborn, les alliés passèrent le mois de janvier 1673 dans une pesante inaction. Une tentative, au commencement de février, pour chasser l'ennemi du comté de Mark échoua devant les habiles manœuvres de Turenne, qui se retrancha plutôt que de livrer bataille, et força l'électeur à la retraite. Vivres et fourrages faisaient défaut. La retraite se changea en déroute : les Brandebourgeois repassèrent le Weser au milieu de mars, et Frédéric Guillaume rentra désolé à Potsdam le 1er avril, tandis que Bournonville, successeur de Montecuccoli, allait chercher en Franconie des quartiers d'hiver paisibles. La campagne était terminée.

Inquiet du péril turc renaissant à l'est, l'électeur se voyait plus isolé que jamais : une mission du colonel Krosigk à Copenhague et Stockholm venait d'échouer (janvier-mars 1673), et les ducs de Brunswick, divisés d'ailleurs, refusaient de se compromettre. Il résolut de traiter, chargeant Crockow et Pœllnitz de justifier cette volte-face, l'un à Vienne, l'autre à La Haye (février-mars 1673). L'inertie voulue des Impériaux et la ladrerie des Hollandais n'étaient-elles pas des raisons suffisantes ! Une dernière lettre aux États, du 13 mai, qu'il rendit publique, résuma ses griefs, en rappelant son initiative hardie qui pouvait lui coûter si cher et qui avait été si mal récompensée.

L'idée d'une paix séparée avec la France était ancienne. Dès le mois d'octobre 1672, un jeune diplomate au service de Neubourg, Henri Stratmann, avait risqué des ouvertures, qui n'avaient pas été désagréables; le même Stratmann était revenu à la charge au début de mars 1673 et avait emporté en France treize articles, sous le titre significatif de « Condi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions sur lesquelles S. A. E. (1) a résolu de traiter avec Sa Majesté ». La paix future y était en germe, avec la perspective d'avantages particuliers, même aux dépens des alliés du Brandebourg! Après quelques semaines angoissantes, en butte aux attaques de Turenne et de l'évêque de Münster, et exposé aux reproches des Hollandais et de l'empereur, Frédéric Guillaume apprit tout à coup qu'il était sauvé : le 10 avril 1673, à Saint-Germain-en-Laye, Stratmann avait signé pour lui, avec Louvois et Pomponne, un traité provisoire.

Dès lors la paix définitive n'était plus qu'une question de jours. Le 30 avril, Stratmann parvenait à Berlin; le 10 mai, sans s'arrêter à la sinistre prédiction de Canstein que « la ruine de la Hollande serait celle de l'Allemagne », l'électeur ratifia tels quels les articles de Saint-Germain. Tout n'était pas terminé cependant; Meinders, accompagnant Stratmann, devait se rendre auprès du roi de France pour signer l'acte final.

L'électeur espérait à cette époque le succès d'un congrès qui allait se réunir à Cologne et où Otton de Schwerin le jeune devait le représenter. La paix générale justifierait sa conduite. C'est donc avec une sécurité relative qu'il expédia Meinders, le chargeant non seulement d'obtenir la fin des hostilités, mais encore de demander à Louis XIV l'observation du traité de décembre 1669, éventuellement dirigé contre l'Espagne; à peine délivré de ses craintes pour l'existence du Brandebourg, il convoitait des territoires, espagnols ou même hollandais en Gueldre, autrichiens en Silésie. Muni des instructions électorales, Meinders gagna Sœst pour y conférer avec Turenne et Verjus, salua ensuite au passage le duc de Neubourg aux environ de Düsseldorf, et se rendit au quartier général français, qu'il rencontra au village de Vossem, entre Louvain et Bruxelles.

Les négociations, entamées le 5 juin, furent rapidement

(1) Son Altesse Électorale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

menées. La convention du 10 avril servait de base, et Meinders réclamait seulement quelques modifications ou additions. Pomponne et Louvois, qui prenaient part aux conférences, insinuaient d'ailleurs que le traité actuel n'était qu'un commencement et devait servir de point de départ pour une alliance plus étroite. L'acte définitif, signé le 21 juin 1673, et antidaté du 6, comprit treize articles publics et quatre secrets. En vertu des premiers, l'amitié était restaurée entre l'électeur de Brandebourg d'une part, les rois de France et d'Angleterre, l'électeur de Cologne et l'évêque de Münster d'autre part ; l'électeur recouvrait toutes ses places, sauf Wesel et Rees, provisoirement laissées entre les mains du roi de France ; il s'engageait, en revanche, à ne donner à l'avenir aucun secours « aux ennemis de Sa Majesté, quels qu'ils puissent être », et, s'il conservait « les mains libres » en cas d'attaque de l'Empire, il était stipulé « que Sa Majesté ne sera pas censée attaquer le dit Empire, si elle se trouvait obligée de porter ses armes en Allemagne et d'agir contre tout prince dudit Empire, quel qu'il pût être, qui voulût attaquer Sa Majesté, ou donner assistance à ses ennemis, contre le traité de la paix de Münster » (article IX). Par les articles secrets, Louis XIV promettait au Brandebourg d'appuyer ses droits et prétentions dans l'Empire ou en dehors, et de lui payer 800 000 livres.

Le traité de Vossem a suscité des controverses passionnées qui durent encore. Quand on pèse équitablement le pour et le contre, on constate que la défection de Frédéric Guillaume a des excuses : mollement assisté par les Impériaux et laissé à court d'argent par les États Généraux, il a craint de perdre, sans profit pour personne, ses possessions westphaliennes ; il a cru la paix indispensable, et s'y est résolu avec la promptitude de son tempérament d'impulsif. Est-ce à dire que cela le justifie ? Non, très certainement. D'abord il a songé à traiter, de trop bonne heure pour sa réputation ; ensuite, la façon dont il a traité révèle des appétits peu scrupuleux ; enfin la réserve honnête, dont on a fait tant de bruit, et par laquelle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il prétend garder toute la latitude nécessaire pour défendre l'Empire germanique en cas d'attaque, n'est elle-même, à y regarder de près, qu'une duperie : la liberté d'action du Brandebourg n'existe pas pour les cas les plus probables.

Meinders ne quitta le camp français qu'après l'échange des ratifications (11 juillet). Le congrès de Cologne venait de s'ouvrir par de belles fêtes, et la capitulation de Maëstricht (le 30 juin) donnait à Louis XIV l'espoir d'une paix générale à des conditions avantageuses. Cependant, pour plus de sûreté, au moment où les Impériaux reprenaient l'offensive, le roi résolut de s'attacher étroitement le Brandebourg. Ce fut l'objet de la mission de Verjus (juillet 1673). L'envoyé, qui alla relancer Frédéric Guillaume jusqu'en Nouvelle Marche où il chassait, fut reçu courtoisement, mais non sans quelque embarras. L'électeur se repentait déjà de son traité ; il revenait par une pente insensible à ses sentiments naturels, de sympathie pour les Hollandais, de défiance envers la France. Il voyait précisément l'empereur rompre avec son ancienne politique d'atermoiements, et s'unir pour la guerre aux Hollandais et aux Espagnols (grande alliance de La Haye du 30 août 1673), tandis que l'Allemagne entière frémissait des mesures violentes, suggérées à Louis XIV par Louvois, occupation des dix villes libres d'Alsace et invasion des états de l'électeur de Trèves. Dans ces conditions, il n'était pas d'humeur à resserrer ses liens avec la France. Verjus, après avoir entretenu à Berlin Schwerin, Iéna et Meinders, écrivait sagement, à la fin d'août, qu'il ne pouvait « répondre de rien ».

LA NEUTRALITÉ FORCÉE. — L'ÉLECTION POLONAISE LA CAMPAGNE D'ALSACE (1673-1675)

Durant un an, l'électeur de Brandebourg conserva les apparences de la neutralité. Même obligée de reculer devant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'offensive hollandaise et impériale, la France lui semblait trop forte pour qu'il osât de nouveau la braver en face. D'autre part, il désirait ménager la Suède, et à l'est, en même temps que la victoire de Sobieski à Choczim, écartant le péril turc (11 novembre 1673), il allait apprendre la mort du roi Michel Wisniowieçki (1), signal en Pologne d'une ère de compétitions toujours dangereuses pour les voisins. Il louvoya donc entre les partis, préparant lentement, sans précipitation, mais aussi sans remords, l'évolution qui devait peu à peu le ramener à la coalition antifrançaise.

Jusqu'à la fin de 1673, il dissimule soigneusement ses inclinations réelles : il conseille à l'empereur des mesures pacifiques par l'intermédiaire de Mahrenholtz (septembre-octobre), et réclame à Verjus la paix générale, que le rejet des propositions royales à Cologne et les succès des Hollandais et Impériaux rendent chaque jour moins probable ; il se plaint du paiement trop lent des subsides français. L'envoyé de Louis XIV, qu'on cajole et maltraite tour à tour, ne se console qu'à la pensée des « méchantes heures » que passe de son côté son rival, l'ambassadeur d'Autriche ; il favorise bon gré mal gré une négociation entre Brandebourg et Suède, qui aboutit au traité de Cœlln du 11 décembre 1673, renouvelant pour dix ans l'ancienne alliance défensive de 1666, et laissant néanmoins les contractants libres de s'unir à l'un des belligérants, au risque de se trouver dans des camps opposés. Singulière convention, et propre à déconcerter les diplomates les plus roués ! Ce n'est du reste qu'un expédient pour assurer le *statu quo*, sans lier personne ; il ne nuit en fin de compte qu'à la France, en facilitant l'inaction de ses alliés suédois. Entre temps, l'électeur maintient de bonnes relations avec le tsar Alexis, par l'entremise de Joachim Scultetus, et songe assez sérieusement à briguer pour son fils la couronne de Pologne.

Malgré l'intrigue polonaise, ses regards se portent surtout

(1) Survenue la veille de Choczim, le 10 novembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vers les événements du centre et de l'ouest. En janvier 1674, sa circonspection diminue. Il suit avec sympathie le mouvement qui partout s'accentue contre la France, depuis l'entrée en lice des Espagnols et les avantages des Impériaux ; il envisage même l'éventualité d'une ambassade hollandaise à Berlin, et prend l'avis de ses ministres. Cette grande consultation n'a qu'un résultat équivoque, Schwerin se prononçant pour la neutralité, les autres, en particulier Somnitz, pour la conclusion à certaines conditions d'un traité avec les Hollandais.

Afin de sortir de ces hésitations, il fallait connaître les desseins de la cour de Vienne. Ce fut l'objet de la mission de Crockow, chargé à la fin de janvier de sonder les ministres impériaux. Comme au même moment le représentant de l'empereur tentait à Berlin une démarche analogue, un rapprochement ne pouvait manquer de se produire un jour ou l'autre ; s'il tarda six mois encore, c'est que Frédéric Guillaume laissa prudemment venir les événements.

Il en fut bien récompensé. D'abord, il eut la satisfaction d'apprendre la rupture du congrès de Cologne, à la suite de l'enlèvement par les Impériaux d'un plénipotentiaire, Guillaume de Fürstenberg, auquel ils en voulaient de sa partialité en faveur de la France (février-mai 1674). Puis il vit les troupes de Louis XIV, obligées d'évacuer ses places du pays de Clèves, les livrer au général Spaen; procédé aimable, dont il n'était guère tenu d'être reconnaissant. Enfin, il se réjouit secrètement des succès diplomatiques de la coalition, alliance dano-impériale du 26 janvier, paix anglo-hollandaise du 19 février, déclaration de guerre de l'Empire à la France du 24 mai. Les opérations militaires restaient, il est vrai, inquiétantes : les Français avaient évacué le territoire des Provinces-Unies, sauf Grave, Maëstricht et quelques autres places sur la Meuse; mais Condé aux Pays-Bas, Turenne sur le Rhin moyen disposaient de forces considérables, et Louis XIV présidait en personne à la conquête foudroyante de la Franche-Comté (avril-juin 1674).

L'électeur suivait d'un œil attentif le drame diplomatique

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et militaire qui se jouait devant lui, et attendait sans impatience le moment d'entrer lui-même en scène. Certains actes dévoilaient déjà ses inclinations : telle l'ambassade du jeune Schwerin à Londres pour féliciter Charles II de son traité avec les Provinces-Unies; telles les négociations de Crockow à Vienne; tel l'accueil excellent fait à Berlin à un envoyé des États Généraux, Isaac Pauw van Achtienhoven (fin mars 1674); telle la mission du général Derfflinger à La Haye (avril-mai). Cependant la mauvaise humeur du roi d'Angleterre qui restait à la solde de la France, les exigences maladroites des Impériaux et des Hollandais, et l'attitude équivoque de la Suède, où Feuquières maintenait la prépondérance française, empêchaient des résolutions plus compromettantes. De plus, la Pologne était en pleine agitation électorale et, avant de se lancer dans la guerre à l'ouest, le Brandebourg avait besoin de se sentir en sécurité du côté de l'est.

Tandis que Christophe de Brandt préparait un voyage à Stockholm, retardé pour des raisons de santé, la question polonaise fut résolue. Au milieu de la foule des candidats au trône, deux ou trois seulement semblaient avoir des chances, surtout le duc d'Enghien ou son père, Condé, et le prince Charles de Lorraine, appuyés sur les grands partis de France et d'Autriche. Les Polonais voulaient un prince actif, capable de diriger la lutte contre les Turcs et assez puissant pour apporter à la République un secours appréciable en hommes et en argent. C'est dire qu'il s'agissait d'élire un étranger, plutôt qu'un *piast*, et qu'on ne désirait pas renouveler l'expérience qui avait si mal réussi avec Michel Wisniowiecki.

Frédéric Guillaume était particulièrement intéressé au choix d'un roi, dont la malveillance pouvait lui créer beaucoup d'embarras; il continuait à poursuivre secrètement le dessein d'acquérir la couronne pour lui-même ou pour son fils aîné; l'important néanmoins était d'éviter un roi français ou autrichien. Hoverbeck, envoyé à Varsovie en janvier 1674, pour la réunion de la diète préparatoire ou de convocation, avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étudié le terrain et constaté l'influence croissante du grand général et grand maréchal de la couronne, Jean Sobieski, un des membres du parti français. La diète d'élection avait été fixée au 20 avril suivant, et Hoverbeck écrivait que le prince électoral ne pourrait être agréé qu'au prix de sa conversion et de la réincorporation du duché de Prusse à la Pologne. Cela n'était guère engageant, et l'embarras de l'électeur restait grand. Une consultation par écrit de ses principaux conseillers qu'il institua du 8 au 16 mars 1674 aboutit à des avis de prudence et de temporisation. Il enjoignit en avril à Hoverbeck de ne recommander publiquement aucun candidat, et, s'il finit par embrasser *in extremis* le parti d'un prince de Neubourg, ses ordres furent trop tardifs pour être exécutés. L'intrigue se termina, ainsi qu'en 1669, par une surprise. Comme la rivalité des deux factions, française et autrichienne, risquait de provoquer la guerre civile, les Polonais élurent encore un des leurs, le grand maréchal Jean Sobieski (19 mai 1674). Malgré les liens qui l'unissaient à la France, notamment l'ascendant de sa femme, Marie de la Grange d'Arquien, le nouveau roi ne paraissait pas mal disposé pour le Brandebourg; il se déclara l'obligé d'Hoverbeck, notifia à Berlin son avènement par un ambassadeur, et accueillit bien le général Niemirycz, chargé des compliments de la cour électorale (en juillet). Débarrassé de ses préoccupations du côté polonais, l'électeur put, avec plus de tranquillité d'esprit, se retourner vers l'ouest et prendre parti dans la lutte, à laquelle il commençait à souffrir d'assister en simple spectateur.

Depuis plusieurs semaines, il voyait avec colère le Palatinat envahi et dévasté par les Français. La nouvelle de la victoire de Turenne à Sinzheim (16 juin), loin de l'intimider, le stimula. Le 1er juillet 1674, le traité qui le liait à la coalition fut conclu à Cœlln-sur-la-Sprée par Schwerin, Somnitz et Blaspeil avec Achtienhoven; l'acte fut ensuite signé également par l'ambassadeur impérial, Gœss, et par l'ambassadeur espagnol à La Haye, don Manuel Francisco de Lira. En vertu de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce document, Frédéric Guillaume fournissait contre l'ennemi commun 16 000 hommes, entretenus par moitié à ses frais, par moitié à ceux de l'Espagne et des États Généraux ; en revanche, il recevait immédiatement une somme de 200 000 thalers. Un article, inséré sur sa demande expresse, autorisait chacun des contractants à négocier et même à conclure un traité ou un armistice, à condition d'en aviser les autres et de leur assurer les mêmes droits, immunités et sécurités qu'à lui-même (article XXIV). Plein des souvenirs de 1673, il voyait une précieuse garantie dans cette clause, dont l'avenir devait faire pour lui la source des plus cruelles humiliations.

Après l'alliance du 1er juillet 1674, le Brandebourg devenait un des principaux ennemis de Louis XIV. Tandis qu'il concentrait ses troupes à Halberstadt et se préparait à congédier Verjus, l'électeur travaillait de tous côtés contre la France, expliquant et justifiant de son mieux son évolution à Varsovie, Copenhague, Stockholm et Londres. Sans se laisser arrêter par le mécontement des Suédois et de Charles II d'Angleterre, ni par la victoire de Condé à Seneffe (11 août), il se concerta avec ses alliés au sujet des opérations militaires, et s'achemina vers le Mein. Secourir le Palatin était le plus pressé, et quand il eut rejoint Charles Louis à Heilbronn, il marcha avec lui du côté de Strasbourg, en dépit des instances réitérées de l'Espagne qui implorait son secours aux Pays-Bas. Les 13 et 14 octobre 1674, l'armée brandebourgeoise franchit le Rhin sur le pont de Kehl et fit sa jonction avec les Autrichiens que Turenne venait de battre à Ensisheim. Les alliés disposaient de 36 000 hommes. Le général français dut reculer. La campagne d'Alsace commençait.

Frédéric Guillaume était plein d'ardeur et d'espoir. La division du commandement, qui subsista de fait, bien qu'il eût seul en droit la haute direction, l'inertie de Bournonville et l'habileté de Turenne, allaient bientôt le mener à d'amères déceptions. A Marlenheim, le 18 octobre, il manqua par la faute du général impérial une bonne occasion d'attaquer les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Français. Le départ de ceux-ci lui livra pourtant l'Alsace entière, et il songea à envahir la Franche-Comté ; ce triomphe fut éphémère. Profondément affligé par la mort presque subite de son fils aîné, Charles Emile, à Strasbourg (8 décembre), il se remettait à peine de ce coup cruel, lorsque Turenne, par une marche hardie, fondit sur les Allemands, dispersés dans leurs quartiers d'hiver; de Mulhouse à Turckheim, les défaites se succédèrent (29 décembre 1674-5 janvier 1675), et les alliés, désemparés, se replièrent sur Strasbourg. La retraite se changea en déroute à cause de la lâcheté de Bournonville, et c'est avec des troupes décimées que l'électeur repassa sur la rive droite du Rhin, le 11 janvier 1675.

Il avait la tristesse et la rage au cœur. Une nouvelle terrible vint sur ces entrefaites redoubler son angoisse, celle de l'irruption de 12 ou 13 000 Suédois sous Wrangel en Brandebourg. Le gouvernement de Stockholm avait fini par céder aux sollicitations pressantes du ministre français, Feuquières ; il prétendait ne pas rompre avec l'électeur, et seulement le détacher de la coalition par une pression opportune. Malgré ce raisonnement spécieux, l'acte était pour le moins antiamical, et Frédéric Guillaume avait le droit de se plaindre. Il adressa à ses alliés un éloquent appel, mais sagement il comptait moins sur les autres que sur lui-même. Les 15 000 hommes qu'il avait ramenés d'Alsace formaient encore une force imposante. C'était avec eux et sans aide étrangère qu'il devait courir sus aux Suédois et les punir de leur déloyauté.

LA GUERRE SUÉDOISE (1675-1679)

Avant de repousser les envahisseurs de la Marche, il fallait refaire ses troupes épuisées. L'électeur les cantonna en Franconie, autour de Schweinfurt sur le Mein, dans des quartiers d'hiver accordés par l'empereur. Obligé d'ajourner sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vengeance, il la prépara du moins par d'habiles démarches, auprès de la diète, de divers princes allemands, et des principales puissances européennes. Le comte de Niemirycz alla expliquer à Varsovie l'attitude du Brandebourg; une ambassade extraordinaire se rendit à Copenhague, où elle reçut les déclarations les plus rassurantes du roi Christian V; le jeune Schwerin retourna à Londres pour tenter de ramener Charles II. En même temps, Crockow à Vienne obtenait de l'empereur la promesse d'un secours, et Romswinckel agissait à La Haye, où le Brandebourg avait le plus précieux auxiliaire dans Guillaume d'Orange, stathouder de cinq provinces sur sept, et pourvu de pouvoirs presque souverains depuis la chute de Jean de Witt. Afin de mieux s'entendre, Frédéric Guillaume voulut voir son neveu, et malgré les fatigues d'un voyage en hiver, sous un climat rude et par des chemins affreux, il se mit en route pour la Hollande (5 mars 1675). Il vit sa sœur, landgrave douairière de Hesse, à Cassel, et avait atteint Clèves quand son mal ordinaire, la goutte, vint le clouer au lit pour plusieurs semaines.

Durant cette pénible indisposition, il eut la consolation d'une visite de Guillaume d'Orange, avec lequel il put combiner, non seulement l'arrestation du peu scrupuleux publiciste et diplomate Wicquefort, dont la conduite était louche, mais aussi certaines opérations militaires (20-23 mars). Le mois d'avril s'écoula avant que sa santé lui permît de quitter Clèves; dès qu'il fut rétabli, il courut à La Haye et demanda des résolutions énergiques. Un protocole du 15 mai 1675, signé par les représentants des coalisés, stipula qu'on presserait le Danemark de menacer les Suédois dans le pays de Brême et éventuellement le duc de Hanovre, et qu'on déclarerait officiellement la guerre à la Suède le 15 juin. Quand il quitta le territoire des Provinces-Unies (le 19 mai), l'électeur avait décidé d'employer toutes ses forces à la lutte contre les Suédois; comme il l'avait écrit à son confident, Schwerin, dès le 20 février, il voulait consacrer sa vie à la revanche, jusqu'à ce qu'il fût débarrassé d'un voisinage odieux. Ce fut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peut-être une faute politique, mais elle était bien difficile à éviter : combattre la Suède, n'était-ce pas indirectement combattre la France, et fallait-il au moment où s'offrait la plus belle occasion de réaliser le rêve poméranien, supputer les conséquences possibles de l'égoïsme hollandais, de l'impuissance espagnole et de la mollesse autrichienne! On ne peut vraiment pas trop reprocher à Frédéric Guillaume d'avoir dès lors perdu de vue quelque peu les événements de l'ouest, et négligé le théâtre de la guerre où se jouait la partie décisive.

Sans s'attarder en chemin, il regagna Schweinfurt, et le 6 juin, ébranlant son armée, la porta en avant vers Magdebourg, à travers le Thüringer Wald. Les Suédois (environ 13000 hommes), prêts à joindre le duc de Hanovre qui les attendait pour se déclarer, étaient échelonnés le long de la Havel, de Brandebourg à Havelberg, et se gardaient mal. L'offensive foudroyante de l'électeur les surprit. Coupées en deux tronçons par la perte de Rathenow (le 25 juin), leurs troupes se replièrent à la hâte sur Nauen et Fehrbellin. La cavalerie électorale (7000 chevaux et 13 canons) les poursuivit dans un pays marécageux que d'étroites chaussées permettaient seules de traverser, et leur infligea deux défaites les 27 et 28 juin. Les Suédois se débandèrent alors, et, évacuant Fehrbellin, s'enfuirent en désordre vers la frontière de Mecklembourg. En quelques jours, ils étaient chassés des Marches qu'ils dévastaient depuis six mois, et la jeune armée brandebourgeoise, triomphant de leur vieille renommée, se couvrait de gloire à leurs dépens. Sans accepter les légendes dont l'imagination populaire a embelli cette victoire, il faut reconnaître avec Frédéric II, et plus récemment avec l'empereur Guillaume II, que d'elle date « le point d'élévation où la Maison de Brandebourg est parvenue dans la suite ». La journée de Fehrbellin consacra le prestige de Frédéric Guillaume et lui valut définitivement le surnom de Grand Électeur.

La fin de la campagne fut heureuse pour la coalition : tan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dis que les Français, paralysés par la mort de Turenne, essuyaient des échecs sur le Rhin et la Moselle, les Suédois furent attaqués à la fois par le Brandebourg, l'Autriche, l'évêque de Münster et le Danemark; ils perdirent une partie du duché de Brême, le port de Wismar, et quelques postes importants en Poméranie (îles de Wollin et Usedom aux bouches de l'Oder, et port de Wolgast). Malgré ces succès, aucun résultat décisif n'avait été atteint. De retour à Berlin, au commencement de décembre 1675, l'électeur ne put se dissimuler que la situation était loin d'être sans périls.

Plusieurs de ses alliés le soutenaient de mauvaise grâce. Les États Généraux s'inquiétaient des proportions que prenait la guerre du Nord, qui risquait de nuire à la lutte contre la France, la seule importante à leurs yeux. Ils auraient voulu continuer avec la Suède leurs relations d'affaires; leurs finances épuisées ne permettaient pas le paiement régulier des subsides; ils étaient d'ailleurs jaloux avant la lettre des acquisitions territoriales du Brandebourg. D'où un vif désir de paix, que le choix de Nimègue pour la réunion d'un congrès semblait exaucer en partie. L'Espagne, trop indigente pour tenir ses promesses, n'était pas plus secourable. L'empereur, comme les Hollandais, n'avait d'yeux que pour la guerre de l'Ouest : il donnait le moins de troupes possible contre les Suédois, et s'effarouchait des ouvertures de Crockow qui, le 28 juin 1675, avait demandé pour son maître, en guise d'indemnité ou de *satisfaction,* la Poméranie antérieure, ou au moins Stettin. Léopold ne consentait à accorder, en fait de quartiers d'hiver, que des territoires absolument insuffisants, ce qui obligeait l'électeur à en occuper d'autres de force. En dépit d'une déclaration formelle de la diète contre la Suède, le 17 juillet, nombre de princes allemands restaient neutres ou hostiles, notamment l'électeur de Bavière, le duc de Hanovre et l'administrateur de Magdebourg. L'électeur de Saxe, Jean Georges II, avait équipé 1 500 hommes pour l'invasion de la Poméranie, mais il était fâché au fond des succès de Frédéric Guillaume. Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus sûr soutien du Brandebourg était Christian de Danemark, qui, le 25 septembre 1675, s'était engagé par le traité de Doberan à agir avec l'électeur *comme un seul homme* contre la Suède : le pacte prévoyait la conquête des provinces scandinaves de Scanie, Bleckingie et Halland, des territoires poméraniens et de Wismar.

Ce n'était pas trop de cette solide alliance pour compenser la froideur des autres confédérés, et l'activité des ennemis, Français et Suédois, qui semblaient sur le point de gagner à leurs vues l'Angleterre et la Pologne. Charles II Stuart venait d'offrir aux belligérants une médiation qui avait été acceptée, et refusait de prendre au prochain congrès la défense des intérêts brandebourgeois. Quant au roi de Pologne, de plus en plus attaché à la France, il s'était engagé, moyennant un subside annuel de 200 000 écus, à attaquer le duché de Prusse, après la conclusion de la paix avec les Turcs (11 juin 1675). Bien qu'il ne pût connaître le traité de Jaworow, dont le secret a été gardé jusqu'au dix-neuvième siècle, Frédéric Guillaume se doutait des fâcheuses dispositions de Sobieski; aussi les bons sentiments de quelques magnats, comme les chanceliers de Pologne et de Lithuanie, ne le rassuraient-ils qu'à moitié, au moment où il déléguait Hoverbeck à la diète de Cracovie (décembre 1675). D'excellentes relations avec le tsar Alexis, entretenues par l'entremise de Scultetus et de Thierry Hesse, ne pouvaient suffire à neutraliser la Pologne.

L'électeur, en somme, avait à resserrer avec ses alliés des liens qui menaçaient sans cesse de se détendre, à combattre des ennemis déclarés, à paralyser des inimitiés cachées. Il se consacra à cette multiple tâche dans les années suivantes, sans interrompre la lutte acharnée entreprise contre la Suède.

L'année 1676 lui apporta surtout des déceptions. Elle débuta par des contestations pénibles avec la plupart de ses alliés, se continua par des succès militaires médiocres, et finit au milieu d'assez vives inquiétudes.

La mauvaise volonté de l'empereur pour les quartiers d'hi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ver *(hospitia, hiberna)* et des Hollandais pour les subsides consternait Frédéric Guillaume. Il en était tout désemparé, comme le prouve sa correspondance avec le vieux Schwerin. Il craignait en outre de voir les conquêtes faites dans le duché de Brême et la principauté de Verden devenir une cause de brouille entre lui, les ducs de Brunswick, l'évêque de Münster et les Danois : une conférence de ministres à Brême ne put apaiser le conflit, et en septembre 1676 seulement l'intervention du Hollandais van der Tocht à Berlin amena une entente provisoire. Entre temps les opérations militaires avaient recommencé en Poméranie : les îles de Wollin et Usedom, reprises par les Suédois, leur furent enlevées de nouveau, et l'armée brandebourgeoise, grossie de contingents danois et autrichiens, emporta Peenemünde, Anklam, Lœcknitz et Demmin ; mais une tentative sur Stettin échoua, et les Danois, qui avaient envahi la Suède méridionale, furent battus à plates coutures à Lund (en décembre 1676). Comme la France s'était emparée de plusieurs places dans les Pays-Bas, le résultat de la campagne était peu satisfaisant.

La situation diplomatique l'était encore moins. Du côté de l'est, il n'y avait rien à attendre d'effectif du tsar Fédor, successeur d'Alexis, et l'amitié de la Pologne n'était pas sûre ; l'électeur avait beau circonvenir le roi et les nobles, et les faire visiter par de nombreux émissaires ; la paix de Zurawno, conclue avec les Turcs le 16 octobre 1676, donnait à ses ondoyants voisins une liberté d'action dangereuse. Du côté de l'ouest, l'Angleterre favorisait indirectement les Suédois ; les électeurs de Saxe et de Bavière, et le duc de Hanovre, étaient systématiquement hostiles. Parmi ses alliés, le Danemark seul restait dévoué, et il venait de subir un désastre à Lund ; aussi une alliance étroite du 2 janvier 1677 avec cette puissance était-elle une faible garantie. L'Espagne continuait à ne pas tenir ses engagements financiers, et Melchior de Ruck sollicitait en vain le jeune roi Charles II à Madrid. L'Autriche n'était bien disposée qu'en apparence et lançait l'idée d'échanger les pays conquis sur la Suède contre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ceux qu'on perdait à l'ouest. Les États Généraux entraient volontiers dans ces vues, malgré les protestations du Brandebourg contre un pareil système de compensation ; symptôme plus redoutable encore, ils avaient hâté l'ouverture du congrès de paix, en déclarant qu'ils commenceraient seuls les négociations, si les ministres de leurs alliés ne se trouvaient pas à Nimègue le 1er novembre 1676.

Les circonstances étaient critiques, plus critiques assurément dans l'ensemble que celles de l'hiver de 1672-1673, avec cette différence toutefois que les états brandebourgeois n'étaient pas menacés aussi directement et que l'électeur, vainqueur des Suédois, avait le ferme espoir de les chasser de Poméranie. Cette contingence toute personnelle empêcha Frédéric Guillaume de se décourager comme autrefois, et lui inspira une confiance belliqueuse.

Il s'occupa d'abord de réchauffer l'ardeur des Hollandais. Malheureusement, un voyage dans l'ouest fut entravé par la goutte, qui l'immobilisa à Hamm sur la Lippe près de six semaines ; quand il parvint à Wesel (le 9 avril 1677), il fallut renoncer à l'entrevue projetée avec son neveu, le prince d'Orange, qui se battait contre les Français. Du moins, des conférences avec divers personnages, surtout le pensionnaire Fagel, le réconfortèrent quelque peu, et en revenant à Berlin il trouva moyen de s'aboucher avec l'évêque de Münster et le duc de Celle; deux conventions, des 24 avril et 13 mai 1677, à Sassenberg et Delmenhorst, resserrèrent l'alliance avec Münster, à laquelle le Danemark adhéra.

L'électeur ne resta dans sa capitale que le temps nécessaire pour les couches de l'électrice qui lui donna un fils de plus (le 24 mai) ; le 10 juin, il s'acheminait avec elle vers la Poméranie, où depuis des mois ses troupes assiégeaient la grande place de Stettin sur l'Oder. Dans la tranchée il s'exposa souvent aux balles, malgré les instances de son fidèle Buch ; c'est là qu'il lui fit un jour la réponse héroïque : « Quand avez-vous entendu dire qu'un électeur de Brandebourg ait été tué ? » La capitulation de Stettin (le 27 dé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cembre 1677) le combla de joie ; la Poméranie presque entière échappait aux Suédois.

Une rude déception l'attendait. La fortune des armes, qui lui était favorable, se déclarait contre ses alliés : les Danois allaient être expulsés de l'île de Rügen en janvier 1678 ; l'empereur, menacé par la révolte des Hongrois, était forcé de se retourner vers l'est, au moment où une tentative pour reconquérir l'Alsace venait d'échouer; les Pays-Bas espagnols étaient fortement entamés par les succès de Luxembourg. Enfin plus le Brandebourg l'emportait sur la Suède, plus se marquaient l'inimitié de quelques puissances, la jalousie ou la tiédeur des autres.

Après avoir accordé de mauvais gré, au bout de trois ans de négociations, le renouvellement des traités de Wehlau et de Bromberg (17 mai 1777), le roi de Pologne s'était rendu à Danzig ; là, dans un milieu très monté contre le Brandebourg, il avait pris une attitude hostile. Tantôt il réclamait l'élargissement du pasteur Strauch, ennemi farouche de l'électeur, qui allant de Danzig à Greifswald avait été enlevé en mer en 1675 et était détenu à Cüstrin, en punition de ses méfaits ; tantôt il intriguait avec la Suède, à laquelle il promit, par une convention secrète du 31 août 1677, de soutenir une expédition contre la Prusse ducale ; tantôt il laissait un agent suédois, Lilljehœck, que Frédéric Guillaume avait menacé de faire bâtonner, retourner la menace contre son adversaire, ce qui fit scandale (décembre 1677). Pendant ce temps, le rapprochement de Guillaume d'Orange de l'Angleterre par son mariage avec Marie d'York (octobre-novembre) favorisait les désirs pacifiques des États ; comment ne pas s'inquiéter de l'attitude du prince, insinuant à Blaspeil et à Romswinckel, le 13 octobre 1677, qu'il ne conseillerait pas une paix honteuse, mais qu'il ne serait pas d'avis d'en repousser une tolérable ! Le traité anglo-hollandais du 10 janvier 1678, soi-disant dirigé contre la France qu'il sommait de renoncer à certaines conquêtes dans les Pays-Bas, la servit plutôt en mettant la paix à des conditions acceptables.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A vrai dire, l'électeur ne pouvait guère compter que sur ceux qu'on classait déjà à part, en les appelant les confédérés du Nord *(Boreales fœderati)*, c'est-à-dire le Danemark, les ducs de Brunswick et l'évêque de Münster.

Aveuglé par ses propres avantages, Frédéric Guillaume ne vit pas ou ne voulut pas voir la gravité de la situation. Il se flatta de ressusciter les ardeurs défuntes et de maintenir la coalition qui se dissolvait. Pendant des mois, malgré les nouvelles fâcheuses qui se succédaient, malgré la maladie qui le torturait et le mit un moment au bord du tombeau (1), il lutta sans relâche contre l'abattement ou l'égoïsme de ses alliés.

Sa diplomatie travailla activement de tous côtés, s'élevant notamment contre l'accord anglo-hollandais du 10 janvier, et cherchant à retenir les États Généraux par une nouvelle alliance défensive du 8 mars 1678, qui liquidait l'affaire Hœfyser, si longtemps litigieuse ; l'acte avait au fond peu d'intérêt, puisque la clause du secours réciproque ne devenait valable qu'après la guerre actuelle (article Ier). En vain l'électeur représenta aux États les suites désastreuses de leur infidélité ; en vain il proposa d'accourir avec 20 000 hommes sur le Rhin. Il était trop tard pour remonter le courant qui entraînait la République à la paix : le 10 août 1678, le traité de Nimègue la réconcilia avec la France ; le prince d'Orange, profitant de ce qu'il n'en avait pas officiellement connaissance, essaya inutilement à la dernière heure de rompre la paix, en livrant la sanglante bataille de Saint-Denis, près Mons (14 août); la défection des Hollandais était un fait accompli. Les protestations et les menaces du Brandebourg n'empêchèrent pas plus la ratification de leur traité (le 19 septembre), que la signature du traité espagnol, le 17 du même mois. Les dispositions de la cour impériale n'étaient guère meilleures, et une alliance étroite, signée par les frères Brandt à Copenhague avec Danemark et Münster (en août

(1) En février-mars 1678.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1678), ne fut pas ratifiée, à cause de la mort de l'évêque Christophe Bernard de Galen.

Au milieu de ces négociations, une campagne décisive avait commencé en Poméranie : l'île de Rügen fut conquise en septembre, Stralsund et Greifswald enlevées en octobre et novembre. Il n'y avait plus de Suédois en Allemagne. Lorsque l'électeur revint en triomphe à Berlin (le 12 décembre), il put croire son rêve le plus cher enfin réalisé. Il se flattait d'ailleurs encore d'empêcher l'empereur de suivre l'exemple des Hollandais et des Espagnols ; il comptait relever le courage du nouvel évêque de Münster et des ducs de Brunswick, et venait de sceller une fois de plus son union intime avec son neveu, le roi danois, à l'entrevue de Doberan (4-6 décembre 1678).

Remonté par ces raisons d'espérer, il oubliait en partie les côtés sombres de la situation, la prépondérance écrasante de Louis XIV allié de la Suède, l'attachement inébranlable de Charles II d'Angleterre à la France qui le payait, l'hostilité de plus en plus marquée de la Bavière, de la Saxe et du Hanovre, la connivence du roi de Pologne avec ses ennemis. Le traité du 11 mai 1678 entre Bavière et Saxe, pour le rétablissement de la paix, était cependant de mauvais augure, et les agissements de Sobieski très inquiétants. Paralysé par les habiles manœuvres de Scultetus et d'Hoverbeck, le roi polonais n'osa fournir des secours aux Suédois, mais il laissa passer leur armée de Livonie, qui sous le comte Horn franchit le Niémen à la fin de 1678.

En apprenant la marche des ennemis, Frédéric Guillaume prit à la hâte des mesures de défense. Hoverbeck fut expédié auprès du roi et de la diète de Pologne, assemblés à Grodno, et empêcha des résolutions fâcheuses (janvier-février 1679). D'autre part, un corps d'élite se porta à marches forcées au secours du duché de Prusse, et l'électeur en personne se mit à sa tête. Ni son âge, ni sa santé souvent chancelante, ni la rigueur d'un hiver extrêmement froid ne furent pris en considération. Comme en 1675, il ne voyait que sa vengeance. Les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Suédois, mal dirigés, n'avaient pas osé attaquer Kœnigsberg ; ils se bornaient à piller et n'avaient nulle envie de se battre. Les voyant reculer à son approche, Frédéric Guillaume précipita sa course, les mena l'épée dans les reins jusqu'au Niémen, et les fit ensuite poursuivre par sa cavalerie à travers les plaines glacées de la Samogitie. De 12000 hommes, Horn n'en ramena à Riga que 3000, tandis que l'électeur fêtait joyeusement sa victoire à Kœnigsberg et à Pillau (février-mars 1679).

Cette courte campagne d'hiver mettait le sceau à sa gloire militaire et couronnait dignement les efforts d'une guerre de cinq ans. Malheureusement pour lui, ce n'était pas en Prusse que devait se régler son sort. A Paris était le nœud des combinaisons européennes, et tandis qu'il s'absorbait dans un triomphe trop facile à l'est, la diplomatie lui réservait à l'ouest de désagréables surprises. Ses alliés l'abandonnaient l'un après l'autre. L'empereur, entraînant après lui l'Empire, signait la paix à Nimègue, le 5 février 1679 ; les ducs de Brunswick l'imitaient le même jour à Celle, l'évêque de Münster le 29 mars à Nimègue. Le Brandebourg se trouvait seul, avec son dernier allié fidèle, le Danemark, exposé aux coups de Louis XIV.

Frédéric Guillaume, trop faible pour lutter, allait être acculé à une paix dont les conditions seraient forcément humiliantes. Combien il dut alors regretter les dispositions, inspirées par un excès de prévoyance égoïste, qu'il avait fait insérer dans l'alliance de 1674, pour permettre à chacun de traiter à part, sans assurer aux autres coalisés mieux que le maintien de l'état de choses existant ! Il est vrai que, de son côté, il avait depuis longtemps engagé des pourparlers, et c'est là un point qu'il importe d'établir. Son irritation contre ses alliés s'explique, mais ne se justifie guère. S'il n'avait pas traité lui-même, c'est qu'il ne l'avait pas pu. Seules ses prétentions, rejetées sans cesse par Louis XIV, l'avaient empêché de conclure une de ces paix séparées qu'il n'avait pas assez d'épithètes pour flétrir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES NÉGOCIATIONS DE NIMÈGUE ET LA PAIX DE SAINT-GERMAIN (1676-1679)

Il y avait cinq ans qu'on s'occupait de la pacification générale et que l'Angleterre s'était portée médiatrice. Après d'assez longues discussions, au cours desquelles l'électeur avait proposé Clèves, la ville de Nimègue en Gueldre avait été choisie pour être le théâtre des négociations. Depuis janvier 1676, quelques députés y étaient arrivés, et les deux représentants électoraux, Blaspeil et Somnitz, s'y étaient installés en novembre. Suivant leurs instructions du 28 octobre 1676, ils devaient faire considérer le Brandebourg comme une des puissances belligérantes, et réclamer pour sa « satisfaction » une partie de la Poméranie. Certaines difficultés d'étiquette avec Anglais et Français, et la prétention de l'empereur de diriger les négociations pour tout l'Empire, retardèrent les délibérations, ouvertes le 3 mars 1677 par la remise des propositions de toutes les puissances. D'ailleurs le bel ensemble des débuts ne dura pas, trop d'intérêts divergents étant en cause, et l'on vit les conférences en commun faire place au bout de quelques mois à une série de conversations particulières. Le Brandebourg ne fit pas exception à la règle, et, tout en se plaignant de la défection de ses alliés, travailla de son mieux à son propre traité. Jusqu'au milieu de 1678, il essaya de s'entendre à Nimègue avec la France et la Suède à la fois; puis, croyant qu'il trouverait moins d'intransigeance chez Louis XIV que chez Charles XI, c'est du côté du roi très chrétien qu'il concentra ses efforts, soit à Nimègue, soit en Angleterre où Charles II fut sollicité de s'entremettre, soit en France même où fut dit le dernier mot.

Dès les premiers entretiens, Somnitz et Blaspeil s'aperçurent que l'accord serait difficile : ils demandaient des indemnités et *satisfactions :* on leur répondait en parlant de rétablir « en leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entier » les traités de Westphalie. Chacun s'obstinant dans sa manière de voir, la négociation traîna en longueur ; jusqu'au milieu de 1678, on ne peut signaler à Nimègue aucun progrès des affaires du Brandebourg que Blaspeil dirigea seul après la mort de Somnitz (26 février 1678).

Cependant, à cette époque déjà, une intrigue était nouée, en dehors des conférences officielles du congrès, pour amener un rapprochement entre le Brandebourg et ses adversaires. Il ne faut attacher que peu d'importance aux vagues propositions que le colonel suédois Wangelin, fait prisonnier, fut chargé de transmettre de la part de son roi (de juin 1676 à janvier 1677). Du moins, une démarche sérieuse fut tentée bientôt après par un gentilhomme français, passé en 1668 au service du Brandebourg, Louis de Beauvau, comte d'Espense.

D'Espense était protestant et, sa religion arrêtant son avancement en France, il avait émigré à Berlin. Chef de la garde à cheval de l'électeur, puis mis en congé sur sa demande, il était retourné à Paris en 1675 ; depuis, il vivait à l'écart, sans servir ni sa patrie d'origine, ni sa patrie d'adoption, mais prêt à les servir également toutes deux en jouant le rôle de conciliateur. Dès 1677, croyant à la possibilité d'un accommodement, il s'en ouvrit à un des conseillers secrets de l'électeur, François Meinders. Un premier échec ne le découragea pas, et il se rendit à Nimègue vers la fin de l'année, avec l'idée d'y jouer un rôle; c'est de là qu'il fut mandé auprès de Frédéric Guillaume au commencement d'avril 1678. Son séjour à Potsdam fut l'origine d'un changement dans la politique brandebourgeoise : alors fut prise la résolution, peut-être inspirée par lui, de s'orienter du côté de la France, et de chercher à la séparer de la Suède. D'Espense fut chargé d'y travailler dès son retour à Paris; le 18 juin, l'électeur se déclarait disposé, pour s'entendre avec Louis XIV, à se contenter à toute extrémité de la Poméranie jusqu'à la Peene, avec Stettin, et à s'attacher aux intérêts du roi, comme aux siens propres.

En même temps, le jeune Schwerin à Londres priait Charles II d'intervenir auprès de l'ambassadeur français

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Barillon ; démarche bien inutile étant donnée la malveillance du souverain anglais ! Schwerin ayant dit que le Brandebourg ne pourrait restituer Stettin, Charles II haussa les épaules, et les choses en restèrent là (juin-juillet 1678).

Les prétentions émises de part et d'autre paraissaient absolument inconciliables. Frédéric Guillaume n'en continua pas moins à espérer contre tout espoir. Avant même d'être fixé sur l'issue de ses tentatives en France et en Angleterre, il en décidait une nouvelle à Nimègue par l'intermédiaire de Meinders, et ce fut à côté du congrès que se développèrent surtout, durant les mois suivants, ses manœuvres en vue d'un accord séparé avec la France.

Les instructions données à Meinders les 5 et 6 juillet 1678 sont significatives. Pour conclure avec Louis XIV, l'électeur ne réclamait que la partie actuellement conquise de la Poméranie (à peu près jusqu'à la Peene) ; en revanche, il abandonnerait ceux de ses alliés qui voudraient contre toute attente continuer la lutte ; il s'engagerait même, lors de la prochaine vacance du trône impérial, à donner son suffrage, soit au roi lui-même, soit à son candidat. Ces intentions, destinées à rester secrètes, parce qu'inavouables, permettent de faire justice des protestations tapageuses dont il ne cessa de flétrir dans la suite la mauvaise foi de ses associés.

La mission de Meinders commença sous de fâcheux auspices. Une lettre de d'Espense venait d'avertir que Louis XIV exigeait la restitution pure et simple de la Poméranie aux Suédois, et Frédéric Guillaume déclarait qu'il préférait subir les dernières extrémités. Peu après, les Hollandais signaient la paix, et des scènes orageuses avaient lieu entre les plénipotentiaires des coalisés. Trois mois s'écoulèrent ensuite sans changement appréciable. La paix espagnole succéda à la paix hollandaise, en attendant la paix impériale. Meinders découragé demandait son rappel le 8 octobre.

L'électeur n'avait pas renoncé à s'entendre avec la France. Son tort était de croire la chose trop facile. Il ne comprenait rien à l'attitude magnifique de Louis XIV, se glorifiant de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

relever ses alliés malheureux ; cette générosité pouvait-elle tenir contre l'offre de son alliance, bien autrement efficace que celle de la Suède ! Il jugeait l'argument irrésistible. De là l'insouciance relative avec laquelle, pendant l'automne de 1678, il assista à la dissolution de la coalition. De là les prévenances dont il combla le comte de Rébenac, fils du marquis de Feuquières, qui remplissait une mission à la fois militaire et diplomatique auprès des armées de Suède en Allemagne. Il reçut le comte à diner le jour de la capitulation de Stralsund (25 octobre 1678), et, trois jours après, lui fit proposer par Fuchs une paix séparée, suivie d'une alliance étroite, moyennant Stettin et la Poméranie jusqu'à la Peene.

A ce moment précis, le gouvernement français, obligé de tenir compte des derniers succès de l'électeur, se décidait à une démarche importante. Il envoyait d'Espense en Hollande s'aboucher avec Meinders : Sa Majesté Très Chrétienne maintenait sa prétention de rétablir la Suède dans toutes ses possessions, ne pouvant l'inviter à céder des provinces « qu'elle a hasardées pour Elle », mais Elle offrait au Brandebourg un dédommagement en argent (Instructions du 25 octobre 1678). C'était trop peu au gré de Frédéric Guillaume. Les conférences entre d'Espense et Meinders n'aboutirent à aucun résultat, et le ministre électoral retourna en Brandebourg pour se concerter de vive voix avec son maître. Celui-ci, à la veille d'entreprendre l'expédition de Prusse, fut d'avis qu'il était indispensable de s'arranger avec la France. De nouvelles instructions furent rédigées à la hâte, les 22 et 23 décembre 1678 : Meinders devait négocier en Hollande, puis en France au besoin ; l'électeur donnerait au roi telles preuves d'amitié qu'il demanderait, lui laissant « carte blanche » à cet égard, le priant seulement de lui accorder quelques subsides et la Poméranie suédoise. Là était la pierre d'achoppement du système.

Le moment était critique et le temps pressait. Le 8 janvier 1679, Meinders se trouvait de retour à Nimègue et y conférait avec les plénipotentiaires français ; comme on piétinait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur place, il prit avec d'Espense le chemin de Paris, où il débarqua le 7 février. Son espoir était médiocre. Il n'en déploya pas moins toute sa verve pressante et toute sa dialectique auprès des ministres, surtout auprès du secrétaire d'État des Affaires étrangères, qu'on disait modéré ; modération relative ! Pomponne ne proposa qu'une satisfaction bien médiocre, l'annulation du recès de frontières de Stettin de 1653, où la Suède avait extorqué une bande de terres sur la rive droite de l'Oder !

La nouvelle des succès remportés en Prusse sur les Suédois rendit à Meinders quelque courage, mais une autre nouvelle arrivait en même temps, celle de la paix impériale, qui atténuait l'impression des victoires brandebourgeoises. Dans l'audience royale du 16 février 1679, à Saint-Germain, Louis XIV proclama qu'il ne pouvait manquer à ses engagements vis-à-vis de la Suède vaincue. Il était dominé par son point d'honneur, et les propositions secrètes de Meinders ne le firent pas changer d'attitude. Comme Louvois parlait d'une campagne contre le Brandebourg, et que Pomponne conseillait la soumission, Meinders repartit pour l'Allemagne, le 11 mars.

Son voyage avait transporté de Nimègue à Paris le centre des négociations. Durant les deux mois et demi qui s'écoulèrent jusqu'à son retour, il y eut de nouveau quelques pourparlers en Hollande : Blaspeil y batailla contre d'Estrades et Croissy, et parvint à obtenir le 31 mars une trêve jusqu'au 1er mai, puis le 3 mai, moyennant l'occupation de Wesel et Lippstadt, la prolongation de l'armistice jusqu'au 19 mai. Pendant ce temps, Frédéric Guillaume recevait Meinders à Berlin (11 avril), et décidait de le réexpédier à Paris. En vertu de ses nouvelles instructions, rédigées par le vieux Schwerin et Iéna, il était autorisé à signer sans les Danois, à renouveler ses offres d'alliance éventuelle contre l'empereur, et à consentir diverses concessions territoriales dans la Poméranie au delà de la Peene et dans le duché de Clèves ; mais l'électeur refusait d'aller plus loin (29 avril et 2 mai 1679).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette intransigeance était sincère. Le 5 mai encore, il écrivait qu'il subirait les extrémités et risquerait tout plutôt que de restituer la Poméranie entière. Le geste était beau, mais il n'avait que la portée d'un geste! Le Brandebourg était trop faible pour affronter une lutte contre la France, et l'électeur trop raisonnable pour persévérer dans une résistance impossible.

Parti de Berlin en toute hâte, Meinders s'arrêta à peine à Nimègue, et le 28 mai il arrivait de nouveau à Paris. Dès le lendemain, il eut une longue conférence avec Pomponne à Saint-Germain, et constata qu'il avait peu de chances de réussir : quand il déclara que l'électeur ne consentirait jamais, dans l'éternité *(nimmer und in Ewigkeit nicht)*, à céder Stettin, Pomponne riposta froidement que les Suédois tenaient à cette place autant qu'à Stockholm. Le roi, qui l'accueillit avec bienveillance, le 1er juin, l'avertit que cette première audience lui servirait aussi « de celle de congé » ; à peine s'il autorisa l'envoyé à demeurer deux ou trois semaines, en attendant d'autres ordres.

La relation où Meinders racontait cette audience parvint à Berlin le 11 juin. L'électeur, depuis le départ de son envoyé, ne cessait de chercher des combinaisons pour étendre ses concessions sans se dessaisir de Stettin; il avait, d'autre part, adressé à Louis XIV, le 26 mai, une lettre à la fois humble et noble, avouant son impuissance en face d'un roi « qui a porté seul le fardeau de la guerre contre les plus grandes puissances de l'Europe », mais représentant l'inconvénient de le ruiner, alors qu'il voulait et pouvait servir la France. Au reçu de la relation de Meinders, il comprit qu'il n'avait qu'à s'incliner. Le maréchal de Créqui se disposait à marcher sur Ravensberg, et les princes allemands du voisinage se remuaient de tous côtés, prêts à la curée. Le 12 juin, la résolution suprême fut prise, et le 13, Meinders autorisé à s'en remettre à la discrétion du roi, après avoir fait « ce qui serait humainement possible » *(menschmöglich)*, en vue d'améliorer les conditions. Le 23 juin, au soir, Meinders reçut la lettre. Les jours suivants, défendant le terrain pied à pied, il livra ses derniers combats;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le 29, à deux heures de l'après-midi, la paix fut conclue à Saint-Germain.

Les clauses en étaient dures pour l'électeur, contraint de restituer à la Suède ses conquêtes en Poméranie (art. IV et V). Une rectification de frontières concédait, il est vrai, les territoires à droite de l'Oder, sauf la ville de Damm (art. VI et VIII); de plus, la Suède renonçait au droit de participer au revenu des douanes de la Poméranie postérieure (art. IX); enfin une indemnité de 300 000 thalers était promise par la France (2e article séparé). C'étaient là de médiocres compensations, et le Brandebourg était en réalité fort malmené. Forcé de s'humilier devant ceux qu'il avait vaincus, il n'obtenait même pas la libre navigation de l'Oder, dont les Suédois continuaient à garder tout le cours inférieur. Le traité du 29 juin 1679 détruisait en un instant le résultat de cinq années de guerre; il anéantissait d'un coup brutal des espérances nourries depuis quarante ans, et d'autant plus chères qu'elles avaient été plus près de se réaliser.

Frédéric Guillaume reçut la nouvelle avec une tristesse résignée. Il se hâta de ratifier la paix, pour arrêter l'offensive des Français qui avaient poussé jusqu'au Weser. L'échange des ratifications eut lieu le 22 juillet à Nimègue. Dès la fin du mois, le maréchal de Créqui commença l'évacuation des territoires brandebourgeois.

La signature de la paix de Saint-Germain fut une déception pour plus d'un prince, pour les ducs de Brunswick, par exemple, qui songeaient à un démembrement du Brandebourg, pour le Danemark surtout, abandonné à son malheureux sort, et qui dut traiter en septembre. Pour le Brandebourg l'événement fut le point de départ d'une importante évolution. Plein de ressentiment contre ses anciens alliés, Frédéric Guillaume leur tourna résolument le dos; il s'orienta vers la grande puissance du moment, vers la France de Louis XIV; il se flatta d'obtenir de l'alliance française ce que n'avaient pu lui donner ni l'alliance impériale, ni l'alliance hollandaise.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette intransigeance était sincère. Le 5 mai encore, il écrivait qu'il subirait les extrémités et risquerait tout plutôt que de restituer la Poméranie entière. Le geste était beau, mais il n'avait que la portée d'un geste! Le Brandebourg était trop faible pour affronter une lutte contre la France, et l'électeur trop raisonnable pour persévérer dans une résistance impossible.

Parti de Berlin en toute hâte, Meinders s'arrêta à peine à Nimègue, et le 28 mai il arrivait de nouveau à Paris. Dès le lendemain, il eut une longue conférence avec Pomponne à Saint-Germain, et constata qu'il avait peu de chances de réussir : quand il déclara que l'électeur ne consentirait jamais, dans l'éternité *(nimmer und in Ewigkeit nicht)*, à céder Stettin, Pomponne riposta froidement que les Suédois tenaient à cette place autant qu'à Stockholm. Le roi, qui l'accueillit avec bienveillance, le 1er juin, l'avertit que cette première audience lui servirait aussi « de celle de congé » ; à peine s'il autorisa l'envoyé à demeurer deux ou trois semaines, en attendant d'autres ordres.

La relation où Meinders racontait cette audience parvint à Berlin le 11 juin. L'électeur, depuis le départ de son envoyé, ne cessait de chercher des combinaisons pour étendre ses concessions sans se dessaisir de Stettin; il avait, d'autre part, adressé à Louis XIV, le 26 mai, une lettre à la fois humble et noble, avouant son impuissance en face d'un roi « qui a porté seul le fardeau de la guerre contre les plus grandes puissances de l'Europe », mais représentant l'inconvénient de le ruiner, alors qu'il voulait et pouvait servir la France. Au
relation de Meinders, il comprit qu'il n'avait qu'
Le maréchal de Créqui se disposait à marcher su
et les princes allemands du voisinage se rer
côtés, prêts à la curée. Le 12 juin, la résolu
prise, et le 13, Meinders autorisé à s'en re
tion du roi, après avoir fait « ce qui serai
sible » *(menschmöglich)*, en vue d'amél
23 juin, au soir, Meinders reçut la
défendant le terrain pied à pied,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PAGE NOT AVAILABLE

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ceux qu'on perdait à l'ouest. Les États Généraux entraient volontiers dans ces vues, malgré les protestations du Brandebourg contre un pareil système de compensation ; symptôme plus redoutable encore, ils avaient hâté l'ouverture du congrès de paix, en déclarant qu'ils commenceraient seuls les négociations, si les ministres de leurs alliés ne se trouvaient pas à Nimègue le 1er novembre 1676.

Les circonstances étaient critiques, plus critiques assurément dans l'ensemble que celles de l'hiver de 1672-1673, avec cette différence toutefois que les états brandebourgeois n'étaient pas menacés aussi directement et que l'électeur, vainqueur des Suédois, avait le ferme espoir de les chasser de Poméranie. Cette contingence toute personnelle empêcha Frédéric Guillaume de se décourager comme autrefois, et lui inspira une confiance belliqueuse.

Il s'occupa d'abord de réchauffer l'ardeur des Hollandais. Malheureusement, un voyage dans l'ouest fut entravé par la goutte, qui l'immobilisa à Hamm sur la Lippe près de six semaines ; quand il parvint à Wesel (le 9 avril 1677), il fallut renoncer à l'entrevue projetée avec son neveu, le prince d'Orange, qui se battait contre les Français. Du moins, des conférences avec divers personnages, surtout le pensionnaire Fagel, le réconfortèrent quelque peu, et en revenant à Berlin il trouva moyen de s'aboucher avec l'évêque de Münster et le duc de Celle ; deux conventions, des 24 avril et 13 mai 1677, à Sassenberg et Delmenhorst, resserrèrent l'alliance avec Münster, à laquelle le Danemark adhéra.

L'électeur ne resta dans sa capitale que le temps nécessaire pour les couches de l'électrice qui lui donna un fils de plus (le 24 mai) ; le 10 juin, il s'acheminait avec elle vers la Poméranie, où depuis des mois ses troupes assiégeaient la grande place de Stettin sur l'Oder. Dans la tranchée il s'exposa souvent aux balles, malgré les instances de son fidèle Buch ; c'est là qu'il lui fit un jour la réponse héroïque : « Quand avez-vous entendu dire qu'un électeur de Brandebourg ait été tué ? » La capitulation de Stettin (le 27 dé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cembre 1677) le combla de joie ; la Poméranie presque entière échappait aux Suédois.

Une rude déception l'attendait. La fortune des armes, qui lui était favorable, se déclarait contre ses alliés : les Danois allaient être expulsés de l'île de Rügen en janvier 1678 ; l'empereur, menacé par la révolte des Hongrois, était forcé de se retourner vers l'est, au moment où une tentative pour reconquérir l'Alsace venait d'échouer; les Pays-Bas espagnols étaient fortement entamés par les succès de Luxembourg. Enfin plus le Brandebourg l'emportait sur la Suède, plus se marquaient l'inimitié de quelques puissances, la jalousie ou la tiédeur des autres.

Après avoir accordé de mauvais gré, au bout de trois ans de négociations, le renouvellement des traités de Wehlau et de Bromberg (17 mai 1777), le roi de Pologne s'était rendu à Danzig ; là, dans un milieu très monté contre le Brandebourg, il avait pris une attitude hostile. Tantôt il réclamait l'élargissement du pasteur Strauch, ennemi farouche de l'électeur, qui allant de Danzig à Greifswald avait été enlevé en mer en 1675 et était détenu à Cüstrin, en punition de ses méfaits ; tantôt il intriguait avec la Suède, à laquelle il promit, par une convention secrète du 31 août 1677, de soutenir une expédition contre la Prusse ducale ; tantôt il laissait un agent suédois, Lilljehœck, que Frédéric Guillaume avait menacé de faire bâtonner, retourner la menace contre son adversaire, ce qui fit scandale (décembre 1677). Pendant ce temps, le rapprochement de Guillaume d'Orange de l'Angleterre par son mariage avec Marie d'York (octobre-novembre) favorisait les désirs pacifiques des États ; comment ne pas s'inquiéter de l'attitude du prince, insinuant à Blaspeil et à Romswinckel, le 13 octobre 1677, qu'il ne conseillerait pas une paix honteuse, mais qu'il ne serait pas d'avis d'en repousser une tolérable ! Le traité anglo-hollandais du 10 janvier 1678, soi-disant dirigé contre la France qu'il sommait de renoncer à certaines conquêtes dans les Pays-Bas, la servit plutôt en mettant la paix à des conditions acceptables.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A vrai dire, l'électeur ne pouvait guère compter que sur ceux qu'on classait déjà à part, en les appelant les confédérés du Nord *(Boreales fœderati)*, c'est-à-dire le Danemark, les ducs de Brunswick et l'évêque de Münster.

Aveuglé par ses propres avantages, Frédéric Guillaume ne vit pas ou ne voulut pas voir la gravité de la situation. Il se flatta de ressusciter les ardeurs défuntes et de maintenir la coalition qui se dissolvait. Pendant des mois, malgré les nouvelles fâcheuses qui se succédaient, malgré la maladie qui le torturait et le mit un moment au bord du tombeau (1), il lutta sans relâche contre l'abattement ou l'égoïsme de ses alliés.

Sa diplomatie travailla activement de tous côtés, s'élevant notamment contre l'accord anglo-hollandais du 10 janvier, et cherchant à retenir les États Généraux par une nouvelle alliance défensive du 8 mars 1678, qui liquidait l'affaire Hœfyser, si longtemps litigieuse ; l'acte avait au fond peu d'intérêt, puisque la clause du secours réciproque ne devenait valable qu'après la guerre actuelle (article Ier). En vain l'électeur représenta aux États les suites désastreuses de leur infidélité ; en vain il proposa d'accourir avec 20 000 hommes sur le Rhin. Il était trop tard pour remonter le courant qui entraînait la République à la paix : le 10 août 1678, le traité de Nimègue la réconcilia avec la France ; le prince d'Orange, profitant de ce qu'il n'en avait pas officiellement connaissance, essaya inutilement à la dernière heure de rompre la paix, en livrant la sanglante bataille de Saint-Denis, près Mons (14 août); la défection des Hollandais était un fait accompli. Les protestations et les menaces du Brandebourg n'empêchèrent pas plus la ratification de leur traité (le 19 septembre), que la signature du traité espagnol, le 17 du même mois. Les dispositions de la cour impériale n'étaient guère meilleures, et une alliance étroite, signée par les frères Brandt à Copenhague avec Danemark et Münster (en août

(1) En février-mars 1678.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1678), ne fut pas ratifiée, à cause de la mort de l'évêque Christophe Bernard de Galen.

Au milieu de ces négociations, une campagne décisive avait commencé en Poméranie : l'île de Rügen fut conquise en septembre, Stralsund et Greifswald enlevées en octobre et novembre. Il n'y avait plus de Suédois en Allemagne. Lorsque l'électeur revint en triomphe à Berlin (le 12 décembre), il put croire son rêve le plus cher enfin réalisé. Il se flattait d'ailleurs encore d'empêcher l'empereur de suivre l'exemple des Hollandais et des Espagnols ; il comptait relever le courage du nouvel évêque de Münster et des ducs de Brunswick, et venait de sceller une fois de plus son union intime avec son neveu, le roi danois, à l'entrevue de Doberan (4-6 décembre 1678).

Remonté par ces raisons d'espérer, il oubliait en partie les côtés sombres de la situation, la prépondérance écrasante de Louis XIV allié de la Suède, l'attachement inébranlable de Charles II d'Angleterre à la France qui le payait, l'hostilité de plus en plus marquée de la Bavière, de la Saxe et du Hanovre, la connivence du roi de Pologne avec ses ennemis. Le traité du 11 mai 1678 entre Bavière et Saxe, pour le rétablissement de la paix, était cependant de mauvais augure, et les agissements de Sobieski très inquiétants. Paralysé par les habiles manœuvres de Scultetus et d'Hoverbeck, le roi polonais n'osa fournir des secours aux Suédois, mais il laissa passer leur armée de Livonie, qui sous le comte Horn franchit le Niémen à la fin de 1678.

En apprenant la marche des ennemis, Frédéric Guillaume prit à la hâte des mesures de défense. Hoverbeck fut expédié auprès du roi et de la diète de Pologne, assemblés à Grodno, et empêcha des résolutions fâcheuses (janvier-février 1679). D'autre part, un corps d'élite se porta à marches forcées au secours du duché de Prusse, et l'électeur en personne se mit à sa tête. Ni son âge, ni sa santé souvent chancelante, ni la rigueur d'un hiver extrêmement froid ne furent pris en considération. Comme en 1675, il ne voyait que sa vengeance. Les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Suédois, mal dirigés, n'avaient pas osé attaquer Kœnigsberg ; ils se bornaient à piller et n'avaient nulle envie de se battre. Les voyant reculer à son approche, Frédéric Guillaume précipita sa course, les mena l'épée dans les reins jusqu'au Niémen, et les fit ensuite poursuivre par sa cavalerie à travers les plaines glacées de la Samogitie. De 12000 hommes, Horn n'en ramena à Riga que 3000, tandis que l'électeur fêtait joyeusement sa victoire à Kœnigsberg et à Pillau (février-mars 1679).

Cette courte campagne d'hiver mettait le sceau à sa gloire militaire et couronnait dignement les efforts d'une guerre de cinq ans. Malheureusement pour lui, ce n'était pas en Prusse que devait se régler son sort. A Paris était le nœud des combinaisons européennes, et tandis qu'il s'absorbait dans un triomphe trop facile à l'est, la diplomatie lui réservait à l'ouest de désagréables surprises. Ses alliés l'abandonnaient l'un après l'autre. L'empereur, entraînant après lui l'Empire, signait la paix à Nimègue, le 5 février 1679 ; les ducs de Brunswick l'imitaient le même jour à Celle, l'évêque de Münster le 29 mars à Nimègue. Le Brandebourg se trouvait seul, avec son dernier allié fidèle, le Danemark, exposé aux coups de Louis XIV.

Frédéric Guillaume, trop faible pour lutter, allait être acculé à une paix dont les conditions seraient forcément humiliantes. Combien il dut alors regretter les dispositions, inspirées par un excès de prévoyance égoïste, qu'il avait fait insérer dans l'alliance de 1674, pour permettre à chacun de traiter à part, sans assurer aux autres coalisés mieux que le maintien de l'état de choses existant ! Il est vrai que, de son côté, il avait depuis longtemps engagé des pourparlers, et c'est là un point qu'il importe d'établir. Son irritation contre ses alliés s'explique, mais ne se justifie guère. S'il n'avait pas traité lui-même, c'est qu'il ne l'avait pas pu. Seules ses prétentions, rejetées sans cesse par Louis XIV, l'avaient empêché de conclure une de ces paix séparées qu'il n'avait pas assez d'épithètes pour flétrir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES NÉGOCIATIONS DE NIMÈGUE ET LA PAIX DE SAINT-GERMAIN (1676-1679)

Il y avait cinq ans qu'on s'occupait de la pacification générale et que l'Angleterre s'était portée médiatrice. Après d'assez longues discussions, au cours desquelles l'électeur avait proposé Clèves, la ville de Nimègue en Gueldre avait été choisie pour être le théâtre des négociations. Depuis janvier 1676, quelques députés y étaient arrivés, et les deux représentants électoraux, Blaspeil et Somnitz, s'y étaient installés en novembre. Suivant leurs instructions du 28 octobre 1676, ils devaient faire considérer le Brandebourg comme une des puissances belligérantes, et réclamer pour sa « satisfaction » une partie de la Poméranie. Certaines difficultés d'étiquette avec Anglais et Français, et la prétention de l'empereur de diriger les négociations pour tout l'Empire, retardèrent les délibérations, ouvertes le 3 mars 1677 par la remise des propositions de toutes les puissances. D'ailleurs le bel ensemble des débuts ne dura pas, trop d'intérêts divergents étant en cause, et l'on vit les conférences en commun faire place au bout de quelques mois à une série de conversations particulières. Le Brandebourg ne fit pas exception à la règle, et, tout en se plaignant de la défection de ses alliés, travailla de son mieux à son propre traité. Jusqu'au milieu de 1678, il essaya de s'entendre à Nimègue avec la France et la Suède à la fois; puis, croyant qu'il trouverait moins d'intransigeance chez Louis XIV que chez Charles XI, c'est du côté du roi très chrétien qu'il concentra ses efforts, soit à Nimègue, soit en Angleterre où Charles II fut sollicité de s'entremettre, soit en France même où fut dit le dernier mot.

Dès les premiers entretiens, Somnitz et Blaspeil s'aperçurent que l'accord serait difficile : ils demandaient des indemnités et *satisfactions* : on leur répondait en parlant de rétablir « en leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entier » les traités de Westphalie. Chacun s'obstinant dans sa manière de voir, la négociation traîna en longueur ; jusqu'au milieu de 1678, on ne peut signaler à Nimègue aucun progrès des affaires du Brandebourg que Blaspeil dirigea seul après la mort de Somnitz (26 février 1678).

Cependant, à cette époque déjà, une intrigue était nouée, en dehors des conférences officielles du congrès, pour amener un rapprochement entre le Brandebourg et ses adversaires. Il ne faut attacher que peu d'importance aux vagues propositions que le colonel suédois Wangelin, fait prisonnier, fut chargé de transmettre de la part de son roi (de juin 1676 à janvier 1677). Du moins, une démarche sérieuse fut tentée bientôt après par un gentilhomme français, passé en 1668 au service du Brandebourg, Louis de Beauvau, comte d'Espense.

D'Espense était protestant et, sa religion arrêtant son avancement en France, il avait émigré à Berlin. Chef de la garde à cheval de l'électeur, puis mis en congé sur sa demande, il était retourné à Paris en 1675 ; depuis, il vivait à l'écart, sans servir ni sa patrie d'origine, ni sa patrie d'adoption, mais prêt à les servir également toutes deux en jouant le rôle de conciliateur. Dès 1677, croyant à la possibilité d'un accommodement, il s'en ouvrit à un des conseillers secrets de l'électeur, François Meinders. Un premier échec ne le découragea pas, et il se rendit à Nimègue vers la fin de l'année, avec l'idée d'y jouer un rôle; c'est de là qu'il fut mandé auprès de Frédéric Guillaume au commencement d'avril 1678. Son séjour à Potsdam fut l'origine d'un changement dans la politique brandebourgeoise : alors fut prise la résolution, peut-être inspirée par lui, de s'orienter du côté de la France, et de chercher à la séparer de la Suède. D'Espense fut chargé d'y travailler dès son retour à Paris; le 18 juin, l'électeur se déclarait disposé, pour s'entendre avec Louis XIV, à se contenter à toute extrémité de la Poméranie jusqu'à la Peene, avec Stettin, et à s'attacher aux intérêts du roi, comme aux siens propres.

En même temps, le jeune Schwerin à Londres priait Charles II d'intervenir auprès de l'ambassadeur français

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Barillon ; démarche bien inutile étant donnée la malveillance du souverain anglais ! Schwerin ayant dit que le Brandebourg ne pourrait restituer Stettin, Charles II haussa les épaules, et les choses en restèrent là (juin-juillet 1678).

Les prétentions émises de part et d'autre paraissaient absolument inconciliables. Frédéric Guillaume n'en continua pas moins à espérer contre tout espoir. Avant même d'être fixé sur l'issue de ses tentatives en France et en Angleterre, il en décidait une nouvelle à Nimègue par l'intermédiaire de Meinders, et ce fut à côté du congrès que se développèrent surtout, durant les mois suivants, ses manœuvres en vue d'un accord séparé avec la France.

Les instructions données à Meinders les 5 et 6 juillet 1678 sont significatives. Pour conclure avec Louis XIV, l'électeur ne réclamait que la partie actuellement conquise de la Poméranie (à peu près jusqu'à la Peene) ; en revanche, il abandonnerait ceux de ses alliés qui voudraient contre toute attente continuer la lutte ; il s'engagerait même, lors de la prochaine vacance du trône impérial, à donner son suffrage, soit au roi lui-même, soit à son candidat. Ces intentions, destinées à rester secrètes, parce qu'inavouables, permettent de faire justice des protestations tapageuses dont il ne cessa de flétrir dans la suite la mauvaise foi de ses associés.

La mission de Meinders commença sous de fâcheux auspices. Une lettre de d'Espense venait d'avertir que Louis XIV exigeait la restitution pure et simple de la Poméranie aux Suédois, et Frédéric Guillaume déclarait qu'il préférait subir les dernières extrémités. Peu après, les Hollandais signaient la paix, et des scènes orageuses avaient lieu entre les plénipotentiaires des coalisés. Trois mois s'écoulèrent ensuite sans changement appréciable. La paix espagnole succéda à la paix hollandaise, en attendant la paix impériale. Meinders découragé demandait son rappel le 8 octobre.

L'électeur n'avait pas renoncé à s'entendre avec la France. Son tort était de croire la chose trop facile. Il ne comprenait rien à l'attitude magnifique de Louis XIV, se glorifiant de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

relever ses alliés malheureux; cette générosité pouvait-elle tenir contre l'offre de son alliance, bien autrement efficace que celle de la Suède! Il jugeait l'argument irrésistible. De là l'insouciance relative avec laquelle, pendant l'automne de 1678, il assista à la dissolution de la coalition. De là les prévenances dont il combla le comte de Rébenac, fils du marquis de Feuquières, qui remplissait une mission à la fois militaire et diplomatique auprès des armées de Suède en Allemagne. Il reçut le comte à dîner le jour de la capitulation de Stralsund (25 octobre 1678), et, trois jours après, lui fit proposer par Fuchs une paix séparée, suivie d'une alliance étroite, moyennant Stettin et la Poméranie jusqu'à la Peene.

A ce moment précis, le gouvernement français, obligé de tenir compte des derniers succès de l'électeur, se décidait à une démarche importante. Il envoyait d'Espense en Hollande s'aboucher avec Meinders : Sa Majesté Très Chrétienne maintenait sa prétention de rétablir la Suède dans toutes ses possessions, ne pouvant l'inviter à céder des provinces « qu'elle a hasardées pour Elle », mais Elle offrait au Brandebourg un dédommagement en argent (Instructions du 25 octobre 1678). C'était trop peu au gré de Frédéric Guillaume. Les conférences entre d'Espense et Meinders n'aboutirent à aucun résultat, et le ministre électoral retourna en Brandebourg pour se concerter de vive voix avec son maître. Celui-ci, à la veille d'entreprendre l'expédition de Prusse, fut d'avis qu'il était indispensable de s'arranger avec la France. De nouvelles instructions furent rédigées à la hâte, les 22 et 23 décembre 1678 : Meinders devait négocier en Hollande, puis en France au besoin ; l'électeur donnerait au roi telles preuves d'amitié qu'il demanderait, lui laissant « carte blanche » à cet égard, le priant seulement de lui accorder quelques subsides et la Poméranie suédoise. Là était la pierre d'achoppement du système.

Le moment était critique et le temps pressait. Le 8 janvier 1679, Meinders se trouvait de retour à Nimègue et y conférait avec les plénipotentiaires français; comme on piétinait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur place, il prit avec d'Espense le chemin de Paris, où il débarqua le 7 février. Son espoir était médiocre. Il n'en déploya pas moins toute sa verve pressante et toute sa dialectique auprès des ministres, surtout auprès du secrétaire d'État des Affaires étrangères, qu'on disait modéré ; modération relative ! Pomponne ne proposa qu'une satisfaction bien médiocre, l'annulation du recès de frontières de Stettin de 1653, où la Suède avait extorqué une bande de terres sur la rive droite de l'Oder !

La nouvelle des succès remportés en Prusse sur les Suédois rendit à Meinders quelque courage, mais une autre nouvelle arrivait en même temps, celle de la paix impériale, qui atténuait l'impression des victoires brandebourgeoises. Dans l'audience royale du 16 février 1679, à Saint-Germain, Louis XIV proclama qu'il ne pouvait manquer à ses engagements vis-à-vis de la Suède vaincue. Il était dominé par son point d'honneur, et les propositions secrètes de Meinders ne le firent pas changer d'attitude. Comme Louvois parlait d'une campagne contre le Brandebourg, et que Pomponne conseillait la soumission, Meinders repartit pour l'Allemagne, le 11 mars.

Son voyage avait transporté de Nimègue à Paris le centre des négociations. Durant les deux mois et demi qui s'écoulèrent jusqu'à son retour, il y eut de nouveau quelques pourparlers en Hollande : Blaspeil y batailla contre d'Estrades et Croissy, et parvint à obtenir le 31 mars une trêve jusqu'au 1er mai, puis le 3 mai, moyennant l'occupation de Wesel et Lippstadt, la prolongation de l'armistice jusqu'au 19 mai. Pendant ce temps, Frédéric Guillaume recevait Meinders à Berlin (11 avril), et décidait de le réexpédier à Paris. En vertu de ses nouvelles instructions, rédigées par le vieux Schwerin et Iéna, il était autorisé à signer sans les Danois, à renouveler ses offres d'alliance éventuelle contre l'empereur, et à consentir diverses concessions territoriales dans la Poméranie au delà de la Peene et dans le duché de Clèves ; mais l'électeur refusait d'aller plus loin (29 avril et 2 mai 1679).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette intransigeance était sincère. Le 5 mai encore, il écrivait qu'il subirait les extrémités et risquerait tout plutôt que de restituer la Poméranie entière. Le geste était beau, mais il n'avait que la portée d'un geste! Le Brandebourg était trop faible pour affronter une lutte contre la France, et l'électeur trop raisonnable pour persévérer dans une résistance impossible.

Parti de Berlin en toute hâte, Meinders s'arrêta à peine à Nimègue, et le 28 mai il arrivait de nouveau à Paris. Dès le lendemain, il eut une longue conférence avec Pomponne à Saint-Germain, et constata qu'il avait peu de chances de réussir : quand il déclara que l'électeur ne consentirait jamais, dans l'éternité *(nimmer und in Ewigkeit nicht)*, à céder Stettin, Pomponne riposta froidement que les Suédois tenaient à cette place autant qu'à Stockholm. Le roi, qui l'accueillit avec bienveillance, le 1er juin, l'avertit que cette première audience lui servirait aussi « de celle de congé » ; à peine s'il autorisa l'envoyé à demeurer deux ou trois semaines, en attendant d'autres ordres.

La relation où Meinders racontait cette audience parvint à Berlin le 11 juin. L'électeur, depuis le départ de son envoyé, ne cessait de chercher des combinaisons pour étendre ses concessions sans se dessaisir de Stettin; il avait, d'autre part, adressé à Louis XIV, le 26 mai, une lettre à la fois humble et noble, avouant son impuissance en face d'un roi « qui a porté seul le fardeau de la guerre contre les plus grandes puissances de l'Europe », mais représentant l'inconvénient de le ruiner, alors qu'il voulait et pouvait servir la France. Au reçu de la relation de Meinders, il comprit qu'il n'avait qu'à s'incliner. Le maréchal de Créqui se disposait à marcher sur Ravensberg, et les princes allemands du voisinage se remuaient de tous côtés, prêts à la curée. Le 12 juin, la résolution suprême fut prise, et le 13, Meinders autorisé à s'en remettre à la discrétion du roi, après avoir fait « ce qui serait humainement possible » *(menschmöglich)*, en vue d'améliorer les conditions. Le 23 juin, au soir, Meinders reçut la lettre. Les jours suivants, défendant le terrain pied à pied, il livra ses derniers combats;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le 29, à deux heures de l'après-midi, la paix fut conclue à Saint-Germain.

Les clauses en étaient dures pour l'électeur, contraint de restituer à la Suède ses conquêtes en Poméranie (art. IV et V). Une rectification de frontières concédait, il est vrai, les territoires à droite de l'Oder, sauf la ville de Damm (art. VI et VIII); de plus, la Suède renonçait au droit de participer au revenu des douanes de la Poméranie postérieure (art. IX); enfin une indemnité de 300 000 thalers était promise par la France (2e article séparé). C'étaient là de médiocres compensations, et le Brandebourg était en réalité fort malmené. Forcé de s'humilier devant ceux qu'il avait vaincus, il n'obtenait même pas la libre navigation de l'Oder, dont les Suédois continuaient à garder tout le cours inférieur. Le traité du 29 juin 1679 détruisait en un instant le résultat de cinq années de guerre; il anéantissait d'un coup brutal des espérances nourries depuis quarante ans, et d'autant plus chères qu'elles avaient été plus près de se réaliser.

Frédéric Guillaume reçut la nouvelle avec une tristesse résignée. Il se hâta de ratifier la paix, pour arrêter l'offensive des Français qui avaient poussé jusqu'au Weser. L'échange des ratifications eut lieu le 22 juillet à Nimègue. Dès la fin du mois, le maréchal de Créqui commença l'évacuation des territoires brandebourgeois.

La signature de la paix de Saint-Germain fut une déception pour plus d'un prince, pour les ducs de Brunswick, par exemple, qui songeaient à un démembrement du Brandebourg, pour le Danemark surtout, abandonné à son malheureux sort, et qui dut traiter en septembre. Pour le Brandebourg l'événement fut le point de départ d'une importante évolution. Plein de ressentiment contre ses anciens alliés, Frédéric Guillaume leur tourna résolument le dos; il s'orienta vers la grande puissance du moment, vers la France de Louis XIV; il se flatta d'obtenir de l'alliance française ce que n'avaient pu lui donner ni l'alliance impériale, ni l'alliance hollandaise.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III

LES DERNIÈRES ANNÉES (1679-1688) (1)

Après l'effort admirable qu'il vient de soutenir, l'électeur semble fléchir quelque temps sous le poids de l'âge et des déceptions. Tandis que la goutte et les rhumatismes le minent, il voit disparaître l'un après l'autre ses meilleurs collaborateurs, le vieux Schwerin, Blaspeil, Frédéric d'Iéna. L'humiliation de Saint-Germain pèse sur sa politique ; il subit, avec une sourde rancune contre ses alliés de la veille, l'alliance impérieuse du vainqueur. Cependant son activité n'est pas brisée et le prestige de ses victoires demeure. Après cinq ans de demi-vassalité, acceptée dans l'espoir de compensations chimériques, Frédéric Guillaume constatera la faillite de l'alliance française. On le verra alors s'en dégager peu à peu, et revenant sur le soir de sa vie aux amitiés de ses débuts, conclure

(1) Sources. Outre les sources déjà indiquées (surtout les *Urkunden und Actenstücke*, les recueils de Dumont et Moerner et le *Journal* de Buch), d'Avaux, *Négociations en Hollande depuis 1679 jusqu'en 1684, puis jusqu'en 1688*, 6 vol., Paris, 1752; E. Gallois, *Lettres inédites des Feuquières*, 5 vol., Paris, 1845 ss.; Max Immich, *Zur Geschichte des Orleanschen Krieges*, Heidelberg, 1898.

Ouvrages. Voir la bibliographie des chapitres précédents, surtout pour les travaux de Philippson, Pagès, Prutz et Waddington; Pribram, *Zur auswärtigen Politik des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, V, 1892); G. Pariset, *La Politique du Grand Électeur* (*Journal des Savants*, avril 1906); Bulard, *Les traités de Saint-Germain*, 1898; Fester, *Zur Kritik der Berichte Rebenacs* (*Hist. Ztschr.*, 1904); Fehling, *Frankreich und Brandenburg in den Jahren 1679 bis 1684*, Leipzig, 1906; Opel, *Die Vereinigung des Herzogthums Magdeburg mit Kurbrandenburg*, Halle, 1880; A. Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, Gand, 1878; H. Lonchay, *La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas (1635-1700)*, Bruxelles, 1896; P.-L. Müller, *Wilhelm III von Oranien und G.-F. von Waldeck*, 2 vol.,

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec les États Généraux et l'Autriche une alliance qui sera durant un demi-siècle le fondement de la politique brandebourgeoise ou prussienne.

L'ALLIANCE FRANÇAISE. — RÊVES ET DÉBOIRES (1679-1684)

L'électeur s'était à peine résigné au sacrifice qui lui fendait le cœur, que de tous côtés éclatèrent les signes du changement complet de sa politique. La seconde moitié du mois de juin 1679 et les mois suivants furent marqués par une série d'actes menaçants pour ses anciens alliés : on eût dit qu'il voulait les avertir de ne plus compter sur sa bienveillance, de ne plus attendre de lui que des plaintes ou des revendications.

Dans l'Empire, c'est une indemnité territoriale qu'il se prépare à réclamer par la bouche de Godefroy d'Iéna : en compensation des pays restitués à la Suède, il convoite les villes libres de Dortmund en Westphalie et Nordhausen en Thuringe. Il songe même à supprimer par économie sa représentation à la diète. Vis-à-vis de l'empereur, il observe une attitude rogue, chargeant Crockow de rappeler ses prétentions sur Jægerndorf avant de prendre congé, et recevant froidement à Berlin l'abbé de Banz. Il montre sa mauvaise humeur aux Hollandais en ajournant l'évacuation du fort de Schenk, et à l'Espagne en la pressant de payer son dû.

A l'exaspération contre les alliés qu'il qualifie de traîtres,

La Haye, 1873-1880; Fester, *Die armirten Stande und die Reichskriegsverfassung (1681-1697)*, Francfort, 1886; *Die Augsburger Allianz*, Munich, 1893; *Die Abberufung Gottfrieds von Iena vom Regensburger Reichstag* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XV, 1902); Prutz, *G. von Iena als brdgischer Reichstagsgesandter (1679-1687)*, dans les mêmes *Forschungen*, XVIII, 1905; Pribram, *Œsterreich und Brandenburg, 1685-1686*, Innsbruck, 1884; Hirsch, *Die Beziehungen des Grossen Kurfürsten und seines Nachfolgers zu der Konigin Christine von Schweden in den Jahren 1679-1689* (*Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XXIII, 1910).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

correspond un élan presque éperdu vers l'ennemi qui l'a terrassé. Dès 1678, il a offert de se lier étroitement à Louis XIV ; ce projet d'union est repris au lendemain de la paix, et Meinders reçoit l'ordre de le réaliser. C'est comme une idée fixe qui absorbe et obsède l'électeur ; il semble qu'il ne puisse que de cette façon assurer le salut de son état, et satisfaire ses rancunes. Meinders se met aussitôt en besogne, secondé par d'Espense, qui a porté à Potsdam l'original du traité de Saint-Germain et en revient avec une instruction détaillée. Frédéric Guillaume laisse à la France « la liberté de stipuler ce qu'elle voudra », à condition d'accorder des subsides et d'appuyer les justes prétentions du Brandebourg contre l'empereur, l'Espagne et les États Généraux.

Les Français ne sont pas si pressés, et les choses traînent en longueur. L'électeur ne se décourage pas. Rien ne le rebute, ni les mauvais procédés des intendants du roi dans le duché de Clèves, écrasé de contributions, ni les retards de l'évacuation subordonnée à la remise aux Suédois des pays poméraniens, ni la prétention de Louvois de reprendre les canons laissés autrefois à Wesel par le maréchal de Bellefonds. Il stimule ses conseillers, ne se laisse pas arrêter par les craintes du vieux Schwerin, et engage résolument sa politique dans les voies nouvelles. Certes ce n'est pas l'affection qui l'entraîne ; il connaît trop le joug français, comme il dit dans une lettre à Schwerin (le 11 août) ; mais la France seule peut lui procurer l'argent et la protection dont il a besoin ; elle est l'arbitre de l'Europe ; il estime que personne ne saurait trouver sa sûreté ni ses convenances en dehors de son amitié et de son alliance. Porté par ce raisonnement qui lui paraît irréfutable, il poursuit sa route sans arrière-pensée. Enfin, il reçoit un projet remis par Pomponne à Meinders, et ce projet remanié devient, le 25 octobre 1679, l'alliance secrète de Saint-Germain.

Le traité, signé par Pomponne et Meinders, comprend dix-neuf articles. Il stipule une amitié sincère et une parfaite intelligence à l'avenir entre Louis XIV et Frédéric Guillaume. Le roi assistera l'électeur dans le cas où il serait inquiété à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

raison de faits de la guerre passée ou en haine du présent traité; il appuiera sa prétention sur le duché de Jægerndorf, s'emploiera à l'exécution complète par la Pologne des promesses de Bromberg et d'Oliva, et paiera chaque année, durant dix ans, une somme de 100 000 livres. En revanche, l'électeur accordera éventuellement aux troupes royales le passage par ses terres et provinces; il s'entendra avec Louis XIV pour faire élire, en cas de mort du roi de Pologne, le fils de ce roi, ou à son défaut un autre candidat français; enfin il donnera son suffrage, soit au roi très chrétien, soit à son fils, soit à tel prince qui lui sera agréable, pour le faire à l'occasion roi des Romains ou empereur.

Tel est ce traité qui si longtemps est resté enfoui dans le secret des Archives et qui fut caché par l'électeur et le roi à plusieurs de leurs principaux ministres. A vrai dire, seuls les articles concernant l'élection impériale ou la mort du roi de Pologne justifient ce mystère; le reste, surtout les engagements pris au profit du Brandebourg, est de la plus rare insignifiance. Frédéric Guillaume n'obtient presque rien de ce qu'il désirait, pas même des subsides dignes de ce nom; si l'acte a quelque valeur pour lui, c'est à titre de provisoire, de « commencement », comme disait Meinders. D'ailleurs le système de l'alliance française en général ne semble guère avantageux, et l'on est stupéfait de voir l'électeur se précipiter tête baissée, presque furieusement, dans des engagements si contraires à ses véritables intérêts et à son sentiment intime. Voici l'explication la plus plausible de cette conduite. Aigri par les déceptions récentes, il se flatta de prendre sa revanche, en s'unissant à Louis XIV; il crut qu'il le pousserait aisément à une offensive déclarée contre tous ceux qui avaient signé la paix scélérate; il espéra même, résigné au rôle de mercenaire, se substituer à la Suède déchue et obtenir un jour de la France les provinces que celle-ci seule avait pu lui arracher. Ces calculs étaient illusoires, et l'alliance française ne pouvait porter de fruits, parce qu'elle s'accomplissait avant le terme propice, parce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'elle était moins l'union de deux puissances d'égale force, traitant dans la pleine conscience de leurs droits respectifs, qu'une espèce de contrat entre supérieur et subordonné, comparable à celui d'un suzerain avec son vassal. Ajoutons qu'elle ne fut jamais sincère et resta entachée de défiance réciproque : le roi n'entendait sacrifier rien ni personne, fût-ce un ami infidèle comme le roi de Suède, à un allié dont la défection était certaine à plus ou moins brève échéance ; l'électeur rongea son frein en présence des violences du roi dont il devenait le complice involontaire, et lutta contre ses remords au nom d'intérêts chimériques.

La conclusion du traité d'octobre 1679 fut suivie du règlement de quelques questions qui auraient pu amener des tiraillements entre les nouveaux alliés. Tels des démêlés avec Hambourg et les ducs de Brunswick, en faveur desquels intervenait la France ; l'électeur montra une réelle condescendance, acceptant de Hambourg 125 000 thalers, au lieu de 150 000 qu'elle lui devait (en vertu d'assignations de l'empereur durant la guerre), et renonçant à des quartiers en Mecklembourg que lui refusaient les ducs de Brunswick. Quant à l'évacuation de ses pays rhénans, il finit par l'obtenir en février 1680, heureux de garder 39 pièces de canon (1), sur les 69 que contenait Wesel.

L'alliance du Brandebourg et de la France parut alors solidement établie et des personnages marquants furent chargés de part et d'autre de la maintenir.

Au moment où Meinders quitta Paris (en novembre 1679), l'électeur y avait d'autres agents, le vieux Jean Beck qui y resta jusqu'en 1686 mais qui se bornait à envoyer des nouvelles, le comte d'Espense et le secrétaire Ilgen qui allaient repartir au printemps suivant. Dès la fin de 1679, il eut l'idée de se faire représenter à Paris par un envoyé plus qualifié que Beck et plus stable que les autres. Il s'adressa à Ezéchiel Spanheim qui, sans quitter le service de l'électeur

(1) Les plus petites, il est vrai.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

palatin, avait bien voulu depuis un an gérer à Londres ses affaires, et Spanheim, ayant accepté, fut officiellement nommé envoyé extraordinaire en France, le 3 février 1680. C'était un excellent choix. Né à Genève en 1620 d'un père allemand et d'une mère française, joignant à des connaissances étendues une certaine expérience diplomatique, un protestantisme exempt d'intolérance et un goût pour la langue ou les choses de France qui ne l'empêchait pas de réprouver l'ambition de Louis XIV, Spanheim devait faire bonne figure à la cour de Versailles; en outre, ses origines allaient l'introduire en intime auprès des princesses allemandes, la dauphine bavaroise, la palatine Anne de Gonzague, et surtout la fille de l'électeur palatin, Madame, duchesse d'Orléans.

L'instruction qui lui fut remise à Paris par d'Espense et Ilgen (en avril 1680) ne contenait guère que des recommandations générales, et sur le désir du roi on ne lui confia pas les articles les plus secrets du récent traité. Suspect au gouvernement français, il ne se trouvait même pas investi de la pleine confiance du sien. La situation fut donc difficile au début, d'autant plus que Colbert de Croissy, le nouveau secrétaire d'État des Affaires étrangères, était prévenu contre lui. Les choses heureusement ne tardèrent pas à se modifier et son ambassade, qui dura neuf ans, contribua à consolider l'alliance.

Le rôle du ministre de Brandebourg en France fut d'ailleurs médiocre en comparaison de celui du ministre de France en Brandebourg. Spanheim eut moins à négocier qu'à fournir des renseignements, et c'est à Berlin que se tranchèrent les questions importantes. Cela tint au caractère de l'ambassadeur français, et à la situation privilégiée qu'il occupa longtemps auprès de l'électeur.

François de Pas, seigneur d'Harbonnières, plus connu sous le nom de comte de Rébenac, appartenait à la famille des Feuquières, féconde en soldats et en diplomates. Né en 1649, il s'était distingué de bonne heure par un courage brillant, et une ambition qui croyait pouvoir aspirer à tout. La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fortune l'avait d'abord boudé, et rien ne lui avait réussi, ni ses actions d'éclat dans plusieurs campagnes, ni son mariage en 1672 avec une héritière béarnaise, lorsqu'il fut désigné pour exercer à Berlin les fonctions d'envoyé extraordinaire. Sa correspondance avec son père, ambassadeur en Suède, donne des détails piquants sur son infatuation de grand seigneur, ses goûts de dépense auxquels subvenait le jeu, si ce n'étaient les dettes, et son égoïsme démesuré. Ses allures hautaines en imposaient à son entourage, sans l'empêcher d'être diplomate à ses heures. Bien accueilli par l'électeur et admis dans son intimité, il prit sur lui un réel ascendant, et en profita pour imposer la volonté du roi. D'ailleurs, tout en usant d'ordinaire des voies de douceur et en introduisant à la cour de Brandebourg un système régulier de corruption, il resta jusqu'au bout partisan de la manière forte, persuadé que l'intimidation était après tout le plus sûr moyen de parvenir à ses fins. Arrivé à son poste le 12 janvier 1680, il devait y demeurer plus de huit ans. Sa correspondance diplomatique est une source de premier ordre pour l'histoire de la politique électorale durant l'alliance française. Il faut toutefois s'en servir avec prudence : extrêmement partial et suffisant, Rébenac juge tout du point de vue français; il se défie par principe, et montre à l'occasion une confiance fâcheuse ; ce n'est que lentement et obscurément, malgré sa finesse, qu'il en est venu à soupçonner l'hostilité foncière de Frédéric Guillaume.

La présence de Rébenac à Berlin eut pour résultat, comme celle de Spanheim à Paris, d'affermir l'union du Brandebourg et de la France. En dépit de tous les efforts des ennemis de Louis XIV, cette union ne fit que se resserrer au cours de l'année 1680.

Les Hollandais essayèrent en vain de regagner l'électeur, soit par l'entremise d'Amerongen en décembre 1679, soit par celle du prince d'Orange qui alla passer huit jours à Potsdam en octobre 1680. Amerongen fut frappé du langage amer qu'on lui tint, et le bon effet de la visite de Guillaume

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Orange fut gâté par une mesure des États Généraux qui visait le Brandebourg, à savoir l'interdiction à leurs sujets de prendre du service à l'étranger pour le commerce d'Afrique. Pendant ce temps, les envoyés électoraux à La Haye, Romswinckel d'abord, le baron de Spaen en mars 1680, puis Diest en décembre, ne cessaient de faire valoir avec aigreur de vieilles créances de leur maître pour subsides de guerre.

Si Frédéric Guillaume se montrait si exigeant pour les États Généraux, vers lesquels le portaient ses sympathies naturelles, on peut penser qu'il ménageait encore moins le roi d'Angleterre, l'empereur et l'Espagne, contre lesquels il avait tant de griefs réels ou imaginaires. Quand un envoyé anglais, le chevalier Robert Southwell, vint à Berlin (d'avril à octobre 1680), il lui laissa pénétrer le fond de ses pensées, témoignant son aversion pour la France qui voulait « transporter la Bastille en Allemagne », mais en même temps il déclara qu'il ne pouvait compter sur de vrais alliés et devait renoncer à toute démarche susceptible de provoquer de nouvelles luttes. L'explication était plutôt désobligeante pour Charles Stuart. Vis-à-vis des Impériaux l'électeur observa la même conduite à double effet : il rejeta les propositions apportées successivement par Lamberg, l'abbé de Banz et Hermann de Bade, sans dissimuler son regret de ne les pouvoir accueillir. Tantôt d'ailleurs, soit duplicité, soit prudence, il se vantait d'avoir les mains libres, et cachait sa liaison avec la France ; tantôt il faisait sonner haut ses droits sur Jægerndorf ou sur les trois duchés silésiens de Brieg, Liegnitz et Wohlau, dont l'empereur s'était saisi à la mort du dernier duc, en 1675 ; Rébenac assure même, ce qui est exagéré, qu'il alla un moment, en juillet et août 1680, jusqu'à former le projet d'une guerre avec l'Autriche. C'était à l'Espagne qu'il réservait vraiment ses rigueurs : ce malheureux royaume n'avait pas pu payer les subsides imprudemment promis ; après les lui avoir fait réclamer en vain par Melchior de Ruck, l'électeur étudia les moyens de se dédommager par la force. Il arma quelques navires en course, et le 18 sep-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tembre 1680, un gros vaisseau espagnol, le *Charles-II*, chargé de dentelles et de toiles, fut enlevé devant Ostende. L'incident eut un grand retentissement. La cour de Madrid eut beau se plaindre ; intimidée par l'attitude de la France, elle n'osa en venir aux extrémités, et l'affaire tourna à sa confusion.

En comparaison des relations avec la France et les anciens coalisés, celles que le Brandebourg entretenait avec le reste de l'Europe n'avaient qu'une importance restreinte. L'électeur restait l'ami du tsar Fédor qui lui avait envoyé ses compliments par l'agent Almasow (septembre 1679). Quant aux Polonais, il les faisait surveiller sans cesse par de nombreux agents, le résident Wichert à Varsovie, le vieil Hoverbeck, le remuant Scultetus. Il avait promis des secours éventuels contre les Turcs à Stanislas Casimir Radziwill, ambassadeur du roi Jean (septembre 1679), mais il mécontenta ce prince et tous les Polonais, en faisant épouser brusquement à son fils Louis une riche héritière, Louise Charlotte Radziwill, dont les terres en Lithuanie étaient immenses, avec un revenu d'un million de livres (7 janvier 1681). Ce mariage, qui ne fut pas alors consommé à cause du jeune âge des époux (1), suscita au delà des frontières de l'est un vif et durable ressentiment.

Du côté du nord, Frédéric Guillaume s'inquiéta quelque temps de la politique du ministre suédois Gyllenstierna, qui voulait rapprocher les deux royaumes scandinaves, mais après la mort de cet homme d'État (10 juin 1680), l'amitié du roi de Danemark, Christian V, le rassura contre la malveillance des Suédois. Dans l'Empire, il possédait peu d'amis sûrs. L'avènement en Hanovre d'Ernest Auguste à la place de son frère Jean Frédéric (décembre 1679) n'améliora guère les rapports plutôt froids avec la Maison de Brunswick. Ensuite les changements survenus en Palatinat et en Saxe où

(1) Le margrave, troisième fils du premier lit de l'électeur, avait quatorze ans, et sa jeune femme treize. Louise Charlotte, orpheline depuis 1669, avait été élevée sous la tutelle de Frédéric Guillaume.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux électeurs nouveaux commencèrent à régner en 1680, Charles à Heidelberg et Jean Georges III à Dresde, ne modifièrent pas l'attitude de ces deux États, plus ou moins inféodés à l'Autriche. Du moins, le mariage du Kurprinz Frédéric avec Élisabeth Henriette, sa cousine, resserra les liens avec la Hesse-Cassel (3 août 1679), et la mort de l'administrateur de Magdebourg (14 juin 1680) fut un événement doublement heureux ; d'abord, elle débarrassa le Brandebourg d'un ennemi perfide, puis elle lui procura l'acquisition définitive d'un territoire relativement riche et d'une forteresse de premier ordre sur l'Elbe. Pendant ce temps, le ministre électoral à la diète, Godefroy d'Iéna, agissait de concert avec l'envoyé français Verjus.

D'ailleurs, tout était subordonné à l'alliance française qui eut son apogée en 1680. C'est alors qu'on voit Rébenac pénétrer dans le cercle intime de la cour et obtenir des faveurs inouïes : l'électeur le reçoit, même lorsqu'il ferme sa porte aux autres envoyés, lui raconte les ouvertures de ces derniers, le consulte à tout propos, l'accable de protestations de dévouement. D'autre part, l'ambassadeur profite des appétits divergents qu'il rencontre à la cour, et par des dons en espèces ou en nature, distribués aussi bien aux princes et princesses qu'aux ministres, à des dames d'honneur qu'à des valets de chambre, se crée un parti, ce que l'Autrichien Lamberg appelle « la clique française » *(die französische Kette)*. De 1680 à 1684, sans compter les présents à l'électrice et même à l'électeur qui ne dédaigne pas d'accepter 100 000 livres en novembre 1683, il dépense environ 160 000 livres en largesses, qui vont surtout aux ministres, Iéna, Meinders et Fuchs. Sans doute, il existe un parti impérial, dont les chefs (le prince d'Anhalt et Derfflinger) signalent déjà les empiétements de Louis XIV, car la politique des *réunions* vient d'être inaugurée (1), mais Rébenac et le parti français l'emportent sans peine.

(1) Sous prétexte de *réunir* à la France certains territoires, comme dépendances de villes ou pays cédés par des traités antérieurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'électeur veut conclure avec Louis XIV un traité plus complet et plus précis que celui du 25 octobre 1679, et sur ses instances on signe l'acte secret du 11 janvier 1681. Les contractants se promettent assistance mutuelle en toute circonstance, le roi fournissant 4 000 chevaux, 8 000 fantassins et 1 200 dragons, l'électeur la moitié de ces effectifs (article VI). Bien que l'électeur s'assure protection contre la Pologne et l'Espagne, et qu'il obtienne, avec la reconnaissance de ses droits à la succession d'Orange, des subsides annuels de 100 000 écus, l'acte est moins avantageux pour lui que pour le roi : il promet de respecter le traité de Nimègue, contre lequel il avait tant protesté, et garantit à Sa Majesté les avantages « dont Elle jouit ou doit jouir en vertu du susdit traité » (art. III) ; n'est-ce pas adhérer au système des *réunions* et paralyser toute opposition à la France ! A vrai dire, on ne s'explique de pareilles clauses qu'en tenant compte des illusions de Frédéric Guillaume, de son espoir plus ou moins défini de gagner l'appui de Louis XIV au grand dessein, caressé depuis son avènement, en vue d'acquérir la Poméranie suédoise.

Durant quatre ans encore il se berça de ces chimères, et l'alliance française, malgré des déboires et de pénibles surprises, demeura le pivot de sa politique.

L'année 1681 lui apporta, parmi de vives déceptions, de non moins vives espérances. Il commença par se rapprocher des Maisons de Brunswick et de Saxe, démarche convenue avec la France, mais les deux traités, du 31 janvier avec Ernest Auguste de Hanovre, et du 18 avril avec la Saxe, ne valaient pas une fève *(Bohne)*, comme disait Iéna. Il réussit ensuite, non sans peine, à faire rompre en Pologne une diète qui discutait avec chaleur l'affaire Radziwill et à apaiser la colère du roi Jean (convention du 12 août 1681). Mais il échoua dans son projet de conclure une triple alliance avec France et Danemark, et put pester à bon droit contre l'indifférence du gouvernement français. Aussi, tout en demeurant fidèle à ses engagements, et en pressant l'ouverture à Franc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fort-sur-le-Mein de conférences destinées à résoudre la question des « réunions », il s'indignait parfois de la détresse des huguenots et des empiétements menaçants de Louis XIV en Allemagne. En juillet 1681, durant un voyage aux eaux de Pyrmont, il conféra avec de hauts personnages des Maisons de Danemark, de Brunswick et de Hesse ; il y entendit sans doute plus d'une parole hostile à la France.

Tout cela ne put le ramener aux amitiés d'antan, et la manière dont il accepta peu après la « réunion » de Strasbourg (1) prouva qu'il n'était pas près de changer de camp. Son émotion fut vive au premier instant. Il y avait chez lui, malgré sa récente évolution, un vieux fonds de tendresse et de respect pour les institutions de l'Empire, et la liberté de Strasbourg, où il avait été si bien reçu autrefois, lui paraissait particulièrement sacrée. Rébenac eut la sagesse de l'éviter pendant quelques jours et fit bien. Quand il revit l'électeur, celui-ci avait eu le temps de se ressaisir et de se calmer ; décidé à conserver coûte que coûte l'amitié du roi, dont il espérait toujours profiter, il se borna à quelques reproches modérés, et choisit l'occasion pour faire don à l'envoyé français d'une épée enrichie de diamants.

Ce n'était pas seulement une indication, c'était comme un défi, jeté à ses anciens alliés. Cette attitude s'explique par la situation politique de l'Europe ; par l'impuissance des ennemis de Louis XIV, à la remorque duquel se trouvait de nouveau l'Angleterre ; par les griefs de l'électeur contre les Hollandais qui, non contents de refuser leur argent, entraient en conflit avec le Brandebourg, soit en Ost-Frise où ils soutenaient en face des États du pays l'autorité de la régente Christine Charlotte, soit sur les côtes d'Afrique où ils avaient saisi en janvier 1681 un vaisseau électoral, *Das Wappen-von-Brandenburg* (les armes de Brandebourg). Elle s'explique surtout par les desseins ambitieux de Frédéric Guillaume du côté de la Poméranie.

(1) Du 30 septembre 1681.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un fait, prévu depuis plusieurs mois et attendu avec impatience à Berlin, venait en effet de se produire : une brouille entre la France et la Suède. La mort du duc de Deux-Ponts, le 1er avril, en était cause, Charles XI ayant réclamé le duché en héritage, tandis que la chambre de réunion de Metz prétendait l'assimiler à un fief de la couronne de France. Indigné de cette compétition, le roi de Suède avait négocié avec les Provinces-Unies le *traité d'association* de La Haye (10 octobre 1681) ; soi-disant faite pour garantir l'observation des clauses de Münster, d'Osnabrück et de Nimègue, l'*association* était, en réalité, dirigée contre la France. On ne pouvait en douter, et Frédéric Guillaume y vit tout de suite une occasion d'attaquer la Suède. Il se crut déjà maître de la Poméranie ; suivant Rébenac qui attisait ses convoitises, « il y songeait jour et nuit ».

La volte-face de la Suède força Louis XIV à la fois à modérer ses prétentions vis-à-vis de l'Empire, et à reprendre le projet abandonné d'une triple alliance avec le Danemark et le Brandebourg. Frédéric Guillaume accueillit avec joie ce changement. Il était prêt à accepter les *réunions* accomplies, à condition qu'il ne s'en fît pas d'autres en Allemagne, et il croyait la Suède assez compromise pour qu'on lui donnât carte blanche contre elle. Il ignorait que Louis XIV espérait encore regagner la Suède, et ne voulait, en tout cas, favoriser rien d'hostile à cette puissance. C'est sur ce malentendu que fut signé à Cœlln le traité du 22 janvier 1682, nouvelle alliance pour dix ans, calquée sur celle de l'an passé, avec augmentation légère du contingent de secours éventuel et des subsides (400 000 livres au lieu de 100 000 écus) (1) ; le roi limitait ses prétentions dans l'Empire, se contentant de Strasbourg et des pays *réunis* avant le départ de ses ambassadeurs pour les conférences de Francfort, c'est-à-dire avant le 1er août 1681 (art. III).

Le nouveau traité ne pouvait créer entre les deux alliés la

(1) Les subsides devaient être portés à 300 000 écus en cas d'action.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

confiance qui n'existait pas. L'électeur ne demandait qu'à mordre la main qu'il baisait ; il ne tenait à dissimuler ses sentiments « encore maintenant (1) », que parce qu'il s'y croyait obligé par l'intérêt du Brandebourg. Il devait persister jusqu'en 1684 dans l'alliance de Louis XIV, mais le cœur n'y était pour rien. Désormais, en maintenant sa ligne de conduite, il allait viser un double but : d'une part, conserver la paix de l'Occident, pour empêcher la France de s'agrandir davantage aux dépens de l'Allemagne, ce qui aurait été suivant lui l'inévitable conséquence d'une rupture ; d'autre part, profiter de l'alliance à laquelle le rivait la raison d'État, pour développer ses entreprises commerciales ou coloniales, et avant tout pour réaliser le rêve poméranien.

Il commença par prêcher la paix à l'Empire et à l'empereur. Malgré le vote en 1681 d'une constitution militaire de l'Empire, comportant la création d'une armée de 40 000 hommes et d'une caisse de guerre, Frédéric Guillaume jugeait l'Allemagne hors d'état de résister à la France ; il le fit déclarer aux électeurs rhénans par Melchior de Ruck, à ceux de Saxe et de Bavière par Meinders et Godefroy d'Iéna, au landgrave de Hesse-Cassel par Busch ; il le dit de vive voix à Ernest Auguste de Hanovre, venu en hôte à Berlin et Potsdam à la fin de janvier 1682. Bien plus, son ministre à Ratisbonne, Godefroy d'Iéna, appelé à se prononcer sur les propositions de la France à Francfort, formula son vote favorable dans le collège des princes avec une crudité qui fit scandale (6 mai 1682). L'électeur ordonna d'imprimer le discours. Bientôt il qualifiait de suspecte l'alliance de Laxenbourg, formée le 10 juin par Georges Frédéric de Waldeck entre l'empereur et les deux cercles de Franconie et du Haut-Rhin. Enfin Crockow, député une fois de plus à Vienne où il resta de juillet à novembre, ne cessait de remontrer l'impuissance de l'Empire à se défendre, et la nécessité de céder aux volontés de la France.

(1) Rescrit à Frédéric de Brandt (18 décembre 1681).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'opiniâtreté de la cour impériale empêcha les conférences de Francfort d'aboutir. Les plénipotentiaires français quittèrent les bords du Mein le 1er décembre, en prolongeant toutefois jusqu'au 1er février 1683 le délai laissé aux Allemands pour accepter les conditions royales. L'électeur, qui avait secondé de son mieux leur action par l'intermédiaire de Ruck et de Canitz, ne s'inquiéta pas outre mesure de l'événement. Pourtant il ne retirait pas de l'alliance française ce qu'il en avait attendu. Ses projets contre la Suède n'avaient pas abouti, et tout un imbroglio diplomatique, où il s'était jeté avec ardeur, venait de se terminer à sa déconvenue.

Une mission de Fuchs en Danemark, au mois de janvier, avait été couronnée de succès et une nouvelle alliance défensive signée avec Christian V à Berlin, le 10 février 1682. Le même roi s'étant lié ensuite à la France par un traité du 25 mars, il semblait facile de réaliser la triple alliance que désirait toujours Frédéric Guillaume. Afin d'en hâter la conclusion, on communiqua aux Danois un traité fictif, en date du 3 avril 1682, où Rébenac, d'accord avec Iéna et Meinders, avait condensé les clauses les moins secrètes des alliances franco-brandebourgeoises. Un peu plus tard, au milieu de préparatifs belliqueux contre la Suède, l'électeur se rendit en Holstein, et s'y aboucha avec son royal neveu au château d'Itzehoe (15-19 juin 1682). Une convention, très significative malgré ses termes vagues, fut approuvée : chacun des contractants concentrerait un corps de 10 000 hommes et on prierait la France d'accorder par anticipation les subsides d'action. Bien qu'aucun article ne visât expressément la Suède, la convention entière la visait par ses sous-entendus, et c'était contre elle qu'on prévoyait une offensive opportune. Rébenac ne s'y trompa point ; il se tint à l'écart, sous prétexte qu'il n'avait pas de pouvoir, ce qui était faux, et Louis XIV approuva son abstention.

Le refus des subsides de guerre rendit inutile l'accord d'Itzehoe. Malgré sa déception, qui fut vive, l'électeur n'en continua pas moins à espérer dans l'avenir. Christophe de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Brandt, envoyé à Stockholm en espion plutôt qu'en négociateur, revint en novembre, persuadé que Charles XI songeait à la guerre. La chose n'était pas pour déplaire à Berlin, où l'on n'avait pas d'autre désir. Une alliance défensive pour trois ans venait d'être signée à Neuhaus entre Danemark, Brandebourg et Münster (14 septembre 1682), et l'électeur accablait la France de demandes d'argent, voire de projets d'action. Il est vrai que son impatience, dont Spanheim se faisait l'interprète à Paris, n'était pas partagée par le gouvernement français.

Le seul avantage remporté en 1682 fut le succès de l'intervention électorale en Ost-Frise. Sa médiation ayant été repoussée par la régente, Frédéric Guillaume eut recours à la force (1) : le 15 novembre 300 hommes, débarqués dans l'estuaire de l'Ems, se saisirent du port et de la forteresse de Greetsiel ; le 18, Diest concluait à Emden avec les États de la principauté un traité ratifiant les faits accomplis. L'électeur était maître de la meilleure place du pays et pouvait étendre son autorité sur le reste ; il n'y manqua pas, et transporta l'année suivante à Emden le siège de sa Compagnie africaine. Les Hollandais, qui considéraient l'Ost-Frise comme une dépendance des Provinces-Unies, ne parvinrent pas à lui faire lâcher prise.

La légère satisfaction obtenue de ce côté ne faisait pas oublier les mécomptes de l'alliance française. Aussi, après la mort d'Iéna (septembre 1682), Fuchs passait-il dans le parti autrichien. Frédéric Guillaume lui-même était tout désorienté. A part les princes allemands inféodés à la France et les souverains de Danemark et de Russie, il ne voyait partout que des ennemis ou de faux amis. La mort d'Hoverbeck (6 avril 1682) laissait un grand vide en Pologne, un nouveau résident à Londres, Falaiseau, était mal accueilli, et les États Généraux témoignaient des dispositions fâcheuses. La politique extérieure du roi de France et la persécution des huguenots

(1) Il agissait là au nom de l'Empire, et comme un des directeurs du cercle de Westphalie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étaient de sérieux motifs de crainte ou de mécontentement.

La fin de 1682 et le début de 1683 furent certainement une période critique pour l'alliance française ; les envoyés de Hollande et d'Autriche, Amerongen et Lamberg, crurent qu'elle touchait à sa fin. On n'en était pas là cependant. Quoique refroidi et aigri par ses déceptions, l'électeur estimait que, dans l'état des choses, il devait s'en tenir au système adopté depuis trois ans. Dans un mémoire, rédigé probablement en janvier 1683, Fuchs se prononça pour le *statu quo*, quitte à se rapprocher discrètement des ducs de Lunebourg, car à eux trois, le Danemark, le Brandebourg et la Maison de Brunswick seraient les arbitres de l'Europe. Sauf ce dernier point, encore incompatible avec ses rancunes contre les Welfs, le mémoire de Fuchs correspondait à l'état d'âme de son maître. Après avoir ordonné d'importantes levées, de manière à avoir sur pied au printemps 22 000 hommes, Frédéric Guillaume continua à mener de front sa double campagne, en faveur de la paix de l'Empire avec la France et du démembrement de la Suède.

Dans l'Empire, il obtint de Maximilien Henri de Cologne d'accéder au traité défensif de Neuhaus (convention de Sœst, 9 mars 1683) ; à Ratisbonne Godefroy d'Iéna, à Vienne Otton de Schwerin, le fils de l'ancien ministre, pressèrent la pacification de l'ouest. En Pologne, l'affaire Radziwill fut réglée, et un secours promis à Sobieski pour la guerre turque (22 juillet 1683). En même temps, des négociations importantes avaient lieu avec la France et le Danemark : Louis XIV avait senti le besoin d'encourager de nouveau l'ardeur belliqueuse de l'électeur contre la Suède, et insinué qu'il paierait au besoin des subsides d'action. L'appât était trop tentant pour ne pas être avidement recherché. L'électeur y mordit aussitôt. Le 30 avril 1683, Meinders et Fuchs signaient avec Rébenac une alliance défensive de plus, différant surtout des précédentes en ce que 300 000 écus par an devaient être versés à partir du 1er juin (art. V). Le même jour, deux ambassadeurs danois, Biermann d'Ehrenschild et Gabel, dressaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec Fuchs un autre traité, ou, comme on disait, un *concert* entre France, Danemark et Brandebourg. Ce *concert* avait un caractère offensif, et l'article XIII prévoyait expressément la conquête de toutes les possessions allemandes de la Suède.

Ces deux traités comblaient les vœux de Frédéric Guillaume. Il semble qu'il les ait considérés, sans plus attendre, comme définitifs, et se soit vraiment cru sur le point de réaliser ses désirs. Il employa le mois de mai à des préparatifs considérables, parlant de faire la guerre aux Suédois tout seul, s'il le fallait, et songeant à mettre ses troupes sous le commandement d'un général français. Il perdait la notion du possible.

Le désenchantement survint brusquement, au début de juin, quand Rébenac, qui n'avait pas signé au *concert*, avertit que son gouvernement faisait des réserves. Il était autorisé à ratifier à la dernière extrémité le traité d'alliance défensive ; il ne devait à aucun prix admettre les conditions du *concert*, « les unes déraisonnables, les autres impraticables, et quelques-unes impossibles ».

L'électeur, réveillé en plein rêve, éprouva une rude secousse. Bien qu'il assurât Rébenac que sa conduite « resterait conforme à son devoir, à ses traités, et à sa propre inclination », il ne laissa pas d'être péniblement affecté. Sa mauvaise humeur le rapprocha des ennemis de la France. Diest reçut l'ordre de traiter avec les Hollandais à l'insu du comte d'Avaux. Le prince d'Anhalt fut dépêché à l'empereur, dont les Turcs menaçaient la capitale. Les instructions, rédigées pour Anhalt le 23 juillet, donnent la mesure des sentiments de Frédéric Guillaume à cette époque. L'envoyé devait conseiller de traiter avec Louis XIV, mais c'était de peur que celui-ci ne parvînt à se saisir du Rhin et à dissoudre l'Empire ; il pouvait offrir contre les Turcs un corps auxiliaire de 6 000 hommes, moyennant 200 000 thalers de subsides et la cession de Jægerndorf. Le ton de ces instructions était nettement hostile à la France, mais tout restait subordonné à la conclusion de la paix sur le Rhin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le prince d'Anhalt n'y prit pas garde ; cela lui valut une cruelle mésaventure. Il était persuadé que l'alliance française avait fait son temps et qu'il lui serait facile de réconcilier le Brandebourg et l'Autriche. A peine avait-il rejoint la cour impériale à Passau, qu'il rédigea un projet de traité, dont les articles secrets prévoyaient la lutte en commun contre Louis XIV (12 août). Anhalt avait outrepassé ses pouvoirs et son initiative risquait d'être compromettante : il fut blâmé et rappelé. L'électeur avait réfléchi durant l'ambassade et, pesant froidement le pour et le contre, avait résolu d'en rester aux liaisons du jour. Il avait pris son parti d'ajourner le dessein poméranien et de se consacrer au maintien de la paix : Meinders avait été à Rendsbourg et à Ebsdorf empêcher une rupture entre le Danemark et la Maison de Brunswick ; Ruck à La Haye, Iéna et Schönbeck à Ratisbonne, s'étaient employés à calmer les esprits, et la diète venait d'accepter en principe l'idée d'une trêve avec la France (1er septembre 1683).

La délivrance de Vienne par Sobieski (12 septembre), grand succès pour l'Autriche, rendit la situation critique ; elle augmenta la confiance orgueilleuse de l'empereur, et inquiéta le roi de France qui avait profité, quoi qu'il en dit, de l'offensive des Turcs. Les chances de paix ou de trêve s'en trouvèrent singulièrement affaiblies. Frédéric Guillaume agit alors avec vigueur, attirant à Potsdam l'électeur de Saxe pour l'endoctriner de son mieux (21 octobre), et tenant tête obstinément à Rébenac qui cherchait à lui imposer une rupture avec les Welfs. On a pu dire à bon droit que, si la paix de l'Empire fut conservée dans l'automne de 1683, ce fut grâce à lui, et à lui seul.

Tout en négociant avec Rébenac une nouvelle alliance secrète, qui fut signée à Berlin le 18 janvier 1684, et antidatée du 25 octobre précédent (1), il fit son possible pour empêcher une conflagration générale. Quand l'Espagne eut

(1) Le chiffre des subsides ordinaires du Brandebourg était élevé à 500 000 livres par an, et celui des subsides de guerre à 1 100 000.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

répondu par une déclaration de guerre à l'invasion des Pays-Bas, il refusa de considérer la cause de l'Empire comme unie à celle du roi catholique ; il exhorta l'empereur et les princes à se montrer conciliants ; il reprocha même à Waldeck et aux prétendus « patriotes » de vouloir précipiter l'Allemagne dans une lutte fatale. Ses démarches semblaient empreintes de tant de bonne foi que Louis XIV, dans une audience solennelle, le proclama « un de ses meilleurs amis et alliés » (19 décembre 1683).

L'expression était certes exagérée et ne répondait, de part ni d'autre, à un sentiment réel. On le vit bien durant les mois suivants. De janvier à septembre 1684, des oscillations perpétuelles firent passer les relations des deux alliés de l'extrême cordialité à la défiance aiguë et *vice versa*. Lentement, imperceptiblement, presque inconsciemment, et à condition que certaines tentations fussent écartées, l'électeur en revint à se solidariser avec l'Empire, parce qu'il jugea que l'intérêt brandebourgeois recommençait à se confondre avec l'intérêt allemand. Pourtant il ne se laissa entraîner par personne, fût-ce son neveu Guillaume d'Orange, à des mesures propres à compromettre la paix. Une fois de plus, et malgré les misères d'une santé bien affaiblie, il mena sa barque au milieu des écueils ; il la mena à peu près seul, mettant souvent de côté les chefs des deux factions principales, Meinders et Anhalt, et tenant en bride Fuchs, qui venait d'entrer dans la grande faveur.

Le fait capital de l'hiver, ce fut la mission de ce dernier ministre auprès de divers princes allemands et des Hollandais. L'archevêque de Cologne, lié à la France par un traité récent, avait fait proposer à Berlin par Félix Egon de Fürstenberg, abbé de Murbach, neveu de l'évêque de Strasbourg, une entente en vue de la paix. Fuchs eut ordre de répondre à cette avance. Après avoir visité deux des ducs de Brunswick à Hanovre, et le nouvel évêque de Paderborn à Neuhaus (1), il

(1) C'était depuis juin 1683 Hermann Werner de Wolf-Metternich, successeur de Ferdinand de Fürstenberg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

alla s'aboucher à Cologne avec les conseillers de Maximilien Henri, et les négociations, auxquelles prit part le Danois Lente, aboutirent à une triple alliance entre Danemark, Cologne et Brandebourg (26 février 1684) : associés pour défendre la tranquillité des cercles de Westphalie et de basse Saxe, les contractants s'engageaient à ne pas intervenir dans le conflit franco-espagnol; un article séparé (le troisième) était dirigé contre la Suède. Ce traité, complété par l'accession de l'évêque de Paderborn, devait permettre à Fuchs de signer un mois plus tard à Utrecht, avec les députés des États d'Ost-Frise, une convention qui consolida la situation du Brandebourg dans ce pays. De Cologne, le ministre gagna la Hollande, où il séjourna un mois : tout en félicitant le bourgmestre d'Amsterdam, van Beuningen, de sa résistance à la guerre, il chercha à le réconcilier avec le prince d'Orange et le pensionnaire Fagel, dont il écouta et transmit complaisamment à sa cour les doléances; Frédéric Guillaume en fut certainement ému. De la négociation de Fuchs date un rapprochement très sensible entre le Brandebourg et les Provinces-Unies.

Tout d'ailleurs dans la politique électorale marquait alors un réel changement. Rébenac, qui continuait à tenir le haut du pavé à Berlin, notait comme un fâcheux symptôme la mélancolie et les emportements de Frédéric Guillaume. Celui-ci, sans doute, travaillait toujours à la paix, envoyant même Besser à Londres demander les bons offices du roi Charles II; mais il tremblait pour la grande république protestante des Provinces-Unies, s'inquiétait des progrès de la France aux Pays-Bas et de ses ingérences en Allemagne. Il répugnait surtout à rompre avec les ducs de Brunswick, comme Louis XIV l'aurait désiré. Après avoir conclu à Berlin avec Danemark et Cologne un nouveau *concert* dans ce but (30 mai 1684), il se félicita de voir les circonstances écarter ce calice. La chute de Luxembourg, qui se rendit au maréchal de Créqui le 4 juin, et l'occupation de Trèves par le même maréchal, rendaient la paix générale nécessaire; le succès de ses alliés semblait à l'électeur plus dangereux que les agissements des Lunebour-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

geois, auxquels le duc de Mecklembourg venait de livrer Dœmitz sur l'Elbe. C'est donc avec un réel soulagement qu'il apprit la signature d'un traité de trêve entre les États Généraux et Louis XIV (29 juin), exemple que l'empereur et l'Empire allaient être forcés de suivre. A l'envoyé autrichien Consbruch, qui parlait de faire restituer Luxembourg à l'Espagne, il répliqua qu'il était trop tard pour modifier les conditions de la France. Le 15 août 1684, les plénipotentiaires impériaux acceptèrent la trêve de vingt ans; l'Espagne en ayant fait autant, la paix de l'ouest parut assurée.

Frédéric Guillaume avait enfin atteint son but. La trêve de Ratisbonne abandonnait à Louis XIV Strasbourg, le fort de Kehl, et tous les lieux occupés avant le 1er août 1681; c'étaient là des sacrifices depuis longtemps consentis. En revanche, elle stipulait la restitution du reste, et surtout la cessation des *réunions*. Quant à l'Espagne, sévèrement punie par la perte de Luxembourg, l'électeur ne la plaignait guère. Il n'éprouva donc aucun scrupule à garantir en novembre l'acte du 15 août 1684.

Dans l'intervalle, une négociation eut lieu qui renouvela un moment ses plus chères espérances et acheva ensuite de lui prouver qu'il ne pouvait compter sur la France pour les réaliser. Un envoyé des ducs de Brunswick, Grote, vint tout à coup proposer, au milieu de juin 1684, de s'unir avec le Danemark pour chasser les Suédois d'Allemagne. L'idée, accueillie avec enthousiasme à Copenhague aussi bien que sur les bords de la Sprée, fut discutée dès la fin de juin dans des conférences secrètes à Berlin; puis, comme on ne s'entendait pas sur le partage éventuel des dépouilles, et que les choses traînaient en longueur, l'électeur se mit d'accord, en attendant, avec la Maison de Brunswick (alliance défensive du 12 août 1684) : des articles secrétissimes prévoyaient une guerre contre la Suède, et promettaient au Brandebourg la Poméranie antérieure avec Rügen et Wismar. Meinders, chargé de compléter l'œuvre, se rendit en Schleswig, où il conféra à Gottorp et à Itzehœ avec les ministres danois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant tout dépendait du roi de France, qui ne désirait nullement la spoliation de la Suède. Sondés dès le mois de juillet par Spanheim, Louis XIV et Croissy s'étaient tenus sur la réserve; après la conclusion de la trêve de Ratisbonne, ils ne dissimulèrent plus leur sentiment. Rébenac fut avisé qu'il fallait observer « inviolablement » la trêve; or les possessions suédoises d'Allemagne se trouvaient comprises dans l'acte du 15 août. L'électeur eut des velléités de révolte. Finalement force lui fut de s'incliner, malgré des regrets poignants (mi-septembre).

Le coup était dur et l'expérience décisive. Après la déconvenue de 1683, celle de 1684 démontrait que la France voulait bien se servir du Brandebourg, non le servir, qu'elle n'était pas disposée à sacrifier ses alliés de la veille à ceux du jour, qu'elle jugeait l'électeur assez puissant et ne se souciait pas de le fortifier davantage. Le système inauguré par le traité de 1679 était une duperie puisque, sauf les subsides, il ne rapportait que des déboires. Après les événements d'août et septembre 1684, il fut condamné. Le mariage du prince électoral avec Sophie Charlotte de Hanovre en octobre, les visites triomphales de la duchesse Sophie, puis du duc Ernest Auguste à Berlin, en novembre-décembre 1684, témoignèrent, autant que les efforts de Diest à La Haye pour réconcilier les partis, d'une orientation politique nouvelle. A partir de ce moment, et quoiqu'elle dût se maintenir officiellement jusqu'à la fin du règne, l'alliance française n'exista plus que de nom.

LA DISSOLUTION DE L'ALLIANCE FRANÇAISE
L'ALLIANCE HOLLANDAISE ET IMPÉRIALE
(1684-1688)

Tel était l'attrait d'une revanche contre la Suède, que l'amère déception de 1684 ne suffit pas encore à faire aban-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donner toute visée du côté de la Poméranie. De là, durant quelques mois, une attitude hésitante et incertaine de l'électeur, un flottement perpétuel de ses projets et de ses actes. Il travailla d'abord à rétablir la bonne intelligence entre France et Hanovre; puis il reprit le dessein d'un *concert* avec les Welfs, la France et le Danemark. En même temps, Spanheim et Godefroy d'Iéna rejoignaient leur poste à Paris et à Ratisbonne, avec des instructions qui les autorisaient à se comporter à tous égards comme les ministres d'un allié fidèle (janvier 1685). D'autre part, les rapports avec l'empereur demeuraient médiocres : Schwerin, expédié à Vienne pour y recevoir l'investiture de Magdebourg, ne parvint à l'obtenir qu'au mois de juin 1685. Un diplomate adroit, François Henri de Fridag, baron de Gœdens, était venu dans l'intervalle (en avril) représenter l'Autriche à Berlin; mais il avait affaire à forte partie et ne pouvait l'emporter qu'à la longue. A l'égard de la Maison de Brunswick, Frédéric Guillaume se tenait sur la réserve : les quartiers en Mecklembourg restaient une occasion de brouille; de plus, il parvint à grand'peine, après deux missions de Canitz, à réconcilier Georges Guillaume de Celle et Hambourg (février-juin et septembre-octobre 1685).

Du côté des Provinces-Unies, il ne savait encore sur quoi compter. Certains indices seulement révélaient un rapprochement : aux confidences du général Spaen, venu à La Haye en décembre 1684, Guillaume d'Orange répondait par l'envoi d'un pasteur réfugié, François Gaultier de Saint-Blancard, et cet émissaire secret, accueilli à bras ouverts, discutait à Berlin un plan de coalition protestante, dont Diest avait précédemment lancé l'idée.

C'est durant le séjour de Gaultier de Saint-Blancard en Brandebourg (janvier-février 1685), que s'opéra dans l'âme de l'électeur l'évolution inévitable. La nouvelle de la mort de Charles II Stuart (16 février) en fut l'origine, et les circonstances concomitantes la rendirent définitive. Charles II laissait le trône d'Angleterre à son frère Jacques d'York, dont la conversion au catholicisme était connue de tous; au moment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

où les persécutions de Louis XIV contre les huguenots, et de Léopold contre les protestants hongrois ou autrichiens battaient leur plein, l'événement avait une portée redoutable. Frédéric Guillaume en fut atterré comme d'une catastrophe, et dès lors il demeura obsédé par la crainte d'une puissante ligue catholique, destinée à extirper partout l'hérésie. En février encore, il avait songé à la conquête de la Poméranie suédoise ; en mars, il ne pouvait plus en être question : comme il l'écrivit à Spanheim, le 15 mars 1685, il reculait naturellement devant un projet « susceptible de mettre aux prises les puissances protestantes, et de les ruiner l'une par l'autre ».

Les questions religieuses avaient toujours tenu une large place dans ses pensées. Après la mort de Charles II, elles passèrent au premier plan. Il se considéra comme le chef de tous les princes réformés d'Europe *(als jetziges Haupt aller Evangelische Reformirten Potentaten in Europa)* (1), et se préoccupa de fortifier de toutes façons le protestantisme. Les intérêts confessionnels n'étaient pourtant pas seuls en jeu, et il importait avant tout de combattre la prépondérance de Louis XIV ; aussi, après la mort de l'électeur palatin Charles (26 mai 1685), vit-on le Brandebourg soutenir contre les revendications léonines du roi très chrétien, le successeur Philippe Guillaume de Neubourg, bien qu'il fût catholique et qu'il n'y eût plus que deux protestants dans le collège électoral. Comme Louis XIV, se fondant sur la coutume française, réclamait au nom d'Élisabeth Charlotte d'Orléans, sœur unique du défunt, une bonne partie de l'héritage (biens allodiaux, biens mobiliers, et même certains domaines importants), Frédéric Guillaume combattit la prétention, et, en sa qualité d'exécuteur testamentaire, demanda l'application du droit germanique. Malgré les allures courtoises conservées de part et d'autre, Brandebourg et France se trouvèrent là en opposition directe.

Pendant qu'il s'éloignait de Louis XIV, l'électeur se rap-

(1) Instructions à Spanheim du 6 mars 1685.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prochait de tous ses ennemis ou de ceux qui pouvaient le devenir. Il accueillit bien le baron de Fridag, fit rechercher par Meinders et Fuchs les moyens de régler la question, jusque-là insoluble, de ses prétentions en Silésie, et offrit à Vienne un secours de 4 à 5 000 hommes contre les Turcs (septembre 1685). D'autre part, il sacrifia le cher projet poméranien pour tendre la main à la Suède protestante : Pierre Falaiseau, un huguenot réfugié, se rendit à Stockholm en juillet et examina avec le chancelier Oxenstiern s'il serait possible de former une grande coalition évangélique. Enfin, tout en ménageant le nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, auquel Spanheim alla porter à la fois des condoléances et des félicitations (avril-mai 1685), il ordonna du côté des Provinces-Unies une démarche qui aboutit à la réconciliation complète.

Fuchs, choisi pour cette mission, reçut d'importantes instructions, en date du 8 mai 1685 : il devait insister, tant auprès du prince d'Orange que des États, sur les dangers de la situation présente et la nécessité de s'unir pour y parer; sans oublier les réclamations pécuniaires ou autres du Brandebourg, il était chargé de rétablir l'harmonie entre les partis dans la République. Les intérêts généraux primaient les intérêts directs; l'électeur était même prêt à des sacrifices pour s'assurer une alliance qui ferait contrepoids à la prépondérance française. Par Hanovre et Cologne, où il laissa percer ses sentiments hostiles à Louis XIV, Fuchs gagna La Haye à la fin de mai. Il y exécuta à la lettre ses instructions, traitant honnêtement le Français d'Avaux, auquel il rendait « encens pour encens », mais le combattant au fond, recommandant aux bourgeois d'Amsterdam l'union avec le stathouder, et discutant les conditions d'une alliance. En dépit de la ladrerie des Hollandais qui faillit tout compromettre, les choses s'arrangèrent vers le milieu d'août. Ce fut le traité de La Haye, du 23 août 1685. Moyennant une somme de 440 000 thalers, à toucher en dix ans, le Brandebourg renonçait à ses anciennes revendications pécuniaires; l'alliance défensive de 1678 était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

confirmée et renouvelée par anticipation pour douze ans, de 1688 à 1700. L'article IV, le plus important, stipulait qu'en cas de nouveaux troubles dans la chrétienté, les alliés se concerteraient sur les mesures à prendre, soit préventivement, soit en vue de leur conservation réciproque. D'Avaux qui, dès le 27 août, réussit à se procurer une copie du traité, reconnut que cet article constituait indirectement une véritable ligue, analogue au traité d'association de 1681, et dirigée contre son roi.

La manœuvre dévoilée par d'Avaux irrita Louis XIV. Bien que Spanheim proclamât alors « l'innocence » de l'acte du 23 août, le roi eut l'idée d'exiger de l'électeur une déclaration écrite, par laquelle il s'obligerait d'exécuter ses promesses, nonobstant tout autre traité postérieur. Frédéric Guillaume n'avait nulle envie de se brouiller avec la France, mais sa condescendance avait des limites ; il se cabra quand Rébenac lui fit remettre le texte de la déclaration désirée ; il avisa même le roi (le 26 octobre) que son honneur était engagé dans l'affaire. Le différend, envenimé par la hauteur de Rébenac, fut apaisé en décembre, grâce à des concessions réciproques : l'électeur écrivit une lettre dont le roi se déclara satisfait.

L'incident était clos, mais il avait profondément offensé Frédéric Guillaume. D'ailleurs un événement venait de se produire qui rendait impossible une réelle entente. La révocation de l'édit de Nantes (17 octobre 1685) couronnait l'œuvre de persécution entreprise contre les huguenots depuis des années. L'électeur, blessé au vif, riposta par le fameux édit de Potsdam (8 novembre), qui ouvrait toutes grandes à ses malheureux coreligionnaires les portes du Brandebourg. Geste noble et hardi à la fois, où Louis XIV vit une bravade. Le roi se plaignit de l'édit et du terme de persécution qui y était employé ; l'électeur riposta qu'il avait bien le droit d'employer le mot de persécution, alors qu'on qualifiait d'hérésie sa religion. Son indignation ne connaissait plus les vains ménagements.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La révocation de l'édit de Nantes eut des conséquences d'une portée incalculable. Elle ne consolida pas seulement l'alliance hollandaise, déterminant la réconciliation d'Amsterdam et du prince d'Orange, et resserrant l'union de tous les protestants ; elle éloigna définitivement le Brandebourg de la France, et le jeta dans les bras de l'Autriche. Ce fut le second terme de l'évolution commencée en mars 1685.

On a vu le succès des premières négociations du baron de Fridag à Berlin. L'habile diplomate sut profiter des circonstances pour les mener à bonne fin. La question du secours contre les Turcs fut d'abord tranchée, par une convention du 4 janvier 1686 : 7 000 hommes étaient promis pour six mois (de mai à novembre) moyennant 150 000 thalers. La concentration eut lieu à Crossen où l'électeur alla en avril passer la revue de ses troupes, les exhortant à se conduire glorieusement sous la conduite du lieutenant général, Adam de Schœning. Dans l'intervalle, un traité plus important avait été conclu, malgré l'avidité du Brandebourg et l'obstination égoïste de l'Autriche. C'est que Frédéric Guillaume, quoi qu'en pensât Rébenac dont la perspicacité fut alors singulièrement mise en défaut, sentait le besoin de restaurer son alliance avec l'empereur ; c'est aussi que Fridag sut audacieusement le duper, avec la complicité du Kurprinz, et aplanir l'obstacle principal.

Les prétentions de l'électeur en Silésie étaient la grosse pierre d'achoppement. Depuis longtemps on escomptait un accord, grâce à une somme d'argent à la place de Jægerndorf, et à l'acquisition du petit territoire de Schwiebus à la place des trois duchés de Brieg, Liegnitz et Wohlau. Le cercle de Schwiebus (environ 1 300 kilomètres carrés), entre la Pologne, la Nouvelle Marche et la principauté de Crossen, était un pays très pauvre, dont la capitale ressemblait à un gros bourg. Néanmoins les Impériaux hésitaient à abandonner cette parcelle de terre insignifiante. La difficulté fut résolue moyennant un tour de passe-passe, imaginé par Fridag et approuvé par le fils aîné de l'électeur. Partisan résolu de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'empereur dont il tenait à s'assurer l'appui contre les dispositions testamentaires de son père, le Kurprinz Frédéric consentit à signer un engagement secret ou « revers », par lequel il promettait de restituer Schwiebus dès son avènement ; 10 000 ducats étaient la récompense de cet acte inqualifiable, odieuse tromperie à l'égard de son père, véritable trahison vis-à-vis de son pays (10 mars 1686).

Le « revers » du Kurprinz permit la conclusion du traité que Fridag négociait depuis des mois, à l'insu des autres ministres, avec le seul Fuchs, aidé du secrétaire Stosch. Le 1er avril, une alliance défensive pour vingt ans fut conclue entre le Brandebourg et l'Autriche. En cas d'attaque dans leurs pays et leurs droits, les contractants se prêteraient réciproquement secours, l'empereur avec 12 000 hommes, l'électeur avec 8 000, chiffres susceptibles d'être augmentés de moitié, ou même doublés. L'électeur recevait un subside annuel de 100 000 florins en temps de paix et 100 000 thalers en temps de guerre ; en échange de ses prétentions en Silésie, il acceptait le cercle de Schwiebus à titre de fief ; il obtenait aussi une vieille créance des princes de Lichtenstein sur l'Ost-Frise, dont l'Autriche disposait (1). Toutefois ces profits étaient minces en comparaison de ceux de l'empereur, qui se débarrassait à bon marché de prétentions gênantes et s'assurait un secours précieux, non seulement pour ses possessions actuelles, mais encore pour celles que pouvait éventuellement lui procurer l'ouverture de la succession d'Espagne (art. VII). Le secret du traité fut rigoureusement gardé, et, pour donner le change, on publia deux actes fictifs, en date du 17 mai 1686, l'un connu sous le nom de traité de satisfaction *(Satisfactionstractat)* et relatif à Schwiebus, l'autre intitulé alliance défensive et reproduisant seulement les articles les plus inoffensifs de l'acte secret. Le traité ostensible *(Scheintractat)* a été longtemps regardé à tort comme complétant l'alliance, alors qu'il avait uniquement pour objet de la masquer.

(1) Créance de 250 000 florins environ, hypothéquée sur la ville de Greetsiel et le pays de Harlingen.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'accommodement avec l'empereur avait été précédé par un autre avec la Suède, une alliance défensive pour dix ans, signée à Berlin par Fuchs et Grafenthal, le 20 février 1686, sur les bases de la paix de Westphalie et de la trêve de Ratisbonne; un article secret stipulait des mesures propres à protéger le protestantisme contre certaines machinations funestes; les contractants devaient s'entendre pour cela avec l'Autriche et les États qui, quoique catholiques, réprouvaient ces intrigues. L'alliance fut complétée le 27 avril à La Haye, par un acte comprenant le Brandebourg dans une convention récente entre Suède et Provinces-Unies.

Les traités conclus coup sur coup dans les premiers mois de 1686 ne pouvaient échapper entièrement au gouvernement français. Il s'en montra fort mécontent, et n'ajouta que peu de foi aux protestations de fidélité assez suspectes de son allié. D'ailleurs des causes d'aigreur et de conflit surgissaient à chaque instant. Si Louis XIV s'indignait à juste titre des menées sournoises de l'électeur, celui-ci de son côté avait des motifs légitimes de ressentiment. Tantôt c'étaient des empiétements du roi qui violait la trêve aux dépens de l'Allemagne, construisant par exemple un pont pour relier Huningue à la rive droite du Rhin, ou continuant à disputer au palatin Philippe Guillaume une partie de l'héritage de son prédécesseur. Tantôt c'étaient des faits qui atteignaient plus directement le Brandebourg, soit les retards dans le paiement des subsides, retards continuels à partir de 1686, soit le refus durant des mois d'accorder une indemnité pour le vaisseau (le *Morian*) saisi par la Compagnie du Sénégal sur la côte d'Afrique, soit quelque manifestation offensante, comme l'érection de la statue de Louis XIV sur la place des Victoires à Paris, avec des figures symbolisant les peuples vaincus (28 mars 1686). A tout cela s'ajoutait, source intarissable de mécontentement pour l'électeur, l'odieuse persécution de ses coreligionnaires en France. Rébenac, pour ne pas entendre des paroles trop déplaisantes, avait pris le parti de se retirer dès que l'électeur abordait ce sujet brûlant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans son exaspération, Frédéric Guillaume en vint à envisager sérieusement l'éventualité d'une rupture avec la France. C'est vers la fin de mai 1686 qu'il rédigea de sa main un plan de campagne contre elle avec 200 000 hommes, dont 22 000 Brandebourgeois : une marche sur Paris y était prévue et la France serait mise dans un tel état qu'on n'aurait plus à la craindre à l'avenir !

Cependant les circonstances n'étaient pas favorables à une rupture. L'électeur était trop clairvoyant pour ne pas s'en rendre compte, trop prudent pour passer outre. Sa nature ardente et son tempérament sanguin l'entraînaient souvent à des écarts de langage, rarement à des écarts de politique. Avant d'exécuter son plan de campagne contre Louis XIV, il voulait la fin de la guerre turque qui paralysait l'Autriche; il était convaincu que la paix à l'est devait précéder l'offensive à l'ouest. Dans ces conditions, il fallait conserver, sinon l'amitié réelle avec le roi de France, du moins les dehors de l'amitié. Tout en protégeant le parti autrichien, il faisait bon visage au parti français, encore puissant à sa cour, tant dans sa famille et parmi ses ministres que parmi les inférieurs, comme le valet de chambre Kornmesser.

D'ailleurs il se défiait toujours de l'empereur, dont les agissements à la diète étaient louches, et qui traitait assez mal les troupes brandebourgeoises en Hongrie, les exposant outre mesure dans les assauts meurtriers qui précédèrent la prise de Bude, le 2 septembre 1686, et ne leur donnant ensuite ni repos, ni quartiers d'hiver, malgré une mission de Canitz à Vienne. Il prêtait l'oreille aux insinuations malveillantes de Godefroy d'Iéna et d'Adam de Schœning, qui, l'un à Ratisbonne, l'autre en Hongrie, le mettaient en garde contre la cour de Vienne. En même temps, il restait sceptique à l'égard d'un armement des princes de l'Empire : le comte de Hohenlohe étant parvenu à faire conclure à Augsbourg une ligue pour trois ans entre l'empereur, l'Espagne, la Suède, quelques princes ou cercles de l'Empire (9 juillet 1686), il la jugea aussi insignifiante que l'alliance de Laxenbourg de 1682,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et refusa d'y adhérer. Il entendait s'unir à tous les ennemis de Louis XIV, sans passer ouvertement dans leur camp.

Un voyage qu'il entreprit au mois de juillet dans ses territoires rhénans, mit particulièrement en évidence cette tactique. Le but principal du voyage était de rencontrer le prince d'Orange et de se concerter avec lui. L'entrevue, qui eut lieu à Clèves du 4 au 7 août, fut très cordiale; elle fut suivie, le 14 août, d'une grande revue des troupes hollandaises à la Mookerheide près de Nimègue, et, le 16, d'un dîner d'adieu à Clèves, après lequel l'oncle et le neveu se séparèrent pour ne plus se revoir. D'après les relations de Rébenac et de Fridag, qui se contrôlent mutuellement, on peut affirmer que l'entrevue scella entre les deux princes des relations d'affectueuse cordialité : on parla de la succession d'Orange, plus ou moins promise à la Maison de Brandebourg et l'électeur informa le stathouder de ses récentes alliances avec la Suède et l'empereur; peut-être fut-il question d'un plan d'action éventuelle contre Jacques II d'Angleterre, mais on décida d'ajourner la rupture avec la France, dont l'heure n'avait pas sonné.

Cette résolution se marqua dans les mois suivants. Spanheim, qui était venu prendre langue à Clèves, s'en retourna à Paris avec des intentions très conciliantes ; ce fut le signal d'une sorte de rapprochement entre Brandebourg et France. Un accord du 12 juillet 1686 au sujet de la succession palatine venait d'attribuer à Frédéric Guillaume le cabinet de médailles du feu électeur, Charles, et deux tableaux. Si, le 13 septembre, une convention avec Philippe Guillaume de Neubourg stipula l'envoi de 500 Brandebourgeois du pays de Clèves dans le Palatinat, afin d'y renforcer certaines garnisons, la chose ne se fit pas; quant aux 300 hommes donnés à la ville de Cologne pour la protéger à l'occasion contre l'archevêque et les Français (novembre 1686), ils furent déguisés sous le nom de troupes du cercle de Westphalie. Même le différend religieux paraissait s'apaiser : Louis XIV fit élargir assez rapidement, en décembre 1686, le résident Jean Beck,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

emprisonné à la Bastille pour avoir abrité chez lui, rue Mazarine, nombre de proscrits.

Un incident, qui aurait pu allumer dans le nord un grave incendie, se régla alors grâce à l'intervention parallèle de l'électeur et du roi de France. Christian V de Danemark avait depuis longtemps des vues sur la grande cité commerçante de Hambourg, qu'il avait déjà tenté en vain, en 1679, de placer sous sa suzeraineté. A la fin du mois d'août 1686, profitant d'une concentration de troupes, il parut subitement sur les bords de l'Elbe avec 16 000 hommes, sommant la ville de lui prêter hommage et de recevoir une garnison. Hambourg résista, secourue par le duc de Celle et l'électeur de Brandebourg. Bientôt, sur les conseils d'un envoyé électoral, Knesebeck, que soutenaient les ministres français, le roi danois renonça à ses prétentions, et retira son armée. Le 2 novembre, une convention confirma le traité de 1679, moyennant 300 000 thalers payés au Danemark. Frédéric Guillaume avait réussi à sauver Hambourg, sans trop humilier l'agresseur.

Tout attestait une détente dans les relations avec la France. Bien que l'hostilité fût au fond irrémédiable, l'électeur désirait retarder un éclat. La situation générale de l'Europe l'engageait d'ailleurs à la prudence.

Du côté de l'est, il ne pouvait retirer grand profit de l'amitié russe, trop heureux de ne pas se brouiller pour des questions de cérémonial avec le *diak* Posnikow, qui vint à Berlin en mai 1687 le prier de coopérer à la guerre turque. Il avait toujours, par contre, à redouter la défiance jalouse des Polonais. En vain leur avait-il fourni un secours de 2000 hommes contre le sultan en 1684 (traité du 16 mars 1684); en vain avait-il favorisé leur alliance avec les Russes à Moscou (avril 1686); il n'avait pas gagné leur gratitude. Si le roi Jean, absorbé par le péril turc, ne songeait plus à attaquer le duché de Prusse, ni lui, ni les nobles n'étaient bien disposés. L'affaire Radziwill restait une cause possible de brouille, et la mort du margrave Louis, en avril 1687, lui rendait toute son importance. Le fils du roi de Pologne, Jacques Sobieski,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se mit sur les rangs, parmi les nombreux prétendants qu'attirait la fortune des Radziwill, encore plus que les beaux yeux de la jeune veuve, tandis que l'électeur faisait bonne garde autour de sa pupille, réservée à un de ses fils en cas de remariage.

Au nord, les pays scandinaves étaient divisés, et l'électeur, devenu l'allié de la Suède, avait quelque peine à conserver ses bons rapports avec le Danemark. Il aurait voulu unir les deux couronnes, et se posa en médiateur entre Christian V et le duc de Holstein-Gottorp, parent de Charles XI ; mais les conférences, ouvertes à Altona en novembre 1687 et où Fuchs représenta le Brandebourg, allaient durer près de deux ans. Il avait eu du moins la sagesse de repousser les avances du chancelier de Gottorp, André Ulcken, insinuant que Charles XI donnerait peut-être Stettin, si on le laissait prendre Trondhjem ; il ne prêta ensuite qu'une attention distraite aux manœuvres de Dobrczenski, expédié à Rome dans l'espoir chimérique de capter l'héritage de l'ex-reine Christine et surtout de se faire céder ses droits sur la Poméranie (1687-1688).

A l'ouest, l'alliance hollandaise, consolidée en 1687 par la venue de Jacques Hop à Berlin et le retour de Diest à La Haye, était insuffisante, tant que l'Angleterre, gouvernée par Jacques II, suivait le sillage de la France. Au centre, la cour de Vienne, auprès de laquelle Nicolas Barthélemy de Danckelmann fut nommé résident, avait bien des intérêts contraires, politiques ou religieux; quant aux princes allemands, tant protestants que catholiques, il était impossible de faire fond sur eux.

Cet examen de l'horizon politique suffit à expliquer la conduite de Frédéric Guillaume durant la fin de son règne. Les violations de la trêve que se permit le roi de France, en élevant des retranchements sur le Rhin et la Moselle, le mirent parfois dans de violentes colères; il les surmonta toujours. Louis XIV était trop puissant, l'Europe trop divisée, pour qu'il ne fallût pas éviter encore une rupture grosse de dangers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les premiers mois de 1687 furent précisément des mois critiques, et les agissements de la France pour transformer la trêve en paix perpétuelle faillirent faire éclater la guerre. L'électeur s'interposa avec succès, et le gouvernement français se contenta d'une promesse de l'empereur de respecter la trêve, même s'il traitait avec les Turcs. Frédéric Guillaume, du reste, continuait à traiter Louis XIV en allié, et, après avoir révoqué son ministre à Ratisbonne, Godefroy d'Iéna, accusé d'être vendu à la France (mars 1687), il ordonna au successeur, Wolfgang de Schmettau, d'agir de concert avec l'ambassadeur français, Verjus, comte de Crécy. Une querelle de famille, dont l'issue fut quelque temps incertaine, fit sentir l'utilité de ces ménagements. On sait combien les enfants du premier lit se défiaient de la seconde électrice, Dorothée. Effrayé par la mort presque subite du margrave Louis, que des malveillants attribuaient au poison, le Kurprinz Frédéric se crut ou affecta de se croire menacé; il se réfugia avec sa jeune femme, Sophie Charlotte, chez ses beaux-parents à Hanovre (juillet 1687), puis à Cassel chez le landgrave son cousin, et ce ne fut qu'après de longues négociations qu'il se décida à revenir en Brandebourg. Durant cette épreuve, qui fut cruelle pour l'électeur, Louis XIV et ses ministres gardèrent l'attitude la plus correcte : Rébenac fut un des premiers à déclarer, lors de la mort du margrave Louis, que les bruits d'empoisonnement n'avaient aucun fondement, et lors de l'équipée du Kurprinz, que ce prince péchait par son manque de respect filial ; il offrit même ses bons offices en vue d'une réconciliation. L'électeur fut sensible au procédé.

Il avait justement mainte raison de se plaindre de l'Autriche et des Hollandais. La première lui refusait, ainsi que l'Empire, toute indemnité pour les pertes en hommes et en argent subies de 1674 à 1679 (1) ; elle l'obligeait à se dessai-

(1) Une convention du 24 juin 1687 avec le duc de Saxe-Weissenfels, conclue grâce à Fridag, donna au Brandebourg un des quatre districts détachés en 1635 de l'archevêché de Magdebourg, celui de Burg, mais la satisfaction était légère.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sir, au prix de 240 000 thalers, de la créance de Lichtenstein sur l'Ost-Frise, hypothèque précieuse sur un pays qu'il convoitait (10 octobre 1687) ; elle l'inquiétait par son intolérance religieuse. Les Hollandais, de leur côté, n'admettaient pas la rivalité de la Compagnie africaine, et enlevaient en octobre les établissements d'Accada et de Taccarary sur la côte de Guinée.

Ces froissements invitaient Frédéric Guillaume à ne pas se départir de la politique de modération et de prudence. Néanmoins, peu à peu, par la force des choses, il se trouvait de plus en plus en opposition avec la France. S'il fut fâché d'une alliance signée entre celle-ci et le Hanovre, en février 1688, il n'avait guère le droit de se formaliser, car partout où il le pouvait il faisait échec au roi très chrétien. C'est ainsi qu'il refusait de soutenir son protégé, Guillaume de Fürstenberg, coadjuteur de l'électeur de Cologne en vertu d'une élection contestée (du 7 janvier 1688) ; ainsi encore que contre Jacques II d'Angleterre, l'allié de la France, il se préparait à appuyer Guillaume d'Orange, faisant des plans pour cela avec un huguenot réfugié, le maréchal de Schomberg, qu'il avait nommé généralissime. En novembre 1687 et en février 1688, il accueillait gracieusement deux émissaires du prince d'Orange (le colonel Petkum et l'Écossais Lewis), puis envoyait à son tour à La Haye le général Spaen.

Lorsqu'en avril 1688 il fut atteint de la crise d'hydropisie qui devait l'emporter, l'alliance française n'était plus qu'un trompe-l'œil, et qui n'abusait plus personne. Rébenac seul, quittant Berlin le 7 avril pour aller remplacer son père à Madrid, se faisait illusion sur les dispositions de l'électeur et de son successeur. L'un et l'autre, le fils encore plus que le père, n'attendaient qu'un moment favorable pour se dresser contre Louis XIV. Sur son lit de mort, Frédéric Guillaume se préoccupa à maintes reprises de la question d'Angleterre : les deux derniers mots d'ordre choisis par lui, les 7 et 8 mai, furent *Londres* et *Amsterdam*. Il expira le 9 mai au matin, léguant à son fils Frédéric le soin de rompre avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

éclat les « engagements odieux (1) » qu'il subissait depuis neuf ans.

L'ŒUVRE DU GRAND ÉLECTEUR

Quand on examine dans son ensemble le long règne de Frédéric Guillaume, on éprouve pour sa féconde activité un sentiment d'admiration. Certes, tout n'est pas à louer, et il importe de faire d'abord des réserves sur la méthode suivie, sur le choix des moyens employés, tant au point de vue administratif qu'au point de vue diplomatique. On ne saurait pas plus justifier la violence de certaines répressions que la duplicité de certaines intrigues. Tout au plus peut-on les excuser en les expliquant, en remettant chaque chose et chaque personnage dans son milieu et dans son temps, en avouant que la justice, qui ne perd jamais ses droits, dans le sens le plus élevé du mot, et qui aura certainement sa revanche un jour ou l'autre, a des exigences difficiles à concilier avec celles de la politique. Sans faire fi des questions de moralité, l'historien se sent porté à l'indulgence, parce qu'il se rend compte des obstacles surmontés sur la route et de l'imperfection de toute œuvre humaine. Telle quelle, et malgré des procédés souvent regrettables, comme malgré des défauts choquants, celle de l'électeur est grandiose.

D'un assemblage incohérent de territoires, différents par les institutions et presque autonomes, il a formé un tout mieux organisé, où les pouvoirs locaux sont subordonnés à l'autorité centrale; d'un électorat à demi ruiné, d'un duché vassal de la Pologne, de principautés misérables éparses à travers le Saint-Empire et participant de son anarchie, il a fait un état presque centralisé, fondé sur deux solides assises, une bureaucratie diligente, une armée considérable. Sans

(1) Expression employée dans les instructions à Spanheim, du 20 août 1686.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

doute ses réformes financières et économiques, bien que multiples et parfois heureuses, n'ont pas porté les fruits attendus ; c'est la faute des circonstances plutôt que celle du prince. Du moins, l'œuvre administrative et militaire a pleinement réussi et a permis au politique de tirer le meilleur parti de la situation. Il n'y a pas manqué.

Avec une habileté et une clairvoyance que servait un fâcheux manque de scrupules, il a louvoyé entre la France et l'Autriche, évitant de se lier les mains et gardant, même durant ses alliances les plus étroites, une indépendance relative. Les mobiles religieux ont exercé sur ses déterminations une influence capitale, sans lui faire jamais perdre de vue les besoins de son état : aux alliances protestantes, vers lesquelles le portait son inclination naturelle, il a toujours préféré des alliances politiques, trop heureux d'ajouter l'Autriche aux Hollandais, tout prêt d'ailleurs à combattre la Suède pour conquérir Stettin et Stralsund. On a dit qu'il avait été guidé par un patriotisme germanique ; la thèse résiste mal à l'examen. S'il a été et a voulu être un Allemand, partageant et appréciant les qualités de la race, faisant même parade à l'occasion de son dévouement à la « chère patrie allemande », il n'a pas été accessible aux utopies d'un Waldeck ou d'un Leibniz ; il n'a pas songé à réaliser une unité nationale, impossible alors que la conscience nationale n'existait pas. L'intérêt direct du Brandebourg a été la règle unique de sa conduite, et il ne l'a jamais sacrifié à l'intérêt allemand. Toute sa vie, il est resté fidèle au principe qu'il avait formulé dans sa lettre à Mazarin du 7 avril 1659 : il a préféré le bien de son état à celui des autres princes. Attaché durant quarante-huit ans à cette fin unique, il a obtenu des résultats merveilleux, s'agrandissant surtout de pays qui flanquaient et arrondissaient le noyau central des Marches (Poméranie postérieure, archevêché de Magdebourg, évêché d'Halberstadt), rompant audacieusement en Prusse le lien féodal polonais, intervenant enfin adroitement dans toutes les querelles allemandes ou internationales, et acquérant un prestige

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

incroyable, hors de proportion avec l'étendue et les ressources de ses possessions.

Frédéric Guillaume, c'est là un fait essentiel à mettre en lumière, a été lui-même l'artisan de sa fortune. Des contemporains, mal informés ou trompés par les apparences, l'ont cru faible, indécis, dominé par ses conseillers. C'est une erreur. En réalité, il fut et demeura jusqu'au bout le véritable maître de sa politique. Ses ministres, toujours consultés et écoutés, ne lui imposèrent jamais leur opinion. Le plus influent d'entre eux, l'*Oberpraesident* Schwerin, l'a reconnu expressément, peu avant sa mort, dans une lettre confidentielle : « comme un serviteur fidèle, je me suis toujours cru tenu, après avoir exprimé mon avis, à suivre celui de Votre Sérénité Électorale » (10 août 1679). Même dans ses dernières années, et quand, torturé par la goutte, il abandonna à son fils Frédéric la signature de la plupart des actes, rien ne se fit sans son autorisation. C'est parce qu'il ne cessa jamais de tout diriger, au prix de l'effort le plus persévérant et le plus énergique, que sa figure a passé à la postérité, entourée d'une auréole de gloire. C'est pour cela qu'aujourd'hui sous les mystérieux ombrages du *Thiergarten,* aux portes de Berlin, dans la spacieuse avenue qu'ornent les statues de ses ancêtres et successeurs, margraves, électeurs, rois et empereurs, la foule s'arrête avec respect devant le groupe en marbre blanc que dominent la haute stature et les traits vénérables du Grand Électeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

INDEX ALPHABÉTIQUE [1]

A

Achen (Lucas d'), agent diplomatique brandebourgeois, 468.

Achtienhoven (Isaac Pauw van), diplomate hollandais, 505, 506.

Adalbert, évêque de Prague au dixième siècle, 132.

Adersbach (André), secrétaire de légation brandebourgeois, 292.

Adolphe de Nassau, empereur germanique (1291-1298), 29.

Adolphe Jean de Deux-Ponts, frère de Charles Gustave de Suède, 323, 335.

Ænéas Sylvius Piccolomini, voir *Pie II*.

Æsticampius, poète du quinzième siècle, 67.

Agricola, dit Eisleben, chapelain de Joachim II, 90, 91.

Aitzema (Léon d'), diplomate et historien, 348.

Albert d'Autriche, fils de Rodolphe de Habsbourg, empereur germanique (1298-1308), 29.

Albert III, duc d'Autriche († 1395), 31.

Albert V d'Autriche, empereur germanique sous le nom d'Albert II (1438-1439), 46, 51, 57.

Albert de Ballenstedt ou Albert l'Ours, premier margrave de Brandebourg (1134-1170), 6, 7, 8, 9, 17, 19.

Albert II, margrave de Brandebourg (1205-1220), 10.

Albert l'Achille ou l'Ulysse, électeur de Brandebourg (1470-1486), 25, 39, 40, 46, 48, 50, 52, 54, 57-64, 67, 68, 162.

Albert de Brandebourg, frère de Joachim Ier, électeur de Mayence (1514-1545), 74, 76, 77, 79.

Albert de Brandebourg, fils de Frédéric d'Ansbach, grand-maître de l'Ordre Teutonique et duc de Prusse (1490-1568), 74, 91, 95, 96, 129, 150, 162-184.

Albert de Brandebourg, margrave de Kulmbach, 92.

Albert d'Anhalt, voir *Anhalt*.

Albert, évêque de Riga au treizième siècle, 132.

Albert, électeur de Saxe († 1422), 43.

Albert Frédéric, duc de Prusse (1568-1618), 96, 105, 112, 113, 127, 184-186.

Albert Frédéric, fils du second lit du Grand Electeur (1672-1731), 422.

Albinus (Le docteur), professeur de médecine, 445.

Aléandre (Jérôme), légat de Léon X, 78.

Alexis Mikhaïlovitch, tsar de Russie de 1645 à 1676, 293, 318, 322, 327, 503, 512, 513.

Almasow (Semen Timofeiévitch), agent moscovite, 534.

Alvensleben (Busso d'), gentilhomme brandebourgeois du quinzième siècle, 66.

Amandus (Jean), pasteur luthérien, 170, 171.

Amélie de Hesse-Cassel, tutrice de son fils Guillaume VI, 253.

(1) Les chiffres renvoient aux pages, *y compris les notes*.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Amélie de Solms, princesse d'Orange, belle-mère du Grand Électeur (1602-1675), 252, 274, 297, 407, 422.
Amerongen (Godert Adrian van Reede, seigneur d'), diplomate hollandais, 489, 493, 531, 542.
Ancel, agent d'Henri IV, 104.
Andraea (Jacques), théologien wurtembergeois, 103, 104.
Anethan, conseiller aulique, 295.
Anhalt (Albert d'), 34.
Anhalt (Christian d'), fondateur de l'Union évangélique de 1608, 110.
Anhalt (Jean Georges II, d'), beau-frère du Grand Électeur et ministre brandebourgeois (1627-1693), 273, 332, 358, 370, 371, 423, 488, 493, 535, 543, 544, 545.
Anhaltins, voir *Ascaniens*.
Anne d'Autriche, reine de France († 1666), 254, 467.
Anne de Clèves, seconde sœur du duc Jean Guillaume, 112.
Anne de Gonzague, princesse palatine, 459, 531.
Anne de Prusse, fille d'Albert Frédéric et femme de l'électeur Jean Sigismond († 1626), 105, 119, 122, 186, 197, 198.
Anne de Saxe, seconde femme d'Albert l'Achille, 64.
Anne Catherine Constance de Pologne, sœur de Wladislas IV et de Jean Casimir, 245.
Anne Henriette Julie, fille d'Anne de Gonzague, 459.
Anne Marie de Brunswick, seconde femme du duc Albert de Prusse, 176, 182.
Anne Sophie de Brandebourg, fille de Jean Sigismond, duchesse de Brunswick-Wolfenbüttel, 125, 202.
Annibal, marquis de Gonzague, diplomate impérial, 337.
Aristote, 446.
Arnim (Jean Georges d'), général saxon, 207, 209, 212, 214, 215, 221.
Arnim (von), président de la Chambre des Finances de Brandebourg, 280.
Arquien, voir *Marysienka*.
Ascagne, fils d'Enée, 6.
Ascaniens, famille de margraves de Brandebourg, VI, 1, 6, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 19, 21, 22, 52, 68, 129, 132.
Aubéry (Antoine), publiciste français, 472.
Auersperg (Jean Weichard, comte puis prince d'), ministre impérial, 302, 331, 485.
Auguste de Brunswick, duc de Wolfenbüttel († 1666), voir *Brunswick* (Maison de).
Auguste, duc de Holstein-Ploen, officier brandebourgeois, 463, 470.
Auguste, électeur de Saxe (1553-1586), 94, 104.
Auguste de Saxe, administrateur de Magdebourg (1635-1680), 261, 470.
Aureng-Zeb, grand mogol († 1707), 403.
Avaugour (Charles Dubois, baron d'), diplomate français, († 1657), 323.
Avaux (Claude de Mesmes, comte d'), diplomate français, 254, 255, 258, 260, 262.
Avaux (Jean Antoine, comte d'), diplomate français, 543, 551, 552.

B

Bacon (François), de Verulam, homme d'État et savant anglais, 446.
Bade, voir *Hermann (de)*.
Badoero, ambassadeur vénitien au seizième siècle, 98.
Baen (Jean de), peintre hollandais (1633-1702), 228, 451.
Baisen (Hans de), noble prussien au quinzième siècle, 159, 160.
Balke (Hermann), chevalier teutonique au treizième siècle, 137.
Baner, général suédois († 1641), 215, 218-220, 249.
Banz (L'abbé Otton de), diplomate impérial, 527, 533.
Barbe, femme de Sigismond, reine de Hongrie, 57.
Barbe de Brandebourg, fille d'Albert l'Achille, 60, 65.
Barbe (Barbara) de Saxe, 33, 43.
Barillon, diplomate français, 521.
Bartsch, graveur allemand, 450.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Basilius (Jean Herold), généalogiste du seizième siècle, 25.
Bathory (Étienne), roi de Pologne (1575-1586), 105, 186.
Baudouin de Champagne, seigneur de Bazoges, 76.
Béatrix, fille de Wenceslas de Bohême, femme du margrave Otton III de Brandebourg, 11.
Beck (Jean), diplomate brandebourgeois (1615-1695), 460, 530, 557.
Beger (Laurent), écrivain et numismate brandebourgeois, 407, 451.
Behm (Jean), pasteur luthérien en Prusse, 123.
Bellefonds (Maréchal de), 528.
Bellin (O. de), conseiller et diplomate brandebourgeois au dix-septième siècle, 205, 206.
Bergius (Jean), pasteur réformé au dix-septième siècle, 123, 201.
Bergmann (Pierre), agent brandebourgeois à Danzig, 245.
Bernard de Brunswick, 34.
Bernard de Saxe-Weimar, général allemand, 211, 215, 221.
Berthold de Henneberg, archevêque de Mayence, 75.
Besenrade (Hans de), grand burgrave de Prusse au seizième siècle, 176.
Besser (Jean), diplomate brandebourgeois (1654-1729), 398, 546.
Bethlen Gabor, voir *Gabor*.
Béthune (François Gaston, marquis de), diplomate français, 372.
Beuningen (Conrad de), homme d'État hollandais, 546.
Beverning (Jérôme de), diplomate hollandais, 450, 467.
Beyer (Jean de), agent diplomatique brandebourgeois, 469, 474,
Bidal, résident français à Hambourg, 368.
Birrmann (d'Ehrenschild), ministre danois, 542.
Billung (Hermann), duc de Saxe, 7.
Blaspeil (Famille des), de Clèves-Mark, 348.
Blaspeil (Werner Guillaume de), conseiller secret brandebourgeois († 1681) 424, 465, 467, 472, 473, 506, 515, 519, 520, 523, 526.
Blesendorf (Joachim Ernest), ingénieur et architecte brandebourgeois, 369, 410, 450.
Blonck (Philippe Pietersen), Hollandais au service du Brandebourg, 401, 402.
Blondel (François), seigneur de Croisettes, diplomate français, 270, 321, 323, 327, 332, 333.
Blume, bourgmestre de Marienbourg au quinzième siècle, 160.
Blumenthal (Joachim Frédéric), conseiller secret et gouverneur de Halberstadt († 1657), 201, 218, 232, 236, 248, 266-269, 271, 272, 276, 278, 299-301, 429.
Blumenthal (Christophe Gaspard de), fils du précédent (1636-1689), 429, 461, 467, 474, 478, 481-483, 490, 493.
Bogdanow (Georges), agent moscovite, 318.
Bogislas X, duc de Poméranie au quinzième siècle, 60, 65.
Bogislas XIV, duc de Poméranie († 1637), 210, 218, 226, 257.
Bongars (Jacques), agent d'Henri IV, 104, 107, 125.
Bonin (Georges de), conseiller secret et diplomate brandebourgeois (1613-1670), 270, 311, 424, 447.
Bonnet (Frédéric) de Saint-Germain, diplomate brandebourgeois, 398.
Bontekoe, médecin hollandais, 449.
Bonzy (Pierre de), évêque de Béziers, diplomate français, 477-479.
Booth ou Bothe, colonel impérial, 221.
Borusses, peuple de race lithuanienne, 129, 131-134, 172.
Bosc (Les frères du), réfugiés français, 394.
Boucicaut (Le sire de), plus tard maréchal (1364-1421), 142.
Bourbon (Maison de), 254, 487.
Bournonville (Duc de), général impérial, 499, 507, 508.
Brandebourg (Maison de), *passim*.
Brandt (Christophe de), conseiller secret et diplomate brandebourgeois (1630-1691), 270, 334, 424, 458, 465, 468, 472, 479, 480, 490, 492, 505, 516, 540, 541.
Brandt (Eusèbe de), frère du précédent,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

diplomate brandebourgeois (1642-1706), 355, 424. 479, 480.

Brandt (Frédéric de), frère des précédents, envoyé et résident en Danemark, de 1670 à 1687, 270, 424, 516.

Bredow (Liborius de), agent brandebourgeois, 96.

Brégy, voir *Flécelles-Brégy*.

Breitenbach, ministre de Joachim II, 89.

Bridon, perruquier français, 416.

Briessmann (Jean), prédicateur luthérien († 1549), 171, 172, 179, 183.

Brunn (Balthasar de), conseiller secret brandebourgeois (1593-1643), 198, 232.

Bruno de Querfurt, missionnaire chrétien († 1009), 132.

Brunswick (Maison de), 262, 303, 305, 392, 466, 471, 472, 490, 494, 499, 513, 516-518, 525, 530, 534, 536, 537, 542, 544-547, 549.

Brunswick (Éric de), chevalier teutonique au seizième siècle, 166, 174.

Brunswick (Lothaire de), grand-maître teutonique (1331-1335), 148.

Buch (Thierry Sigismond de), gentilhomme du Grand Électeur (1646-1687), 230, 407, 420, 422, 429, 496, 514, 526.

Bughholzer (Georges), pasteur protestant au seizième siècle, 89, 93, 94.

Bulow (Thierry de), noble brandebourgeois et évêque de Lebus aux quinzième et seizième siècles, 66, 80.

Burchard de Zollern († 1061), 25.

Burgsdorf (Conrad de), colonel et ministre brandebourgeois (1595-1652), 191, 194, 214, 219, 220, 224, 233, 235-237, 243, 250, 262, 267, 269, 280, 290, 416.

Busch, moine augustin au quinzième siècle, 49.

Busch (Clamor de), agent brandebourgeois, 539.

Buschmann, chancelier de Paderborn, 248.

Butendach (Jean), agent brandebourgeois, 471.

Bylandt (Otton Henri de), baron de Rheidt, 118.

C

Caïphe, grand-prêtre juif, 258.

Calvin (Jean), réformateur français, 84, 104, 121.

Camerarius (Joachim), érudit allemand du seizième siècle, 183.

Campeggio, légat du pape, 170.

Canisius (Le P.) jésuite, 98.

Canitz (Frédéric Rodolphe Louis de), diplomate brandebourgeois (1656-1699), 540, 549, 556.

Canstein (Raban de), conseiller secret du Grand Électeur (1617-1680), 270, 278, 280, 329-331, 376-378, 381, 424, 491, 495, 500.

Casimir, margrave de Kulmbach en 1515, 162, 163, 167.

Casimir IV, roi de Pologne (1447-1492), 60, 159-162.

Castel-Rodrigo (Marquis de), gouverneur des Pays-Bas espagnols, 472.

Catherine de Brandebourg, fille de Jean de Cüstrin, 95.

Catherine de Brandebourg, fille de Jean Sigismond, femme de Bethlen Gabor, 203, 206.

Catherine, infante d'Espagne, 76.

Charlemagne, 5, 13, 131.

Charles IV de Luxembourg, empereur germanique (1347-1378), 19, 20, 29.

Charles Quint (d'abord Charles Ier d'Espagne), empereur germanique (1519-1558), 75-77, 79, 90-93, 164-166, 170.

Charles IX, roi de France (1559-1574), 94.

Charles Ier Stuart, roi d'Angleterre (1625-1649), 298.

Charles II Stuart, roi d'Angleterre (1660-1685), 298, 398, 440, 455, 457, 483, 484, 490, 498, 505, 507, 509, 512, 517, 519, 521, 533, 546, 549, 550.

Charles II, roi d'Espagne (1665-1700), 513.

Charles X Gustave, roi de Suède (1654-1660), 289, 291, 292, 305-321, 323, 325, 327, 332-335, 337.

Charles XI, roi de Suède (1660-1697), 337, 475, 519, 538, 541, 559.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Charles le Téméraire, duc de Bourgogne (1467-1477), 59.
Charles IV, duc de Lorraine (1624-1675), 297, 477-479.
Charles V, neveu du précédent, prince de Lorraine, puis duc de 1675 à 1690, 476, 505.
Charles, électeur palatin (1680-1685), 535, 550, 557.
Charles, landgrave de Hesse-Cassel (1670-1730), 539.
Charles de Burgau, cousin de l'empereur Rodolphe II, 112.
Charles de Guise, cardinal de Lorraine, évêque de Strasbourg, 103, 110.
Charles Émile, prince électoral, fils aîné du premier lit du Grand Électeur (1655-1674), 420, 508.
Charles Gaspard de Leyen, électeur de Trèves (1652-1676), 329.
Charles Gustave, voir *Charles X Gustave*.
Charles Hyacinthe, voir *Charles V de Lorraine*.
Charles Louis, électeur palatin (1648-1680), 329, 455, 457, 464, 507.
Charles Philippe, fils du second lit du Grand Électeur (1672-1695), 422.
Charnacé (Hercule, baron de), diplomate français, 209.
Chemnitz (Martin), théologien protestant, 103.
Chièze (Philippe de), ingénieur et architecte italien, 369, 395, 410, 413, 414, 417, 450.
Christian de Brandebourg, fils de l'électeur Jean Georges, margrave de Baireuth, 106, 109.
Christian II, roi de Danemark (1513-1523), 166.
Christian IV, roi de Danemark (1588-1648), 206, 207, 254, 292.
Christian V, prince royal, puis roi de Danemark de 1670 à 1699, 497, 509, 512, 534, 540, 558, 559.
Christian II, électeur de Saxe (1591-1611), 112, 125.
Christian, moine d'Oliva au treizième siècle, puis évêque de Prusse, 134, 137, 138.
Christian Albert, duc de Holstein-Gottorp (1559-1594), 559.
Christian Auguste, palatin de Sulzbach, 482.
Christian Guillaume de Brandebourg, fils cadet de l'électeur Joachim Frédéric, administrateur de Magdebourg, 109, 211.
Christian Louis, fils du second lit du Grand Électeur (1677-1734), 422.
Christian Louis de Brunswick, duc de Hanovre, puis de Celle (1641-1665), 262, 399, 420, 464.
Christian Ier Louis, duc de Mecklembourg-Schwerin (1658-1692), 455.
Christine de Suède (1626-1689), 191, 213, 216, 224, 245, 249, 251, 260, 289-291, 476, 527, 559.
Christine Charlotte de Wurtemberg, régente d'Ost-Frise depuis 1665, 537.
Christophe Bernard de Galen, évêque de Munster (1650-1678), 298, 454, 455, 465, 467, 517.
Chytraeus, théologien protestant, 103.
Clauberg, professeur de philosophie à Duisbourg, 446.
Clément VII, pape de 1523 à 1534, 170.
Clever, médecin allemand, 450.
Colalto (Comte Claude), diplomate impérial, 457.
Colbert (Charles), marquis de Croissy, homme d'État français (1629-1696), 253, 467, 468, 484, 523, 531, 548.
Colbert (Jean Baptiste), frère aîné du précédent, homme d'État français, 277, 392, 396, 467.
Colonna, famille romaine, 25.
Comenius (Jean Amos), pédagogue moravе, 446.
Commendone, nonce du pape, 93, 98.
Condé (Louis de Bourbon, prince de), le Grand Condé, 459, 476-479, 504, 505, 507.
Conrad, duc de Mazovie au treizième siècle, 134-137.
Conrad de Landsberg, chevalier teutonique, 137.
Consbruch (Gaspard Florian), agent impérial, 547.
Copes (Jean), diplomate brandebourgeois († 1669), 297, 467.
Corvin (Mathias), roi de Hongrie (1458-1490), 59, 60, 65.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cosme de Médicis (1642-1723), fils du grand-duc de Toscane, 476.
Cranach (Lucas), peintre saxon du seizième siècle, 74, 85, 182.
Crécy (Comte de), voir *Verjus*.
Créqui (Maréchal de), 524, 525, 546.
Crockow (Mathias de), diplomate polonais, puis brandebourgeois, 299, 300, 478.
Crockow (Laurent Georges de), diplomate et conseiller secret brandebourgeois (1638-1702), 424, 429, 468, 472, 480, 483, 488, 492, 498, 499, 504, 505, 509, 511, 527, 539.
Croissy, voir *Colbert*.
Cromwell (Olivier), protecteur d'Angleterre de 1653 à 1658, 298, 311, 317, 332.
Cromwell (Richard), fils du précédent protecteur d'Angleterre (1658-1659), 333.
Croy (Ernest Bogislas, duc de), gouverneur du duché de Prusse (1670-1687), 355, 358, 448.
Cusa (Nicolas de), théologien allemand, 45.
Czarnecki, général polonais, 332, 352.
Czwiczek (Mathias), peintre d'origine tchèque, 196, 228, 451.

D

Dach (Simon), poète prussien, 448.
Damien (Pierre), moine et cardinal italien au onzième siècle, 6.
Danckelmann (Nicolas Barthélemy de), diplomate brandebourgeois (1650-1739), 559.
Dargitz (Le colonel de), officier brandebourgeois, 220.
David, 89.
Derfflinger (Georges, baron de), feldmaréchal brandebourgeois (1606-1695), 287, 370-372, 408, 423-425, 436, 488, 505, 535.
Des Novers (Pierre), secrétaire de la reine Louise Marie de Pologne, 230, 266, 305.
Dieskau (Thierry de), ministre de Joachim Ier, 80.
Diest (Frédéric Guillaume de), diplomate brandebourgeois, 429, 533, 541, 543, 548, 559.
Dilliger, major brandebourgeois, 402.
Distelmeyer (Lambert), chancelier brandebourgeois († 1588), 85, 92, 100, 114.
Distelmeyer (Christian), fils et successeur du précédent, 100, 114.
Dlugosz (Jean), chroniqueur polonais du quinzième siècle, 150, 151, 155, 156, 159, 161.
Dobrozenski (Jean Ulrich de), conseiller secret et diplomate brandebourgeois (congédié en 1691), 270, 292, 308, 310, 312, 317, 321, 559.
Doegen (Mathias), architecte brandebourgeois, 410, 450.
Doegen (Mathias), agent brandebourgeois, 286, 310.
Doenhof (Gérard de), voiévode de Pomérellie, 238, 243, 244, 429.
Doering (Mathias), publiciste allemand du quinzième siècle, 48, 67.
Dohna (Famille des), 429.
Dohna (Abraham de), diplomate brandebourgeois, 209.
Dohna (Annibal de), diplomate impérial, 206.
Dohna (Christian Albert de), conseiller secret et lieutenant-général (1621-1677), 271, 414, 424, 488, 489.
Dohna (Christophe de), gentilhomme prussien (1665-1733), 407, 419.
Dohna (Fabian, burgrave de Dohna), noble prussien, 104, 118.
Dohna (Fabian, burgrave et baron de), diplomate brandebourgeois, 255, 284, 309.
Dohna (Frédéric de), gouverneur d'Orange, puis diplomate brandebourgeois (1621-1688), 389, 454.
Dorothée de Brandebourg, fille du second lit du Grand Électeur (1675-1676), 422.
Dorothée de Danemark, première femme du duc Albert de Prusse, 176.
Dorothée de Holstein-Glucksbourg, seconde femme du Grand Électeur depuis 1668 (1636-1689), 388, 410, 414, 420, 422, 560.
Downing (Richard), diplomate anglais, 466.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dreyer, théologien prussien, 439.
Dubois-Reymond, savant allemand, VII.
Duprat, chancelier de François Ier, 76.
Durer (Albert), artiste allemand de la Renaissance, 71, 182.
Durie (John), théologien écossais, 439.
Dusart (François), sculpteur hollandais, 252, 286, 450.
Dusbourg (Pierre de), chroniqueur allemand du quatorzième siècle, 132, 133, 137.
Duwald, général suédois, 214.

E

Ecko de Repkow, auteur du *Sachsenspiegel*, 13.
Eggers (Barthélemy), sculpteur hollandais, 450.
Ehrenscheld, voir *Biermann*.
Eickstedt (Marx d'), envoyé poméranien, 257.
Eilika, mère d'Albert l'Ours, 7.
Eisleben, voir *Agricola*
Éléonore d'Autriche, reine de Pologne de 1670 à 1673, 479.
Éléonore de Prusse, fille cadette d'Albert Frédéric, 113.
Élisabeth de Bavière, la belle Else, femme de Frédéric Ier de Brandebourg, 32, 36, 48.
Élisabeth de Danemark, femme de Joachim Ier de Brandebourg, 74, 79.
Élisabeth d'Anhalt, troisième femme de Jean Georges de Brandebourg, 105, 108, 109.
Élisabeth d'Angleterre, électrice palatine et reine de Bohême, 203, 227.
Élisabeth Amélie de Hesse-Darmstadt, seconde femme de Philippe Guillaume de Neubourg, 476.
Élisabeth Charlotte de Nassau-Siegen, 268.
Élisabeth Charlotte du Palatinat, mère du Grand Électeur († 1660), 198, 422.
Élisabeth Charlotte du Palatinat, duchesse d'Orléans, 531, 550.
Élisabeth Henriette de Hesse-Cassel, première femme du Kurprinz Frédéric († 1683), 421, 422, 535.
Élisabeth Sophie de Brandebourg, fille du second lit du Grand Électeur (1674-1748), 422.
Eller (Wolfgang d'), officier brandebourgeois, 488.
Elsholz, botaniste, 388.
Énée, héros troyen, 6.
Enghien (Henri Jules d'), fils du Grand Condé (1643-1709), 459, 505.
Enkevort (Daniel d'), haut commissaire brandebourgeois, 283, 393.
Erasme, érudit de la Renaissance, 71.
Erlichshausen (Conrad d'), grand-maître teutonique (1441-1449), 159.
Erlichshausen (Louis d'), cousin et successeur du précédent, 51, 159.
Ernest de Brandebourg, frère cadet de Jean Sigismond († 1613), 122, 124, 126, 195.
Ernest de Jaegerndorf, margrave de Brandebourg, gouverneur des Marches († 1642), 204, 232, 235-237.
Ernest Auguste de Brunswick, administrateur d'Osnabrück depuis 1662, duc de Hanovre en 1679, et plus tard électeur († 1698), 469, 487, 534, 536, 539, 548.
Esich, conseiller brandebourgeois, 400.
Espense (Louis de Beauveau, comte d'), officier et diplomate († 1688), 424, 520-523, 528, 530, 531.
Estrades (Godefroy, comte d'), diplomate français, 523.
États Généraux, voir *Provinces-Unies*.
Étienne, évêque de Brandebourg au quinzième siècle, 55.
Eulenbourg (Jonas Casimir, baron d'), diplomate brandebourgeois, 318.
Eyb, ministre d'Albert l'Achille, 58.

F

Fagel (Gaspard), conseiller pensionnaire de Hollande, 498, 514, 546.
Falaiseau (Pierre), diplomate brandebourgeois, 541, 551.
Falkenberg, général suédois, 211.
Fédor Alexiévitch, fils du tsar Alexis, tsar lui-même de 1676 à 1682, 476, 513, 534.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ferber (Maurice), évêque d'Ermeland au seizième siècle, 173.
Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint, roi des Romains (1531), puis empereur germanique (1558-1564), 79, 90, 93-95, 102, 176.
Ferdinand II, empereur germanique (1619-1637), 127, 203, 204, 206, 207, 209, 210, 217.
Ferdinand III, fils du précédent, empereur germanique (1637-1657), 218, 221, 247, 248, 254, 299, 303, 322, 328, 329.
Ferdinand IV, fils aîné du précédent, roi des Romains (1653-1654), 299, 300, 303, 328.
Ferdinand (Le cardinal-infant), frère de Philippe IV d'Espagne († 1641), 215.
Ferdinand de Furstenberg, évêque de Paderborn et aussi de Munster depuis 1678 († 1683), 545.
Ferdinand Marie, électeur de Bavière de 1651 à 1679, 329.
Feuchtwangen (Siegfried de), grand-maître teutonique au début du quatorzième siècle, 141.
Feuquières (Manassès de Pas, marquis de), diplomate et officier français (1590-1640), 194, 214.
Feuquières (Isaac de Pas, marquis de), fils du précédent, diplomate français, 418, 505, 508, 522.
Fischer (Frédéric), juriste allemand du seizième siècle, 176.
Flécelles-Brégy (M. de), diplomate français, 230.
Flemming (Les), noble famille de Poméranie, 429.
Flemming, conseiller brandebourgeois, 444.
Fleureton (François), réfugié français, 394.
Flodorf (Adrien de), gentilhomme allemand, 195.
Formont (Nicolas et Pierre), banquiers parisiens, 375, 450.
François Ier, roi de France (1515-1547), 75-77, 228.
Frédéric Barberousse, empereur germanique (1152-1190), 7, 13.
Frédéric II, empereur germanique (1212-1250), 136.
Frédéric III, empereur germanique (1440-1493), 46, 50, 58, 59, 68, 159.
Frédéric III de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg au treizième siècle († 1297), 28, 29.
Frédéric IV de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg au quatorzième siècle, 29.
Frédéric V de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg († 1398), 29, 31.
Frédéric VI de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg, puis électeur de Brandebourg sous le nom de Frédéric Ier (1415-1440), 20, 24, 31-37, 39-49, 53, 58, 67, 68, 129, 232.
Frédéric II, *Dent de Fer*, électeur de Brandebourg (1440-1470), 39, 40, 43, 46, 48-57, 63, 64, 66, 68, 409.
Frédéric, frère cadet du précédent († 1463), 48, 51-52.
Frédéric, fils de Joachim II, archevêque de Magdebourg († 1552), 90, 91, 92.
Frédéric, second fils du premier lit du Grand Électeur, électeur lui-même sous le nom de Frédéric III et roi de Prusse sous celui de Frédéric Ier (1657-1713), 358, 379, 404, 407, 410, 420, 421, 448, 535, 553, 554, 560, 561, 564.
Frédéric II, le Grand Frédéric, roi de Prusse de 1740 à 1786, vi, xi, 25, 73, 195, 196, 202, 229, 232, 304, 404, 417, 450, 510.
Frédéric III, empereur allemand (1888), 10.
Frédéric Ier, roi de Danemark, 176.
Frédéric III, roi de Danemark (1648-1670), 284, 292, 318, 327, 332, 458, 468.
Frédéric, fils d'Albert l'Achille, margrave d'Ansbach et aussi de Baireuth (1495-1515), 64, 73, 74, 162, 184.
Frédéric III, duc d'Autriche (1286-1330), 29.
Frédéric IV, duc d'Autriche († 1436), 36.
Frédéric le Belliqueux, électeur de Saxe au quinzième siècle, 43.
Frédéric le Sage, électeur de Saxe († 1525), 75, 77, 78.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Frédéric de Saxe, grand-maître teutonique (1498-1510), 162.
Frédéric V, électeur palatin de 1610 à 1623, et roi de Bohême, 202-204.
Frédéric III: duc de Holstein-Gottorp (1616-1659), 333.
Frédéric, margrave de Franconie au seizième siècle, 80.
Frédéric, duc de Liegnitz au seizième siècle, 95, 167, 172.
Frédéric Guillaume (1620-1688), électeur de Brandebourg, dit le Grand Électeur, *passim*, surtout depuis le chapitre II du livre III.
Frédéric Guillaume Ier, roi de Prusse (1713-1740), le Roi Sergent, 404, 419.
Frédéric Guillaume III, roi de Prusse (1797-1840), VII.
Frédéric Guillaume IV, roi de Prusse, (1840-1861), 24.
Frédéric Henri d'Orange-Nassau, stathouder de Hollande (1625-1647), 208, 209, 227, 252.
Frédéric Louis, duc de Deux-Ponts († 1681), 538.
Freyberger, publiciste allemand du dix-septième siècle, 294.
Fridag (François Henri), baron de Gœdens, diplomate impérial, 549, 551, 553, 554, 557, 560.
Frischmann (Jean), diplomate français, 334.
Fritze (Pierre), magistrat et diplomate brandebourgeois († 1648), 256.
Fromantiou (Henri de), peintre hollandais, 451.
Fromhold (Jean), conseiller secret et diplomate brandebourgeois († 1653), 250, 256, 267, 300.
Fromm (André), pasteur protestant, 439.
Fuchs (Paul de), conseiller secret et ministre brandebourgeois (1640-1704), 400, 403, 408, 425, 426, 428, 444, 522, 535, 540-542, 545, 546, 551, 554, 555, 559.
Fugger (Les), banquiers d'Augsbourg, 76-77.
Funcke (Jean), confesseur et confident du duc Albert de Prusse, 176, 181, 182.
Furstenau (Antoine de), agent de Herford, 300, 301.
Furstenberg (Félix Egon), abbé de Murbach, neveu du suivant, 545.
Furstenberg (Guillaume Egon, comte de), ministre de Cologne, puis évêque de Strasbourg (1682), 482-484, 504, 545, 561.

G

Gabel, diplomate danois, 542.
Gabor (Bethlen), prince de Transylvanie, 203, 206.
Galen, voir *Christophe Bernard*.
Gallas (Mathias), général impérial, 219, 248.
Gebhard (Justus), conseiller aulique, 247.
Gedicke (Simon), pasteur luthérien, 122, 123.
Georges, margrave d'Ansbach en 1515, 162, 166, 167.
Georges, duc de Saxe († 1539), 79, 86, 88, 162.
Georges Frédéric, margrave d'Ansbach et de Baireuth, duc de Jægerndorf et administrateur du duché de Prusse († 1603), 96, 105, 108-110, 112, 119, 186.
Georges Guillaume, électeur de Brandebourg (1619-1640), 126, 189, 191-222 *passim*, 225, 226, 228, 233, 234, 242, 247, 343.
Georges Guillaume de Brunswick, duc de Hanovre (1648-1665), puis de Celle (1665-1705), 464, 466, 469, 486, 487, 491, 549.
Georges Guillaume, dernier duc de Brieg, Liegnitz et Wohlau († 1675), 533.
Gerhard (Paul), diacre et poète brandebourgeois, 439, 448.
Gersdorf (Nicolas), ministre saxon, 462,
Gigas (David), pasteur protestant, 439.
Gilli, directeur des monnaies en Brandebourg, 378.
Gladebeck (Bodo de), diplomate brunswickois, puis ministre brandebourgeois († 1681), 371, 378, 381, 424.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Goebe, juriste brandebourgeois au quinzième siècle, 67.
Gösel (Laurent), commerçant de Kœnigsberg, 396.
Goess (Baron de), plus tard évêque de Gurk, diplomate impérial, 372, 462, 466, 468, 472, 473, 478, 490, 506.
Goetze (Frédéric), agent brandebourgeois, 207, 249, 250.
Goetze (Sigismond de), chancelier de Brandebourg (1578-1650), 195, 198, 225, 232, 234, 267, 268.
Goldacker (Hermann), colonel brandebourgeois, 219, 236.
Goldmann, mathématicien allemand, 449.
Goltz (Joachim Rüdiger de), général brandebourgeois, passé en 1675 au service danois, puis en 1680 au service saxon († 1683), 424, 429.
Gonsiewski (Vincent), général de Lithuanie, 317, 319, 323.
Gonzague, voir *Anne* et *Annibal*.
Gottschalk, prince obotrite au onzième siècle, 6.
Graevius, érudit hollandais, 447.
Grafenthal (Eberhard), diplomate suédois, 555.
Grand Électeur, voir *Frédéric Guillaume*.
Grantzow, entrepreneur allemand, 282.
Grémonville (M. de), diplomate français, 473, 484.
Grevenitz (Le chanoine), 347.
Groeben (Ernest de), *Kammerpraesident* à Berlin (1625-1629), 200.
Groeben (Frédéric de), major brandebourgeois, 402.
Grote (Otton), ministre de Brunswick, 547.
Grumbkow (Joachim Ernest de), conseiller secret brandebourgeois († 1690), 371, 372, 424, 429.
Grunau (Simon), chroniqueur dominicain au seizième siècle, 173.
Guericke (Otton de), savant allemand, 408, 449.
Guiche (Comte de), 407, 416, 426, 436.
Guillaume II, empereur d'Allemagne, viii, 74, 510.
Guillaume, fils de Frédéric d'Ansbach, archevêque de Riga de 1539 à 1563, 177.
Guillaume Ier d'Orange († 1584), 198.
Guillaume II d'Orange, stathouder de Hollande de 1647 à 1650, 293, 297.
Guillaume III d'Orange, fils du précédent (1650-1702), stathouder de Hollande en 1672, et plus tard roi d'Angleterre (1689), 297, 415, 421, 455, 493, 509, 514-516, 526, 532, 533, 545, 546, 549, 551, 553, 557, 561.
Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel au seizième siècle, 104.
Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel († 1637), 211.
Guillaume VI, landgrave de Hesse-Cassel (1637-1663), 253, 298.
Guillaume le Riche, duc de Clèves († 1592), 185.
Gunther, archevêque de Magdebourg au quinzième siècle, 34, 35.
Gustave Adolphe, roi de Suède (1611-1632), 127, 203, 205-207, 209-214, 226, 249, 251.
Gyllenstierna (Jean), ministre suédois, 534.

H

Habsbourg (Maison de), *passim*.
Hackelberg, conseiller de finances brandebourgeois, 378.
Hanse (La), grande association marchande, 18, 22, 53, 60, 145, 147, 153.
Hartefeld (Étienne de), gentilhomme rhénan), 124.
Hasse, secrétaire sous Joachim Frédéric, 116.
Hasse (Mathieu), ingénieur allemand, 412.
Hatzfeld (Melchior de), feld-maréchal impérial, 295.
Hedwig, fille du roi de Pologne Wladislas Jagellon († 1431), 43, 49.
Hedwig de Pologne, seconde femme de Joachim II, 86, 95.
Hedwig Éléonore de Holstein, reine de Suède, 337.
Hedwig Sophie de Brandebourg, sœur cadette du Grand Électeur (1623-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1683), landgrave de Hesse-Cassel, 233, 253, 298, 422, 466, 471, 509.
HEGEL, philosophe allemand, IX, X.
HEIDECK (Frédéric DE), chevalier teutonique, 178.
HEIDEN (Frédéric DE), diplomate brandebourgeois, 256.
HEINE (Henri), poète allemand, XI.
HELMOLD, chroniqueur allemand du treizième siècle, 4, 8, 9.
HENDREICH (Christian), historiographe brandebourgeois, 448, 449.
HENNEBERGER, peintre allemand du seizième siècle, 175.
HENRI Ier DE SAXE, roi de Germanie (919-936), 5.
HENRI II, roi de France (1547-1559), 92.
HENRI III, roi de France (1574-1589), 104, 105.
HENRI DE NAVARRE, HENRI IV, roi de France (1589-1610), 104, 107, 111-113, 125.
HENRI VIII, roi d'Angleterre (1509-1547), 88.
HENRI, voir *Pribislaw*.
HENRI DE LANDSBERG, dernier margrave ascanien (1319-1320), 12.
HENRI le LION, duc de Saxe et de Bavière (1123-1195), 7, 8.
HENRI, duc de Glogau, au quinzième siècle, 60.
HENRI, duc de Mecklembourg, au quinzième siècle, 52.
HENRIETTE DE FRANCE, reine d'Angleterre, 251.
HENRIETTE CATHERINE D'ORANGE, femme du prince d'Anhalt, 423.
HERMANN DE SALZA, grand-maître teutonique au treizième siècle, 136, 137.
HERMANN D'UFENAU, chroniqueur allemand du onzième siècle, 25.
HERMANN DE BADE, fils du margrave Guillaume de Bade-Bade, 472, 533.
HERMANN WERNER DE WOLF-METTERNICH, évêque de Paderborn (1683-1704), 545, 546.
HESHUS (Tilemann), évêque de Sambie, au seizième siècle, 185.
HESSE (Hermann Thierry), agent brandebourgeois, 512.
HÉVELLIENS, ancienne tribu wende, 4, 5, 7.
HILDESHEIM, secrétaire brandebourgeois sous Joachim Frédéric, 116.
HOCHER (Paul), ministre impérial, 485.
HŒFYSER (Pierre), receveur général du collège de l'Amirauté en Hollande, 120, 516.
HOHENLOHE (Maison de), 28.
HOHENLOHE (Louis Gustave DE), diplomate impérial, 556.
HOHENSTAUFEN (Maison de), 7, 23, 26, 28.
HOHENZOLLERN (Maison de), *passim*.
HOLLANDE, voir *Provinces-Unies*.
HOLZENDORF (Werner DE), noble brandebourgeois du quinzième siècle, 35.
HOMBOURG (Frédéric DE), général brandebourgeois, 343.
HONORIUS III, pape de 1216 à 1227, 134.
HONTHORST (Gérard DE), peintre hollandais, 286, 451.
HONTHORST (Guillaume DE), peintre hollandais, frère du précédent, 252, 286, 451.
HOP (Jacques), diplomate hollandais, 559.
HORN (Philippe), conseiller secret brandebourgeois († 1683), 271.
HORN (Gustave Carlson, comte DE), général suédois († 1657), 215.
HORN (Henri), général suédois, 517, 518.
HORNUNG (Wolf), 74.
HORST, conseiller du duc Albert de Prusse, 176.
HOVERBECK (Jean D'), conseiller secret et diplomate brandebourgeois († 1682), 213, 245, 246, 270, 291, 292, 307, 318, 334, 336, 351, 352, 424, 429, 458, 459, 477-480, 505, 506, 512, 517, 534, 541.
HUAUT (Ami et Jean Pierre), émailleurs de Genève, 451.
HUBNER (Joachim), historiographe brandebourgeois et conseiller électoral à Clèves, 286, 449.
HUSS (Jean), hérétique brûlé en 1415, 43, 78.
HUSSITES (Les), 41, 43, 45, 46, 48, 155, 158.
HUTTEN (Ulrich DE), chevalier et écrivain allemand du seizième siècle, 76, 82.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

I

Iéna (Frédéric d'), conseiller secret brandebourgeois (1619-1682), 270, 307, 309, 318, 320, 330, 332, 334, 335, 346, 361, 378, 381, 424-426, 464, 467, 470, 471, 478, 479, 481, 489, 502, 523, 526, 527, 535, 536, 540, 541.

Iéna (Godefroy d'), frère du précédent, conseiller secret et diplomate brandebourgeois (1620-1703), 270, 424, 462, 527, 535, 539, 542, 544, 549, 556, 560.

Ileburg (Wend von), 34.

Ilgen (Rüdiger), secrétaire de légation, plus tard ministre brandebourgeois (1650-1728), 530, 531.

Innocent III, pape de 1198 à 1216, 135.

Innocent X, pape de 1644 à 1655, 265.

Innocent XI, pape de 1676 à 1689, 442.

Isinck (Adam), agent brandebourgeois, 295.

Itzenplitz, famille noble du Brandebourg, 80.

J

Jacques Ier, roi d'Angleterre (1603-1625), 203.

Jacques II, roi d'Angleterre (1685-1688), 476, 549, 551, 557, 559, 561.

Jacques d'York, voir *Jacques II*.

Jacques Kettler, duc de Courlande, de 1642 à 1682, 246, 332, 338.

Jagal (Le prince), Lithuanien, devenu roi de Pologne sous le nom de Wladislas Jagellon; voir ce nom.

Jagellons (Famille des), 49, 57.

Jacow (Mathias de), évêque de Brandebourg au seizième siècle, 84, 87, 88.

Jean, roi de Danemark (1481-1513), 75.

Jean III (Sobieski), roi de Pologne (1674-1696), 497, 503, 506, 512, 515, 534, 536, 542, 544, 558.

Jean XXIII, pape de 1410 à 1415, 36.

Jean Ier, margrave de Brandebourg (1220-1266), 10, 11.

Jean de Görlitz, fils cadet de Charles de Luxembourg († 1396), 20.

Jean de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg († 1420), 31, 32, 41.

Jean de Hohenzollern, fils aîné de Frédéric Ier de Brandebourg, margrave de Kulmbach, 33, 43, 45-48, 53, 58.

Jean, fils de l'électeur Frédéric II, 52.

Jean le Cicéron, électeur de Brandebourg (1486-1499), 39, 40, 58, 59, 61, 63-68, 82.

Jean, fils de Frédéric d'Ansbach, 167.

Jean de Custrin, margrave de Brandebourg (1535-1571), 84-100 *passim*.

Jean, électeur de Saxe (1525-1532), 79.

Jean de Sagan, duc de Glogau au quinzième siècle, 60.

Jean Adolphe, duc de Saxe-Weissenfels, 560.

Jean Albert, fils de Frédéric d'Ansbach, 170.

Jean Albert de Mecklembourg, gendre du duc Albert de Prusse, 181.

Jean Casimir, roi de Pologne de 1648 à 1668, 246, 247, 275, 291, 292, 306, 310, 312, 314-324, 350, 351, 455, 457, 473-476.

Jean Frédéric le Magnanime, électeur de Saxe (1532-1547), mort en 1554, 91.

Jean Frédéric de Brunswick, duc de Hanovre de 1665 à 1679, 464, 487, 534.

Jean Georges, électeur de Brandebourg (1571-1598), 71, 72, 92, 95, 98-109, 113, 114, 119, 185, 186, 275.

Jean Georges de Brandebourg, petit-fils du précédent, administrateur de Strasbourg, puis duc de Jaegerndorf en 1607 († 1624), 103, 109, 110, 113, 122, 203, 204, 235.

Jean Georges Ier, électeur de Saxe (1611-1656), 125, 211, 213-215, 261, 262, 299.

Jean Georges II, fils du précédent, électeur de Saxe (1656-1680), 325, 329, 462, 463, 472, 486, 511.

Jean Georges III, fils du précédent, électeur de Saxe (1680-1691), 535, 544.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jean Guillaume le Bon, duc de Clèves-Juliers (1592-1609), 111, 112, 124.
Jean Guillaume, duc de Deux-Ponts, au dix-septième siècle, 538.
Jean Maurice de Nassau-Siegen (1604-1679), gouverneur de Clèves depuis 1647, 240, 265, 266, 271, 273, 295, 330, 348, 358, 408, 424, 449, 452, 457.
Jean Philippe de Schoenborn, électeur de Mayence (1647-1673), 299, 303, 305, 329, 331, 332, 455, 456, 463, 464. 486.
Jean Sigismond, électeur de Brandebourg (1608-1619), 105, 112, 119-127, 186, 191, 195, 197, 208.
Jephson, major général anglais, 327.
Jeroschin (Nicolas de), chroniqueur du quatorzième siècle), 148.
Joachim Ier, dit le Nestor, électeur de Brandebourg (1499-1535), 71-85, 94, 95, 97, 163.
Joachim II, dit Hector, électeur de Brandebourg (1535-1571), 70-72, 76, 84-100, 105, 184, 342, 413.
Joachim Ernest, fils cadet de Jean Georges de Brandebourg, margrave d'Ansbach en 1603, 109.
Joachim Frédéric, fils de Jean Georges, évêque d'Havelberg (1552), de Lebus (1555), archevêque de Magdebourg (1566), puis administrateur, enfin électeur de Brandebourg (1598-1608), 92, 95, 99, 102-103, 105, 106, 108-116, 118-119, 127, 186.
Joachim Sigismond, second fils de Jean Sigismond, 197.
Josse de Moravie († 1411), 20, 32, 33.
Jules, duc de Brunswick, au seizième siècle, 95.
Jungingen (Conrad de), grand-maître teutonique (1394-1407), 141, 154.
Jungingen (Ulrich de), frère et successeur du précédent († 1410), 154, 155.

K

Kalckstein (Albert de), Prussien, lieutenant-général brandebourgeois, 350, 352, 354.
Kalckstein (Christian Louis de), fils du précédent, colonel brandebourgeois, 342, 350, 352, 354-356, 362, 428, 479.
Kannenberg, général brandebourgeois, 287.
Kant (Emmanuel), philosophe allemand, ix.
Kempen (Martin de), Hollandais, historiographe du Grand Électeur, 449.
Kettler (Gotthard), duc de Courlande en 1561, 177.
Kettler, voir *Jacques*.
Kettwich, chancelier brandebourgeois, 87, 89.
Kittelmann (Lazare), diplomate brandebourgeois, 311.
Kleen (Thierry de), Maître d'Allemagne au seizième siècle, 164.
Kleist (Ewald de), diplomate brandebourgeois, conseiller secret en 1648, passé en 1663 au service bavarois, 248, 252, 270, 289, 290, 318.
Klerck (Adam de), peintre flamand, 451.
Klingenbeck (Georges), agent du duc Albert de Prusse, 175.
Klitzing, général brandebourgeois, 219, 220.
Knesebeck (Hempo de), noble brandebourgeois, 272.
Knesebeck (Levin de), conseiller brandebourgeois au dix-septième siècle, 195.
Knesebeck (Thomas de), conseiller brandebourgeois (1594-1658), 123, 198, 209, 267, 272.
Knesebeck (Thomas de), conseiller secret et diplomate brandebourgeois († 1689), 558.
Kniprode (Winrich de), grand-maître teutonique (1351-82), 145, 149.
Knyphausen (Dodo de), seigneur de Lützbourg, conseiller secret brandebourgeois depuis 1683, 378, 382, 424.
Kœckeritz, noble famille du Brandebourg, 80.
Kœnig (Félix), directeur de la bibliothèque de Kœnigsberg au seizième siècle, 183.
Kœppen (Jean), conseiller de l'électeur Jean Georges, 100.
Konradi, 91.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Kornmesser, valet de chambre du Grand Électeur, 556.
Kracht, noble famille du Brandebourg, 80.
Kracht (Heintze de), chancelier de Brandebourg, († 1444), 56.
Kracht (Thierry de), colonel brandebourgeois, 219, 236.
Kronberg (Gautier de), grand-maître teutonique en 1526, 174.
Krosick (Ludolf Laurent de), colonel et agent brandebourgeois († 1673), 499.
Küchmeister (Michel), grand-maître teutonique au quinzième siècle, 158.
Kunckel (Jean), chimiste allemand, 449.
Kurz (Ferdinand, comte de), vice-chancelier d'Empire († 1659), 326, 331.
Kuyner (Christophe), directeur de la chambre des finances de Prusse, 381.

L

Labry (Pierre), réfugié français, 394.
Ladislas le Posthume, roi de Bohême et de Hongrie (1439-1457), 51.
Ladislas Jagellon, voir *Wladislas*.
La Grange aux Ormes (M. de), diplomate français, 214.
Lamberg (Jean Philippe, comte de), diplomate impérial, 533, 535, 542.
Lamy (Les frères), 242.
Landauer, peintre primitif allemand, 48.
Landsberg, voir *Conrad*.
Langerveld ou Langevelt (Rütger de), peintre et architecte hollandais, 414, 451.
La Pousinière, agent français, 76.
La Vauguyon (André de Bétoulat, comte de), 414, 494.
Le Cornu (Daniel), réfugié français, 394.
Ledebur (Gérard Jean de), diplomate brandebourgeois, 325, 458, 469.
Leundorf (Ahasvérus de), haut conseiller de Prusse, agent brandebourgeois (1634-1688), 429, 478.
Leibniz, philosophe allemand, 407, 487, 563.
Lente (Jean Hugues de), diplomate danois, 546.
Léon X, pape de 1513 à 1521, 77-78, 81.
Leonhard, graveur allemand, 450.
Léopold Ier, second fils de Ferdinand III, empereur d'Allemagne de 1658 à 1705, *passim* à partir du chapitre IV du livre III.
Léopold Guillaume, archiduc d'Autriche, évêque de Passau, puis gouverneur général des Pays-Bas († 1662), 124, 125, 297.
Lesczinski (Jean), palatin de Posen, vice-chancelier de Pologne de 1666 à 1677 († 1678 avec le titre de voïévode de Cracovie), 354, 460.
Lesczinski (Wenceslas), frère du précédent, évêque d'Ermeland, puis primat de Pologne († 1666), 323.
Lesseins (M. de), diplomate français, 405, 460.
Leti (Gregorio), publiciste italien, 357, 409, 412, 415, 418, 424, 436, 449.
Letzkau (Conrad), bourgmestre de Danzig, 157.
Leuchtmar (Jean Frédéric Kalkhum ou Kalcheim, dit), gouverneur de Frédéric Guillaume, 226, 227, 232.
Leuchtmar (Gérard Romelian de), conseiller secret et diplomate brandebourgeois (1589-1644), 226, 232, 249, 250, 254.
Levenhaupt, général suédois, 307.
Lewis (Lord), 561.
Leygebe (Godefroy), ferronnier, sculpteur et peintre allemand, 414, 450.
Lichtenstein (Maison de), 554, 561.
Lier (Arnold Gysels de), amiral hollandais, 241, 283, 373, 400, 401.
Ligue du Rhin, 331, 332, 454-457, 461, 463, 474, 475, 481.
Lilljehoeck (André), diplomate suédois, 515.
Lincker, agent hessois, 407.
Lionne (Hugues de), ministre français, 253, 460, 161, 478, 481, 482.
Lippold, aventurier juif († 1573), 85, 98, 99.
Lira (Don Manuel Francisco de), 506.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lisola (François, baron de), diplomate autrichien, 230, 275, 305, 320, 322, 323, 326, 329, 372, 386, 463, 487.
Lobkowitz (Le prince Wenceslas de), ministre impérial, 331, 485, 497, 498.
Lockhart (Sir John), diplomate anglais, 490-491.
Loben (Jean de), chancelier sous l'électeur Joachim Frédéric, 114, 116, 118.
Loben (Jean Frédéric, baron de), conseiller secret brandebourgeois (1595-1667), 247, 248, 256, 270, 300, 303, 311, 326, 329, 424, 429, 457.
Longueville (Maison de), 251.
Lothaire, empereur germanique (1125-1137), 6.
Lottum (Famille des), du pays de Clèves Mark, 348.
Louis de Bavière, empereur germanique (1314-1347), 19, 29.
Louis XI, roi de France (1461-1483), 57.
Louis XII, roi de France (1498-1515), 76.
Louis XIII, roi de France (1610-1643), 73.
Louis XIV, roi de France (1643-1715), *passim*, à partir du chapitre II du livre III.
Louis, dauphin de France (né 1661), 460.
Louis, roi de Bohême et de Hongrie (1510-1526), 163, 165, 166.
Louis le Vieux, margrave de Brandebourg (1324-1351), 19.
Louis le Romain, son frère, margrave de Brandebourg (1351-1365), 19.
Louis (Le margrave), troisième fils du second lit du Grand Électeur, 420-422, 534, 558, 560.
Louis, duc de Bavière-Ingolstadt au quinzième siècle, 43, 44.
Louis, landgrave de Hesse au quinzième siècle, 46.
Louise Charlotte de Brandebourg, sœur ainée du Grand Électeur (1617-1676), duchesse de Courlande, 224, 233, 237, 246, 407, 422.
Louise Henriette d'Orange, électrice de Brandebourg, première femme du Grand Électeur († 1667), 224, 252, 253, 269, 388, 414, 419, 448, 459.
Louise Juliane d'Orange, femme de l'électeur palatin Frédéric IV, 198.
Louise Marie de Gonzague-Nevers, reine de Pologne de 1645 à 1667, 246, 316, 322, 324, 327, 351, 459, 473, 476.
Louvois (François Michel Le Tellier, marquis de), 500, 501, 523, 528.
Luben, juge brandebourgeois, 359.
Lubomirski (Georges), grand maréchal de la Couronne de Pologne († 1667), 292, 459, 473.
Ludwig (Les), famille du pays de Clèves, 348.
Luderitz (Les), noble famille du Brandebourg, 80.
Lüderitz (M. de), fonctionnaire des Eaux et Forêts, 388.
Luitizes, voir *Wiltzes*.
Lumbres (Antoine de), diplomate français, 245, 296, 314, 337.
Lunebourg (Maison de), voir *Brunswick*.
Luther (Martin), réformateur allemand, VIII, 70, 71, 74, 77-78, 82, 84, 87-90, 104, 121, 150, 154, 166, 169-174, 177.
Lützbourg (Baron de), voir *Knyphausen*.
Luxembourg (Maison de), 19, 20, 29, 33, 36, 41.

M

Madeleine de Clèves, troisième sœur du duc Jean Guillaume, 112.
Mævius (David), agent suédois, 328.
Mahrenholtz (Conrad Asche de), diplomate et conseiller secret brandebourgeois († 1674), 429, 458, 462, 464, 503
Maltitz (Maison de), 34.
Mansfeld (Ernest de), condottiere allemand, 206,
Mansfeld (Comte de), diplomate impérial, 472.
Marescotti, nonce du pape, 441.
Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, 77.
Marguerite de Bade († 1457), première femme d'Albert l'Achille, 64.
Marguerite de Saxe, femme de l'électeur Jean le Cicéron, 65.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Marguerite de Saxe, première femme de l'électeur Joachim II, 86, 88.
Marianites, voir *Ordre Teutonique*.
Marie Stuart, princesse d'Orange, sœur de Charles II d'Angleterre, 297.
Marie Stuart, femme de Guillaume III d'Orange, 515.
Marie Amélie de Brandebourg, fille du second lit du Grand Électeur (1670-1739), 422.
Marie Anne Christine Victoire de Bavière, femme du grand dauphin, 531.
Marie Éléonore de Brandebourg, femme de Gustave Adolphe, 202, 203, 226, 249, 251.
Marie Éléonore de Clèves, duchesse de Prusse, 105, 112, 119, 120, 185, 186.
Marie Thérèse d'Autriche, reine de France, 471.
Martin V, pape de 1417 à 1431, 42.
Marysienka (Marie de la Grange d'Arquien), reine de Pologne, 497, 506.
Mathias, empereur germanique (1612-1619), 121, 125, 127, 300.
Matthias, trésorier de Joachim II, 99.
Matthias, vice-chancelier sous Jean Sigismond, 123.
Matthias (Michel), conseiller de finances, directeur des postes de Brandebourg de 1654 à 1684, 279, 360, 397.
Maurice, duc, puis électeur de Saxe († 1553), 90, 91, 92.
Maurice, landgrave de Hesse-Cassel († 1632), 124.
Maurice de Nassau, stathouder de Hollande (1584-1625), 126.
Maximilien Ier, empereur germanique (1493-1519), 59, 65, 66, 68, 73-76, 162, 163.
Maximilien II, empereur germanique (1564-1576), 94, 95, 97, 102, 300.
Maximilien, duc, puis électeur de Bavière (1597-1651), 204.
Max Emmanuel de Bavière (1662-1726), électeur de Bavière depuis 1679, 539.
Maximilien Henri de Bavière, électeur de Cologne (1650-1688), et aussi évêque de Munster depuis 1683, 298, 329, 486, 542, 545, 546.
Mazarin (Jules, cardinal de), homme d'État français, 231, 254, 258, 259, 269, 296, 311, 317, 323, 327, 329-331, 333-336, 563.
Meinders (François de), ministre brandebourgeois (1620-1695), 371, 378, 408, 423, 425, 428, 474, 482, 491, 500-502, 520-524, 528-530, 535, 539, 540, 542, 544, 545, 547, 551.
Meissner (Le docteur), prédicant luthérien, 197.
Melanchthon (Philippe), réformateur allemand, 87, 88, 178, 179, 183.
Memhard (Jean Georges), architecte hollandais, 286, 410, 412-414, 450.
Meran (Maison de), 28.
Mercier (Pierre), tapissier français, 394, 451.
Merian (Les), éditeurs à Francfort-sur-le-Mein, 449.
Merian (Mathias), peintre et graveur allemand (1621-1687), 23, 228, 451.
Meurer (Michel), pasteur luthérien à Danzig au seizième siècle, 178.
Mézeri (Pierre de), inspecteur des manufactures, 392.
Michel Koribut (Wisniowiecki), roi de Pologne (1669-1673), 355, 479-481, 503, 505, 517.
Millet de Jeurs ou Jeure Millet, diplomate français, 472, 474, 481.
Minkwitz, chevalier allemand, 81.
Mirabeau, vii.
Moltzan (Joachim), Mecklembourgeois au service de François Ier, 76.
Montras (Jean François Barton, vicomte de), agent français, 263.
Monte (Henri), noble prussien du treizième siècle, 140.
Montecuccoli (Raymond, comte de), général et ministre impérial, 326, 332, 335, 336, 493, 495-497, 499.
Monterey (Comte de), gouverneur des Pays-Bas espagnols, 493.
Montgommery, officier brandebourgeois, 355.
Montpensier (Anne Marie Louise d'Orléans, duchesse de), 251, 475.
Moulin (M. du), diplomate français, 466.
Muller (Jacques), « Informator » du prince électoral Frédéric Guillaume, 226.
Musculus, ecclésiastique luthérien, 99, 101, 103.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mychetski (Le prince Daniel), diplomate moscovite, 315.
Mylius (Christian Otton), compilateur prussien, 39, 363.
Mytens (Daniel), peintre hollandais, 451.

N

Nani (Battista), ambassadeur vénitien, 230, 288, 386.
Narowski (Joseph), ingénieur topographe, 388.
Nason (Pierre), peintre hollandais, 228, 451.
Nassau (Maison de), 28.
Nassau-Siegen, voir *Jean Maurice*.
Nering, architecte brandebourgeois, 410, 413, 414, 450.
Neubourg, voir *Philippe Louis, Wolfgang Guillaume et Philippe Guillaume*.
Neumann (André), résident brandebourgeois à Vienne († vers 1675), 485.
Nicolartz (Le chanoine), agent de l'électeur de Cologne, 484.
Nicolas V, pape de 1447 à 1455, 55.
Niemirycz ou Niemyricz (général, comte Étienne de), Polonais employé à diverses négociations par le Grand Électeur, 478, 506, 509.
Niess (Le docteur), membre des États de Clèves-Mark, 275.
Norprath ou Norprad (Jean de), agent de Neubourg, puis de Brandebourg, et lieutenant-général, 239, 243.
Noyers, voir *Des Noyers*.

O

Obotrites, ancienne tribu wende, 4, 6.
Œden (Jean), confident du grand-maître Albert de Brandebourg, 166.
Œttingen (Maison d'), 28.
Ogier (François), aumônier du comte d'Avaux, 262.
Ordre Teutonique, vi, 1, 12, 20, 42, 43, 47, 50, 51, 60, 74, 75, 95, 129, 130, 132, 135-168, 171, 172, 174, 175, 178, 179, 208.
Oesels (Werner d'), grand-maître teutonique (1324-1330), 148.
Osiander (André), pasteur luthérien au seizième siècle, 166, 176, 179, 183.
Ossolinski, grand chancelier de Pologne, 245.
Ostau (Albert d'), magistrat et diplomate brandebourgeois, 334, 336.
Otterstädt (Le seigneur d'), 81.
Ottokar II, roi de Bohême (1253-1278), 11, 29, 139.
Otton Ier ou le Grand, roi, puis empereur germanique (936-973), 6, 290.
Otton le Riche, comte de Ballenstedt, 7.
Otton Ier, margrave de Brandebourg (1170-1184), 7, 9.
Otton II, margrave de Brandebourg (1184-1205), 10.
Otton III, margrave de Brandebourg (1220-1227), 10, 11.
Otton IV *à la flèche*, margrave de Brandebourg (1266-1303), 12.
Otton V le Fainéant, margrave de Brandebourg (1351-1373), 19.
Otton, évêque de Bamberg au douzième siècle, 7.
Ovide, poète latin, 230.
Oxenstiern (Axel), chancelier de Suède (1583-1654), 214, 216, 230, 249-251, 290.
Oxenstiern (Benoit), cousin du précédent, diplomate et chancelier suédois (1623-1702), 308, 312, 551.
Oxenstiern (Eric), fils cadet d'Axel, chancelier de Suède (1654-1656), 310, 315.
Oxenstiern (Jean), fils aîné d'Axel, diplomate suédois, 258-260.

P

Pac (Christophe), grand chancelier de Lithuanie de 1658 à 1684, 512.
Pappenheim, général impérial, 211.
Paradis (L'abbé de), agent de la reine de Pologne, 322.
Passe (Crispin de), graveur allemand (1560-1636), 120.
Passe (Simon de), graveur allemand du dix-septième siècle, 194.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Patin (Charles), médecin et numismate français, 407, 409, 412, 451.
Patin (Guy), médecin et littérateur français, père du précédent, 412.
Pelargus, théologien protestant, 123.
Petkum (Colonel), agent hollandais, 561.
Petrussa, femme du roi Pribislaw, 7, 8.
Peucker (Nicolas), poète brandebourgeois, 448.
Pfuel ou Phul (Conrad Bertrand de), conseiller secret († 1649), 201, 242, 243, 266.
Philippe II, roi d'Espagne de 1555 à 1598, 91.
Philippe IV, roi d'Espagne (1621-1665), 466, 471, 474.
Philippe, landgrave de Hesse († 1567), 91.
Philippe Guillaume, fils aîné du second lit du Grand Électeur (1669-1711), 422.
Philippe Guillaume, comte palatin, duc de Neubourg depuis 1653, électeur palatin de 1685 à 1690, 245, 246, 295, 301, 329, 455, 464, 470, 471, 473-479, 486, 490, 500, 550, 555, 557.
Philippe Louis, comte palatin, duc de Neubourg († 1614), 112, 124, 126.
Piccolomini (Æneas Sylvius), voir *Pie II*.
Piccolomini (Ottavio), duc d'Amalfi, général impérial, 289.
Pie II (Æneas Sylvius Piccolomini), pape de 1458 à 1464, 39, 49, 56, 57, 130, 146, 150, 151, 156.
Pistorius (Simon), médecin de Jean le Cicéron, 66.
Pistorius (Simon Ulrich), théologien protestant au dix-septième siècle, 123.
Pistorius, Silésien, historiographe du Grand Électeur, 286.
Placentinus, mathématicien allemand, 446.
Platen (Nicolas Ernest de), conseiller secret brandebourgeois (1612-1669), 278, 300, 315, 335, 371, 424, 470.
Plauen (Henri de), grand-maître teutonique (1410-1413), 156-158.
Plauen (Henri Reuss de), grand-maître teutonique dans la seconde moitié du quinzième siècle, 162.
Plettenberg (Gautier de), Maître de Livonie (1494-1535), 164.
Plettenberg (Le baron de), diplomate impérial, 260.
Ploetzkau (Conrad de), chef de la Marche du Nord au onzième siècle, 6.
Podewils (Christian Ernest de), officier et diplomate brandebourgeois, 310.
Podiebrad (Georges), roi de Bohême 1458-1471), 50, 51, 57, 58, 60, 161.
Podlodowski (Le comte), noble polonais, 315.
Pœllnitz (Charles Louis, baron de), aventurier allemand, petit-fils du suivant, 229.
Pœllnitz (Gérard Bernard de), major général brandebourgeois et grand connétable († 1679), 424, 429, 457, 466, 474, 488, 489, 491, 493, 499.
Poleman, major hollandais, 450.
Polenz (Georges de), évêque de Sambie (1519-1550), 165, 170-174, 179.
Polenz (Jean de), avoué de Basse Lusace au quinzième siècle, 51.
Poliander, pasteur protestant au seizième siècle, 183.
Pomponne (Arnauld de), homme d'État français, 454, 484, 500, 501, 523, 524, 528.
Poort (Victor de), ingénieur hollandais, 396.
Poroschnin (Fédor), agent moscovite, 293.
Porte-Glaive (Chevaliers), 132, 138, 161.
Portia (Le comte Jean), ministre impérial, 331.
Portmann (Jean), diplomate brandebourgeois, 256, 283, 295, 300, 329, 330.
Posnikow (Vassili), agent moscovite, 558.
Potocki (Les), grande famille polonaise, 338.
Potocki (Étienne), noble polonais, possesseur de Draheim († 1667), 338.
Prætorius (Abdias), professeur à l'Uni-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

versité de Francfort sur l'Oder, 93, 99.
Pribislaw de Brandebourg, roi des Hévelliens, 7, 8.
Procope de Moravie, 20.
Provinces-Unies (République des), 202, 205, 208, 213, 217, 227, 252, 254, 260, 265, 268, 294, 295, 297, 298, 305, 310, 317, 333, 335, 336, 401, 402, 455, 457, 465, 467, 473, 474, 482-484, 488, 490-493, 498-501, 504, 505, 507, 509, 511, 514-516, 527, 528, 533, 538, 541, 546, 547, 549, 551, 555.
Pruckmann (Frédéric), conseiller et chancelier brandebourgeois († 1680), 118, 122, 123, 195, 198.
Pufendorf (Isaïe de), diplomate suédois, 493, 496.
Pufendorf (Samuel de), frère du précédent, historien de Frédéric Guillaume, 228, 229, 292, 449, 456, 476.
Putlitz (Adam de), conseiller de Jean Sigismond, 120.
Putlitz (Gaspard Gans de), noble brandebourgeois au quinzième siècle, 34, 35, 37.

Q

Queiss (Erhard de), évêque de Poméranie en 1523, 171-174, 179.
Quitzow (Hans de), hobereau brandebourgeois, 20, 33-35.
Quitzow (Thierry de), frère du précédent, 20, 33-35, 37.

R

Radziejowski (Jérôme), vice-chancelier de Pologne, 292.
Radziejowski (Michel), évêque d'Ermeland, 441.
Radziwill (Le prince Bogislas), gouverneur du duché de Prusse de 1658 à 1669, 275, 350, 351, 358.
Radziwill (Louise Charlotte, princesse), fille du précédent, 407, 422, 534, 559.
Radziwill (Stanislas Casimir), prince de Kletzk, 534.
Rahden (Lucius de), vice-chancelier brandebourgeois, 361, 444.
Rakoczy, prince de Transsylvanie, 320, 321.
Raue (Jean), bibliothécaire à Berlin, 448.
Raule (Benjamin), directeur de la marine brandebourgeoise († 1707), 373-375, 399-403.
Rébenac (François de Pas, comte de), diplomate français, 229, 368, 372, 405, 416, 418, 423, 426, 522, 526, 531-533, 535, 537, 538, 540, 542-544, 546, 548, 552, 553, 555, 557, 560, 561.
Rédariens, ancienne tribu wende, 4.
Regnard, auteur dramatique français, 415, 417.
Reiff (Henri), magistrat et diplomate brandebourgeois, 293.
Reinhard, agent brandebourgeois, 283.
Renée de France, fille de Louis XII, 76.
Repkow, voir *Ecko*.
Reuchlin (Jean), érudit allemand de la Renaissance, 71.
Rhetz (Jean Frédéric de), conseiller secret brandebourgeois (1632-1707), 424.
Richelieu (Armand du Plessis de), cardinal et homme d'État français († 1642), 196, 214, 269.
Rieck, musicien allemand, 450.
Rieder (Wolf), peintre allemand du seizième siècle († 1531), 182.
Rochow (Maurice Auguste de), colonel brandebourgeois au dix-septième siècle, 219, 236.
Rochow (Wichard de), noble brandebourgeois au quinzième siècle, 35, 37.
Rocoules (M. de), Français, historiographe du Grand Électeur, 449.
Rodolphe de Habsbourg, empereur germanique (1273-1291), 28, 29.
Rodolphe II, empereur germanique (1576-1612), 102, 103, 110, 125.
Rodolphe, duc de Saxe au quinzième siècle, 32, 33, 35, 43.
Rodolphe Auguste de Brunswick, duc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Wolfenbüttel de 1665 à 1704, 487.
Rodt (Winand), diplomate brandebourgeois, 254, 255.
Roi Sergent, voir *Frédéric Guillaume Ier*.
Rohan (Mlle de), 251.
Rojas, voir *Spinola*.
Romandon (Abraham), peintre français, 451.
Romberg, gentilhomme du comté de Mark, 274.
Romswinckel (Mathias), diplomate brandebourgeois († 1681), 467, 509, 515, 533.
Rorté (Le baron de), diplomate français, 214.
Roth (Jérôme), échevin de Kœnigsberg († 1678), 342, 350-353, 479.
Roth, fils du précédent, 350.
Roth (Le P.), jésuite, oncle du précédent, 350.
Rubianus (Crotus), humaniste allemand du seizième siècle, 176.
Ruck (Melchior de), diplomate brandebourgeois, 513, 533, 539, 540, 544.
Runge (Frédéric), syndic de Stettin, envoyé poméranien, puis agent brandebourgeois, 257, 271.
Ruprecht, comte palatin, puis empereur germanique (1400-1410), 31, 32.
Russdorf (Paul de), grand-maître teutonique au quinzième siècle, 158, 159.
Ruzé, jardinier du Grand Électeur, 390.

S

Sabine d'Ansbach, seconde femme de Jean Georges de Brandebourg, 99.
Sabinus (Georges), gendre de Melanchthon, professeur à Francfort, puis recteur de l'Université de Kœnigsberg, 73, 87, 96, 183.
Saint Bernard, moine de Cîteaux au douzième siècle, 8.
Saint-Blancard (François Gaultier de), pasteur réfugié, 549.
Saint-Géran (Bernard de la Guiche, comte de), diplomate français, 485, 488, 489, 491.
Saint-Jean (Ordre de), 135.
Saint-Romain (Melchior de Harod de Sencoas, baron, puis marquis de), (1614-1694), diplomate français, 260.
Salvius (Adler), diplomate suédois, 249, 258.
Salza, voir *Hermann*.
Sandrart (Joachim de), peintre allemand, 407, 451.
Sarpi (Paolo), théologien et historien italien, 127.
Sastrow (Barthélemy) bourgmestre de Stralsund, 70, 91, 97.
Saxe-Weimar, voir *Bernard*.
Sayn (Erasme), de Freisingen, chroniqueur allemand du quinzième siècle, 25.
Sayn et Wittgenstein, voir *Wittgenstein*.
Scaliger (Famille des), 176.
Schaffgotsch (Comte de), diplomate impérial, 478, 479.
Schepelitz, juriste brandebourgeois du dix-septième siècle, 433.
Schlezer (Adolphe Frédéric), diplomate brandebourgeois, passé en 1655 au service suédois, 292.
Schlezer (Jean Frédéric), frère du précédent, agent brandebourgeois qui trahit en 1659, 293, 311.
Schlick (Jérôme), grand chambellan de Joachim Frédéric, 116, 118.
Schlieben (Eustache de), conseiller de Joachim II, 85, 87.
Schlieben (Liborius de), gentilhomme brandebourgeois, 66.
Schlieben (Maximilien de), noble brandebourgeois, 272.
Schlieben (de), officier brandebourgeois, 429.
Schlippenbach (Christophe Charles, comte de), diplomate suédois (1624-1660), 292, 305, 308, 310, 323, 327, 328.
Schlüter (André), architecte et sculpteur allemand, 259, 408, 450.
Schmettau (Wolfgang de), diplomate et conseiller secret brandebourgeois (1648-1711), 560.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Schönbeck, diplomate brandebourgeois, 544.
Schönberg (Thierry de), conseiller du grand-maître Albert de Brandebourg, 164-166, 175.
Schönborn, voir *Jean Philippe*.
Schöning (Hans Adam de), général brandebourgeois (1641-1696), 424, 553, 556.
Schomberg (Frédéric Armand, maréchal de), conseiller secret brandebourgeois en 1687 († 1690), 561.
Schoock (Martin), Hollandais, historiographe du Grand Électeur, 449.
Schroeder (Christian), bourgmestre de Berlin, 359.
Schulenbourg, noble brandebourgeois, 84.
Schulenbourg (Werner de), gentilhomme de la chambre du Grand Électeur et diplomate, 234, 250.
Schulz (Jean Bernard), graveur allemand, 410, 450.
Schulze (Joachim), conseiller de finances, 281.
Schwarzenberg (Comte, puis prince Adam de), conseiller de Georges Guillaume († 1641), 126, 191, 195 196, 198-202, 205-210, 212, 213 215-221, 225, 227, 228, 232-236 240, 242, 244, 247, 267.
Schwarzenberg (Jean Adolphe, comte de), ministre impérial, fils du précédent (1615-1683), 236, 247.
Schwenckfeld (Gaspard de), gentilhomme silésien, 179.
Schwerin (Otton de), *Oberpræsident* du conseil secret (1616-1679), 224, 253, 265, 267-270, 276-278, 297, 307-309, 312, 315, 318-320, 323, 327-328, 334, 335, 346, 350-352, 361-384, 397, 400, 407, 408, 424, 425-429, 458, 461, 481, 482, 484, 488-489, 491, 502, 504, 506, 509, 513, 523, 526, 528, 564.
Schwerin (Otton de), fils du précédent, diplomate et conseiller secret (1645-1705), 429, 500, 505, 509, 520, 521, 542, 549.
Scultetus (Joachim), agent diplomatique brandebourgeois, 477, 478, 503, 512, 517, 534.
Seckendorf (Ehrenfried de), 32.
Seidel (Erasme), conseiller secret (1594-1655), 232, 267, 295.
Semnones, ancienne tribu suève, 4.
Servien (Abel), diplomate et ministre français, 258.
Sesselmann (Frédéric), chancelier de Brandebourg, évêque de Lebus, 55, 56, 59.
Sibylle de Clèves, quatrième sœur du duc Jean Guillaume, 112.
Sickingen (Franz de), chevalier allemand († 1523), 166.
Sigismond Ier, roi de Pologne (1506-1548), 74, 163, 164, 167, 178.
Sigismond II Auguste, roi de Pologne (1548-1572), 96, 177, 181.
Sigismond III Wasa, roi de Pologne, (1587-1632), 105, 112, 123, 127, 186, 203, 213, 291.
Sigismond, margrave de Brandebourg (depuis 1378), roi de Hongrie, puis empereur germanique (1411-1437), 20, 31-33, 36, 37, 42-44, 46, 57, 141.
Sigismond, fils d'Albert l'Achille, margrave de Baireuth, 64.
Sigismond, fils de Joachim II, archevêque de Brandebourg († 1566), 92, 95.
Skalich (Paul), prince della Scala, aventurier croate, favori d'Albert de Prusse, 176, 177, 181, 182.
Skytte (Benoit), homme d'État et linguiste suédois (1414-1483), 408, 446, 447.
Smids, architecte hollandais, 413, 450.
Snell, conseiller du duc Albert de Prusse, 176.
Sobieski (Jean), grand général et grand maréchal de Pologne, voir *Jean III*.
Sobieski (Jacques), fils du précédent, 558.
Somnitz (Laurent Christophe de), conseiller secret brandebourgeois (1612-1678), 270, 271, 310, 312, 318, 323, 334, 336, 424, 429, 489, 491, 498, 504, 506, 519, 520.
Sophie de Brunswick, duchesse de Hanovre en 1679 (1630-1714), 231, 407, 421, 548.
Sophie de Liegnitz, femme du prince

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

électoral Jean Georges († 1546), 95, 99, 108.
Sophie de Pologne, femme de Frédéric d'Ansbach, 162, 163.
Sophie Charlotte de Hanovre, seconde femme du prince électoral Frédéric (1668-1705), 421, 548, 560.
Sorabes ou Sorbes, ancienne tribu wende, 4
Souches (de), général impérial, 335.
Southwell (Robert), diplomate anglais, 533.
Spaen, noble famille de Clèves-Mark, 429.
Spaen (Alexandre de), général brandebourgeois (1619-1692), 488, 504, 533, 549, 561.
Spanheim (Ezéchiel), numismate et diplomate du Palatinat et du Brandebourg (1629-1710), 398, 424, 440, 451, 530-532, 541, 548-552, 557, 562.
Sparr (Otton Christophe de), feld-maréchal brandebourgeois († 1668), 287, 294, 305, 369, 370.
Spengler, pasteur luthérien au seizième siècle, 166.
Speratus (Jean), pasteur luthérien et évêque de Poméranie au seizième siècle († 1551), 170, 171, 178-179.
Spinola (Ambroise, marquis de), condottiere italien, 126.
Spinola (Le P. Christophe Rojas de), évêque de Tina, 401, 408, 442.
Spinola (Louis de), aventurier génois, 297.
Spiring (Abraham), 238.
Stein, ministre d'Albert l'Achille, 58.
Stein (Eitelwolf de), conseiller de Joachim Ier, 80.
Stenbock, général suédois, 317.
Stephani, conseiller brandebourgeois, 400.
Stille (Christian Barthold), conseiller brandebourgeois, 347, 397.
Stosch, secrétaire brandebourgeois, 554.
Strahlendorf, vice-chancelier d'Empire, 191.
Strassen (Von der), agent brandebourgeois, 91.
Stratmann (Théodore Henri de), ministre de Neubourg, puis de l'empereur († 1693), 477, 499, 500.
Stratner (Jacques), pasteur protestant, 87, 89.
Strauch (Docteur Ægidius), pasteur à Danzig, 497, 515.
Striepe (Sébastien), conseiller secret brandebourgeois († 1649), 267.
Strozzi (Comte Pierre), diplomate impérial, 337.
Stuler, pasteur luthérien de Berlin, 123.
Suchodoletz (Samuel), ingénieur topographe, 388.
Sully (Maximilien de Béthune, baron de Rosny, puis duc de), ministre français, 113.
Sulzbach, voir *Christian Auguste*.
Svantopolk, duc de Poméreilie († 1266), 139, 140.
Sydow (Anna), « la belle fondeuse », 85.
Sylvius (Æneas), voir *Pie II*.
Sylvius (Sir Gabriel), diplomate anglais, 455, 480.
Syvers (Abraham), marchand de Stettin, 396

T

Tacite, historien latin, 387.
Talleyrand, homme d'État français, v.
Tarente (Henri Charles, prince de Talmont et de), 252.
Tassilon ou Tassillon, comte fabuleux de Hohenzollern, 25.
Tavernier (Jean Baptiste), voyageur français, 375, 403.
Temple (Sir William), diplomate anglais, 480.
Templiers (Ordre des), 135, 136, 141.
Terlon (Le chevalier de), diplomate français, 323.
Tetzel (Jean), dominicain, 78.
Teutoniques (Ordre et chevaliers), voir *Ordre teutonique*.
Thulden (Théodore de), peintre flamand, 414, 451.
Thurn et Taxis (Comtes de), 279, 361.
Thurneyssen (Léonard), médecin allemand, 102.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tilly (Jean Tserclaes, comte de), général impérial, 211, 213, 223.
Tocht (Van der), diplomate hollandais, 513.
Tornow (Jean), conseiller secret brandebourgeois (1610-1662), 267, 269, 270, 272, 278, 281, 283, 424.
Torstenson, général suédois, 247, 249.
Trautmannsdorf (Maximilien, comte de), ambassadeur impérial, 259.
Treffenfeld, général brandebourgeois, 343.
Trithème (Jean), abbé et chroniqueur allemand, 67, 73, 80, 82.
Tromp (Corneille), amiral hollandais, 374.
Truchsess (Gebhard), archevêque-électeur de Cologne, chassé en 1583, 104.
Truchsess-Waldbourg (Wolfgang Christophe, baron de), beau-fils de Schwerin († 1664), 429, 460.
Turenne (Le vicomte de), agent de Henri IV, 104.
Turenne (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de), maréchal de France, 461, 494, 497-500, 504, 506-508, 511.

U

Ulcken (André), chancelier du duc de Gottorp, 559.
Ulrich, duc de Wurtemberg au seizième siècle, 79.
Unverferht, noble famille de la principauté d'Halberstadt, 429.
Upslacht (Nicolas), poète allemand du quinzième siècle, 35.

V

Vaillant (André), graveur et peintre flamand, 451.
Vaillant (Jacques), peintre flamand, frère du précédent, 414, 451.
Vaillant (Wallerant), peintre flamand, frère des précédents, 451.
Vane (Sir Walter), diplomate anglais, 466.
Vaubrun (Nicolas Bautru de Nogent, marquis de), officier et diplomate français, 478, 481, 483.
Vauguyon, voir *La Vauguyon*.
Vautorte (M. de), diplomate français, 303.
Verdion (Daniel du), peintre français, 451.
Verjus (Louis), comte de Crécy, diplomate français, 405, 484, 485, 500, 502, 503, 507, 535, 560.
Vidoni (Pierre), nonce du pape, 305.
Virchow, savant allemand, v.
Vischer (Pierre), sculpteur allemand, 64, 182.
Vischer (Jean), fils du précédent, 64.
Volker, ministre d'Albert l'Achille, 58.
Voltaire, iv.

W

Waldbourg (Truchsess de), gentilhomme prussien au seizième siècle, 182.
Waldeck (Georges Frédéric, comte de), (1629-1692), 230, 265-271, 276, 278, 280, 281, 296, 301-303, 306-311, 313-322, 526, 539, 545, 563.
Waldemar le Grand, margrave de Brandebourg (1317-1319), 12, 19.
Waldemar le Faux, aventurier au quatorzième siècle, 19.
Waldow (Jean de), ministre et évêque de Brandebourg au quinzième siècle, 36.
Wallenrode (Conrad de), grand-maître teutonique à la fin du quatorzième siècle, 153.
Wallenrodt (Jean Ernest de), commissaire général des guerres, 278.
Wallenstein ou Waldstein (Albert de), général impérial († 1634), 206, 207, 210, 214, 215, 223.
Walwitz (Jean de), 91.
Wangelin (Bernard Christian), officier et diplomate suédois, 497, 520.
Wasa (Maison de), 245.
Wassenberg (Eberhard de), publiciste allemand, 286.
Wedel (Georges Ernest de), major général brandebourgeois, 234.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Weiler (Le colonel), officier brandebourgeois, 369.
Weimann (Daniel de), conseiller secret et diplomate brandebourgeois († 1661), 270, 274, 297, 310, 318, 327, 328, 424, 428, 457.
Weinleben (Jean), conseiller de Joachim II, 85, 88, 89.
Welfs (Famille des), 7, 10, 421, 486, 542, 544, 549.
Wenceslas de Bohême, empereur germanique (1378-1400), roi de Bohême jusqu'en 1419, 20, 31, 32, 37, 42, 43, 155.
Wenceslas, roi de Bohême (1230-1253), 11.
Wendes, ancien peuple slave, x, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 14, 129.
Werle (Les seigneurs de), 37, 44, 50.
Wesenbeck (Mathieu de), jurisconsulte, conseiller secret brandebourgeois (1600-1659), 247, 254, 256, 262, 270, 289-291.
Wettin (Maison de), 43, 162.
Wetzhausen (Truchsess de), noble prussien au seizième siècle, 181.
Wezil de Zollern, comte allemand du onzième siècle, 25.
Wichert (Christophe de), diplomate brandebourgeois, 428, 480, 534.
Wicquefort (Abraham de), publiciste et diplomate (1606-1682), 255, 262, 263, 266, 296, 334, 335, 449, 460, 497, 509.
Widukind, chroniqueur allemand du dixième siècle, 5.
Widzca (Jean Étienne), évêque d'Ermeland de 1659 à 1677, puis primat de Pologne, 354, 460.
Wilcken, ingénieur prussien, 396.
Wild (Laurent), médecin allemand du seizième siècle, 176.
Wilich, voir *Winnenthal*,
Willing, peintre hollandais, 451
Willmann (Michel), peintre prussien, 451.
Wiltzes, ancienne tribu wende, 4.
Wimpina (Conrad), recteur de l'Université de Francfort, 82.
Windeck (Eberhard), chroniqueur allemand du quinzième siècle, 36, 39, 45, 46.
Winnenthal (Thierry Charles de Wilich de), gentilhomme du pays de Clèves, 274, 301.
Winterfeld (Samuel de), conseiller secret brandebourgeois (1581-1643), 195, 198, 204, 208, 225, 226, 232, 234, 237.
Wisniowiecki (Michel Koribut), voir *Michel*.
Witikind, chef saxon au huitième siècle, 25.
Witowd ou Witold, prince lithuanien († 1430), 154, 155, 157, 158.
Witt (Jean de), conseiller pensionnaire de Hollande de 1653 à 1672, 297, 311, 467, 485, 488, 509.
Wittelsbach (Maison de), 19, 32, 486.
Wittenberg, feld-maréchal suédois, 307.
Wittenhorst, agent brandebourgeois, 283.
Wittgenstein (Christian Louis de), agent brandebourgeois, 250
Wittgenstein (Jean, comte de Sayn et), conseiller secret, gouverneur de Minden († 1657), 256, 260, 267, 271, 273.
Wladislas Jagellon, roi de Pologne (1386-1434), 43, 44, 49, 50, 154, 156-158.
Wladislas Jagellon, roi de Bohême (1471), puis aussi de Hongrie (1490-1516), 60, 65, 74.
Wladislas IV Wasa, roi de Bohême (1632-1648), 213, 219, 220, 238, 245, 246.
Wolgang Guillaume, comte palatin, duc de Neubourg de 1614 à 1653, 124-126, 205, 208, 253, 266, 293-296, 301.
Wolfgrüber de Clèves, peintre allemand, 451.
Wolfsberg (Barthélemy), diplomate suédois († 1684), 308, 323, 328.
Wrangel (Charles Gustave), feld-maréchal suédois, 469, 508.
Wreich (Christian Sigismond de), diplomate brandebourgeois, 325, 332.
Wulfstan, marin du Schleswig au neuvième siècle, 131.
Wybrandt de Workum, entrepreneur hollandais, 396.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Z

Zeidler, théologien prussien, 439.
Zeber (Sigismond), chancelier de Brandebourg au quinzième siècle, 66.
Ziska (Jean), chef hussite, 45, 155.
Zolleren (Maison de), 25, 26.
Zolleren, voir *Burchard* et *Wezil*.
Zollikofer, Suisse, recteur du gymnase de Friedrichswerder, 444.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES MATIÈRES

Préface I

Introduction III

LIVRE PREMIER

LE BRANDEBOURG, DES ORIGINES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Préambule 1

CHAPITRE I

La Marche de Brandebourg avant les Hohenzollern 2

CHAPITRE II

Les origines des Hohenzollern. — Leur avènement en Brandebourg (1061-1417) 23

CHAPITRE III

Le Brandebourg sous les premiers Hohenzollern (1417-1499), 39. — Frédéric Ier (1417-1440), 41. — L'électeur Frédéric II (1440-1470), 49. — L'électeur Albert et son fils Jean (1470-1499) 57

CHAPITRE IV

Le Brandebourg au seizième siècle (1499-1598), 70. — Joachim Ier (1499-1535), 73. — L'électeur Joachim II et Jean de Cüstrin (1535-1571), 85. — L'électeur Jean Georges (1571-1598) 99

CHAPITRE V

L'achèvement de la formation territoriale (1598-1619), 107. — L'électeur Joachim Frédéric (1598-1608), 108. — L'électeur Jean Sigismond (1608-1619) .. 119

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIVRE DEUXIÈME

LA PRUSSE, DES ORIGINES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PRÉAMBULE..... 129

CHAPITRE I

La Prusse avant les Hohenzollern. — L'Ordre Teutonique au temps de sa splendeur..... 130

CHAPITRE II

La décadence de l'Ordre Teutonique. — Le Grand Maître Albert de Brandebourg et la sécularisation de l'Ordre (1407-1525)..... 150

CHAPITRE III

Le duché de Prusse au seizième siècle, jusqu'à sa réunion avec le Brandebourg (1525-1618)..... 16

LIVRE TROISIÈME

L'ÉTAT BRANDEBOURGEOIS-PRUSSIEN DURANT LES GUERRES DE TRENTE ANS ET DU NORD (1619-1660)

PRÉAMBULE..... 189

CHAPITRE I

L'électeur Georges Guillaume (1619-1640), 191. — La neutralité (1619-1631), 202. — L'alliance suédoise (1631-1635), 212. — L'alliance autrichienne (1635-1640)..... 216

CHAPITRE II

Les débuts de l'électeur Frédéric Guillaume (1640-1648), 223. — Le nouvel électeur, 226. — Les premiers actes (1640-1643), 234. — L'administration intérieure (1640-1648), 239. — La politique extérieure (1640-1648), 244. — La paix de Westphalie..... 255

CHAPITRE III

Entre deux guerres (1648-1655), 265. — Les ministres électoraux de 1648 à 1660, 266. — Le commencement des réformes (1648-1660), 271. — La politique extérieure de 1648 à 1655..... 288

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IV

La guerre du Nord (1655-1660), 305. — La neutralité impossible; l'alliance suédoise et française (1655-1657), 307. — L'alliance polonaise, autrichienne et danoise (1657-1660), 322. — La paix d'Oliva (1659-1660) 336

LIVRE QUATRIÈME

L'ŒUVRE DU GRAND ÉLECTEUR. L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE (1660-1688)

PRÉAMBULE 341

CHAPITRE I

Le triomphe de l'État sur les États, 342. — Centralisation administrative; justice et police, 357. — Armée et marine 363

CHAPITRE II

La politique économique, 375. — Finances, 377. — Agriculture, 387. — Industrie, 390. — Travaux publics, commerce et colonies 394

CHAPITRE III

L'état social et intellectuel, 407. — La cour du Grand électeur, 409. — La société et les mœurs, 426. — La religion, 438. — L'instruction publique, 443. — Lettres, sciences et arts 447

LIVRE CINQUIÈME

L'ŒUVRE DU GRAND ÉLECTEUR. LA POLITIQUE EXTÉRIEURE (1660-1688)

PRÉAMBULE 453

CHAPITRE I

Isolement et versatilité (1660-1672), 454. — Les temps de la Ligue du Rhin (1660-1668), 456. — L'élection polonaise; entre la triple alliance et la France (1668-1671), 475. — L'alliance hollandaise et impériale; la Ligue de Brunswick (janvier-septembre 1672) 487

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II

Dans la mêlée européenne (1672-1679), 496. — La guerre sans guerre; la paix de Vossem (1672-1673), 497. — La neutralité forcée, l'élection polonaise, la campagne d'Alsace (1673-1675), 502. — La guerre suédoise (1675-1679), 508. — Les négociations de Nimègue et la paix de Saint-Germain (1676-1679).. 519

CHAPITRE III

Les dernières années (1679-1688), 526. — L'alliance française; rêves et déboires (1679-1684), 527. — La dissolution de l'alliance française; l'alliance hollandaise et impériale (1684-1688), 548. — L'œuvre du Grand Électeur... 562

INDEX ALPHABÉTIQUE..... 565

TABLE DES MATIÈRES..... 591

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN